

La Revue




Dei
Sub Numine
Viget





LA REVUE

(ANCIENNE „REVUE DES REVUES")

Directeur Rédacteur en chef : JEAN FINOT

VOLUME LXII

1906

PARIS

12, Avenue de l'Opéra, 12

INDEX GÉNÉRAL

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE DES ARTICLES

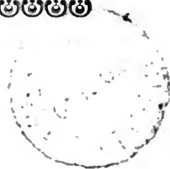
ANNÉE 1906. — 3e VOLUME

ANALYSE DES REVUES
françaises et étrangères

Table des auteurs

Caricatures





L'Argent Français et L'Amitié Russe

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'emprunt russe sera fait ou sur le point de se faire. Entre le 1er février, où nous avions publié l'étude sur *La France et les finances russes*, et la fin du mois d'avril, que s'est-il passé, qui ait justifié ce changement d'attitude? Les journaux officieux russes, de même que les journaux officieux du gouvernement du tsar qui se publient à Paris, car, hélas! nous en avons un certain nombre, ont essayé de convaincre l'épargne française de la gratitude illimitée que nous devons au gouvernement russe. On nous dit donc que c'est la diplomatie du tsar qui a sauvé notre situation à Algésiras. On oublie que l'Italie, l'alliée de l'Allemagne, a eu dès le commencement de cette conférence une attitude franchement favorable à la France, que tous les autres pays, sans en excepter même l'Autriche, n'ont point caché leur sympathie pour notre modération et leur désapprobation pour la diplomatie allemande. Quelle reconnaissance ne devrions-nous pas alors au premier chef à l'Italie qui a su placer les principes de l'honnêteté internationale au-dessus des intérêts de la Triplice? Et de quel droit le gouvernement russe qui, jusqu'à présent, n'a fait que contracter des dettes à l'égard de la France, se permet-il de nous demander un payement à la Shylock d'un service qui, si même il était réel, lui avait été imposé, par les liens bien solides qui nous unissent à son sort?

I

C'est avec un sentiment de honte profonde que tous les Français soucieux de leur dignité accueilleront la nouvelle de notre intervention tragique dans les affaires intérieures de l'empire russe. Dans cette lutte qui s'est engagée entre le gouvernement tsariste et son peuple, la France républicaine avait comme premier devoir de ne pas venir au secours du régime aux abois, contre les Russes infortunés. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de la presse russe pour s'apercevoir que c'était là le seul espoir de ce pauvre peuple, notre réel ami et allié. Tantôt d'une façon ouverte, au risque d'encourir les pénalités les plus graves, les journaux se prononcent en ce sens. Tantôt en suppliant d'une façon discrète, en faisant allusion à la générosité et à la noblesse de l'âme française, les pauvres écrivains et penseurs de là-bas nous conjurent de ne pas prêter notre argent pour étrangler les premiers germes de la liberté russe. Il y a quelque chose d'attendrissant dans cette supplique d'une éloquence si touchante, qu'un grand peuple adresse à un autre peuple. « Vous, nous disent-ils, citoyens libres d'un grand pays libre ne venez pas nous priver de la liberté bien modeste qui commence à avoir pour nous ses premiers sourires. Le seul point vulnérable de notre autocratie, c'est le manque de ressources. Pauvre et complètement ruiné, notre empire ne peut plus les lui fournir. Son espoir unique est dans l'avidité de vos petits rentiers, dans le cynisme de votre haute banque, dans la légèreté de vos gouvernants. Les premiers alléchés par les intérêts élevés, les seconds accessibles aux commissions usuraires que les agents financiers russes répandent à travers l'Europe, et enfin, vos ministres, aveugles ou de courte vue, se prêtant aux combinaisons louches de notre gouvernement, voilà le seul danger qui menace notre avenir et notre bonheur. L'argent que vous voulez fournir, ce sont des armes que vous fournissez contre nous. » Et quand un de ces Russes, âme représentative de leur peuple, se trouve par hasard à l'étranger, à l'abri de toute contrainte du tsarisme, il donne libre cours à son indignation et à ses appréhensions. Il faudrait avoir une conscience de pierre pour ne pas se laisser émouvoir lorsqu'un écrivain comme Maxim Gorki adresse ces paroles aux journaux français et allemands (avril 1906) :

Non! Il n'est pas nécessaire de donner de l'argent à cette coterie anarchiste, que l'Europe égarée continue à regarder comme le gouver-

nement russe. Cet argent aidera seulement à accomplir des massacres.

Ne donnez pas un sou aux bourreaux du peuple russe, bourreaux de corps et bourreaux d'esprits!

Il m'est pénible de penser que l'Europe civilisée, témoin de la façon dont un pouvoir barbare, par crainte de perdre sa position dans le pays, opprime, torture, tue des milliers d'hommes, que cette Europe aide précisément ce pouvoir dans son crime.

Et comment l'Europe n'est-elle point tourmentée de cette simple pensée, qu'il n'est pas sans danger d'avoir là, près de soi, 140 millions d'hommes que l'on cherche par tous les moyens possibles à transformer en bêtes, à qui l'on inculque obstinément l'hostilité et la haine contre tout ce qui n'est pas russe, et cela par la cruauté, par la violence?

Il fut un temps où les peuples de l'Europe s'en vinrent au loin vers l'Est, pour arracher le tombeau du Sauveur aux mains des Infidèles. Maintenant, on mutile et on souille sous les yeux de l'Europe impassible l'âme d'un grand peuple..., patrimoine de la divinité vivante!

En face de ce crime, on demeure indifférent! On est plutôt disposé à fournir à ce pouvoir mauvais, qui opprime le peuple russe, tous les moyens qui continuent à l'opprimer!

« De quel droit, s'écrie un autre journal russe, la France républicaine se permet-elle d'*intervenir* dans nos affaires intérieures, pourquoi cet acharnement à persécuter le peuple russe qui ne lui a jamais fait de mal? »

Bien au contraire, le peuple russe a été de tout temps l'ami avéré et sincère de la France. Dès le début de notre périodique, en 1892, j'ai eu l'occasion de démontrer ces faits ici même dans une étude de psychologie comparée : *Russes et Allemands.* C'est le gouvernement russe qui allait toujours du côté du gouvernement allemand, tandis que le peuple se sentait attiré invinciblement du côté de la France. Et si aujourd'hui, il y a une sorte de refroidissement entre la Russie officielle et les Hohenzollern, il ne s'agit là que d'un phénomène passager.

En somme, le peuple russe seul compte aujourd'hui. Et lorsque, à force de résistance et d'énergie surhumaine, il finira un jour par conquérir la libre disposition de son sort,la France se trouvera dans une situation bien délicate vis-à-vis de ce peuple affranchi malgré la France, et, disons-le, même contre la France.

II

Car pourquoi le cacher? La guerre contre le Japon ne fut-elle pas engendrée un peu par notre faute? N'insistons pas sur nos erreurs diplomatiques, sur le manque de prévoyance de notre

diplomatie qui n'a rien fait pour arrêter le mouvement insensé du gouvernement russe tenant à s'emparer de la Mandchourie et de la Corée, mais arrêtons-nous simplement de nouveau sur le rôle des capitaux français qui sont allés en Russie pour y faire naître et nourrir ces ambitions malsaines. La guerre éclate contre la volonté du peuple russe. Ce dernier manifeste par tous les moyens qui lui sont accessibles sa méfiance envers son gouvernement et sa haine contre une guerre qui a fini comme le cinquième acte d'une tragédie antique, car non seulement les coupables ont été punis, mais les innocents eux-mêmes ont trépassé par la même occasion. Déjà pendant la guerre et surtout après la conclusion du traité, l'opinion politique russe se répandait en récriminations contre la France, ce mauvais génie de son gouvernement. Ayons le courage de l'avouer : nous avons toujours joué à l'égard du gouvernement tsariste le rôle d'un créancier qui, n'ayant aucun souci de ses intérêts, ne cesse de fournir à un prodigue un crédit dont il est indigne. Nous avons déjà vu ici même (1) ce que sont devenus les douze milliards empruntés par la Russie officielle. Plus de quatre milliards ont servi à combler les déficits budgétaires, occasionnés par le gaspillage et l'imprévoyance gouvernementale, environ six ont été gâchés dans toutes sortes d'entreprises douteuses, dans des armements improductifs détruits et balayés par les Japonais, et à peine deux se sont trouvés employés d'une façon plus ou moins productive.

La Russie d'aujourd'hui est bien plus pauvre en ressources budgétaires qu'il y a vingt ans, avant l'époque de son endettement à outrance. Elle n'est riche qu'en dettes. C'est quelque chose sans doute, car, comme nous le verrons plus loin, il faut, paraît-il, soutenir et donner d'autant plus d'argent à un débiteur qu'il vous doit plus!

Sa réserve métallique en or n'a plus aucune stabilité, son budget de 1906 se solde par plus de seize cent millions de francs de déficit; ses recettes de chemin de fer ont baissé de plus de trois cents millions; son cours du rouble, fixé à 2 fr. 66, ce qui a occasionné des sacrifices énormes au trésor russe, baisse à vue d'œil. Chose plus importante! Le paysan russe, cette base essentielle du bien-être et de la prospérité de l'empire, est plus ruiné que jamais. Rappelons-nous le rapport officiel de la Commission d'hygiène qui constate ce fait terrible que la consommation du pain n'atteint point, en Russie, le niveau nécessaire prescrit par les besoins physiologiques de la population. Elle est même de

(1) Voir *La Revue* du 15 mars 1905 et du 1er février 1906.

30 p. 100 au-dessous du minimum! La Russie vend beaucoup de blé; mais ce produit qu'on exporte ne représente, en réalité, que le gaspillage de la santé de tout un peuple. Le prix qu'en reçoit le gouvernement sous forme d'impôt foncier ne représente, en effet, que le prix de la dégénérescence du peuple russe.

La commission officielle déléguée pour étudier les causes économiques de la ruine des gouvernements du centre russe a relevé 36 p. 100 des paysans présentant des cas de dégénérescence graves occasionnés par le manque de nourriture.

Pour ne pas faire étalage de cette misère, le gouvernement continue à faire figurer dans les prévisions des budgets les impôts sur les paysans. Or ceux-ci ne rentrent point et ne peuvent point rentrer. D'autre part, exaspérés par la famine, les paysans réclament les biens des autres classes sociales et, avant tout, ceux des propriétaires ruraux. Donnez-nous de la terre, voilà le cri de la plupart des paysans russes. Pauvres égarés! Comme si la terre, sans le moyen de la cultiver, car ils manquent d'outils, de bétail et surtout d'instruction nécessaire, pouvait obvier au mal qui les décime!

Il n'est pas dans nos intentions d'examiner la situation désastreuse des finances russes. Nous l'avons déjà étudiée à deux reprises différentes et l'approbation de nos vues par les organes les plus autorisés de la presse européenne, nous dispense de revenir sur cet examen de la conscience de la bureaucratie russe.

Qu'il nous soit pourtant permis de dissiper une illusion fâcheuse créée autour du dernier emprunt. On a voulu nous l'imposer entre autres raisons pour le plaisir de jouer un tour à l'Allemagne. Or sait-on que l'Allemagne se réjouit à l'idée que la France va faire les frais de ce nouvel emprunt? Le discours retentissant prononcé par M. de Hertling, le député du centre, au commencement du mois d'avril, est des plus significatifs. Il suffit de contrôler ce que dit à ce sujet la presse allemande pour s'apercevoir que celle-ci ne regrette qu'une chose, c'est que nous ne donnons pas assez. « Si par miracle, nous dit-elle, vous arrivez à mettre un peu d'ordre dans les finances russes, l'Allemagne saura plus tard en profiter. »

Mais ce miracle ne se produira pas. L'Allemagne, qui suit avec attention le phénomène le plus inquiétant du régime financier russe, le cours du rouble, comprend mieux que jamais que l'argent donné à la Russie officielle, c'est de l'argent jeté dans un gouffre.

Car, circonstance qui ne paraît être ignorée qu'en France, la Russie se trouve réduite à fabriquer du papier-monnaie. Il résulte

de ses aveux officiels que sa réserve en or ne couvre que la moitié de son papier rouble en circulation. On frémit à l'idée des perturbations intérieures que provoquera la débâcle du rouble russe. Du coup, le gouvernement cessera de payer ses coupons, le pays subira une dépréciation terrible de sa fortune nationale et dans ce cataclysme sombrera la sécurité de nos emprunts.

Plus on réfléchit à la situation russe, plus on s'aperçoit de la nécessité de renoncer aux palliatifs, aux petits moyens, de même qu'aux emprunts malhonnêtes qui ne peuvent avoir que des conséquences désastreuses.

Lorsqu'on pense à cette vallée immense de misère et de larmes que représente la Russie contemporaine, on ne peut plus se défendre de la conviction qui s'impose à chaque esprit impartial : c'est que la Russie bureaucratique a fait faillite. Le salut de ce vaste empire ne peut, désormais, être que dans un régime de liberté. Si la Russie en a besoin, pour son bonheur, cette liberté est également indispensable à la sécurité de la fortune nationale française qui fait son exode vers le désert russe.

III

Donc, d'un côté, les intérêts moraux nous interdisent de prêter notre appui financier au gouvernement autocratique. De l'autre, nos intérêts bien compris s'opposent également à ce crime de lèse-humanité. A la suite de quelle aberration mentale le gouvernement français permet-il cet emprunt nouveau qui va tellement à l'encontre de l'avenir de nos relations avec le peuple russe ?

Ici nous touchons à un point des plus délicats. Depuis une quinzaine de mois que le gouvernement russe s'efforce de trouver l'argent qui lui est nécessaire, il a recours à des moyens qui ne se trouvent pas précisément en harmonie complète avec les exigences de la morale. Plusieurs de nos ministres des finances qui se sont succédé pourraient fournir à ce sujet des renseignements d'une nature assez délicate. Etait-ce à cause d'instructions par trop ambiguës, était-ce purement par suite d'une certaine inconscience des représentants du trésor russe à Paris, mais le fait est là : chaque demande d'un nouveau crédit a été toujours accompagné de menaces de ne pas payer les coupons en cours si l'emprunt était refusé. Ces menaces se trouvaient et se trouvent toujours suivies de promesse de commissions fantasmagoriques

qui démoralisent le restant de scrupules qu'on rencontre quelquefois dans la haute banque et dans certaine presse qui trafique de son crédit auprès de ses lecteurs.

Pas d'emprunt, pas de payement des coupons et, par conséquent, un krach formidable qui fera crouler à sa suite plusieurs grandes banques françaises où s'abrite la fortune publique.

Et devant cette menace, le ministre des finances tremble, certains hommes publics s'attendrissent et les guichets de nos banques s'ouvrent. Le mal ne fait pourtant que s'aggraver. La Russie qui aurait besoin d'une dizaine de milliards pour recommencer sa vie économique et financière normale, emprunte par des à-coups. Elle est descendue même jusqu'à emprunter deux ou trois cents millions de francs à des conditions humiliantes et onéreuses. Ces derniers emprunts lui reviennent à 5 1/2 p. 100, et comme s'il s'agissait d'un mineur prodigue, on lui fait souscrire des billets sans lui remettre de l'argent. Le montant réalisé reste à la disposition des banques pour rembourser les intérêts courants.

L'emprunt nouveau est plus colossal. Mais lorsqu'on arrivera à en garder la majeure partie en Europe, pour le payement des coupons de 1906, le restant réalisé par le trésor russe ne suffira même pas à couvrir le déficit de l'année courante.

En autorisant l'emprunt du mois d'avril, notre ministre des finances a diminué d'un trait de plume la fortune publique de la France d'une façon bien sensible : car l'emprunt récent à 5 1/2 p. 100, va forcément *consolider la baisse* (1) des emprunts précédents pour les ramener au taux actuel. Cette baisse se trouve avant tout *officiellement reconnue*. Le gouvernement russe ayant ainsi admis que son crédit reste bien en dessous de celui de la Serbie et du Portugal, voilà que les douze milliards de notre créance se trouvent du coup dans une bien mauvaise posture. Admettons leur baisse justifiée seulement de 20 p. 100, et la France perd de ce chef plus *de deux milliards!!*

Et pourquoi ce sacrifice? Que gagne la France ou la Russie elle-même dans cette opération désastreuse, dans cet aveu non déguisé de sa ruine partielle? A-t-elle au moins rendu plus stable son crédit? A-t-elle pris de la sorte la moindre assurance contre la faillite qui la menace de plus en plus?

Il suffit de poser ces questions pour s'apercevoir quel rôle

(1) Le public reçoit réellement l'emprunt à 86.90, sans compter la prime d'amortissement, et lorsqu'on pense que les intermédiaires l'ont reçu à 80, on voit que le gouvernement russe fait le nécessaire pour compromettre gravement son avenir.

triste on a fait jouer dans cette dernière farce à notre honorable ministre des finances. Sa réputation d'esprit pondéré et clairvoyant n'en sortira point indemne.

Que ferons-nous en 1907, ou plutôt que fera le gouvernement russe? Le taux de ses emprunts augmente tous les jours et cela proportionnellement aux difficultés que lui offre le marché international. Et si l'année prochaine celui-ci lui reste fermé, quelle sera la situation des créanciers, ou plutôt quelle sera la situation de la Russie elle-même?

Que dirait-on d'un particulier qui continuerait à solder ses dépenses, augmentant tous les jours, par voie d'emprunt ? Ne trouverait-on pas nécessaire de lui donner un conseil judiciaire? La situation d'un pays comme la Russie devient, dans ces conditions, encore plus alarmante. Il serait plus que superflu d'en énumérer les raisons. N'oublions pourtant pas celle-ci : toutes les grandes révolutions ont été précédées par une révolution financière. En précipitant le gouvernement du tsar dans cette voie, c'est nous-mêmes qui creusons le gouffre où nous précipitons en même temps l'épargne française.

IV

Rappelons ce fait : chaque fois que l'occasion s'en est présentée, la Russie nouvelle, c'est-à-dire celle qui infailliblement arrivera au pouvoir tôt ou tard, a déclaré qu'elle ne reconnaîtra aucune des dettes contractées par le gouvernement autocratique depuis les massacres populaires survenus en janvier 1905. Un manifeste qui a été publié vers la fin de l'année 1905 par le conseil des délégués ouvriers, le comité de l'Union paysanne, le parti social-démocratique et social-révolutionnaire, etc., stipule d'une façon précise « que le peuple russe ne payera sous aucun prétexte les emprunts contractés par le gouvernement tsariste pendant l'époque de ses luttes contre le peuple ». Presque tous les grands journaux quotidiens russes, de même qu'un grand nombre des organes de la presse quotidienne en Europe, ont reproduit ce document en guise d'avertissement pour les créanciers imprévoyants.

Le bruit a même couru que la Douma une fois réunie, celle-ci s'efforcera de le faire savoir à son tour aux gouvernements européens.

Il faut se rendre à l'évidence. Tous les Russes qui aspirent à la liberté se montrent également indignés à l'égard des agisse-

ments de la France républicaine. Nous prenons entre autres comme exemple le journal *Strana*, un des organes les plus modérés paraissant à Saint-Pétersbourg, sous la direction du professeur Kowalewsky, si bien connu à Paris. Dans le numéro du 8 avril 1906, on y signale l'emprunt devant se contracter à Paris et l'auteur ajoute : « Tout nous fait croire que la France ayant parmi ses gouvernants Clemenceau, ce lutteur expérimenté pour la liberté, ne se prêtera pas à cette mesure *malgré* notre situation politique. *Les créanciers cherchent avant tout des garanties que le gouvernement actuel russe ne peut point fournir.* »

Pour tous ceux qui savent lire entre les lignes, on y voit à la fois un avertissement et une menace.

Le langage des journaux comme le *XX*e *Siècle*, la *Rietch* et de plusieurs autres, est encore plus énergique. Et honte suprême, le public russe indigné. commence à boycotter les marchandises françaises.

Notre ministre des finances, M. Poincaré, qui a autorisé, dans ces conditions, le prochain emprunt, a commis un acte de légèreté impardonnable. C'est de sa parole, plus ou moins réfléchie, que dépendait le sort de notre épargne nationale et le bonheur du peuple russe. S'il avait subordonné son consentement au fonctionnement rationnel de la Douma et à l'établissement d'un contrôle budgétaire, la Russie aurait vu s'organiser dans quelques mois un parlement régulier pour le bonheur du peuple russe et la sécurité de nos emprunts passés et futurs. En ne le faisant point, M. Poincarré, en qui la France pouvait espérer un homme à la hauteur de la situation, nous a terriblement déçus. Cette précipitation paraîtra d'autant plus étrange au pays qu'à peine quelques semaines nous séparent des élections et peut-être d'un nouveau gouvernement. Il ne convenait pas à un ministre des finances, qui n'est peut-être que provisoire, de prendre subitement une décision préjudiciable à nos intérêts les plus vitaux, de même qu'à ceux de cent trente millions d'hommes qui passent pour être nos amis et alliés. La France républicaine et honnête qui évolue en dehors des combinaisons financières, s'étonnera à juste titre qu'un gouvernement qui comptait parmi ses membres des hommes comme Léon Bourgeois, Clemencéau et Briand, n'ait pas cru utile de protester et de se séparer, le cas échéant, du ministre des finances mal inspiré. Car, que peuvent répondre M. Clemenceau ou M. Briand, à qui l'opinion indignée opposera un jour leurs écrits et leurs paroles de l'époque où ils aspiraient à être ministres ?

V

Pourtant ne désespérons point de l'honneur de la France et de la compréhension rationnelle de ses intérêts. Les mauvais ministres passent, les bons sentiments du pays restent. Le nouvel emprunt de la Russie ne représente qu'une parcelle de ses emprunts futurs. Lorsque le régime tsariste reviendra nous demander de l'argent, il trouvera sans doute la France singulièrement refroidie à son égard. Déjà l'opinion du pays commence à s'alarmer. Elle s'organise en vue d'une résistance possible. Rappelons entre autres que *La Ligue des droits de l'homme*, qui compte environ quatre-vingt mille membres, vient de se solidariser à la campagne que nous avons inaugurée ici même. Dans sa séance du 19 février 1906, elle a déclaré :

Afin d'empêcher le dit gouvernement de trouver, dans l'argent français, les forces dont il a besoin pour écraser la Révolution et anéantir tout espoir de libération du peuple russe;

Et afin de s'opposer de toutes ses forces à ce scandale d'une démocratie fournissant à une autocratie des subsides destinés à retarder chez une nation amie, l'avènement du règne de la justice et du droit;

Décide de provoquer dans toute la France, par l'intermédiaire des sections de la Ligue des droits de l'homme, une agitation capable d'éclairer l'opinion publique.

Plus tard, la même *Ligue des droits de l'homme* nous a fait l'honneur de nous écrire, à la date du 3 avril 1906, ce qui suit :

« Nous nous sommes empressés d'envoyer à nos huit cents sections les extraits de *La Revue* (1) et nous avons le plaisir de voir qu'un grand nombre d'entre elles se sont énergiquement intéressées à cette question. Elles publient dans les journaux locaux et nous envoient pour le *Bulletin Officiel* des résolutions soigneusement motivées, etc., etc. »

L'erreur commise par M. Poincaré aura ses conséquences. On vient de comprendre le danger qu'il y a, de laisser à la seule discrétion d'un ministre, pauvre roitelet d'une nuit d'été, l'autorisation d'un emprunt qui engage toute la France. Car à côté du ministre,

(1) Il s'agit des articles : *Comment sauver nos neuf milliards* et *La France et les finances russes.*

il ne nous reste, hélas ! qu'une oligarchie financière composée de plusieurs grandes banques que l'Europe ne nous envie point !

Lorsque *La Revue*, poursuivant cette campagne de salubrité publique, aura dévoilé prochainement le fonctionnement de cette « coterie », toute puissante, il se trouvera, nous en sommes convaincus, assez d'hommes politiques indépendants, pour réclamer avec nous, une des réformes les plus urgentes pour sauver la fortune compromise du pays !

Le branle est donné. L'initiative éclairée du pays saura corriger, le cas échéant, les fautes et l'imprévoyance de nos gouvernants. Il suffira de quelques mois pour faire comprendre à la France qu'il devient impossible de permettre à une tourbe de financiers sans foi ni loi de compromettre la richesse nationale. Les faits que nous dénonçons ne peuvent amener en dernier lieu que la ruine financière de la Russie et la chute de la République. N'oublions pas que la catastrophe du Panama, qui n'a coûté à la France qu'un peu plus d'un milliard, a failli entraîner avec elle la troisième République. Que serait, à côté de ce mince incident de notre vie publique, la faillite russe ?

Mais le pays se ressaisira. Le peuple russe n'a plus besoin de douter de la France. Ce n'est pas elle qui continuera à se suicider tout en aidant à ruiner un peuple ami et allié. La France dont on nous dit les trésors inépuisables, les gardera à la disposition de la Russie affranchie de son ancien régime totalement discrédité. Tout porte à croire que la prochaine demande d'argent nous sera faite par le Parlement russe, car le gouvernement russe tel qu'il fonctionne aujourd'hui ne saura plus trouver en France de ministres assez complaisants ni de financiers assez criminels pour continuer leur œuvre de ruine...

JEAN FINOT.

CAHIERS DE JEUNESSE [1]

(1845-1846)

(*Suite et fin*) (2)

Je souffre horriblement aussitôt que je peux trouver en moi quelque chose d'affecté, un ton pris, surtout visant au beau et au sublime. Oh! alors tout me devient suspect, et comme j'aimerais mieux mille fois la mort que de renoncer au grand, je suis dans une cruelle alternative. Il est remarquable que je redoute l'affectation pour le beau, mais que je ne la redoute jamais pour le bon. Je ne me reproche jamais de me moraliser de propos délibéré, comme je me reprocherais de me poétiser de propos délibéré et facticement. Quant au vrai, cela n'aurait pas de sens.

Il faut décidément que je prenne sur ce point mon parti, et que bon gré mal gré, je marche au beau. Qu'importe que j'aie été *affecté* une minute? Et au fait, quel mal y a-t-il à cela, au sens que je l'entends? Cette affectation n'est autre chose que la volonté réfléchie et délibérée de viser à quelque chose de grand et de beau. Les vulgaires s'en moquent, comme de tant d'autres choses, et ici encore les rieurs ont cet incroyable avantage d'être crus sur parole. Epouvantable tyrannie qu'exercent ces gens! Ce sont tous des hommes peu idéaux, communs, sans élévation, entichés d'idées positives et sans poésie, et c'est à de tels gens qu'on remet le sceptre pour juger si telle chose est ou non de bon aloi. Laisse-les, laisse-les se moquer de ces naïfs efforts que fait une

(2) Voir *La Revue* du 1er et 15 avril 1906.

âme pour s'élever. Ils n'en sont pas capables, et leur rire ne prouve rien. Cuirasse-toi contre ce rire, car tu peux être sûr qu'on rira beaucoup de toi.



Excellente idée peu développée.

Il n'est pas étonnant que l'orthodoxe puisse serrer plus fort ses croyances que le philosophe. Celui-ci est obligé de s'arrêter à un certain point, faute de quoi tout se dissoudrait et se réduirait à zéro. L'orthodoxe, au contraire, met toute sa provision vitale dans un tube dur d'extérieur, qui est un fait palpable et protecteur, et on sent dès lors qu'il pourra serrer dessus tant qu'il voudra. C'est une écorce qui protège, au lieu que là-bas, tout est à vif. Il enveloppe toute sa philosophie dans une carapace, la révélation, et celle-là peut-être, tant qu'on veut se tenir à la vue spéculative, peut être serrée. Mais malheur au jour où il viendra à gratter la carapace avec le stylet de la critique! elle cédera, et le stylet pénétrera du coup jusqu'à la chair vive; alors quels élancements! Il faut d'ailleurs pour lui plus de temps, afin que la chair vive s'habitue à vivre à l'air sans carapace. Cette tendance de donner à tout une concrétion extérieure, forte mais grossière, est caractéristique de l'orthodoxe. Un homme qui aurait une carapace comme une tortue ne serait pas beau, mais il serait plus difficile de le blesser que l'homme nu, dans la simple beauté de ses formes, à moins qu'on ne s'y prît à lui ôter sa carapace. Ce serait là le seul moyen de le percer.



Je viens de me confesser et je suis fort content, quoiqu'un peu troublé. Il semble que je sois tout dépaysé. J'ai parlé très nettement à Jésus, dans l'hostie; car je peux me figurer, après avoir cru si longtemps, qu'il n'y ait qu'un pain ordinaire. C'est là un fait psychologique très remarquable : à la lettre, je n'ai pas pu me le figurer. Mais j'ai mieux aimé parler encore à Jésus de l'Evangile : oh! cette fois-là, il m'a percé, et j'ai vu dans quelle étonnante position j'étais vis-à-vis de lui. C'est le seul homme

devant lequel je me ploie. Je le lui ai dit, et je pense que cela lui aura plu. C'est vrai; pour rien au monde je ne voudrais faire hommage de supériorité à qui que ce soit des autres hommes présents ou passés, à peine futurs. Mais pour lui, oh! c'est de bon cœur. Je lui ai dit : Tu es mon maître en morale, qui est le capital, tu es un Dieu auprès de moi. J'ai bien une idée de plus que toi, que tu ne pouvais, ni ne devais avoir, c'est *science*, qui a aussi ses droits; car enfin l'enfant est aimable et sublime, mais la science doit être maintenue vis-à-vis. Mais, Dieu! que tu me surpassais dans la grande science vitale! Oh! si je t'avais connu! comme j'eusse été ton disciple! Aime-moi, je t'en prie, allons! fléchis-moi, si tu veux, je ferai ce que tu voudras pour que je te plaise.

Allons! veux-tu que je me fasse petit enfant, que je renonce même à la science? je veux bien, mais je ne puis croire que tu le demandes de moi. Que je voudrais savoir si tu m'aimes! car enfin tu ne peux être mort. Qu'es-tu donc? Tant mieux, si tu es Dieu; mais alors, fais-le-moi connaître. Ah! si je pouvais te voir, oh! Dieu! je consentirais volontiers à passer le reste de ma vie sans consolation. Fais-moi croire de toi tout ce qu'il faut croire pour te plaire. Fais que tu puisses m'aimer : dis-moi donc, veux-tu être mon ami? Mon Dieu, que ne peux-tu me répondre? Tu me dirais au moins ce qu'il faudrait faire pour être ton ami. Car tu n'es pas de ces dédaigneux qui rebutent ceux qui veulent avoir part à leur amitié. Tu me trouves peut-être roide et trop entiché de science. Mais qu'y faire? Nous sommes comme cela maintenant, et je te jure que, pour t'aimer, je t'aime. J'ai même du simple et du pur dans l'esprit, la science ne me dessèche ni ne me défleurit; oui, vraiment, je crois que nos cœurs sont faits l'un pour l'autre. Tu sais bien que, quand j'entends les sots de notre temps, qui ne te connaissent pas, mal parler de toi, ou n'en pas parler, ce qui est plus ridicule et plus superficiel, je hausse les épaules. Je ne t'ai jamais blasphémé, apparais-moi une fois dans ma vie, et je suis content. À ma mort, au moins. J'espère que dans l'autre vie, nous serons amis, et réunis sensiblement. Tu me pardonneras tout alors, n'est-ce pas? Mais il faut que je croie que dès maintenant tu m'aimes.



Pour ma séance d'ouverture. Ma profession de foi (1).

Je crois un Dieu, supérieur à l'humanité.

Mais ni anthropomorphisme matériel ni psychologique. Dieu n'est homme ni de corps ni d'esprit.

Oui, si je savais qu'en acceptant le titre de cette chaire, j'eusse contracté l'engagement de poser une limite à mes recherches et à ma pensée, j'y renoncerais à l'instant, et je reprendrais ce rôle libre et fier du libre penseur qui, dans son indépendance, ne reconnaît d'autres limites que celles mêmes de l'intelligible (qui sont aussi peut-être celles de Dieu).

Je parlerai souvent du christianisme. Et comment n'en parlerais-je pas? C'est la gloire du christianisme d'occuper encore la moitié de nos pensées sérieuses, et au XIX[e] siècle d'occuper l'attention de tous, soit croyant, soit luttant, et ceux qui luttent lui font peut-être plus d'honneur que ceux qui croient.

Un mot sublime, ravissant, immensément compréhensif, quand on lui fait exprimer tout son sens, et qu'on ne restreint pas à quelques rameaux ce grand arbre qui a ses racines dans l'esprit de l'homme, religion.

Attendons pour le reste.



Je ne vois pas au monde de plus affreuse dégénération, de tour plus corrupteur donné à un point de vue, que celui qui métamorphosa la puissance publique en pouvoir absolu. Considérez cette horreur. La société existe et exige un pouvoir. Ce pouvoir peut, très raisonnablement, se confier à un seul, et celui-ci, à qui on donne la force pour pouvoir remplir son office, s'en sert pour

(1) Cette note est écrite au verso de la précédente, et porte le numéro suivant, toutes les pensées étant numérotées dans le manuscrit. Dans cette note, se trouvent certains mouvements de phrases qui figurent dans la célèbre *Leçon d'ouverture au Collège de France*, Paris, 1862, que Renan préparait donc dès 1846.

se faire de sa charge et de ses sujets une PROPRIÉTÉ, un bien qui lui appartient, auquel il a des *droits*, qu'il maintient contre leur volonté, pour défendre lesquels il fait venir des gardes étrangers, etc. C'est horrible. Voyez surtout ces royautés orientales, où le roi se regarde comme possesseur de son royaume, etc. C'est un monstre pour moi, je ne vois pas d'exemple plus terrible de la dégénérescence des meilleures institutions. Le plus horrible fléau de l'humanité n'est que la chose la plus nécessaire un peu déviée de son sens premier. Car remarquez que le pas était insensible. Il faut un roi, ce roi doit avoir la force, ce roi doit pouvoir se défendre contre les attaques, même des rebelles intérieurs qui voudraient tout brouiller sur un caprice individuel; de là à s'envisager comme possesseur en droit, ce qui est Léviathan, il n'y a qu'un fil. — Au fait, toute cette histoire que je faisais n'est qu'idéale, et, dans la réalité, la royauté a été primitivement une conquête. Mais alors, c'est bien pis encore. C'est l'ouvrage de la force, privant l'homme de son droit. Le christianisme a heureusement métamorphosé ce point de vue dur; il a dit : C'est Dieu qui l'a établi, jetons le voile sur l'origine. Et je ne sais quel dur et inintellectuel légiste a dit encore, il y a peu : Le roi règne par la grâce de Dieu et de son épée.

Ah! infâme, nous sommes donc des peuples conquis? Mais il fallait dans cet ouvrage parler contre le clergé. On pouvait tout dire. — Cet antagonisme est déplorable et il durera jusqu'à ce que le clergé soit abattu. Ce n'est qu'alors qu'on parlera raisonnablement sur bien des choses, car alors seulement la passion extérieure ne s'en mêlera plus; alors seulement on ne se verra pas cerné extérieurement par des antipathies, ou des opinions pratiques arrêtées, qui vous obligent à dire ceci ou cela, en dehors de la recherche intrinsèque. Par exemple, le christianisme, Jésus-Christ et une foule d'autres choses sur lesquels les acatholiques, en discutant, disent d'inénarrables sottises, et se contredisent sottement par réaction. Oh! ceci est du dernier curieux, et je ne peux exprimer ce que je pense sur ce sujet. En luttant avec le parti catholique, ils ne craignent pas d'être les plus inconstitutionnels des hommes, d'invoquer des actes de despotisme, d'exalter les principes d'autrefois, le droit divin, etc., etc. (Cf. *Oui et*

non de M. de Cormenin (1), et rappelle-toi tes réflexions sur ce sujet.) Ah! si un catholique s'avisait de se rattacher à de pareils principes et autorités, quels cris de fureur contre ce rétrograde!



Mardi 22 mars, je reçois une lettre de M. Garnier, où il m'invite à me rendre demain chez lui pour copier sous sa dictée sa notice sur Jouffroy. Quelle joie! Me voilà lancé! Mais le père Crouzet! il y a retenue!! Grâce à Dieu, cela s'arrange, il n'est pas de trop bonne humeur. N'importe!

Le jeudi, j'y vais. — Je suis charmé, en somme, de ma séance. Cordialité charmante, questions très intimes et témoignant un sensible intérêt. Peut-être pourtant (et cela seul fait ombre) ne me prend-il pas sur un ton assez relevé. Je voudrais qu'il me mesurât mieux. Il ne me connaît pas encore. Je suis comme cela. Je ne m'ouvre d'abord qu'à demi; puis, quand on a vu une face, j'en ouvre une autre, puis une autre, etc. Allons! dit-il, j'espère que nous ferons de vous un professeur en philosophie. Rien que cela! Ah! bon Dieu! Cela suffit extérieurement. Mais intérieurement! Ah! si tu avais dit un philosophe! — Détails philosophiques fort instructifs. — Paroles magnifiques de M. Jouffroy : « Ce n'est pas le doute qui m'accable, c'est la confusion. » — « Tout ce que vous dites là est contestable, disait-il à M. Franck (2), lors de son concours d'agrégation : mais c'est très bien, car c'est très net. » Cette parole exprime merveilleusement bien ce que j'éprouve en abordant quelques théories philosophiques, ce que je cherche même dans mes théories. Je consens volontiers à croire ma théorie fausse, pourvu qu'elle soit moulée dans des cases nettes et bien tranchées, qui permettent d'espérer de la réformer.

Il m'invite à une seconde séance, jeudi, et à dîner. C'est la

(1) Louis de Cormenin, auteur, sous le pseudonyme de Timon, de plusieurs écrits politiques, avait publié en 1845, une brochure retentissante intitulée *Oui et Non*.

(2) Adolphe Franck né en 1809, mort en 1893, professeur à la Sorbonne et au Collège de France.

première invitation d'homme que je reçois. La dame aussi est fort aimable et elle me parle de ma mère!! O maman, maman! — Que ces femmes ont le tact délicat! Son mari lui avait conté sans doute mon histoire. — « Votre évêque, me dit-elle, doit être fâché maintenant de vous avoir laissé venir à Paris; car si vous étiez resté dans votre pays, vous seriez peut-être resté au giron... » Elle n'acheva pas la phrase. M. Garnier interrompit. Ah! Ah!... « Où donc, dit-elle, avez-vous puisé vos inspirations philosophiques? » Ah! que ces femmes sont fines, sans être intellectuelles!... Et le père Crouzet pour jeudi!!



Le temps où s'est fait mon éducation intellectuelle aura profondément influé sur mon tour d'esprit. Cette profonde paix, qui règne sur l'Europe depuis que je me connais, m'a fait concevoir le monde tout d'une certaine façon. Je conçois qu'il en eût été tout différemment, si j'eusse traversé l'empire à mon enfance, par exemple. La liberté aussi me paraît toute simple, toute claire. Il n'en eût pas été de même si j'eusse traversé la Restauration. Mais cette stagnation m'a fait concevoir la vie sans lutte extérieure, toute là-haut, voyageant de nuage en nuage.



Il me revient par coups des élancements de cœur au souvenir de ma chère Bretagne, au printemps surtout. Je songe aux petits chemins de derrière, aux bords du Guindy, le chemin de Saint-Yves, la chapelle des Cinq-Plaies, aux trois pins sur la colline, au peuplier tout près de la fontaine, où maman m'arracha un livre de philosophie! Les endroits les moins riants même sont ceux qui me rient le plus. Le sec et l'aride se colorent par le regret. Et dire que c'est pour toujours, que la cruelle opinion est là qui me tiendra à jamais exilé! Et pourtant jamais je ne m'attacherai à aucune autre terre. Allons, mon âme, attachons-nous au ciel. Songe que c'est pour la vertu et le devoir que tu as sacrifié ta Bretagne et ta mère. Oh! Dieu, était-ce là ce que tu

devais me demander? Ne me le rendras-tu pas? Jésus, tu dois m'aimer.



Mon Dieu! mon Dieu! quand j'envisage les mille mystères et les prodigieuses découvertes sur le seuil desquelles pose l'histoire naturelle, je suis tenté de tout quitter. — Oui, je persiste à croire que l'Océanie dans ses animaux bizarres, l'ornithorynque, l'aptérix, etc., nous offre encore un reste d'une création détruite, reste précieux d'un vieux monde. Là les races et les familles flottantes, syncrétisme des formes. L'analyse n'a pas encore été appliquée par la nature aux organes. Tout est confus. L'oiseau, le reptile, etc., mêlés. — Oui, oui, dans ces époques précédentes s'est faite la génération des espèces. Oui, ce qui maintenant nous paraît espèces *juxtaposées* a été lié par filiation. Les espèces se sont engendrées à une époque où elles n'étaient pas encore déterminées (le système de ceux qui nient les classifications et les espèces est faux dans le présent, vrai dans le passé), où toutes étaient syncrétiquement confondues (toujours et partout les mêmes lois, pour l'esprit humain aussi : syncrétisme, analyse). Oui, oui, alors tous les êtres étaient frères. L'accouplement était bien plus large que maintenant, vu que les espèces étaient bien plus larges. De cet accouplement de dissemblables naissent des dissemblables, un monde en chaos, des espèces mal limitées. Mon Dieu! que ne puis-je dire tout ce que j'ai sur le cœur, tout ce que j'entrevois sur ce point, l'histoire de la nature, la généalogie des êtres, tout s'engendrant, l'apparition et l'analyse des espèces, etc.! Plût à Dieu que j'eusse dix vies pour en consacrer une à chacune des faces du monde! Mais il m'en faudrait plutôt mille, ou l'éternité! Or, que dis-je? je l'ai.



Il y a des gens médiocres, qui ont aussi une toute petite idée d'eux-mêmes, se laissent fouler, acceptent tout, ne se tiennent humiliés de rien. Ils sont estimables, mais ils se jugent bien. — Il y a des gens médiocres, qui font grand cas d'eux-mêmes, se

regardent comme gens de qualité, et prennent feu et flamme à la première offense. Ils sont ridicules et coupables. — Il y a des gens distingués qui sont fiers. Ils se sentent et se tueraient plutôt que de plier. Par exemple, ils mourront de faim plutôt que d'accepter une position vulgaire et en apparence humiliante qui leur donne du pain, ou qui serve à les mener ultérieurement à leur fin. Ceux-là sont à plaindre, et n'ont pas atteint le *summum philosophicum.* Ajoutez qu'ils sont sur la limite d'un suprême ridicule. Car s'ils ne sont pas en effet des génies, comme ils le croient (et qui les en assure, car combien d'autres l'ont cru comme eux sans l'être?) ils sont les plus sots, les plus ridicules, les plus insipides des fats, comme tous ces types à la Chatterton, ces *jeunes gens de génie* qui trouvent tout au-dessous d'eux, et fulminent contre la société parce que la société ne leur fait pas un douaire convenable pour se livrer à leurs sublimes pensées, (ô Dieu! que ce type est horrible, et qu'il m'inspire une prodigieuse horreur!) Ajoutez que ce sont ordinairement des oisifs, qui se font gloire d'être peu travailleurs, et qui voudraient être nourris pour fumer et ne rien faire, et qui trouvent en cela du bon ton. Ah! si c'étaient de sérieux travailleurs, oui, et qui pour rien au monde n'accepteraient un de ces emplois vulgaires, humiliants, durs, mais non déshonorants, qui n'empêchent pas de penser et de sentir, et de conduire son génie.

Enfin, il y a les vrais génies, qui se sentent, s'estiment et sont *intérieurement fiers.* Mais extérieurement, ils ne tiennent à rien. La Providence leur a-t-elle refusé la fortune nécessaire, ils souffrent, mais se plient sans rien dire, se font tout ce qu'on veut, souffrent tout ce qu'on veut, toutes injures, mépris, boutades, sans rien dire, mais en conservant toute leur dignité intérieure. Ils ont fait le sacrifice entier de ce qui n'est pas eux-mêmes. Ils méprisent trop le caprice d'un maître et le maître lui-même pour y être sensibles. S'exaltant en eux-mêmes, ils méprisent tout, et croiraient faire trop d'honneur à ces vulgaires en se tenant humiliés de leurs outrages. Ils se moquent de celui qu'ils servent, et lui sont par là supérieurs : mais ils ont bien soin de se taire et de ne pas faire comme le superficiel qui s'en tient blessé, et est assez bon pour réagir contre ces misères. Ame faible, ne vois-tu pas que tu

t'égales à lui, en lui faisant l'honneur de réagir contre lui? On s'égale à celui contre qui on s'irrite ou auquel on est sensible. On n'est pas sensible à l'injure du fou, parce qu'on se sait trop supérieur. Il n'y a que les gens du peuple qui soient sensibles aux injures des petits polissons, car ils sont leurs égaux. Assurément un homme d'esprit est moins choqué de l'injure qu'un crocheteur lui dit en passant que de l'injure d'un homme d'éducation. — Allons donc, fierté du sage toute intérieure : c'est là qu'il se pose supérieur à tout, au dehors il sert tout et tous, en se moquant d'eux tous. — Par là aussi il conduira bien sa vie, arrivera à ses fins, la modeste indépendance, et évitera l'horrible type des Chatterton-singes.

Mon ami Ernest, règle-toi sur ces principes. Méprise ces hommes médiocres et positifs, qui passent par toute voie, toute humiliation dépressive pour de l'argent, par exemple celui-là, qui trouvait mauvais que tu cherchasses une place qui te laissât beaucoup de temps pour penser et travailler, et qui se citait pour exemple, lui qui, disait-il, avait accepté dans sa jeunesse une place qui ne lui laissait qu'une heure libre par jour, et qui trouvait que c'était beaucoup. — Méprise aussi ces jeunes écervelés qui se croient du génie parce qu'ils ne veulent rien faire, et qui te regardaient en pitié, toi, pauvre pion de pension. Je suis sûr qu'ils feraient à ta vue, s'il leur venait à l'esprit de se comparer à toi, une éloquante protestation. Et s'ils connaissaient M. Crouzet, que ne diraient-ils pas? Ils te traiteraient de bas et d'avili, de souffrir tout cela *sans rien dire*. Et moi, je prétends que je serais un sot, si je disais quelque chose. Allons! allons! un jour viendra où les Chatterton ne seront rien, seront *immoralement pauvres*, obligés pour vivre d'avoir recours à l'immoral, pour n'avoir pas voulu employer le permis, où surtout ils ne seront rien dans l'estime et la science, et où toi tu seras dans les idéaux.

O Dieu! ô Dieu! que de consolations tu réserves à ceux qui souffrent pour toi! Oui, c'est pour toi que je souffre. Ah! si j'avais voulu, je serais là-bas aux Carmes, choyé, le premier en tout et partout, plein d'espérances. Eh bien non! je suis ici au dernier degré de l'échelle sociale, tracassé par un vrai tyran, jouet

de ses caprices, n'importe. C'est pour ma conscience. *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei; tu es qui restitues hæreditatem meam mihi !*



Ah! que je voudrais être accoutumé au *mécanisme* du vers pour faire une petite ode-élégie à l'hirondelle qui a son nid là-bas, en Bretagne, auprès de la fenêtre de maman, qui, en couvant ses petits, voit ma mère triste de n'avoir pas les siens, qui est témoin de tout ce qu'elle se dit et de tout ce qu'elle fait! Ah! reste, reste, petit oiseau, ne quitte pas cette douce et tranquille demeure! Ne viens pas à Paris. Oh! qu'il est joli d'être hirondelle! On s'accroche au monde, sans y rien entendre, on est en *contubernium* avec lui sans entrer dans ses finesses et ses ruses. Comme ces oiseaux qui ont leurs nids sous les toits et dans les cheminées des Tuileries. C'est poétique! Mais ma petite hirondelle est de la famille. Maman l'aimait si fort, s'intéressait à toutes les particularités du nid — qui sait si quelque petit méchant ne le lui aura pas enlevé? Ah! pauvre mère!



Oh! j'ai vu ce soir un rêve idéal dont mon âme est encore suavement remplie. J'ai rêvé que Jésus de retour parmi les hommes avait été de nouveau condamné à mort et qu'il allait être exécuté dans nos formes, et j'étais là. Tout était représenté avec une incroyable expressivité. De hauts magistrats arrivent en grands costumes, et trait caractéristique, des enfants, en costume militaire à côté d'eux, comme qui dirait leurs fils, brandissant leur épée de joie de ce qui allait se passer (trait fort psychologique de l'enfant qui se monte d'enthousiasme sur les traces de son père). Puis paraissait la victime entourée de gardes. Oh! quel sentiment j'éprouvai alors, et, en vérité, un sentiment en songe ou non, est toujours vrai; *la perception est fausse en songe, le sentiment jamais*, et c'est ce qui fait qu'en se réveillant, on en est encore tout frappé.

Oh! que je l'aimais! La musique militaire surtout m'exas-

pérait. Tous se taisaient : je m'élance ; je parle pour lui ; les uns riaient, les autres étaient sérieux. Je me rappelle quelques phrases de mon discours. Je parlai de sa jeunesse, de son air pur et doux ; la fin surtout m'est demeurée. J'allais commencer ma phrase qui cherchât à exprimer la force du sentiment que j'éprouvais, mais désespérant de la rendre, je l'interrompis tout à coup par ces mots : « Mais on ne me croira pas », dits d'un air froid et concentré, et je rentrai dans mon rang. Le condamné devint tantôt Guyomar (1), tantôt un jeune homme pur et céleste, condamné pour avoir violé une loi qu'il ignorait, presque pour de pures formalités en un mot. (Il est remarquable qu'en songe, il n'y a aucune identité de personnes, et que la même joue simultanément plusieurs rôles.) Même sentiment, je le défendis encore, et cette fois le condamné était avec le prêtre à côté de moi. Quand le moment fut arrivé, le prêtre me fit agenouiller avec lui et le condamné pour prier. Oh ! je priai bien cette fois. Je l'embrassai, nous étions comme deux frères, je lui dis tout bas qu'il demandât à Dieu pour moi la foi que j'avais perdue.

Je souhaitais qu'il m'aimât. Ici tout se confondit. Tout ce qui suivit pourtant s'y refléta. Je voyais un monastère qui lui avait servi de prison, un festin funèbre de ses amis ; moi seul j'en étais exclu, ce qui m'affligeait beaucoup. Puis je fus reçu, et on m'appela son ami, ce qui me ravit. Ayant eu occasion de passer devant un miroir, je me vis et je me trouvai d'une beauté angélique, depuis que je l'avais défendu. Enfin une foule de circonstances dont toutes étaient prodigieusement expressives du touchant et du pur. J'en suis embaumé, je ne rêve plus qu'idéaux dans ce genre ; je rêve que l'occasion se présente de défendre quelque type analogue, je suppose qu'on m'objecte qu'il représente une forme arriérée puisqu'il est condamné par le présent : « Et les bourreaux de Jésus-Christ représentaient-ils donc une forme plus avancée quand au nom de la superstition et de haines sacerdotales, ils immolèrent le plus pur des philosophes, le plus céleste des moralistes... » Ma péroraison : O mon fils, je t'ai défendu. Mais je te souhaite de mourir.

(1) Un ami d'Ernest Renan mort quelques années auparavant.

Il ne manque plus que cela pour couronner ton idéal, va, complète ta beauté par ce dernier trait... Ah! que ne m'est-il donné de te suivre; mais ma vie n'est pas assez pure pour mériter une telle fin... » Enfin je continuai, tout éveillé, le sentiment si fort et si persistant de mon rêve.

Une chose qui me perce le cœur, et à laquelle je ne fis hier (1) presque aucune attention. Je fus amené par *les nécessités de phrases de la conversation* (car j'ai dit souvent que n'ayant pas l'habitude de la conversation solennelle bien familière, je suis souvent forcé, pour ne pas me trouver embarrassé, de dire le contraire de ce que je sens, et qu'ainsi le cœur me fait mal, comme si j'avais renié mon idéal, et comme si je ne pouvais plus désormais professer ce que j'ai renié, j'ai d'ailleurs un invincible penchant à conformer ma pensée intérieure à ce que j'ai été amené à professer extérieurement, et souvent j'ai à lutter contre cela) à dire que j'avais lu le docteur Strauss, et un tour que je donnai malgré moi, avec l'intention de le corriger, lorsqu'elle m'échappa, sembla dire que j'acceptais sa critique. O Jésus, non, aurais-je pu te renier? Oh! mon cœur en est navré. Il me faut que tu aies vécu, et vécu dans l'idéal qu'on nous a laissé de [toi]. Cet idéal qui me ravit, ah! si ce n'était qu'un type! Non, il me faut pour t'aimer que tu aies été mon semblable, ayant comme moi un cœur de chair.

Oui, tu es mon frère, mon ami. Ah! qui aurais-je donc, si même au-delà de tes dix-huit siècles tu m'échappais? Où trouverais-je le pur désintéressé, l'amour chaste qui m'échappe en ce monde, qui par moments me semble un affreux désert de bêtes naturellement féroces, adoucies seulement par l'empire des conventions qu'elles acceptent? Oui, en ce moment, je respire un idéal tout pur, je voudrais quelqu'un à côté de moi pour m'aimer, Guyomar par exemple. Mon Dieu! pauvre ami, où es-tu donc? m'entends-tu, m'aimes-tu encore? Me pardonnes-tu? Oh! que ton parfum est doux! que ton visage pâle et languissant est aimable! Et toi, mon autre ami, qui reposes là-bas sur cette jolie colline, à l'ombre de la croix du cimetière et de l'église rustique! C'est

(1) Cette note a été évidemment reprise le lendemain.

la tombe du diacre. De là, tu vois Tréguier et ces lieux que je ne reverrai plus, et la maison de maman, et tous les dimanches, on va s'agenouiller sur ta tombe! Mon Dieu! tout cela est flétri pour moi! ce monde n'est qu'un barbouillage de badigeonneur. Rien de vrai, rien de céleste. Oh! que je te remercie, toi qui envoies les songes, de m'avoir réveillé par celui-ci. Autrefois on eût appelé cela une vision. Ah! je veux bien accepter le mot.

Durant la journée entière, je suis embaumé de ce rêve, je ne suis qu'à moitié de la terre. — Mon Dieu! je ne sais ce que je cherche, mais je cherche quelque chose. Ce jeune homme qui m'est apparu triste mais calme, pur et céleste, je le vois toujours me regardant avec cet air d'une tendresse concentrée, qui ne consent pas de suite à aimer, mais qui s'y montre tout disposé. Il me rappelle mes amis d'enfance, ces charmants types que je ne retrouve plus, Grainville, Guyomar, Liart, me regardant doucemnt et me serrant timidement la main, faibles de corps, faibles aussi d'âme, sentant vivement,compléments de mon acier par leur flexibilité doux et chastes. O Dieu! qu'à certains moments j'éprouve d'étranges sentiments, c'est de l'amour *sans objet*, un vase plein qui ne sait de quel côté déborder et dont la liqueur hésite, incertaine sur les lèvres. Idéal, idéal, que n'es-tu chair à mes côtés? Et on veut m'arracher Jésus! Et que m'importe qu'il ait vécu, s'il n'a pas vécu tel que le peint l'Evangile? O Dieu, romps donc ces cruelles lois de la nature, montre-moi malgré la mort un de ces types célestes qui ravissent mon âme sans la contenter. Autrefois les morts apparaissaient... Ou plutôt fais-moi mourir de suite si tu veux, afin que j'aille les voir et les embrasser. Oh! quel sentiment nouveau et pur vient de jaillir en mon âme en ce moment de délicieux transport; un goût suave de la mort, un hyménée, un baiser à ces chastes amis. Roses effeuillées que je ne sais comment réunir autour d'une tige commune, fleurs éparses auxquelles il ne manque qu'un fil pour former une ravissante guirlande! Plût à Dieu que j'eusse dix vies, pour en consacrer une à faire de tout cela une épopée, à en rattacher les feuilles éparses... Elle est dans mon cœur, mais dans ses formes vagues, et sans lien extérieur.

Une pensée vient de me faire sentir tout à l'heure l'horreur

qu'il y aurait à ce que l'homme ne fût pas immortel ! Supposez que Jésus-Christ *n'existe plus*, qu'il soit mort, et bien mort, dans toute la force du mot *mort*, qu'il n'y ait plus *rien* exactement, rien dans l'univers qui puisse s'appeler Jésus-Christ, que toutes les molécules qui le formaient se soient éparpillées et qu'il ne soit plus rien. J'ai fait l'expérience, j'ai voulu très fixement me figurer cela, et je vous jure que cela m'a été impossible. Ce serait une si effroyable contradiction que j'aimerais autant supposer que l'homme de boue égale l'homme de l'esprit. Ce serait un monstre. C'est le monde sans Dieu de Jean-Paul; car la parité des deux raisonnements est frappante, et je dirais volontiers comme Jean-Paul, que si jamais j'étais assez malheureux pour douter de mon immortalité, je penserais à Jésus, je me rappellerais cet effroyable recul que j'éprouvai en songeant qu'il n'était plus, et je dirais comme saint Paul : Il vit. Donc je vivrai. *Si Christus resurrexit*, etc.

J'ai éprouvé ce soir (plusieurs mois après), un rêve tout analogue, au moins quant à l'impression.

Une jeune fille simple et belle, à l'œil grand et noir, plein de sensibilité mais sans rien d'intellectuel, condamnée à mort pour rien, presque rien, qu'elle avait commis par simplicité (quelque chose de Marguerite de *Faust*), sans savoir. Je la voyais, je la connaissais beaucoup (c'était à certains moments une amie d'Henriette, Claire Brunot, mademoiselle Ulliac, par les métamorphoses ordinaires des songes). Elle était calme et résignée, d'une certaine résignation inexprimable, *venant de faiblesse et de passivité*. « Allons! je suis entre leurs mains, qu'ils fassent de moi ce qu'ils voudront. » (Manière extrêmement touchante de se poser vis-à-vis des hommes et de la souffrance, que j'ai souvent éprouvée. On se recueille, comme voué à toutes les douleurs et injustices, de telle sorte que désormais elles ne font plus d'impression, faiblesse qui n'a pas la force de réagir contre ce qui la fait souffrir.) Elle jouait presque avec l'instrument de supplice qui était là, elle en parlait, ainsi que des circonstances matérielles de sa mort, avec une inexprimable simplicité. Mais surtout cet air de souffrir et de se résigner par faiblesse et simplicité était singulièrement touchant. Ajoute que par son association vague à

mademoiselle Ulliac, etc., je lui supposais des antécédents moraux et beaux.

Voici pourquoi j'ai tant de difficulté à exprimer mes pensées intimes. C'est que j'entreprends d'exprimer ce qui n'est guère exprimable, *l'image* intérieure qui accompagne toute pensée et tout sentiment. — Car, remarquez-le, ce qui fait la facilité ou la difficulté des styles, ce n'est pas une qualité subjective de l'écrivain, mais bien la qualité objective de ce qu'il essaie d'exprimer; tentative d'exprimer le mystérieux, confus, obscur de l'âme, voilà ce qui rend difficile et obscur.



Il ne faut pas du tout que nous nous figurions l'état actuel du monde plus stable que celui qui a précédé. Au contraire, ces changements sont une induction de plus pour que ce qui a eu lieu se représente, et se représente avec une accélération nouvelle. — Par exemple, est-il impossible que, de même que l'univers tend vers l'unité, et le commerce mutuel, de même une relation s'établisse entre les différents mondes du système solaire, etc.? qu'on juge ce que deviendrait alors l'univers. Notre imagination peut-elle se le représenter? Comparons la société moderne à la société troglodyte et déclarons hardiment que la distance qui sépare l'une de l'autre se retrouvera bien plus grande encore entre l'actuel et l'état d'alors. Oh! que ce sera beau, brillant! (non que j'imagine que les misères n'y soient aussi en proportion.) — Il faudra prendre garde seulement que les astronomes qui feront le voyage ne se métamorphosent en satellites ou plutôt en comètes. — Ce serait quelque chose de fort gentil et de très conforme au goût antique, que M. Arago ainsi transformé en astre errant.



Les lignes tranchées ne valent rien. Par exemple, nos *aprioristes* disent nettement : Homme, animal; l'homme a ceci, l'animal a cela; ce qui est à l'homme n'est pas à l'animal; ce qui est à l'animal n'est pas à l'homme. — Pauvreté! Le sentiment moral, par exemple, est en trace dans l'animal. Ah! cet œil triste et

morne, ce front obscurci et pensif cache quelque chose de confus, dans les nuages duquel il y a bien sûr quelques étincelles. C'est-à-dire que la nature est composée de grandes masses de couleur, formant des placards; sur ces grandes masses s'étend comme un réseau d'autres divisions, qui ne correspondent pas aux premières. Ces secondes marquent les facultés qui règnent également par masses sur certaines régions des espèces. Par exemple, les affections sympathiques, etc., s'étendent évidemment sur l'homme et l'animal, etc. Ce sont comme deux filets à mailles inégales, qu'on étendrait l'un sur l'autre, ou deux cartes de géographie qu'on superposerait.



La France s'ennuie, a-t-on dit. Oui, c'est très vrai. Mais pourquoi? Je ne m'ennuie jamais, moi, je souffre souvent, mais m'ennuyer, jamais.



Ces caractères austères, probes, sévères, mais sans fleur de beau, d'intelligence ou d'idéal moral, tels que ceux dont notre ancienne magistrature présente tant de types, me déplaisent. Car ils ne sont que négatifs. Deux choses imposées à l'homme : 1° être probe, condition *sine qua non*, mais qui seule n'est rien; 2° être beau, pur, idéal, refléter Dieu par tous les côtés. Or ces Catons froids et mats n'ont rien de beau ni d'élevé. — Il aura pu se faire qu'à une époque cela ait suffi; mais absolument parlant, cela ne peut suffire. Il faut, pour être vraiment homme, de la poésie, du vivant, du flexible, du céleste, de l'amour.



Non, ces feuilles ne contiennent pas la plus belle partie de moi-même, celle qui s'enflamme, s'idéalise, à la pensée de certaines choses, de ma douce, faible, et pensive enfance, par exemple. Oh! alors j'éprouve des sentiments qui dépassent toute expression, et je n'essaie pas de leur en donner.

ERNEST RENAN.

Créons un budget de la Paix

La France, l'Angleterre et la Conférence de la Haye

Si la seconde Conférence de La Haye se réunit en juillet, elle sera vraisemblablement plus largement représentative que celle de 1899. Cette fois, toutes les républiques sud-américaines y assisteront. Il y a sept ans, les Etats-Unis et le Mexique étaient les seuls gouvernements du Nouveau Monde ayant envoyé des délégués dans la capitale néerlandaise. La présence des représentants du Chili et de l'Argentine, les deux seules puissances qui aient réalisé le désarmement mutuel, ne pourra manquer d'ajouter à l'intérêt et à l'utilité de la Conférence.

Mais, hélas! la question des armements, qui était la première à l'ordre du jour en 1899, est maintenant exclue en termes exprès du programme de la prochaine Conférence. Le nouveau Parlement de Man, l'assemblée la plus représentative qu'il y ait au monde, voit s'interdire même la discussion de la question que l'empereur Nicolas II, en 1898, soumettait d'une manière urgente à l'attention d'une civilisation menacée de ruine par ses propres armements. Dans cette interdiction, nous voyons les fâcheux résultats des guerres que les puissances signataires de la convention de La Haye ont entreprises en Afrique et en Asie. Le tsar idéaliste lui-même abandonne comme une utopie le rêve de la paix universelle et ferme, en soupirant, la porte de l'espérance sur l'humanité. Et ce n'est pas seulement la paix universelle qui ne peut être atteinte. Nous ne pouvons pas même nous risquer à réduire du poids d'une plume le fardeau écrasant de nos armements militaires et de notre marine. Cette impuissance est d'autant plus écœurante que, dans l'acte final de la Conférence de 1899, nous trouvons la plus solennelle affirmation de la néces-

sité de réduire les armements. C'est à l'unanimité qu'a été adoptée la déclaration suivante :

« La Conférence estime que la limitation des charges militaires qui pèsent actuellement sur le monde est grandement désirable pour l'accroissement du bien-être matériel et moral de l'humanité. »

Pour insister davantage sur ce point, la Conférence prit ensuite, sans qu'il y eût une seule voix contre, la résolution suivante :

« *4e vœu.* — La conférence émet le vœu que les gouvernements, tenant compte des propositions faites dans la Conférence, mettent à l'étude la possibilité d'une entente concernant la liquidation des forces armées de terre et de mer et les budgets de guerre. »

Cette pieuse aspiration a été ignorée de toutes les puissances qui y ont donné leur adhésion. Aucune étude n'a été faite par aucun des gouvernements relativement à une semblable possibilité. Leurs études ont porté sur d'autres sujets, notamment sur la possibilité de pousser à l'extrême la rivalité des armements progressifs.

I

La guerre en Hausse.

On ne peut s'empêcher de commenter mélancoliquement la vanité des attentes humaines lorsque l'on considère que dans les sept années écoulées depuis la Conférence réunie à La Haye pour discuter la proposition de « suspension » émanée du tsar, le budget naval et militaire s'est partout accru plus rapidement qu'en aucune période analogue de l'histoire du monde. Si, pour ne citer qu'un exemple, le gouvernement britannique avait agi conformément à son dévouement hautement exprimé à la cause de l'arbitrage et avait accepté l'appel des Boers au Tribunal de La Haye pour régler le différend africain, il n'y aurait pas eu de guerre des Boers et l'Angleterre aurait économisé un excédent de dépenses de 250 millions de livres sterling (6 milliards 250 millions) qui ont grevé son budget normal naval et militaire. Si la Conférence avait adopté la proposition de « suspension » faite par le tsar et si l'Angleterre s'y était conformée, la nation anglaise aurait économisé une aggravation de son budget militaire et normal de près de 28 millions de livres sterling (700 millions de francs) par an. Les armements de l'Europe, devant lesquels s'effarait l'imagination du tsar en 1888, sont

aujourd'hui bien autrement effarants. Le fardeau est devenu bien plus écrasant pour les peuples. Et cependant le même souverain qui avertissait alors l'humanité que les armements de 1888, bien plus légers, menaçaient le monde d'une catastrophe où la civilisation elle-même pouvait périr, ferme maintenant tristement à la barre et au verrou les portes jusqu'à la simple discussion du désir de prévenir la catastrophe.

La prochaine Conférence n'est pas convoquée pour discuter la réduction des armements et les moyens d'éviter la guerre. Elle n'aura à s'occuper que des propositions de régularisation des droits de guerre, de la définition de la contrebande, des droits et privilèges des neutres. La guerre est considérée comme inévitable. Elle fait partie des éternelles obligations des nations. Et comme la guerre permanente est un postulat, tout ce que l'on peut faire, c'est de déterminer ses limites et d'assurer aux combattants une libre arène où ils pourront vider leurs querelles. Ce postulat admis, l'objet de la Conférence ne peut soulever d'objection. Mais en dehors du cercle étroit des jurisconsultes internationaux, elle n'excitera point d'intérêt, ne provoquera point d'enthousiasme. Il n'y aura derrière cette Conférence aucun vestige du sentiment populaire qui trouve son expression dans la croisade pacifique de 1898-1899. Ses débats seront conduits par des hommes experts, versés dans les connaissances techniques de leurs professions respectives. Les séances seront suivies avec un intérêt languissant par toutes les nations du monde et seront presque entièrement ignorées des masses de l'humanité.

C'est un malheur. La réunion en une même assemblée de représentants de tous les gouvernements du globe offre à l'humanité une occasion qui ne devrait pas être sacrifiée uniquement aux questions de la simple contrebande et du bombardement. Les conférences préludent, comme font des précurseurs, au Parlement du monde. Ceux qui s'y rencontrent sont les pionniers du Congrès des Etats-Unis du monde civilisé. Ils manqueraient misérablement à leur devoir s'ils ne faisaient pas en avant un pas bien défini, quelque léger qu'il soit, vers l'idéal de l'Etat mondial.

II

Un nouveau moyen de combattre la guerre.

Puisque l'attaque directe contre les armements a été interdite, nous devons les prendre de flanc. Au lieu de proposer de réduire les dépenses des armées et des flottes au moyen desquelles les

gouvernements essaient aujourd'hui d'empêcher les préjugés, les haines et les rivalités des nations déchaînant entre elles la guerre, la nouvelle Conférence fera bien de concentrer son attention sur la recherche des moyens propres à faire cesser effectivement ces préjugés, haines et rivalités de nation à nation. Il y aurait moins de nécessité de dépenser autant qu'on le fait pour notre service de pompiers, si nous pouvions verser une quantité abondante d'eau sur les matières inflammables et explosives au milieu desquelles nous vivons. Ce sujet n'est pas exclu du programme de la Conférence. Au contraire, il peut être regardé comme y ayant été inclus implicitement, grâce au passage de la circulaire russe qui mentionne, parmi les questions à soumettre à la Conférence, l'amélioration ou l'amendement de la procédure prescrite par la convention de 1899. Pour l'efficacité du tribunal supérieur, il importe moins d'arriver à une disposition générale d'y avoir recours, qu'à une modification quelconque dans les règlements de la Cour. Et c'est précisément sur ce point, sur l'accroissement des dispositions à recourir à l'arbitrage plutôt qu'à la guerre, que l'attention de la Conférence peut être dirigée le plus profitablement.

Quand l'abbé de Saint-Pierre, au commencement du XVIIIe siècle, soumit son « Projet de paix universelle » aux souverains et aux hommes d'Etat de l'Europe, il obtint une réponse aussi fraîche que celle qui refroidit l'ardeur pacifique de Nicolas II. Le cardinal Fleury lui dit, en manière de consolation : « Vous avez oublié, monsieur, une condition préalable dont doivent dépendre vos cinq articles. Vous devez commencer par envoyer des missionnaires pour préparer les cœurs et les esprits des souverains contractants. » Ce que le bon abbé de Saint-Pierre avait oublié en 1716, les pacifiques l'oublièrent à la fin du XIXe siècle. « La préparation des cœurs et des esprits » des peuples doit être prise en mains par les gouvernements, s'ils veulent sérieusement réduire le poids cruel et écrasant des armements.

C'est sur ce point que les deux grandes puissances occidentales, maintenant si heureusement unies dans une entente cordiale, garantie du présent et promesse de paix dans l'avenir, peuvent profitablement fixer leur attention. La question qu'elles ont à discuter entre elles et ensuite avec les puissances signataires, c'est de savoir si la tâche de faire l'éducation de l'opinion publique et de provoquer les sentiments d'amitié entre les nations peut être laissée plus longtemps aux efforts plus ou moins aptes, irréguliers et faibles d'individualités isolées ou d'associations humanitaires, ou si, au contraire, elle ne doit pas être assumée et

résolument accomplie comme l'un des facteurs les plus importants et les plus utiles de l'activité de l'Etat. Cette suggestion pourra surprendre par sa nouveauté. Mais, après un moment de réflexion, la proposition paraîtra une des vérités acquises les plus évidentes. Dans ces conflagrations internationales comme dans les incendies qui éclatent dans les villes les mieux administrées, tout le succès dépend de la promptitude de l'action avant que les étincelles qui couvent n'aient pris flamme. Aujourd'hui, les gouvernements semblent croire que leur rôle ne doit commencer que lorsque les incendiaires, attisant les passions nationales, en ont fait naître un embrasement. On regarde comme impossible ou interdit de s'en prendre aux incendiaires, en d'autres, termes, de réagir par tous les moyens dont on dispose contre ceux qui, pour un motif quelconque, poursuivent la tâche qu'ils se sont donnée d'exciter les inimitiés internationales. C'est une croyance conventionnelle que la nouvelle Conférence de La Haye doit détruire ; les gouvernements ne doivent pas plus longtemps demeurer paralysés, comme un oiseau fasciné par l'œil du serpent qui s'approche, pendant que la propagande belliqueuse antisociale, antihumaine du chauvinisme allume parmi la populace excitable des passions qui ne peuvent conduire qu'à la guerre. En d'autres termes, l'établissement de l'amitié internationale et la collaboration active à la propagande en faveur de la paix et de l'arbitrage, doivent s'ajouter désormais aux devoirs des gouvernements civilisés envers l'humanité et la civilisation. C'est cette tâche suprême qui incombe à la prochaine conférence de La Haye.

« J'avoue que j'ai la passion de souhaiter ardemment que l'honneur de proposer et de réaliser un si grand et si bon dessein revienne à l'Angleterre, parmi toutes les nations d'Europe. » Ces paroles sont de William Penn, le grand quaker, fondateur de l'Etat de Pensylvanie. Il les écrivit lors de la publication de son Essai sur « la paix présente et future de l'Europe par l'établissement d'une Diète européenne, d'un Parlement ou des Etats d'Europe ». Et c'est ce que je répète aujourd'hui en formulant ma proposition qui, si elle était acceptée, poserait les vastes et profondes assises de cette Diète européenne, de ce Parlement ou de ces Etats du monde. Je désire passionnément que mon propre pays, qui a péché plus que toutes les autres nations sous ce rapport, ait l'occasion de réparer en quelque manière ses nombreux torts en prenant à la Conférence de La Haye l'initiative d'un si « grand et bon dessein » qui serait de faire accepter définitivement l'œuvre laissée jusqu'ici aux Associations de la Paix et de la faire considérer comme l'une des tâches les plus importantes à

entreprendre avec l'autorité de l'Etat, à conduire avec son intelligence, à seconder avec ses revenus.

Quand je dis que la Grande-Bretagne a péché plus que toutes les autres nations sous ce rapport, je m'exprime ainsi parce qu'elle a été le champion le plus avancé de l'arbitrage dans la Conférence de 1899 et qu'elle fut aussi la première à précipiter la guerre en refusant l'arbitrage quand l'encre de sa signature apposée à la convention de La Haye était à peine sèche. Je m'exprime ainsi parce que, après avoir montré le plus grand zèle en faveur de la réduction des armements en 1899, l'Angleterre les a accrus plus qu'aucune autre puissance d'année en année, jusqu'en 1905. Et je parle ainsi, enfin, parce qu'il n'y a pas d'autre nation qui, étant exempte de la lourde responsabilité du service militaire universel, se livre aussi constamment, aussi inconsidérément, aux provocations incendiaires pour fomenter les animosités entre nations.

III

Le salut par l'Angleterre ressuscitée.

On me demandera comment je puis espérer que l'Angleterre qui a péché si grièvement veuille prendre l'initiative de proposer ce « grand et bon dessein » de faire accepter par les gouvernements le devoir de favoriser la bonne entente et de propager l'amour de la paix parmi leurs sujets? A cela je réponds que je n'aurais pas osé compter sur une aussi intelligente initiative de la part de l'Angleterre s'il n'y avait eu les résultats surprenants, quoique jusqu'ici encore faiblement effectifs, des dernières élections générales dans la Grande-Bretagne. Il n'est pas exagéré de dire que les élections générales de janvier ont été surtout une révolution pacifique. A aucune époque dans l'histoire d'Angleterre, la nation n'avait balayé ainsi du pouvoir en les livrant à leur impuissance sans merci et à leur complet discrédit les hommes qui l'avaient mal gouvernée. Les ministres qui firent la guerre des Boers et qui ont presque doublé les dépenses militaires et navales du pays ont été rejetés dans l'obscurité sous des clameurs d'exécration nationale telles qu'on n'en avait jamais entendu de pareilles de nos jours. La nouvelle Chambre des Communes offre beaucoup de caractères d'une assemblée révolutionnaire. Elle est pleine d'hommes jeunes, d'hommes nouveaux, d'hommes enthousiastes et résolus, d'hommes de foi et d'action. Le vieux parti unioniste, à qui l'empire britannique doit tant d'années désastreuses de guerre et de malheur, ne compte plus dans l'une des

Chambres que 156 membres sur 670. La grande majorité élue pour appuyer Sir Henry Campbell Bannerman est impatiente, sans relâche, passionnée dans son dévouement à la paix et son horreur de la guerre. Elle représente le rebondissement de la conscience nationale et du cœur national contre la longue domination du jingoïsme cynique. Une Chambre des Communes comme celle que l'on a maintenant, et qui est si bien en harmonie avec ceux qui plaident pour la fraternité des nations et la solidarité de l'humanité, permet d'espérer que l'on agira promptement et efficacement dans le sens de la paix.

Nous ne sommes pas réduits simplement à des hypothèses sur ce qui peut être fait avec une Chambre des Communes ainsi constituée dont le dévouement enthousiaste à son chef n'a été modéré que par le regret de ne pas avoir vu déjà opérer une réduction importante dans le budget militaire. Mais la seule raison qui a fait ajourner cette réduction, c'est que le gouvernement britannique était décidé à éviter tout ce qui aurait pu paraître affaiblir son appui de la France à un moment critique des affaires d'Europe. Quant aux intentions et à la bonne volonté du gouvernement et de la Chambre, elles ne sauraient être mises aucunement en doute.

Dans son manifeste aux électeurs anglais en décembre 1905, Sir Henry Campbell Bannerman déclarait « qu'il ne pouvait y avoir de plus noble rôle pour ce grand pays que celui de se placer, au moment convenable, à la tête de la Ligue de la Paix, qui pouvait réaliser la grande œuvre d'adapter les armements du monde aux conditions nouvelles et plus heureuses établies par la Conférence de La Haye ». Tant que la Conférence d'Algésiras n'avait pas pris fin heureusement, il était impossible pour Sir Henry Campbell Bannerman de faire aucun pas décisif dans ce sens. Maintenant que l'horizon européen s'est rasséréné et que les gouverenements se préparent à la seconde Conférence de La Haye, le moment est favorable pour entrer dans une voie de politique active qui, on peut l'espérer, aboutira à la formation de cette Ligue de la Paix pouvant seule offrir l'espoir d'une réduction du fardeau actuel si écrasant des armements.

Le gouvernement unioniste, qui vient de disparaître après avoir fait la guerre du Sud-Afrique, soutint une politique de guerre commerciale sous couleur de droits préférentiels contre toutes les nations; et à la fin de sa carrière fit voter la loi *(alien's act)* qui fait regarder comme un criminel possible ou comme un indigent tout étranger visitant la Grande-Bretagne. Le nouveau gouvernement, présidé par Sir Henry Campbell Bannerman, a été

élu pour mettre en échec et supprimer cette politique de son prédécesseur, belliqueux, protectionniste et hostile à l'étranger. Il rendra aux Boers l'autonomie responsable; il est décidé à maintenir la politique de libre-échange avec tous les pays et dans ses relations avec l'étranger, au lieu de le regarder avec suspicion et défiance, il cherche à faire ressortir par des mesures pratiques son désir d'accueillir les visiteurs étrangers comme des amis et des hôtes.

C'est donc de ce gouvernement que nous pouvons espérer qu'il prendra l'initiative de proposer le premier et le plus important de tous les articles de la nouvelle convention de La Haye. Mais il y aura un amer désappointement et un vif chagrin du côté anglais de la Manche si, en faisant cette proposition, le gouvernement britannique n'est pas secondé cordialement et loyalement par le gouvernement français. Il est impossible de croire qu'un cabinet qui a pour ministre des affaires étrangères un Léon Bourgeois dont la haute valeur comme homme d'Etat international se signala avec tant de distinction à La Haye en 1899, puisse ne pas seconder avec enthousiasme une semblable proposition.

Si cette supposition est correcte, la proposition anglo-française à soumettre à la Conférence sera sans doute conçue comme suit :

> En vue d'éviter autant que possible de recourir à la force dans les relations internationales, les puissances signataires consentent à recommander à leurs Parlements de consacrer chaque année une somme, s'élevant à un pourcentage déterminé, soit un dixième d'un pour cent de leurs dépenses militaires et navales, au *Budget de la Paix* pour établir des relations amicales et fraternelles entre les peuples.

IV

Comment modifier l'esprit public.

L'effet pratique de cette résolution, si elle était adoptée par la Conférence, serait de créer un principe auquel toutes les puissances signataires seraient moralement tenues de se conformer. Le chiffre de ce pourcentage importe peu. Le point essentiel, c'est que pour chaque millier de francs dépensés en armements, on consente à s'imposer un supplément de contribution d'un franc ou de dix sous qui serait employé à l'apaisement des animosités internationales. Pour la première année, cela greverait l'Angle-

terre d'une dépense additionnelle de 66 000 livres sterling, soit 1 650 000 de francs. Mais il est absolument certain que la simple annonce de cette politique, en rendant les dispositions moins tendues, permettrait à l'armée et à la marine d'effectuer une réduction beaucoup plus grande que celle que nous venons d'indiquer.

Les armements dépendent de la politique. Et la première condition pour obtenir une réduction générale des armements, c'est de modérer la chaleur de l'esprit public qui fait qu'on les tolère. Il en résulte que l'adoption d'une politique active de paix aurait mutuellement et certainement pour conséquence d'abord de déterminer un arrêt de dépenses et ensuite d'opérer une diminution du budget militaire et naval. Le problème changerait complètement d'aspect si, à La Haye, les gouvernements s'accordaient à affecter une somme annuelle déterminée à la mise en pratique de la maxime de Cobden, que « le meilleur moyen de faire prévaloir la paix, c'est d'avoir le maximum d'intercommunications entre les peuples et le minimum de frottement entre leurs gouvernements ».

La première objection que l'on pourra faire à la proposition de faire de l'adoption d'un budget de la paix un objet d'action internationale à la conférence de La Haye a trait au droit constitutionnel. On pourra arguer qu'aucun pouvoir exécutif ne pourra imposer à l'Etat une dépense qui n'aura pas été approuvée par les mandataires des contribuables. Mais cette objection est sans importance, car elle peut être tournée en faisant la déclaration dans la forme indiquée plus haut. Celle-ci, on le remarquera, n'oblige pas les gouvernements à établir un budget de la paix sur les bases d'une allocation annuelle, mais les engage simplement à recommander une allocation de ce genre à leurs parlements respectifs. Si cette théorie constitutionnelle devait être interprétée dans ce sens extrême, les Etats-Unis ne pourraient jamais prendre part à aucun congrès international, car le pouvoir de faire des traités appartient au Sénat et chaque acte du pouvoir exécutif, en ce qui concerne l'action internationale, est toujours accueilli *ad referendum*.

Une seconde objection pourra se faire en relevant qu'il n'y a pas de précédents et qu'une proposition de cette nature dérangerait le système adopté pour établir les comptes budgétaires. A cela l'on peut répondre que tout pas en avant est nécessairement une étape dans l'inconnu. Si l'on ne tente jamais rien que ce qui a été fait auparavant, l'humanité est condamnée à l'éternelle immobilité. Il suffit de dire que cette proposition dérive naturel-

lement et logiquement de tout ce qui a été réalisé dans le passé. C'est le point culminant d'une série de marches ayant toutes la même direction. Quant à la difficulté de mettre la proposition dont il s'agit en harmonie avec le système budgétaire existant, l'objection ne saurait guère être prise en sérieuse considération. Déjà chaque année chaque puissance vote la petite somme nécessaire pour maintenir le tribunal international de La Haye. Nous avons là en germe le budget de la paix. Il y a aussi d'autres votes de fonds spéciaux et ordinaires pour les réceptions, missions particulières et autres objets analogues qui appartiennent proprement au Budget de la paix, quoiqu'il soit maintenant réparti entre les divers budgets administratifs. Personne ne propose de faire voter le dixième pour mille en une somme globale et de la mettre à la disposition d'un ministre ou d'un comité pour la manier à discrétion. Ce que l'on suggère, c'est que le ministère soit avisé d'avoir à établir spécifiquement un Budget de la paix, comprenant les détails des prévisions de dépenses d'une somme n'excédant pas un dixième pour mille du budget de l'armée et de la marine, de manière à en déposer le projet aux Chambres selon le cours ordinaire. Ceci n'implique aucune ingérence dans les méthodes reconnues de l'administration financière des Etats constitutionnels.

V

L'hygiène préventive de la paix.

La troisième objection est celle qui touche au fond même de la question. Ceux qui s'opposent à ce pas en avant vers la réalisation des Etats du monde objectent qu'il est au-dessus des forces de l'Etat, *ultra vires*, de s'occuper lui-même de la propagande de la paix ou de l'établissement des relations amicales entre nations. Il est du devoir de l'Etat de préparer la guerre et s'il est contraint de la faire, il doit parer à l'attaque ennemie et protéger les intérêts menacés. Mais en ce qui concerne le Budget de la paix, avec l'extension des opérations qu'il implique, on n'en veut rien savoir. Toutes les entreprises de cette nature doivent être laissées à l'action spontanée des particuliers ou des associations. Ceux qui soutiennent cette théorie sont les proches parents du groupe maintenant presque complètement disparu des adversaires de la médecine préventive. Ces adeptes de l'école conservatrice soutenaient que les médecins n'ont rien à faire avec l'hygiène. Leur rôle devait être de faire ce qu'ils pouvaient pour

guérir les malades. Il en résulta que la science médicale s'occupa pendant des siècles presque exclusivement de combattre les effets de la folie sans chercher à faire disparaître les causes de la maladie : ce n'est qu'à la fin du siècle dernier que les médecins commencèrent à comprendre que se borner à bâtir des hôpitaux et à droguer les malades était entreprendre un travail de Sisyphe ou une tâche des Danaïdes.

Tous les grands succès de la science médicale dans la campagne engagée contre la maladie ont été obtenus dans le domaine de la médecine préventive. Drainer les marais qui produisent la malaria est faire plus pour l'humanité que construire une douzaine d'hôpitaux destinés à recevoir ses victimes, et une entente cordiale pour la sauvegarde de la paix est préférable à trois corps d'armée. Il est temps de reconnaître que le vieil adage « Prévenir vaut mieux que guérir » doit s'appliquer non seulement dans la guerre à la maladie, mais dans la guerre à la guerre, considérée par chaque gouvernement comme le premier objet de son existence.

La quatrième objection est celle de l'économiste à courte vue qui s'oppose à toute augmentation, si faible soit-elle, du budget national des dépenses. Cette objection, quoique naturelle, est mesquine. La proposition de créer un modeste budget de la paix pourrait, pour la première ou la seconde année, entraîner l'addition d'un franc à chaque millier de francs dépensé maintenant pour la guerre. Mais il est absolument certain que la dépense de ce franc unique aurait pour conséquence directe et presque automatique la réduction de 1 000 francs à 900, à 800 et ainsi de suite en tendant vers un dernier minimum si l'entente cordiale devenait générale. En se plaçant au point de vue de l'économiste, le Budget de la paix n'est pas seulement un admirable placement, c'est le seul placement convenable qui puisse produire plus de cent pour cent de bénéfice par la réduction qu'il rendrait possible sur le budget de la guerre.

La cinquième et dernière objection dont j'aie à m'occuper est que si même l'on votait l'argent, personne ne sait comment il serait dépensé sagement et utilement. Or, bien loin d'en être ainsi, la seule difficulté que rencontreraient les gouvernements serait d'avoir à choisir entre les innombrables méthodes excellentes qui s'offriraient à leur attention. Le fait que tout le monde peut soulever cette objection est une preuve du peu d'étude sérieuse du sujet qu'a faite celui qui la met en avant.

VI

Vers la réalisation.

Une fois la conception fondamentale admise d'une politique de paix préventive disposant d'un modeste Budget de paix fixé à un dixième pour mille du budget de la guerre, tout le reste en découle presque évidemment.

La première chose à faire est de créer une commission, un conseil avec son organisation générale pour diriger cette campagne de la paix. En Angleterre, nous avons le Conseil de la défense impériale contre l'attaque étrangère, présidé par le premier ministre. Nous avons maintenant à constituer un Conseil analogue sous la même présidence pour établir entre les peuples du monde des bonnes relations de nature à réduire au minimum possible l'attaque étrangère. Plus le Conseil de la paix montrera d'activité, moins le Conseil de la défense aura à faire. De même qu'un sage système d'hygiène implique des hôpitaux, de même une vigoureuse politique préventive impliquera des casernes.

L'état-major des bureaux de la guerre ou le Conseil de la Défense impériale regardent nécessairement toutes les autres nations comme des ennemis possibles. Ils n'ont qu'une pensée, c'est de se préparer contre les attaques qui pourraient se produire à une époque future quelconque par ceux qui sont aujourd'hui dans les meilleurs termes de cordialité. Chaque nation, même la plus amie, n'a toujours été à leurs yeux qu'un ennemi en perspective. Quel autre calcul pourrait moins contribuer à favoriser les relations amicales et l'entente cordiale générale que la persistance constante d'une semblable tournure d'esprit? Il se peut que cette attitude soit nécessaire, mais elle ne devrait pas pouvoir prédominer comme il arrive aujourd'hui.

Pour donner à la paix une chance heureuse, l'Etat ne doit pas s'appliquer plus longtemps à considérer les nations étrangères uniquement comme des ennemis possibles sur le terrain de la guerre et des rivaux dangereux dans le commerce. Il doit créer un Conseil sous les plus hauts patronages dont la seule préoccupation serait de regarder les nations étrangères comme des amis possibles et des alliés en perspective. Cela est tellement évident qu'il semble absurde d'insister sur un pareil truisme. Mais malheureusement ce truisme est ignoré de chacune des nations du monde. Pour elles un voisin est toujours au préalable un ennemi en puissance. On ne le voit que sous ce jour et, tôt ou tard, on le

traite de telle manière qu'il répond dans les pires conditions à l'attente. Mais on perd de vue qu'au lieu de justifier cette fausse conception, cette situation n'est que le résultat direct de la politique dictée par l'attitude persistante de défiance.

Le Conseil de la paix de chaque nation administrerait le Budget de la paix conformément à la conception propre de son devoir et de ses intérêts, et dans chaque pays, l'allocation du fonds correspondrait nécessairement aux circonstances locales. Mais ce principe fondamental serait le même, à savoir : comment pouvons-nous dépenser cet argent de manière à faire que nos relations avec nos voisins ne soient pas celles d'ennemis en perspective, mais d'amis constants? A cette question, la réponse est double. Si nous voulons être traités amicalement, nous devons agir amicalement, ce qui, tout en paraissant très simple, implique un changement complet de notre politique extérieure actuelle; et, secondement, si nous vou'ons favoriser l'extension de la fraternité internationale, nous devons nous montrer résolument et judicieusement opposés à toutes les manifestations dans notre pays des passions chauvines et pseudo-patriotiques, et des préjugés, des haines qui s'y rattachent. Réduite à ses termes les plus simples, cette conduite oblige le Conseil de la paix à employer le Budget de la paix au profit de l'hospitalité nationale et de la propagande pacifique.

Dans cette discussion de la méthode pratique d'administrer le Budget de la paix, qu'on me permette de parler en Anglais de ce que je voudrais voir faire en Angleterre, en premier lieu au point de vue de l'hospitalité, en second lieu au point de vue de la propagande.

VII

Ce que j'aurais fait comme Anglais.

Tout d'abord, il me semble que la manière de traiter les étrangers quand ils arrivent dans nos ports apparaît comme un reste de barbarie. Le seul représentant du gouvernement anglais que rencontre le visiteur étranger quand il débarque chez nous est un agent de la douane qui l'accueille comme un fraudeur possible et le somme de faire voir tous ses bagages. Au port d'entrée, il y a d'autres agents qui le mettent en observation pour s'assurer s'il est ou n'est pas un criminel ou un indigent Je crois que ces désagréments, en tant qu'ils sont inévitables, pourraient être réduits au minimum, surtout entre la France et l'Angleterre,

et qu'il devrait y avoir en outre dans chaque port un agent du gouvernement ayant pour devoir de fournir à l'étranger qui arrive dans le pays les mêmes facilités dont jouissent aujourd'hui les voyageurs qui ont pris leur ticket par l'entremise d'une agence de touristes. Si ce plan était sagement exécuté, nos hôtes étrangers trouveraient, pour se mettre à leur service, des agents parlant les langues étrangères et qui auraient pour devoir de réduire au minimum les ennuis qu'on éprouve toujours à voyager en étranger dans un pays étranger; il y aurait des interprètes qui aplaniraient les nombreuses petites contrariétés que rencontre le voyageur.

Je suis d'avis que l'on devrait établir au centre de Londres un grand Bureau international de renseignements et d'informations où tous les visiteurs étrangers d'une certaine position, députés, magistrats, conseillers municipaux, officiers de l'armée et de la marine, représentants des Unions industrielles ou commerciales, membres des congrès internationaux, membres des corps diplomatiques, journalistes, etc., seraient accueillis avec sympathie comme des hôtes de la nation. Ce serait un magnifique Bureau analogue à ceux qui existent déjà à Paris et dans beaucoup de villes de la Suisse. Chacun y trouverait toutes les facilités requises, interprètes, téléphones, cabinets de lecture, livres de référence, etc. Si ce projet se réalisait, le Bureau serait une annexe d'un Hôtel international des Congrès qui serait gratuitement à la disposition des conférences internationales se réunissant à Londres ; ce Bureau ou Hôtel international serait placé sous la direction d'un comité d'hospitalité ayant pour rôle de faciliter les introductions, etc., de toute manière pour rendre service à nos hôtes internationaux.

Dans East London, le quartier populaire de Londres, il y aurait une institution semblable qui serait un Bureau de travail au service des étrangers venant chercher de l'ouvrage en Angleterre. Ce serait également un centre d'informations digne de confiance et dont les registres mis à la disposition de ceux qui espèrent trouver à s'employer là où le marché est déjà encombré, leur permettraient de s'épargner la déception d'un voyage qui serait sans résultat.

Il y aurait de la sorte, dans la capitale de l'empire britannique, un microcosme de tout le reste du monde, une cité internationale dans Londres où les citoyens du monde se trouveraient chez eux.

Il est inutile d'entrer dans d'autres détails, mais il est évident que les innombrables facteurs de l'entente fraternelle utile se

conseilleraient mutuellement une fois l'idée acceptée que la nation regarde les représentants des autres nations comme des hôtes bienvenus, au lieu de les considérer comme des étrangers suspects excitant la défiance.

On encouragerait, par exemple, la réunion de Congrès internationaux sur tous les sujets où il est désirable que l'information de tous soit rendue accessible à chacun pour se guider. Les problèmes de la civilisation moderne sont communs à toutes les nations, mais jusqu'ici l'échange des leçons fournies par l'expérience avant de recourir à une législation nouvelle n'a jamais été considéré comme rentrant dans la sphère du gouvernement.

La pratique, si heureusement inaugurée l'année dernière, de l'échange de visites des membres des assemblées législatives, des conseils municipaux, des flottes navales, devrait être mise complètement en œuvre, de manière à tâcher de substituer une série de pique-nique internationaux à une politique de coups d'épingle internationaux.

C'est pour se conformer au principe de favoriser l'échange de communications entre les peuples, qu'il conviendrait de seconder le mouvement en faveur de l'introduction de la poste internationale à deux sous et de l'adoption de tous les moyens de transport international des colis postaux, etc. Ainsi, c'est peu de chose en réalité, mais ce serait un grand service à rendre à l'étranger que d'introduire le taxamètre à Londres.

VIII

Préparons la paix au lieu de semer la guerre.

J'arrive à la propagande.

Elle a été laissée jusqu'ici aux efforts plus ou moins ardents de quelques particuliers isolés, ayant le sens des intérêts du public, et qui, sans ressources financières, ont tâché en vain d'endiguer le flot tumultueux de l'agitation chauvine. Les souverains et les hommes d'Etat qui sont responsables du gouvernement des nations ont une idée plus exacte des incalculables dangers de guerre et des périls courus en excitant les passions de la populace; ils connaissent mieux ce qu'il faut faire que les inspirateurs irresponsables de la presse, à qui l'alimentation de querelles internationales offre tant de perspective d'une augmentation de tirage que beaucoup d'entre eux succombent à la tentation.

Il est nécessaire que les gouvernements assument comme un devoir de calmer les passions belliqueuses, remettent continuelle-

ment sous les yeux du public les terribles conséquences de la fomentation qui existe aujourd'hui des passions de jalousie, de haine et d'antipathie. On peut y arriver de plusieurs manières, soit par la presse, soit par l'affiche, soit par les conférenciers qui accepteraient la tâche aujourd'hui si négligée de faire l'éducation du public en ce qui concerne les principes fondamentaux de la paix, en lui faisant voir ce qu'il en coûte de vouloir substituer la haine internationale à la bonne intelligence internationale.

Actuellement l'Angleterre dépense 66 millions de livres sterling (1 milliard 650 millions de francs) par an pour son armée et sa marine sans autre résultat qu'au lieu d'employer les sommes disponibles aux réformes sociales, aux pensions de la vieillesse et autres mesures analogues, on les affecte à préparer des armements devenus un fardeau que la civilisation ne peut plus continuer à supporter. Mais vouloir réduire les armements tout en laissant subsister la fièvre des surexcitations attisées ne serait que mettre la charrue devant les bœufs. Commençons par faire baisser la température des esprits et nous pourrons espérer réduire les armements.

Il va de soi qu'on ne peut pas compter que la dépense pour la paix à raison d'un franc pour mille francs, mis à la disposition de la guerre, suffit pour permettre aux gouvernements d'éliminer de leurs rapports internationaux ces éléments de défiance, de rivalité et de jalousie qui créent tant de désastres dans le monde ; mais on peut croire cependant que la dépense de cette somme aurait, en empêchant le surchauffage des relations internationales, le même résultat bienfaisant qu'on obtient en lubrifiant avec de l'huile les rouages d'une machine à vapeur. Quelques sous d'huile judicieusement appliqués là où le frottement est le plus excessif préviennent le danger d'explosion; de même on peut supposer que le sage emploi de cette toute petite somme apaiserait en peu de temps d'une manière sensible l'état d'irritation et d'inflammation de l'esprit public qui fait que les querelles ou les discussions dégénèrent si facilement en guerres.

WILLIAM T. STEAD.

Plan d'une République

C'est toujours un événement littéraire que l'apparition d'un livre de Mme de Staël. Cet événement vient de se produire. M. John Viénot vient de publier *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France,* manuscrit inédit jusqu'à présent de la baronne de Staël.

Ce manuscrit était connu. M. Paul Gautier l'avait décrit et analysé d'abord dans un article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1899, puis dans son très beau livre *Mme de Staël et Napoléon.* M. Herriot en avait fait l'objet d'une « petite thèse » en Sorbonne (1904). M. Aulard l'avait vivement recommandé dans la *Revue de l'Histoire de la Révolution.* Enfin, il paraît avec une très substantielle et essentielle introduction de M. John Viénot, et avec de diligentes indications sur les remaniements de textes, sur les annotations, de la main de Benjamin Constant, que contient le manuscrit, etc.

L'histoire de cet ouvrage est curieuse et même piquante. C'est le 18 Brumaire qui en empêcha la publication, non point par interdiction, non point policièrement; mais parce qu'il en rendait la publication inutile, et parce que, le 18 Brumaire fait, Mme de Staël n'avait plus qu'à « mettre au cabinet » un livre désormais sans objet. En effet, ce livre *écrit au commencement de 1799,* était surtout un plan de constitution et aussi, comme il y avait autrefois des « maximes de la royauté », un recueil de « maximes de la République ». Le livre à peine terminé, non terminé même, Bonaparte apportait sa Constitution et fondait un gouvernement qui, de la République, n'avait plus que le nom : le livre de Mme de Staël n'avait plus aucune raison de paraître.

Et il n'en avait pas davantage et il en avait moins encore pendant tout l'Empire; et il n'en avait pas davantage et il en avait moins encore en 1815. Il était condamné au tiroir à perpétuité.

Il est au contraire très opportun, sinon d'une grande utilité pratique, aux jours où nous sommes, et il paraît à son heure. « Terminer la Révolution » — et c'est toujours là une façon de parler, mais enfin entendons : solidifier pour un certain temps les résultats acquis de la Révolution — et « fonder » sur des bases solides « la République en France », ce sont précisément deux préoccupations de beaucoup d'esprit à la date même où nous sommes arrivés. Le livre posthume de Mme de Staël se lira donc avec un très grand intérêt.

Mal composé, comme tous les ouvrages de Mme de Staël; diffus aussi, et encombré d'un fatras sentimental et d'une éloquence qui ressemble assez souvent à de la rhétorique, c'est un ouvrage à *filtrer*, comme presque tout ce que Mme de Staël a produit; mais il vaut certainement qu'on le filtre, et c'est à quoi nous allons consciencieusement nous attacher.

Il faut y démêler l'une de l'autre deux parties qui y sont continuellement confondues, une partie qui est de polémique et même de satire souvent ardente contre le Directoire en 1799; une partie qui est dogmatique et où un plan de gouvernement est exposé.

La critique du Directoire et de ses partisans, c'est-à-dire des Fructidoriens, c'est-à-dire des derniers Jacobins, est extrêmement vive et au premier abord le livre paraît tout entier un factum contre les républicains de 1797-1799.

A la vérité, Mme de Staël était un peu gênée en cette affaire, ou du moins aurait pu l'être (car elle ne l'était jamais), puisqu'elle avait été très partisan du coup d'Etat de Fructidor, et puisqu'elle y avait poussé. Elle s'en tire très lestement en disant qu'il fallait faire le 18 Fructidor pour mater les royalistes; mais qu'il ne fallait pas faire les proscriptions qui ont suivi. Tout ce qu'elle dit sur ce point n'est qu'un commentaire de son mot fameux : « J'étais pour le 18 Fructidor, je n'ai jamais été pour le 19. » Le mot était peut-être joli, mais il était puéril à souhait. Quand on est pour un coup d'Etat on est naïf de croire que l'on n'est pas pour les coups de despotisme qui doivent nécessairement en sortir, et en vue desquels on le fait et qui, à cette époque surtout, en sortaient toujours. tant y a que « Notre-Dame de Fructidor » n'est plus du tout fructidorienne en 1799, et dit vertement leur fait aux Fructidoriens.

Elle leur reproche avec éloquence leurs instincts despotiques : acharnement à rester au pouvoir, intolérance, exclusivisme, fanatisme. Elle les montre, par leur idée fixe de maintenir dans les Chambres les conventionnels sans réélection, comme si la République était la propriété des conventionnels, constituant « une *partie du crime* ». Le mot est un des plus heureux que je connaisse. Ne faites aucun doute que les historiens, même en l'improuvant, ne le recueillent; c'est une étincelle.

Elle les montre dévorés de défiance, tout autant en 1799 qu'en 1793, et à force d'écarter tous ceux dont ils se défient et de se défier de tout le monde, resserrant comme à plaisir le terrain sous leurs pieds. La page est à la fois spirituelle et éloquente. Elle sera souvent citée et aura souvent lieu de l'être : « Si les républicains honoraient davantage les talents distingués, s'ils se recrutaient souvent d'hommes éclairés, ils seraient dans l'opinion

ce qu'ils sont dans le fait, le parti des lumières et de la philosophie. Mais ces défenseurs de la pensée admettent souvent sous sa bannière des hommes tout à fait étrangers à sa cause... La défiance, véritable défaut des républicains, source éternelle des divisions en France, la défiance, *qui crée les caractères qu'elle suppose, resserre* le cercle dans lequel les républicains veulent reconnaître d'utiles défenseurs... Il semble [aux Jacobins] que la République se raffermit quand elle exclut, et s'affaiblit quand elle admet. Ils sont dans leur parti comme les aristocrates dans le leur. Ils ne veulent point recevoir ni ceux qui reviennent, ni ceux qui se modifient, ni ceux dont l'opinion, d'accord avec eux sur le but, diffère sur les moyens. »

C'est ainsi que les Jacobins ont fait du système électoral, par toutes les restrictions qu'ils y ont apportées, une machine, non à élire, mais à proscrire : « Y a-t-il rien de plus dérisoire que les élections en France? Tous les jours on invente une nouvelle exclusion soit pour voter, soit pour être élu. *Bientôt il sera plus simple de dresser une liste de ceux à qui on accorde nominativement le droit politique.* Ce sera plus court que de décréter chaque jour, par forme d'idée générale, l'exclusion d'un nouvel ordre de personnes. »

Au fond, l'idée des républicains est celle-ci : « *C'est pour les républicains seuls que, pendant longtemps, la liberté doit exister* » — J'entends bien, répond Mme de Staël, et il n'y a rien qui soit plus juste et selon le droit; j'entends bien; j'approuve même et comment pourrais-je ne pas approuver? « Mais à quel signe reconnaîtrez vous qu'un homme est républicain? » Vous n'accordez la liberté qu'aux républicains; mais vous appelez non républicains tout homme à qui vous refusez la liberté. Cela fait un cercle et un cercle bien étroit. Là aussi il faudrait une liste nominative : Sont déclarés républicains et partout sont proclamés libres les citoyens dont les noms suivent. Est-ce que ce n'est pas de l'aristocratie? — Oui, mais c'est de l'aristocratie à rebours. — Il y a là peut-être un peu de subtilité.

A le bien prendre, les Fructidoriens sont peut-être de simples intolérants et de simples fanatiques qui ne diffèrent des anciens intolérants et des fanatiques de l'ancien régime que par leurs noms de famille. Ils s'appellent individuellement autrement, et il n'y a pas d'autres différences. Peut-être même le fanatisme nouveau style est-il plus rude : « Quand cessera-t-on de porter dans les discussions politiques cette intolérance religieuse mille fois plus redoutable que l'ancien fanatisme? Lorsque jadis on déclarait criminel quiconque ne croyait pas à telle ou telle explication de la grâce ou de la Trinité, beaucoup d'hommes, désinté-

ressés de ces questions oiseuses, pouvaient vivre en paix dans leurs familles. Mais quand vous transportez le despotisme de la foi dans les discussions politiques, qui touchent aux intérêts de tous les hommes, je ne sais quel est l'asile assez obscur, le nom ignoré, les facultés immobiles qui peuvent mettre à l'abri de l'inquisition révolutionnaire. »

Que tous les fanatismes se ressemblent, avec seulement des nuances et peut-être des différences de degré, c'est ce qui ressort pleinement de l'histoire révolutionnaire, et c'est ce qu'il est intéressant d'examiner, d'analyser : « Le fanatisme n'est jamais que le *despotisme d'une seule idée sur l'esprit d'un homme.* » Le fanatisme, c'est n'avoir qu'une idée et trouver inutile, superflu et dangereux d'en avoir une autre. Le fanatisme, c'est une idée fixe. « Les catholiques ont trouvé jadis dans ce mot de l'Evangile : *Compelle intrare*, le prétexte des plus affreuses persécutions. Les terroristes français ont trouvé le prétexte de leurs barbaries dans cette maxime : le salut public est la suprême loi. Il faut forcer tous les hommes à être catholiques, disaient les catholiques. Il faut forcer tous les hommes à vouloir les lois assurant la liberté et l'égalité, ont dit les républicains... Vous verrez que rien ne se ressemble davantage que la conduite de tous les fanatiques... Les fanatiques de religion sacrifient à leur but toute morale particulière; les fanatiques de liberté sacrifient à leur but tous les droits politiques. Ils ajournent après la conquête des esprits, les uns l'accomplissement des vertus, les autres l'observation des lois, tandis que ni les uns ni les autres ne peuvent conquérir les esprits qu'en débutant par l'observation des lois et l'accomplissement des vertus... »

Très dangereux tous parce qu'il y a, mêlé à leur malice, quelque chose de bon qui la conserve et qui l'anime et la ranime à jamais : « Quand les fanatiques se font un devoir qui les délivre de tous les autres, ils sont beaucoup plus funestes à la société que les ambitieux qui se sont avoué à eux-mêmes qu'ils sacrifient la morale à leur intérêt; car, connaissez-vous quelque chose de plus redoutable qu'un homme qui joint à l'intrépidité du crime quelque chose de l'inflexibilité de la vertu, *en qui la pitié pour l'homme est éteinte par un système de philanthrope*, et qui, torturant l'individu pour le bien de l'espèce, détruit dans son cœur le seul garant de la vertu des hommes, la sympathie, pour y substituer un sentiment de bienfaisance universelle, sans nul rapport avec la nature de l'homme. »

Tels sont les traits essentiels et les plus vifs de la partie polémique du livre de M[me] de Staël.

La partie didactique est, à mon avis, d'un moindre intérêt.

Mme de Staël voudrait, comme elle le dit dans son titre « fonder la République en France ». Elle trace donc, à grandes lignes : 1° un plan de Constitution ; 2° un plan de *régime républicain.*

Son plan de Constitution tient tout entier dans l'invention d'un *Sénat conservateur de la République.* La républicaine (car elle l'est) la Fructidorienne, moins les proscriptions, l'anti-royaliste en un mot, veut arrêter, nous sommes en 1799, le flot montant du royalisme (qui était très fort, en effet, et très redoutable ; mais qui se tranforma en bonapartisme six mois plus tard). Elle veut refouler le royalisme, *tout en respectant la liberté électorale.* Comment faire ? Elle laisse les élections libres ; elle laisse les *Cinq Cents* devenir ce qu'ils pourront ; mais elle institue un Sénat conservateur de la République. Ce Sénat, ce sera les *Anciens* nommés d'une façon particulière et toute nouvelle. Les Anciens seront composés : 1° de 150 membres « de trois assemlées nationales de France » ; 2° de 50 hommes choisis parmi les députés nouveaux, parmi les membres de l'Institut, parmi les penseurs les plus éclairés de France ; 3° de « 300 membres choisis parmi les militaires qui se sont distingués dans le cours de cette guerre ».

Cette haute Chambre étonnera bien le lecteur d'aujourd'hui. Il ne faut pas s'étonner du tout. Cette haute Chambre est essentiellement une *idée fructidorienne.* Les 150 membres ayant appartenu aux trois assemblées nationales de France, c'est l'idée fixe des républicains d'alors voulant conserver éternellement une place prépondérante ou importante dans les assemblées, aux anciens Conventionnels. Cette idée, pour endiguer le royalisme, Mme de Staël l'accepte ; *seulement,* au lieu de réserver un grand nombre de sièges aux seuls Conventionnels, elle en réserve un grand nombre aux anciens membres des *trois* assemblées, Constituante, Législative, Convention, qui, toutes les trois, ont fondé l'ordre nouveau.

Quant à la place prépondérante (trois cents sièges sur cinq cents) donnée à l'armée, c'est à cette époque une idée hautement républicaine ; c'est l'idée fructidorienne par excellence. Fructidor a été fait, de par delà les frontières, par les armées, qui sont républicaines ; il a été fait par Bonaparte en Italie, par Hoche en Allemagne, et aussi par Augereau à Paris. La haute Chambre dominée et absorbée par l'armée pour terroriser le royalisme, c'est tout à fait une idée fructidorienne.

Ainsi protégée par la haute Chambre, la République n'a rien à craindre, et l'on peut laisser la nation nommer la Chambre basse comme elle voudra.

Telle est la maîtresse pièce de la Constitution de Mme de Staël.

Quant au *régime républicain* qui devra être instauré et maintenu avec vigilance, voici les trois points qu'en a touché Mme de Staël et sur lesquels elle a insisté : Respect de la propriété individuelle; législation très sévère contre les journaux; religion d'Etat:

Respect de la propriété : Mme de Staël est anticollectiviste, « antibabouviste », comme on disait alors. Cela tient à l'idée qu'elle a relativement à l'*égalité*. Elle a trouvé, par parenthèse, une formule très heureuse pour exprimer l'idée qu'elle a relativement à l'*égalité*. Elle a dit : « L'égalité politique n'est autre chose *que le rétablissement de l'inégalité naturelle.* » Vous entendez bien : il y a des inégalités naturelles : Pierre est plus robuste que moi; je suis plus intelligent que Pierre, etc. Ne se contentant point de ces inégalités naturelles, les sociétés aristocratiques en ont établi de factices : Pierre aura plus de droits que Paul, encore qu'il ne soit ni plus intelligent ni plus robuste que Paul, mais parce qu'il est né d'une certaine famille, et Paul d'une autre.

La démocratie supprime ces inégalités factices; mais elle respecte les inégalités naturelles et *par conséquent elle les fait revivre*, puisqu'elles étaient annihilées par les inégalités factices, et donc « l'égalité politique est le rétablissement de l'inégalité naturelle ».

Or, pour Mme de Staël, « l'hérédité » (naître dirigeant) est une inégalité factice, et la propriété est une inégalité naturelle. Tout le monde est appelé à la propriété selon les forces de chacun pour l'acquérir : inégalité naturelle. Un certain nombre seulement est élu par l'hérédité nobiliaire : « Inégalité factice, la propriété est une émulation pour tous. Les privilèges héréditaires, au contraire, pèsent sur l'avenir : ils ferment la carrière à ceux qui sont à naître. L'hérédité décourage en présentant un avantage que rien ne peut faire acquérir; la propriété multiplie, pour tous, tous les genres de jouissances par tous les genres de découvertes. »

J'ai à peine besoin de mettre le doigt sur le sophisme. La propriété serait très exactement ce que dit Mme de Staël, une inégalité naturelle, *si elle n'était pas héréditaire.* Du moment qu'elle est héréditaire, elle est un privilège de naissance, exactement comme la noblesse, et une inégalité factice comme la noblesse; et si Mme de Staël ne veut pas d'aristocratie par le sang parce qu'elle est une « hérédité » elle ne doit pas vouloir d'aristocratie par l'argent parce qu'elle est une hérédité, elle aussi.

Et, notamment, Mme de Staël ne voit pas que tout ce qu'elle dit en faveur de la propriété on le pourrait dire en faveur de la noblesse, pourvu que la noblesse fût *ouverte*. Si la noblesse est ouverte, si l'on y accède par le travail, l'effort, les services rendus,

elle aussi est une inégalité naturelle, et elle aussi est « une émulation pour tous », et elle aussi ne ferme point la barrière à ceux qui vont naître. Propriété héréditaire et noblesse sont donc des choses très analogues, qu'il est très naturel que les mêmes gens attaquent.

Et, précisément, comme sous l'ancien régime la noblesse était ouverte à ce point que le fils d'un marchand de draps pouvait faire souche de gentilhomme, sous l'ancien régime noblesse et propriété se ressemblent déjà beaucoup, et Mme de Staël devrait ou les improuver toutes deux ou n'en condamner aucune, et ceux-là sont logiques — je ne dis pas qu'ils ont raison, mais qu'ils sont logiques — qui, devant la Révolution supprimant la noblesse et maintenant la propriété, disent : « De l'ancien régime, vous n'avez supprimé que la moitié, et non pas même peut-être la moitié. » Le raisonnement de Mme de Staël sur ce point ne tient pas debout.

Le second point important du régime républicain selon Mme de Staël, c'est la non liberté de la presse. Elle fait à cet égard de longues distinctions entre le livre et le journal. Le livre doit être libre, le journal ne doit pas l'être, parce que le livre est une pensée, et le journal une action... Cette pensée est bien douteuse et bien difficile à soutenir. Le fond de l'affaire, c'est que Mme de Staël avait été très vivement maltraitée par les journaux royalistes de 1797-1798; c'est que, avant Fructidor, sur 120 journaux criés dans les rues de Paris, 4 étaient « directoriaux », 4 modérés, et 112 royalistes, d'où Mme de Staël concluait « qu'il était impossible qu'une République se maintînt avec un tel esprit » y ayant « un ensemble d'idées qui soutient une République, comme un ensemble d'égards soutient une monarchie ». Or, il faut sauver la République, donc bridons les 120 journaux royalistes.

Le raisonnement est puéril. Quand « l'ensemble d'idées qui soutient une République » n'existe pas, cette République meurt, et ce n'est pas de bâillonner les journaux représentant l'ensemble d'idées contraires qui pourra la ressusciter.

Enfin, le troisième point important du régime républicain, selon Mme de Staël, c'est l'établissement d'une religion d'Etat. Il faut une religion d'Etat en France. Pourquoi? Parce « qu'il n'existe que ce moyen de détruire l'influence de la religion catholique ». Si l'Etat ne donne sa protection à aucun culte et n'en salarie aucun, « la foule se décidera par l'habitude » et restera catholique. Si vous avez une religion d'Etat, « alors l'Etat aura dans sa main toute l'influence du culte entretenu par lui, et cette grande puissance qu'exercent toujours les interprètes des idées reli-

gieuses sera l'appui du gouvernement républicain ». Il faut donc une religion d'Etat.

Mais laquelle? Mme de Staël fait semblant — c'est mon impression — d'hésiter un instant entre celle des théophilanthropes et celle des protestants. Elle accorde que les théophilanthropes sont de très braves gens et les amis ardents de la République; mais ils ont un caractère trop exclusivement politique et « le peuple les regarde » trop, « jusqu'à présent, comme des réunions de parti plutôt que comme des sociétés religieuses ». Il faut en venir au protestantisme comme religion d'Etat. Les protestants ont tous les avantages dans cette affaire. Il s'agit de « détruire l'influence de la religion catholique » : les protestants n'ont aucune tendresse pour la religion catholique. Les protestants (à la différence des théophilanthropes), « se rattachent à une longue liste de souvenirs religieux et rien n'est plus nécessaire à une religion qu'une antique origine. » « Les ministres protestants sont pères et citoyens. Il n'y a point entre eux d'hiérarchie, ni aucune dépendance d'un chef étranger ».

Donc : 1° il faut en France une religion d'Etat qui serve à entretenir la morale et à faire aimer le gouvernement; 2° cette religion ne peut être que le protestantisme. Ceci est l'idée sur quoi Mme de Staël a le moins varié. Donner à la France le protestantisme comme religion d'Etat, c'est à quoi elle a constamment songé depuis 1789 jusqu'à 1815, et en 1815 plus que jamais. M. Paul Gautier a bien montré par les textes que si Mme de Staël a bien accueilli le 18 Brumaire, c'est à partir du moment où le Premier Consul a incliné vers le catholicisme, que Mme de Staël s'est refroidie à son égard. C'est le Concordat qui a brouillé le Premier Consul et Mme de Staël. Le protestantisme, religion d'Etat de la France, c'est l'idée fixe de Mme de Staël, comme du reste de beaucoup de protestants français depuis 1789 jusqu'à nos jours.

Tels étaient les plans de Mme de Staël pour le salut de la République française en 1789 : un Sénat militaire, la suppression de la liberté de la presse, et le protestantisme comme religion d'Etat. Mme de Staël, en 1799, n'était pas envieuse de libéralisme. Elle devait, et c'est en effet ce qu'elle fit, voir le 18 Brumaire, somme toute, avec fureur. Mais le 18 Brumaire coupa court, tout net, à la publication de son livre de l'année. Ceci était le revers de la médaille. Il n'y a qu'heur et malheur, toujours entremêlés, dans ce bas monde.

EMILE FAGUET.

Sommes-nous à la veille d'une Révolution ?

Le Parti du travail en France

L'opinion publique est troublée. De tous les côtés, on nous annonce des perturbations sociales qui menacent d'éclater. Certains journaux, guidés par l'esprit de parti, essaient même de nous convaincre qu'une révolution sanglante est suspendue dans l'air. Les gens riches, en France, que ce soient les capitalistes ou les propriétaires fonciers, montrent la même préoccupation à l'égard de l'avenir prochain.

La France, qui a souvent le triste privilège de semer les alarmes, commence même à inquiéter les pays voisins.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces appréhensions?

Toutes les craintes nous venant de l'attitude du Parti du travail français, c'est avant tout celui-ci qu'il faut étudier de plus près.

Les Origines du Parti du travail

Lorsque, après les quelques années de silence qui suivirent la répression de la Commune, les associations ouvrières osèrent balbutier leurs espoirs et leurs revendications, il n'y eut pas de démarcation entre les organisations politiques et les groupements corporatifs : groupes d'études sociales et syndicats propagandaient de concert, et ce avec d'autant plus d'accord que les préoccupations politiciennes étaient reléguées à l'arrière-plan. A l'origine, ce mouvement était nettement antiparlementaire : « Tous les révolutionnaires faisaient bloc pour enrayer l'enlisement *Barberettiste*. Ce danger évité — et il le fut aux congrès

de Marseille (1879) et du Havre (1880), diverses tendances se dessinèrent; une première coupure s'accomplit entre les partisans irréductibles de l'antiparlementarisme et ceux qui, adoptant le programme minimum de Karl Marx, se proclamèrent collectivistes et s'orientèrent vers la conquête des pouvoirs publics. Dès lors, ces derniers, entraînés par le désir de capter promptement une majorité de suffrages, se laissèrent aller à des atténuations de programme qui suscitèrent des divisions nombreuses et successives dans le parti, de funestes discordes intestines. Comme es groupements syndicaux faisaient partie intégrante des diverses sectes en lutte, les divisions d'école avaient leur répercussion dans les organisations corporatives et les affaiblissaient en écartant « les travailleurs conscients ».

Cependant, par la force des choses, les syndicats se développèrent et, après avoir acquis l'existence légale par la loi de 1884, ils songèrent à se dégager des tutelles politiques afin d'accomplir seuls la mission d'affranchissement économique qui leur incombe. Ce fut la signification essentielle du congrès de Lyon en 1886, auquel participèrent *seuls* les délégués des syndicats. Là fut créée la *Fédération nationale des syndicats*, sur le terrain de la lutte de classes et de l'action ouvrière autonome. Cependant, « les ravages de la politique, pour si considérables qu'ils fussent, n'étaient pas encore assez patents pour qu'on songeât à les enrayer. Aussi le parti syndical, qui tendait à se constituer en dehors des écoles socialistes, continua à être tiraillé par elles, et les syndicats leur restèrent inféodés » (1).

C'est en 1888, au 3e congrès syndical tenu à Bordeaux, que pour la première fois fut voté le principe de la grève générale; et cette idée, d'origine anarchiste, fut combattue vigoureusement, dans les congrès qui suivirent, par l'élément guesdiste qui prédominait à la Fédération des syndicats. Malgré cette résistance, l'idée s'affirma, et, en 1892, au congrès de Marseille, l'efficacité de la grève générale fut de nouveau proclamée, en même temps que l'inanité de l'intervention des pouvoirs publics. Cette même année était créée la Fédération des Bourses du travail, qui se consacrait à l'organisation économique et corporative du prolétariat français, abstraction faite des opinions politiques. En 1894, au congrès de Nantes, les deux tendances représentées par la Fédération des syndicats (guesdistes) et par la Fédération des Bourses (syndicalistes) furent aux prises; 67 voix se pronon-

(1) E. POUGET : *La Confédération générale du travail* (*Pages libres*, 14 février 1903).

cèrent pour la grève générale et 37 contre. Le congrès décidait la constitution d'un conseil national ouvrier, qui vécut un an, d'une vie simplement nominale. Enfin, au congrès de Limoges, en 1895, fut créée la Confédération générale du travail, dont l'article 1er des statuts est ainsi conçu : « *Les éléments constituant la confédération devront se tenir en dehors de toutes les écoles politiques.* » Cet article fut adopté à l'énorme majorité de 124 voix contre 14 voix sur 150 votants.

« En fait, durant les années qui suivirent, la confédération ne fut guère qu'une firme grandiloquente, sans réalité effective. Comme les politiciens ne pouvaient accaparer cet organisme, ils le dédaignèrent et firent le vide autour de lui... La confédération n'émergea de l'inertie que lorsqu'affluèrent en son sein les éléments franchement révolutionnaires (1). »

Théorie et Moyens d'action

En même temps se précisaient et se vulgarisaient la théorie et les moyens d'action propres aux syndicalistes affranchis de la sujétion de la conquête des pouvoirs publics. Les syndicalistes se dressent contre « l'exploitation patronale »; ils déclarent que les syndicats sont « les cellules organiques du monde nouveau », et « qu'ils sont aptes à mener à bien, sans le concours d'aucune puissance extérieure, l'œuvre d'émancipation intégrale ».

De cette théorie, expose très clairement M. Pouget, ont découlé les moyens d'action s'adaptant à cette conception, et n'ayant rien de commun avec les moyens égalitaires que prônent les théoriciens de l'interventionnisme gouvernemental.

Sur le terrain de la lutte quotidienne, outre la résistance aux empiètements patronaux, les syndicalistes poursuivent toutes les améliorations ou réformes de détail, les considérant comme une sorte d'*expropriation partielle* des privilèges capitalistes.

Ils ne s'illusionnent pas trop sur les bénéfices de cette lutte, sachant que, dans la plupart des cas, une hausse de salaire à l'usine de production a pour corrélation une hausse du produit chez le commerçant. Cependant (outre que ce phénomène ne se produit pas toujours, attendu qu'avec le développement du machinisme, le salaire de l'ouvrier arrive à n'entrer que pour une part infinitésimale dans le prix de revient du produit), ils s'ingénient à parer à ces conséquences en se défendant comme consommateurs autant que comme producteurs. Et c'est pour une besogne de généralisation de la lutte qu'est utile la Confédération du travail (2).

(1) *Loc. cit.*
(2) E. POUGET, *loc. cit.*

En dehors de la grève générale partielle, le moyen traditionnel de résistance contre le patronat, les congrès de la confédération ont préconisé le *boycotage*, le *sabotage*, et, tout récemment, la *marque syndicale*.

Le boycotage, c'est l'invite aux ouvriers de ne pas accepter du travail chez un industriel ou de ne pas consommer chez un commerçant.

Le sabotage est la mise en pratique de la maxime : « A mauvaise paye, mauvais travail » ; il s'effectue par un ralentissement dans la production ou par une malfaçon du produit, et, dans certains cas, par une détérioration de la machine; dans le commerce, par le gaspillage de l'objet vendu, par des rebuffades envers le client.

La marque syndicale *(label)*, contre-partie du boycotage, est créée pour recommander aux ouvriers certains produits, certaines maisons, et pour indiquer que les ouvriers travaillant dans la maison d'où sort le produit sont syndiqués et travaillent aux conditions syndicales.

Enfin les fédérations ouvrières exercent une pression énergique sur les élus, sur le Parlement, par des exposés fréquents de revendications, par des mises en demeure, par des campagnes d'agitation.

Telle est la tactique syndicale en ce qui concerne la lutte immédiate. Mais ce n'est là qu'une face de l'œuvre corporative; « l'autre face, toute éducative, consiste à rendre possible et à préparer l'expropriation capitaliste et la transformation de la société en agrégat communiste ».

La grève générale est le moyen d'action préconisé pour mener à bien l'œuvre d'émancipation sociale. « Grève générale qui ne devra pas se borner à la cessation simultanée du travail, mais qui, dans l'esprit de ses propagandistes, devra avoir pour corollaire immédiat la prise de possession de l'outillage social. »

Et c'est ainsi que se complète la théorie syndicaliste et qu'elle apparaît comme formant un ensemble vraiment distinct des autres écoles socialistes : après avoir, par des moyens propres, organisé la défense quotidienne, elle prévoit l'auto-émancipation des travailleurs par la grève générale, et néglige toute velléité de mainmise sur les pouvoirs publics.

Dans son travail de réorganisation, tandis que la classe ouvrière, par les cellules sociales que sont les syndicats, prendra possession de l'outillage social, elle aura soin de disloquer et de ruiner les foyers de l'ancienne société qui sont l'Etat et les municipalités. Désormais, les centres de cohésion de la vie nouvelle seront les Bourses du travail et les Fédéra-

tions corporatives. C'est à ces organismes que reviendront les quelques fonctions utiles aujourd'hui dévolues aux pouvoirs publics et aux communes.

Ainsi s'érige un TOUT, *répondant aux nécessités de diverses aspirations du prolétariat, la théorie du Parti nouveau : le Parti du travail.*

Voilà la doctrine, voilà les principes d'action et les ambitions du « nouveau parti ».

Voyons-le à l'œuvre, dans son organisation et dans sa propagande effective depuis dix ans.

L'organisation actuelle de la C. G. T. (Confédération Générale du Travail) est le résultat des diverses modifications apportées au fonctionnement initial par les congrès successifs.

Organisation de la C. G. T.

La confédération est le groupement général de tous les syndicats; mais ils n'y adhèrent pas directement; ils lui sont rattachés par deux organismes : la *Fédération corporative* et la *Bourse du travail.* La C. G. T. comprend donc deux sections : celle des Bourses et celle des Fédérations de métier ou d'industrie.

Celles-ci, au lieu d'être localisées comme les Bourses, groupent les syndicats d'une même corporation et rayonnent sur toute la France. Ce sont elles qui organisent les syndicats, qui assument les charges et les responsabilités des campagnes d'agitation auxquelles elles participent. Tout syndicat confédéré adhère à l'une et à l'autre de ces organisations, et par ce double réseau de groupements, l'un local, l'autre national, « s'unifie en la confédération le mouvement syndical ». Au sein de la C. G. T., chacune des sections a ses attributions distinctes et son fonctionnement particulier; chacune a son secrétaire, perçoit ses cotisations et décide à son gré de sa propagande. Les deux sections tiennent périodiquement des réunions plénières pour traiter de questions d'ordre général.

A côté des deux sections confédérales et formé par mi-partie de membres de l'une et de l'autre est le comité de la grève générale, qui a pour mission spéciale de vulgariser cette idée par tous les moyens de propagande. Depuis le congrès de Bourges, une commission spéciale a été instituée de même pour la propagande des huit heures.

La confédération a un organe hebdomadaire, la *Voix du Peuple,* depuis décembre 1900. Il tire actuellement à 8 000; il

s'adresse surtout aux militants syndicalistes auxquels il permet d'exposer leurs conceptions économiques et les meilleurs modes d'agitation et de groupement. Il reflète toute l'activité des Fédérations et des Bourses, publie les manifestes de la C. G. T. et des Fédérations, les appels de solidarité, des informations précises émanant des Bourses ou des syndicats sur les grèves, les lock-out, les manifestations multiples du mouvement syndicaliste.

Les militants. — Depuis la fondation de la *Voix du Peuple* et la réorganisation de la Confédération du travail, un groupe d'hommes conscients, résolus, patients, militants éprouvés, théoriciens de valeur, propagandistes ardents, unis par une communauté de pensée, a assumé la gestion des services organiques du Parti du travail et a apporté dans sa tâche un rare esprit de suite, dont on appréciera bientôt les résultats.

Ces hommes, ce sont Emile Pouget, secrétaire de la *Voix du Peuple*, et secrétaire-adjoint de la C. G. T., esprit précis de théoricien servi par une large culture et par de véritables dons d'écrivain; Griffuelhes, secrétaire général de la C. G. T., cordonnier de profession, tempérament d'organisateur et Yvetot, secrétaire de la section des Bourses, dévoué à la propagande antimilitariste (il est l'auteur du *Catéchisme du soldat*); Delesalle, secrétaire-adjoint de la même section ; Lévy, trésorier-comptable des deux sections de la C. G. T. et de toutes les commissions spéciales; et, auprès d'eux, Latapie, Merrheim, Niel, Lenoir, Dumas, Luquet, Bousquet, Robert, Desplanques, Marie, Dubéros, Nicolet, Klemziuscki, délégués permanents et militants propagandistes des grandes Fédérations affiliées à la C. G. T., et qui, depuis leur départ de la Bourse du travail, siègent maintenant dans les bureaux mêmes de la C. G. T., dans la nouvelle *Maison des Fédérations*, sise 33, rue Grange-aux-Belles.

Les fonds. — La C. G. T. compte actuellement 52 Fédérations adhérentes et 110 Bourses du travail affiliées, comprenant près de 2 000 syndicats, qui groupent environ 500 000 travailleurs organisés. La section des Fédérations, dans le rapport financier du Congrès de 1905, accuse une situation budgétaire florissante ainsi résumée pour l'exercice août 1902 à septembre 1904 :

Recettes : Cotisations : 11 076 fr. 35. Brochures, etc. : 19 370 fr. 25.
Dépenses : Secrétariat : 5 500 francs. Impressions : 2 359 fr. 80. Délégations : 2 085 fr. 80. Campagne contre les bureaux de placement : 1 427 fr. 10.
Soit une encaisse de 1 357 francs.

La section des Bourses, pour le même exercice, rapporte ainsi sa situation financière :

Recettes : Cotisations : 9 016 fr. 80. Brochures : 3 170 fr. 50.
Dépenses : Imprimés : 5 424 fr. 80. Délégations : 1 201 fr. 55. Campagne contre les bureaux de placement : 1 427 fr. 10.
Soit une encaisse de 713 fr. 85.

Les Fédérations versent une cotisation mensuelle de 40 centimes par 100 membres ou fraction, et chaque syndicat isolé 5 centimes par membre et par mois à la section des Fédérations. Les Bourses versent à leur section confédérale une cotisation mensuelle de 35 centimes par syndicat adhérent.

Le bilan de la *Voix du Peuple* est non moins prospère :

Recettes : 32 812 fr. 35.
Dépenses : 31 516 fr. 80.

La commission des grèves et de la grève générale a un budget propre ; à fin 1904, il se soldait par un excédent de 273 fr. 20, avec 14 947 fr. 20 de recettes, et 14.674 francs de dépenses, dont 12 434 fr. 05 représentant des versements aux comités de grèves, et 725 fr. 65 les frais de délégation aux grèves.

On a prétendu que l'État, dans la personne du ministre du commerce, subventionnait effectivement la section des Bourses de travail, parce que M. Millerand institua en 1903 un Office de statistique et de chômage à la Bourse du travail, auquel il accorda une subvention annuelle de 10 000 francs, et que le secrétaire général de cette institution est M. Lévy, déjà trésorier de la C. G. T. et de la section des Bourses. Or il résulte du rapport de la commission de contrôle, présenté au congrès de Bourges (1904) sur le fonctionnement de cet Office, que les dépenses engagées ont toutes pour objet l'éducation syndicale des travailleurs et l'organisation des Bourses *au point de vue du service du placement et du viaticum.* Pas un sou de cette subvention n'a été détourné de son usage au bénéfice de la propagande des autres sections de la C. G. T. ; le rapport est très concluant à cet égard. Ajoutons qu'en fait l'expérience a prouvé que l'institution, telle que l'avait conçue M. Millerand, ne peut rendre qu'une faible partie des services qu'il en attendait. C'est pourquoi le congrès de Bourges mit à l'étude le projet de viaticum, plus pratique et dont la réalisation apportera une aide efficace aux ouvriers chômeurs à la recherche d'un travail (1).

(1) Le projet de *Viaticum* tend à créer dans les Bourses ou Fédérations de syndicats un service de secours de route, destinés à faciliter les déplacements nécessités par les recherches de travail.

L'Action du 1er Mai

On connaît les origines, les doctrines, l'organisation du Parti du travail. Nous allons voir ce Parti et ses inspirateurs à l'œuvre, dans l'action quotidienne ; observer sa tactique, ses moyens de propagande, mesurer les résultats obtenus ; nous pourrons ainsi présumer l'avenir qui est réservé à ses projets.

L'action syndicaliste, depuis la création de la C. G. T. en 1901, a passé par deux phases : l'une, de préparation et d'organisation syndicaliste, de décembre 1900 au congrès de Bourges (septembre 1904) ; la seconde, de propagande intensive concentrée vers un but déterminé : « Les huit heures au 1er mai 1906 », et il est intéressant de signaler la continuité de vues et d'efforts des hommes qui sont les âmes vivantes du nouveau Parti.

Dès les premiers numéros de la *Voix du Peuple*, et dès avant le 1er mai 1901, l'idée directrice apparaît dans de nombreux articles : on raille les « promenades platoniques » des dernières années ; on déplore « onze ans d'efforts perdus » ; le 28 avril, la pensée s'affirme nettement :

> Le 1er mai, grâce au manque d'unité dans la conception que s'en font les travailleurs, a perdu de son ampleur et de son allure. Les uns ne voient dans le 1er mai qu'un jour de chômage et de fête, d'autres tiennent à lui conserver son caractère de manifestation ; mais chez ceux-ci il n'y a pas encore unité de vue : les uns manifestent en allant porter leurs cahiers de revendications aux pouvoirs publics, tandis que d'autres s'efforcent de donner à la manifestation un caractère économiquement révolutionnaire. Le congrès corporatif de septembre dernier avait eu du 1er mai cette dernière conception. Est-il possible de donner à la manifestation du 1er mai une *plateforme tangible*, de façon à *unifier* l'action des travailleurs et à arriver à des résultats appréciables ?

Le 1er mai 1901, la *Voix du Peuple* publiait un numéro spécial illustré d'une grande composition de Steinlein, avec cette légende : « En avant pour le bien-être et la liberté ! » ; et ce numéro lançait un « manifeste aux travailleurs », dont voici les passages essentiels :

> Le 1er mai fut la date choisie par le prolétariat universel pour clamer en une manifestation annuelle internationale la volonté des peuples de conquérir une part de bien-être, en attendant leur affranchissement social. Il s'agissait, par une action méthodique et générale, par la levée en masse des travailleurs, de jeter l'effroi dans la classe capitaliste et de lui arracher une première réforme anodine : la journée de huit heures. En même temps, la manifestation du 1er mai, par son caractère d'union internationale, était une démonstration énergique en faveur de la paix. Aux inquié-

tudes qui, les premières années, assaillirent la bourgeoisie apeurée, on pouvait juger de l'efficacité d'un semblable mouvement. Bientôt, sous l'influence des politiciens, la manifestation ne tarda pas, en Europe, à dévier de son but. On organisa d'une façon théâtrale des « mises en demeure » aux pouvoirs publics; des délégations furent reçues par les Parlements, qui prirent note des « pétitions » et n'eurent plus sujet de s'émouvoir. Un peuple qui quémande n'est pas prêt à la révolte! Des meetings, *des soirées familiales*, remplacèrent les troublantes manifestations de la rue. Plus tard, ces meetings et ces fêtes eurent lieu, le soir, *après le travail*. A l'ardeur du début succéda bientôt une torpeur voisine de l'indifférence. La « manifestation » annuelle devint la « fête du 1er mai ».

A notre tour, camarades, n'allons-nous pas réagir? Le nombre des chômeurs augmente; la crise économique va s'aggravant; les promesses dont on a bercé les travailleurs ne sont pas encore sorties du domaine théorique; l'organisation sociale est encore aujourd'hui la même et ne changera que lorsque les travailleurs conscients et organisés auront l'énergie d'en changer eux-mêmes la base. Le 1er mai est un jour de combat; il est nécessaire que, ce jour-là, tous les travailleurs affirment leurs aspirations, leur haine du régime actuel et leur volonté d'en finir avec lui.

Un autre manifeste inspiré du même esprit est lancé par la « Fédération des Bourses ».

Le compte rendu du 1er mai (*Voix du Peuple*, nº du 5 mai), relève que presque toute l'agitation s'est bornée à des conférences qui ont eu lieu *dans la soirée.*

Ainsi les partis socialistes politiques ont « fêté » le 1er mai, une fois la journée de travail accomplie et, seuls, les syndicats ont manifesté dans la journée. Ce simple rapprochement suffit pour montrer que, plus que jamais, les groupement corporatifs sont le véritable foyer d'action.

Nous retrouvons des appels du même genre à l'approche du 1er mai 1902. Dans le numéro de la *Voix du Peuple* du 13 avril 1902, on invite les travailleurs à faire le nécessaire pour donner, plus que jamais, l'impulsion économique à l'effervescence ; on exprime le vœu « que les travailleurs de toutes les corporations affirment, avec plus d'ampleur encore, la solidarité qui les unit à tous les exploités », « mais, tout en profitant de la manifestation du 1er mai pour accentuer les revendications du moment, il ne faut pas perdre de vue le but : l'émancipation intégrale, que nous ne réaliserons que par nos propres efforts, par la grève générale ». Ainsi s'exprime M. Pouget ; et M. Griffuelhes, dans un autre article, exprime les mêmes pensées.

Cette année-là, le numéro spécial de la *Voix du Peuple* publiait une composition de Maximilien Luce, représentant un ouvrier qui s'apprête à abattre, la cognée en main, un cochon d'or couronné assis sur un haut piédestal avec cette légende : « Hardi, il y faut du nerf, car il est dur à abattre! », et l'ordre du jour voté le 1er mai par l'union des Syndicats de la Seine et par la Fédéra-

tion de la métallurgie, convie les organisations syndicales à une active propagande « à l'effet de grouper les camarades indissolublement sous l'égide économique, afin que la grève générale ne soit plus qu'une question de volonté pour éclater à un instant précis, et produire enfin tout l'effet utile pour faire alors la suprême et dernière révolution sociale ».

Une Action directe

La *Voix du Peuple* constate une fois de plus l'insuccès de la manifestation « du à l'aiguillage mal chanceux des débuts », et précise la tactique. « Il faut revenir à la méthode américaine, à l'agitation économique. » La C. G. T., le 20 juillet, ouvre une enquête à ce sujet auprès des Bourses et des Fédérations. Le 1er mai 1903, nouvel appel aux Bourses : « Les militants syndicalistes diront aux travailleurs ce que fut le 1er mai, ce qu'on était fondé d'en attendre, et ce qu'on peut encore en espérer » Mais ces appels ont peu d'écho ; malgré la déception de l'expérience du ministère socialiste de M. Millerand, les syndiqués n'ont pas encore conscience de leur force ; il faudrait une démonstration par l'exemple de l'efficacité de l'*action directe*. Une circonstance inopinée la fournit en octobre 1903 aux militants de la C. G. T. Les Fédérations de l'alimentation et des coiffeurs décidaient de se mettre en grève pour obtenir la suppression des bureaux de placement. Le 29, les meetings organisés revêtirent un caractère plus marqué de violence. Des bagarres eurent lieu à la Bourse du travail, envahie par les agents de M. Lépine. Aussitôt, la C. G. T., prenant en mains la direction du mouvement, décidait de « poursuivre la lutte commencée, de *généraliser* l'agitation, et de la poursuivre tant que satisfaction n'aurait pas été obtenue ». Une commission spéciale fut nommée à cet effet ; des appels lancés, des souscriptions recueillies, des meetings et des manifestations organisés ; le 5 décembre, *100 meetings* furent tenus à la même heure dans *cent villes* de France. Le gouvernement et le Parlement cédèrent, et le projet de loi portant suppression des bureaux de placement fut voté.

Cette première victoire propagée, commentée, assura désormais une influence prédominante à la C. G. T. dans les Fédérations ouvrières. Aussi est-ce à elle qu'eurent recours peu après l'union des Syndicats de la Seine, la Fédération de la sellerie et la Fédération des employés, pour mener de concert une campagne en faveur de l'extension de la juridiction prud'homale. « Ces demandes se présentant peu de jours avant l'échéance de la jour-

née de dix heures, le Comité estima que cette dernière question était plus pressante, et tout en émettant un avis favorable à une agitation en faveur de l'extension de la juridiction prud'homale, il décida de s'occuper de la journée de dix heures » (1). Escomptant un mouvement très étendu provoqué par l'échéance du 1er avril, le Comité prit ses mesures afin d'être à même de faire face aux besoins suscités par la lutte qu'allaient mener les Syndicats, mais « les grèves, quoique importantes, n'eurent pas cette *homogénéité* que devait présenter une lutte, provoquée par une même revendication ».

Les militants de la C. G. T., comme on le voit, ne perdent jamais de vue le caractère *éducateur* de leur action et de leur propagande ; et, dans le numéro spécial de la *Voix du Peuple* du 1er mai 1904, ils reviennent à leur plan initial et fondamental d'organisation de la classe ouvrière par la préparation du 1er mai avec l'objectif déterminé de la conquête des huit heures.

Les Huit heures

M. Pouget, dans un article sur la « Conquête des huit heures », écrit :

Pour ce qui est de la journée de huit heures, il ne tient qu'à nous de la conquérir. Usons de la tactique qui nous a servi dans la campagne contre les bureaux de placement et, en peu de temps, nous aurons à enregistrer d'appréciables résultats. Voici venir dans quelques mois le congrès de Bourges. Pourquoi la question de la conquête des huit heures ne s'y poserait-elle pas ?

S'il était décidé de poursuivre avec ténacité et vigueur la réduction de la durée du travail, on pourrait fixer une date à partir de laquelle les travailleurs ne consentiraient pas à travailler plus de huit heures par jour. Dans tous les centres, les organisations syndicales aviseraient les exploitants de la volonté, formellement arrêtée, de la classe ouvrière, de ne consentir, à partir de la date fixée, qu'à faire huit heures.

Mais pour mener à bien cette propagande, il y faut du tempérament et de l'argent.

Dans le même numéro, le secrétaire de la C. G. T. et le futur rapporteur du congrès de Bourges, M. Dubéros, développent la même idée, avec ce commentaire significatif :

Nous savons que la revendication de huit heures n'est pas l'idéal définitif des travailleurs organisés, mais nous savons aussi que quand

(1) XIVe Congrès national corporatif de Bourges. *Rapport du Comité confédéral*, p. 9.

par notre force nous aurons conquis cette réforme, nous aurons élevé bien des consciences, aguerri un grand nombre de travailleurs, et pourrons envisager avec confiance l'avenir.

Le 1er mai 1904, au meeting de la Bourse du travail, l'ordre du jour voté invite la C. G. T. « à soumettre cette question au congrès de Bourges, afin que le 1er mai 1905 soit le départ d'un vaste mouvement révolutionnaire dirigé contre tous ceux qui consentiront à travailler plus de huit heures, ou qui imposeront à leurs ouvriers plus de huit heures de travail... »

Les Résolutions du Congrès de Bourges

Effectivement, au Congrès de Bourges tenu du 12 au 20 septembre 1904, furent adoptés et le programme et le plan d'action de la C. G. T., et le résultat fut d'autant plus appréciable qu'au cours de débats passionnés, les deux tendances (réformiste et révolutionnaire) qui se partagent les fédérations ouvrières s'étaient dressées avec animosité l'une en face de l'autre, la première représentée par Keufer, du Livre, par Guérard, des Chemins de fer, hostile « à l'action directe », attendant les réformes des améliorations légales ; la seconde, exprimée par les militants de la C. G. T., orientée vers l'expropriation capitaliste par le Parti du travail organisé, préconisant l'action directe et la grève générale ; l'une croyant possible « l'entente entre le capital et le travail », l'autre poursuivant « la suppression du salariat ».

La discussion sur la question de la journée de huit heures s'engagea par un remarquable rapport de M. Dubéros, des coiffeurs, dont voici les passages essentiels :

Depuis de longues années, on parle de la limitation à huit heures de la journée de travail, et jamais il n'a été produit un effort pour faire aboutir cette revendication, qui cependant intéresse au plus haut point tous les travailleurs.

La commission que vous avez nommée pour l'étude de cette question considère que la revendication de la journée est intimement liée avec la fixation d'un minimum de salaire et le repos hebdomadaire ; c'est pour cela qu'elle a lié ces trois questions, qui ne doivent former qu'une seule revendication.

Deux méthodes d'action ont été préconisées dans le sein de la commission :

L'une, tendant à demander que le congrès élabore un projet de loi, qui serait transmis aux pouvoirs publics par le comité confédéral, et à organiser des pétitions et des réunions publiques, pour démontrer aux législateurs que cette réforme est réclamée par la grande majorité des travailleurs.

L'autre, tendant à se tenir à l'écart des pouvoirs publics, à exercer toute la pression possible sur nos adversaires, à les frapper avec tous les moyens qui sont notre disposition.

La commission s'est prononcée, à l'unanimité moins trois voix, pour cette dernière méthode; elle considère que les errements du passé ont suffisamment duré, et qu'à l'action platonique doit succéder une action plus efficace capable de faire aboutir nos revendications.

C'est par l'action révolutionnaire que la suppression des bureaux de placement a été acquise, et nous considérons que la revendication de la journée de huit heures n'aboutira que par ce moyen.

Il nous semble que la revendication de la journée de huit heures est assez importante pour attirer l'attention et les efforts de tous; il est donc nécessaire que le congrès décide l'organisation d'un vaste mouvement d'agitation pour la conquête de la journée de huit heures, car cette réforme est une des meilleures entre celles qui sont immédiatement réalisables; elle constituera une amélioration sensible au sort des travailleurs, en attendant que nous puissions réduire les heures de travail, de façon qu'il n'y ait plus de bras inoccupés.

Mais pour que ce mouvement d'agitation puisse aboutir à des résultats sérieux, il est nécessaire de canaliser tout l'effort syndical, et de le diriger vers cette seule revendication : la journée de huit heures.

Jusqu'à ce jour, l'action syndicale est exercée d'une façon incohérente, embrassant toutes les revendications à la fois, et n'en menant aucune à bonne fin; jamais, avant la campagne contre les bureaux de placement, il n'y avait eu un mouvement d'ensemble des organisations syndicales sur un point déterminé.

Or, nous avons pu constater, dans ce dernier mouvement, où pourtant n'était intéressée qu'une catégorie de travailleurs, la puissance de l'action syndicale.

Il s'agit d'organiser, pour l'obtention de la journée de huit heures, un mouvement semblable, qui aura une importance bien plus considérable, attendu que tous les travailleurs y seront intéressés et que tous devront y prendre part.

Mais, pour préparer ce mouvement, pour que tous les travailleurs en connaissent la portée, un travail considérable d'organisation et de propagande est nécessaire.

C'est pour cela que la commission a décidé de demander au congrès que le comité et les sous-comités de propagande de la grève générale se transforment, qu'il en soit constitué partout où il n'y en a pas, et qu'ils s'occupent exclusivement de la question de la journée de huit heures.

La commission demande au congrès que de grandes manifestations soient organisées dans toute la France pour le 1er mai 1905, et qu'ensuite, une propagande active d'*éducation* soit engagée par le comité et le sous-comité de propagande pour préparer les esprits, enfin qu'au 1er mai 1906 aucun ouvrier ne consente à travailler plus de huit heures par jour, ni à un salaire inférieur au minimum établi par les organisations intéressées.

La commission demande au congrès qu'il indique bien qu'à partir du 1er mai 1906, le mouvement devra être dirigé exclusivement contre les patrons réfractaires à la journée de huit heures.

Mais pour mener à bien la première étape de notre mouvement, un effort considérable est nécessaire, et ce ne sera pas l'œuvre la moins importante, que celle d'éduquer tous nos camarades de travail, de les rendre

conscients de leurs intérêts, de les préparer à fournir le maximum d'agitation.

Et pour que les travailleurs fournissent le maximum d'agitation, il faut les convaincre qu'ils ne doivent pas compter sur les législateurs, mais sur eux-mêmes pour faire aboutir leurs revendications.

La commission considère que si les organisations syndicales veulent s'imposer les sacrifices nécessaires, si elles sont capables de marcher avec cohésion et discipline, bientôt nous aurons à enregistrer une grande victoire du prolétariat.

Au cours de la discussion, M. Briat, des instruments de précision, insista sur le caractère éducateur de cette campagne.

Pour la journée de huit heures, il faut faire une *propagande d'éducation*, puisque nous constatons que des camarades qui ont la journée de huit heures vont encore, après ces huit heures, travailler dans l'industrie et porter un préjudice à leurs camarades de l'industrie privée.

Tous ceux qui ont fréquenté les Universités populaires, et c'est mon cas, ont été frappés du petit nombre d'ouvriers et d'ouvrières fréquentant ces institutions. Il faut arriver à rendre les hommes conscients.

Je conclus donc à ce que l'éducation de la masse ouvrière ne soit pas négligée ; c'est un facteur obligatoire pour obtenir satisfaction.

Les *réformistes* se déclarèrent partisans de l'agitation pour les huit heures par une agitation continuelle et méthodique, ne faisant de restrictions que sur les mesures financières proposées et sur la date, dont ils trouvaient la fixation prématurée.

M. Pouget résuma les opinions en présence et décida du vote par un remarquable discours dont voici les lignes essentielles :

L'action syndicale est la seule efficace ; mais elle nécessite une énergie et une ardeur inlassables. C'est une besogne révolutionnaire qui implique une activité de tous les instants. Il faut orienter les cerveaux, les obséder de cette préoccupation : les huit heures ; il faut que toujours et partout les travailleurs y pensent, juqu'au jour fixé pour la réalisation de l'accord décisif. Le travail de gestation préliminaire, depuis quinze ans, est accompli ; il n'y a qu'à passer à la réalisation.

L'œuvre de propagande théorique pour les huit heures est assez considérable pour que le congrès puisse décider que l'on va passer de la théorie à la pratique et prendre date pour le 1er mai 1906.

En ce faisant, le congrès fera œuvre de révolution. C'est, qu'en effet, on peut, sans exagération, considérer que nous sommes déjà en période révolutionnaire.

Par une vue inexacte des événements du passé, on s'imagine que la Révolution de 1789-1793 a éclaté comme un coup de tonnerre, sans que rien l'ait préparée C'est inexact. Il en est des grands orages sociaux que sont les révolutions comme des orages de la nature : ils n'éclatent pas par un ciel serein ; il faut que les nuages s'accumulent et l'orage n'est que le résultat de leur amoncellement.

Les révolutions, elles non plus, n'éclatent pas sans préparation ! Or, *ici, nous préparons l'œuvre révolutionnaire. Celle-ci ne consiste pas à tenter des mouvements violents, sans tenir compte des contingences, mais*

à préparer les esprits afin que ces mouvements éclatent quand des circonstances favorables se présenteront.

Pour ce qui est de l'action directe, elle ne consiste pas seulement à donner du travail aux vitriers. Certes, l'action directe est chose vieille, aussi vieille que la révolution consciente des exploités contre les exploiteurs ! Mais elle tient compte du milieu et des circonstances et elle peut être anodine ou brutale, — selon qu'il y a intérêt, — sans pour cela cesser d'être de l'action révolutionnaire.

L'action directe, c'est l'affirmation que les travailleurs entendent ne plus compter que sur eux-mêmes, et non sur un Messie extérieur pour améliorer leurs conditions et marcher à la libération complète.

Ces vues furent partagées par le congrès qui vota la résolution suivante, *à l'unanimité :*

« *Le congrès, considérant que les travailleurs ne peuvent compter que sur leur action propre pour améliorer leurs conditions de travail ;*

« *Considérant qu'une agitation pour la journée de huit heures est un acheminement vers l'œuvre définitive d'émancipation intégrale ;*

« *Le congrès donne mandat à la C. G. T. d'organiser une agitation intense et grandissante à l'effet que :*

« *Le 1er mai 1906, les travailleurs cessent d'eux-mêmes de travailler plus de huit heures ;*

« *Le comité confédéral nommera une commission spéciale et recueillera des souscriptions volontaires pour couvrir les frais de cette propagande.*

Dès les premiers jours de décembre, le comité confédéral nommait la commission spéciale composée de 15 membres, et le 11 décembre, le comité confédéral adressait un questionnaire aux organisations ouvrières, pour leur demander quelles mesures elles comptaient prendre, quels étaient les moyens d'action dont elles disposaient, quel concours elles allaient apporter à la commission de propagande. Les réponses devaient être parvenues le 1er janvier 1905.

Dix-huit mois de Propagande

Aussitôt la campagne commence. L'union fédérale des métallurgistes organise 150 « conférences qui seront données successivement dans 140 villes ». La Fédération de la teinturerie lance un manifeste et un appel de fonds. Plusieurs Bourses nomment des commissions spéciales de propagande, et inscrivent un versement spécial pour la propagande des huit heures. L'Union des Syndicats de la Seine vote 1 000 francs comme souscription initiale, et une mensualité de 50 francs.

Dans un article de la *Voix du Peuple* (8 janvier), M. Griffuelhes précise la « tactique de la première période d'agitation » :

Détruire chez les travailleurs les préjugés et les usages qui leur font croire au besoin de faire de longues journées pour avoir des salaires quotidiens plus élevés; leur faire comprendre l'utilité des courtes journées, tant pour leur répercussion sur la vie matérielle et morale que sur le chômage; leur montrer la nécessité de réaliser un effort pour l'obtention de cette réforme et les conditions dans lesquelles elle doit se produire. La première partie de cette besogne n'est pas la moins ardue.

La deuxième partie est la période de fièvre et d'enthousiasme durant laquelle il faudra, comme on dit vulgairement, « chauffer » les esprits, créer une atmosphère de passion qui, en intensifiant « la pratique » de solidarité, provoquera l'entrainement qui doit rallier les masses ouvrières pour les lancer dans l'action.

Dès lors, appels, conférences, meetings se succèdent sans interruption ; les souscriptions se multiplient; et la propagande imprimée commence : affiche « *Nous voulons la journée de huit heures* », tirée actuellement à 500 000 ; placard-manifeste « *Aux travailleurs* », tiré à 300 000 ; étiquettes gommées, tirées à des millions d'exemplaires ; timbres en caoutchouc ; brochures : « *La journée de huit heures* »; « *La journée de huit heures dans le bâtiment* »; « *En avant pour les huit heures!* »; tracts de la bijouterie-orfèvrerie, des coiffeurs, de la métallurgie ; appels-circulaires de la lithographie, de l'habillement.

Le 1er mai 1905, le manifeste suivant fut lancé par la C. G. T. :

Travailleurs !

Debout au 1er mai. Tous debout pour que s'affirme la puissance des volontés ouvrières !

Debout ! car les manifestations de ce 1er mai sont le prélude de l'action générale pour

la conquête de la journée de huit heures.

Debout ! afin de nous préparer à imposer au 1er mai 1906 cette réduction de la durée de travail. Debout ! pour expliquer à nos camarades que cette amélioration sera l'œuvre de notre initiative consciente; il nous faudra, les huit heures accomplies, quitter l'atelier, l'usine, le magasin, etc., et exiger un salaire au moins égal à celui de la longue journée.

Debout aussi, pour appuyer dans leur lutte immédiate nos camarades de travail qui ne bénéficient pas encore du *repos hebdomadaire.*

Debout, pour proclamer que le Parti du travail ne considère les améliorations arrachées au capitalisme que comme des étapes nécessaires, rapprochant le peuple de la grève générale expropriatrice, qui matérialisera pour tous, la devise confédérale : *Bien-être et Liberté !*

Le numéro spécial de la *Voix du Peuple* du 1er mai 1905 publie une quantité de filets dont voici les titres qui vont servir aux étiquettes de propagande : « *Vouloir, c'est pouvoir. — Tra-*

vailler huit heures, c'est défendre son salaire. — Plus la journée est courte, plus le salaire est élevé. — La journée de huit heures, c'est plus de liberté. — La journée de huit heures, c'est plus de repos. — La journée de huit heures, c'est plus de santé. — Travailler plus de huit heures prédispose à la tuberculose. — Vouloir la journée de huit heures, c'est vouloir plus de bonheur pour soi et pour les siens. — L'exploité faisant plus de huit heures s'abrutit par le travail. — Au 1er mai 1906, exigeons la journée de huit heures. — A partir du 1er mai 1906, faire plus de huit heures sera trahir la cause ouvrière. — Travailler huit heures, c'est préparer son émancipation. — Travailler au maximum huit heures, c'est préparer la grève générale expropriatrice.

Une « Chanson des huit heures, » par Anne de Bercy, est lancée. Et les premiers résultats ne se font pas attendre : à Rochefort, à Saint-Nazaire, à Indret, à Gex, à Divonne, à Nantua, à Nice, à Villerupt, à Thil, à Saint-Junien, etc., des manifestations furent faites dans la rue, drapeau rouge déployé.

En mai-juin, nouveaux appels de la maréchalerie, des charpentiers ; en juillet est préparée une vaste tournée de conférences entreprise dans toutes les régions de la France par les principaux militants des Fédérations, et qui sera effectuée en décembre.

En août-septembre se tiennent de nombreux congrès corportaifs : sabotiers et galochiers, travailleurs du bâtiment ; travailleurs de la marine ; tisseurs ; bûcherons ; cuirs et peaux, tous adoptent des résolutions favorables aux huit heures. Une brochure de l'Union des mécaniciens de Paris tirée à 50 000 est distribuée gratuitement. Dans le Midi se fonde et agit un comité d'action pour les six heures émané de la Fédération des travailleurs agricoles.

Le 12 novembre 1905, le secrétaire de la C. G. T., passant en revue les résultats acquis, apprécie ainsi l'effort réalisé par le comité confédéral et la portée véritable de son action :

Jusqu'à ce jour, pendant les derniers mois, une œuvre de préparation s'est poursuivie sous des formes multiples, l'action s'est manifestée, ayant pour objet de poser devant l'opinion publique la question des huit heures.

La classe ouvrière sera-t-elle suffisamment organisée pour qu'à un moment choisi, une revendication commune soit formulée et imposée ? Saura-t-elle matérialiser en une action d'ensemble son désir légitime ? Aura-t-elle la persévérance et la volonté de poursuivre de longs mois la mise en application d'une de ses revendications essentielles ? Telles sont les questions qui, en bien des milieux, viennent à l'esprit des individus.

Les travailleurs, au milieu des intrigants, des jaloux et des satisfaits de nos institutions, sont bien seuls. C'est d'eux-mêmes qu'ils doivent tirer tous leurs moyens de propagande et d'action.

Il importe, au moment où l'agitation va reprendre son cours, de pré-

ciser la pensée du congrès de Bourges. La Confédération a pour rôle de coordonner la propagande et l'agitation, de lui donner ce caractère de généralité qui permet de faire, avec le minimum de dépenses, le maximum d'efforts; elle a pour devoir, par une action étendue et incessante, de créer dans l'opinion publique un état d'esprit favorable à la revendication des huit heures. En montrant l'étroite solidarité des corporations en lutte, la Confédération tend à former une atmosphère qui, par son intensité, rendra possible l'obtention de cette importante revendication. Il appartient aux fédérations, aux syndicats, profitant de l'atmosphère créée, de prendre leurs mesures pour assurer l'application des huit heures.

La mise en application de la réforme pourra revêtir les formes diverses que l'action mettra en valeur.

Cette action intensive a été poursuivie sans répit jusqu'à ces derniers jours. Le 5 et le 6 avril se réunissait à Paris la conférence des Fédérations nationales, représentées chacune par un délégué, et, après une discussion ardente, la résolution suivante était adoptée et publiée aussitôt par la *Voix du Peuple :*

La conférence des fédérations corporatives après examen de l'active propagande faite depuis dix-huit mois en conformité avec la résolution du Congrès de Bourges tendant à la conquête de la journée de huit heures; après avoir entendu, tant des Bourses du travail que des fédérations, l'exposé de leurs situations respectives, appelée à délimiter dans quelle forme l'action doit s'ouvrir, décide :

D'engager les travailleurs à dresser, — si ce n'est déjà chose faite, — les cahiers des revendications portant sur la diminution du temps de travail et sur toutes autres améliorations particulières à leur corporation, pour être soumis aux patrons, leur fixant un délai qui devra ne pas dépasser le 1er mai 1906.

D'inviter les travailleurs à participer le jour du 1er mai à un chômage de solidarité, qui sera une manifestation de la puissance d'action du prolétariat organisé.

D'autre part, la conférence indique aux organisations comme mode d'action pour la réalisation de leurs cahiers de revendications, les deux formes suivantes :

Ou bien la cessation du travail à la huitième heure accomplie. — Ou bien arrêt complet du travail jusqu'à satisfaction.

Dans le premier cas les travailleurs, les huit heures faites, quitteront l'usine, l'atelier ou le chantier.

Dans le second cas, c'est la grève se poursuivant jusqu'à complète satisfaction.

Entre ces deux tactiques, la conférence laisse le choix aux organisations qui auront pu s'inspirer des nécessités de leur milieu.

Mais elle leur rappelle que la diminution du temps de travail ne doit pas entraîner une diminution du salaire.

La conférence compte sur l'activité des militants et des organisations ouvrières pour apporter au mouvement tous leurs efforts, et leur rappelle que les résultats acquis seront proportionnés à l'énergie déployée. Elle compte ainsi que les travailleurs élèveront leur conscience à la hauteur de leurs intérêts et que, dans un puissant et solidaire effort, ils arracheront au patronat un peu de mieux-être et de liberté.

La conférence a, de plus, décidé que deux affiches tirées à cent mille

exemplaires seront apposées en France : la première sera un appel aux travailleurs en vue du chômage du 1er mai. Elle exposera les avantages que la classe ouvrière retirera de la réduction de la durée de la journée de travail. La deuxième, signée de deux candidats, sera apposée en pleine période électorale pour indiquer aux travailleurs les avantages qu'ils peuvent tirer de la coïncidence de la période électorale et de l'agitation en faveur des huit heures.

Tel est l'état d'organisation et de préparation du « Parti du travail » à la veille de l'échéance fixée par lui-même pour l'obtention des huit heures (1).

Nous ne saurions trop dégager la portée réelle, la signification de ce mouvement, telle que la définissent eux-mêmes les militants qui le dirigent. Car on risquerait d'être induit à de funestes erreurs sur l'avenir de cette agitation, à en juger par les résultats immédiats.

Je m'en entretenais, il y a quelques jours, avec Pouget, avec Griffuelhes, et ils me disaient :

A diverses reprises, en réponse à des critiques intéressées, nous avons indiqué le caractère de la résolution du congrès de Bourges ; nous avons défini le caractère de ce mouvement de masse et expliqué que l'affirmation des huit heures avait une valeur revendicatrice qui ne se limitait pas à l'étroitesse d'une formule ; nous avons exposé la valeur de plate-forme et de tremplin d'action de la revendication proposée. La décision d'un congrès n'est pas une loi dont l'application s'opère par un déclanchement

(1) Le 8 avril s'est tenue dans une des salles du Conservatoire des Arts-et-Métiers la grande réunion des directeurs, administrateurs et membres des coopératives de production.

Il a été donné connaissance du résultat du referendum ; puis, après discussion, à une énorme majorité, l'assemblée s'est prononcée pour la mise en pratique, à partir du 1er mai, de la journée de huit heures.

Les verriers, les travailleurs des transports, les travailleurs municipaux, les stucateurs, etc., ont lancé des appels pour l'obtention de la journée de huit heures.

Le congrès des travailleurs des chemins de fer a adopté les résolutions suivantes :

Le syndicat national des travailleurs des chemins de fer, partisan de l'application de la journée de huit heures par les travailleurs eux-mêmes, considère, en ce qui le concerne, la date du 1er mai comme prématurée ;

Désirerait que la Confédération générale du travail emploie tous ses efforts :

1° A la propagande exclusivement syndicale, de façon à augmenter le nombre des militants ;

2° A compléter l'organisation et l'éducation de la classe ouvrière, pour que méthodiquement elle puisse, dans un délai rapproché, être suffisamment consciente pour imposer la diminution des heures de travail.

Le congrès, considérant que des groupes de syndicats sont décidés à se joindre au mouvement des huit heures, le 1er mai prochain, invite tous les groupes à aider de tous leurs efforts les camarades en lutte pour arracher cette réforme.

mécanique. Elle est une indication sur laquelle peuvent se modeler les efforts ouvriers. La mise en application d'une telle résolution ne saurait être que le résultat de l'effort dépensé par les organisations. Ce résultat se mesure à l'importance de l'effort. Le congrès a dit : de ce jour, il y a lieu, pour les organisation ouvrières, de commencer une agitation qui s'intensifiera de mois en mois pour atteindre son maximum à un terme fixé. A partir de ce terme, la période de vulgarisation prend fin pour entrer dans la période d'application. Celle-ci sera peut-être une série de luttes se produisant dans chaque coin du pays, pouvant s'étendre et se prolonger. Le 1er mai sera vraisemblablement le point de départ de cette série de longs efforts de réalisation, c'est-à-dire de grèves, que nous pouvons prévoir. Quoi qu'il en soit, nous constatons des modifications de mentalité dans la classe ouvrière et une vivifiante floraison d'esprit syndical qui suffisent à légitimer la campagne entreprise et à satisfaire ceux qui l'ont menée. C'est un fait nouveau en France que cette campagne de dix-huit mois de propagande intensive dirigée vers un objectif idéal, sans intérêt immédiat, sans appui de la presse ni des politiciens, la plupart hostiles.

Même nous pouvons enregistrer des réalisations matérielles qui sont d'utiles enseignements; les réalisations acquises sont celles de l'usine de mégisserie Gogueheim, de Chaumont, qui emploie 2 000 ouvriers, et celle de la brasserie Le Frapper, à Brest. La diminution de la journée de travail sans diminution des salaires a été heureusement mise en pratique, à la satisfaction générale des patrons et des ouvriers.

Ce que sera la Révolution

On le voit, le 1er mai 1906 n'est pas un terme, comme on l'a dit à tort; c'est une étape, c'est le point de départ d'une phase d'agitation incessante dans laquelle va entrer le Parti du travail, agitation par les grèves, par les boycotages, par les campagnes d'opinion, phase qui précédera la grande époque révolutionnaire vers laquelle s'achemine le monde du travail, On sait comment le prolétariat organisé comprend cette Révolution, qui se définit : « L'expropriation du patronat », précédant l'expropriation capitaliste. Ce bouleversement de notre organisation sociale demande à être observé de plus près. Il ne s'agit plus d'une utopie plus ou moins réalisable; nous nous trouvons devant des tentatives désireuses de faire vivre certaines conceptions qui nous avaient paru irréalisables jusqu'ici.

Nous avons essayé de présenter l'effort du « Parti du travail » avec une impartialité absolue, car le mouvement qui s'opère à nos yeux et la révolution dont on nous menace devraient arrêter l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la société moderne.

ALBERT LIVET.

LES JACQUES

(*Suite*) (1)

IX. — Les deux rivales

Depuis deux jours, les propriétaires discutaient entre eux les revendications des travailleurs. C'était, ce soir, le dernier répit.

S'ils n'acceptaient point, la grève serait aussitôt déclarée. Le village ne sortait plus dans les champs. On se terrait dans les maisons, aux aguets. Les pays d'alentour, Aumes, Cazouls, etc., d'où l'on aperçoit sur sa terrasse le gros bourg de Nézignan, assistaient avec anxiété à cette lutte si nouvelle des pauvres contre les riches. Il suffisait d'une victoire pour que, d'un seul élan, le peuple du Languedoc se soulevât hors de ses masures, de ses granges, de ses hameaux et fier, exigeât pour tous les hommes, égaux sous le soleil, la justice et la vie.

Le soleil restait beau. La terre attendait avec amour le travail de ses enfants. Ils aiguisaient leurs outils, le pic et la bêche, les socs de charrue, ravaudaient leurs chausses de velours, leurs guêtres de toile.

Le silence autour du Cercle s'étendait plus profond : chacun en respectait les parages, pour ne pas avoir même l'apparence de peser sur les décisions de la « Propriété ». Tous les propriétaires, rassemblés en un véritable conseil de ministres, dans la grande salle, autour d'une table de marbre, bavardaient depuis deux heures, pour ressasser toujours les mêmes choses. Dès les premiers mots, Cornubert avait marqué sa prééminence : tous, à la moindre difficulté, le consultaient de la voix ou du regard.

Il y avait là Lantisson, déjà coiffé de son vieux chapeau de paille ; Gaspille-Gigot, un millionnaire, un chiche, qui rechignait dans sa corpulence du plus petit effort de générosité ; la Truffe, un bon vivant à la trogne fleurie, cruel sous ses manières de Boni-

(1) Voir *La Revue* des 1er et 15 février, des 1er et 15 mars et 1er et 15 avril 1906.

face ; le gros Granetier ; Balatier, le poussif ; de Lagrenel, le noble de pacotille. Leurs caractères à tous se dessinaient nettement, en la minute suprême du péril : les charitables, les avares, les trembleurs. Chacun aurait souhaité, en geignant d'un embarras présent dans sa fortune, sacrifier la fortune du voisin.

Tous, d'ailleurs, inclinaient vers l'acceptation de quelques sacrifices, qui duperaient les pauvres pendant la saison du travail. Presque tous imaginaient aussi, dans leur haine instinctive de la noblesse des Mayrenal, que Cornubert, obéissant à la rumeur publique, devait épouser Germaine, une enfant du peuple, la fille de ce terrible Tête-Rouge. Tête-Rouge, malgré ses protestations, serait flatté d'entrer ainsi, par sa fille, dans le domaine de Tourbes.

— C'est à Cornubert, déclara carrément la Truffe, après avoir bu cinq bocks qui l'excitaient, de savoir si oui ou non il veut nous sauver.

— Comment ça ?... demanda Cornubert.

— Hé ! ne vous fâchez pas. On prétend que la plus belle fille du pays, qui est de sang bourgeois, vous regarde avec tendresse, et que, dans son honnêteté, elle vous attend pour son maître. Si vraiment vous lui avez permis des espérances, pourquoi hésiteriez-vous à les réaliser ?... Mademoiselle Germaine est la fille, ne l'oublions pas, de celui qui tient le levier de la révolte.

Cornubert, étonné que ses égaux l'encourageassent dans sa pensée d'amour, frissonna d'une joie orgueilleuse. Mais, en présence du marquis, il s'intimida, lui qui n'avait jamais peur.

Les yeux baissés, il répondit :

— Vous plaisantez, sans doute ?

— Pas du tout !... Ça me paraît fort naturel...

— Certes !... insista Lantissou, bonhomme. Mademoiselle Germaine rentrerait dans sa condition. Nos dames la trouvent si gentille.

— On voit, en outre, qu'elle ne fraie guère avec le peuple, ajouta Gaspille-Gigot.

Cornubert les regarda tous patiemment, avec un sourire mêlé de méfiance et de plaisir.

— Pour l'instant, murmura-t-il, ce n'est pas la question.

— Au contraire ! riposta la Truffe. Si vous tiriez cette enfant du peuple, on n'oserait plus vous détester. Car on vous déteste particulièrement, et cette haine, mon Dieu, rejaillit sur nous tous.

— Erreur ! Ce n'est pas nous qu'on déteste ! C'est l'argent, le pouvoir que vous représentez !... cria le marquis, nerveux, qui, de ses mains roses, tantôt frottait sa barbiche blanche, tantôt balayait le marbre de la table.

Il avait tout à l'heure, dans sa honte de pauvre, subi sans mot dire les basses flagorneries des bourgeois à l'égard du maître de Tourbes. Son mépris contre ces fils d'anciens domestiques le tourmentait, et la crainte que Cornubert ne cédât de son âme et de sa conscience. Alors, altier, comme toujours, devant les courtisans de l'argent et de la puissance, il protestait :

— Oui, vous vous trompez, tous!... Qu'importe au peuple la fortune d'un enfant qu'il n'aime guère, et l'humiliation du premier d'entre nous!... Si le chef de la révolte met un pied chez un des Riches, nous sommes perdus!...

— Bah! Bah!... des rêves!...

Les bourgeois ensemble interrompirent le discours furieux du marquis, dont ils comprenaient eux si égoïstes, l'égoïsme pour sa fille.

Cornubert les arrêta :

— Pardon. Ceci est une affaire d'ordre privé, qui ne concerne que moi seul. Vous savez que je n'ai besoin des conseils de personne pour prendre une résolution. Et si, ma foi, j'ai du goût pour les belles femmes, je ne tiens pas à me diminuer dans ma dignité, à me laisser envahir par le peuple...

— Allons donc!...

Ils le flattèrent sans pudeur, par des hommages à sa puissance souveraine, à la beauté merveilleuse de l'enfant, que tout le monde désignait à son choix. Le marquis haussait de dépit ses maigres épaules, tambourinait sur la table. Cornubert, déconcerté, rougissait maintenant de douleur et de colère dans la violence de son sang.

Tout à coup, il menaça de rompre avec ses camarades. Pour se débarrasser de leurs obsessions, il accepta d'un bloc, sans discuter davantage, toutes les concessions qu'ils avaient consenties au monde du travail, sur les salaires et les garanties d'embauchage.

Lantissou, la Truffe, les plus avares, durent s'incliner devant l'obstination de ce jeune rustre de Tourbes, qu'ils estimaient encore mal dégrossi. Le marquis peu à peu respira d'aise, reprit son allégresse de bon vieillard.

En sortant, il saisit Cornubert par le bras, et sur un ton d'amitié paternelle, le sermonna :

— Le peuple sera content de vous. Il faut lui apprendre la bonté.

— Hum!... monsieur le marquis!... Il exigera davantage.

— Non. Ne croyez pas ça. Il comprend votre sagesse, votre charité. Si vous continuez, je suis sûr d'une paix prochaine.

Les bourgeois, dans l'escalier si vieux, parlaient très haut, en

confusion, s'excitant, comme le marquis, à croire en la bonté de leur œuvre.

Le vide du village, le silence de mort partout répandu, les effraya. Aussitôt, ils déguerpirent vers leurs hôtels. Seul, Cornubert, qui avait soif d'espace, accompagna le marquis sur la route du vallon.

Le soir déjà enveloppait de brumes les coteaux, éteignait les verdures. Les pauvres doucement sortirent de chez eux, et, très inquiets de connaître les décisions des propriétaires, se trouvèrent bientôt sur la placette en grand nombre, devant la maison de Tête-Rouge.

A mesure que l'ombre croissait, ils franchirent la route, s'avancèrent sur la place, autour de la Croix de Mission et de la fontaine. Aucun des Riches n'oserait donc sortir de son cachot, pour annoncer au peuple une bonne nouvelle?

Germaine, à la faveur des ténèbres, s'insinua dans la foule, vers le groupe des hommes, où son père commandait, monté sur une pierre. Au bout d'un quart d'heure, sans savoir par quelle filtration des murs mystérieux, ceux-ci recueillirent les concessions de leurs maîtres. Stupéfaits d'abord, ils grondèrent de dépit, de honte. La Propriété ne leur accordait que de menues aumônes.

Tête-Rouge voulut, dans sa dignité, espérer mieux. Demain, à la mairie, on saurait bien la vérité exacte.

Mais Germaine apprit que les Riches avaient, au milieu de leurs discussions, parlé d'elle, de ses rêves de mariage, et aussi que Cornubert tout à l'heure avait accompagné le marquis au château. Elle eut une crispation de rage à la poitrine, ses yeux un moment se voilèrent. Cornubert l'avait-il trahie? Voulait-il tout à coup l'abandonner, pour s'unir sans amour, par vanité, à cette espèce d'héritière des Mayrenal qui n'avait, comme charme de fortune et de beauté, qu'un vieux nom usé par les siècles?... Elle marchait tristement, à l'écart, vers les hôtels toujours clos, lorsqu'une main avec force s'abattit sur son épaule.

C'était Casse-Brise, grave et doux, frémissant de prière :

— Enfin, je te vois, Germaine!... Tu ne veux donc rien me dire?... Tu vois que les Riches voudraient te donner à Cornubert comme un objet de vente, comme du bétail!... Est-ce que tu veux, toi?

— Tu m'aimes, toi? lui dit-elle.

— Tu le sais.

— Pour moi ou pour mon bien?

— Pour toi!...

Il la saisit d'une effusion courageuse, la serra contre son corps.

Il s'enivra d'espérance, ému jusqu'à sentir des larmes dans ses yeux. Brusque, elle s'écarta ; puis, à son tour, lui saisissant les mains, elle dit :

— Qui détestes-tu le plus de tous ces Riches, Casse-Brise ?

— Cornubert, parbleu !

— Non, ce n'est pas lui. C'est le Noble qu'il faut haïr.

— Pourquoi ?... Cornubert est le plus puissant, et il te cherche... Hein !... Ce n'est pas vrai ?...

— Je n'en sais rien. S'il me cherche, il perd le temps. C'est le Noble qu'il faut haïr.

— Ah !...

Casse-Brise s'adossa contre un mur, dans une défaillance étrange. Une chaleur ardente lui passait dans les mains. Il vit, à la lueur livide de la campagne, Germaine bouleversée par une angoisse, par la peur. Il s'alarma de nouveau et repartit :

— Tu es jalouse de la comtesse ?... Car il paraît qu'elle convoite Tourbes et son maître !...

Germaine, à ces mots, tressaillit d'une crainte. Mais, s'approchant du faraud, pour le troubler encore de l'haleine de sa bouche, elle répondit :

— Un maître ne m'épousera jamais. Et je suis trop fière pour me livrer à ses caprices... Non ! Je déteste les nobles, la comtesse surtout.

— Pourquoi ?

— C'est elle qui fomente dans les familles riches la haine du peuple. C'est par sa faute que la fermentation du mal occupe le pays, que tous nos foyers sont troublés, et que mon père a perdu sa bonté, sa sagesse, et que je souffre, moi...

— Je sais qu'elle nous accuse d'être des mécréants, qui méritent de souffrir. Mais c'est surtout ceux qui possèdent les grosses fortunes qu'il faut détrôner.

— Enfin !... Inutile de discuter. Moi, je crois qu'il faut commencer par mettre le Château à la raison.

— Dis-le à ton père.

— Il ne m'écouterait pas. Je te le dis à toi, parce que tu cries plus fort que les autres, et que tu sauras les entraîner contre le château !...

— Ma foi, je ne dis pas non. Mais, qu'est-ce qui me prouve que tu ne caches pas une arrière-pensée ? Est-ce que tu veux de de moi ?

— De personne... encore.

— Tu ne me repousseras plus, au moins ?

— Non, si tu m'écoutes.

— Veux-tu que je t'embrasse?

Il la conduisait doucement, dans l'ombre noire d'un arbre. Elle le suivit, toute chaude de colère, le front baissé. Sous l'arbre, ils s'arrêtèrent. Elle lui prit les mains, courageuse, avança une joue, puis l'autre, en disant :

— Embrasse-moi!...

Casse-Brise, dans un frisson de joie glorieuse, la baisa de ses lèvres tremblantes, chastement, sur ses joues fermes, plus savoureuse qu'une herbe baignée de soleil.

— Que je t'aime!... murmura-t-il.

— N'oublie pas!... Il faut allumer tes camarades contre le Château.

— Oui, tout... tout ce que tu voudras!... Viens!...

— Non!... laisse-moi!...

— A bientôt!...

Il rejoignit la foule qui, fatiguée d'une attente vaine, se dispersait nonchalamment.

Germaine demeura, dans l'ombre de la croix, à observer l'hôtel de Cornubert où brillait une lumière. Mais le silence, la solitude sournoise des ténèbres, finirent par l'effrayer presque. Elle descendit vers la route.

Soudain, au-delà de la fontaine, elle vit monter à sa rencontre le tilbury léger de Tourbes. Azéma s'y trouvait seul. Grelottante de froid, d'angoisse, elle se dissimula derrière l'abreuvoir.

La voiture s'arrêtait à la porte de Cornubert. Celui-ci, au bruit de son heurtoir de cuivre, apparut précipitamment. Et les deux hommes échangèrent quelques mots, dont elle comprit que le seigneur de Tourbes s'en allait seul coucher à la Grange.

Alors, brûlée de colère, Germaine imagina une folie, le rêve de conquérir à jamais son maître, par le sacrifice de sa jeunesse et de sa beauté, en cette heure de péril. Tandis qu'il montait en voiture, elle courut par la route de Valros, puis par un sentier de vigne, jusque sur le chemin sablé du coteau, au centre du domaine.

Dans sa frénésie, elle chassait l'idée qu'on pût s'inquiéter de sa personne dans sa maison. Elle raconterait, en cas de surprise, qu'elle avait voulu guetter le château de Mayrenal au milieu de la nuit : et Casse-Brise, qu'elle avait grisé d'illusions, ne confirmerait-il pas de bonne foi son mensonge?

Elle courait avec feu, heureuse de la terre de Tourbes qui la portait maintenant. Dans la luzerne, où l'autre jour son père avait résisté aux gendarmes, elle se reposa contre la haie. En épongeant la sueur de son front, elle entendait son sein palpiter, aussi confus que l'onde sous la pluie.

Tout à coup, le bruit de la voiture roula sur le chemin du domaine. Le cheval agitait de temps à autre ses grelots, et les lanternes rouges semblaient les deux grands yeux d'un monstre qui regardaient Germaine comme une proie.

La côte était dure. Cornubert, pour ménager sa bête, la fit marcher au pas. Il s'amusait, fier de son domaine, à claquer du fouet allégrement.

Il montait dans le chemin qui monte droit à la Grange, lorsque d'un bond Germaine surgit de la luzerne. Le cheval, effrayé, recula ; Cornubert levait son fouet, pour se défendre.

— C'est moi! C'est moi!... criait-elle.

— Non! non!...

Le cheval, sous les coups de fouet, au-devant de Germaine, piaffait de douleur et d'impuissance. Elle menaça de le saisir par la bride.

— Arrêtez-vous!... Ecoutez-moi un instant!...

— Non!...

— Si vous ne me prenez pas dans la voiture, je me fais écraser!... Vous ne passerez pas!...

Elle se cramponnait au clou d'une lanterne, essayait de grimper sur le marche-pied.

— Je vous en supplie!... Arrêtez-vous!...

— Hé bien, montez!...

Elle s'assit, rapide, contre lui, et tandis que le cheval reprenait librement le trot vers la Grange, elle l'entoura de ses bras anxieux, avec une volupté contre laquelle il n'eut aucun courage.

— Je vous aime, dit-elle. Et j'ai peur.

— Vous!...

— Oui. C'est la première fois. J'ai peur. Je vois le peuple résolu contre vous, non plus en paroles...

— Bah! Il ne me mangera pas plus qu'il ne mangera la terre.

— S'il ne peut emporter la terre, il aura vite fait de supprimer l'homme qu'il déteste. Mais moi, je vous aime. Je ne veux pas du malheur.

— Oh! oh!... Germaine!...

Le cheval, sur la côte sablée, marchait lentement, selon sa fantaisie, aux lueurs de la lune dont les jeux l'amusaient sans doute, dans les sillons où dormaient les alouettes, parmi les haies sauvages qui, de loin en loin, scintillaient d'étoiles furtives.

Le vent s'était levé, là-bas, sur les rocs du Caroux : il sentait la pluie, le nuage méchant de la montagne. Des frissons de fièvre passaient sur la plaine plus odorante, sur les coteaux qui prenaient l'apparence de vagues d'ombres remuées, plus hautes que le ciel.

Le village lui-même affectait, sur sa terrasse en promontoire, la pâleur d'un énorme récif, que l'orage s'apprêtait à combattre.

A mesure qu'ils s'approchaient de la Grange, dans la tristesse menaçante du paysage, Cornubert parlait d'une voix plus grave :

— Allons, Germaine, il vous faut descendre. Soyez raisonnable...

— Non! non! Je ne veux pas descendre. Et je suis très raisonnable!

— Gare!... Vous savez que déjà on m'a accusé, pendant que vous étiez sur la Cévenne du Caroux, de vous avoir cachée comme un trésor chez moi.

— Je sais. Ça m'est égal. Je veux être votre trésor, en effet, et caché à jamais aux yeux du monde.

— Vous cacher?... Non! Ce serait un mensonge, une sottise!... Je ne les commettrai pas!...

— Tant pis!... Je reste!

— On vous cherchera, on viendra jusqu'ici!

— Vous ne me découvrirez à personne, voilà tout.

— C'est impossible, voyons!... S'il ne vous importe nullement de vous compromettre, voulez-vous provoquer une fois de plus contre moi la colère du village?

— Tant pis, si je vous compromets!... Je ne veux plus, je ne peux plus vous quitter. Quelque chose de plus fort que moi m'ordonne de veiller sur vous, et d'épier, dans l'intérêt de ma personne, vos gestes et vos pensées.

— Que craignez-vous donc?

— Tout!... Tout!... J'aimerais mieux mourir que de vous perdre!

— Hé bien, si vous refusez de descendre, je vais tourner bride, et nous rentrerons au village.

Cornubert tendait les rênes, reprenait le fouet, lorsqu'à son tour, éperdue, suppliante, elle l'arrêta :

— Oh! non... Pas au village!... J'ai quelque chose à vous confier.

— Allons!...

Fatigué de lutter contre la jeune fille, qui, malgré sa folie, savait lui plaire, il se résigna. D'ailleurs, il redoutait, en cas de résistance, qu'elle ne s'en allât, par dépit, commettre dans le village, dans sa propre maison, quelque imprudence, qui compliquerait encore autour de lui l'hostilité du monde. Et parfois, il éprouvait un dégoût de toutes ces batailles d'argent, d'amour, où le Destin l'accablait, parce qu'il était le plus riche, d'ennuis et de misères.

— Hé bien, vous resterez, dit-il, pour me confier vos secrets.

— Oui, il le faut!... Pour vous et pour moi!...

— Mais, soyez sage.

— Ne craignez rien. Je sais ce que je veux.

Ils descendirent devant la terrasse, Cornubert d'abord, qui, très empressé, afin de la séduire par sa galanterie, aida Germaine à poser le pied sur le sol.

— Attendez-moi une seconde, Germaine!

— A votre aise. Je n'ai pas peur de rester seule ici. Chez vous, je n'aurai jamais peur.

— Enfant que vous êtes!

Tirant le cheval par la bride, il conduisit la voiture à la ferme.

Bientôt, il reparut d'un élan sur la terrasse, et Germaine, avec la même résolution, le saisit par un bras.

— Entrons, dit-il.

— Serons-nous seuls?

— Ma foi, oui... A la vérité, Azéma ne tardera pas à revenir du village.

Les nuages arrivaient du Caroux, épars, touffus, pareils à des broussailles, qui projetaient leurs taches noires sur la plaine, sur les villages accrochés au flanc des coteaux. Partout, les olivettes gémissaient, encore grisâtres, rebroussées à l'improviste par les sautes du vent.

La Grange, au sommet du vaste domaine, resplendissait d'une blancheur de morte. Sur les chemins qui descendaient en ruisseaux, la lune répandait encore quelques écharpes de lumière.

Cornubert avait ouvert la porte massive. Germaine entra, derrière lui, avec une émotion de respect, de gravité religieuse, dans cette maison qu'elle n'avait pas revue depuis son enfance, et que la fortune avait embellie de sa noblesse.

Ils ne parlaient pas. Elle marchait modestement, avec docilité, à la lueur d'une lanterne. Elle baissait les yeux, et son cœur tremblait comme un oiseau dans sa forte poitrine.

Tout au fond, ils pénétrèrent dans le bureau de travail, si tiède, décoré de plantes vertes et de tableaux, tapissé profond, orné de velours, de laine écarlate, un de ces paradis de foyer, qu'elle n'avait jamais même soupçonnés encore.

Cornubert frémissait de crainte, malgré son courage. Que pouvait donc vouloir la fille capricieuse de Tête-Rouge? Parviendrait-il à se débarrasser sans scandale, à cette heure, de ses obsessions?... Ce ne fut pas sans peine qu'il alluma la lampe, frêle et jolie comme une rose.

En face de lui, contre la table, il pria Germaine de s'asseoir.

S'asseyant lui-même sur son fauteuil, il affecta des airs d'attention souriante et tranquille.

— Hé bien, Germaine. Parlez-moi sans détour, maintenant.

Elle le regarda fixement, de ses beaux yeux étonnés, avec l'hésitation d'exprimer à présent la force de son cœur. Trop petite, aussi faible qu'une cigale entre ces murs puissants, elle rougit d'une pudeur.

— Hé bien, Germaine?

— Hé bien, répondit-elle d'une brusquerie de tout son être. Vous ne devinez pas? Il faut que vous me disiez si, oui ou non, vous m'aimez?

— Quoi!... Cest pour me confesser moi, que vous avez tant tenu à me voir ici, pendant la nuit?

— Oh! ne riez pas, ne vous moquez pas de moi... On me dit qu'à la réunion des propriétaires, vous m'avez repoussée, moi, mon nom, quand un des vôtres a parlé de moi. On me dit que vous avez accompagné le marquis au Château pour commencer la cour à sa sotte de fille!

— Qui vous a dit ça?

— Tout le monde... Ah! mais, vous m'avez tout promis, à moi. Je suis jalouse... Il faut que vous me gardiez ici!

— Ma pauvre Germaine, ne vous agitez pas...

— M'aimez-vous?

— Oui!... vous le savez!... Mais il faut de la prudence, dans ces temps bouleversés. Si je fraie avec les gens du Château, de quoi vous alarmez-vous? Ne dois-je pas donner le change au monde?... Le peuple me haïrait davantage, s'il apprenait maintenant que je veux vous prendre. Il ne considérerait, dans sa malice, que mon bonheur à moi de vivre auprès de vous, et mon bonheur, il veut l'empêcher à tout prix!

Cornubert s'expliquait avec douceur, avançant son visage, sur ses mains jointes, vers Germaine, que l'accent profond de ses promesses émouvait au fond de l'âme.

Il mentait hardiment, et convaincu qu'il faisait le bien. Germaine souffrait de ses rêves de fortune, dans sa condition humiliée, auprès du bourgeois déchu qu'était son père, au milieu des misères du peuple irrité. Et son mal l'exaspérait jusqu'au délire. Cornubert, avec une compassion véritable, eût proféré tous les serments d'amour, toutes les promesses de sacrifice qu'elle eût souhaités.

Il souriait, d'une grâce meilleure, à mesure qu'elle reprenait confiance en lui et souriait aussi, heureuse de le voir et de l'entendre, à cette heure de ténèbres, dans cette Grange royale où,

chaque matin, elle sentait s'en aller son espérance, avec les premiers rayons du soleil.

— Alors, c'est vrai? dit-elle. Vous n'aimez que moi?... Hé bien, vous pouvez me garder.

— Ce serait de la folie. Que ferais-je de vous? On viendrait vous prendre... Votre père terrible me menacerait d'un procès, d'une vengeance pire, et vous seriez perdue pour moi.

— Ah! mon Dieu!... soupira-t-elle. Quel malheur d'être des pauvres!...

Et, se couvrant le visage des mains, elle pleura.

— Voyons! Voyons!... Vous êtes une enfant, Germaine!...

Il ne sut plus que dire, touché par une douleur si généreuse, si naïve. Le silence, un long moment, se recueillit.

Les rumeurs du vent tournaient plus rapides autour de la Grange. La voix du fleuve, que le printemps avait grossi, s'élevait haletante, avec une sorte d'inquiétude. C'était l'orage, que la terre implorait du Caroux, pour rafraîchir les luzernes, les sillons de ses vignes, les ramures de ses haies poudreuses.

Cornubert s'approcha de Germaine lentement, ôta ses mains de son visage, et avec bonté lui dit :

— Vous n'êtes pas raisonnable. Dans votre intérêt et le mien, quittez-moi vite.

Elle le regarda, brillante de ferveur, et de nouveau répéta :

— Vous m'aimez?

— Oui, Germaine.

— Alors, je puis partir?

— Oui, Germaine. Ça vaudra mieux, croyez-moi, pour vous surtout. Allons!...

Elle se leva languissamment, émue de recevoir ses consolations, et parmi des larmes encore, elle voulut sourire.

— Allons, je pars... Quand reviendrai-je?...

Il lui tenait toujours la main. De crainte de lui faire du mal, il n'osait souffler mot.

Au seuil de la terrasse, dans le froid de la nuit, que secouait l'âpre vent de la montagne, ils frissonnèrent tout à coup.

— L'orage!...

— Ça ne fait rien, dit-elle. J'arriverai bien au village avant qu'il ne pleuve.

Elle s'inclina un peu vers lui. Timide, il la baisa sur les joues.

— Adieu! dit-elle, avec un sanglot.

Elle partit à la course, vers la route de Valros.

Et lui, immobile, retenu sur la terrasse par une anxiété, un

remords, la chercha longtemps des yeux, à travers l'ombre.

Tout le village dormait, insensible aux coups précipités du vent dans la montagne.

Le lendemain, Germaine parut avec une sorte de fierté dans la cuisine, devant ses parents. Cornubert lui avait juré un amour fidèle, et du mépris pour la fille du Château. Elle croyait que, par sa douleur encore plus que par sa tendresse, elle avait à jamais pris l'âme de son maître.

Les paysans s'étaient levés à l'aube. Ils grouillaient en grand nombre devant sa maison, sur la place. Elle leur sourit avec une condescendance puérile, sans répondre aux taquineries des farauds.

Ils contenaient mal leur impatience d'apprendre la réponse officielle des propriétaires au comité de la grève. M. le maire était installé à la mairie, avec le garde. On attendait de la ville le juge, qui devait sanctionner légalement l'accord des deux partis.

Le tambour battait autour de Nézignan, jusque dans la campagne profonde, répandant vers les fermes isolées le signal du rassemblement. L'on vit accourir des métayers, des servantes, quelques-uns apeurés de la manifestation à laquelle les contraignait le peuple du village.

Il était sept heures, lorsque Tête-Rouge se présenta sur le seuil de sa maison, vêtu de ses habits de travail, afin de bien prouver sa qualité de paysan et de démocrate. Une mèche de cheveux bouclés se dressait sur son front, en bataille ; ses yeux pétillaient d'intelligence ; ses lèvres, sous la moustache fauve, semblaient mâcher du fer, en parlant :

— Camarades, je vous recommande surtout de l'ordre. Il faut qu'on nous prenne, non pour des sauvages, mais pour des hommes conscients de leurs droits, et dignes de les revendiquer. Marchons !...

Un bourdonnement grave s'éleva de la foule, comme d'une cloche énorme lourdement balancée. On laissa le chef, avec une sorte de respect, s'avancer le premier ; puis, d'une lente poussée, les hommes d'abord, imposant silence à leurs femmes, franchirent la route, débordèrent en remous sur la place.

A la mairie, toutes les fenêtres, roses et blanches, brillaient de la lumière du soleil. Paillou, plus gringalet, prétentieux, tout seul en face de la multitude, sa plaque de cuivre au bras, sa carabine en bandoulière, défendait solennellement l'accès de la « commune », au-dessus des trois marches rondes. Devant la foule, il étendit ses mains soignées de fainéant, et prononça :

— Je ne peux vous laisser monter tous, vous le comprenez.

Monsieur le maire et monsieur le juge ne recevront que vos délégués.

— C'est ainsi que nous le comprenons! répondit Tête-Rouge.

Le garde s'effaça aussitôt, pour laisser dans le large corridor pénétrer Tête-Rouge et ses camarades. Ensuite, escorté de Cul-de-Fer, du Pèlerin, de l'Avocat, de Mouche-Brebis, Tête-Rouge gravit les nobles degrés de l'abbaye autrefois opulente, où, depuis la Révolution, étaient installées la mairie et l'école.

Là-haut, les couloirs avaient de l'espace, de la majesté, sous les plafonds sculptés dans le plâtre.

Les délégués entrèrent dans la grande salle des mariages, où, pour plus de solennité, les gouvernants, derrière la longue table recouverte d'un drap verdâtre, s'étaient assis. Le maire, à la vue de ses électeurs, baissa le front timidement, comme frappé d'une clarté trop brusque. Le juge, les yeux abrités par les verres fumés de ses lunettes, affectait de l'assurance.

— Bonjour, messieurs, salua Tête-Rouge. Vous voyez que nous ne manquons pas l'heure.

Il s'assit. Ses camarades l'imitèrent, chapeau bas.

— C'est bien, dit le maire. Ecoutez M. le juge.

Celui-ci joignit ses mains sur la table, et d'une voix onctueuse, parla :

— Les propriétaires ont cédé tant qu'ils ont pu. Je pense que vous serez satisfaits.

— Nous allons voir! gronda Cul-de-fer, qui posait ses bras sur ses genoux.

Et tous, le cou tendu, écoutèrent dévotement la lecture des décisions de leurs maîtres. Ceux-ci accueillaient à l'unanimité les réclamations de leurs travailleurs, sauf deux, celles qui, par un sentiment de solidarité et par un sentiment d'amour-propre, tenaient le plus au cœur du peuple : l'embauchage complet des ouvriers, le renvoi du régisseur Azéma.

La lecture achevée, le maire et le juge observèrent les délégués avec angoisse. Tête-Rouge se tourna vers ses camarades une seconde, pour s'enhardir de leur adhésion, puis il éclata d'un ricanement de mépris :

— Ah! Ah!... Nous savions tout ça, hier soir!... Il n'y a pas davantage?

— Mais non! répondit le maire.

— Tant pis!... Nous n'avions demandé que des choses justes. Ceux qui se croient nos maîtres résistent à la poussée du peuple, tant pis!

Le maire et le juge s'ingénièrent, avec une sympathie réelle,

à expliquer que le peuple devait montrer d'abord sa confiance aux Riches. Aucune prière ne porta. Opiniâtres, les délégués répétaient leur résolution d'obtenir du travail pour tout le monde et surtout le renvoi d'Azéma.

— Pourquoi, sinon pour nous défier, Cornubert garde-t-il à son service, demanda Tête-Rouge, cet Azéma, qui est un exploiteur du peuple?

— Monsieur Cornubert est le maître chez lui.

— Et nous, avec notre travail, nous sommes les maîtres par toute la terre!...

Tête-Rouge repoussa rudement sa chaise, et tandis que ses camarades se mettaient debout, autour de lui, il déclara d'un geste bref, impérieux :

— Nous sommes le peuple souverain, nous autres!... Nous allons rester ici, attendre en paix que les Riches comprennent nos droits. Sinon, la vie sera arrêtée.

— Mais tu es fou!... s'indigna le maire. Je ne puis consentir à cette folie!

— Que m'importe ton consentement!... Tu sais que nous t'avons élu pour faire triompher notre cause. Puisque tu ne peux rien pour elle, nous prenons ton pouvoir!...

— Seigneur! Seigneur!... Tu m'obliges à en référer au préfet!

— Je ne le permettrai pas!...

Ils discutaient ainsi, dans un désordre de querelle, au milieu de la grande salle; et les camarades soutenaient de leurs bravos Tête-Rouge en son arrogance. Le juge, qui d'anxiété se rongeait les ongles, intervint, un moment de calme :

— Tête-Rouge, prenez garde! Ce n'est plus une grève, c'est une insurrection!...

— C'est tout ce que vous voudrez!... Il faut que le peuple trouve sa vie sous le soleil!...

Et, s'arrachant aux objurgations des deux représentants du pouvoir officiel, il se précipita hors de la salle, courut, dans le vestibule, ouvrir une fenêtre sur la place. Il cria d'une voix de tonnerre à la foule attentive :

— Les Riches ne nous accordent décidément pas plus que les concessions déjà connues hier soir. Donc, nous refusons d'aller au travail.

— Parfaitement!... répondirent les pauvres. Personne aux champs!...

— Nous restons ici, nous, vos délégués, pour attendre des propositions nouvelles. Oui, c'est le peuple qui proclame son pouvoir en permanence, dans la maison commune!... On verra!...

Derrière lui, dans le vestibule, le maire et le juge s'efforçaient par des paroles de tendresse de congédier ses camarades. Ayant refermé la fenêtre, il protesta contre la lâcheté du maire :

— Toi, Rabiol, si tu as peur, va-t-en!... Le juge aussi!... Nous autres, on ne sortira pas. C'est nous, les maîtres : on nous le dit assez, depuis la République, dans les discours et sur les murailles!...

Il ouvrit, en face de la salle des mariages, le cabinet du maire, et devant la table chargée de paperasses, sur le fauteuil de toile cirée, il s'installa royalement.

Le juge battit le premier en retraite, non sans menacer les insurgés de la loi :

— Tant pis!... Je m'en vais. On ne peut plus se faire entendre!...

— Moi aussi, je m'en vais!... répéta le maire. Nous les exciterions encore par une vaine résistance.

La vérité, c'est que le maire désirait ménager les deux partis, les pauvres dans leur fureur, les Riches qui croiraient en apprenant son départ de la mairie à son refus de pactiser avec l'émeute. En bas, le garde avait solidement fermé la porte, avec tous ses gros clous. Et tranquille, assis sur un escabeau, il fumait sa pipette.

— Garde, lui dit Rabiol, nous allons décamper par la petite porte dérobée, qui donne sur le jardin. As-tu la clef ?

— Oui, monsieur le maire. Mais le peuple surveille également les issues du jardin. Je ne veux pas me faire écharper.

— Ni moi. Pourtant, il faut sortir.

— Moi, je reste : c'est plus prudent.

— Tu as raison... Juge, le garde a raison. Tenons-nous cois. Nous filerons quand la foule se sera dispersée.

— Si vous lui adressiez un discours ?

— Non. Ils ne peuvent plus entendre que les courtisans qui les flattent dans leur folie.

Tout à coup, ils se turent d'effroi, au brusque renouveau de la tempête.

Autour de la fontaine et de la croix, la foule, inquiète de son sort, s'irritait en invectives. Des hommes menaçaient de tout briser sur la place, d'arracher les pavés du ruisseau. Les femmes s'avançaient en troupe famélique vers les hôtels silencieux ; et riant de leurs sarcasmes, elles battaient brusquement les murs, comme des enfants, avec leurs pieds, et, pour injurier davantage les Riches, elles frottaient de leurs derrières les portes massives, trop brillantes.

Au milieu d'elles, Germaine s'agitait, farouche, n'ayant dans l'orgueil de son amour que la pensée de les détourner vers le château. Elle flattait Casse-Brise de tapes sur les épaules, sur les joues. Casse-Brise, désigné pour guider le peuple en ses évolutions, ne négligeait pas les devoirs de son rôle, pour s'abandonner aux joies de l'amour. Si, par intervalles, il étreignait Germaine avec un sentiment de gratitude heureuse, il résistait encore à ses exhortations.

— Laisse-moi! lui disait-il. Le Château n'est pas riche. Et ce n'est pas lui que nous redoutons.

— C'est lui qui représente le vieux droit, les privilèges. C'est la fille du marquis qui excite contre nous le prêtre dans l'église, et les bourgeois dans leurs hôtels.

— L'église, oui, c'est leur maison à tous, la caverne où ils forgent des calamités contre le peuple!... Attends! Je les ferai tous enrager!

— Non!... Viens!... Descendons au Château!...

Sans répondre, Casse-Brise se déroba aux instances de Germaine, courut à travers la place, de l'autre côté de la fontaine, à une masure. Là, au-dessus de la porte, il arracha un de ces grands drapeaux rouges, qui indiquent une vente de vins à la bouteille, et pendant que la foule se taisait d'anxiété, il revint sur ses pas, pénétra dans l'église, en criant qu'il allait aux campagnes montrer l'emblème sanglant de la révolte. Des vieux, des dévotes, essayèrent en vain de le dissuader de son sacrilège.

De crainte qu'on ne le dérangeât dans sa volonté, il ferma, sous le porche, le portail à grand verrou. Puis, dans l'ombre froide des marches où il tibulait d'impatience, il grimpa jusque sur le clocher, au jour radieux du ciel. Au risque de choir, et de se rompre les os en bas, sur les marches vermoulues du portail, il gravit la charpente de fer, et sur le vieux coq rouillé, attacha solidement le drapeau dont le vent agitait les plis. Il redescendit très leste, frémissant d'une gloire.

A peine reparaissait-il dans la pénombre du porche que le curé, prévenu sans doute par quelque servante de riche dans son presbytère où il priait Dieu, accourut en alarme vers la place, au-devant de la multitude. On l'estimait, le brave Royer, si simple; on l'aimait. Depuis le temps qu'il exerçait son ministère dans Nézignan, il y avait baptisé la moitié du monde; il répandait sur tous les vivants, sans distinction d'opinion, sa charité inépuisable. Petit d'esprit, grand de cœur, on le vénérait dans chaque maison, aux heures de paix. Mais, aujourd'hui, l'orage énervait toutes les âmes. Lorsqu'il voulut, en son patois de paysan, demander à ses

semblables pitié au moins pour leur église, ceux-ci, d'une rumeur croissante, couvrirent sa voix.

— Casse-Brise, je t'en prie, va ôter ton drapeau. Je ne suis l'ennemi de personne... je suis aussi pauvre que vous...

— Non! non!... Que le drapeau rouge porte au ciel et à la terre nos vœux de délivrance!...

Le prêtre répliquait, ému toujours de douleur et de bonté. Mais des femmes, afin de le protéger peut-être d'une ruée des hommes, le bousculèrent un peu contre le mur du portail. Eperdu dans sa soutane poudreuse, égarant son chapeau, il dut, à reculons, remonter les marches.

Tout à coup, de la ruelle de son presbytère, la comtesse Suzanne se présenta, si hardie, illuminée d'une telle bravoure, que le peuple un instant fit silence.

— Mécréants! cria-t-elle. Vous osez, tous ensemble, vous attaquer à un prêtre!... Démons! Qui a planté cette loque là-haut, sur le clocher?

— C'est moi!... répondit Casse-Brise, qui s'avançait, les poings durs.

— Vous!... Espèce de pied terreux!...

Elle levait la main, pour le frapper, lorsque Germaine, d'un élan, se porta contre elle :

— Que faites-vous ici, comtesse?... Vous nous méprisez! Retournez dans votre château de misère ruminer vos rêves d'argent. Personne ne veut de vous, pas même les bourgeois à marier. Allez-vous-en!...

La comtesse, sous les injures de la paysanne, avait pâli. Mais le courroux rassembla ses forces, et, se redressant vers sa rivale, dont les charmes séduisaient les plus fiers des bourgeois, elle la défia :

— Oseriez-vous, par hasard, vous comparer à moi?... Je défends ma terre, ma religion, le peu qui me reste de bien! Je puis prétendre à toutes les richesses!... Vous, de votre corps, vous les souilleriez, fille de Tête-Rouge!...

— Monstre de laideur!... Caricature!...

Germaine l'empoignait rudement par les épaules, l'entraînait avec des secousses contre le mur, où le prêtre, à genoux sur le seuil du porche, priait Dieu. Le peuple, en bande confuse, applaudissait Germaine.

— Taisez-vous!... cria Casse-Brise. Voici le marquis!

Le marquis courait dans la poussière, avec l'aide de sa canne, aussi vite que le lui permettaient son âge et la fatigue. Il

regarda la foule une seconde d'hésitation ; puis, le cœur bouleversé de crainte, dans sa bonté charitable, il supplia :

— Mes amis!... Pardonnez à mon enfant. Vous savez que j'aime mon pays, que je souffre aussi de vos calamités...

Il cherchait, pour mieux les attendrir, la main des femmes, qui, toutes, bourrues de méfiance, se dérobèrent ; il saisit Germaine par un bras, avec une telle angoisse qu'il ne put articuler davantage ses prières. Germaine, alors, par compassion, daigna s'écarter de Suzanne. Celle-ci, malgré son air de défi, tremblait aux menaces toujours grondantes de la foule, dont l'odeur de litière lui répugnait. Derrière le prêtre, qui ne songeait plus à cacher ses larmes, elle se laissa par son père conduire dans l'église.

L'humiliation des Nobles, cependant, enhardissait le peuple.

— On nous craint! s'écria Casse-Brise. Courons dans la campagne, très loin, partout, proclamer la grève!...

Il partit au pas de charge, en chantant la *Carmagnole*. Le peuple, ses camarades, les femmes, des enfants, soulevés encore d'une houle mauvaise, le suivirent avec emportement sur la route de Valros.

Le soleil rayonnait de sa meilleure grâce. Les villages, au loin, sur les coteaux, autour de la plaine, montraient leurs taches blanches ou roses. Bientôt, sur les chemins sablés de Tourbes, le troupeau de la grève, hommes et femmes, bras à bras, chantant la révolution, se déroula d'un flot compact. Ils étaient libres, aujourd'hui, partout chez eux, à travers les terroirs, dont les maîtres s'étaient réfugiés au fond des châteaux et des granges.

A leur vue, les travailleurs paisibles de Tourbes, pris de panique, remontèrent à leur ferme. Le peuple, enivré de sa puissance, redescendit sur la grand'route, disparut un moment au-delà du ruisseau des Ruffes, puis reparut au soleil, vers les jardins du chef-lieu de canton. Les femmes marchaient plus furieusement que les hommes. Infatigables, ils débauchaient les ouvriers sur leur passage, hurlaient, à travers les communes amies de Nézignan, des cris de mort aux Riches, de délivrance aux pauvres.

Le soir, ils rentrèrent au village bien las d'avoir tant crié. Mais, le ventre creux, ils mangèrent avec joie leur pain dur et leurs herbes sauvages.

Pendant l'accalmie du souper, le maire et le juge s'insinuèrent le long des murs, jusqu'au bureau de poste. Vite, ils expédièrent à Béziers une longue dépêche : reconnaissant leur indécision, leur faiblesse, ils suppliaient le sous-préfet d'accourir sans retard sur le lieu de la grève.

Pas un bruit dans le village, sinon celui du vent remuant la

poussière tout le long de la route. Il semblait qu'on allait encore, dans le silence familier, entendre le marteau clair du forgeron sur l'enclume, ou les petits coups précipités de la varlope sur les douves des barriques, chez les tonneliers. Le juge prétexta de cette paix délicieuse pour rentrer chez lui, en ville.

— Nos paysans ne sortiront plus de leurs maisons, dit-il. Ce soir ils sont trop fatigués.

— Oui. Mais Tête-Rouge et ses acolytes ?

— Bah !... Ils sont honnêtes. Il ne causeront aucun dommage. Laissons-les se réjouir, un soir, d'une illusion d'autorité.

— Je ne sais même pas ce que devient le garde.

— Celui-là est un farceur, qu'il faudrait remplacer, dès que le calme sera rétabli.

— Impossible, hélas !... Les paysans de ma commune sont si fiers qu'ils ne veulent pas être fonctionnaires, c'est-à-dire domestiques asservis de la commune.

— Alors, fermez les yeux... Patientez jusqu'à demain.

Le maire se coucha tôt, la fièvre dans la tête, souhaitant de se trouver le lendemain réellement malade. Dès l'aube, il se leva, et pour ne point trembler de peur chez lui, dans son jardin, il s'empressa de monter à la mairie, où peut-être la majesté des murs le protégeait un peu.

Il s'accouda sur la fenêtre de son cabinet, dans la lumière fraîche, pour regarder le vallon de Mayrenal, dont le recueillement lui plaisait. A chaque instant, il consultait sa montre. Le sous-préfet aurait-il le courage de quitter Béziers par le premier train, ou même de se présenter une seule fois dans ce Nézignan de l'enfer ?

GEORGES BEAUME.

(A suivre.)

Auguste Rodin, raconté par lui-même

Je gravis la côte du hameau de Val-Fleury qui dépend de Meudon.

Auguste Rodin habite là-haut ce pavillon à toit pointu qui domine toute la vallée. Près de sa maison d'habitation, cette construction blanche à portique et à colonnes, c'est son atelier. On dirait un temple antique perché sur une colline.

J'arrive à la barrière de l'entrée. Trois griffons écossais bondissent en aboyant. Et le maître lui-même vient m'ouvrir.

Taille moyenne, de larges épaules, un grand nez droit dans le prolongement d'un front très large avec des bosses au-dessus des sourcils, comme si la substance cérébrale s'était portée en surabondance contre l'organe visuel; des yeux très longs dont le clignement est à la fois observateur et malicieux; une ample barbe qui, naguère était rousse, mais dont le flamboiement s'apaise avec les années.

Je lui dis que je voudrais me documenter sur ses méthodes de travail.

Alors il me montre la splendide vue qui s'étend devant nous.

Au loin, Paris immense dont les maisons, dans le poudroiement du soleil pâle, semblent d'innombrables perles nacrées. Plus près, la Seine, grand serpent d'argent, entre de hauts peupliers grêles, et, sur tout cela, un océan d'air et de lumière.

— Voilà, me dit-il, d'où me vient mon inspiration. La perspective de ce monstrueux Paris enfiévré stimule ma verve et la belle ligne de ce fleuve élève mon âme.

Il me conduit sous le péristyle de son atelier et, me désignant une petite Vénus romaine qui s'y dresse :

« Regardez-là dans l'encadrement de cette arcade derrière laquelle un bouleau s'échevelle sur le ciel turquoise... Est-ce charmant!... La nature et l'antique, ce sont les deux grandes sources de vie pour un artiste. Et d'ailleurs l'antique, c'est la nature. C'en est la vérité et le sourire.

Tenez! venez voir ce torse grec en plein air au milieu d'un amphithéâtre de gazon. »

Il m'indique un beau marbre ambré, un corps d'éphèbe placé sur un autel de pierre à guirlandes et à têtes de bélier.

« Ne semble-t-il pas le dieu de cette verdure? Il est plein de grâce et d'amour.

O les malhonnêtes gens de l'Institut! ô les cuistres impudents qui osent se réclamer de l'antique pour justifier leurs horreurs solennelles et glacées! Eux, les fervents de cette beauté adorable? Blasphème! Ils ont cru y voir je ne sais quel équilibre conventionnel, je ne sais quelle majesté d'emprunt! Ils n'y ont pas observé la passion éperdue de la chair et la joie de la vie. Ils n'aiment pas, ils ne rient pas : ce sont de vilains pions crasseux et puants.

Que peuvent-ils comprendre à ces merveilles qui paraissent avoir été pétries sous des baisers et des caresses!

...Je vais vous montrer mes autres antiques! »

Nous entrons dans une des salles de sa collection.

Au centre, une grande statue de marbre sans tête ni bras : un pur chef-d'œuvre de sveltesse nerveuse. Rodin m'en fait faire le tour :

« Ah! ce dos! la cambrure de cette hanche! la finesse de ces jarrets, de ces chevilles! ...D'après la peau de lion qui est à ses pieds, c'est un Hercule, mais non massif et formidable, comme Lysippe l'a représenté. C'est un jeune homme agile, mince, souple et divinement fort.

Il était encore en caisse, quand je l'ai acquis. Une planche soulevée ne laissait entrevoir qu'une petite partie des lombes : « A moi ceci, fis-je; je l'achète! C'est payé! voilà! » Si j'avais attendu qu'il fût déballé, il m'eût fallu livrer une bataille d'enchères avec les représentants des Musées nationaux. »

Et maintenant c'est un torse de femme qu'il tourne et retourne sur le plateau mobile d'un trépied.

« Il faudra que vous reveniez ici une nuit : nous promènerons une lampe contre ces formes et vous découvrirez alors toutes les imperceptibles ondulations de modelé qui frémissent sur cette chair si simple en apparence. C'est prodigieux! c'est la vie! Quand on palpe cela, on se demande : Tiens! mais pourquoi n'est-ce pas chaud? »

Puis il me montre un philosophe en tunique, un dieu peut-être.

« Oui, c'est un dieu! un homme n'aurait pas tant de majesté. A mesure qu'on le regarde, il paraît grandir : on s'attend à le voir défoncer la toiture avec ses épaules! »

Nous nous arrêtons encore devant un Bacchus.

Ses jambes sont enveloppées d'une draperie qui tombe et qui, soulignant ce qu'elle devrait voiler, expose la nudité de Dionysos à l'adoration de ses fidèles : « Quelle belle religion! murmure Rodin; on y revient aujourd'hui! »

Toute la fougue sensuelle de son art est dans ce mot.

Il me conduit dans une autre salle.

Sous une vitrine, un chat égyptien de bronze vert, assis sur son train postérieur et droit sur ses pattes de devant, ferme à demi ses yeux énigmatiques et, relevant son museau plat, semble encore attendre les hommages du peuple qui adorait les bêtes.

« Quelle grandeur de vérité! dit Rodin. Ce n'est pas un chat, c'est toute l'espèce des chats! Dans l'attache des membres, dans l'arc du dos, dans la charpente de la tête, il y a l'éternité d'un type vivant.

Ces Egyptiens travaillaient pour toujours.

Et d'ailleurs le culte qu'ils vouaient aux animaux les aidaient à les comprendre.

Ce chat, c'était un dieu pour l'artiste qui le modelait. C'était pour lui ce que fut, par exemple, la Vierge pour les sculpteurs du moyen âge ou de la Renaissance.

Voilà pourquoi ce chat égyptien vaut les madones des cathédrales!

...Et cet épervier! »

Rodin me montre un oiseau en bois de sycomore, et sa main se formant en cloche, le saisit doucement, dévotement, comme s'il avait peur de lui faire mal.

« Regardez cette tête sans cou!... Un corps et le bec tout de suite!... C'est formidable!... Tenez! il enfle les ailes! Il va s'envoler! » Et le maître, élevant l'oiseau, tourne sur lui-même comme pour lui faire fendre l'espace.

« Les Egyptiens, continue-t-il, furent plus farouches que les Grecs, plus rudes peut-être, mais aussi grands.

Les Grecs ont été charmants : ils ont inventé la grâce.

Mais les uns et les autres ont aimé la vie avec autant de ferveur : ils l'ont épiée et reproduite avec une égale sincérité. Voilà pourquoi je les mets sur le même rang.

Ce sont mes maîtres : je n'aspire qu'à être leur très humble disciple. »

Le grand sculpteur m'ouvre alors son atelier et, sur son ordre, un aide dégage ses œuvres une à une des voiles qui les recouvrent.

Les beaux marbres transparents, les beaux plâtres laiteux vibrent sous la claire lumière. Et dans la pure harmonie de ces blancheurs, c'est toute une vie d'artiste qui palpite, tout un monde éclos d'une âme humaine.



« Je n'ai pas de règle de travail, me dit Rodin. Mon seul

guide est mon plaisir. Je ne fais jamais que ce qui m'intéresse et au moment qui me convient. L'art est une jouissance : il peut et doit être un effort, mais non pas une contrainte; et pour qu'une œuvre promette d'être belle, il faut que l'artiste, lorsqu'il l'entreprend, éprouve le besoin ardent et joyeux de la créer.

J'ai l'habitude de laisser mes modèles errer sans vêtements dans mon atelier. Ils marchent ou se reposent.

A les voir ainsi vivre nus autour de moi, je me suis familiarisé avec tous leurs mouvements.

Je note sans cesse l'association de leurs sentiments avec les lignes de leur corps et je m'accoutume par cette observation continuelle à découvrir l'expression de l'âme, non pas seulement dans les traits des visages, mais dans l'ensemble de la forme humaine.

Je ne leur impose jamais aucune attitude : je ne violente pas la Nature. Mais quand je surprends un geste qui me semble caractéristique, je les prie de s'arrêter et je me mets aussitôt à faire un dessin ou une petite ébauche en terre.

J'évite par cette méthode le défaut des artistes qui, transformant leurs modèles en mannequins, les astreignent à des poses qui ne répondent à rien de naturel.

Les ébauches que j'ai pétries ainsi sont innombrables.

Mais d'ailleurs il est très rare qu'elles me servent de maquettes prépartoires à des œuvres plus poussées. Je ne me répète pas. Je ne fais pas de brouillon pour me recopier au net. Il y a assez de mouvements dans la nature pour qu'on ne traite jamais deux fois le même. Quand je me sens d'humeur à modeler une figure de dimensions importantes, je l'attaque tout de suite et je la conduis au degré d'achèvement que je juge bon. »

Le maître parle d'une voix lente et presque basse en caressant sa longue barbe. Ses yeux, que les insomnies causées par une continuelle tension cérébrale rougissent légèrement, semblent d'ordinaire noyés dans le rêve. Souvent, d'ailleurs, il les tient baissés; mais tout à coup, quand il appuie sur une idée, il les relève et alors son regard bleu clair, qui paraît revenir de très loin, se darde sur son interlocuteur pour le pénétrer comme une pointe.

Mon admiration est sollicitée par un groupe : *Pygmalion épris de sa statue.*

La passion créatrice qui fait descendre la vie et l'âme dans la matière inerte : est-il plus beau sujet pour un sculpteur?

— L'épreuve de plâtre est peut-être supérieure au marbre, me dit Rodin.

Et il la fait apporter.

Mais ce n'est pas Pygmalion. C'est un faune qui étreint ardemment une nymphe : les lignes générales sont les mêmes : le sujet a changé.

— Oui, fait le maître, répondant à ma surprise, j'ai modifié mon projet en cours d'exécution. Cela m'arrive souvent. Une idée nouvelle me vient : je n'y résiste pas. Comme je vous l'ai dit, je n'ai pour loi que ma liberté.

: : : : : : : : : : : : . . . .

« Tenez! ceci est *la Nature qui parle à la Jeune fille.* »

Rodin couve cette œuvre d'un regard affectueux : il l'aime. Il m'invite à l'examiner sous toutes les faces.

La jeune fille est assise sur un rocher. La déesse dont les traits sont impassibles et immuables lui chuchote ses secrets à l'oreille; et le regard de la vierge chavire tandis que son sein haletant se gonfle.

« Mettez-vous ici. C'est de cette place que l'éclairage est le meilleur.

La sculpture est sœur de la peinture et joue comme elle avec l'ombre et la lumière. La ligne n'est pas le tout. Le charme de la réalité tient plus encore peut-être à l'amoureux tressaillement des surfaces sous la caresse du jour. Ainsi le sculpteur qui ne serait pas coloriste ignorerait le principal de son métier. »

L'un après l'autre, les chefs-d'œuvre défilent sous mes yeux et attestent la prodigieuse fécondité du maître.

Certains ouvrages offrent la perfection d'un minutieux achèvement et l'épiderme en est aussi doux que le satin de la peau la plus fine : d'autres, au contraire, ne sont qu'ébauchés : des moignons de membres menacent le ciel; des nuques, des bras, des jambes sont désarticulés, cassés pour l'accentuation d'un mouvement. C'est le provisoire..., c'est la belle fièvre de la recherche.

« J'ai toujours beaucoup d'œuvres en train, me dit le maître. Je vais de l'une à l'autre. Il en est que je laisse se reposer des années et que je reprends tout à coup quand l'inspiration me revient. Aussi quelques-unes attendent-elles longtemps avant d'être terminées. »

Et tandis qu'il me parle, j'évoque dans mon souvenir sa *Porte de l'Enfer*, qui fut commencée il y a plus de vingt ans et qui se dresse toujours incomplète, mais superbe, dans son atelier du *Dépôt des marbres* à Paris.

Je pense aussi à toutes les variantes du *Victor Hugo* destiné au Panthéon. L'atelier de Meudon en contient plusieurs. Ici le poète est à demi couché et son bras étendu semble évoquer les forces de la Nature; là, il est assis : son front s'incline et sa pensée se concentre. Dans tel projet, il est seul; dans tel autre,

des Muses de tendresse ou d'horreur viennent lui parler tour à tour.

. . . .

J'aperçois le buste du *Balzac* et, tout auprès, dans une vitrine, les multiples études qui ont servi à l'établir. Car cette face de revenant, ce masque de songe, qui, dans sa simplification, peut sembler une ébauche, c'est au contraire la synthèse de nombreux tâtonnements.

— Ce qui m'étonne, dis-je à Rodin, c'est la vie extraordinaire de ces têtes qui, pourtant, n'ont pas pu être modelées d'après nature.

— Mais c'est que, précisément, elles l'ont été, me répondit-il; car même pour évoquer ce mort, c'est de la vie que je me suis inspiré.

J'ai été dans la Touraine, berceau du grand romancier. J'y ai fait choix de modèles qui lui ressemblaient, et j'ai exécuté d'après eux ces divers bustes que j'ai tous résumés en un seul.

Comme vous le voyez, cette méthode était celle qui me rapprochait le plus de la nature. »

La nature! la nature! C'est le mot qu'il répète sans cesse, c'est la passion dont son âme est remplie.

Nous sortons de l'atelier.

Au détour d'une aile de la maison m'apparaît la statue du *Penseur*.

Je reste quelques instants à la contempler. C'est vraiment l'œuvre capitale de Rodin.

Plus puissamment que dans aucune autre, y éclate l'idée maîtresse de son génie : l'irréductible antagonisme de la réalité et du rêve. Car c'est là le drame qu'il interprète constamment, soit qu'il fasse hurler la chair sous le fouet du désir insatiable, soit qu'il torde le corps dans les affres de l'idéal inaccessible.

Et rien n'est beau comme ce colosse que nulle force matérielle ne pourrait asservir, mais que la Pensée invisible dompte, ploie, réduit en boule sous le joug écrasant de l'Infini.

« C'est un exemplaire destiné à l'Amérique, m'explique mon hôte.

Je l'ai laissé dehors à dessein tout cet hiver pour juger de l'effet qu'il produirait sous le givre et sous la pluie.

Le grand air apporte aux belles œuvres une collaboration précieuse : il en corse l'impression en lavant les reliefs et en renforçant les ombres par des salissures.

Il n'est pas jusqu'aux familiarités des oiseaux qui ne soient d'un heureux effet. »

Cette remarque me rappelle les mouchetures blanches dont est couvert *l'Age d'airain* qui naguère décorait le jardin du Luxembourg et qu'on a rentré dans le musée. C'est sur le désir de Rodin, sans aucun doute, qu'on a religieusement conservé sur le bronze les souvenirs qu'y ont laissés les moineaux de Paris.

Au reste, des pigeons, dont le colombier est proche, battent l'air de leurs ailes autour du *Penseur*. Le maître adore les animaux. Dans un bassin voguent des cygnes. L'un d'eux, quand nous nous approchons, allonge le cou et siffle de colère. Et comme cet accueil hostile me pousse à dire que ces beaux oiseaux n'ont pas d'intelligence : « Ils ont celle des lignes et cela suffit ! » réplique Rodin en souriant.

Puis : « Venez voir mes dessins. J'en ai réuni quelques centaines dans la maison que vous apercevez au bas de ce coteau. C'est une ancienne blanchisserie. Je l'ai transformée en musée. »

Nous descendons par une venelle verdoyante et nous parvenons à ce bâtiment.

Aux étages inférieurs se pressent des moulages.

Je reconnais là *les Bourgeois de Calais* décharnés et sublimes, le *Ugolin*, à quatre pattes, réduit par la faim à l'état de bête, mais dont les mâchoires claquantes se détournent pourtant de l'horrible repas qui leur est offert ; je note au passage *la Méditation* représentée sans bras ni jambes, parce qu'elle est ennemie de l'action ; *l'Ame Humaine*, figurée en centauresse à la croupe alourdie par la sensualité, aux bras éperdûment tendus vers l'impossible..., et d'autres chefs-d'œuvre, d'autres encore...

Au dernier étage est la salle des dessins.

Ils l'ont envahie tout entière.

Dans leurs cadres blancs, ils sont rangés sur des pupitres ou déposés contre les murs,... ils traînent par terre, ils se chevauchent, s'imbriquent, se superposent... ; c'est un flot qui semble monter autour du visiteur et qui lui donne le vertige.

Œuvres étranges, d'ailleurs, qui, dans les expositions publiques, soulèvent l'enthousiasme des uns, l'hilarité des autres.

Le maître en prend une et me la tend.

C'est une figure féminine, qui descend du ciel, tête en bas, vers un enfant couché sur le sol. Au coin de la feuille est griffonnée cette mention : *Ange gardien*.

Pendant que j'admire les formes triomphantes de ce robuste messager céleste, Rodin le retourne dans mes mains : « Cela peut aussi se voir à l'envers... C'est alors une femme qui lève la tête... L'enfant dans le ciel devient une sorte de nuage... comme un rêve. »

— C'est vrai, lui dis-je; dans ce sens, ce n'est plus *l'ange gardien :* c'est *l'espoir de la maternité.*

Mon hôte me présente d'autres sujets : des étirements de torses, des incurvations d'échines, des enlacements de corps : toute une fureur de passion.

Les traits sont rapides, comme les poses évoquées : ils sont lancés d'un jet, sans repentir. Des liches de couleur revêtent les chairs. Peu de tons : le modelé est obtenu par les dépôts que forme une seule teinte en séchant. Technique dont la simplicité profite à la frénésie des images traduites.

Ces visions rappellent certaines planches japonaises, surtout celles d'Hokousaï, dans son Ippitsou-gouafou, cet album où l'artiste-jongleur tint le pari de tracer d'un seul coup de pinceau chaque être qu'il figurait. C'est la même soudaineté de notation, la même intensité de vie réelle.

« J'aime dessiner, me dit Rodin, parce que c'est un procédé qui saisit les mouvements plus vite que la sculpture : il fixe presque instantanément la vérité fugitive.

Aussi m'arrive-t-il parfois de délaisser l'ébauchoir pendant toute une quinzaine pour ne manier que le crayon et le pinceau. Je dessine sans discontinuer..., je dessine le jour,... à la lampe...

— Mais la fatigue ne vous arrête donc jamais?

— Quand je la sens qui vient, j'abandonne le dessin pour me remettre à la sculpture. Le changement d'occupation me délasse.

Quelquefois, cependant, je suis si épuisé que je me vois absolument contraint de faire halte.

Alors je m'assieds sur un banc là-haut, en face de la vallée, et j'attends que ma machine puisse reprendre le travail. »

C'était maintenant la fin de la journée.

Le ciel couvrait l'Occident d'une grande voûte rose où flottaient à une prodigieuse hauteur de légères écharpes orange. Et l'énorme Paris semblait regarder avec tristesse le soleil près de disparaître.

« En somme, continua Rodin, je suis le plus heureux des hommes, parce que je suis le plus libre.

Je ne parle pas de la liberté matérielle.

Assurément, je ne la dédaigne pas. Ayant passé ma jeunesse au service des autres, comme auxiliaire de Carrière-Belleuse, le sculpteur favori du second Empire, et de Van Rasbourg que j'aidai à décorer la Bourse de Bruxelles. je trouve infiniment douce l'indépendance que me donne aujourd'hui la fortune.

Et ma joie la plus grande est de me sentir intérieurement libre, c'est-à-dire émancipé de tout mensonge artistique.

A la vérité, je ne me suis jamais asservi dans mes travaux personnels à aucune formule d'Ecole. J'ai rejeté, dès l'abord, le joug de l'art officiel.

Aussi quelles colères j'ai déchaînées!

Les pontifes de l'Institut ont commencé par refuser au Salon mon masque : *l'Homme au nez cassé;* et cette injustice me fut d'autant plus sensible qu'à ce moment-là, mon pain quotidien dépendait du succès de mes efforts.

Ils m'ont ensuite stupidement accusé d'avoir moulé sur nature mon *Age d'airain* et ne l'ont accueilli qu'à grand'peine. Vous devez encore avoir en mémoire les attaques furieuses que je subis alors.

Ils m'ont poursuivi sans relâche de leurs sarcasmes niais.

Ils ont inspiré toutes les objections des commissions officielles appelées à juger mes œuvres.

C'est l'esprit de l'Institut qui s'est dressé devant moi, quand j'ai présenté mon *Claude Gellée* dont l'érection à Nancy fut une bataille, mes *Bourgeois de Calais* qu'on a juchés malgré moi sur un piédestal affreux, mon *Balzac* qu'on a purement et simplement refusé.

Chaque fois que j'ai emprunté à la Nature un geste réel, l'Institut a crié à la farce ou à l'indécence.

Si je n'avais été soutenu par ma volonté inflexible et par l'approbation passionnée des critiques indépendants, j'aurais succombé.

C'est un combat où d'autres se sont usés avant moi : Rude, Barye, Carpeaux. L'Institut leur a disputé âprement les commandes dont ils avaient besoin pour vivre : il en a retardé la livraison; il a été le bourreau de ces grands hommes; c'est tout juste s'il ne les a pas tués!

Mais moi je ne me laisserai pas mettre en terre.

Je crois même que si mon exemple porte ses fruits, l'art officiel n'en a plus pour longtemps à vivre.

Sa chute marquera enfin l'émancipation de notre école qu'il a pendant un long siècle détournée de la Nature et assujettie à de prétentieuses formules vides de sens. »

Parlant ainsi, Rodin releva ses yeux clairs où brillaient l'orgueil et le dédain.

PAUL GSELL.

La tradition artistique dans le peuple d'Alsace-Lorraine

A la campagne comme à la ville, les arts sont toujours fils de la joie. Seules, la poésie ou la musique peuvent être filles de la douleur. Un homme qui songe à orner sa maison, à décorer sa vaisselle, à sculpter ses instruments de travail, il faut que ce soit un homme heureux. Mieux encore! c'est, la plupart du temps, un homme qui rivalise de bonheur avec ceux qui l'entourent.

Cette admirable émulation s'est produite, en Alsace, après la Révolution. La justice règne; les chaînes sont rompues; le lendemain, assuré; la loi, égale pour tous. Plus de vexations! Plus de persécutions! Les agents des tailles et des gabelles, avec leurs exigences insupportables, disparaissent parmi les fantômes du passé. Les contributions régulières consenties par le contribuable n'ont pour lui rien de pénible : elles flattent son orgueil en constatant sa durable richesse.

Ce merveilleux sol d'Alsace, voilà donc enfin qu'il appartient à ceux qui le cultivent! Ces biens passeront tranquillement et tout entiers aux enfants et aux enfants des enfants. On veut que ces biens soient parés de grâce, afin que le souvenir des aïeux en demeure tout fleuri.

Moment de joie sans pareille! Que la Révolution soit bénie! Elle a fait du labeur une félicité.

Ce fut pour l'Alsace un signal de fécondité agricole, industrielle, artistique. Les entraves s'étaient anéanties en même temps que les privilèges. Le plus humble paysan pouvait avoir pignon sur rue.

Les ouvriers sur qui ne pesait plus le joug des corporations travaillaient librement, parcouraient les campagnes, répandaient partout des choses jolies et peu coûteuses. A vrai dire, plus d'un, pour faire ces chefs-d'œuvre, avait choisi d'admirables modèles. Où? Au château, au couvent voisin, à l'heure où châtelains et moines fuyaient la frontière.

L'art populaire reçut de la Révolution une haute inspiration, une ardeur profonde et gaie.



Chez les paysans alsaciens, comme chez les paysans lorrains, l'amour-propre est très vif, très constant, très jaloux. Le mot

même de *paysan* blesse ceux de Lorraine : ils le jugent dédaigneux, ironique et grossier. C'est pourtant un si beau mot! Le travailleur des champs, voilà par excellence l'homme du pays.

Plus encore que le laboureur, le vigneron a l'orgueil de son travail. Une pointe de vanité spéciale fermente en lui comme une griserie. Sa vigne est la plus magnifique de son vignoble, lequel est le plus magnifique vignoble du monde. Le baptême qu'il célèbre, ou l'enterrement, doivent être célébrés « comme pas un ». On parlera éternellement des hectolitres de vin bus à sa noce. A la fête du village, chaque famille fait cuire assez de gâteaux et de pâtés pour nourrir le village entier. Dans telle famille peu à peu dépeuplée par la mort et où il n'y a plus que le grand-père et la grand'mère, les deux bons vieux continuent à faire des préparatifs de fête aussi importants qu'autrefois. Personne ne viendra manger leur pâtisserie : un peu rassise, elle ira aux pauvres, le surlendemain.

En certaines de ces fêtes, où la gaieté rayonne et monte avec une puissance irrésistible, les façades se garnissent de draps de lit, de nappes, d'images, de tableaux. On y accroche même des couverts d'argent, des pendules, des certificats de première communion, des brevets d'institutrices. La maison tout entière s'affiche au dehors. On dirait qu'elle se met aux fenêtres, corps et âme.



L'âme alsacienne est toute d'hospitalité. Hospitalité fière, cordiale et fine! Au cœur des paysans, même les moins riches ou les plus isolés, subsiste l'amour des nombreuses et longues assemblées.

Il y a des hivers où chaque soirée est une fête familiale. Le feu bourdonne dans le grand poêle, les rouets tournent, les garçons et les filles jouent ou dansent, les hommes discutent.

Le premier mot que vous dit un paysan, c'est : « Asseyez-vous. Nous boirons un verre de vin ensemble. » Cordialité qui, d'ailleurs, n'exclut nullement la méfiance. Le cœur veut bien se donner. Mais l'esprit de la race, si avisé et si chercheur, prend force renseignements. Comment n'en serait-il pas ainsi? Assez rarement, le paysan est tout à fait en règle avec les ordonnances de l'administration : elles sont trop. Aussi, tout inconnu lui inspire d'abord un peu d'inquiétude. Qui est ce passant? D'où vient-il? Où va-t-il? De quoi s'occupe-t-il? Ne serait-il pas chargé de contrôler des déclarations, de réprimer des fraudes, de noter les voitures sans lanterne, les attelages sans conducteur ou les lièvres pris au collet? Sachons d'abord cela. Nous causerons mieux après.

Aujourd'hui encore, tel vieux paysan alsacien qui accepte, chez vous, un verre de vin, y laisse quelques gouttes ou jette ces quelques gouttes à terre. Est-ce une façon de prouver qu'il a accepté le verre de vin non par besoin, mais par politesse? Est-ce une libation à la déesse de l'Hospitalité?

Au village, les assemblées, les repas, les veillées, voilà les fêtes du peuple. A ces fêtes, le peuple estime que conviennent les couleurs claires, fortes, tranchées. C'est surtout en Alsace que l'on voit se manifester cette esthétique ingénue et saine. Le bleu, le vert, le blanc, le rouge, éclatent dans les vêtements, dans la vaisselle. Sur la vaisselle de faïence, des fleurs ou des coqs multiplient les tons les plus chauds et les plus délectables du jaune, du rouge et du vert : Régal pantagruélique des yeux! Il y a même des maisons qui teignent leurs volets et leurs portes d'un bleu vif.

Dans la parfaite maison rustique d'Alsace, tout est confortable, logique, digne.

D'immenses placards sont creusés en pleine muraille. Les buffets, les huches, les armoires, ouvrent de toutes parts un propice et patriarcal abri.

Voyez ces galeries à rampe commode et pittoresque, ces fenêtres plus large que hautes, aux cadres délicatement ciselés, ce coquet et savant chapeau des cheminées, ces poutres apparentes aux ingénieux entrecroisements, ces toits de tuiles festonnés, ces murailles fraîchement blanchies à la chaux; ces auvents qui se prolongent et sous lesquels se balance l'or massif du maïs mûr, cette gracieuse logette en saillie dans le pignon. Qui habite ici? Le bonheur.

La beauté, dans l'esprit du paysan, évoque l'idée d'abondance, d'opulence, de foison : le type de la beauté, c'est pour lui une moisson magnifique.



A la campagne, on ne trouve guère deux tables ou deux buffets tout à fait semblables. Jamais deux maisons! Chaque maison a sa personnalité, son âme.

Au contraire, à la ville, présentement, les maisons ont une tendance à devenir identiques, impersonnelles. Celui qui les fait bâtir ne semble ni penser, ni sentir, ni vouloir, ni même exister d'une façon propre. Il a souhaité une maison quelconque. Tout de suite, on transporte à l'endroit indiqué les perches de l'échafaudage, les brouettes de mortier et les plans de l'architecte. Que ne peut-on fournir la maison toute construite et toute meublée! On en fabriquerait d'avance à la grosse, dans les prisons.

L'uniformité de ces maisons fait songer aux cités ouvrières, mélancolique alignement de constructions toutes pareilles, où l'ouvrier n'a pas plus de personnalité qu'à l'usine. Comme il serait sage, soit dit en passant, de transformer le plan de ces cités ouvrières, d'y ménager des places, d'y planter des arbres, d'y faire jaillir des fontaines, d'y jeter de la variété, de la beauté. Ce serait la seule façon efficace de combattre l'alcoolisme. Les sociétés de tempérance luttent en vain contre l'ivrognerie née du besoin, de l'ennui ou du désespoir, puisqu'elles prétendent détruire l'effet sans détruire les causes.



Dans la maison rustique d'Alsace, le « poêle » (*stube*), c'est la pièce maîtresse. On y dort. On y reçoit ses amis. On y prend ses repas. Le paysan alsacien mange au poêle, et non à la cuisine.

Pièce maîtresse et salle du maître! L'une des fenêtres donne sur la rue, l'autre sur la cour : le maître aura l'œil partout.

La vieille horloge palpite en sa gaîne de bois. Une alcôve s'ouvre au fond. Des boiseries cachent les murs. Un banc fixé à la boiserie encadre la table. Les poutres du plafond se dessinent, solides et belles; parmi les chaises de bois aux dossiers sculptés, le fauteuil a un air de solennité tendre; la huche est ornée de fleurettes ou de fruits; l'armoire, dans un coin, fleure le beau linge bien lessivé.

Quant au poêle proprement dit, lequel est roi de céans, c'est un superbe monument de fonte ou de faïence. Il avale son combustible par une petite porte percée à travers la muraille de la cuisine. La ménagère qui prépare les repas peut surveiller les deux feux d'un seul regard, et elle ne risque pas de salir la chambre d'honneur.



Ces maisons des villages alsaciens ont rarement leur vraie façade sur la rue. Elles ne montrent aux passants que quelques fenêtres. La porte s'ouvre sur la cour. On n'entre que par l'intérieur. Mais, de l'intérieur, on voit ce qui se passe au dehors.

Toute différente est la disposition des maisons, dans les villages lorrains : la porte et les fenêtres s'ouvrent sur la rue. Dans les villages champenois, beaucerons, normands, beaucoup de maisons sont enfermées entièrement dans un clos aux murailles élevées.

Sous un rayon de soleil, au seuil de la pittoresque maison alsacienne à pignon aigu et à poutres apparentes, telle paysanne

alsacienne est un merevilleur tableau qui passe. Elle a l'art de nouer un fichu et de le froncer en petits plis derrière la tête. La jupe rouge ou verte aux galons de velours resplendit; le tablier de soie éclate; le corsage s'épanouit; la collerette brodée et le bonnet rehaussé d'argent étincellent; les amples rubans de moire déploient leurs ailes dans cette lumière de triomphe.



Le vrai Alsacien trouve en Alsace toutes les raisons de vivre, raisons matérielles et raisons morales : beauté des œuvres d'art, enchantement de la nature, air doux et bienfaisant, sujets de rêverie, de causerie, de travail. Le vrai Alsacien est exilé partout ailleurs qu'en Alsace.

A Strasbourg et dans les environs, la race autochtone paraît fine et vaillante. Les paysans aiment les chevaux, le vin et la musique. Les femmes sont jolies : leur sourire montre de belles dents; d'admirables cheveux rendent leur front très doux. Tout le monde connaît la hardie et gracieuse coiffure des Alsaciennes. Peut-être l'usage qui en réglait les nuances est-il moins connu. Le ruban de cete coiffure est noir pour les protestantes; il est de couleurs vives ou bariolé pour les catholiques. Mêmes différences dans le reste du costume. Robe noire ou verte, verte de préférence, pour les protestantes; robe de couleurs vives, violette, rouge de préférence, pour les catholiques. Tablier noir pour les protestantes; de fantaisie pour les catholiques. Ajoutons pourtant que ces dissonances tendent à s'effacer, dans le *crescendo* du scepticisme. On ne se soucie plus guère du langage des couleurs, surtout quand ce langage est purement confessionnel.

Sur les sommets des Vosges ou de la Forêt-Noire, les neiges fondent assez tard, en juin, en juillet même. Le printemps existe à peine. L'été est court, mais vif. L'automne, au contraire, se prolonge durant des mois. Sous sa parure de pourpre, avec toutes ses merveilles d'ambre et d'or, l'automne est la parfaite saison alsacienne.

Avec sa brutale perspicacité, la Prusse avait sondé la tendresse qui unit l'Alsacien à sa terre natale. Seules ont été déclarées valables les options suivies d'une émigration effective ou sans esprit de retour.

Si délicieuse avec ses montagnes, ses plaines fécondes, ses riches villages, ses villes pittoresques, ses ruines antiques, la terre d'Alsace est celle dont on se déracine le plus difficilement.

Ne voulant pas aller à l'Allemagne, ne pouvant pas aller à la France, l'Alsace s'est repliée sur elle-même. Elle est revenue

à soi. Elle s'est mieux connue. Elle a découvert en soi des sources nouvelles de productions matérielles et intellectuelles. L'industrie, la littérature, le théâtre, l'art, ont profité également de cet incomparable effort d'une race bien douée qui se concentre passionnément en son essence. Ce qu'il importe d'affirmer, c'est que, s'il existe quelque mélange dans les idées (comment n'en serait-il pas ainsi, après trente-cinq ans?), il n'existe aucun mélange dans la race. Confusion, et non fusion! Alsaciens et Allemands se fréquentent sans s'unir.



Chose délicieuse pour notre goût et pour notre cœur, l'Alsace a les mêmes admirations et les mêmes aversions que la France. Elle se délecte aux mêmes modes. Elle est choquée des mêmes ridicules. Dans l'âme de l'Alsacien le plus germanisé en apparence, il reste toujours un très grand nombre d'éléments français et un très grand nombre d'éléments alsaciens. Que l'on fasse la somme de ces éléments français et de ces éléments alsaciens : on aura presque toute l'âme de cet Alsacien en apparence germanisé. N'hésitons pas à le reconnaître : il y a, en Alsace, des fonctionnaires qui non seulement n'ont pas pu germaniser les Alsaciens, mais qui se sont eux-mêmes légèrement francisés. Leurs enfants parlent alsacien, leurs petits-enfants parleront français. L'Alsace-Lorraine est le théâtre d'une revanche continue : l'Allemand s'y efforce d'imiter les modes, les mœurs, les élégances françaises; le vainqueur rêve de prendre la loi du vaincu.

Le style français, nous le saluons dans la toilette des femmes de Strasbourg, de Colmar, de Mulhouse. Toilette de nuances, de lignes, de parfum si français! Toilette portée avec une élégance discrète où l'on respire la fleur même de notre race. Si élancées, si souples, les Alsaciennes qui s'habillent à Paris, on ne les distingue nullement des Parisiennes. Quant aux Allemandes, elles peuvent s'habiller à Paris et vivre à Strasbourg : on les distingue toujours. Nous avons vu aussi des Allemands qui essayent de nouer, sous un col rabattu, une cravate lavallière à la française, à la parisienne, à la montmartroise. Hélas! il nous faut songer au mot terrible d'Emmanuel Kant : « La différence entre un sot et un fat? Un sot, c'est tel Allemand qui va à Paris; un fat, c'est ce même Allemand qui en revient. »

Le style français, nous le saluons aussi dans les plus exquises constructions privées d'Alsace-Lorraine. Nous le saluons dans les meilleurs de ces tableaux, de ces sculptures, de ces gravures, de ces œuvres d'art exécutés par des Alsaciens-Lorrains. Tous

ou presque tous ont souci de la décoration. Ils ne sauraient trop diriger leurs efforts vers les arts industriels. C'est par là qu'ils arriveront au succès.

L'Alsace entière est débordante de vie. « Vigueur alsacienne », tel est le cri qui monte aux lèvres, quand on voit ses blés, ses vignes, ses houblons, ses forêts, ses montagnes. Ici, tout semble boire avec la même force les sucs de la terre et les effluves du ciel. Cette artère qui coule du Midi au Nord, du soleil italien aux brumes scandinaves, le Rhin magnifique, vivifie et parfois enfièvre l'art alsacien. Nous disons : alsacien, et non pas : allemand. L'art alsacien a ce signe caractéristique : le goût. L'art allemand, par exemple, ne peut pas laisser un espace vide, une échappée sur la terre ou sur le ciel : il encombre tout, sans choisir rien. L'art alsacien, au contraire, sait choisir et sait respirer.



Il faut toucher avec respect les objets d'usage ordinaire où l'ouvrier a tenté si noblement d'attacher une sorte de fleur artistique.

Remontons au delà du déluge! Voici des poteries préhistoriques. Dans leur pâte encore molle, le pouce de notre aïeul si lointain a modelé des bossages et des facettes. Peu à peu, l'artisan s'est plu à faire œuvre d'artiste. Avec des aiguilles de bois, il a tracé des ornements harmonieusement enchevêtrés, chevrons, cercles losanges. Voici, dans des âges moins éloignés, des grattoirs aux manches illustrés de combats ou de chasses. Voici, de l'époque moderne, des aunes ciselées d'une main patiente, des fermoirs de tonneaux, des dégorgeoirs de moulins, sculptés fantastiquement.

Objets d'art ingénus et familiaux. Rouets de cerisier ou de poiriers, légers, frémissants, laborieux comme des fées; barils pour le vin à porter aux champs, tonnelets en grès pour le vinaigre, pots pour faire cailler le lait; aune que la fiancée recevait en cadeau et qui lui servait à mesurer la toile alsacienne aux raies rouges! (Sur cette aune, le nom de la jeune femme était écrit, avec les vingt-quatre lettres de notre alphabet français; pour marquer son linge, elle n'avait qu'à choisir.)

Les ouvriers ont fait ces choses avec amour. Le tonnelier a cherché, pour ses tonneaux, des inscriptions savoureuses ou de flatteurs attributs. Le charpentier s'est appliqué à donner bon air aux assemblages de poutres. Le serrurier a enrichi ses serrures de gravures soignées. Le tuilier a donné des silhouettes capricieuses aux tuiles faîtières, de façon qu'elles rendissent la maison originale et allègre sous le ciel.

Partout, on sent la main amie et intelligente de l'homme.

Il y avait, dans les campagnes, des ouvriers pleins d'initiative, d'habileté, de goût. Quelques-uns étaient illustres à trente lieues à la ronde. Celui-ci excellait à façonner les rampes des balcons; cet autre sculptait dans la perfection les encadrements des fenêtres. De chez cet autre partaient les huches les plus commodes et les mieux peintes. A cet autre, on devait commander des coffrets, des buffets, des dressoirs, des armoires : on était certain d'être servi à miracle. Chose curieuse! dans ces meubles d'origine rustique, on découvre souvent des détails d'élégance affinée. Beaucoup semblent remonter à une époque plus ancienne. Tels ornements caractéristiques, écailles de poisson ou bouquets de roses, y sont non la marque d'un style, mais le cachet d'une tradition ouvrière.



Nouveau contraste déplorable! A la ville, sous l'inspiration allemande, s'élèvent aujourd'hui des maisons *modern-style* d'un mauvais goût furieux et d'un illogisme éperdu.

Voici des châteaux-forts en simili-pierre, voire même en simili-brique. Voilà des donjons, des tourelles, des créneaux, des mâchicoulis de carton. On a envie de crier au châtelain : « Il va pleuvoir, rentrez vos jouets. »

Un Allemand nous parle longuement de la villa qu'il s'est fait construire.

— Ah! murmurons-nous, vous avez voulu lui donner une couleur artistique.

— Oui, répond-il simplement, c'est une couleur vert Nil.

A côté de sa villa vert Nil, il y a une villa bleu de ciel, une villa canari mâle, une villa saumon fumé. Sur la plupart de ces villas tranchent de gentilles poutres sang de bœuf ou plutôt sang de dragon. Couleurs artistiques, chères à ceux d'Outre-Rhin.

Les formes de ces villas sont dans le même goût que les teintes. Voici un dôme. Voici un pigeonnier. Voici des belvédères mauresques et des huttes hottentotes. Voici des chalets. Voici des chapelles à ogives. Voici des kiosques chinois. Voici même toutes les chinoiseries réunies.

Nous sera-t-il permis d'exprimer un regret? Pourquoi les minarets font-ils défaut? Guillaume II n'est-il pas allé à Constantinople, de même que son grand-père était allé à Canossa!

Féodalité de pacotille et parodie de rusticité! Dans les jardins de ces châteaux-forts et de ces villas se hérissent des rochers en béton aggloméré sous des taillis en zinc verdâtre; des chevreuils en plâtre durci simulent des fuites éperdues.

On ne saurait imaginer sans effroi les âmes qui réalisent là leur idéal.



Lorsqu'il orne la maison des humbles, logis rustique au pied des montagnes, boutique perdue dans une rue tortueuse, l'art véritable, plein de délicatesse, prend un caractère attendri, édifiant, sacré.

La pauvreté n'est pas nécessairement condamnée à la laideur. Le bon marché n'est pas fatalement de mauvais goût. Cela est fort heureux, car ce sont justement les plus pauvres, travailleurs des champs ou des villes, qui ont le plus grand besoin de l'art, ce souverain réconfort, ce divertissement divin.

Au foyer, la propreté est pour ainsi dire le point de départ et le premier élément de la beauté. Que d'abord la maison soit décente et nette ! La netteté, qu'on a appelée le vernis des maîtres, est la grâce des maîtresses de maison. Bientôt la maison se décorera naturellement d'un mobilier bien simple, bien solide, bien proportionné. Le goût, c'est ce qui coûte toujours le moins cher. Pour la décoration inutile, on peut la réduire, la supprimer même. Au foyer qui exige un air pur, ne suspendons pas de nids à poussière. L'Hygiène permet pourtant à l'Art de clouer çà et là une belle gravure sur bois ou une jolie cretonne imprimée. La cretonne imprimée est un spécimen à la fois si précieux et si peu coûteux de l'industrie alsacienne ! Il y en a de dessins ravissants, de nuances riantes, à un franc le mètre. Il y a des papiers peints à soixante-quinze centimes le rouleau. Unir le bon marché et le bon goût, quel bienfait ! Quant aux gravures sur bois, nous les demanderons à un Alsacien ou à un Lorrain, à Spindler, à Victor Prouvé, à Paul Colin, c'est-à-dire à un artiste qui sait mettre en haute lumière la poignante majesté du labeur humain.



L'Alsace est un vaste écrin où se sont accumulés des trésors de toutes sortes, les uns illustres et tragiques ; les autres modestes, ignorés et d'autant plus délicieux.

Qu'elle se garde du vandalisme, ou, pour mieux dire, des vandalismes divers, parmi lesquels le vandalisme pseudo-artistique, avec ses améliorations destructives et ses restaurations dégradantes, n'est ni le moins dangereux ni le moins barbare !

EMILE HINZELIN.

Le mouvement littéraire en Angleterre

Les éditeurs anglais font généralement l'enjambement d'une année à l'autre. Les livres parus en 1905 n'ont pas encore épuisé leur succès. Ils rentrent donc nécessairement dans l'actualité. Ceux qui ont été publiés depuis le commencement de 1906 appartiennent, du reste, aux mêmes genres littéraires qui ont obtenu le plus de faveur l'année dernière. Les deux courants importants sont la biographie et l'histoire. On lit aujourd'hui aussi attentivement qu'hier la *Vie de Gladstone* par John Morley, la *Vie de lord Dufferin* par sir Alfred Lyall, la *Vie de lord Granville* par lord Edmond Fitz-Maurice, la *Vie de Froude* par Herbert Paul, la *Vie du duc de Cambridge* par le colonel Willoughby Verner. Ces ouvrages, consacrés à des personnages qui ont joué un rôle considérable dans la dernière moitié du XIX[e] siècle et dont l'influence se répercute encore maintenant dans la direction des esprits et des affaires, se distinguent par le soin et la sincérité. Les auteurs, témoins des faits qu'ils rapportent, se sont attachés à présenter des portraits réels. Ils ont situé leur sujet dans son vrai milieu. Les événements qu'ils étudient sont d'ailleurs si contemporains pour la plupart des lecteurs que l'authenticité peut en être contrôlée aisément. La tâche de l'écrivain devenait par là même plus difficile, plus complexe. Il lui était interdit de se contenter, comme le faisaient autrefois les biographes, d'un travail synthétique de seconde main. Il était au contraire forcé de n'oublier les détails d'aucune circonstance d'une époque entièrement présente à toutes les mémoires. Par suite, son récit n'est plus un « Essai » comme le « Clive » ou le « Warren Hastings » de Macaulay, mais dans un cadre vaste une composition étendue. Sous ce rapport Morley, Lyall, Fitz-Maurice peuvent être considérés comme des modèles.

Winston Churchill est bien près de les égaler dans la *Vie de lord Randolph Churchill,* qui date de six mois. Avec autant d'habileté que d'art, il a évoqué la figure, si digne d'observation, mais si changeante de son père. Lord Randolph, *Randy*, comme on l'appelait familièrement, eut, dans sa courte carrière politique de 1880 à 1886 et dans sa brève existence — il mourut à quarante-six ans, en 1895 — une étonnante virtuosité. Orateur incon-

testablement supérieur, parlementaire de première force, ses défauts furent inséparables de ses qualités. A la fois absolu et versatile, sa fougue et son inconstance lui aliénèrent ceux mêmes avec qui il soutint la lutte. Député de Woodstock à vingt-cinq ans, et aussitôt en vedette grâce à son entente déjà consommée des questions et à la virulence de sa parole, il crée, avec l'aide de sa jeune femme, une Américaine, miss Jerome, la fameuse « Primrose League », puis le « quatrième parti » ou torysme démocratique. Il arrive vite au pouvoir dans les deux cabinets Salisbury de 1885 et 1886. Mais, enfant terrible, impatient de toute discipline, il prétend tout bousculer d'emblée et refuse, sous prétexte de réformes, comme chancelier de l'Echiquier, le consentement des finances aux dépenses indispensables pour fortifier les escales de la flotte. Il ameute contre lui non seulement les Irlandais qu'il déçoit, mais ses propres partisans, ses collègues mêmes. Finalement il leur jette son portefeuille à la tête. Alors, de dépit, sans repos, il court l'Afrique, l'Amérique, l'Asie, l'Extrême-Orient, se surmène, s'exténue et succombe à cette exacerbation du cerveau, frappé de paralysie. Sa mort était prématurée, mais elle se lisait, depuis dix ans, comme une condamnation inéluctable, dans son teint plombé, livide, dans ses yeux d'un bleu éteint, étrangement sans éclat, quoique merveilleusement expressifs, montrant, fenêtres de l'âme, tantôt par éclairs, l'ardeur d'un tempérament hyperesthétique, tantôt en un reflet de tristesse singulière la fatalité de la fin prochaine. Peindre cette nature si mobile, cette âme si imployable bien que si promptement blessée, l'analyser sans se départir du respect filial mais sans consentir à aucune réticence, était une entreprise d'autant plus délicate pour Winston Churchill qu'il combattait, aux côtés de Campbell Bannerman et de Morley, le combat libéral aussi impétueusement que son père batailla pour l'autre cause. Dans ces conditions, le livre avait à redouter la critique. Elle a été acerbe dans la presse tory, mais, somme toute, on a rendu justice à l'héritier d'un nom remarquable. La vente a dépassé les prévisions de l'éditeur Macmillan, qui n'avait pas hésité à payer le manuscrit des deux volumes 200 000 francs.

La *Vie de lord Randolph Churchill* est une œuvre bien conçue. L'auteur a su faire usage des nombreux matériaux inédits qu'il avait à sa disposition, mais il n'en a pas encombré ses chapitres. D'autres les auraient peut-être bourrés de discours, de lettres, de dépêches et ralenti ainsi la narration. C'était un écueil à éviter. Winston Churchill a eu ce talent. D'autre part, il a fait preuve de tact en ne se livrant ni aux controverses d'opinions ni aux rancunes personnelles. Ayant à parler des hommes avec les-

quels son père d'abord et lui-même ensuite se sont trouvés en conflit, il l'a fait en s'abstenant d'aigreur. Son intention a été de tracer sous des couleurs vraies le tableau dramatique d'une période agitée. De l'aveu général, sans en excepter l'avis des Irlandais, comme O'Connor, il y a réussi.

D'autres biographies contemporaines, mais celles-ci étrangères à la politique, ont sollicité l'attention du grand public. Celle qui a reçu l'accueil le plus sympathique est la *Vie de Sir Henry Irving* par Percy Fitzgerald. La disparition de l'illustre interprète de Shakespeare a été une perte irréparable pour l'Angleterre. Sa mémoire reste inoubliable. Aussi l'intérêt que devait inspirer la consécration d'une gloire si belle et si noble ne pouvait-il manquer d'être puissant. Fitzgerald a passé trente ans dans l'intimité d'Irving. Personne n'a mieux connu la haute valeur morale et les petites faiblesses humaines de ce rival de Garrick et de Kean. Nul ne pouvait parler de lui avec plus d'impartialité et ne l'a mieux fait sans tomber dans la flatterie, ne louant point avec l'excès que pouvait suggérer l'attachement, mais faisant connaître avant tout l'homme dans le comédien, et le jugeant dans l'intimité avec la franchise du dévouement. C'est cette loyauté qui caractérise le portrait peint par Fitzgerald. Si l'affection y respire et y domine, chaque trait de la physionomie admirablement vivante est exempt de ces complaisances qui dénaturent la ressemblance. L'auteur n'a eu, il est vrai, qu'une part de responsabilité à prendre dans l'exécution de son ouvrage. Toute la première partie du manuscrit avait été revisée par Irving lui-même et constitue de la sorte comme une confession autobiographique.

A côté de la biographie contemporaine se place également au premier rang la biographie historique. Celle-ci a ses thèmes de prédilection qui varient peu en Angleterre : Marie Stuart et la Révolution française. La reine d'Ecosse compte toujours une légion croissante d'apologistes et de détracteurs. C'est un procès qui, probablement, ne finira jamais. M. Henderson et Mrs MacCun l'ont simplement rouvert. Ils n'ont pas éclairé d'une lumière nouvelle la tragédie où passent, héros sanglants, Darnley, Rizzio, Bothwel, et dont le dénouement a eu lieu dans la salle basse de la Tour de Londres où l'on voit encore la hache qui trancha la tête royale; mais ils ont ravivé le feu couvant sous la cendre, les passions anglicanes et papistes que le cours de tant de siècles n'a pas amorties. L' « Affaire Marie Stuart » garde, en effet, pour l'Angleterre, la signification que lui donna la haine d'Elisabeth. Elle est, en réalité, le duel entre les deux croyances reli-

gieuses dont les deux reines incarnèrent l'une et l'autre le profond antagonisme. Ce fossé creusé entre la Réforme et Rome n'est pas encore comblé de nos jours, malgré les efforts d'apaisement de Gladstone et de Manning. Miss Edith Sichel, en écrivant sa *Catherine de Médicis*, un volume récent, a choisi aussi cette fin du XVIe siècle pour sujet, mais elle a fixé plus particulièrement son regard sur le drame français du fanatisme confessionnel où la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois donne le signal de la mort de Coligny et de Ramus, de la tuerie en masse des huguenots.

C'est encore l'histoire de France, mais de la fin du XVIIIe siècle, qui a fourni la matière du *Mirabeau* de Warwick et du *Bonaparte* de Browning. Le tribun de l'Assemblée nationale et de la Constituante n'avait, jusqu'ici, été étudié que sommairement en Angleterre où sa voix était dominée par celle de Burke, dont on connaît les attaques furieuses contre la Révolution. Warwick rectifie avec probité les erreurs qui ont encore crédit à cet égard. Le *Bonaparte* de Browning, ou plus exactement la *Première phase de Bonaparte*, est la contre-partie de cette *Dernière phase de Napoléon* qui eut tant de retentissement. Browning a évidemment bénéficié du succès de Sir Charles Dilke, mais il a des droits personnels à l'attention. Son œuvre est bonne et elle a le mérite de ne pas s'inféoder aux informations sans citations de M. Frédéric Masson.

L'histoire proprement dite a, dans la dernière moitié de 1905 et dans la première de 1906, apporté son grand contingent au mouvement intellectuel anglais. Quelques volumes nouveaux se rangent hors de pair dans cette catégorie. Tels : l'*Histoire politique d'Angleterre* dirigée par Reginald Lane Poole et Sir William Hunt, et qui aura douze volumes chez Longmans. l'*Histoire d'Angleterre*, qui paraît sous la direction de C. W. Oman en six volumes chez Methuen; l'*Histoire de l'Angleterre moderne* de H. Paul; le *Développement des nations européennes* (1870 à 1900), par Holland Rose. Fruits de longues recherches patiemment vérifiées et coordonnées, ces travaux ont le cachet de la nouvelle école historique française et allemande et adoptent la méthode de Sorel et de Lamprecht. Ils procèdent directement des sources et de la discussion des pièces d'archives. Ils s'écartent complètement des procédés plutôt littéraires de Macaulay. Ils ne visent pas, comme celui-ci, à l'effet scénique et ne l'imitent point dans ses préventions. Ils s'éloignent tout autant du système de Carlyle, qui a surtout pour objet d'impressionner vivement par une succession de photographies, si l'on peut ainsi parler,

saisissant fortement l'esprit, mais sans vouloir le retenir par l'intérêt d'un exposé calme et précis. L'histoire veut désormais être toute scientifique, c'est-à-dire ne plus laisser de part à l'imagination de l'historien, à sa subjectivité souvent paradoxale, à l'envolée du style suppléant à la certitude des faits. C'est ainsi que la comprennent notamment Trevelyan dans son *Angleterre sous les Stuarts* et Innes dans son *Angleterre sous les Tudors*, deux ouvrages de cette année, le dernier du commencement d'avril. Il reste à savoir jusqu'à quel point l'ancienne manière est en défaveur réelle. Andrew Lang, un critique averti et écouté, croit qu'il y aura longtemps encore en histoire deux modes d'écriture : l'un qui ne tend qu'à s'adresser au plus grand nombre, peu soucieux de l'exactitude, mais aimant exclusivement à être intéressé, enthousiasmé, séduit; l'autre qui ne réclame que l'approbation des professeurs et des érudits. Ces deux écoles, qui ne rivalisent plus en France, celle de Michelet et celle d'Aulard, par exemple, la dernière seule ayant autorité, se trouvent encore en opposition en Angleterre, mais avec cette sage modification que les haines entre les deux camps ont fait place à l'estime réciproque. Le temps n'est plus où Freeman demandait qu'on lui livrât Froude « pour l'étriper » et le dénonçait, à la moindre méprise dans l'orthographe d'un nom, comme le pire des scélérats. La guerre au couteau entre ces deux ennemis irréconciliables, soutenue avec non moins d'acharnement par leurs adeptes, vrais séides, n'est plus qu'un épisode d'un passé remontant à un quart de siècle, mais cet épisode intéresse toujours vivement quand il est décrit comme le fait Herbert Paul dans cette *Vie de Froude* déjà citée plus haut et qu'il faut connaître pour se rendre bien compte de la littérature de l'histoire en Angleterre. Maintenant les esprits sont assagis et les combats toujours courtois. Trevelyan et Innes en donnent l'exemple. Ils ont traité à peu près le même sujet sous des titres d'ouvrages distincts, mais au lieu de s'entre-déchirer, ils se partagent laborieusement, presque amicalement la documentation, en montrant chacun un aspect de la période choisie, l'un la décrivant dans sa marche politique, l'autre dans son évolution sociale et économique.

La guerre russo-japonaise a donné naissance, dans le dernier trimestre de 1905 et dans le premier de 1906, à un grand nombre de volumes. Ceux dont on parle encore le plus avantageusement sont le *Soleil Levant* et le *Japon lointain* du baron Suyematsu, qui excelle à captiver le lecteur; l'*Esprit japonais*, de Okakura, que George Meredith a sympathiquement préfacé; le *Progrès japonais*, de Morris, qui obtint le privilège particulier d'être tra-

duit en russe sur le désir du tsar ; le *Grand Japon*, d'Alfred Stead. Plus spécialement le *Siège de Port-Arthur* a eu de nombreux narrateurs, presque tous correspondants militaires. Les principaux sont Richmond Smith, impartial mais sévère, pour les excès commis par les deux belligérants, David James, inclinant plutôt à justifier les opérations des uns et des autres. Ces deux relations sont antérieures à la fin des hostilités. Celle d'Ellis Ashmead Bartlett vient d'être publiée il y a six semaines. L'auteur est un jeune homme de vingt-trois ans. Il a vécu le siège et toutes ses péripéties. A le lire, on assiste à toutes les incertitudes de ces longues journées de doutes et d'affres qui ne se terminent que par la prise de la colline de 203 mètres, but suprême de la stratégie de Nogi. On éprouve toutes les angoisses des assiégés et rien n'est comparable à ce spectacle des navrantes horreurs devant lesquelles l'âme humaine, effarée, s'attriste.

La critique littéraire est cultivée en Angleterre sous la forme préférée de la monographie. C'est un genre extrêmement goûté. Chaque éditeur important a sa « série d'hommes de lettres ». Celle-ci reçoit sans discontinuer, de date en date, des contributions nouvelles. Une des plus récentes est le *Charles Lamb*, de E. V. Lucas. Charles Lamb, l'auteur populaire des *Essais d'Elia* et des *Contes de Shakespeare*, est un des favoris du public anglais qui ne lui fut jamais infidèle. Son nouveau biographe a fait un petit chef-d'œuvre qui l'emporte sur le *Lamb* d'Ainger, si estimé. Le volume de George Woodbury, *Swinburne*, paru simultanément en mars à Londres et à New-York, offre un intérêt peut-être plus actuel parce qu'il répond aux invectives dirigées non seulement en Angleterre, mais aussi en Amérique et dans toute l'Europe, contre le poète des *Poèmes et Ballades*. Accusé par les Anglais d'être l'apôtre de « l'école de la chair, » et repoussé avec indignation par toute la critique, sauf Rossetti, exalté en France par Hugo et par les symbolistes, puis déserté par les fanatiques à cause de son antipathie pour les Boers, il n'avait obtenu à peu près grâce que devant Max Nordau, qui le rangea avec indulgence parmi « les dégénérés supérieurs dont le langage est du moins clair et la pensée cohérente ». Ses admirateurs l'avaient porté aux nues un moment, ses adversaires n'ont jamais cessé de le vilipender. Woodbury le venge de ces injustices. C'est un livre à lire, au moment même où la *Quarterly Review* annonce la faillite de la poésie anglaise. Il est vrai qu'il y a près de cent ans, une autre douairière trimestrielle, la *Revue d'Edimbourg*, faisait déjà cette prophétie en raillant les vers d'un tout jeune homme qui s'appelait George Gordon Byron.

Il reste à dire un mot du roman anglais; mais, en dépit de la production incessante, peu de noms sont venus s'ajouter cette année et la précédente à ceux de George Meredith et de George Moore, d'Anthony Hope et de Thomas Hardy, qui, eux-mêmes, n'ont pas enrichi la littérature d'une grande œuvre récente. Au vrai, le seul succès éclatant a été, l'année dernière, le *Mariage de WilliamAshe*, de Mrs Humphry Ward, qui est Américaine. Thomas Hardy a renoncé provisoirement au livre pour le théâtre, où il ne réussit point; George Gissing est mort et Zangwill se sacrifie au sionisme. Wells se délasse de son « Utopie », qui ne répondit pas à l'attente, en écrivant une satire de l'idéal social britannique, *Kips*, qui n'a pas la verve de Dickens. Rudyard Kipling, ne pouvant se consoler de l'échec à plat de l'impérialisme, trahit si complètement l'état désemparé de son esprit qu'il donne des inquiétudes à ses lecteurs avec ses petites histoires puériles comme *They* (Eux) auxquelles on ne comprend rien, ce qui ne l'empêche pas de croire qu'il a découvert une veine. Pour l'exploiter, il travaille péniblement à un *Puck (Puck of Pook's Hill)* qui doit paraître en automne et qui sera sans doute mort-né.

Rider Haggard, avec son *Chemin de l'Esprit*, ne reconquiert pas les gros tirages des *Mines du roi Salomon*, de *She*, et les nouveaux arrivants, même ceux qui révèlent un talent exercé, comme lady Henry Somerset, dans *Sous l'arche de la vie*, qui tourne autour de la guerre sud-africaine; comme Madox-Hueffer, qui, dans *la Cinquième Reine*, reprend l'histoire de Henri VIII et de ses femmes, ne parviennent point à galvaniser un genre où Walter Scott et Bulwer eux-mêmes, malgré les rééditions *d'Ivanhoé* et de *Rienzi*, perdent chaque jour de leurs adhérents. L'Angleterre commence à lire le roman psycho-pathologique, quand il clôture son ère en France. *Igdrasil*, de MrsTrafford-Taunton, est une assez neuve tentative anglaise dans cette voie où Bourget marche encore avec quelques suivants. C'est l'élaboration d'un thème déjà traité dans *le Fantôme :* la possibilité pour celui qui a aimé d'un amour intense, qui veut d'une volonté énergique, de contraindre l'âme de la femme enlevée par la mort à se réincarner dans l'enfant, celle-ci en devenant jeune fille reproduisant identiquement la beauté et le cœur de la mère. Idée chère à Hugo dans ses rêveries de métempsycose. *Igdrasil* tâche de la mettre en œuvre mais y apporte plus de crudité que de poésie. Le roman a de l'accent, mais ce n'est pas encore l'œuvre ni l'auteur qui feront oublier Currer Bell et *Jane Eyre*, Eliot et *Adam Bede*.

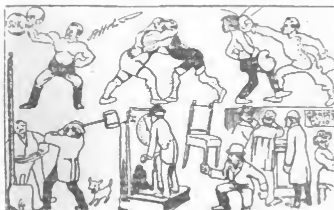
CHARLES SIMOND.



CARICATURES DE LA QUINZAINE

Les caricatures, n'étant données qu'à titre purement *documentaire*, ne sauraient engager la responsabilité de La Revue **Nos lecteurs ne doivent pas, par conséquent s'étonner s'ils y trouvent de temps en temps des attaques dirigées contre les idées que nous défendons ici-même.**

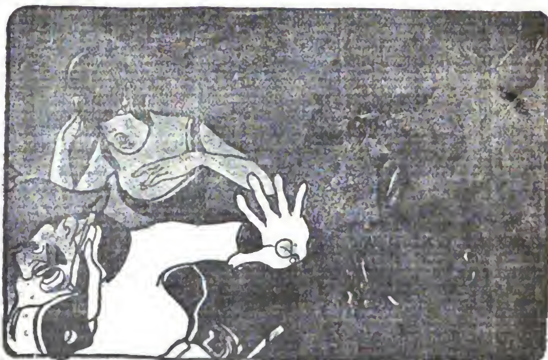
Kladderadatsch **(Berlin). — On a changé de cuisinière mais le grenadier reste fidèle à la cuisine.**



Fischietto **(Turin). — Ecole préparatoire pour les députés de demain.**



Pasquino. **— I. Lui : Marianne adorée, nous allons nous battre.**



II. Mais le troisième apparait — sinistre et terrifiant, et tous deux de se sauver — en paix..



Cri de Paris. — **Lui, après sa tournée artistique à Algésiras : Ça ne vaut pas mon succès de Tanger...**



Kladderadatsch **(Berlin). — L'Italie ou les flirts d'une amie qui se dit — fidèle...**



Sprout Moscou). — Voilà comment rentre dans son pays un généralissime battu ! Liniévitch est riche et respecté, et on dit que notre autocratie n'est pas humanitaire !



Otboi (Saint-Pétersbourg). — La Russie entre les deux Moloch. (la bureaucratie et la révolution).

Le Gérant : JEAN FINOT.



Le Communisme Rural en France

Il est généralement admis que le paysan a le culte forcené de la propriété, qu'il aime sa terre comme l'avare son or et qu'il défendrait au besoin le sol, les armes à la main, contre les entreprises sociales qui tendraient à modifier l'ordre existant du cadastre.

On oublie seulement de dire que, malgré le nombre considérable des petits possesseurs de la terre que certains statisticiens évaluent à huit millions, la multitude des domestiques, des ouvriers agricoles, des métayers et des fermiers qui ne possèdent rien, c'est-à-dire qui vivent en travaillant les sillons des autres, ne pensent pas ainsi et témoignent, par leurs actes journaliers, qu'ils considèrent un peu la grande terre comme le patrimoine collectif des terriens. Partant de ce principe, ils pillent le bois, fauchent l'herbe ou cueillent les fruits, en un mot, usent des grands biens particuliers à chaque canton comme si ces biens étaient un peu leur chose. Il n'y a pas à douter de l'esprit communautaire qui anime encore des millions d'hommes considérés, à tort, comme les protagonistes de la propriété et les amis d'un ordre auquel ils n'ont d'ailleurs pas contribué.

Extérieurement, si la masse agraire semble un bloc passif, un énorme rocher moussu de préjugés et de routine, il ne faudrait pas croire à son immobilité éternelle. De tout temps, la population agraire a revendiqué ses droits sur les bois, les eaux, les pâturages.

Nos paysans du XX[e] siècle ne savent plus que le communisme fut à la base de tout essai de culture, et cependant, obscurément, ils sentent quelle utilité les terrains et les forêts communaux avaient pour eux.

Dans cette étude, nous allons rechercher les faits et les usages conservés qui prouvent combien le sentiment communiste, « le fort devant aider au faible », disaient les anciens cahiers des « généraux », est encore vivace chez les campagnards.

Si les paysans propriétaires sont devenus des possesseurs égoïstes, ils le doivent à l'action résolue et à la pression opiniâtre de la bourgeoisie foncière, maîtresse d'une partie du territoire rural.



Il n'y a aucun doute qu'aux siècles mérovingiens, les terres furent cultivées par des clans de laboureurs travaillant en commun un sol commun dont la possession incertaine n'était revendiquée que par des chefs francs qui ne connaissaient pas eux-mêmes l'étendue d'une terre conquise les armes à la main. Alors l'idée de propriété d'un champ, d'un pré, eût paru ridicule au milieu de l'étendue vertigineuse d'un pays entier qui s'offrait aux nouveaux occupants.

Le travail en commun, à bénéfice commun, dura plusieurs siècles, malgré le pouvoir de plus en plus arbitraire d'une féodalité qui s'emparait effectivement, peu à peu, du sol et des bêtes humaines ou animales qui le peuplaient. A force de compression, vint l'explosion. Les serfs révoltés au XIe siècle conquirent leurs « chartes d'affranchissement » et leur communauté nomma les gardes du village, les pâtres du troupeau pâturant en commun et décida des travaux à effectuer par le libre consentement des villageois.

Du nord au sud de la France, la commune libre nomma son syndic, son maire, son consul, son jurat ou son capitoul. Alors revécurent les primitives assemblées pastorales où le peuple réuni était consulté sur l'administration de la communauté. Les *anciens*, c'est-à-dire les vieillards, voilà les conseillers naturels des tribus agraires. Le génie populaire de la libre France du moyen âge voulait qu'à ces assemblées communales tous les chefs de ménage et les veuves pussent délibérer.

Lorsqu'on consulte les plus vieux procès-verbaux conservés dans les mairies actuelles, on peut lire l'ancienne formule usitée qui symbolisait tout le régime politique de ces assemblées : « Lesquels habitants comparant par (ici les noms des présents) faisans et représentans la plus grande et saine partie des habitants, se portant forts pour les absents..., etc.... ont résolu de... »

En cas d'emprunt nouveau qui pèserait sur la population, celle-ci, tout entière, devait adhérer à la décision prise. Il y avait donc là une sorte de plébiscite avant la lettre. Dans les circonstances solennelles réclamant la présence de tous les habitants, la convocation était faite, au moins la veille, de « pot en pot », c'est-à-dire de porte en porte, par le sergent du village.

Ces réunions populaires, où tous les villageois étaient égaux,

se tenaient généralement dans les cimetières. On s'asseyait sur les pierres tombales. En cas de pluie, on se réunissait chez l'un des habitants ou à la sacristie. Les assemblées étaient délibératives et exécutives. Elles nommaient le syndic, le recteur d'école, le procureur, le sonneur, le fossoyeur, le garde forestier, les pâtres, celui du menu (patour aux moutons) et celui du grand troupeau, les collecteurs de la taille, etc.

Tout dans l'administration paysanne était conçu dans un esprit communiste, puisque les animaux de chaque famille étaient confiés à un seul berger et pâturaient dans les communaux. Il est curieux qu'aujourd'hui il semble paradoxal de constater cet antique état de choses, trop ignoré de certains théoriciens qui rebâtissent précisément l'avenir rural sur un système éprouvé.

Eternelle régression, puis retour des institutions humaines!



Cambert et Fréries

Après cet aperçu sur les communes pendant l'ancien régime, nous allons passer en revue les dernières institutions existantes du communisme rural. Disons de suite que si elles tendent à disparaitre, c'est qu'elles sont en contradiction avec l'esprit issu de la révolution française. Depuis le jour où les nouveaux possesseurs de biens nationaux ont triomphé, ils ont voulu rendre sacrés à tout jamais leurs titres de propriété, et ils ont été obligés de lutter contre le sentiment communautaire des paysans, d'où ce conflit entre la classe rurale et la bourgeoisie foncière. Nous reviendrons tout à l'heure sur la formation et l'émiettement des communaux et nous expliquerons pourquoi ils tendent à disparaître complètement. Auparavant nous voulons présenter deux institutions communales qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours pour le plus grand bien de nos populations rurales.

D'abord le *cambert*, dont l'étymologie, si nous en croyons un érudit, se trouverait dans le mot espagnol « cambio », troc, échange.

Les *camberts* sont des associations amicales destinées à faciliter l'exécution des travaux en commun qui exigent un nombreux personnel, par exemple, le battage, la fenaison, etc. Chaque *cambert* réunit environ quinze à vingt fermes qui fournissent chacune trois personnes; et, alternativement, un garçon et deux filles et deux femmes et un homme, de façon à ce qu'au total le fermier qu'on aide trouve à sa disposition autant de gars que de filles, chacun ayant son occupation spéciale dans une batterie de blé,

par exemple. Chaque arrivant apporte son lait et son beurre pendant les journées de travail, afin de ne pas trop gréver le budget du fermier qu'il aide. Celui-ci est seulement tenu de leur tremper la soupe et de fournir le pain et quelquefois du lard, suivant ses moyens.

Le *cambert*, c'est donc la mise en application intégrale du communisme agraire. Dans les campagnes pauvres, on ne voit pas trop comment l'on pourrait remplacer cette aide spontanée des voisins par des salaires qu'il serait impossible à un pauvre métayer de payer. Il rend donc en nature, en travail de ses bras, l'aide qu'on lui a portée.

Si, par exemple, soixante personnes ont travaillé un jour, chez lui, il doit soixante journées de travail. Le fermier, sa femme et ses enfants pourront se libérer en quinze à vingt jours de cette dette.

Grâce au *cambert*, une famille s'appuie sur la petite collectivité des voisins et, par lui, elle peut exister et prospérer. Le salariat adopté presque universellement dans les départements fortunés a fait disparaître cette coutume honorable qui avait un mérite immense, celui de rapprocher les intérêts de tout un groupement solidarisé devant la bonne production et l'aisance d'une famille.

Osera-t-on croire que le salaire en argent a pu remplacer le « merci » cordial qu'un paysan libre donnait à un autre paysan qui, librement, lui avait prêté sa bonne volonté et ses bras?

Voici un second exemple d'entente :

Les « fréries », qui subsistent encore, étaient à l'origine des divisions administratives nées spontanément de la fraternité entre voisins, d'où fréries, de frères. Il ne faut pas confondre avec les « frairies » (fêtes de village). Autrefois, la levée des fouages et des autres impôts exigeait une connaissance parfaite de l'état d'aisance des paysans, puisque le collecteur réclamait plus ou moins, suivant les maisons. Ce régime, qui imposait chacun d'après les moyens qui lui étaient reconnus par l'opinion publique, ressemblait d'ailleurs étonnamment au fameux impôt sur le revenu, toujours attendu.

L'ancienne frérie était aussi une division religieuse, car généralement chacun de ces groupements possédait une chapelle.

Aujourd'hui encore, dans les campagnes de l'ouest, ces tribus fraternelles qui se doivent secours et protection sont reconnues des conseils municipaux qui désignent deux répartiteurs par *frérie* lorsqu'il s'agit de fixer le rôle des prestations.

Enfin, en matière d'élection au conseil municipal, il est d'usage de nommer un conseiller par *frérie*, ou, du moins, dans l'assem-

blée municipale, les élus se partagent l'honneur de défendre chacun les intérêts d'une *frérie* de la commune. Au total, la *frérie*, c'est donc encore une institution de politique fraternelle à base d'intérêt commun. On n'y débat et on n'y défend que des sujets essentiellement utiles à la petite communauté.

Les Communaux

Il n'est pas exagéré de dire qu'il y a seulement un siècle, une bonne partie du territoire français était bien communal. Chaque village possédait des biens fonciers, laissés en commun, et dont chacun profitait. En 1830, les pâturages, les causses et les landiers communaux étaient encore si considérables que dans la Bretagne, la Vendée, en Rouergue, par exemple, on trouvait autour des villages beaucoup plus de sol dévolu à l'usage de tous les habitants que de champs cultivés par leurs propriétaires. Aujourd'hui encore, on accorde, rien qu'en bois, près de deux millions d'hectares de forêts aux communes. (Eysseric.)

On a beaucoup épilogué sur l'origine de ces biens collectifs. Il nous paraît qu'ils proviennent du jeu naturel des institutions féodales qui accordaient à chaque agglomération des pâturages, des bois, un lavoir, un four, etc. Puisque, à l'origine, dans chaque bourg, seul le seigneur pouvait se dire propriétaire, il fallait bien qu'il abandonnât aux besoins des paysans une grande quantité d'un sol qui n'avait d'ailleurs de valeur que lorsqu'il était mis en œuvre.

Il semblerait aussi que, pendant les croisades et en l'absence des suzerains, les laboureurs cultivèrent, pâturèrent et prirent coutume de certaines réserves de leurs seigneurs. Dans la suite des siècles, par une sorte de prescription, ces communaux furent acquis à la communauté paysanne et, pourvu que le cultivateur payât l'impôt d'argent et l'impôt de sang, on le laissait jouir en paix des droits qu'il s'était octroyés.

La communauté paysanne posséda aussi des biens, en toute propriété, en dehors de ces usages, dans les bois ou les pâturages d'autrui. Ces coutumes et ces véritables titres ont été conservés jusqu'à nos jours, et lorsque de nouveaux acquéreurs ne veulent pas reconnaître ces *usances* (vieux style), on voit des communes s'insurger et menacer de mort les représentants de l'autorité moderne, aussi dure aux paysans, d'ailleurs, que le pouvoir féodal !

En l'état actuel, voici les usages qui subsistent. Dans beaucoup de communes de la Normandie, de la Bretagne, du centre

de la France, partout où la campagne est bien boisée, on reconnaît encore aux villageois l'*affouage*, c'est-à-dire le droit de prendre dans la forêt voisine le bois nécessaire pour se chauffer et faire cuire leur pain dans leurs fours particuliers.

Dans nos communes de l'Ouest, des répartiteurs nommés par les bénéficiants sont chargés de distribuer avec justice le bois qui revient à chacun. Cet affouage, dit de *mort bois*, est encore très répandu. Il consiste non seulement à ramasser les branches brisées, mais encore à émonder les arbres reconnus impropres à tout service de menuiserie ou de charpente, c'est-à-dire : le saule, le tremble, le coudre noir, le troëne, le fusain, etc.

Le droit de maisonnage (charpentes à prendre dans les arbres du futaie) et le droit de faire « harnais de charrue » sont de plus en plus contestés par les propriétaires issus de la Révolution française.

Il y aurait beaucoup à dire sur les restrictions perpétuelles apportées par les nouveaux maîtres du sol qui, plus sévères que l'ancienne noblesse, refusent aux pauvres campagnards des jouissances tolérées par les gentilshommes terriens sous l'ancien régime.

Dans certaines parties du Rouergue et du Gévaudan où l'on élève de grandes quantités de porcs, le droit de *glandée* subsiste. Le droit de *pannage*, c'est-à-dire celui de recueillir les fruits des arbres forestiers, châtaigniers, guigniers, prunelliers, etc., est toléré, même dans les environs de Paris. La vive et vaine pâture est l'un des usages les plus revendiqués dans les pays de montagne et des communes sont autorisées à couper l'herbe de la forêt et à y conduire leurs troupeaux.

Tandis que nous écrivons cette page, sous nos yeux nous voyons un troupeau de chèvres brouter la verdure des *fortifs*, et une femme, sa faucille à la main, coupe l'herbe et en remplit une poche de toile. Voilà bien, à Paris même, ce droit reconnu aux pauvres diables campés dans les huttes de la périphérie métropolitaine.

Les biens communaux que nous avons plus particulièrement étudiés dans nos départements de l'Ouest, consistent, aujourd'hui, en pâturages qui sont généralement une dépendance des villages les plus proches dont ils sont la propriété particulière. Lorsqu'une commune possède plusieurs hameaux, chaque hameau, qui est souvent constitué en frérie et cambert, possède un communal distinct de celui des agglomérations de chaumières voisines.

En dehors de cet usage, les villages limitrophes jouissent de prairies communes à tous les paysans habitant le pays ou venant s'y fixer à titre de fermiers ou d'ouvriers agricoles.

Chacun envoie librement ses vaches, ses moutons sans qu'il y ait limitation dans la jouissance des gens aisés ou des pauvres.

Au mois de juin, au moment de la fenaison, les *anciens* des villages partagent les prairies insuffisantes pour la communauté en lots appelés : *bauches*, et, par suite d'un roulement convenu entre tous, ces *bauches* sont fauchées chaque année par des cultivateurs différents.

Il existe encore dans un certain nombre de cantons une coutume assez touchante : c'est le *gallais*. On dit familièrement d'un pauvre journalier : « Celui-ci n'est pas riche, il se rend à gallais. »

Ce mot désigne les bandes herbeuses qui entourent les champs de seigle ou de sarrazin et qui servent au passage des voitures du fermier. De même, le *gallais* des chemins signifie toute l'herbe qui recouvre naturellement les bas côtés des sentiers vicinaux.

Un usage de toute antiquité reconnaît aux paysans privés de prairies la faculté de conduire à *gallais*, sur la commune, leur unique vache ou leurs quelques moutons.

En somme, les anciennes *usances*, charitablement rédigées, ont voulu qu'aucun coin du sol ne fût inutilsé et, pour cela, on facilitait aux indigents l'usufruit des terrains inoccupés.

Voici dans quels termes sont rédigés, dans les cahiers des communes, les droits aux bois et prés qui, encore aujourd'hui, font loi :

« Communeront les portables aux *doués* (lavoirs et sources), fontaines, landes, communs et *gallois ;* et les héritages qui écherront à chacun d'eux leur donneront droit de choisir et communer suivant les anciens titres et usages. »

Ailleurs, cette mention est stipulée :

« Droit de communer aux doués pour y rouir leur chanvre. »

Et ce qui concorde avec notre appréciation sur l'origine des communaux, nous transcrivons du vieux livre des usances du comté de Porhoët ce passage : « Les advouants ont droit et privilège d'aller pâturer leurs bestiaux aux landes et communs relevant de la dite seigneurerie et baronnie. »

En 1774, des restrictions sont déjà stipulées dans les cahiers communaux : « L'advouant a droit aux communs de la seigneurerie pour tout le temps qu'il plaira au seigneur. » Déjà s'annonce le nouveau régime qui, vingt ans après, commencera de combattre les prétentions des paysans.

Les Biens Communaux devant l'esprit moderne

Tous ceux qui étudient impartialement la vie à la campagne depuis deux ou trois cents ans, et on ne trouve presque pas de documents sur l'existence intime des villages au delà du XIIe siècle, sont étonnés de constater des faits paradoxaux en apparence. Mille exemples leur prouvent que les communaux, les *camberts* et les *fréries* se portaient beaucoup mieux sous l'ancien régime et qu'au contraire, la Révolution française, en instaurant une nouvelle classe de propriétaires, a, du même coup, frappé à mort les institutions communautaires du moyen âge qui étaient fortement développées et assises sur une portion du sol assez respectable pour assurer au moins le pain quotidien à leurs bénéficiaires.

Nous croyons qu'il faudrait réformer beaucoup de jugements sur l'ancienne France. Les vrais hommes de progrès, ceux qui constatent l'immense détresse moderne, auraient intérêt à chercher, même dans l'histoire passée, des exemples d'une solidarité et d'une communauté d'intérêt que l'esprit et la loi actuels, trop égoïstes, ont étouffées en fait.

Nous croyons pouvoir établir une relation de cause à effet entre la disparition des communaux et le départ de plus en plus accusé vers les cités. La terre se meurt. Inutile constatation! Regret stérile, si nous ne savons pas chercher la vraie cause de cette mort, c'est-à-dire le paupérisme croissant aux champs, parce que tout, dans les lois et les mœurs, est dirigé contre les pauvres, contre les ouvriers agricoles qui ne peuvent plus vivre sans sol et dont on coupe les attaches à la terre en supprimant le bien communal, cette douceur chère à tous les indigents qui, au moins, pouvaient conserver dans leur écurie la vache unique, cette fortune, ce bien-être.

Lorsque nous interrogeons nos pauvres voisins de campagne, tous sont unanimes pour réclamer le droit de vive pâture. Mais aujourd'hui les anciens prés ont été morcelés et sont terriblement défendus de murs cuirassés de culs de bouteille ou de fers de lance, sans compter la loi qui fait payer cher l'herbe absorbée sans contrôle ni autorisation.

Voyons donc comment les communaux ont pu diminuer si rapidement et pour quelles causes les communes abandonnent une partie des anciens terrains.

C'est que l'esprit du bourgeois, maître du sol, a gagné les notables villageois autrefois acharnés à défendre les droits de la commune envers et contre tous.

C'est que le petit propriétaire paysan, acquis aux nouvelles idées de possession exclusive, a voulu arrondir son lopin. Nommé conseiller municipal dans une assemblée privée succédant à l'universelle délibération de tous les habitants, il n'a eu qu'un but : servir sa fortune, même au détriment de ses administrés pauvres.

Quelques exemples de ces opérations. D'abord des partages à l'amiable d'un égoïsme innommable.

Un jour, les notables de Guehenno se réunissent et, assemblés municipalement, se partagent les communaux de Gouer *au prorata de la fortune des paysans propriétaires.* Ce : au *prorata* est tout à fait admirable, car il priva tous les pauvres, la majorité, de prétendre aux moindres parcelles. L'inverse eût été raisonnable.

Ailleurs et chaque année, nous voyons des communes adjuger des lots aux enchères et généralement aux propriétaires riverains indivis. Par un sentiment de représailles trop naturel, les voisins pauvres qui n'ont acheté aucun terrain, continuent à vouloir jouir de la pâture, ce qui amène des discussions et des procès.

Presque toujours la grande raison de ces ventes, c'est la pauvreté des communes rurales qui, à court d'argent pour l'exécution d'un chemin ou d'une école, aliènent une partie des communaux afin de se procurer quelques ressources. Peu à peu le bien communal diminue, est mal entretenu, est pillé ou trop pâturé, et c'est la ruine définitive d'une propriété jadis utile à tous.

Comme exemples des déprédations absurdes de communaux, aujourd'hui trop restreints pour le nombre des animaux amenés à pâturer, empruntons à Onésime Reclus cette toute récente constatation. Il parle des communaux pyrénéens et il dit que les communs sont encore propriétaires de vastes terrains en montagne, soit pâtures, soit bois. De leurs bois elles ne s'occupent guère, ils sont à l'abandon. Or, elles en détiennent encore 165 000 hectares ou les deux cinquièmes de toute la sylve pyrénéenne. Quant à leurs communaux, elles s'ingénient surtout à y tuer la poule aux œufs d'or. Voici comment : tel communal peut entretenir 1 000 moutons et, ce qui vaudrait mieux, pourrait y maintenir 70 vaches. Borné à ce millier de tondeurs, ce pâturage durerait, pratiquement, toujours. Mais les communes besogneuses louent en surcroît leurs pâtis aux Espagnols. Les locataires, dès l'été venu, envoient un bétail bêlant de 2 et 3 000 têtes dans cet herbage qui convenait normalement pour 1 000 moutons. En quelques années, les gazons piétinés, tondus, arrachés, ont disparu avec les tiges des menus arbrisseaux qui les ombrageaient et que les maudites bêtes ont rongés jusqu'à la racine. C'est la fin d'un communal prospère. Le sol n'est plus qu'un désert et les habitants s'exilent. 160 000 montagnards sont déjà partis pour les villes.

Ainsi les causes de la disparition de ces prés et de ces bois nécessaires sont : l'imprévoyance et la dilapidation d'un héritage historique par des communes prodigues et la cupidité des propriétaires riverains.

Dans le Rouergue, où le paysan est profondément acquis aux idées de possession exclusive, les communaux sont mal tenus; de même en Normandie, où ils sont négligés. Conséquence fatale, le salariat triomphe dans ces provinces à l'exclusion de toute aide fraternelle. Et quoi qu'on dise, quoi qu'on pense et quoi qu'on fasse, jamais des ouvriers payés et nourris plus ou moins misérablement ne remplaceront l'aide joyeuse et spontanée des *camberts*.

Chaque année, nous assistons à ces formidables parties de travail qui s'appellent la coupe des froments et les battages à la vapeur. Chaque été nous voyons des gens supporter gaîment pendant cinq à six semaines quatorze à seize heures d'un travail épuisant, qu'ils savent transformer en fête des champs. Et la nuit les jeunes gens dansent encore et, le lendemain, à l'aube, ils se rendent bras dessus, bras dessous en chantant, parce qu'une force indéfinie est en eux, la fraternité, qui leur fait épuiser toute la vigueur de leur corps au service, non payé, de braves gens qui leur rendront, avec le même entrain, des journées de leurs bras.

Il serait utile aux écrivains qui dissertent sur l'avenir agraire et voient dans la machine un remède à tous les maux, de comparer, par exemple, les batteries, en Bretagne, à 60 et 80 personnes, avec le battage ennuyé et pénible des provinces où un maître unique, le fermier propriétaire, salarie des hommes étrangers à la prospérité du pays et venus de Belgique ou d'ailleurs, pour gagner le plus possible avec le moins d'effort.

Et réellement, les théoriciens du communisme rural ont une preuve réelle de la fécondité de leurs principes lorsqu'on observe à chaque moisson les quelques centaines de milliers de paysans fidèles aux camberts et aux institutions analogues. Par-dessus tout, ce qui émeut le plus indifférent observateur, c'est la joie de ces campagnards brûlés du soleil et cependant vaillants après une dépense physique incalculable et telle qu'aucun salarié n'en voudrait et n'en pourrait fournir.

Un Décret et ses suites

Nous avons écrit plus haut que l'esprit jacobin avait été en contradiction absolue avec l'ancien génie populaire français qui, depuis le moyen âge, était communautaire. Dès que le Tiers Etat

bourgeois crut à son succès, il manœuvra évidemment contre les désirs des pauvres qui étaient et seront toujours la multitude.

Un quart du sol était peut-être bien communal en 1789. Mais voici qu'un coup de tonnerre éclate dans nos villages, c'est le décret du 10 juin 1793 permettant et réglant le partage des communaux entre les habitants. On savait ce que cela signifiait. Le partage et les partageux ont été en haine au rude bon sens des paysans qui n'ignoraient pas que les riches et les puissants allaient s'octroyer la part du lion, tandis que la foule sans argent se contenterait d'être dépouillée de ces communaux qui étaient son patrimoine séculaire.

Ce qui revient à dire que le décret de juin 1793 est antirévolutionnaire et se retourne contre le peuple des terriens. D'ailleurs les suites de cet arrêté désastreux fournirent une preuve, devant l'histoire, de l'absurdité des partages qu'il faudrait diviser en lots aussi nombreux que les paysans et renouveler tous les cinq ans !

Les communaux étaient donc frappés à mort. L'élan avait été donné et maintenant les biens de la communauté seront, dans les campagnes, comme des îlots dont la mer ronge chaque jour les rivages et rétrécit la surface. Ils seront submergés.

Quelques bons esprits déclarent que c'est une loi du progrès. Nous protestons au nom des pauvres journaliers agraires dont on assure ainsi la misère durable, puisque privés des pâturages, ils ne peuvent plus avoir de lait et de beurre, les moyens d'entretenir des animaux leur étant retirés. En dehors de cela, ces gens littéralement déracinés d'un sol qui ne leur est plus rien, voudront tous habiter les villes. Partout les nouveaux maîtres de la terre sont plus absolus dans la possession de leurs biens. Et ils ne reconnaissent plus les vieilles tolérances séculaires.

A la forêt de Lanouée, de temps immémorial, on accordait aux *sacquiers* (porteurs de charbon de bois), le droit de pacage. C'en est fini.

Les dernières communes libres qui subsistaient encore au milieu des terres administratives, comme cette fameuse petite république de Thelin, en Plélan, ont cessé d'être autonomes et exemptes d'impôt.

Mais un espoir surgit : par un retour éternel des choses, en créant les caisses et les syndicats agricoles, on refait partiellement, au moyen de la puissance de l'argent, ce que les mœurs et les lois avaient enlevé aux campagnards pauvres.

...Si nous entrions dans le détail de la vie rurale, nous montrerions comment les villages de quinze à trente feux ont besoin

de vivre en communauté, de s'entr'aider, de posséder les principaux éléments de succès bien à eux tous, afin d'être délivrés des servitudes qui pèsent encore cruellement sur eux.

Un seul fait à titre d'exemple.

Parce que le charron-forgeron du bourg voisin, qui est toujours un assez gros personnage, veut vendre exclusivement les charrues, il refuse de réparer les brabants ou les bisocs et toutes les machines d'un usage supérieur, mais qu'il ne fabrique pas ou ne représente pas. D'où ce résultat que les fermiers français de beaucoup de provinces en sont encore réduits à des araires plus ou moins grossières et à des terres mal labourées par la volonté d'une poignée de négociants qui, seuls, peuvent réparer ces outils.

De quelque côté qu'on retourne la question, il apparaît avec évidence que l'aide spontanée, seule, sera encore féconde dans la vie de la terre, et que tous les paysans étant solidaires devant les mauvaises et les bonnes récoltes, solidaires aussi devant leur prospérité, solidaires encore dans leurs travaux, il convient de ne pas détruire ce qui demeure de l'ancien communisme rural ; il convient aussi de sauvegarder les derniers communaux et même de les accroître, parce que ce sera encore le meilleur moyen de retenir au pays les ouvriers agraires.

On cherche toujours très loin les motifs de la dépopulation rurale. Il n'en est pas d'autre que la misère. Laissez du sol, donnez du bien-être, arrivez à salarier raisonnablement les domestiques, les valets de ferme et les journaliers de la terre, et ils n'auront aucun besoin d'aller à la ville troquer leur pain de méteil contre du pain blanc.

C'est notre conviction absolue que les communaux, les *camberts*, les *fréries* et les divers *usages* à base communautaire, étaient la plus sûre digue contre le paupérisme rural.

Par là l'homme vivait dans la fraternité de ses voisins et nous disons qu'au milieu de la campagne immense, le cultivateur est un insecte si petit qu'il a besoin de s'appuyer à ces faisceaux humains qu'associent leur intérêt et leur défense commune devant la vie cruelle au pauvre paysan isolé.

Pour que l'existence rurale soit féconde et supportable, il faut du sol aux pieds de ces plantes humaines que sont les paysans. Et afin qu'ils aient beaucoup d'élan et de bonne volonté dans la conquête des moissons dont nous vivons tous, il convient de leur assurer, dans des conditions raisonnables, le bois et l'eau nécessaires. Et le soleil fera encore des heureux.

CHARLES GÉNIAUX.

Le Cas de M. Maurice Barrès

On sent à travers l'œuvre de M. Maurice Barrès que ses ancêtres jouirent éperdument, embrassèrent de belles filles, montèrent dans l'ivresse de l'effort des chevaux impétueux, burent le plaisir et le vin en de larges coupes, et firent de la vie une fête allègre et généreuse.

Il lui en reste une sensibilité affinée, un dilettantisme hanté par des velléités d'action, une mélancolie saturée de sensualité, quelque chose enfin de fiévreusement passionné et de lyrique, qui constitue le fond et fait l'attrait de ses livres.

Riche en multiples artifices, M. Maurice Barrès se plaît depuis vingt ans à nous faire suivre la tragédie monotone et misérable de son âme qui, incapable de jouir, tend continuellement, dans un effort désespéré, vers les choses ardentes, les sensations aiguës, les savantes orgies et les grandes dominations.

Torturé par une conscience des choses trop lucide, aimant la dissimulation et le paradoxe si chers aux âmes maladives, M. Maurice Barrès varie, par des effets rares, l'uniformité de son lyrisme, affuble ses impressions de perversités néroniennes, les exaspère à force de savants raffinements, fait d'elles « un brisement de cœur », selon son expression favorite, et parvient à cacher jusqu'à ses défaillances dans les flots d'une fastueuse et grave bizarrerie.

Aidé de son intelligence généralisatrice, il se complaît à refléter dans son âme tout l'univers et fait découler ironiquement de sa seule sensibilité une philosophie, une éthique et une sociologie.

Enfin, il présente un miracle de ductilité, apte qu'il est à se transformer, à s'ensemencer de toutes les influences, capable de faire siennes toutes les idées, variant habilement son talent pour le faire durer, commençant sa carrière par une littérature légèrement paradoxale et sous les auspices d'Alcibiade pour arriver à un sombre nationalisme ascétique, sous la tutelle d'Ignace de Loyola.

Et comme il réalise tout cela avec adresse et qu'il réussit souvent avec sa prose artificieusement racinienne à nous faire voir, en de courtes éclaircies lyriques, le visage de la Beauté, M. Maurice Barrès présente un des cas les plus curieux et les plus compliqués de la littérature contemporaine.

I

La Sensibilité

Le regret nostalgique des états sains et primitifs, le retour désespéré vers la nature et vers la force sont les indices certains des littératures mûries et déclinantes. Pendant toute la période alexandrine, quand l'astre de la culture hellénique pâlit, ces deux idéaux triomphent. Nous y voyons, d'une part, la recherche de la simplicité produire la pastorale de Théocrite, tandis que la soif de la force, la volupté de l'héroïsme et du sang inspirent les œuvres incestueuses, les fictions tragiques et artificielles, de Parthenios ou d'Euphorion.

Il est facile de retrouver dans la littérature déjà fatiguée de l'Europe contemporaine ces deux tendances caractéristiques. Tandis qu'à la suite de J.-J. Rousseau, de George Sand, beaucoup d'écrivains regrettent l'antique amitié avec la terre, s'adonnent au genre descriptif et désirent se retremper dans la fraternité des arbres, du soleil et des sources, d'autres, s'inspirant de Stendhal ou de Mérimée, rêvent l'ardeur primitive et tendent à affirmer leur personnalité d'une façon violente et impétueuse.

M. Maurice Barrès est, avec d'Annunzio, un des plus fervents propagateurs de ce dernier idéal. Mais, tandis que M. d'Annunzio sent monter et reverdir en lui toute la sève latine et déploie un tempérament luxuriant et un verbe somptueux, M. Maurice Barrès, analytique et subtil, court et précieux dans son lyrisme, nous enivre davantage et, en même temps, nous apitoie, en nous présentant une dramatique disproportion entre sa soif de sensations et son impuissance mélancolique à jouir.

Sa trilogie idéologique, ses livres de pèlerinage, ses « romans d'énergie nationale » prêchent, du moins en apparence, un égoïsme individuel, ou un égoïsme collectif, et aspirent à l'affirmation de l'individu ou du groupe. Dès ses débuts, M. Barrès semblait adopter l'idéal de Nietzsche qui rêvait l'homme supérieur à l'image de ces plantes de Java, tendues de fierté et de sève, qui

percent et écartent impétueusement la foule égale des forêts pour épanouir leur cime droit vers le soleil.

S'exaltant de tous les aspects de l'énergie, avide toujours d'une émotion nouvelle, M. Barrès recherche les paysages qui peuvent l'enivrer, les états aigus ou les émotions qui enrichissent sa sensibilité, les âmes qui retrempent l'énergie de son âme. Mais le vrai égoïsme est un état de santé. M. Maurice Barrès lui-même nous le dit : « L'homme rempli de sève, intact et tendu de désir, est plus égoïste qu'émoussé et déclinant. » Or, si l'on regarde de près l'attitude d'énergie que recherche l'auteur des *Déracinés*, si l'on voit le fond de son égotisme, on y découvre avec émerveillement une foule d'inconséquences, des faiblesses, de maladives défaillances, de grelottantes misères qui se cachent sous cette apparence illusoire de force, en contraste assez bizarre et troublant.

On y voit, en effet, que ce qui exalte M. Maurice Barrès, ce qui lui donne la plénitude, c'est le spectacle, non pas de la santé et de la vie, mais de la misère, de la décomposition et de la mort. Son âme se penche d'instinct vers les êtres maladifs, les villes qui se délitent et qui meurent, les paysages hantés de fièvres et de pestilence, les arts de décadence, les exemples de perversité ou d'ascétisme. Ce soi-disant passionné d'énergie s'épanouit plutôt dans la maladie et la déliquescence. Nous le voyons préférer, en paysages, Aigues-Mortes embrumée de miasmes paludéens ; Venise, « une dormeuse parée dont l'enivrant contact nous maintient un désir inassouvi et pourtant épuisant » ; Ravenne, ce « sépulcre » ; Parme, enfin, où il fait si bon « de vivre avec les morts », « sous la petite pluie », tandis que l'âme y perçoit « la triste et fade odeur des cimetières ».

Ses personnages s'enivrent, se réjouissent et défaillent, au contact des êtres fanés, des corps voués à la mort ; c'est la précoce Bérénice, petit animal phtisique et prostitué, que son amant voit avec volupté s'étioler de fièvres et périr ; c'est encore Pia, la misérable enfant que Delrio embrasse sanglante pour s'enrichir de son dernier souffle, ou Philippe l'Arabe, un augustule efféminé qu'on égorge à l'âge de douze ans et qui fait rêver délicieusement l'auteur des *Déracinés*.

Par un effet des mêmes tendances, M. Barrès aime d'élection Sodoma, Guerchin et les Carraches avec leurs exagérations et leurs fausses attitudes ; Vinci, à cause de sa trouble sensualité ; le Bernin surtout en sa fameuse sainte Thérèse, « grande dame autant que sainte évanouie d'amour et défaillante d'un alanguissement tel qu'en aucune alcôve du monde il n'en est de plus voluptueux ».

Et comme la sensation paraît toujours le fuir, et qu'il la veut toujours plus violente et plus raffinée, M. Barrès complique d'un certain néronisme ses émotions, y mêle de rares perversités et atteint un spécial sadisme intellectuel. Il finit à ne plus goûter dans la mort que la pourriture, dans la dévotion que les délices du sacrilège, et dans l'amour que les déviations du sentiment quand elles s'avivent de larmes ou de sang. Près du pont de Guadalquivir, il se plaît à regarder « les mendiants qui prient, les ouvriers harassés attendant le tramway, les filles demi-nues avec leurs bâtards, vendeuses de fruits, le tout couvert de mouches et *sentant la décomposition* ». « C'est peut-être cette odeur, ajoute-t-il, dont je m'avoue passionné, qui me reporta aux canaux de Venise où, sous un ciel plus modéré, je sentis les mêmes fleurs et la même mort. »

A Séville, à l'hospice de la Charité, il contemple avec une émotion agréable les deux cadavres dévorés de vers, de Valdés Léal : « La volupté et la mort, en dit-il, une amante, un squelette, sont les seules ressources pour secouer notre pauvre machine que tout épuise ; et encore bien vite auprès d'eux on s'endort. »

A la vue des cinq mille *cigarerras* sévillanes, ce qui l'exalte surtout, c'est la tristesse de leur beauté périssable. « Qu'une merveille soit méconnue, un trésor enfoui, ce n'est point cela qui est mélancolique. Mais une merveille qui est en train de disparaître ! Voilà le trait qui complique de fièvre toute volupté. Etre périssable, c'est la qualité exquise. Voir dans nos bras notre maîtresse chaque jour se détruire, cela parfait d'une incomparable mélancolie le plaisir qu'elle nous procure. Il n'est d'intensité suffisante où ne se mêle pas l'idée de la mort. »

Un de ses héros préférés, Philippe l'Arabe, regardant, un soir d'orgie, des femmes qui dansent, la poitrine nue, le cou mollement rejeté en arrière, il ne peut retenir ses pleurs à l'idée « qu'aucune ne serait belle dans vingt ans ». Comme on déplorait autour de lui que cette fin de fête lui eût été pénible : « De toute la soirée, répondit-il, c'est le premier plaisir que j'aie eu. »

De la dévotion aussi, M. Barrès parfaisant les raffinements de Barbey d'Aurevilly et de Baudelaire, fait jaillir une source de volupté satanique. Il se complaît à en tirer des émotions sacrilèges. Les vraies délices de l'Espagne, il les découvre dans les madones et les saints « aux profondes alcôves de ces églises sans gloire », en adorant « ces poupées faisandées, corps déshabillés et saignants, genoux et coudes écorchés du Christ, jeune homme de trente ans, sur qui des femmes passent un linge mouillé ».

Un de ses héros, affligé de quitter sa maîtresse, trouve une

dernière volupté devant l' Evanouissement de sainte Catherine » de Sodoma. « La délicieuse nonne, pâmée aux bras de ses suivantes, la tête renversée de volupté et les yeux noyés d'extase, me rappela les brèves maladies dans lesquelles la jeune femme qui remplit ma jeunesse m'avait passionné plus encore que par l'épanouissement de ses vingt-cinq ans. L'heure que je passais dans la noble et solitaire église siennoise me fit goûter les charmes de la religion et ceux de ma maîtresse confondus avec une vivacité dont le souvenir parfois retrouvé devant telles poupées divines, mais plus barbares d'Espagne, m'apparaîtra à mon lit de mort, je le prévois, comme la minute où je vécus le plus abondamment. »

Et il nous raconte aussi l'artifice d'un prêtre romain qui, devant les tableaux saints des églises, se reportait à l'image de sa maîtresse pour l'âme de qui il priait : « Afin d'intéresser sainte Catherine, il lui disait comment son amante, elle aussi, eût été digne d'inspirer le peintre. Avec une grande chasteté d'expression et plutôt en esthéticien qu'en amant, il décrivait ces seins, ces hanches, ce port de tête, ce corps ployé, ces beaux yeux noyés de tendresse et ce soupir qui monte jusqu'à leurs lèvres. Et chacune de ces strophes, d'une piété qui surprendrait et peut-être offenserait partout ailleurs qu'à Séville et à Rome, se terminait par ce cri vers la sainte : « Le soupir qui gonflait le sein de ma maîtresse, ô sainte, je le recueillerai sur tes lèvres. »



Or, toutes ces harmonies maladives du sang, de la prière, de la consomption et de la mort, toutes les sensations de l'ardente Séville, de l'âpre Tolède, de Venise mourante, d'Aigues-Mortes fiévreuse, toutes les impressions reçues du mélodramatique Bernin de Sodoma ou des Carraches se transmuent, chez M. Maurice Barrès, en voluptés, et c'est toujours une émotion sexuelle qui, en dernier lieu, exalte ou exaspère perversement sa sensibilité. Ses pensées vont à l'amour instinctivement, comme les fleurs se tournent vers la lumière. L'âme de ses héros fait de la mort un aphrodisiaque, de la tristesse et des larmes un parfum d'alcôve, de la prière ou de l'art une sexualité. Même les haines politiques, les passions violentes écloses à la Chambre des députés, se traduisent, chez M. Barrès, en images d'amour, en associations d'idées sensuelles. En pleine fièvre de Panama, Sturel rapproche la condamnation de Baïhaut « à l'achèvement du taureau » dans une arène, et se rappelle surtout une jeune fille qui, un jour, près de lui, dans le *toros* de Séville, « trouva l'un de ces gestes impurs qu'il y a dans

les danses espagnoles, pour révéler par un mouvement involontaire de tout le corps que la douleur, le plaisir, quelque chose de suprême enfin avait pénétré ».

Dans une autre circonstance, Sturel exprime son état d'anéantissement à se trouver près d'un anarchiste et à comploter devant un verre d'absinthe, par une image érotique : « Avec moins d'ivresse sensuelle, car sa première jeunesse était passée, mais avec une puissante surabondance, Sturel sentait quelques-uns des mouvements qu'il avait éprouvés, de 1882 à 1885, par Astiné l'Asiatique. Elle venait des rives antiques de l'Euphrate, elle lui apportait l'odeur des vieux temples, je ne sais quelle orgueilleuse humilité, quelle résignation d'esclave clairvoyant. »

D'ailleurs, quand elle se prend à des états de trouble sensualité, l'analyse artificieuse de M. Barrès atteint les limites de l'aigu et les limites du sadisme et parvient à exprimer les plus maladives émotions que puisse procurer le mélange « du sang, de la volupté et de la mort ».

On est quelquefois disposé de songer à ce qu'était le raffinement de la jouissance chez les Romains de la décadence et de rapprocher les cas pathologiques décrits par Tardieu ou Craft-Ebing pour comprendre entièrement les livres de M. Barrès.

Mais il faut ajouter que, chez lui, tout est intellectuel, que les perversions s'y atténuent par l'abstrait de l'expression et que M. Barrès sensuel, c'est plutôt un théoricien qui, dans la langue austère de Port-Royal, nous parlerait des turpitudes spirituelles.

Il faudrait posséder son style alambiqué pour exprimer décemment toutes les idées troublantes que lui invoquent « les bijoux perdus » des *cigarreras* de Séville, ou décrire les sensations de Philippe l'Arabe qui, dans un bal, s'effraye des « corps de femmes faites », et justement, puisque « quelques-unes des plus ardentes portaient la main sur lui et ne craignaient pas de froisser ses forces naissantes ».

L'analyse d'*Un Amateur d'Ames*, courte nouvelle que son auteur aime, caresse et remanie, nous fera mieux comprendre comment M. Barrès conçoit l'amour et la volupté.

Delrio, le héros de cette nouvelle, est un jeune homme avide de sensations qui s'installe en Espagne devant le paysage de Tolède et la rive du Tage, qui « sont parmi les choses les plus ardentes et les plus tristes du monde ». Il s'y entoure savamment d'émotion et parle d'un ermitage voisin, et « dont le vent du Tage, chaque soir, lui apportait les sonneries, des cloches du même timbre que possédaient celles qui avaient sonné durant son enfance ; non point qu'il gardât dans cette patrie élue un souvenir

pieux de son village de France, mais c'était curiosité et complaisance à l'égard du petit garçon qu'il avait été ».

Installé ainsi, il lui vient de songer « à une fille que son père avait eue d'un amour adultère », il désire « se l'attacher » et la fait venir à sa « sierra Toledane ». « Elle était toujours vêtue de jaune et de violet, couleurs violentes qu'il préférait à toutes et dont les combinaisons le baignaient d'un plaisir sensuel. Par une bizarrerie d'imagination, il l'avait priée de ne porter comme lingerie que de rudes et grossières toiles; *il lui plaisait que cette façon de cilice atténué le liât constamment dans l'esprit de la jeune fille à une gêne d'ordre si intime.* »

Comme elle était innocente avec tant de sincérité et de sérieux, qu'elle paraissait faite « pour la conversation des anges », Delrio « prit le parti de ne jamais l'interroger, car la plupart de ses questions n'avaient pour elle aucun sens; exactement il s'en tenait à la respirer, et quand elle lui avait dit de certaines choses très spéciales que lui ressentait aussi, il l'embrassait ».

D'autres fois, « Delrio la caressait et la consolait, jusqu'à ce qu'elle eût sous ses paupières des larmes qu'il baisait avec un sentiment de compassion presque insupportable d'acuité, mais qui brisait son cœur délicieusement. « *Il me semble, lui disait-il, que j'ai plus de plaisir à te presser dans mes bras que n'en eût notre père à te donner la vie.* »

Veillant à son éducation, il lui donna un compagnon très jeune et qui, « tel qu'un beau fruit, éveillait une sensualité que comprendront seuls ceux qui furent tentés parfois, en présence d'un adolescent, d'admettre un troisième sexe, dans lequel on pourrait classer aussi les jeunes animaux ».

Enfin, pour lui donner « le dernier coup de pouce », il lui montre l'Espagne « qui est le pays le plus effréné du monde », la promène dans l'Escurial où « elle défaillait de fatigue et de peur mêlées », lui fait expliquer à Grenade par le guide « tant de vies mêlées de délices et de peur et qui tachèrent ces dalles de sang et d'amour ». Il lui fait aussi la lecture de quelques pièces de théâtre « espagnol, le *Rufian heureux*, de Cervantès, la *Reine Morte*, où parmi les fleurs et les grands arbres se développe la naïve sensualité d'une jeune femme qu'un vieillard cruellement condamne à une mort dont il pleure avec elle »; enfin *Persévérer jusqu'à la mort*, de Lope de Vega, histoire du jeune Mazias, « qui aima sa maîtresse malgré tous les obstacles et même quand, à travers la porte, la première nuit qu'elle eût épousé son rival, il entendit leurs soupirs mêlés ».

Un jour, devant une bande de tziganes débauchées que Delrio

lui fait voir à l'Albaycin et qui mènent autour d'elle une « extraordinaire danse où des libertés de jeunes animaux dévoilaient des hanches presque de femme », la jeune fille sentit, « d'une façon voilée, mais suffisant à lui serrer le cœur, les désordres du désir et les humiliations qu'entraînent certaines parties confuses de notre sang ».

Elle conçut un amour obscur pour son frère qui, de sa part, la laissait vagabonder seule avec Lucien, son jeune compagnon. Un jour, dans l'obscurité de la cathédrale de Tolède, devant « la pierre où sont empreints les pieds de la Vierge », Lucien vit le visage de la jeune fille « couvert de larmes, et cela le bouleversa au point qu'il appuya ses lèvres sur les lèvres de la jeune fille, et sans qu'elle cessât d'être vierge, ces deux enfants misérables défaillirent embrassés ».

Eveillée de cet égarement, la jeune fille se blesse mortellement d'une balle et Delrio arrive pour la voir mourir. Comme il ne savait pas la cause qui l'avait menée au désespoir, il «lui mit la main sur le cœur en lui parlant successivement des diverses choses qui pouvaient l'avoir émue, et quand il arriva à prononcer le nom de Lucien, un battement plus précipité lui confirma ses craintes...»

S'imaginant alors « qu'elle avait aimé jusqu'à donner son corps, il éprouva des mouvements qui l'eussent peut-être poussé à quelque brusquerie, si elle n'avait été agonisante ».

Elle lui avoua presque son amour, « mais il persistait dans l'idée de Lucien. Sans doute, se disait-il, cet entraînement est déjà ancien! Et tout haut :

« — Je te remercie de m'avoir menti, je te remercie de m'avoir fait, par ton mensonge, une vie heureuse. »

Et, voyant comme elle était belle, sa sœur, brûlante. puis glacée de fièvre, dessinant sous les draps son jeune corps révolté par la mort, il la prit dans ses bras et, mettant ses lèvres contre ces délicates épaules, il lui donnait, avec des mots tendres, les suprêmes consolations.

« — Tu vas mourir, perfection chérie, te contracter pour la mort dans mes bras. En ces dernières minutes, confie-moi ton dernier souffle pour que je l'expire dans mes premiers soupirs de deuil. Laisse mon corps prendre sur ton corps ta suprême chaleur, pour que j'en réchauffe quelques heures encore ton cadavre. Accueille dans tes yeux parmi tes pleurs, mon image, pour que sur son reflet obscurci par tes larmes tarissantes, j'abaisse tes paupières, enfant chérie. » Par un sentiment de pudeur et d'amour, elle lui disait : « N'es-tu pas dégoûté de m'embrasser malade comme je suis? », mais d'un ton tel qu'il lui répondait : « O mon bel œillet, qui n'est

plus la mélancolique Pia, depuis ton éclatante et surprenante décision, combien je t'aime ainsi sanglante! et que je te désire sous ce pâle et sous ce rouge de la mort! » Et les tendres gémissements que lui imposait sa blessure se mêlant aux aveux demi-étouffés de leur amour, elle mourut en pressant contre ses petits seins éclaboussés de sang les mains de l'ami de son cœur. »

Delrio entrevit le secret amour de sa sœur et « cette préférence que nul ne pouvait imaginer et dont lui-même ne s'avouait pas l'objet, lui donna une volupté d'autant plus âpre. »

« Dès lors il fut plus heureux, parce qu'il eut un point sensible autour duquel grouper et fortifier sa personnalité. »

« Il pria ses amis que nul désormais ne prononçât le nom de cette morte ; il voulut connaître seul la terre soulevée où cette Pia acheva de se défaire. Puis il vendit la villa sous condition expresse qu'on en fît un hôtel, afin que ce lieu étant profané par n'importe qui, par tout le monde, les souvenirs en fussent restitués à l'universel et possédés par personne. »

II

Les Artifices

Il y avait intérêt à analyser longuement cette nouvelle, que des admirateurs de M. Barrès tiennent pour son chef-d'œuvre. Tout en nous donnant une idée précise de la sensibilité qui lui est propre, elle nous montre en même temps la variété vertigineuse de ses attitudes recherchées et de ses artifices.

Une sensualité ardente mais qui se farde, un lyrisme affublé et quelquefois ironique, voilà l'essentiel de son talent. Ce qu'il a réussi à accomplir en acrobaties intellectuelles, en abstraites et élégantes mystifications, en maquillages paradoxaux, atteint souvent le génial et maintes fois aussi le puéril. On désespérerait de trouver un autre exemple d'une personnalité littéraire si inépuisable en effets factices et étudiés. Pour donner une idée de cette attitude singulière, il faudrait citer tous les romans de M. Maurice Barrès, toutes ses plaquettes, n'omettre aucune de ses pages, examiner même son style si artificiel et si conscient. Il est encore spécieux dans le choix de ses sujets, dans son désir naïf et baudelairien d'effarer nos idées et le plaisir qu'il prend à contrarier le bon sens.

S'il nous raconte l'histoire d'une courtisane italienne entraînée

en Flandre par un gros bourgeois de Bruges et qui, après sa mort, entre aux Rédemptoristes, il aura soin d'ajouter : « Encore qu'elle voulût faire pénitence, elle se condamnait à n'envelopper que de soie son beau corps, précisément pour expier les voluptés que jadis elle avait connues, hors des bras de son mort. A chacun de ses pas, le froissement de la soie lui rappelait ses affreux péchés. »

S'il veut nous donner l'impression de l'atmosphère automnale à Versailles, il nous dira : « L'air des bois en automne, de la même manière que le chloroforme, contraint à des aspirations profondes. »

Un amant regrettant sa maîtresse qui l'abandonne, pour aller, selon le rêve de son enfance, goûter un peu l'amour jaune en Chine, exprime ainsi une de ses pensées mélancoliques : « Les fleurs, entre ses mains et sous le souffle de sa jeune bouche, vivaient autant que des gentilles bêtes ; elles ne sont plus qu'un vil légume depuis que l'amie n'est plus là qui les animait de sa complaisance. »

Il s'amuse souvent à draper de grave philosophie et de méditations transcendantes des anecdotes frivoles et surtout lascives. Dans un petit essai à propos du faubourg de Triana en Espagne, il cite ces lignes d'un recueil de redevances et corvées bizarres de la vieille France : « Fille folle de son corps sera à la disposition du page des chiens courants, une fois par année. » Et M. Barrès ajoute : « Une fois par année! Jour de joie pour ce pauvre jeune homme et analogue à la date qu'est dans nos vies le contact avec ces courtisanes que m'apparaissent les grandes cités mauresques du Midi, Séville et Venise, Sienne et Tolède et Cordoue. Cette entrevue annuelle de la fille et du page, quelle intensité ne devait-elle pas prendre peu à peu dans l'imagination de celui-ci! Et je suis sûr qu'en douceur, en bons procédés, il en faisait bénéficier les pauvres bêtes, à lui confiées, par le devoir professionnel. »

Son ironie aussi n'est pas moins recherchée. A propos de l'échec de Bouteillier, il nous dira dans *Leurs Figures* : « Resté seul, cet homme de valeur subitement chassé de son cadre fit de la poésie sentimentale (tel un influenzé en fait de l'albumine). »

L'amour du paradoxe le fera choisir l'âne comme son animal favori. Après avoir cité une phrase de Taine qui avouait que « rien ne lui semblait égal aux montagnes, à la mer, aux forêts et aux fleuves, » M. Barrès ajoutera : « Rien dans ma mémoire ne passe en émotion agréable un âne que j'ai vu à Cadix, sous un magnolia en fleurs. »

Dans les *Bijoux Perdus*, il vante la beauté des fleurs, des fruits, des mules et des femmes de Séville, puis il termine ainsi : « Si

j'avais rapporté de là-bas quelque témoignage, ce n'eût été ni des fleurs, ni des fruits, car leur éclat toujours éphémère s'assombrit en quittant la fureur du ciel andalou. Ce n'eût pas été davantage une de ces enfants, car, dans notre Paris, elle deviendrait aussitôt une créature déplacée, une curiosité. Mais j'eusse voulu choisir une mule aux longs yeux, sur laquelle j'aurais fait monter durant quelques jours les plus belles filles de Séville ; je l'aurais envoyée aussi dans les vignes avec les vendangeurs, puis encore elle aurait librement brouté les plus belles fleurs de Guadalquivir. Alors seulement je l'aurais emmenée à Paris, et parfois au matin, allant la flatter dans son écurie et baisant ses grands yeux, dont la douceur et la gravité passent les plus beaux regards d'amour, je me serais plu à respirer et caresser sur son poil tant de chers souvenirs. »

Mais pour voir comment l'exagération empoisonne même le lyrisme de M. Maurice Barrès, examinons ses descriptions. Par un procédé qui lui est propre et qui consiste à *sensualiser* ses excitations visuelles, auditives ou olfactives, M. Maurice Barrès parvient à exprimer des états aigus de mélancolie ou d'intensité passionnelle. Il trace à peine les contours de ses paysages, il ne décrit pas, il traduit ses impressions en images sensuelles, en symboles d'amour ou de mort. Ainsi Grenade lui est « une tente dans une oasis et sous un parasol délicieusement brodé, un des plus mols oreillers du monde ». Cordoue lui apparaît « toute parfumée par les jasmins que portent les femmes dans leurs cheveux », et le spectacle du port de Venise avec San Giorgio Maggiore et la Dogana éveille en lui une sensation « tiède et troublante comme la gorge d'une jeune femme ».

De même la chute des feuilles automnales à Versailles lui évoque en dernier lieu une image passionnelle : « En vain les premières gelées brûlèrent ces beaux arbres à demi dépouillés. Un froid soleil, souvenir lointain des ardeurs de l'été, donne de l'âme à leur branchage, les enrichit de tous les ors, et quand un souffle détache une nouvelle volée de feuilles, c'est l'immorale pluie au sein de Danaé. » S'il veut nous décrire, dans son dernier livre, Mistra, un petit bourg près de Sparte, il nous dira qu'il ressemble « à telle jeune femme de qui un mot, un simple geste nous convainc que ses secrets, ses palpitations et son parfum satisferaient pour notre vie entière nos plus profonds désirs de bonheur ».

A cette préoccupation constante de sensualiser le paysage, nous devons les meilleures pages de M. Maurice Barrès. Ses sensations d'Italie et d'Espagne dans *Du sang, de la volupté et de la mort*, la description du parc de Versailles dans *Leurs Figures*, ses hymnes descriptifs à la Lorraine et surtout « au paludisme de

cette ruine romantique » qu'est Venise, dérivent toujours de ce même procédé.

Malheureusement, M. Maurice Barrès a toujours la tendance de gâter par des excès cette façon de voir qui lui est spéciale. Nous trouvons encore acceptable que Cordoue, pleine de légendes romanes et mauresques, lui apparaît « sinistre et attirante dans l'histoire comme une bague dans une mare de sang », ou qu'il nous montre les petites Sarrazines « dans leurs jeunes corps crottés et délicieux comme un raisin du bas du cep ».

Mais tout de même, que le soir « Séville jeune, cambrée et amoureuse », lui soit « douce et bruissante comme une salle de bal, où l'orangeade est vraiment glacée et où on ne souffre pas de lumière dans les yeux », nous trouvons le rapprochement trop faux et tant soit peu ridicule.

Cependant n'oublions pas que, dans ses derniers livres, M. Maurice Barrès professe la simplicité. Déjà dans le prologue d'*Au service de l'Allemagne*, il nous disait ces paroles vraiment inattendues : « J'aurais pu donner çà et là dans mon récit un coup de pouce pour produire de l'effet ; je respectais trop mon sujet pour chercher rien d'autre que la justesse du sentiment et du mot. » Plus récemment encore, dans la dernière page du *Voyage de Sparte*, il annonçait le don que lui fit Pallas Athena : « La déesse m'a donné, comme à tous ses pèlerins, le dégoût de l'enflure dans l'art. Il y avait une erreur dans ma manière d'interpréter ce que j'admirais ; je cherchais un effet, je tournais autour des choses jusqu'à ce qu'elles parussent le fournir. Aujourd'hui, j'aborde la vie avec plus de familiarité et je désire la voir avec des yeux si peu faiseurs de complexités théâtrales que l'étaient les yeux grecs. »

Et il serait à craindre que, tout à son récent ascétisme lorrain, M. Maurice Barrès n'eût pensé vraiment à se dépouiller de ses artificielles richesses.

Heureusement, il n'en est rien. *Amori et Dolori sacrum*, un de ses derniers livres, nous rassure complètement et nous enseigne qu'en durant, son âme et ses sens se chargent de plus en plus de feux crépusculaires et de fleurs empoisonnées.

Et dans son *Voyage de Sparte*, il y a des pages sur Castor et Pollux, sur Pégase, sur Hélène, qui sont entre les plus affectées, ironiques et spécieuses que M. Barrès ait jamais écrites. D'ailleur l'idée fondamentale du livre, le mépris pour Athènes intellectuelle et dreyfusarde, et l'exaltation de Sparte, patriote, bornée et presque nationaliste, étant le dernier, n'est-il pas aussi le plus fort de ses paradoxes ?

III

La Philosophie

Par deux fois, dans *L'Ennemi des lois* et dans *Du sang, de la volupté et de la mort*, nous assistons à l'exaltation admirative de certain « secret merveilleux » que M. Maurice Barrès définit : « le sérieux qui couvre et permet toutes les fantaisies ». L'auteur du *Jardin de Bérénice* connaît ce secret. Il en use toujours, souvent il en abuse, et l'on serait quelquefois disposé à croire qu'il en fait le seul fond de ses livres.

« Le sérieux qui couvre et permet toutes les fantaisies », voilà le secret de son ironie. Il faut toujours s'en souvenir si l'on veut expliquer pourquoi *Sous l'œil des barbares* est un livre absolument inintelligible, pourquoi *Un homme libre* se divise selon les chapitres des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola, pourquoi *L'Ennemi des lois* mêle les théories de Saint-Simon et de Fourier avec les aventures amorales d'une petite princesse russe, pourquoi enfin M. Ernest Renan prélude avec Chincholle aux amours de Bérénice surnommée la « petite secousse ».

Il faut aussi nous souvenir des inclinations ironiques et paradoxales de M. Maurice Barrès si nous voulons pénétrer dignement sa philosophie. Car chez lui les préoccupations philosophiques paraissent constantes, et, sans s'appliquer le moins du monde dans ses romans, elles s'y mêlent continuellement.

En effet, par un suprême artifice, M. Barrès se plaît à intercaler les thèses métaphysiques ou sociales, en forme d'essais ou de digressions, au milieu des aventures amoureuses et de tournées politiques de ses livres.

Il s'amuse de cette contrastante promiscuité. Ainsi seulement s'explique le rôle notoire et philosophique de la chétive petite Bérénice qui prend presque l'importance de la Béatrice de Dante, à la fin de la première trilogie de M. Barrès.

Cependant si la philosophie ne se mêle pas harmonieusement aux fictions de M. Barrès, elle est assez claire et facile à suivre dans les lignes principales de son évolution.

Les trois romans idéologiques de M. Barrès prêchent le culte du « moi ». Son héros, après avoir fait table rase comme Descartes de toutes les anciennes valeurs et manifesté son hostilité pour les barbares, c'est-à-dire les hommes dont les idées et les

tendances ne sont pas en harmonie avec les siennes, conçoit le rêve aristocratique de trouver en lui-même une règle de vie, de se créer un nouveau milieu et d'avoir comme but et seul idéal le perfectionnement et le *devenir* de son individualité.

Par une série d'étapes ou plutôt par une série de dissertations, il s'affranchit de ses liens antérieurs, se crée ensuite comme « un homme libre », en prenant conscience de ses propres attaches, et trouve enfin dans la fièvre électorale et près de l'ineffable Bérénice une vie active et une vie sentimentale propres à l'exalter.

Cet affranchissement du moi, cet abandon de l'homme à son instinct, conduit à l'anarchie et oppose la liberté de l'individu aux restrictions de la société. André Maltere, le héros de *L'Ennemi des lois*, commence à s'ériger en ennemi de la société et tâche d'élargir librement son champ d'activité. Le livre n'est qu'une promenade à travers les théories des socialistes et utopistes français et allemands et serait peut-être insupportablement monotone sans les aventures des deux chiens, Velu Ier et Velu II, ainsi que d'une princesse russe, qui en troublent agréablement les ingrates dissertations.

Avec les *Romans de l'énergie nationale* et le premier épisode des *Bastions de l'Est*, la philosophie de M. Barrès change brusquement de direction. Le culte de la terre et des morts, le culte du nationalisme y remplace d'une façon ascétique et austère les joies égotistes des premières idéologies.

Vivre « les destinées de la Lorraine », voilà dorénavant la préoccupation exclusive de M. Maurice Barrès. Déniant tous ses anciens dieux, il n'adorera plus que sa terre et ses morts.

« Je suis, écrit-il dans *Au service de l'Allemagne*, — et nous citons avec plaisir ce psaume de piétisme nationaliste — une des feuilles éphémères que, par milliards, sur les Vosges, chaque automne pourrit, et dans cette brève minute où l'arbre de vie me soutient contre l'effort des vents et des pluies, je me connais comme un effet de toutes les saisons qui moururent. »

Ainsi c'est l'ancienne adoration du foyer et des dieux lares, la conception spartiate et farouche de la patrie, corroborées par des vagues raisons scientifiques et sociologiques, qui fait le fond de ses derniers livres.

L'expérience désastreuse des sept jeunes hommes lorrains qui, exaltés par l'idéalisme allemand et kantien de leur professeur, se déracinent, abandonnent leur terre, viennent à Paris et y périssent ou s'étiolent comme des fleurs transplantées, — le retour de Sturel, l'un de ces enfants prodigues, dans sa Lorraine, — enfin ses dernières expériences à Paris, voilà le tissu, quelquefois lâche, sur

lequel M. Maurice Barrès a brodé ses mélodies de virtuose nationaliste.

Maintenant il est difficile de ne pas être frappé de quelques inconséquences en suivant cette évolution philosophique de M. Maurice Barrès. Malgré tout ce qu'en peut dire l'auteur, la théorie des *Déracinés* n'est que la négation de l'individu, la soumission de la liberté personnelle à la loi ancestrale, l'opposition étroite de l'idéal étouffant de Sparte à ses premières idées anarchistes, indépendantes et marquées du sourire athénien d'Alcibiade.

Comment M. Barrès peut-il respecter autant ses morts, lui qui s'en révoltait dans l'avertissement de *L'Ennemi des lois?* « Notre malaise, disait-il, est exactement que si différents nous vivons dans un ordre social imposé par les morts, nullement choisi par nous-même. *Les morts, ils nous empoisonnent!* Ah! quand nous les descendons au caveau, que ne pouvons-nous placer dans leurs bras glacés les dangereux trésors que leurs mains viennent de laisser choir! »

Si l'on veut rester sur le terrain littéraire et ne pas se préoccuper des événements politiques, il faut nécessairement admettre qu'une conversion s'opéra au fond de la conscience de M. Barrès. Cette conversion, lui-même semble l'avouer, dans une brochure de propagande. « Dévoyé, écrit-il, par une culture universitaire qui ne me parlait que de l'homme et de l'humanité, il me semble que je me serais avec tant d'autres agité dans l'anarchie si certains sentiments de vénération n'avaient averti mon cœur. »

Et nous ne sommes pas loin maintenant de comprendre le cas de M. Maurice Barrès. Nous sommes même tentés de le trouver fort analogue à celui de M. Huysmans. Tous les deux, avec la même dose de sincérité, commencèrent par s'affranchir des lois sociales ou religieuses. André Maltere, avec ses idées intellectuelles de liberté, était arrivé jusqu'à l'anarchie comme Durtal, le héros de M. Huysmans, avait poussé par curiosité jusqu'au satanisme. Ayant épuisé tous les deux les dernières émotions de leurs révoltes et cherchant insatiablement quelque chose de plus, ils firent une brusque volte-face en dilettantes et plongèrent dans le fanatisme religieux ou patriotique afin d'y éprouver de nouvelles sensations violentes. Durtal, retour de la messe noire, va égrener des chapelets à la Trappe, et Maltere, malgré ses idées cosmopolites et anarchistes, se consacre en fétichiste au service de la terre lorraine.

Il va même jusqu'à faire un pèlerinage à Sparte pour demander

pardon de son individualisme auprès du sanctuaire le plus fameux du patriotisme étroit.

C'est pourquoi il ne faut pas conserver des doutes envers le culte des ancêtres professé par M. Maurice Barrès. Il faut y croire autant qu'à son égotisme. Ajoutons que ces deux attitudes lui viennent en partie du dehors, lui sont d'emprunt ainsi que bien d'autres éléments de son talent.

On a cru que M. Barrès lança son égotisme avant l'apparition de Nietzcsche et qu'il lui revient la gloire d'avoir devancé le philosophe allemand dans quelques-unes des idées chères à Zarathoustra. Or cela est absolument juste. Mais il ne faut pas oublier que le culte de l'énergie existe tout de même dans Stendhal, qu'Amiel avait donné un bel exemple de narcissisme analytique, et qu'une conception artistique et néronienne de l'égotisme et même des barbares se trouve dans les *Dialogues philosophiques*, dans *Caliban* et un peu partout dans l'œuvre d'Ernest Renan. Quant à la terre et les morts et aux chapitres patriotiques de *l'Appel au soldat* et *Au service de l'Allemagne*, on peut y reconnaître une déformation lyrique du nationalisme historique de Buckle et des théories philosophiques d'Auguste Comte, sur l'influence des morts et de l'hérédité. On y rencontre aussi constamment l'influence de Louis Ménard, à qui M. Barrès doit beaucoup plus qu'il ne pense, et quelques idées et quelques expressions, chères à Michelet, ce penseur prodigue qui nous est familier et inconnu et dont l'auteur de *Déracinés* s'inspire d'une façon très heureuse.

Ayant tout lu, M. Barrès s'applique et s'obstine à tout imiter. C'est là sa dernière caractéristique. Ouvrant son intelligence accueillante à la multitude des influences, perfectionnant le romantisme, exagérant le baudelairisme jusqu'à ses dernières limites, il nous offre sous un style pur, abstrait, savamment aride et pour ainsi dire janséniste, toutes les idées modernes.

C'est quelque chose de familier chez lui que d'y rencontrer un souvenir de la noblesse de Chateaubriand, l'écho d'une phrase emportée de Michelet, le sourire d'une réflexion qui serait approuvée par M. Anatole France : « Les femmes elles-mêmes sont empêchées, et notamment par leur perfection physique, d'atteindre à la perfection morale. » D'autres fois, M. Barrès se sert d'une tournure de phrase qui lui est étrangère et qui est familière au contraire à Emile Zola : « Ah! les fêtes alors, l'immense pèlerinage national, toute la France accourant baiser les fers de la captive... »

Et il parvient ainsi avec une étonnante facilité à nous rappeler tour à tour Stendhal et Benjamin Constant ; à nous donner sou-

vent un Renan sensuel et presque impudique, à faire ricaner devant nous la figure inattendue d'un Taine ironique et subtil, ou quelquefois même à nous évoquer, par son style, le fantôme d'un Racine que les siècles auraient rendu mystificateur.



En essayant de déterminer les éléments principaux du talent de M. Maurice Barrès, nous avons fixé, du même coup, quelques-uns des plus saillants symptômes de l'affectation et de la nervosité de l'âme moderne. Et voilà précisément ce qui caractérise l'auteur des *Déracinés*. Il se trouve, en effet, que M. Barrès représente fidèlement un certain aspect maladif de notre mentalité contemporaine. « Il semble que cet homme, pour lui appliquer une de ses phrases, a pris en soi une conscience nette de ces mêmes ardeurs que nous ressentons et il les a congelées dans des paroles harmonieuses. » C'est la définition de M. Maurice Barrès lui-même. Il a reflété comme un miroir rare et choisi notre sensibilité surmenée, dans ce qu'elle a de crépusculaire et de fiévreux ; exprimé en paroles recherchées notre misère morale, et donné une voix trouble à notre mélancolie.

Son œuvre ne fait, en somme, que figer quelques-unes de nos détresses et de nos aspirations perverses dans des formules abstraites qui, étant flottantes et torturées, parviennent davantage à nous troubler. « Surtout, écrivait-il jadis lui-même dans une de ses préfaces, je répète que mon rôle, dans la suite de ces petits livres, n'est pas de prouver ou de convaincre, mais de décrire la sensibilité des personnes de ce temps qui ont la vie intérieure la plus intense et la plus ornée. »

M. Maurice Barrès y a souvent réussi.

Toutes les idées originales, toutes les richesses que nous ont léguées deux générations de poètes et de philosophes, l'attitude souriante de Renan devant l'incertitude universelle, l'esprit généralisateur de Taine, les rêves ardents et patriotiques de Michelet, les perversités raffinées et pleines de distinction de Baudelaire, et jusqu'aux paradoxes de Villiers de l'Isle-Adam, M. Maurice Barrès a tout recueilli, assimilé, exagéré, caricaturé et en composa pour notre délectation un bouquet maladif et bizarre au parfum rare et presque vénéneux.

Dans ses livres, c'est toujours le spectacle d'un crépuscule fait de l'agonie de toutes les lumières qui ont illustré notre siècle.

D'ailleurs, il aménage toutes choses sagement et avec une constante préoccupation d'originalité. Afin de nous contenter davantage et parfaire son effet, il y ajoute tous les goûts pervers

qui nous dominent, toutes les affectations qui caractérisent notre époque.

Pour répondre à notre manie de bibelotage et de vieillerie, il revêt d'une langue postiche et surannée, décharnée et cependant précise en ses contours, — contemporaine enfin de nos plus beaux styles mobiliers et de nos plus gracieuses tapisseries — ses sensations trop modernes.

Et quelle idée habile que de cacher malicieusement l'hystérie et la défaillance de ses héros sous le travestissement de l'égotisme, et de poser comme idée centrale de son œuvre cette illusion de force qui enfièvre notre impuissance!

Ayant ainsi exprimé ce qu'il y a de plus récent dans la nervosité moderne, il eut, comme le remarquait jadis M. Anatole France, une influence profonde sur la jeunesse. Ceux qui étaient hantés par le désir et affligés d'impuissance, qui demeuraient raffinés et pâles, de ce que leurs pères avaient trop pensé et trop vécu, le reconnaissaient pour maître.

Et son œuvre, représentant un état d'esprit particulier, aurait peut-être eu quelque chance de durer Malheureusement, la composition bizarre des livres de M. Barrès, son caprice qui le pousse à mêler des essais métaphysiques à des comptes rendus de tournées électorales, et des aventures d'alcôve à des méditations spiritualistes, son désir d'obscurité qui le fait diviser ses œuvres comme des symphonies ou des traités de piété jésuite, cette gymnastique continuelle d'ironie ou d'absurdité rendront ses écrits aussi indéchiffrables pour nos petits-fils que l'est pour nous l'*Alexandra* de Lycophron.

D'ailleurs, ses pages les plus réussies manquent de cette sincérité qui est nécessaire à la beauté permanenre d'une œuvre d'art. Toute sa vie M. Barrès ne fit en somme que nous éblouir en se montrant dans une série d'attitudes étudiées et paradoxales, toutes également fausses. Il serait vain de vouloir trouver un autre exemple de talent littéraire si chatoyant et si dépourvu en même temps de tout naturel et de toute franchise.

L'attrait de son œuvre est, je le crains, aussi troublant que passager, pareil au charme de ces femmes coquettes, mais déclinantes, qui marient si bien le fard aux restes de leur beauté, allument d'une fièvre factice leurs paupières mortes, avivent de bijoux la lassitude de leurs seins et font de toute leur personne un chef-d'œuvre capiteux, mais éphémère d'artifice et de grâce.

NICOLAS SÉGUR.

LES CANTINES SCOLAIRES

Il est difficile de se faire une idée de certaines pudeurs du pauvre, lorsque l'on n'a pas eu l'occasion de vivre en contact avec lui ; nos instituteurs, nos institutrices s'en sont souvent aperçus. Ils s'en apercevaient plus souvent encore autrefois, lorsque les enfants qui restaient à l'école à midi devaient apporter leur déjeuner dans les petits paniers traditionnels : souvent le panier ne contenait qu'un morceau de pain, parfois même il *était vide!* L'enfant sans se plaindre acceptait ce jeûne pénible qu'il tâchait de dissimuler adroitement à ses camarades. Pauvres petits! Que de fois ils restaient ainsi du lever au souper sans autre nourriture que la tasse de lait bue au réveil ; ils étudiaient pendant que leurs figures amaigries pâlissaient sous les affres de la faim.

Les amis de l'école et de l'enfant s'émurent de cet état de choses et, dès 1877, s'adressèrent au Conseil municipal de la ville de Paris pour obtenir de lui qu'il prît des mesures afin qu'un repas chaud fût servi aux enfants des écoles à midi ; après étude, la demande fut repoussée. Le 5 février 1881, on revint à la charge, et le Conseil municipal accorda une subvention de 6 000 francs, avec la promesse d'assurer l'organisation et la surveillance des cantines. Nous sommes loin aujourd'hui de ces modestes débuts ; actuellement, la somme des subventions accordées par le Conseil municipal de Paris s'élève à 1 million. Le mouvement a été suivi, parfois précédé par nos villes de provinces ; la plupart d'entre elles ont annexé une cantine scolaire à leurs principales écoles.

Dans nos campagnes aux populations dispersées, aux ressources limitées, c'est un inspecteur primaire, M. Moreau, qui installait « la soupe chaude de midi », de la simple et charmante façon que voici : « Les élèves apportent tous les matins dans leur petit panier une poignée de légumes tout épluchés... tout cela est jeté dans un grand seau placé à la porte de la classe ; un élève, un des grands, lave ces légumes tout préparés déjà, les met dans une marmite avec de l'eau, du sel et de la graisse, et la cuisson se fait pendant la classe. A 11 h. 1/2, une excellente julienne est prête. L'élève prend son pain, taille lui-même sa soupe dans son

bol, la trempe et la mange. Il rince ensuite sa petite gamelle pour le lendemain, et le maître n'a ainsi rien à faire. Pour couvrir les dépenses de la graisse et du chauffage, chaque mangeur de soupe verse de 15 à 25 centimes par mois. Toutes les familles, même les plus pauvres, ont accueilli cette innovation avec plaisir. »

Aujourd'hui, dans un grand nombre de bourgades, l'œuvre « de la soupe chaude à midi » existe et fait beaucoup de bien.

Dans certaines écoles de campagnes, depuis un article que j'ai publié dans *le Matin* l'année dernière, les juliennes sont remplacées par de grandes marmites de riz au lait ; chaque enfant apporte sa petite bouteille de lait d'un demi-litre, les municipalités ou les bienfaiteurs de l'école fournissent le riz et le sucre. Je n'insiste pas sur les avantages que les enfants trouvent à cette transformation.

A Paris (1), le prix de revient de la portion est de 0 fr. 148, elle est vendue 0 fr. 10 à 0 fr. 20 centimes, selon les quartiers, aux parents qui sont capables de payer ; ce sont les municipalités, les caisses des écoles, les bureaux de bienfaisance, les particuliers, qui achètent les *bons* et les remettent aux directeurs et aux directrices des écoles pour qu'ils les distribuent aux enfants indigents.

Les menus sont *partout les mêmes pour les écoles maternelles* (2) *et pour les écoles primaires*, quoique leur composition soit telle qu'ils ne puissent guère convenir qu'à des enfants déjà grands.

Dans nos villes, et principalement à Paris, le champ d'action des cantines scolaires s'étend chaque jour davantage. L'œuvre qui, au début, ne s'adressait qu'aux enfants pauvres, alimente aujourd'hui beaucoup d'autres enfants, et finira peu à peu par comprendre toute la population scolaire.

Je prends au hasard dans les documents qui m'ont été envoyés :

En 1903 le 17e a servi	325.417	déjeuners	gratuits
et	112.350	—	payants
Soit un total de	447.350	déjeuners.	
En 1904 le 20e a servi	667.667	déjeuners	gratuits
et	331.903	—	payants
Ce qui donne	1.049.670	déjeuners.	

(1) Prix de revient et prix de vente variant selon les villes : à Lyon, la portion est vendue 0 fr. 15 ; à Tarbes, 0 fr. 10 ; à Bordeaux, 0 fr. 05 ou 0 fr. 10, selon que l'on désire un plat, deux plats ou une part plus importante, etc.

(2) Quelques directrices depuis quelque temps tendent cependant à adapter davantage le menu à l'âge.

Plus les chiffres sont élevés, plus les observations à faire au sujet des cantines ont d'importance. Nées d'un mouvement admirable de solidarité, elle écartent de l'esprit toute critique malveillante ; cependant, il est nécessaire qu'elles se développent dans une conception scientifique sérieuse et qu'elles s'adaptent de plus en plus aux évolutions sociales qu'elles ont souvent elles-mêmes provoquées. Pour qu'elles puissent rendre le maximum, il ne semble pas inutile de rechercher dans quels points leur application est défectueuse et quels moyens peuvent parer aux défectuosités signalées.



Le personnel enseignant qui a accepté la surveillance des repas est admirable de dévouement, mais peut-être son éducation au point de vue de l'hygiène alimentaire laisse-t-elle un peu à désirer : c'est ainsi que, dans certaines écoles de Paris, les enfants ne se lavent les mains qu'*après* le repas (1). L'action des maîtres est d'ailleurs singulièrement compliquée par l'insuffisance du matériel de table. La même observation est à faire pour le matériel des cantines ; enfin l'établissement des menus est défectueux.

Ce qui frappe tout d'abord le visiteur qui entre dans nos réfectoires (2), c'est que les tables sont mises sans goût, que leur surface n'est pas facile à nettoyer, car elles sont en bois blanc ou peintes à l'huile, et que les enfants mangent serrés les uns contre les autres, même lorsqu'il reste des tables et des bancs; et j'ai fait cette même observation dans toutes les écoles que j'ai visitées. Or il me semble que la formation du goût des élèves, surtout des petites filles, n'est pas un détail négligeable, et même au point de vue hygiénique un peu plus d'espace ne serait pas à dédaigner. Certaines directrices, certains directeurs, obtiennent des enfants qu'ils apportent des serviettes dont une partie est étendue sur la table, et l'autre passée sous le menton ; le procédé n'est pas très pratique, beaucoup de ces enfants, en guise de serviettes, n'ont que de véritables lambeaux d'étoffe souillés, ou le journal de la veille. Lyon et Bordeaux donnent des serviettes aux enfants trop pauvres pour les apporter ; en tous cas, la surface des tables devrait être lisse et facile à nettoyer.

Au moment des distributions de prix dans les quartiers pauvres de Paris, les enfants sont obligés de manger debout autour des

(1) A Bordeaux et à Lyon, il est expressément recommandé aux maîtres d'obliger les enfants à se laver les mains *avant* le repas.

(2) Il n'y a pas, à proprement dire, de réfectoires dans nos écoles, c'est un coin du préau couvert qui en tient lieu.

tables, — les bancs sont transportés dans les mairies, — ou bien avec la permission des maîtres, ils s'asseoient « sur l'herbe ». C'est ainsi qu'ils appellent poétiquement le macadam de leurs différentes cours!

Lorsque le pauvre couvert est mis, vous n'apercevez sur les tables ni gobelets, ni fourchettes, ni couteaux : une gamelle et une cuillère, c'est tout!

C'est à grosses bouchées, arrachées du morceau de viande avec leurs dents, que les jeunes convives mangent leur portion de bœuf ou de gigot. Les mieux élevés semblent très malheureux et s'efforcent de trouver les moyens les plus délicats d'accomplir leur difficile besogne ; les maîtres et surtout les maîtresses se lamentent de ne pouvoir donner couteaux et fourchettes à leurs pupilles, et cela bien plus pour des raisons de propreté et d'élégance que pour des raisons d'hygiène. Alors cependant que ces dernières ont aussi leur importance : les grosses bouchées mal mâchées imposent, en effet, un travail supplémentaire, fatigant et inutile à l'estomac. Pourquoi pas de fourchettes? pourquoi pas de couteaux? Par misère? Non, simplement par crainte des accidents ; malgré la loi du 20 juillet 1899, la responsabilité civile des membres de l'enseignement reste entière et le corps enseignant emploie — on ne saurait l'en blâmer, — tous les moyens capables de la restreindre. Il serait vraiment temps que ces lois d'un autre âge fussent modifiées, et que la proposition de M. Dupuy, député de la Gironde, fut enfin adoptée (1). Cette responsabilité injuste est une entrave, aussi bien au développement naturel qu'à l'initiative de l'enfant.

Quant aux gobelets, s'il n'y en a pas, c'est parce que les moyens ne permettent pas d'en acheter. C'est au goulot que boivent ceux ou celles que la prévoyance maternelle a pourvus d'un peu d'eau rougie. Et les maîtres se désolent de ces procédés primitifs, sans songer, pour la plupart, aux inconvénients d'un ordre plus grave que cette manière de faire entraîne avec elle : car la boisson réservée au goûter, ensemencée trois ou quatre heures avant d'être absorbée par des parcelles d'aliments imbibées de salive, devient, dans la chaleur du réfectoire, un bouillon de culture redoutable.

(1) Proposition de M. Dupuy : *Dans tous les cas*, la responsabilité civile de l'Etat est substituée à celle des membres de l'enseignement public. *Ceux-ci ne peuvent être mis en cause directement par la partie lésée.* Ils seront seulement soumis au recours de l'Etat pour faute personnelle.

A la cantine, même insuffisance de matériel ; ce sont des femmes qui pèlent les pommes de terre destinées aux cinq ou six cents déjeuners du lendemain ; sur la modeste ration attribuée à chaque enfants, d'énormes pelures sont prélevées par les travailleuses peu disposées à exagérer les quantités, chaque supplément leur apportant un peu plus d'ouvrage ; alors qu'une machine à peler les pommes de terre coûterait 85 francs ! Les légumes sont donnés, *même aux enfants de l'école maternelle*, avec leur enveloppe rigide de cellulose, parce qu'un presse-purée coûterait 75 francs, et qu'il faudrait pour le mettre en marche une force motrice dont la cantine ne dispose pas encore ! Et cela à Paris, où les distributions d'électricité se font partout, alors que des villes comme Nancy, Saint-Etienne, Bâle et autres, pour une somme infime, arrivent à actionner les machines à coudre de leurs couturières, et les métiers à ruban de leurs ouvriers !



Les transformations fondamentales que réclament nos cantines me semblent plus importantes encore ; elles sont relatives au menu : composition et quantité des aliments. Qu'on me permette de reproduire ici, à l'appui de mon dire, les menus de l'une des cantines de Paris ; ceux des autres cantines de la ville et de la province sont analogues, sauf qu'ils sont précédés d'une soupe.

QUANTITÉS POUR 100 ENFANTS, GARÇONS ET FILLES. (Écoles primaires.)

Lundi. — 10 litres lentilles, 3 kilogr. chipolatas, 250 gr. saindoux.

Mardi. — 7k,500 mouton, 35 litres pommes de terre, 250 gr. saindoux.

Mercredi. — 6 kilogr. macaroni, 1k,250 gruyère, 750 gr. beurre.

Vendredi. — 7k,500 mouton, 10 litres haricots blancs, 250 gr. saindoux.

Samedi. — 8 kilogr. bœuf, 0k,60 légumes frais, 2 kilogr. de riz.

Le menu de la classe de garde du jeudi est le même que celui du samedi.

ÉCOLES MATERNELLES. (Même groupe scolaire.)

Lundi. — 6k,500 bœuf, 0k,50 légumes frais, 1k,200 riz.

Mardi. — 5 kilogr. macaroni, 1 kilogr. gruyère, 0k,600 beurre.

Mercredi. — 8 litres lentilles. 2k,500 chipolatas, 0k,200 saindoux.

Jeudi. — 6k, 500 bœuf, 0k,50 légumes frais, 1k,200 riz.

Vendredi. — 8 litres haricots blancs, 250 gr. chipolatas, 0k,200 saindoux.

Samedi. — 6k,500 mouton (désossé par le boucher), 30 litres pommes de terre, 250 gr. saindoux.

D'après ces menus, il est facile de constater : 1° que la plupart des enfants, ceux surtout des écoles maternelles, ont une ali-

mentation qui n'est pas adaptée à leurs besoins et à leurs forces, qui n'est pas assimilable pour eux ; 2° que les rations sont inférieures à ce qu'elles devraient être.

Elle n'est pas assimilable, surtout pour les enfants des écoles maternelles, parce que leurs estomacs sont encore incapables de digérer les lentilles, les haricots avec leurs enveloppes, parce que les saucisses chipolata très grasses, faite de chair de porc, sont trop lourdes, parce qu'ils ne peuvent encore mastiquer la viande suffisamment. Le directeur d'une école de Tarbes m'écrit que le temps ne permet pas de préparer deux sortes de menus ; mais les tableaux que j'indique plus haut appartiennent au même groupe scolaire, les menus sont identiques, sans que les mêmes mets soient servis aux mêmes jours aux enfants des écoles primaires et de l'école maternelle ; ici ce manque temps ne semble donc pas devoir être invoqué comme excuse.

Jusqu'à ce que nos cantines scolaires soient mieux outillées, qu'elles possèdent des presse-purées et un petit moteur électrique capable de faire fonctionner ceux-ci, nos petits de l'école maternelle devraient être nourris autrement que ne le sont les grands : de pâtes qu'ils adorent, de soupes comme celles que nous donnons tous à nos enfants en bas âge, de lait et de farines alimentaires. Sans doute la Phosphatine succulente et ses congénères reviendraient un peu trop cher, mais de la bonne farine de froment, exposée à la chaleur des fours au moment où ils ne servent plus à la préparation du repas jusqu'au lendemain, donnerait d'excellents résultats. On pourrait élever la valeur de ces potages en leur incorporant quelques œufs. Le riz au lait, les œufs au lait, les gâteaux de riz, les pommes de terre en purée au lait et en gâteaux, voilà de quoi faire des menus appétissants et très faciles à digérer pour les jeunes estomacs. Dans nos provinces du Midi, où les fruits sont si bon marché, de bonnes compotes données de temps à autre feraient le bonheur de toute la classe. Qu'on ne m'objecte pas que gâteaux de riz, gâteaux de pommes de terre, compliqueraient le travail de la cantinière : il n'en est rien ; les gamelles de nos écoles se prêtent à plus d'un usage. On peut y verser les préparations, puis les mettre au four quelques minutes, et servir à chaque enfant un gâteau ayant été préparé dans sa propre gamelle. Les combinaisons culinaires économiques sont d'ailleurs très nombreuses, il suffit d'un peu de réflexion et de bonne volonté pour que chaque ménagère, chaque institutrice, puisse en composer en quantité suffisante (1).

(1) Je me propose, d'ailleurs, de publier ces jours-ci un petit tract contenant toutes les recettes relatives à la cuisine de l'enfant sevré, de 1 an à 6 ans (Voir *Bibliothèque de l'Ecole des Mères*).

La ration n'est pas suffisante.

Nous n'avons actuellement qu'un moyen d'évaluer une ration : c'est de la transformer en calories. Certes, le procédé n'est pas sans défaut ; quelques aliments lourds peuvent donner un grand nombre de calories théoriquement, et, parce qu'ils sont difficiles à digérer et à assimiler, ne donner en réalité qu'un rendement très faible. Mais c'est une mesure approximative qui permet cependant une appréciation suffisante.

D'après le Dr Mathieu, de 7 à 15 ans il faut compter, par kilogramme d'enfant :

2,8 d'albumine
1,5 de graisse
9 d'hydrocarbure par jour.

A douze ans, les filles pèsent en moyenne, quand elles sont développées normalement, 35 kilogrammes ; il faut donc à une petite fille :

2,8 × 35 = 98 gr. d'albumine par jour
1,5 × 35 = 52,50 de graisse
9 × 35 = 315 gr. d'hydrocarbure.

Pour les enfants de nos écoles, le repas de midi représente *au moins la moitié* de la ration journalière ; car nos maîtres et nos maîtresses ont remarqué que dans les familles pauvres, lorsque l'enfant a déjeuné à la cantine, on se préoccupe peu de son dîner du soir, à peine si un peu de pain et un peu de fromage viennent parfaire l'alimentation de la journée. Triste adaptation du peuple au nouvel état des choses, adaptation qu'il est naturel de déplorer, mais de laquelle nous serions coupables de ne pas tenir compte.

L'enfant devra donc recevoir pour son repas de midi une ration renfermant au moins 40 grammes d'albumine, 26gr,5 de graisse, et 157gr,5 d'hydrocarbure ; ce qui équivaut à 1 192,10 calories, en chiffres ronds, à 1 200 calories.

Qu'est-elle en réalité ?

Reprenons le premier menu, il nous donne par 100 enfants : 10 litres de lentilles, 3 kilogrammes de chipolatas, 250 grammes de saindoux ; nous pouvons y ajouter par enfant environ 200 grammes de pain apportés dans le petit panier, ce qui nous donne, — je ne m'arrêterai pas aux calculs faciles à établir, — 779 Ca4, en chiffres ronds 780 Ca. Si bien qu'au lieu des 1200 Ca indispensables (car les rations alimentaires scientifiquement indiquées sont toujours des minimums), l'enfant ne reçoit que 780 Ca, c'est-à-dire les 2/3 seulement de ce qu'il lui faudrait. Et remar-

quons qu'on n'atteint ce chiffre que grâce aux saucisses chipolatas si difficiles à digérer.

Cela serait-il un hasard, et les repas suivants sont-ils plus substantiels? Examinons encore deux autres menus pour nous faire une opinion sérieuse.

2e menu, mardi, pour 100 élèves :

7^{kgr},500 de mouton, 35 litres de pommes de terre, 250 grammes de saindoux.

En enlevant le quart du poids du mouton pour les os et les déchets, il nous reste environ 5 000 grammes de mouton. Soit, par élève, 50 grammes de mouton, 175 grammes de pommes de terre, 2^{gr},50 de graisse, 200 grammes de pain = 620 C^a, c'est-à-dire environ *la moitié* de la ration requise.

3e menu, le mercredi, pour 100 élèves :

6 kilogrammes de macaroni, 12^{gr},50 de gruyère, 7^{gr},50 de beurre, et 200 grammes de pain, ce qui donne 650 C^a 81, c'est-à-dire un peu plus de la moitié de la ration nécessaire. Et nous supposons une nourriture assimilable alors que, surtout dans les classes enfantines, le déchet est considérable!

Il est vrai que dans certaines cantines, comme je le disais plus haut, aux menus indiqués on ajoute de la soupe, au moins en hiver. Cette adjonction ne hausse guère la valeur alimentaire de la ration, les soupes étant très claires, très liquides. On les a tant critiquées que, dans bon nombre d'écoles, elles ont été supprimeés complètement, à tort, nous semble-t-il. En effet, c'est un liquide qui a été bouilli, qui est stérile et qui, surtout en été, au moment où les enfants sont naturellement tentés de boire davantage, peut leur rendre de réels services. Peut-être faudrait-il changer l'ordonnance du repas selon les saisons, mais je n'insiste pas, ne voulant pas sortir de mon sujet en attaquant les routines alimentaires.

***

On m'objectera que, malgré ses apparences et ses données scientifiques, mon observation n'est pas définitive, que rien n'est plus difficile que l'établissement d'une ration alimentaire, et que, jusqu'à nouvel ordre, c'est l'expérience, l'usage qui, seuls, peuvent nous fournir des données intéressantes. Prévoyant l'objection, je me suis adressée à des collèges et a des lycées de filles et de garçons, et je leur ai demandé leurs menus et leurs rations; on admettra bien que tous les estomacs d'enfants de même âge et de même nationalité ont des besoins analogues, et que, *placés*

dans des conditions identiques, ils doivent manger les uns autant que les autres.

Menu (1) *du déjeuner du lundi 3 juillet 1905* (lycée de jeunes filles) ; Beurre et saucisson ; émincés de veau ; pommes de terre au beurre ; ananas ; pain et vin blanc coupé d'eau (je ne tiens pas compte du vin dans mes calculs). Les quantités évaluées en calories et divisées par le nombre des convives donnent 760 Ca par élève.

Menu du mardi 4 juillet 1905 (lycée de filles) : beurre et saucisson; bœuf rôti; salade aux œufs; œufs au lait; pain, vin rouge coupé d'eau (je ne compte pas le vin).

Par élève, la ration équivaut à 662 Ca.

Menu du mercredi 5 juillet 1905 (lycée de jeunes filles) : beurre et radis; porc rôti froid; petits pois; marmelade de pommes; pain, etc.

Par élève 691 Ca 2.

Dans les trois cas, le nombre des calories est supérieur au nombre des calories que nous avons trouvées en évaluant les menus des cantines scolaires; cependant, il s'en rapproche assez pour qu'il soit permis de s'imaginer que c'est d'après les rations de nos maisons d'éducation secondaire que les budgets d'alimentation scolaire ont été établis.

Or cet établissement est défectueux parce qu'il pèche par la base : des enfants de même âge, de même nationalité, ont des besoins identiques quand *ils sont placés dans des conditions identiques*, ce qui est loin d'être vrai dans le cas présent.

Le repas de midi de nos lycéennes sera suivi d'un goûter à 4 heures (fruits et pain, ou chocolat et pain), d'un dîner à 7 heures comprenant un potage, un plat de viande, un légume et un dessert, tandis que les enfants des écoles auront tout au plus un morceau de pain à 4 heures et une soupe ou un peu de fromage d'Italie et de pain à 7 heures.

En représentant le petit déjeuner de la classe aisée par 1/6 de la ration totale, le goûter par 1/6, le dîner par 2/6, il reste à parfaire, grâce au repas de midi, 2/6 de la ration, c'est-à-dire seulement le 1/3 au lieu de la moitié que nous réclamions comme un minimum pour nos pauvres enfants des écoles primaires. Or il arrive actuellement que le 1/3 est plus important que la moitié, ce que l'on n'a encore jamais démontré dans aucune arithmétique.

(1) Ici encore je ne donne pas le détail des calculs, faciles à établir d'ailleurs, pour ne pas abuser de la place qui m'est concédée.



Si j'insiste sur ce point, ce n'est pas pour diminuer l'importance des services rendus par les cantines scolaires, mais parce que notre population scolaire est formée en grande partie d'enfants pâles et anémiques. Population presque toujours arrêtée dans son développement normal, si fragile et si délicate qu'un rien la contamine, et que *nous paraissons vraiment ne disputer ces jeunes êtres à la mort que pour en faire les champs d'élection de la tuberculose redoutable !* C'est que cette misère physiologique prend des proportions telles que l'observateur reste effrayé devant la débilité extrême des jeunes générations du peuple, et cela est plus frappant encore chez les jeunes filles que chez les jeunes garçons; elles sont si minces, si frêles, si menues, qu'à leur vue on est tenté de s'écrier : Il n'y a pas là la matière suffisante pour créer d'autres êtres!

Le Dr Alfredo Niceforo (1), dans un travail d'anthropologie très intéressant, vient d'arriver aux conclusions suivantes : « Les enfants aisés ont les moyennes des mensurations de la taille, du poids absolu et relatif du thorax, de la circonférence de la tête, de la hauteur du front, de la capacité crânienne, du poids probable de l'encéphale, de la résistance à la fatigue, *plus élevées que les moyennes des mêmes mensurations chez les enfants pauvres du même âge, du même sexe et du même pays*, et il suffit d'avoir groupé autour de soi des enfants de milieux divers pour se rendre compte de l'exactitude de ces observations. »

Il aurait trouvé aussi que leur résistance aux infections est plus grande, si ses recherches avaient pu s'étendre jusque-là. Or si l'hérédité, l'habitation malsaine, le vêtement trop mince sont les origines de ces tristes résultats, l'alimentation insuffisante y entre aussi pour une très large part.

On s'est beaucoup préoccupé, au Congrès de la tuberculose, des moyens de combattre l'envahissement effrayant de la redoutable maladie; or je ne crains pas de placer *au premier rang des moyens prophylactiques l'alimentation plus riche et mieux adaptée de nos enfants des écoles !* Cela paraît une dépense, c'est en réalité un placement à rendement certain, puisque c'est pour l'avenir une économie d'argent, de vies et de souffrances.

(1) Dr ALFREDO NICEFORO, privat-docent à l'Université de Lausanne : *Anthropologie d'une classe sociale.*

On m'objectera que les sacrifices que l'on s'est imposés sont suffisants déjà, et que c'est aux parents qu'il appartient de compléter ce qui a été fait pour la défense de leurs enfants : je répéterai encore que les parents en sont arrivés à se déshabituer, à se décharger des responsabilités qui leur incombent naturellement, que nous devons, par une éducation mieux comprise, leur donner une conception plus exacte et plus élevée de ces responsabilités, et que, en attendant que leur éducation ait été refaite, *notre devoir est de donner aux enfants la possibilité de lutter victorieusement contre la tuberculose, et pour cela de les nourrir suffisamment.* Et rien, ni les considérations économiques ni les autres, ne peut prévaloir contre ce fait.

On vous dira peut-être dans les écoles que les enfants ont le droit de redemander des légumes tant qu'ils en veulent, et qu'ils en ont bien assez puisqu'ils n'en redemandent pas; ou encore que certains d'entre eux ne vident pas leurs gamelles. Tout ceci ne signifie rien. L'enfant du peuple est timide lorsqu'il s'agit de redemander de la nourriture, et s'il en est qui laissent une partie de leur fricot, c'est que déjà leurs jeunes estomacs habitués aux repas réduits, aux jeûnes prolongés, n'éprouvent plus le désir, sinon le besoin, d'une nourriture abondante.

Il semble donc nécessaire que tous s'unissent, médecins, éducateurs, philanthropes, pour faire plus encore qu'il n'a été fait : que les uns enseignent les règles d'une bonne alimentation aux maîtres et aux parents, que d'autres cherchent des formules adaptées aux besoins des enfants, en tenant compte des conditions économiques dans lesquelles se trouvent les cantines, que d'autres encore inventent des presse-purées et autres ustensiles pratiques et d'un prix peu élevé ; que tous enfin aillent frapper à toutes les portes pour nous procurer les moyens de faire de nos enfants pauvres, non des candidats merveilleux à la tuberculose, mais des êtres robustes et résistants, capables de porter fièrement les couleurs de la France.

AUGUSTA MOLL-WEISS,
Directrice de l'Ecole des Mères.

NAPOLÉON ET LES TRAPPISTES

Un Supérieur trappiste en Conseil de guerre

Le 27 juillet 1811, Napoléon écrivait à Savary, ministre de la police générale : « Je vous envoie les lettres des Pères de la Trappe; faites arrêter le supérieur et l'enfermer dans une prison d'Etat, faites mettre les scellés sur les biens du couvent (1) et disperser ces Trappistes, afin qu'il n'en soit plus question. Faites ôter les habits à ces Trappistes, et faites connaître au préfet que le couvent est dissous. Il y a un couvent de Trappistes dans la forêt de Sénart. Faites voir ce qui s'y fait, afin que s'il partage les mêmes sentiments, je le fasse aussi supprimer. » Le surlendemain, 29 juillet, il écrivait au même Savary sur la même affaire : « Si le sieur Lestrange (2) n'est pas arrêté avant son entrée en Suisse, écrivez à mon ministre de le faire arrêter à Fribourg, et de saisir en même temps tous ses papiers. Vous aurez reçu mon décret pour faire passer par les armes le supérieur du couvent de la Cervara, et pour que les religieux soient arrêtés... Je suppose que la Commission militaire fera justice de ce supérieur, qui a osé prêcher la sédition. »

En commentaires de ces lettres irritées, j'ai esquissé, d'après des documents d'archives, la situation des Trappistes dans l'empire et leurs rapports avec le gouvernement, avant l'incident de la Cervara — l'historique de cet incident qui forme un épisode curieux et ignoré de la lutte entre le pape et l'empereur — ses conséquences pour l'ordre tout entier de Trappistes et les principaux d'entre eux : Lestrange, supérieur général de l'ordre, en religion Dom Augustin; Burdel, supérieur du couvent de la Cervara, en religion frère François de Sales.

(1) Couvent de la Cervara, département des Apennins.

(2) Supérieur général de l'ordre.

Les Trappistes depuis 1790 à 1811

Après le décret du 13 février 1790, supprimant les ordres à vœux monastiques solennels, la plupart des Trappistes quittèrent la France pour la Suisse (1).

En l'an VI, quelques-uns de ceux qui étaient restés se réunirent dans la forêt de Sénart, pour y reprendre la vie cénobitique (2). Ils ne furent pas inquiétés par le gouvernement directorial ; d'ailleurs les habitants et les autorités locales leur étaient favorables.

En l'an XII, après le décret de Messidor sur les congrégations, il fut question de les supprimer, mais ils fournirent des statuts dans lesquels ils s'intitulèrent frères et sœurs hospitaliers (3). Or, le décret ne supprimait que les associations formées sous prétexte de religion et se montrait plutôt favorable aux associations hospitalières. Comme, d'autre part, les renseignements fournis sur

(1) Etablis à la Valsainte, canton de Fribourg. Ils menèrent une existence active. Ils fondèrent une maison de religieuses trappistes près Saint-Maurice en Valais, un Tiers Ordre pour l'éducation de la jeunesse, envoyèrent des missions en Angleterre, en Brabant, en Piémont, en Espagne. En 1798, à l'arrivée des Français en Suisse, ils se dispersèrent et se réfugièrent à Prague, Vienne, Cracovie, Orcha. Le tsar les autorisa à s'établir dans son empire. En 1800, il les expulsa. Ils gagnèrent des ports d'embarquement, Dantzig, Lubeck, Hambourg, et de là l'Angleterre et l'Amérique (comté de Kentucky). Ils revinrent, en 1804, à la Valsainte, fondèrent un couvent de femmes à Fribourg, un autre d'hommes à Sion, un troisième à Rome et bientôt un quatrième à la Cervara. Cf : Presse Catholique du temps : *Etrennes religieuses, Publiciste Annales morales*, etc.

(2) A Sénart, existaient sous l'ancien régime des Ermites qui se rattachaient à l'ordre des Trappistes. Ils avaient été supprimés ainsi que leurs confrères du Mont-Valérien, par décret du 18 août 1792 (nous retrouverons bientôt des Trappistes au Mont-Valérien). A Sénart, les Trappistes s'étaient donné pour Supérieur, un sieur Miquel, ancien supérieur de Toulouse. Quelque temps après, des femmes vinrent se mettre sous la protection de cet Institut naissant. Une demoiselle de Reverseaux acheta pour eux une ancienne maison de Camaldules. C'est là que les hommes et les femmes se réunirent, les femmes ayant d'abord une Supérieure spéciale. Puis il n'y eut qu'un Supérieur commun. Un peu plus tard, le couvent des femmes fut transporté à Valenton, commune distante d'environ deux lieues.

(3) AN F19 586. C'était, d'ailleurs, le moyen généralement employé par diverses associations religieuses.

leur compte furent bons, le gouvernement les toléra (1). Il est d'ailleurs possible que Napoléon eût dès cette époque, l'intention de les utiliser, mais c'est seulement après l'annexion de Gênes à la France qu'eurent lieu ses premiers rapports officiels et directs avec les Trappistes.

En 1804 ils s'étaient établis au monastère de la Cervara, à une trentaine de kilomètres de Gênes. Lorsque, en juillet 1805, Napoléon, après son couronnement à Milan, passa par Gênes réunie récemment à l'empire, les religieux de ce monastère lui demandèrent de les conserver, et lui adressèrent leur requête en vers latins un peu alambiqués (2), traduits à la Delille, pour la circonstance. Comme Napoléon estimait les Trappistes peu dangereux en tant que moines et capables de lui rendre quelques services (3), il leur fit donc assurer l'accomplissement de leurs vœux, et peu après le ministre des cultes, Portalis, écrivait à l'abbé Dom Augustin que, non seulement Sa Majesté conservait son monastère de Gênes, mais qu'elle voulait en former un second sur le Mont Genèvre, que le gouvernement procurerait incessamment à l'un et

(1) Le gouvernement n'ignorait pas cependant que les Trappistes de Sénart avaient renoué des relations avec la maison-mère de l'Ordre à Valsainte, et qu'ils relevaient disciplinairement, non de l'évêque du diocèse, mais de leur Supérieur général, résidant à l'étranger.
Cf. AN F19 586.

(2) Les voici :

Qualis disparitas nostra, rex inclite, sortis!
Abditur omne mihi : Subditur omne tibi.
Non tamen invideo : miror magis atque stupesco.
Nam tibi, si *Bona Pars*, optima scito mihi!
Hæc a me ne tollatur, rogo te, pie princeps,
Et tunc imperio, nil utriusque deest.

. . . .

Grand roi, de notre sort quelle est la différence,
Tandis que tout fléchit sous ta vaste puissance,
Sur la terre, il n'est rien qui soit en mon pouvoir,
Pas même le parler, pas même le vouloir.
Cependant, sans chagrin, je vois ta destinée :
Car si *Bonne Part* t'est donnée,
La part que j'ai choisie est bien meilleure encore.
O prince généreux de ce riche trésor,
Le seul que mon âme désire,
Que par toi désormais, je conserve le bien!
Alors, si rien ne manque à ton brillant empire,
Rien ne pourra manquer au mien!

(3) Il semble résulter d'une lettre de Lestrange à Napoléon, que celui ci l'avait rappelé d'Amérique. Cf. plus loin.

à l'autre des moyens de subsistance, et que d'avance le Père Abbé pouvait se transporter sur les lieux, afin de tout disposer pour le nouvel établissement.

La promesse fut tenue. Le 22 août 1805, c'est-à-dire moins de deux mois après son passage à Gênes, l'empereur rendait le décret suivant :

ARTICLE PREMIER. — Le couvent de la Cervara dans le golfe de Rapallo près Gênes, avec ses appartenances et dépendances à l'usage actuel des religieux Trappistes est mis à leur disposition.

ART. 2. — Cette maison servira de séminaire et de retraite à celle qui sera établie sur le mont Genèvre.

ART. 3. — L'église du couvent de la Cervara sera érigée en succursale et desservie par un prêtre de la communauté, au choix du prieur.

ART. 4. — Les Trappistes de la Cervara instruiront gratuitement les jeunes garçons de la classe indigente, et leur enseigneront la langue française.

ART. 5. — Ils demeureront soumis à la juridiction de l'évêque diocésain.

ART. 6. — Nos ministres des cultes et de l'intérieur sont chargés de l'exécution du présent décret.

La maison du mont Genèvre fut érigée immédiatement après aux frais du gouvernement, et sous la direction de Lestrange. Ce n'était là qu'un commencement de faveurs.

En octobre 1807 (1), le préfet des Apennins écrivait au ministre des cultes qu'à la suite d'une demande de secours par le supérieur de la Cervara, il avait accordé audit supérieur trois mille francs sur les fonds mis à sa disposition. Il demandait, en outre, qu'on leur accordât quelques terres autour du couvent.

Un décret impérial, du 19 mars 1808, considérant que Cervara était une maison de retraite et le séminaire du mont Genèvre, qu'on y donnait une instruction gratuite aux jeunes garçons de la classe indigente, et que la maison servait d'asile aux personnes qui voyagent par mer et que la tempête oblige à se réfugier à terre, ordonnait : 1° Que les trois mille francs accordés par le préfet aux Trappistes lui seraient remboursés par le ministre des finances. 2° Qu'en outre, dix mille francs une fois donnés leur seraient fournis pour frais de premier établissement, et pour leur permettre d'acquitter leurs dettes. 3° Qu'enfin, un lot de biens

(1) AN AFIV 586

nationaux leur serait donné d'un revenu net de dix mille francs. Ces biens consistaient en terres labourables, vignes, oliviers, deux maisons, dont une avec moulin, et l'autre avec jardin.

Deux ans plus tard, comme le revenu net de dix mille francs promis par le décret n'était pas atteint, ils demandèrent le complément qui leur fut immédiatement accordé par arrêté du 1er février 1810. — Savoir : trois bâtiments d'exploitation, une maison, deux bois de châtaigniers, deux vignes et olivettes, deux terres de labour (1).

La bienveillance impériale se répandit d'ailleurs sur l'ordre entier. Tandis que tous les autres ordres d'hommes étaient interdits dans l'empire, que le gouvernement adressait à ses agents circulaires sur circulaires, prescrivant de dissoudre toute association suspecte, même laïque (2), les maisons trappistes autres que la Cervara, sans recevoir d'autorisation officielle, n'étaient pas inquiétées. A Rome, après l'annexion, le couvent de Casamara restait ouvert, comme en Westphalie celui de Westmalle, comme celui de Hières, dans le département des Deux-Nèthes. Ceux de Sénart et de Valenton prospéraient. Et dans Paris même, le gouvernement laisse s'ouvrir un établissement du même ordre, au mont Valérien. En 1807, si on répondait à l'abbé de la Trappe à Valsainte qu'aucun Français ne pouvait licitement se rendre dans un monastère situé hors du territoire pour en devenir membre, on l'engageait à recevoir dans l'établissement qu'il avait à Gênes les jeunes gens qui voudraient devenir membres, en l'assurant que ceux parvenus à l'âge de la conscription seraient autorisés à suivre leur vocation; et, lorsqu'en 1810, préoccupé de se débarrasser tout à fait de la « vermine monacale » (3), l'empereur demande à son ministre des cultes un rapport (4) sur les couvents de l'un et de l'autre sexe existant dans plusieurs parties de l'empire, il le charge d'examiner s'il ne conviendrait pas de conserver « quelques maisons de moines d'un ordre particulier sous une même discipline déjà connue, et formant une institution analogue à celle des Trappistes ». Enfin, dans une note adressée (5) au duc de Bassano, ministre secrétaire d'Etat, il semblait décidé à rétablir officiellement l'ordre de la

(1) AN F19 586.

(2) Nombreuses instructions contre les Pères de la Foi, notamment en 1807. Circulaires relatives à la Congrégation de Marie, aux pénitents.

(3) Corresp. offic., 11 mars 1810.

(4) *Id.*, 1er juin 1810.

(5) 11 octobre 1810. La maison de la Trappe était d'ailleurs, dans sa pensée, destinée à servir de maison de retraite « pour des moines vieillis dans la vie commune, pour des vieillards, pour tous ceux qui, avides de vie contemplative, veulent fuir le monde ».

Trappe : « Le premier article du projet de décret, écrit-il, serait donc celui-ci : « La maison de la Trappe est rétablie. »

Il y avait donc entre le gouvernement et les Trappistes les meilleures relations du monde. Le gouvernement tolérait leurs maisons non autorisées, en autorisait officiellement deux, payait leurs fonds de premier établissement, leurs dettes anciennes, leur accordait des dotations, songeait à rétablir la maison mère de la Trappe, et la regardait comme le modèle des maisons de retraite.

Les Trappistes, de leur côté, paraissaient se tenir à leur œuvre de travail et de contemplation.

Le supérieur général Dom Augustin, qui, semble-t-il, était revenu d'Amérique sur l'invitation de Napoléon, circulait librement dans l'empire, pour les affaires de son ordre. Un moment arrêté comme suspect, en juin 1811, il était mis rapidement en liberté sur un ordre exprès venu de Paris. Et dans son couvent de la Cervara, le supérieur frère François de Sales (1), à la tête de ses 14 religieux, de ses 21 moines, de 6 frères servants et 7 frères du tiers-ordre, et d'une quinzaine d'enfants de 8 à 14 ans, vivait, partageant son temps selon les règles de l'ordre, entre le travail et la prière; tranquille, heureux, il exprimait dans les premiers jours de juillet 1811 au préfet des Apennins, toute sa reconnaissance pour les bienfaits gouvernementaux (2). Il était pourtant, lui et son couvent, son supérieur général et tous ses frères en résidence sur le territoire de l'empire, à la veille des pires catastrophes. Le mois ne s'était pas écoulé que le décret était signé de disperser partout les Trappistes, d'arrêter le supérieur général, de traduire le supérieur de la Cervara en Conseil de guerre, et de le faire passer par les armes.

L'Incident de la Cervara et le Décret de suppression des Trappistes

Que s'était-il passé? Rien ou presque rien, en apparence. L'affaire tient en deux lignes : Le supérieur de la Cervara qui avait prêté en 1810 le serment de fidélité aux constitutions impériales, le maintient, en 1811, avec cette restriction : « *sauf en ce qui concerne les lois de l'Eglise* », et c'est tout. Oui, mais par cette simple restriction, le supérieur de la Cervara prenait parti pour le pape contre l'empereur, et les détails de cet obscur épisode de l'histoire impériale, en même temps qu'ils marquent la tendance ultramon-

(1) AN F7 6558.
(2) *Id.*, *Ibid.*

taine des Trappistes, et la force de leurs vœux d'obéissance, étalent en quelque sorte à nu et à vif la sensibilité de Napoléon dans cette lutte du sacerdoce et de l'empire, sensibilité d'écorché, véritable hypéresthésie qui, dans une affaire de mince importance et de petite portée, touche par instants à la frénésie, à la fureur maniaque.

Le serment de fidélité dont il s'agit était ainsi conçu : « Je promets fidélité à l'empereur et obéissance aux constitutions de l'empire. » Napoléon l'avait imposé en Italie après l'arrestation du Pape et l'annexion de Rome au clergé régulier et aux *anciens* moines passionnés ou affectés à des fonctions ecclésiastiques dans les paroisses. Le préfet des Apennins, Roland, l'exigea des Trappistes de la Cervara, bien qu'en fait le décret impérial ne les visât point, et ne regardât que les religieux supprimés. Ils le prêtèrent sans hésiter en 1810; rien ne semblait changé dans les rapports entre les moines de la Cervara et le nouveau préfet des Apennins, quand, vers la mi-juillet 1811, celui-ci reçut du supérieur la lettre suivante :

Excellence,

Il y a quelques jours que je sollicitai une grâce de Votre Excellence, et voilà qu'aujourd'hui, je viens peut-être encourir sa disgrâce. Toutefois, il faut obéir à sa conscience et à ceux que Dieu nous a donnés pour nous diriger dans la voie spirituelle. Je prie donc Votre Excellence de nous excuser sur la pureté de nos motifs et de nous conserver malgré cela la bienveillance de Sa Majesté Impériale dont je suis, avec la plus haute considération, le plus humble serviteur et client.

Fr. François de Sales.

A cette lettre était jointe la formule de rétractation, ou si l'on veut de restriction de leur serment. La voici (1) :

« Nous, soussignés, religieux du monastère de la Cervara, département des Apennins, déclarons à tous ceux qui ont ou qui pourront avoir connaissance du serment qu'on nous a fait faire, que nous ne l'avons fait que parce que, uniquement préoccupés de la grande affaire de notre éternité, et ignorant les lois diverses que l'on formait dans l'empire, nous nous en sommes rapportés à ceux que nous croyions plus éclairés que nous; mais, qu'étant mieux instruits, nous rétractons le susdit serment fait par ignorance et sur la foi d'autrui, pour lequel cependant nous nous avouons très coupables parce que nous aurions dû nous instruire

(1) Cervara, Département des Apennins, 15 juillet 1811.
AN F19 584.

et que nous nous empressons de le remplacer par celui d'une soumision parfaite à Sa Majesté impériale et royale, seulement dans tout ce qui ne touche point notre conscience (1). Son Auguste Majesté doit d'autant plus compter sur nous, qu'elle nous trouve plus attentifs de ne rien promettre que nous ne puissions tenir, et, par conséquent, plus craintifs de ne pas tenir exactement ce que nous aurions promis, et qu'elle nous croit plus éloignés de nous mêler des choses d'ici-bas, puisque nous portons notre détachement jusqu'à vivre dans une ignorance de ce qui s'y passe. C'est dans ces sentiments bien sincères que nous avons signé librement la présente déclaration faite à Cervara (2). »

Le préfet des Apennins fut renseigné plus complètement encore par deux lettres du même supérieur. Dans la première, le supérieur lui adresse un nouvel exemplaire de la formule de rétractation avec prière de le faire parvenir au ministre des cultes, lui fait connaître l'expédition de la même formule à diverses autorités, au maire, au cardinal de Gênes, à l'ancien préfet des Apennins, et terminait très honnêtement : « Je serais bien fâché que cela vous privât des bonnes grâces de Sa Majesté impériale et royale et du gouvernement. » Dans la deuxième, il expose que, comme on pourrait faire des relations fantaisistes à propos de « cette restriction plutôt que rétractation de serment », dire que les Trappistes ont mal parlé du gouvernement, il le supplie d'abord de ne rien croire, lui annonce l'envoi du discours qu'il a prononcé à cette occasion, le prie de leur continuer son amitié et protection, et termine par une formule familière et très reconnaissante : « Croyez-moi, *usque ad mortem*, vôtre (3). »

Ce discours (4), le supérieur de la Cervara l'avait prononcé dans la chapelle du couvent, le 16 juillet 1811 — septième anniversaire de leur établissement audit monastère — devant les fidèles convoqués solennellement pour la circonstance; discours de langue incorrecte mais de psychologie curieuse, et d'expression par instant touchante et même dramatique. Le pacifique et agricole religieux — qui aurait préféré se taire — prévoit des épreuves et des tribulations prochaines; il exprime le vœu bien naturel que la toute-puissance de Dieu et la bienveillance de l'empereur (tant

(1) En marge, mais non de l'écriture de Burdel, les mots : « c'est-à-dire les lois de Dieu et de l'Eglise », tirés d'ailleurs du discours de Burdel, dont on parlera ci-après et probablement imposés par le P. Lestrange.

(2) Suivent les signatures avec cette observation manuscrite du Supérieur : « La plupart assurent avoir signé le papier de M. Rolland (la formule du serment) sans savoir même qu'ils faisaient serment. »

(3) AN F7 6558.

(4) *Id.*, *Ibid.*

de fois éprouvée d'une manière sensible) les leur épargnent, et s'étant de la sorte à demi rassuré, il rappelle le serment de fidélité à l'empereur, et d'obéissance aux constitutions de l'empire, et ajoute : « Ayant été mieux informés de certains faits, et ayant mûrement réfléchi qu'on ne doit pas jurer sans être en connaissance de cause, et que nous faisons profession d'ignorer tout ce qu'il se passe et se fait dans le monde, les constitutions comme les lois... nous avons décidé, afin de pouvoir continuer à vivre dans cette sainte ignorance, et à nous occuper seulement de la grande affaire de notre salut, sans aucune crainte ni remords de conscience, pour ce motif et sans aucune autre considération humaine, nous avons décidé de joindre à notre serment ces paroles précises : « *Excepté en ce qui pourrait intéresser notre conscience, c'est-à-dire la loi de Dieu et de l'Eglise, et non autre.* D'où il paraît bien que nous ne rétractons pas notre serment, mais que nous le confirmons en le restreignant, conformément à nos propres délibérations et aux instructions données à cet égard par les personnes auxquelles nous devons respect et obéissance. »

Ayant dit ces choses dangereuses, tout de suite il se remet sous la protection du Seigneur et de la Mère de Dieu (della Madone del Carmine dont c'est la fête), de saint Etienne, troisième abbé de Cistello, patron de ce jour, et grand patron des Trappistes, et enfin de tous les saints de l'ordre « afin que leur mérite et leurs supplications leur procurent la conservation de ce saint lieu et à tous le paradis si précieux ».

Mais, visiblement, sa confiance n'est pas complète, il prévoit l'hypothèse que le Seigneur, refusant d'exaucer sa Mère et ses saints, ne détournera pas des Trappistes « le calice d'amertume déjà bu par tant d'autres », et accepte de le boire jusqu'à la lie; il encourage ses frères et s'encourage lui-même et s'excite devant les fidèles au rôle de martyr par des paroles bibliques, pieuses et hardies : « Heureux ceux qui pleurent! heureux ceux qui souffrent la persécution! c'est la route qui conduit au salut. » — « Maintenons-nous toujours dans la barque de saint Pierre, si agitée et si ballottée qu'elle soit, bien certains que la barque dans laquelle saint Pierre ne se trouve pas, ne peut être la barque de saint Pierre »... « Si le monde a quelque pouvoir sur notre corps, il n'en a aucun sur notre âme. » D'ailleurs, quoi qu'il arrive, il est prêt : « *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum... Fiat, laudetur, at que in æternum exultetur justissima, altissima et amabilissima voluntas Dei in omnibus !* »

Ainsi parla le bon moine avec un courage mélancolique et résigné, mais tout de même tranquille et décidé.

Le préfet des Apennins était un préfet. S'il fut touché par

les paroles d'amitié et de reconnaissance, *usque ad mortem*, du Père Burdel, et ce n'est pas impossible, il n'en transmit pas moins immédiatement (1) le dossier du rebelle, accompagné d'un rapport très défavorable, au gouverneur général des départements au delà des Alpes, prince Camille Borghèse, et au ministre des cultes Bigot de Préameneu. Tout à fait administratif, il notait, pour s'excuser de n'avoir pas signalé le mauvais esprit de ces moines, que l'incident n'avait eu aucune influence sur l'opinion publique (2), demandait une répression sévère et rapide contre le Père Burdel, et, en le donnant comme un fanatique, aiguillait sur lui la colère du maître.

Le prince Borghèse ne semble pas avoir donné grande importance à l'incident; en tout cas, il met deux jours à rédiger son rapport. Le 27 juillet, il écrit: « Il paraît que cet acte de fanatisme est le fruit de sa correspondance avec le Père Augustin de Lestrange, abbé du grand couvent de la Valsainte, et on craint que les autres couvents du même ordre (mont Genèvre, Sainte-Catherine, près Briançon), ne soient infestés par les mêmes principes (3). »

Le ministre des cultes fut un peu plus expéditif. Dès la réception du dossier, il donna ses instructions au préfet des Apennins, au cardinal archevêque de Gênes, et à l'inspecteur général de gendarmerie, et enfin exposa l'affaire à Napoléon.

Au préfet il écrit que cet acte et la publicité qui lui a été donnée méritent une punition exemplaire, qu'en attendant il doit se concerter d'urgence avec les autorités ecclésiastiques sur les mesures à prendre pour empêcher la diffusion de l'histoire.

Le cardinal archevêque de Gênes, Spina, était alors à Paris; il avait reçu de son vicaire général un rapport sur l'incident. Le vicaire avait donné l'ordre de fermer immédiatement l'église du couvent; le cardinal l'avait approuvé, et se déclarait prêt à seconder les mesures que le ministre des cultes croirait devoir prendre à l'égard de ces religieux. Une lettre du même cardinal

(1) L'affaire semble connue dans les bureaux de la police le 18 juillet : Savary donne à cette date l'ordre d'arrêter Lestrange à Bordeaux. Il est possible que l'ordre ait été donné non pas sur les renseignements venus de la préfecture de Gênes, mais sur renseignements venus de Bordeaux où Lestrange avait été un moment en contact forcé avec la police.

(2) Comment pouvait-il le savoir? Quelle enquête sérieuse avait-il pu faire? Le discours du Père Burdel est du 16 juillet, qui ne le lui a adressé qu'après l'avoir prononcé. Son rapport à lui, préfet, est du 17.

(3) Sur le rapport, une note signée de Napoléon : « Renvoyé au ministère de la police pour me rendre compte de ces couvents, afin de les détruire tous et de faire arrêter les Supérieurs. »

nous renseigne sur ces mesures : « Ordre est donné au vicaire général de supprimer toutes les copies du discours de rétractation, de maintenir la fermeture de l'église, de suspendre les moines profès du pouvoir de confession, interdiction à tous, profès et lais, de sortir du monastère (1). »

L'inspecteur de gendarmerie devait, de son côté, faire surveiller le couvent, enquêter sur l'incident, sur l'état d'esprit des moines et l'opinion publique. Les résultats de cette enquête ne parviendront au ministre qu'après le 30 juillet (2).

A cette date, l'empereur a déjà parcouru le dossier de l'affaire : lettres du Père Burdel au préfet, formule et discours de rétractation. Cela lui a suffi pour prendre des mesures radicales. Il n'examine pas si on a eu, ou non, raison d'exiger des Trappistes le serment de fidélité, si leur formule de rétractation ne porte que sur des matières de conscience, il sait seulement qu'il a prescrit à ses agents de faire prêter ce serment « sans restriction et sans modification » (3). Il ne regarde pas si le discours du supérieur fait appel à sa bienveillance; mais il y voit ce qui s'y trouve réellement, la proclamation solennelle de l'omnipotence du pape sur l'Eglise. En ce moment, où il est en pleine bataille contre ces prétentions omnipotentes du pape, c'est comme un soufflet public et prémédité de moines ingrats en pleine face de sa politique impériale; un crime de lèse-majesté. Il en sursaute de colère, d'une colère grandissante, perceptible encore dans les lettres et le décret relatifs à cette affaire.

La première lettre du 27 juillet est relativement calme : dissoudre le couvent, faire arrêter le supérieur et l'enfermer dans une prison d'Etat. Mais la seconde est de son encre des mauvais jours, de celle qui signa l'ordre d'arrestation et de mise en jugement du duc d'Enghien. « Faire arrêter le supérieur général, et saisir tous ses papiers, faire arrêter tous les religieux de la Cervara, faire passer par les armes le supérieur du couvent. »

Entre ces deux lettres, il a signé son décret du 28 juillet. Il est tout aussi expressif.

L'article premier portait : Les couvents de la Trappe sont supprimés dans toute l'étendue de notre empire; il y ajoute de sa

(1) AN F19 584. Lettres du 29 juillet et du 1er août 1811.

(2) *Id.*, *Ibid.* « La tranquillité publique n'est pas troublée. Le Père Burdel déclare que lui et ses religieux sont prêts à verser leur sang pour le soutien de la foi et de la religion. » On surveille par terre et par mer toutes les avenues du couvent. Enfin, toujours la préoccupation administrative : dégager sa responsabilité. «Le capitaine de gendarmerie avait déjà désigné ce Supérieur comme dangereux et hypocrite. »

(3) Corresp. offic., 23 juin 1810.

main : *même celui du mont Genèvre; le séquestre sera apposé sur leurs meubles et immeubles.*

L'art. 2 portait : Les religieux du couvent Trappiste de la Cervara seront arrêtés et conduits dans des prisons.

Il biffe les deux derniers mots, et les remplace par : *des citadelles.*

L'art. 3 portait : Le supérieur du couvent de la Cervara qui a donné en public le signal de la rébellion et provoqué par son exemple à la sédition, sera traduit devant une commission militaire pour y être jugé.

Il ajoute : *et puni comme tel.*

Les art. 4, 5 et 6 sont approuvés tels quels.

Art. 4 : Le général de brigade Porson se rendra avec une colonne mobile à la Cervara, et nommera ladite Commission militaire.

Art. 5 : Toutes les concessions que nous avons faites aux Trappistes en domaines, terrains et immunités quelconques sont rapportées.

Art. 6 : Nos ministres des cultes, de la police, des finances, de l'intérieur et de la guerre sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret.

Ainsi, le discours qu'un petit moine prononce pour obéir à son supérieur mettait en émoi le préfet et l'archevêque de Gênes, le gouverneur général des départemnts au delâ des Alpes, l'inspecteur général de gendarmerie, un général de brigade, une commission militaire, cinq ministères de l'empire, et soulevait dans l'âme impériale un tourbillon de fureur, qui s'abattit sur tous les Trappistes coupables ou non. L'ordre entier fut emporté comme par une rafale.

L'Execution des mesures impériales

La répression ne fut pas équitable; juste peut-être en principe elle ne fut pas proportionnelle à la responsabilité.

Lestrange, le supérieur général, était, nous allons le voir, le principal coupable : il mit en défaut la police impériale. Les moines autres que ceux de la Cervara n'avaient aucune part à l'incident : ils furent brusquement dispersés. Les moines de la Cervara avaient restreint leur serment, comme ils l'avaient prêté, en subordonnés peu conscients. Le Père Burdel avait agi sur l'ordre formel et réitéré de son supérieur, sans mauvais esprit, semble-t-il. Ils payèrent cher un geste de soumission à leur vœu d'obéissance spirituelle.

Dans cet incident de la Cervara, le rôle du Père Lestrange

avait été capital. C'est lui qui a imposé la rétractation de serment; c'est lui l'instigateur de la manifestation ultramontaine du 16 juillet. Il en a machiné tous les détails. Agissant ainsi, il est dans la logique de sa fonction spirituelle, de sa nature et de sa foi. Ce Père Lestrange n'est pas, en effet, un moine du XVIIIe siècle, un moine amateur, une caricature de moine. Il est du moyen âge. Sa foi est adéquate à son tempérament de Cévénol, ardent, têtu et comme granitique; de sang noble, chef d'ordre — chef actif un peu de la race des Dominique et des Loyola — il est, comme tel, lié au pape; il en est le fidèle, l'homme, il regarde son ordre avant tout comme une milice pontificale, et s'estime logiquement responsable de sa tenue morale vis-à-vis de son souverain spirituel (1).

A ses yeux le serment de fidélité à l'empereur et d'obéissance aux constitutions impériales, prêté par les Trappistes entre les mains du préfet, est un parjure à l'égard du pape; bien plus, le pape a excommunié les auteurs directs ou indirects des violences commises contre sa personne et contre ses domaines. Ainsi les Trappistes, hommes du pape, ont prêté serment à un empereur anathème, juré obéissance à ses constitutions anathèmes.

Au jugement de Lestrange, devant sa conscience de religieux, étroit, mais fervent et loyal, c'est un parjure et un scandale qu'il faut effacer et réparer.

Il s'y emploie de toute son énergie et de toute son autorité. Il écrit d'abord au supérieur de la maison de Briançon, à qui on n'a pas demandé le même serment, de redresser la conscience des tombés, « de faire connaître au supérieur de la Cervara sa désapprobation et son ordre de se rétracter au premier signal » (2). Le Père Burdel signe donc une formule de rétractation, ses moines

(1) Louis Henry de Lestrange de Bosc, né à Colombier (Ardèche), en 1744, mort le 16 juillet 1827 dans son monastère de Vaise (Lyon), embaumé, enseveli dans le cloître, sous le chœur des religieuses. Dévoué dès sa naissance à la Vierge, élève à Clamecy, à Tournon, à Saint-Irénée de Lyon, à Vienne, tonsuré à 17 ans à Saint-Sulpice; nommé coadjuteur de l'évêque de Vienne, refuse cette charge et pour échapper au monde, court s'enfermer à la Trappe. Il y devient dom Augustin et bientôt Supérieur de la province du Perche. Lorsque parurent les décrets rendant libre de la vie monastique les religieux, il quitta la Trappe à la tête de ceux qui voulaient rester fidèles à leur vœu, et les emmena en Suisse, à la Valsainte, canton de Fribourg; nommé Supérieur général de l'ordre, il est à la tête de toutes leurs expéditions, le fondateur de nombreuses succursales. Il avait même obtenu du gouvernement britannique une pension de 1 400 livres sterling, qui lui fut régulièrement payée jusqu'à la rentrée de Louis XVIII. Il est probable que si Napoléon avait connu le fait, jamais les Trappistes n'auraient reçu de lui la moindre faveur.
Cf: Presse religieuse du temps: articles nécrologiques sur Lestrange.

(2) AN F7 6558.

aussi, et la fait parvenir à son supérieur général, alors à Bordeaux (1); sa lettre d'envoi exposait un essai timide de justification et quelques raisons qu'il croyait propres à attendrir Lestrange et à le faire revenir sur sa décision.

Lestrange est inexorable. La formule indiquait d'une façon un peu vague que dans leur soumission à l'empereur, les Trappistes réservaient les droits de leur conscience; il y ajoute qu'il fallait entendre par là « la loi de Dieu de l'Eglise ». Ce commentaire précis, nettement rebelle à l'empereur et à ses constitutions, équivalait pour Lestrange à un rétractation, effaçait le parjure de ses frères, qui, de la sorte, repassaient sous l'obédience papale. Il mettait ainsi en repos sa conscience de supérieur général, manifestait son autorité spirituelle et sa pleine pensée ultramontaine.

Sa réponse au Père Burdel est à ce propos plus expressive encore : longue lettre de quatorze grandes pages serrées, véritable consultation sur le cas des moines de la Cervara, où se rencontrent, après le mauvais pathos du début (2), des passages d'une argumentation puissante et d'une forte simplicité.

Pour s'excuser d'avoir prêté le serment, Burdel a observé que des gens de bien l'ont fait sans difficulté. Lestrange répond par le mot de Saint-Paul : « Quand un ange du ciel viendrait vous dire le contraire de ce que je vous ai annoncé, qu'il soit anathème! » D'ailleurs neuf prêtres dans Gênes ont refusé ce serment; ceux qui l'ont fait n'en ont-ils point de remords? Et puis, est-ce la multitude qu'il faut suivre, surtout dans un temps de défection! N'est-il pas écrit. *multi vocati, pauci vero electi?* Dans l'espèce, pour mesurer combien il est coupable d'avoir prêté ser-

(1) *Id., Ibid.* Peut-être avait-il l'intention de s'embarquer avec toutes les religieuses pour l'Amérique et d'envoyer ensuite la rétractation du serment à l'empereur. Les événements lui imposèrent une autre conduite.

(2) Le voici : « C'est du fond de ma prison, mon cher ami, et au milieu du bruit, non pas encore des chaînes, mais du moins des grosses clefs et des longs verrous, que je vous écris; c'est dans l'épouvante que me donnent par mes yeux les grilles et les barreaux de fer. c'est dans l'horreur que me causent par mes oreilles, les cris, les hurlements et les blasphèmes, etc... »

Ici se pose une question : était-il vraiment en prison quand il écrivit cette lettre? On en peut douter. Il a pu, pendant son séjour à Bordeaux, rendre visite à l'archevêque d'Aviau, sur lequel il écrivit la fiche suivante : « Je présume que quelques bons entretiens peuvent faire revivre « en lui le courage des anciens héros du christianisme, si nous avions le « malheur de voir renaître les persécutions. » D'autre part, la lettre à Burdel est datée du 18 juin. Or, le rapport de la police du 13, indique que Lestrange a été autorisé à résider au séminaire.

Enfin, je n'ai pas trouvé trace sur les registres d'écrou de Bordeaux, de l'emprisonnement de Lestrange. Alors?...

ment aux constitutions de l'empire, ne suffit-il pas de savoir « que le fameux sénatus-consulte par lequel Rome est enlevée au pape, est, sans autre forme de procès, réunie à l'empire, est une constitution de l'empire? » Est-il permis de jurer « une injustice comme celle-là? une usurpation semblable »... « Quelle affliction cela a dû être pour le Saint-Père quand il a appris que les religieux de la Trappe courent se ranger du côté des ennemis de l'Eglise! »

Mais, dit encore le Père Burdel, il n'a pas donné à son serment une telle portée, il voulait simplement reconnaitre l'autorité temporelle du gouvernement!

« Qui ne voit, répond Lestrange, que c'est une pure illusion : car est-ce dans ce sens que l'ont entendu ceux qui vous ont demandé ce serment? Et si vous l'eussiez expliqué de la sorte, s'en fussent-ils contentés? Or, maintenant, quand on fait un serment est-il permis d'user de restriction mentale? N'est-on pas obligé de le faire dans le sens de celui qui le demande? Enfin, avez-vous fait connaître et exposé dans votre serment, le sens positif dans lequel vous croyez qu'il vous était permis de le faire? Vous êtes donc coupable de tous les mauvais sens que peuvent y mettre ceux qui vous l'ont proposé, et de tout ce que la conscience tendre et alarmée des fidèles peut y trouver de mauvais; car si vous voulez vous en tenir à votre catéchisme, vous ne devez jurer ni sur une chose douteuse, ni sur une chose inutile, ni sans l'intention d'accomplir ce que vous jurerez. »

Sur un homme d'une telle rigidité, les raisons humaines, insinuées par Burdel pour différer ou même écarter la rétractation, n'ont aucune prise. — Que deviendront nos Pères, demande-t-il, et comment feront-ils pour vivre? — Raison purement humaine, répond Lestrange, grossière et sordide : j'ai rougi en lisant celle-ci. — Comment nos religieux se soutiendront-ils au milieu du monde? Et le scandale qui peut en résulter ne sera-t-il pas plus grand que celui que vous voudrez éviter? — Non, affirme Lestrange, car ce serait là un scandale particulier; celui du serment prêté est général, et tend à tromper des peuples entiers, les nations présentes et futures.

Et il conclut par un ordre formel et minutieux de rétractation : « Je ne puis me dispenser, quelque chose qu'il puisse nous arriver, soit à vous, soit à moi, de vous donner l'ordre de faire connaître votre rétractation de la manière qu'on a dû vous le dire, de ma part, c'est-à-dire en lisant, vous, votre rétractation en chaire, en en faisant passer un exemplaire à votre préfet ancien et au nouveau, et un au ministre des cultes, et en déposant un

autre chez un notaire de votre voisinage, et cela au plus tard douze jours après la réception de la présente (1). »

Le 16 juillet, Burdel obéissait ponctuellement à ces prescriptions datées de Bordeaux le 18 juin. Ainsi Lestrange joue dans cette aventure le principal rôle. De loin, il est le meneur de la manifestation trappiste de la Cervara. Le discours de Burdel l'indiquait d'une façon vague; la lettre de Lestrange saisie à la Cervara ne laissait sur ce point aucun doute. De là l'ordre d'arrestation et de saisie de ses papiers, ordre renouvelé plusieurs fois, de façon pressante : il ne peut être exécuté.

En effet, dans ses rapports avec la police impériale, Lestrange joue vraiment de bonheur. Quelques semaines avant l'incident de la Cervara, il était parti pour Bordeaux, où il voulait embarquer pour les Etats-Unis, trois Trappistes et cinq Trappistines, et probablement lui-même avec eux; peut-être songeait-il aussi à transporter par petits paquets en Amérique, tous les adhérents et adhérentes de son ordre, avant d'ordonner au Père Burdel sa rétractation publique. La police contraria ses desseins : les hommes purent s'embarquer à Bordeaux; mais les femmes furent retenues (comme n'ayant pas de passeport français) (2), ainsi que Lestrange qui paraissait suspect. Comme il avait un beau nom, un beau titre et surtout de belles relations, il obtint du commissaire de police de Bordeaux l'autorisation de résider au séminaire sous le « cautionnement » du directeur, cependant il faisait agir à Paris, et le ministre de la police donnait l'ordre de le mettre en liberté, avec un passeport pour la Valsainte. Cet ordre arrivait à Bordeaux le 18 juillet, et Lestrange quittait la ville immédiatement; ce jour-là même, le 18 juillet, le ministre de la police, mieux renseigné peut-être par le préfet de Gênes, peut-être par les rapports du commisaire de police de Bordeaux, donnait à ce commissaire l'ordre de réarrêter le sieur Lestrange. Il en reçut la réponse suivante :

Bordeaux, le 23 juillet 1811.

Le commissaire général de police Pierre, à Son Excellence le Ministre de la police,

Je reçois la lettre de V. E. du 18 juillet et l'ordre de réarrestation du sieur Lestrange de Bose. Cet ecclésiastique avait reçu de moi le même jour, 18 juillet, et en exécution de vos ordres du 13, un passeport sous le numéro 145 pour la Valsainte, canton de Fribourg, en Suisse... Il est parti le lendemain 19...

(1) AN F7 6558.

(2) En réalité, Napoléon avait interdit de laisser s'embarquer les religieuses.

J'ai l'honneur de vous observer, Monseigneur, que j'ai été étonné non seulement du retard des réponses à mes premières lettres relatives à cet individu, mais encore de l'ordre de sa liberté, attendu la nature de quelques-uns des papiers dont il était porteur. Cet homme, pressé de partir à la réception de votre dépêche du 13, a senti la poudre (Votre Excellence me permettra cette expression dictée par la circonstance)...

Lestrange l'avait, comme on dit, échappé belle à Bordeaux. Il eut le même bonheur jusqu'au bout, jusqu'à sa sortie de l'empire et de ses dépendances. On le chercha vainement autour de Bordeaux et sur la route vers la Valsainte. On le manqua à Lyon; on le manqua en Suisse où, sur demande d'extradition, le landamman avait sur-le-champ invité le gouvernement de Fribourg à satisfaire au désir de Sa Majesté. La police avait simplement la consolation de constater que des amis inconnus l'abritaient, l'avertissaient de la venue des agents de l'autorité, lui fournissaient de l'argent, des déguisements, qu'en Suisse notamment, un complice lui avait envoyé un éperon pour lui faire comprendre qu'il fallait hâter sa fuite, et un costume d'officier pour la lui faciliter. Ainsi Lestrange put gagner la Russie, de là par un passeport du tsar, l'Angleterre et puis les Etats-Unis.

De la part d'un chef aussi rigide sur les principes ce n'était peut-être pas très courageux : par ses instructions formelles au Père Burdel, *il attirait (et il le savait)* sur ses frères de rudes châtiments : peut-être aurait-il dû, dans cette épreuve, les soutenir de sa présence et de son exemple à braver les coups de l'usurpateur. Mais ce chef de moines était un homme aussi : capable de pousser autrui au martyre, il l'évitait pour lui-même avec empressement ! Et sans doute pour s'excuser à ses propres yeux, estimait-il qu'il devait se garder libre pour mieux veiller aux destinées de son ordre.

Cependant cet ordre était supprimé, les couvents du mont Genèvre, de la Cervara, jusque-là officiellement approuvés et dotés, ceux de Westmale, d'Hières, de Valenton, de Sénart, du mont Valérien, jusque-là tolérés, étaient fermés; les Pères, étrangers cependant à l'incident de la Cervara, obligés de se disperser conformément à l'article premier du récent décret. Les Trappistes partirent les uns pour l'Amérique, les autres pour la Valsainte, ou se retirèrent dans leurs lieux de naissance.

Ils payaient pour les idées et les actes du supérieur général. Nulle part, d'ailleurs, l'opinion publique ne semble s'être émue de cette suppression sommaire; pas davantage les autorités ecclésiastiques. Les rapports des préfets (1) des Deux-Néthes, de Seine-et-Oise, des Apennins, des Hautes-Alpes et de Rome,

(1) AN F17 584 .Rapport de Bigot, 16 octobre 1811.

exposent que l'exécution pleine et entière du décret n'a eu aucun inconvénient, et ne relatent aucun incident. Pourtant, en ce qui concerne les couvents du mont Genèvre, du mont Valérien et surtout celui de la Cervara, quelques détails sont à noter.

Un décret du 11 septembre pourvut au remplacement des Trappistes de l'hospice du mont Genèvre, décidant que cet hospice serait une succursale du Mont-Cenis, et serait desservi par des religieux de ce couvent, et qu'en conséquence tous les biens donnés à l'hospice du mont Genèvre appartiendraient désormais au couvent du Mont-Cenis. Le supérieur du Mont-Cenis consulté avait répondu que le nombre de ses religieux pouvait suffire au service des deux hospices.

Le couvent du mont Valérien (ou du Calvaire) avait déjà désagréablement frappé l'empereur en 1810 (1). Il s'en souvint en 1811. « Les Trappistes. écrivait-il à Savary le 29 juillet, ont une maison au Calvaire. Ils y ont élevé trois croix, chose digne des montagnards les plus barbares; faites mettre le scellé sur leur maison. » Les croix furent enlevées le 6 août, et les débris placés dans une cour, les scellés furent posés, mais sur pétition de Chapelier, notaire à Paris, qui se déclarait propriétaire, on l'autorisa d'abord « à jouir de ses bâtiments ». Puis, le 30 novembre, Napoléon rendit le décret suivant :

« D'après le compte qui nous a été fait des actes de vente successifs du domaine du mont Valérien dans le canton de Nanterre, desquels il résulte que la demoiselle Chapelier qui en paraît la véritable propriétaire a prêté son nom aux soi-disant Trappistes supprimés;

« Considérant que la demoiselle Chapelier a déclaré elle-même qu'elle n'avait acquis cette propriété que pour les soi-disant religieux de la Trappe;

« Notre Conseil d'Etat entendu, avons décrété et décrétons ce qui suit :

« 1° Le domaine du mont Valérien, le mobilier de la chapelle, les ustensiles oratoires sont déclarés propriétés de l'Etat comme ayant été acquis par les soi-disant Trappistes.

« 2° Compte sera fait de ce qui est encore dû au sieur Meslier précédent propriétaire, et des acomptes payés par la demoiselle Chapelier (2). (Le tout devait être acquitté par le ministre de l'intérieur, toutes hypothèques purgées, et le domaine servir à l'établissement d'une des six maisons d'orphelines récemment créées par décret.) »

(1) Corresp. offic., 19 octobre 1810.
(2) AN AF^IV 4775.

A la Cervara, le décret fut exécuté militairement. Après les mesures préliminaires, (fermeture de l'église, suspension du pouvoir de confesser, défense de sortir du couvent, surveillance par la gendarmerie de toutes les avenues qui y conduisaient), le général de brigade Porson et sa colonne mobile procédaient sans difficultés à l'arrestation des Trappistes : « Je me plais à répéter, écrivait-il dans son rapport au ministre de la police, que l'enlèvement des Trappistes de la Cervara n'a produit aucun mauvais effet sur les habitants. » Cette indifférence dut peiner le Père Burdel qui, le 16 juillet, disait à ses auditeurs : « Je connais tout l'attachement, toute l'affection, toute la reconnaissance que vous portez à notre non méritante personne, pour ses petits bienfaits spirituels ou temporels. Je pourrais aussi dire comme saint Paul aux premiers chrétiens, que vous seriez disposés à vous crever pour nous les yeux; et la preuve de tout cela, c'est que déjà vous versez des larmes. »

Il est vrai que le discours était écrit d'avance, et que c'était là probablement des larmes de rhétorique. En tout cas, le jour de l'arrestation, les yeux restèrent secs, il n'y eut pas un cri, pas une manifestation, ni pour les moines, ni contre les soldats.

Les Trappistes et le supérieur furent ensuite, selon les instructions de l'empereur, les premiers déportés sans jugement à Capraja, puis en Corse, le second traduit devant une commission militaire.

Embarqués à la Spezzia sur le brick le *Renard*, le 29 août, les moines furent remis le 30 à la disposition du commandant de l'île de Capraja; on leur avait ôté le costume ecclésiastique. Vêtus de sarraux, il furent enfermés dans la tour de l'île (1), et un peu plus tard transportés en Corse. En 1814, ils s'y trouvaient encore.

Dans l'intervalle ils avaient cependant prêté de nouveau serment sans condition ni restriction. Le 13 août 1813, le ministre de la police adressait au ministre des cultes une lettre de César Berthier, général commandant en Corse, dans laquelle leur mise en liberté était demandée, comme ayant prêté serment, et en application de l'article 10 du dernier concordat, par lequel Sa Majesté rendait ses bonnes grâces aux cardinaux, évêques, prêtres, laïques qui avaient encouru sa disgrâce, à propos des affaires avec le pape. Le ministre donnait un avis favorable à cette mise en liberté — qui ne fut pas accordée.

Le 5 février 1814, les déportés reviennent à la charge. Ils exposent que : s'ils s'étaient rétractés, c'était non pour faire de

(1) Lecestre : Lettres inédites, 1er août 1811.

l'agitation, mais par aveugle soumission, et passive obéissance aux ordres de leur supérieur — qu'ils reconnaissent que tout sujet doit fidélité et obéissance au souverain — que la religion y oblige scrupuleusement — qu'ils ont prêté, le 19 juillet 1812, le serment prescrit par décret impérial du 4 mai de la même année — et que cependant ils sont toujours en état d'arrestation, dans une position très affligeante et sans ressources. » Le curé de Corte attestait en marge de leur supplique qu'ils professaient les libertés de l'Eglise gallicane, et le maire témoignait de leur bonne conduite. Mais aucun document n'indique qu'ils aient été libérés avant la chute de Napoléon.

Le sort du Père Burdel fut encore plus dur. Pourtant, par ses objections à Lestrange, par la réponse de celui-ci, par le discours du 16 juillet, il est manifeste que dans toute cette affaire Burdel ne fut qu'un instrument. De toute évidence il aurait préféré se taire pour éviter à ses religieux et à lui-même des épreuves qu'il prévoyait pénibles. Cet homme que l'empereur accuse de prêcher la sédition est un pacifique et un soumis par nature et par habitude, un timide essentiellement respectueux de l'autorité sous toutes formes. Son malheur fut d'avoir à choisir entre deux autorités; encore eut-il soin, dans son discours, de tenir la balance entre les deux, et d'appliquer la maxime : Rendre à César ce qui est à César... si bien que son acte de « rébellion » n'est que l'affirmation de sa double servitude et de son goût pour elle. Cependant il ne faut point trop rabaisser son geste, car les circonstances et aussi quelques lignes du discours lui donnaient un caractère de protestation contre la politique impériale à l'égard du pape; et, d'autre part, sa rétractation ou plutôt sa restriction de serment, quoique prononcée sur l'ordre formel de Lestrange, est en quelque sorte une affirmation de liberté, puisqu'elle soustrait à l'autorité de César la vie spirituelle et religieuse.

Son discours prononcé, Burdel attendit avec tranquillité les événements; six jours après, il écrivait à sa mère que le gouvernement ne voulait point de conditions au serment, mais qu'eux-mêmes n'en voulaient point faire qu'avec conditions, il répondait a l'interrogatoire des gendarmes qu'il était prêt avec tous ses moines a verser son sang pour l'Eglise, au moment d'ailleurs où Napoléon parlait dans ses lettres de le faire passer par les armes. Séparé de ses moines, transféré à Gênes, prison de Pallazeto, Hugues Burdel, dit frère François de Sales, âgé de 42 ans, natif d'Anse, département du Rhône — taille de 1m,685 — cheveux et sourcils châtain clair, yeux châtains, bouche moyenne, menton rond. visage ovale, corpulence ordinaire, une cicatrice au front, comparut, le 17 août 1811, devant une Commission militaire extraor-

ordinaire, comme prévenu d'avoir, le 16 juillet, donné *au public le signal de la rébellion et provoqué par se discours à la sédition* (1).

Les juges étaient :

Rousselot, membre de la Légion d'honneur, major du 101e;
Lamourel, capitaine au 67e de ligne;
Barraud, membre de la Légion d'honneur, capitaine de gendarmerie à la Spezzia;
Peigneur, membre de la Légion d'honneur, capitaine au 52e;
Cornillon, capitaine au 4e d'artillerie à pied;
Maillot, lieutenant au 4e d'artillerie à pied;
Aigouat, capitaine au 52e de ligne était rapporteur.

Je n'ai pu trouver trace ni de l'interrogatoire, ni du réquisitoire, ni de la plaidoirie; je ne sais si les juges avaient reçu communication des ordres sévères de l'empereur; voici du moins les questions qui leur furent posées, les réponses faites et l'arrêt prononcé :

« L'accusé est-il coupable d'avoir, le 16 juillet 1811, fait, au nom de sa communauté, en chaire, et en présence d'un auditoire convoqué à dessein dans l'église même du couvent, rétractation solennelle du serment de fidélité à l'empereur et d'obéissance aux constitutions de l'empire que lui et ses religieux avaient prêté? »

Réponse : « Oui, à l'unanimité. »

« Ledit sieur Burdel, tant par cet acte que par le discours et les circonstances qui l'ont accompagné, s'est-il rendu coupable du crime de rébellion? »

Réponse : « Oui, à l'unanimité. »

« S'est-il rendu coupable de provocation à la rébellion? »

Réponse : « Oui, à l'unanimité. »

Jusque-là le verdict entraînait comme peine : la mort.

La dernière question sauva Burdel.

« En est-il résulté une rébellion ou une sédition quelconque? »

La réponse fut : « La provocation est demeurée sans effet. »

En conséquence, le Père Burdel, comme coupable du crime de rébellion et de provocation à la rébellion non suivie d'effet, fut condamné à la peine du bannissement pendant 10 ans.

Dans leurs rapports sur ce jugement au ministre de la police, le général Porson, le directeur de la police de Turin, ne semblent pas satisfaits. Pour un peu ils s'excuseraient de l'indulgence grande : étant donné le verdict, on n'a pu faire mieux! D'ailleurs, ce procès n'a eu aucune action dangereuse sur le public, il a excité plus de curiosité que d'intérêt, et puis ils gardent le condamné

(1) Début de l'acte d'accusation devant la Commission militaire.

en prison et au secret, au plus étroit secret. Donc, malgré l'indulgence des juges, qu'on se rassure à Paris! L'empereur peut dormir tranquille! L'agitateur est sous bonne garde!

Mais le ministre de la police demande qu'on aggrave sa peine, et qu'on le transfère dans une prison d'Etat. En note du rapport, on lit :

« Compiègne, le 6 septembre 1811 : Le conduire en Corse et l'y tenir au cachot. — Napoléon. »

C'est déjà quelque chose qu'il ne l'ait pas traduit devant de nouveaux juges dûment avertis et stylés : il était assez coutumier du fait (1).

Burdel fut embarqué à Gênes pour la Corse, le 30 septembre, sur le brick *le Faune*. La Corse était alors l'île des déportés d'Etat. Il fut remis le 21 octobre, par le commandant du brick aux autorités militaires et enfermé au château de Corte, avec ordre de le surveiller de près. Il put cependant correspondre avec quelques-uns de ses anciens subordonnés ou supérieurs : Auréli, ancien Trappiste; Nicolas Silvano, vicaire général de Gênes; le cardinal Spina, archevêque de Gênes. Mais cette correspondance n'avait rien de compromettant (demandes d'argent qui ne furent d'ailleurs pas accueillies; protestations qu'en se rétractant le 16 juillet, c'est sans mauvaise intentions contre le gouvernement, mais uniquemnt pour obéir à l'ordre de son supérieur, ordre si absolu qu'il défendait d'écouter même un ange du ciel s'il était venu pour dire le contraire). Elle valut à Burdel un redoublement de surveillance. Le cabinet noir découvrit une lettre d'un chirurgien major Duprat, adressée à son frère, à Saint-Jean de Maurienne : « Je passe aussi, disait Duprat, quelques moments chez un malheureux déporté que je vais consoler ainsi de temps en temps. C'est l'ex-supérieur d'un couvent de la Trappe, près de Gênes, condamné à vie, dans une prison de Corte pour s'être rétracté de la protestation de serment. C'est l'homme le plus aimable du monde, toujours content de son malheureux sort, et qui souffre ses peines avec la plus grande indifférence. » La lettre saisie fut adressée à Napoléon, alors en Russie. Il mit simplement en note : « Witepsk, le 30 juillet 1812. A communiquer au ministère de la police. — Napoléon. »

L'enquête ordonnée par le ministre sur le chirurgien major ne tourna pas trop mal pour ce dernier. On lui interdit simplement

(1) Le prince napolitain Rodio, arrêté malgré une capitulation en règle, avait été d'abord, « chose étonnante, acquitté ». L'empereur le fit reprendre et juger par les mêmes juges qui, cette fois, le condamnèrent, étant instruits et avisés. Le trait paraît fort. J'en sais d'autres pareils. (P.-L. Courrier : Lettres du 17 juillet 1807.)

toute communication avec le déporté. Quant à celui-ci, le dernier document que j'ai trouvé faisant mention de lui est une lettre du 13 août qui rappelle son jugement et sa condamnation; j'ignore si, comme ses subordonnés, il prête de nouveau serment sans conditions ni restriction, et j'ignore sur la date de libération.

Pauvre Père Burdel, frère François de Sales, vos pressentiments ne vous avaient pas trompé, lorsque dans votre discours « de sédition », vous disiez, non sans mélancolie, à vos auditeurs : « Il n'y a rien d'impossible que cet entretien soit le dernier, et qu'une fois descendu de cette chaire de vérité, je n'aie plus la satisfaction de vous saluer de si tôt. » Vous aviez heureusement pour vous consoler la foi robuste et naïve des simples. Sans doute elle ne vous incitait point à vous offrir de vous-même en holocauste au persécuteur, mais elle suffit pour vous incliner à supporter l'inévitable. Elle vous fut un cordial puissant, dans votre cellule de Corte, glaciale l'hiver, torride l'été. Les cris, les jurons, les mauvaises odeurs purent troubler vos méditations, mais non sans doute votre croyance solennellement affirmée le jour de la rétractation par des paroles d'un christianisme stoïcien et fataliste : Que tout sur terre est ordonné de Dieu, et que les hommes ne sont que les créatures de ses décrets éternels; que, par conséquent, le chrétien doit voir « avec des yeux d'indifférence tous les événements, soit heureux soit contraires, et se tenir immobile comme au milieu de la mer une barque battue et rebattue et de l'onde et des vents ».

C'était bien, en effet, une tempête qui s'était abattue sur lui et sur ses frères. Sur l'ordre monastique ingrat et rebelle la colère de l'empereur tomba rapide et pesante, comme celle du Jehovah biblique sur les Israélites infidèles.

Mais si des mesures administratives, légales ou extra-légales furent ainsi appliquées aux Trappistes en coup de massue, les circonstances surtout l'expliquent. (C'est d'ailleurs la grande loi des actes de Napoléon.) Il est en ce moment au fort de sa lutte contre le sacerdoce, contre « la prêtraille romaine », contre « les cagots ». Puisque les Trappistes, eux aussi, malgré les bienfaits reçus, se proclament « de la clique du pape » qu'ils soient écrasés comme toute « vermine » de couvent (1).

Et cependant, ils ne furent pas écrasés : ils revinrent de leur lieu de naissance et de Corse et d'Amérique non pas dans les fourgons, mais de l'étranger. Ils revinrent en France, en Suisse, et en Italie. Et leur père abbé, Lestrange Dom Augustin eut, en 1815, « l'honneur d'être présenté au roi et à la famille qui l'accueillirent avec bonté ». Et les personnes pieuses

(1) Toutes ces expressions se trouvent dans les lettres de Napoléon.

qui désiraient « prendre part au rétablissement d'une institution honorable pour la religion furent priées d'adresser leurs offres à l'abbé Desjardins, curé des Missions étrangères, rue du Bac, n° 120, ou à M. Cahier, orfèvre du roi, quai des Orfèvres, n° 58 ». Et l'œuvre, un moment arrêtée par le retour de « l'usurpateur », reprit plus active après les Cent Jours; et l'abbé de Lestrange fut autorisé à faire une quête générale en France (1); et les préfets reçurent l'ordre de lui donner toutes les facilités qui dépendaient de leur administration; et les *Annales littéraires et morales* purent écrire : « Le Calvaire du mont Valérien vient d'être racheté, et la croix d'être enfin replantée par le concours édifiant d'une multitude d'ouvriers. Le mont Valérien, par son admirable situation, fournira bientôt tous les avantages possibles aux fidèles de tout sexe, et surtout aux ecclésiastiques qui désireront passer quelques jours en retraite, et même une partie de l'année dans la solitude. Les points de vue les plus rares et les plus variés, des jardins charmants, des terrasses, un vaste enclos, un bois, un ermitage divisé en une multitude de petits logements pour hommes, plusieurs logements et appartements séparés propres à loger des familles, et à louer; l'air le plus pur; en un mot, tout semble réuni par la nature pour faire de cette montagne un séjour délicieux pour quiconque veut allier les douceurs de la piété avec tous les charmes innocents d'une vie agréable. »

Vraiment savoureuse réclame! on dirait un prospectus pour maison de rapport, ou hôtel à villégiature (2) on souhaiterait que les Trappistes déportés en Corse, et le pauvre frère François de Sales fussent venus s'y remettre de leurs tribulations.

G. CANTON.

(1) Circulaire du ministère de l'Intérieur aux préfets, 26 juillet 1816.

(2) Cf. *Ami de la religion*, tomes III et V, 1815, et *Annales littéraires et morales*, III, p. 439. Le prospectus se termine par un appel de fonds et la liste des personnes auxquelles on peut adresser les offrandes. La dernière adresse est : M. Houdouart, dit Frère Hyacinthe, au Mont-Valérien.

LES JACQUES

(*Suite*) (1)

X. — La Capture du Maître de Tourbes

Le receveur de la poste, cependant, ne put retenir sa langue. Pour se donner de l'importance, il annonça, dès l'ouverture de son bureau, à deux de ses voisines, sous le sceau du secret, que le juge et le maire avaient expédié, la veille, au sous-préfet, un message d'alarme. Tout de suite, chez le forgeron, chez le cordonnier, les deux femmes chuchotèrent mystérieusement la nouvelle qui, de porte en porte se propagea, en une rumeur croissante. Les hommes, lourdauds, inquiets, sortirent de leurs maisons. Par groupes, ils errèrent de ruelle en ruelle, dans les cabarets, chez Tête-Rouge. Qu'allait-il donc advenir des droits de la grève ? Dans leurs superstitions, ils redoutaient le sous-préfet, un peu comme un ogre. Ils bourdonnaient en grand nombre sur la route, le long du jardin du maire, lorsque le Juge arriva, dans sa calèche poudreuse. Rasé de frais, ses lunettes fumées sur son nez rose, le Juge hochait hardiment la tête aujourd'hui. Les paysans, penauds davantage, épièrent le lointain de la route blanche, vers la gare. Bientôt, avec leurs yeux aussi perçants que les yeux des marins, ils découvrirent un monsieur là-bas, sous les platanes.

Ce monsieur marchait à pied, très vite. Avant qu'il eût atteint le seuil du village, les paysans s'écartèrent, sournois, sur deux rangs, pour lui livrer passage. C'était le sous-préfet, jeune encore, coquet dans sa blondeur grisâtre ; il ôta son chapeau, d'une humeur souriante. Les paysans saluèrent tous ensemble, afin de montrer leur politesse.

Brusquement, il interpella Tête-Rouge, comme s'il eût d'instinct reconnu en lui un égal de sa classe bourgeoise, le meneur de la grève :

— La mairie, s'il vous plaît ?

(1) Voir *La Revue* des 1er et 15 février, des 1er et 15 mars, 1er et 15 avril et 1er mai 1906.

— Tournez à droite, monsieur!... Vous la verrez sur la place, près de l'église.

A peine le sous-préfet eut-il disparu que les paysans se pressèrent peu à peu, sans mot dire, autour de Tête-Rouge, attirés par son intelligence et par sa volonté.

— On veut nous terroriser, leur dit-il. Ce roitelet de sous-préfecture vient nous raconter ses histoires d'ordre politique et d'ordre moral, de patience, de soumission, ou nous menacer du sabre de ses gendarmes. Ne l'écoutons pas!... Il fait son métier. Nous, faisons le nôtre qui est de vivre libres, et de prendre à la terre, par le travail, le pain sacré. Camarades, n'acceptons jamais d'intermédiaire entre nous et les Riches!... En attendant, rentrons dans nos maisons, et ne bougeons plus!...

Les grévistes, émus toujours par la parole virile de leur chef, se dispersèrent docilement, tristes, en traînant leurs sabots.

Le silence de nouveau retomba sur le village. Les chiens étonnés, qui d'habitude rôdent çà et là par les rues, cherchant pâture dans les immondices, ou se taquinant les uns les autres, rentrèrent lentement, sans aboyer, auprès de leurs maîtres, qui ne parlaient plus. Les poules, prudentes, picorant de ci de là, dans la paille et le fumier, entre des pierres, au bord des ruisseaux, s'alarmaient au moindre claquement de porte, au braiement d'un âne ennuyé dans l'ombre de son écurie, et s'encouraient éperdues, sans savoir où, se cognant par bandes autour de leurs coqs qui, à travers le silence morne, poussaient de brefs cocoricos.

Sur la placette, le garde apparut d'un pas précautionneux, portant sur une hanche le vieux tambour de son prédécesseur, soldat des guerres d'Italie et de Crimée. Il épia, un moment d'anxiété, les portes et les fenêtres closes. Ensuite, ma foi, puisqu'il devait obéir à Monsieur le maire, il accrocha son tambour au baudrier, et, la tête basse, il battit de toutes les forces de son corps, rra!... rra!... son grand roulement d'habitude, pour rassembler le monde. Personne ne se montra. Après un moment de silence, il lut solennellement, sans bouger d'une semelle, la proclamation du sous-préfet, qui convoquait à la Mairie, pour huit heures, les délégués de la Grève et les délégués de la Propriété.

A deux reprises, au fond de deux rues, sur la droite et sur la gauche, il recommença, rra!... rra!... rra!... Mais personne, même aux fenêtres, ne se présenta. Toutes les bêtes s'étaient réfugiées dans les maisons, qui semblaient se moquer du pauvre Paillou. Alors, reposant son tambour sur sa hanche, il s'esquiva confus, se détournant tous les dix pas avec inquiétude, pour épier les alentours.

La terre, par ce clair soleil, attendait cependant le labeur de ses fils. La faim, depuis des mois, les tourmentait. Aucun ne défaillit dans son courage et dans sa volonté. Ils demeurèrent comme des loups dans leurs terriers, farouches de méfiance, aux aguets, dans leurs maisons obscures, où ne pouvait les atteindre la loi que forgent les Riches.

Quelques enfants, envoyés aux nouvelles, se glissèrent furtivement, avec leurs petites ruses de maraudeurs, jusque sur la place. Là ils virent passer quatre propriétaires, Cornubert, Lantissou, de Lagrenel, Millod, montant à la Mairie,

Le sous-préfet, dans le cabinet du maire, morigéna, non sans élégance, ces maîtres de grands domaines. Cornubert, du haut de sa dignité, protesta :

— Nous ne subirons aucune tyrannie chez nous!

Le maire voulut, tout modeste, mielleux, l'engager à plus de fraternité. Cornubert avec dédain le rabroua, ce courtisan du peuple :

— Vous, mieux que quiconque, savez que la terre ne peut supporter tous les travailleurs à la fois.

— Mais, votre régisseur? demanda le sous-préfet.

— Il ne m'a jamais trahi. Je serais un lâche, si je l'abandonnais!... Je serais un ingrat!...

Malgré les supplications les plus flatteuses, même de ses camarades, Cornubert, fort de son honneur et de son droit, ne consentit aucune défaite.

On discutait depuis une heure, et les travailleurs n'arrivaient pas. Le sous-préfet, anxieux pour le sort de la terre, et davantage pour le sien propre, ne trouvait plus de parole ni de pensée, le front entre les mains. Une colère fermentait en lui, contre ces paysans absurdes, qui déconcertaient sa puissance.

Le juge émettait de temps à autre des propositions d'arbitrage saugrenues, ou bien, sans que sa face jaune bougeât d'un pli, des idées de répression, que le sous-préfet rejetait avec ennui. Le maire soupirait de tristesse. C'est lui, pourtant, qui, après deux heures d'attente vaine, dénoua, par un mensonge, la situation :

— Si les travailleurs n'ont pas répondu à notre appel, c'est qu'ils ont peur. Ils s'aperçoivent que la propriété maintenant est protégée par vous, monsieur le sous-préfet; je suis sûr qu'ils se soumettront progressivement aux conditions des propriétaires.

— En êtes-vous bien sûr?

— Parfaitement. Le peuple a souffert : il est aigri. Mais il raisonne... Il comprendra son intérêt.

— Je le souhaite.

Le sous-préfet réfléchit encore, observant à la dérobée le maire et le juge qui tremblaient devant lui, à leur âge, comme des écoliers. Rabiol languissait, hélas! de se débarrasser de la présence de ce potentat de Béziers. Peut-être croyait-il sincèrement que les pauvres de son village s'effrayaient autant que lui des menaces du Gouvernement. Et puis, petit propriétaire, il enviait les gros : point fâché d'entamer un peu leur richesse ou leur puissance, il espérait que les bourgeois, fatigués de l'obstruction dangereuse de Cornubert, rompraient avec lui leur solidarité et céderaient devant les revendications entières de ses électeurs.

Onze heures sonnèrent. Le sous-préfet craignit, s'il attendait plus longtemps l'arrivée des délégués de la grève, de paraître ridicule.

— Messieurs les propriétaires, déclara-t-il, je vous remercie d'être venus à mon appel. J'espère en votre générosité pour résoudre définitivement ce conflit regrettable. Je vous donne, en tous cas, l'assurance que la propriété sera respectée et l'ordre maintenu. La séance est levée.

Les propriétaires, après un long salut de cérémonie, se retirèrent en silence, l'âme chaude d'avoir montré un peu de courage. Vite, ils s'enfermèrent dans leurs hôtels.

Bientôt, sur la place, les enfants virent descendre le sous-préfet, en compagnie du maire et du juge, qui affectaient quelque insouciance. Le maire lui offrit une voiture. Mais non. Le sous-préfet voulait, en démocrate, descendre seul à la gare, sans peur. Et à haute voix, afin que les enfants l'entendissent, il conclut :

— Je vous laisse donc, monsieur le maire, la police de votre commune... Vous me promettez que tout rentrera dans l'ordre?... Tant mieux!... Sinon, je suis résolu, dès la moindre émeute, à envoyer ici autant de troupes qu'il faudra.

— Oh! ce ne sera pas nécessaire...

— Tant mieux!... Au revoir!...

Les travailleurs, jusqu'au soir, par prudence, ne sortirent guère de leurs maisons. Ils s'efforçaient de montrer une grande sagesse, et en trompant la méfiance du maire, d'éviter une nouvelle apparition des gendarmes.

Mais, pendant la nuit, des projets de soulèvement terrible fermentèrent dans les cabarets, et chez Tête-Rouge. Celui-ci décida de briser les liens qui rattachaient à la vie nationale son village, d'en faire une île orageuse, sans communication avec le monde même du département.

Dans les brumes de l'aube, Cul-de-Fer et quelques partisans

mal éveillés, bourrus, frappèrent au jardin de Rabiol. Le maire s'avançait avec douceur, lorsque, brutalement, ils le rencoignèrent jusque dans sa maison. Rabiol plaisantait, feignait de ne pas comprendre l'agression des insurgés.

— Inutile, lui dit Cul-de-Fer, de nous amadouer. Vous resterez ici, en prison chez vous. Si vous tentiez de vous évader, on vous ramènerait à coups de bâton!... Nous en avons assez de vos mensonges!...

Et cric! crac!... sur le maire ahuri, Cul-de-Fer referma la maison, puis, très fier, enfouit la clef dans sa poche. Le maire demeura longtemps à trembler d'effroi. Mais, après tout, il était satisfait de subir un attentat, qui lui permettrait au moins de se dérober à ses responsabilités.

A travers le village, on battait du tambour, on sonnait du clairon. En un quart d'heure, tout le peuple, hommes, femmes, aussi obéissants que des soldats à la caserne, se réunirent sur la route. Ensuite, le tambour et le clairon partirent pour les communes du voisinage racoler du monde. Quelques servantes des hôtels se hasardèrent, pour aller de ci de là, acheter du pain, du lait. On les fit rentrer, sans écouter leurs jérémiades.

— Nous crevons de faim, nous autres! cria l'Avocat. Pitié pour vos enfants?... Hé! ça ne nous regarde pas!... Nous en avons aussi...

Tête-Rouge, suivi d'une bande d'énergumènes, s'était rendu au bureau de poste. Le receveur, un fils de vignerons, déplaisait aux paysans par ses prétentions à la bourgeoisie. Grisonnant, dodu dans son petit veston et son pantalon étroit, exhalant une odeur d'oignons et de paille pourrie, il observa aux grévistes qu'il échappait, de par sa fonction, à la vindicte populaire.

— Possible!... lui répondit Tête-Rouge. Mais vous allez expédier une dépêche à Béziers... Ensuite, pour que vous ne nous jouiez pas le tour de la démentir par une seconde dépêche, on vous gardera ici.

— Jamais!... Mon devoir...

— Les paysans ont aussi leur devoir à remplir. Donnez-moi du papier.

Tandis que le receveur se lamentait, ainsi que son épouse, accablée sur une chaise, Tête-Rouge rédigea la dépêche suivante : « Tout est calme dans ma commune. Mes administrés reprennent leur ouvrage. Le maire, Rabiol. »

— Expédiez ça!... ordonna-t-il au receveur. Aucun de nous ne niera, plus tard, que vous n'avez agi que par contrainte.

— Non, jamais!... Laissez-moi!

Les énergumènes hurlèrent d'impatience. Alors, tremblant pour la sécurité de son bureau, de sa personne même, le receveur expédia bien vite la dépêche. Son épouse, auprès de lui, pleurait. Tête-Rouge les enferma dans leur appartement, sous la surveillance de quatre citoyens résolus.

— A présent, conclut-il, nous sommes vraiment les maîtres.

Le peuple, sur la route, l'acclama pour son intelligence et sa hardiesse.

— A Tourbes!... commanda-t-il.

— Et les Riches, qui sont dans leurs hôtels? dit l'Avisé. Qu'en faisons-nous?

— Ceux-là, nous les attraperons toujours, quand nous tiendrons Cornubert. Je sais qu'il a couché à sa Grange.

Le clairon sonna sa fanfare joyeuse, et l'on descendit la côte. Germaine, une angoisse au cœur, s'abandonna au courant de la foule. Elle connaissait trop le courage de Cornubert, pour espérer qu'il se rendît aux sommations des grévistes. Oserait-on l'attaquer? Oserait-elle prendre sa défense? On marchait en ordre, d'une masse formidable, qui chantait sourdement.

Le soleil était grand sur l'horizon, éveillant toute la plaine rose, la ville grise, là-bas, parmi ses platanes, et tout au fond des cultures, la muraille d'or du Caroux.

Au bruit de l'émeute, les travailleurs de Tourbes ne se risquèrent point à prendre sur le domaine les dispositions d'ouvrage que, la veille, selon l'habitude, Azéma leur avait indiquées. La Grange s'enveloppait doucement de lumière, ses volets entr'ouverts.

Les grévistes cessèrent de chanter : au milieu d'un silence attentif, Tête-Rouge gravit les marches de la terrasse, seul. Il soulevait le heurtoir de cuivre, lorsque la porte violemment s'ouvrit. Et le maître parut, hautain, les joues gonflées de colère. Au milieu d'un silence tragique, il observa une minute le peuple en furie que déconcertait son courage, et bref, il demanda :

— Que veut-on de moi?

— Le sort du pays, répondit Tête-Rouge, dépend de votre volonté. Cédez-vous, oui ou non, à nos justes revendications?

— Non! Jamais!... Je suis chez moi...

Il ne put achever. Le peuple, sans écouter les exhortations de Tête-Rouge, entourait Cornubert de ses flots, et des hommes criaient :

— Emportons-le!... Au village! Au village!...

On l'empoigna, comme une bête à l'abattoir, sans qu'il pût efficacement résister. Tête-Rouge ne s'indignait plus contre l'usage

intempestif de la force. Si le Riche était prisonnier, c'est qu'il l'avait voulu. On l'entraîna par les jolis chemins de son domaine. Il essayait encore de protester contre le lâche attentat de tout un peuple. Mais on couvrait sa voix, en chantant la *Carmagnole*.

— Enfin!... ricana-t-il avec arrogance. Où me conduisez-vous?

— A la mairie. Vous serez notre otage... Là, vous signerez...

— Jamais!... Vous me couperez plutôt les mains!...

Le clairon sonnait une marche alerte. Mais, d'avoir tant crié, le désordre s'était mis dans le troupeau. Les femmes avaient dénoué le foulard de leur cou, entr'ouvert leur corsage; des hommes avaient déboutonné leur gilet, retroussé les manches de leur chemise sur les bras nus. La face rouge, couverts de sueur et de poussière, ils semblaient des barbares cherchant du pillage, la joie du bruit. Ils chantaient des chants de carnaval et de révolte, se tenaient par les bras, sur plusieurs rangs qui se soulevaient comme des vagues, au soleil. Cependant, la terre leur restait encore sacrée, la terre qu'ils ont faite si belle, le seul trésor que leur âme puisse connaître : et pas un n'eut l'idée de commettre sur les vignes la moindre déprédation.

Le village leur appartenait, ce matin. Les Riches, pendant leur absence, avaient fui vers leurs Granges. La place ne fut pas assez vaste pour contenir une telle multitude, qu'avaient grossie des bandes du voisinage. Chacune avait apporté son drapeau rouge; et ces loques, insolentes et glorieuses, flottaient dans le bruit et la lumière, comme les bannières de l'église, un dimanche de procession.

Tête-Rouge, cependant, avait ouvert la mairie. Sur ses pas, Cornubert dut monter. La foule, pour passer le temps, s'amusait une fois de plus à jeter des pierres contre les hôtels toujours clos, lorsqu'à une des fenêtres de la mairie, au-dessus de la porte, Tête-Rouge se présenta :

— Mes amis, prononça-t-il, retirez-vous tranquillement dans vos maisons. M. Cornubert restera ici sous bonne garde.

— Mais les autres Riches?...

— Ils céderont tous, après que M. Cornubert aura signé sa défaite.

Les pauvres, d'abord déconcertés, grondèrent de méchante humeur. Le tambour se remit à battre, le clairon à sonner. Ils n'avaient pas suffisamment assouvi leur besoin d'agitations et de tumulte.

— Au Cercle! ...Au Cercle!... cria l'Avisé.

Contents d'obéir à l'inspiration d'un chef, ils se ruèrent en cohue sur la grand'route. Le cercle, en effet, était vide de consom-

mateurs. Le gérant avait fermé les portes, les fenêtres de l'escalier et du jardin, comme un jour de deuil.

Alors, pour dépenser le feu de leur courroux, ils s'en retournèrent dans la campagne, vers les domaines, mangeant jusqu'au soir des fruits sauvages ou des quignons de pain dur que des femmes avaient emportés dans leurs tabliers.

Ils ne rentrèrent à Nézignan qu'à la nuit noire, par groupes, écrasés de fatigue. Quelques-uns qui avaient, dans les communes voisines, reçu l'hospitalité à la table de leurs amis, ne reparurent chez eux que le lendemain.

Germaine s'était cachée tout le jour sur la terre de Tourbes. dans le Bosquet des Oliviers. N'ayant osé, par prudence et par peur, défendre Cornubert de l'entreprise brutale des grévistes, elle se flattait de l'arracher, au milieu de la nuit, à leur vigilance. Après que dix heures eurent sonné au clocher de Nézignan, puis au clocher des autres villages, elle partit, leste, bien reposée, à travers le domaine. Par la route de Valros, elle entra sur la place. Les hôtels, dans le noir silence, semblaient dormir à jamais, délaissés par leurs bourgeois.

Mais, aux fenêtres de la mairie, une vague lueur se répandit : Germaine, s'approchant de la porte, entendit des éclats de voix, des rires. C'étaient des hommes jeunes, qu'elle connaissait bien, friands de la noce et du tapage. Ils parlaient de Cornubert, de son argent, de sa mère. Ils se disputaient parfois, en jouant aux cartes, comme au cabaret. Comment arriver jusqu'à eux ? Si même elle leur laissait surprendre sa présence, ils la soupçonneraient sûrement de quelque trahison, ou, peut-être, dans l'ivresse de leur fête, la profaneraient d'un outrage.

Pourtant, elle voulait savoir le sort de son maître. Elle essaya d'ouvrir. O stupeur ! La porte céda. Les gardiens de son maître avaient dû l'enfermer dans la geôle, et sans doute ils se flattaient, si présomptueux après leur victoire, qu'il n'oserait point s'évader.

Elle entra. Doucement, elle referma. Là-haut, tout au bout du large escalier, frissonnait la clarté d'une lampe. Les voix dures des paysans ébranlaient les murs pleins d'échos. Germaine, habituée à l'ombre, glissa légèrement, sur la pointe des pieds, jusqu'au fond du couloir, à la porte vermoulue de la geôle. La clef était dans la serrure. Elle ouvrit, non sans précautions, appela :

— Cornubert !... Cornubert !...

Sa voix tremblait, si timide, que Cornubert ne la reconnut point. C'était bien là, dans la geôle des maraudeurs et des chemineaux, qu'on avait jeté le seigneur de Tourbes, et toujours

avec sa résignation courageuse, il n'avait pas tenté de fuir. Mais, vers la voix amie qui l'appelait, il s'était redressé avec étonnement sur son grabat : à la lueur d'une lanterne de charrette, que ses gardiens avaient posée dans un coin, il reconnut Germaine. D'un geste précipité, il la repoussa :

— C'est vous! C'est vous!... Allez-vous-en!...

— Moi!... Je viens vous sauver, mon maître!...

— Je ne veux pas!... C'est votre père qui m'a jeté ici!... un misérable!... Ah! Il me rendra compte de son crime, à moins que nous ne soyons plus une nation civilisée!...

Elle s'était avancée avec effusion; et bien qu'il la repoussât obstinément, elle le suppliait de tout son cœur :

— Vous ne m'aimez plus? Vous n'avez plus confiance en moi?

— Non !... Le peuple me fait honte!

— J'ai passé tout le jour, dans le bosquet des Oliviers, à me cacher, à penser à vous. Ah! ce bosquet des Oliviers!... Si joli au printemps, plus adorable que jamais dans le mystère de sa retraite, cette après-midi d'automne où, pour la première fois, je pus, sur votre appel, entendre votre voix, recevoir enfin de votre bouche les paroles d'une amitié que vous me disiez éternelle!... Est-ce que vous ne vous rappelez pas?

— Non! non!... Je ne veux pas!...

— Pourquoi?... Est-ce que vous allez, moi aussi, me confondre parmi les révoltés qui sèment la terreur dans le pays?

— Vous êtes de leur race, répondit Cornubert âprement, les dents serrées.

— Vous aussi! s'écria Germaine. Malgré votre fortune, la communauté de patrie et d'origine nous rend égaux... Alors, quand vous me disiez au village des galanteries flatteuses, quand vous m'avez reçue, l'autre nuit d'orage, à la Grange, vous aviez l'arrière-pensée d'abuser de ma candeur?...

— Oh! oh!... Votre candeur!...

— Oui, moquez-vous d'une paysanne!... Vous n'avez rien répondu à mes questions.

— Qu'y répondre?... Je n'ai jamais eu contre vous aucune intention d'injure, de malice. Vous me plaisiez, seule, au village; dans la beauté de votre jeunesse, je me purifiais les yeux de la laideur de tant de visages. Seule au milieu des créatures envieuses de notre peuple, vous me montriez de l'affection, de la gentillesse : j'avais du bonheur à vous écouter.

— Ah!... pas davantage?...

Il la regarda patiemment, sans ajouter un mot. Elle, haletante d'angoisse, mais forte de ses rêves d'enfant, à qui la pauvreté

répugnait comme une souillure, se contenait encore, dans son dépit. Timide, elle se rapprocha; inspirant la pitié pour provoquer l'amour, elle se mit à genoux sur le sol.

Aussitôt, par crainte d'une scène de lamentations, Cornubert voulut la relever. Mais elle s'obstina, heureuse d'exprimer ainsi, par un geste d'humilité, mieux que par des paroles, sa foi en lui et son dévouement. Peut-être aussi avait-elle le soupçon que les gardiens de Cornubert, là-haut, entendraient quelque bruit dans la geôle, et que, par devoir de vigilance, ils descendraient ensemble. Les hommes de son pays la surprendraient, alors, dans son acte de trahison; mais ils la verraient aux pieds du maître de Tourbes. Et si tous deux étaient unis désormais dans la haine du peuple, ils resteraient unis toujours dans leur joie consolante d'aimer.

Les mains jointes, elle lui offrait le bonjour, auquel sincèrement elle croyait, de par la vertu de son corps et de son âme.

— Taisez-vous!... gémit-il. Laissez-moi!...

D'un frémissement anxieux, il l'écarta, lui meurtrit les poignets avec force. Elle, s'imaginant que, dans un accès de rage, il s'irritait, non contre elle-même, mais contre l'obscure fatalité des choses, le supplia de nouveau, d'oublier auprès d'elle les hideurs du monde. Inquiet davantage, il déclara :

— Vous avez tort de rêver notre amour.

— Moi!... Il est mon trésor, ce rêve, ma vie!... Ce domaine de Tourbes où je suis née, ma terre, mon paradis, c'est en vous que je les vois!... Et quand je ne les verrai plus, c'est que je serai morte.

— Vous savez bien que votre père...

— Il n'est rien, mon père, dans ce qui fait ma raison de vivre... Peut-il s'empêcher de se souvenir, lui, de son temps de fortune!... Pourrait-il arracher le soleil des nues, et tous ses camarades de leur insurrection!... Ah! ce domaine de Tourbes, dont vous êtes le roi, je voudrais, pour vous y servir, en devenir la reine!... La reine, la femme la plus digne, vous me l'avez dit maintes fois, de parcourir vos chemins, de dormir sous votre toit, d'être estimée de vos ouvriers, mes semblables, dont je connais le langage et le cœur simple!...

Articulant ses mots d'une voix musicale, avec un élan de ferveur qui la faisait trembler, elle se soulevait progressivement vers lui. Elle ne le touchait point, par une sorte de respect, d'appréhension. Et la chaleur de ses prières troublait l'homme robuste, qui, les répétant au fond de lui peut-être, inclinait avec langueur son menton sur sa poitrine.

Elle se tut. Il sentit alors, dans un repos de la pensée, l'attrait funeste de la paysanne trop habile.

— Non ! soupira-t-il. Laissez-moi... Nos barbares vous tueraient plutôt que de tolérer la réalisation d'un seul de vos rêves.

— Oh ! j'ai, autant que vous, du courage. Vous voyez que je suis venue ici, au milieu de la nuit, pour vous sauver.

— Non ! non !...

— Hé !... Qu'ils me tuent, ou qu'ils m'exècrent, peu m'importe, si je ne dois pas être à vous... Venez !... C'est honteux qu'on vous ait rejeté ici !...

— Bah ! Ça m'est égal. Je me vengerai plus tard. D'ailleurs, si j'échappais, ils viendraient me reprendre, avec plus de brutalité. Car ils sont maintenant capables de tous les crimes, dans le paroxysme de leur fureur et de leur outrecuidance... Oui, tout à l'heure, vous m'appeliez un roi. Vous aviez tort. Ce sont vos paysans qui sont les rois. Ah ! Ah ! Ah !... Et ils sauront nous faire danser !...

Cornubert ricanait avec une férocité si ardente, qu'elle tressaillit d'effroi. Elle vit, comme à un éclair d'orage, un peu dans son âme, la haine, le vice du mal, que portent en eux les meilleurs des hommes. D'une voix lente, apaisée, elle dit :

— Je ne leur ressemble pas, puisque je souffre de vous voir ici... Vous, dans cette geôle, c'est ridicule...

— Je le sais. Que d'événements plus ridicules nous aurons à subir encore !

— Venez !

— Non. Je ne peux plus rien accepter de vous.

— Alors, est-ce fini entre nous ?

Elle frissonna de colère, le front imprégné d'un froid soudain. Elle repartit :

— Pensez-vous rompre avec moi sans façon, sans scrupule, parce que vous êtes riche ?

— Laissez-moi. Nos paysans sont des fous, qui se croient en guerre civile. Ils détruiraient tout chez moi, si je leur échappais. Puisque vous ne leur ressemblez pas, n'insistez pas.

— Folle, moi !...

— Mon Dieu, n'êtes-vous pas la fille de Tête-Rouge ?

— Je suis la fille d'un honnête homme !... Ah ! pardon, il ne faut pas m'insulter !... Est-ce possible !... Moi qui croyais à votre amour !...

— Oui, Germaine, oui, sans doute... Ne vous emportez pas. Je vous aime bien. Je vois en vous une fille bonne, que je plains beaucoup de tant pâtir de la méchanceté de sa famille et de ses

camarades, et qui ferait ma joie, certes, si j'étais le maître... Hélas!... Vos paysans gouvernent. Ils nous ravissent la liberté d'aimer. Le peuple me repousse de son sein...

Cornubert parlait avec une langueur triste, accablé sous le fardeau de ses chagrins. Il se tut : des sanglots le secouaient encore. Etait-il sincère dans sa désolation?

Elle aussi était lasse, déconcertée, dans l'ombre odieuse de ce cachot. Elle se reposa auprès de lui, sur le grabat, hésitant à le toucher d'une caresse. Des frissons de colère par moments l'agitaient. Elle gronda, la tête basse :

— Je vous trouve dur, égoïste, ingrat!... Je ne sais que penser de vos déclarations qui se ressemblent si peu, à quelques jours d'intervalle... Me croiriez-vous, par hasard, une de ces servantes à qui la tentation de l'argent fait commettre tous les péchés du corps et de l'âme?

— Ma foi, je ne crois rien. Je sais qu'en ce moment, je vis dans un cauchemar, une comédie baroque et pourtant réelle, où votre présence, Germaine, ajoute de l'invraisemblable.

— M'aimez-vous? Avez-vous confiance en moi?... Voulez-vous me suivre maintenant?

— Où irions-nous?

— Où vous voudrez!... Je veux qu'on sache que je me suis compromise pour vous!

Germaine, debout, le menaçait. Tout à coup, un bruit de pas lourdauds, de voix grasses, résonna dans l'escalier, au-dessus de la geôle.

Les jeunes paysans, là-haut, au milieu de leurs jeux, avaient-ils entendu les clameurs de Germaine? Venaient-ils simplement faire nne ronde dans les couloirs, auprès de leur prisonnier? Germaine, suffoquée de surprise, s'était tue. Cornubert, comme elle, tendait l'oreille avec anxiété.

Les pas se rapprochaient, et les voix grossières, dans le silence d'alentour. Il craignit pour elle, pour sa sécurité, pour son honneur. Elle, avec son âme confiante, se rapprochait tendrement de son maître qui, d'une émotion pareille, avec générosité, ouvrit ses bras pour la protéger. Ainsi, devant la méchanceté des hommes, le sens profond de leur terre commune, l'amour peut-être, revenait en eux, pour les unir.

Les pas, plus touffus, s'avançaient dans le couloir.

— Les voici!... murmura Cornubert. Cachez-vous vite!...

Heureuse de lui obéir, elle se blottit, tout au fond de la geôle, dans un trou poussiéreux que dissimulait un pilier de granit. Et tranquille lui-même, il s'allongea sur son grabat.

Les paysans, têtus, une lanterne en main, se présentèrent. Tous, la face humide, rougie par leurs libations, éprouvèrent, sur le seuil, une sorte de honte.

— Il dort, dit à voix basse l'un d'eux, le plus jeune.

— Pourtant, d'où provenaient ces cris de dispute ? maugréa son voisin.

Le plus jeune s'insinuait vers le maître de Tourbes, jusqu'à le toucher bientôt, lorsque celui-ci, brutal, avec de la répugnance, se dressa sur son séant :

— Que voulez-vous, sauvages ?

Le paysan recula d'effroi. Puis, lorsqu'il eut sur la porte rejoint ses camarades, la haine de nouveau le raffermit. Il balbutia :

— Nous ne voulons rien, Monsieur, sinon répéter toujours la même chose. Vous plaît-il de nous accorder le renvoi d'Azéma ?

— Ah ! ah ! vous tremblez !... Vous avez peur du crime imbécile que vous commettez !...

Les paysans le regardèrent fixement, sans souffler mot. Il était toujours fier, cet homme, imbu d'une puissance étrange, supérieure à la vertu de l'argent, celle de la volonté.

— Hé bien, criait-il, que faites-vous là ?... Allez-vous maintenant m'imposer votre présence ?

— Non, monsieur, nous remontons là-haut, pour vous garder jusqu'au matin. C'est Tête-Rouge qui nous l'a dit. Il saura se débrouiller, celui-là... Vous, alors, vous ne céderez jamais ?

D'un geste courroucé, Cornubert les congédia :

— Filez vite !... Je n'ai pas besoin de vous !...

Les rustres, furieux, sortirent ensemble, d'une poussée, en refermant la porte avec bruit.

Aussitôt après leur départ, Germaine, toute souillée de poussière, de toiles d'araignée, se retira de sa cachette. Elle souriait néanmoins, avec un sentiment d'allégresse, puisque son maître l'avait, ainsi qu'un trésor, protégée jalousement de la méchanceté des barbares soumis à son père. Cornubert l'accueillit de la meilleure grâce, toujours debout, avec un air de complicité résolue, pour mieux la tromper.

— Germaine, il n'est pas prudent que vous restiez ici.

— Alors, décidément, vous ne voulez pas partir ?

— Bah !... Je n'en ai pas pour longtemps, de ma contrainte. Ne compliquons pas une situation déjà très embrouillée.

Comme elle résistait, boudeuse, effleurant son épaule, il la pria plus ardemment :

— Croyez-vous en moi, oui ou non ?... Si je ne vous aime pas, eh bien, que tenterez-vous pour changer mon caractère ? Je suis assez puissant pour n'agir jamais qu'à ma guise, n'est-ce pas ?

— C'est vrai.

— Croyez-moi, votre intérêt est de me plaire. Vous m'avez trop ému depuis longtemps, pour que je ne participe pas de tous vos désirs... Je suis un homme sensible, voyons !...

Il essayait de plaisanter, afin de lui donner la joie, qui est une vertu courageuse. Enfin, trop faible dans sa pauvreté, à son âge, elle se résigna :

— Allons, je cède une fois de plus !... Mais, ne me trahissez pas !... La guerre entre vous et moi ne serait pas finie.

— C'est la paix qui viendra.

Il voulut la reconduire dans l'ombre du couloir, jusqu'au portail. Là, sur le seuil, où battait le vent froid de l'espace, il l'embrassa le premier. Elle s'en fut lentement, à la fois contente et troublée, dans la fièvre de sa jeunesse.

Cornubert, en réintégrant sa geôle, entendit les paysans, là-haut, ronfler comme des chevaux.

XI. — Soldats et Paysans

Dans les brumes de l'aube, le clairon sonna. Des équipes de grévistes se réunirent sur la placette, pour s'en aller bientôt, chacune sous la conduite d'un chef, garder le receveur de la poste dans son bureau, surveiller les issues du village, guetter par les chemins la circulation du monde et des charrettes.

Les petits propriétaires souffraient de l'inertie de leurs terres, qu'ils soignent eux-mêmes tout le long de l'année. Le soleil avait franchi l'horizon, lorsqu'ils voulurent, les uns vers l'Hérault, les autres vers la colline de Valros, aller à leur travail. Quelques-uns, selon l'habitude, étaient montés sur leurs charrettes; les moins cossus avaient pris leurs ânes.

Mais les équipes de la grève, sans pitié, les firent retourner chez eux. Quelques-uns, pourtant, protestèrent :

— Quoi !... Vous nous empêchez de circuler !...

— Parbleu !...

— Pourtant, nous ne sommes pas des maîtres, nous autres, puisque jamais nous n'occupons des ouvriers sur nos terres !... Nous sommes du peuple.

— Nous le savons. C'est pourquoi, solidaires du peuple, vous ne devez pas travailler. Il faut que tous les citoyens n'aient plus ensemble qu'une seule pensée, protester par le chômage, l'inaction absolue, contre l'autorité des Riches.

— Nous protestons!

— Par la parole, ce n'est pas suffisant. Il faut que personne ne trahisse l'intérêt des pauvres.

— Oh! tout de même, avec cette grève, vous nous tyrannisez!... Et la liberté, qu'en faites-vous?

— Nous ne la connaissons pas encore. C'est de force qu'il faut la prendre, ou nous ne la connaîtrons jamais!...

— La terre se moque bien de tout ça. Elle souffre...

Tête-Rouge, cependant, prévoyait que, malgré ses précautions, la rumeur de la révolte s'en irait, à travers la campagne, provoquer chez le juge, au chef-lieu du canton, l'émotion du Pouvoir. Donc, afin d'éviter plus tard des représailles, il décida de colorer l'insurrection d'une apparence de légalité. Pour cela, qu'exécuter de plus habile et de plus efficace que d'extraire de sa maison le maire, et de le charger de la responsabilité nominale de la grève? Rabiol préférerait certainement passer pour un nigaud auprès des représentants du Pouvoir que de perdre l'amitié de ses électeurs.

On le retira de sa maison aussi tranquillement qu'on l'y avait enfermé. Il souriait toujours, en sa bonhomie de philosophe. De sa maison à la mairie, Tête-Rouge, avec son accent d'autorité, le renseigna sur les circonstances récentes de la grève :

— Tu trouveras M. Cornubert dans ton cabinet. Il a couché cette nuit dans la geôle. Malgré sa fatigue, il nous résiste encore avec un entêtement de mulet. Devant toi, il cédera peut-être.

— Devant moi!... Non, par exemple. Je ne me fais aucune illusion.

— Essayons toujours.

— En tous cas, tu comprends que ce désordre ne peut pas durer dans mon village. Je n'ai pas le droit de garder Cornubert en prison.

— Le droit!... Nous savons trop que ça n'existe que pour ceux qui ont la force.

— Alors, moi aussi, je vais être le prisonnier de la grève?

— Non. Ne crains rien... On ne te fera aucun mal. Tu seras là pour signer les sauf-conduits, que nous délivrerons aux charrettes circulant sur certains chemins autorisés.

— Ah! mon Dieu, que vous avez tort, tous, tant que vous

êtes!... Vous ferez reculer d'au moins vingt ans la Révolution Sociale!... C'est dommage!...

— Farceur, tais-toi!...

Le maire, bien rasé, dodu, marchait docilement, au milieu de ses électeurs. Il monta l'escalier de la mairie d'un pas hésitant, qu'alourdissait le chagrin. En présence de Cornubert, il se troubla davantage, dans la conscience de sa faiblesse. Paterne, il lui dit :

— Hé bien! monsieur Cornubert, vous ne voulez donc pas céder ?

— Moi!... répondit Cornubert, qui d'un coup de poing ébranla la table jonchée de paperasses. Moi, jamais!... Je ne suis pas un lâche!...

— Prenez garde!... Votre caprice porte tout un peuple aux pires extrémités, qui sont à la fois grotesques et tragiques.

— Grotesques, monsieur!... Le ridicule ne sera pas pour moi. Ce n'est pas moi que le monde gouverne ici. Vous êtes le maire, vous, et non un domestique, je suppose!...

A ces mots de mépris, les paysans protestèrent confusément, tassés les uns contre les autres. Cornubert se tourna vers eux :

— Qu'avez-vous à gronder? Sommes-nous en révolution?

— Oui, répondit Tête-Rouge.

— Vous, je vous exècre!

— Taisez-vous!...

— Moi, devant vous!...

— Oh! messieurs, messieurs, du calme!... suppliait le maire. Ne vous excitez pas!... Voyons, a-t-on seulement consulté Azéma sur la mesure d'ostracisme qui le concerne?

— Je n'ai pas besoin de le consulter! répliqua Cornubert. Il ne faillira pas à son devoir.

— Tant pis!... Voyons, avez-vous mangé quelque chose?

— Rien!... Et je ne veux rien!... Je suis, d'ailleurs, persuadé que cette comédie ne durera pas les 24 heures.

— Nous verrons bien!... ricana Tête-Rouge.

Ils se turent. Un vacarme de cris, de plaintes, de bravos, s'agitait sur la place, envahissait la mairie profonde, montait précipitamment l'escalier. Azéma, tout haletant du poids de sa bedaine, parmi une troupe de femmes, d'enfants, qui le harcelaient de leurs curiosités, demandait Cornubert.

— Une chose importante à lui communiquer!... Où est-il?...

Azéma suait de fatigue et d'angoisse, rouge, presque violet, s'épongeant la figure à grands coups de mouchoir. Sur le seuil du cabinet, il ôta son chapeau, avec un sentiment de respect devant son maître, et dans un lieu où résidait la pensée de la loi. Il hésita

une seconde, au milieu de tant d'hommes farouches qui, tassés contre le mur, n'osaient pas s'asseoir.

— Vous voilà!... Cornubert, tressaillait ému de tendresse. Bonjour, mon brave!...

Azéma s'avança aussitôt pour lui serrer la main, en camarade, sans forfanterie. Tandis que le maire, les paysans bourrus, se tendaient ensemble d'anxiété, il dit :

— J'ai appris trop tard votre captivité, monsieur.

— Bah! Ce n'est rien. Ma mère s'inquiète, sans doute?

— Oui, monsieur.

— Dites-lui qu'elle a tort. Je suis sûr, en effet, que, malgré tant de rodomontades, je ne risque rien. Laissons passer la bourrasque.

— Oui monsieur. Mais, pour que la bourrasque ne laisse point de traces dans notre contrée, je viens vous apporter le remède qui supprimera tout prétexte à conflit.

— Lequel?

— Je vous apporte ma démission.

— Votre démission?... Je n'en veux pas!...

Cornubert, blessé dans sa dignité sociale, repoussait à grands cris l'offre généreuse de son régisseur. Les paysans grommelèrent d'étonnement et de dépit. Rabiol, au contraire, tressauta sur son fauteuil avec enthousiasme :

— Bravo, Azéma!... Ça, c'est très bien!... Si! Si!... M. Cornubert, il faut accepter!...

— Non! non!... D'abord, monsieur le maire, ceci est une affaire privée, qui ne vous regarde pas!...

— Une affaire privée!... Vous plaisantez!... Une affaire qui intéresse la prospérité de ma commune!...

Le maire frappait sur la table comme un enragé, par vantardise. Cornubert, sans lui prêter un moment d'attention, se tourna vers son régisseur qui s'épongeait toujours le front, et d'une voix souveraine, repartit :

— Si vous me quittiez, Azéma, on prétendrait que vous avez peur, et que vous trahissez ma cause.

— Oh!...

— Oui, parbleu, vous vous sacrifiriez par dévouement, mais vous n'empêcheriez pas la calomnie d'agiter ses menaces. Pour mon droit, pour notre honneur à tous deux, il faut que vous restiez à Tourbes!...

Azéma ne put répondre tout de suite. Les paysans bourdonnaient de courroux contre son maître qui, debout, les considéra fixement.

— Je m'incline devant vos observations, monsieur, répondit-il enfin.

— Oui, retournez à Tourbes. Rassurez ma mère... Je n'ai besoin de rien ni de personne, ici...

Le maître lui tendit de nouveau la main, en loyal camarade. Azéma, toussotant du gras de sa bedaine, sortit lentement, sous le regard dédaigneux de Tête-Rouge.

Au dehors, parmi les flots du peuple tourmentés par l'orage, il dut repousser des femmes qui le congratulaient, non sans ironie, d'avoir offert en vain sa démission. Il descendait à peine la côte de la grand'route qu'un homme jeune, grand, vêtu avec élégance, se présenta devant les paysans en surveillance au seuil du village.

C'était le rédacteur d'un journal de Montpellier à fort tirage, qui venait aux nouvelles de la grève. Les grévistes, soupçonneux, refusèrent de lui livrer passage. Après des prières, des protestations de dévouement à la cause du peuple, l'un d'eux s'en fut à la mairie quérir Tête-Rouge.

Celui-ci arriva sur la route, en grognant du souci de tant d'occupations :

— Qu'est-ce qu'il y a? Qu'est-ce qu'il y a?

— Monsieur, dit le journaliste en ôtant son chapeau avec gracieuseté. J'insiste pour pénétrer dans le village.

— Vous n'entrerez pas! répondit tout sec Tête-Rouge.

— Tant pis! Vous donnez un exemple si éclatant de courage et de résolution, que nous voudrions le montrer au monde de la terre. Ah! si tous les travailleurs agricoles se soulevaient, quelle force immense acquerrait le Prolétariat!... Une mer qui emporterait les digues les plus puissantes!... Nous organiserions des conférences dans les pays de vignobles. Par les députés, qui dépendent de mon journal, nous pèserions sur le Gouvernement.

Le publiciste discourait avec emphase, le sang aux pommettes, ses yeux gris luisants comme des ailes de cigales. Il avait convaincu déjà, autour de lui, les grévistes de la terre latine, qui se plaisent toujours à la musique des mots. Et il bavardait plus à l'aise, avec verve. Tête-Rouge, les bras croisés, impassible, comprenait la vanité de la jeunesse, la passion du lucre, chez ce commis-voyageur d'un journal, qui entendait de la grève se faire un objet de publicité et de chantage. Poli, ferme, il l'interrompit :

— Non, monsieur, n'insistez pas. Je reconnais l'aide considérable que nous apporterait votre journal. Je remercie beaucoup vos directeurs... Mais, vous n'entrerez pas dans mon village.

— Bizarre!... C'est la première fois qu'un pareil refus...

— Je sais... Vous, moins que tout autre, non vous n'entrerez

pas. Notre essai d'amélioration sociale ne doit pas dégénérer en tralala politique. Nous sommes, nous simples gens de la terre, pressurés sans merci, et dupés éternellement par les Riches de toutes les classes, au-dessus des lois, des doctrines de gouvernement, au-dessus des fluctuations de partis, dans la pleine humanité. C'est la liberté, la vie que nous revendiquons, par nos seuls efforts et notre conscience... Comprenez-vous!...

Tête-Rouge s'enflammait de sa propre éloquence. Ses camarades admiraient une fois de plus la clarté de son esprit, la fécondité de sa parole harmonieuse qu'alimentait son cœur. Ils souriaient de l'étonnement du journaliste bien habillé, qui avait cru de la grande ville leur apporter la lumière de ses phrases. Penaud, celui-ci se retira. Tête-Rouge le reconduisit sur la pente de la grand'route, paternellement.

— Ne vous fâchez pas, monsieur, lui dit-il. Et tenez, un dernier mot : permettez-moi de vous demander un service. Que votre journal ne s'occupe plus de notre grève. S'il en parlait trop, il viendrait ici quelque bavard qui, profitant de notre misère, spéculant sur notre ignorance, ne songerait qu'à briguer un mandat électoral. Hé bien, non! Nous ne sommes plus des dupes.

— Parfait, monsieur!... Vous avez raison. Adieu. Bon courage!...

Et le journaliste se hâta vers la gare, afin de ne point manquer le train de retour.

Ainsi grandissait à mesure l'autorité de Tête-Rouge : lui-même en ressentait de l'orgueil. Il allait et venait à travers le village, sans agitation, la pensée toujours claire, ranimant le courage des indécis, calmant l'ardeur des exaltés.

Cependant, il redoutait, avec une angoisse que, malgré lui, remarquaient ses camarades, l'arrivée soudaine de la troupe. Sur la plaine et les coteaux verdoyants, le soleil planait avec orgueil, dans un grand silence. Point de charrette, pas un âne sur les chemins. Quelquefois, des bandes de paysans des communes voisines, qui venaient à Nézignan apporter des vivres, et s'en retournaient aussitôt.

Sur le seuil de la grand'route, vers trois heures, Tête-Rouge épiait de ses yeux aigus de travailleur les mouvements de la plaine, lorsqu'il aperçut au loin, dans un nuage de poussière, une large tache rouge qui se mouvait, un frémissement de menues lueurs de bronze et de cuivre.

— On dirait des soldats, murmura-t-il.

— Mais oui, grondèrent ses camarades. Ils marchent vite.

— Ça y est. Ne nous laissons pas surprendre!...

Bientôt, sur son ordre, le tambour battit, le clairon sonna. Toutes les équipes se replièrent sur la placette et, de partout, les hommes, les femmes, les enfants, un peu amusés de voir des soldats dans leur village.

— Mes amis, leur recommanda Tête-Rouge, inutile de batailler contre la troupe. Soyons encore sages, pour la tromper, jusqu'à ce qu'elle soit repartie... Qu'on délivre Cornubert, et qu'il s'en aille au diable, momentanément!...

Chacun, d'un cœur docile, rentra chez soi. Germaine seule essaya de rester sur la place. Mais son père la saisit par le poignet, sans dire mot, et malgré ses protestations, comme autrefois, lorsqu'elle était capricieuse à l'école, il l'entraîna.

Les soldats, au nombre de 80, sous le commandement d'un capitaine, trouvèrent avec stupeur la paix la plus douce dans Nézignan. Le juge avait prévenu le sous-préfet de l'état de surexcitation dangereuse des grévistes : il lui avait appris la captivité étrange de Cornubert, celle du maire Rabiol, à qui on n'avait laissé qu'une apparence de pouvoir.

Le sous-préfet s'était décidé, par un certain sentiment de représailles contre des barbares qui le dérangeaient dans sa quiétude, à employer la force. Oserait-il se montrer lui-même à Nézignan? Il invita d'abord le juge à tenter une démarche d'apaisement, de concert avec le maire, auprès de ces têtus citoyens du Languedoc, à qui on ne risquait rien de prodiguer des promesses.

Ceux-ci, prenant un air niais d'indifférence, étaient sortis peu à peu de leurs maisons. Ils se divertirent nonchalamment à regarder, sous le mur de rempart du Cercle, les soldats qui, après avoir formé leurs faisceaux, préparaient la soupe. Des femmes leur offrirent du vin, des enfants allèrent, pour eux, remplir des cruches à la fontaine; des hommes partagèrent avec les plus pauvres leur dernière provision de tabac.

Le capitaine se méfiait de ces bonnes dispositions du peuple. Il avait reçu des ordres de surveillance, non de répression. Son rôle était tout de diplomatie, de ruse. Il tremblait, en sa franchise de soldat, de commettre une imprudence, un éclat d'irritation. Il redoutait surtout que, pendant sa présence, un fanatique de la grève n'imaginât, contre le Cercle, contre un des hôtels bourgeois, quelque méfait auquel, dans ses superstitions de neveu d'émigrés, il croyait un peu. Tout en se promenant sur la route, il observait avec effroi deux paysans, Tête-Rouge et Casse-Brise, en train d'aligner, au seuil de la placette, tout le long du ruisseau, des charrettes en manière de barricades.

(*La fin au prochain numéro*).

GEORGES BEAUME.

AUTOBIOGRAPHIE[1]

« ... J'ai essayé d'y réfléchir, et me suis aperçu de la terrible difficulté d'éviter Charybde — la glorification de soi-même en taisant tout le mal de sa vie — et Scylla, la franchise cynique sur toute l'iniquité de la vie. Décrire toute ma lacheté, ma sottise, mes débauches, sincèrement, même avec plus de franchise que Rousseau, ce serait un livre ou un article très séduisant. Les gens diraient: Voici un homme que plusieurs placent très haut et voilà quel lâche c'était; alors à nous, simples mortels, c'est Dieu lui-même qui ordonne d'être lâches. Sérieusement, quand j'ai commencé à me rappeler toute ma vie et quand j'en ai vu toute la sottise (précisément la sottise) et la lâcheté, j'ai pensé: Que sont donc les autres si moi, que plusieurs vantent, suis si misérable, si stupide? Et cependant on pourrait encore l'expliquer en disant que je suis plus rusé que les autres. Je ne dis point tout cela pour la beauté du style, mais tout à fait franchement. J'ai vécu tout cela... »

«... A propos de ma biographie je vous dirai que je voudrais beaucoup vous aider et écrire au moins le principal. J'ai résolu d'écrire parce que j'ai compris qu'il serait intéressant et peut-être utile de montrer aux hommes toute la lâcheté de ma vie jusqu'à mon éveil, et, sans fausse modestie, toute la bonté (au moins dans les intentions qui, par faiblesse, n'étaient pas toujours réalisées) après mon éveil. C'est dans ce sens que je voudrais écrire. Notre division en périodes de 7 années m'est très utile et éveille mes souvenirs. Je tâcherai de m'y mettre aussitôt que j'aurai achevé un travail commencé... »

I

Mon ami P. Birukov, qui a entrepris d'écrire ma biographie pour l'édition française de mes œuvres complètes, m'a demandé de lui communiquer quelques renseignements biographiques.

(1) Nous sommes heureux de pouvoir offrir aux lecteurs de LA REVUE cette **Autobiographie** inédite de notre éminent collaborateur, le comte Léon Tolstoï, que nous leur avons promise pour le commencement de cette année. Nous la faisons précéder d'une lettre adressée à M. Birukov, qui a entrepris d'écrire une biographie de l'illustre écrivain accompagnée d'une étude approfondie de son œuvre. (*N. D. L. R.*)

Désirant vivement accéder à sa demande, je me suis mis, à composer, en imagination, ma biographie. D'abord, sans m'en apercevoir, de la façon la plus naturelle, seul le bien qu'il y a dans ma vie me revint à la mémoire. Ce n'était que comme des ombres au tableau que s'ajoutaient à ce bon, le côté sombre, les actes vilains. Mais en réfléchissant plus sérieusement aux divers événements de ma vie, je remarquai qu'une biographie pareille, bien que n'étant pas absolument mensongère, n'était cependant pas sincère, à cause de l'éclairage faux, de l'exposé des seuls bons côtés et du silence sur tout ce qui était mauvais. Mais quand je songeais à écrire toute la vérité, sans rien cacher de ce qu'il y eut de mauvais dans ma vie, je fus horrifié à la pensée de l'impression que produirait une biographie pareille. A cette même époque je tombai malade, et durant l'oisiveté forcée de la maladie ma pensée retournait sans cesse aux souvenirs, et ces souvenirs étaient terribles.

J'éprouvai avec une vivacité extraordinaire ce que dit Pouchkine dans son poème « Le Souvenir ».

« Quand pour un mortel s'apaise la journée bruyante,
« Et sur les murs muets de la ville
« Tombent les ombres transparentes de la nuit
« Et descend le sommeil, récompense des travaux du jour,
« Alors dans le silence se traînent
« Les heures de la veille tourmentée.
« Dans l'inaction nocturne, brûlent en moi plus fort
« Les remords de mon cœur.
« Les idées bouillonnent dans l'esprit opprimé par l'ennui,
« Le superflu des pensées pénibles s'accumule
« Et, silencieusement, devant moi, le souvenir
« Déploie son long rouleau.
« En lisant ma vie, avec dégoût,
« Je tremble et maudis,
« Je me plains douloureusement et verse des larmes amères,
« Mais je n'efface pas les tristes lignes...

Je n'y ferai qu'un changement, au dernier vers, au lieu de « tristes », j'écrirai « honteuses ».

Sous cette impression j'écrivis dans mon journal:

« 6 janvier 1903.

« Je viens d'éprouver les souffrances de l'enfer. Je me suis rappelé toute la lâcheté de ma vie d'autrefois, et ces souvenirs ne me quittent plus, ils empoisonnent ma vie. Ordinairement on regrette que les hommes ne gardent pas le souvenir après la mort. Quel bonheur que cela ne soit pas. Quelles souffrances ce serait si, dans cette vie, je me rappelais tout ce qui tourmentait ma conscience, tout le mal commis dans une vie précédente. Et

si l'on se rappelle le bien, il faut aussi se rappeler le mal. Quel bonheur que le souvenir disparaisse avec la mort et qu'il ne reste que la conscience, la conscience qui représente comme une synthèse générale tout le bon et tout le mauvais, équation compliquée, réduite à sa plus simple expression: $x =$ une quantité positive ou négative, plus grande ou plus petite.

Oui, la perte du souvenir est un grand bien. Avec lui on ne pourrait pas vivre joyeux. Tandis qu'avec la disparition du souvenir nous rentrons dans la vie avec une page blanche, pure, sur laquelle on peut écrire de nouveau le bon et le mauvais.

Il est vrai que toute ma vie ne fut pas ignoblement mauvaise, seule une période de vingt années fut telle. Il est vrai aussi que dans cette période, ma vie ne fut pas le mal continu, telle qu'elle se présenta à moi pendant la maladie, et que durant cette période aussi s'éveillèrent en moi des élans vers le bien, qui ne duraient pas longtemps, il est vrai, et étaient bientôt étouffés par des passions sans frein.

Néanmoins, ce travail de ma pensée, surtout pendant la maladie, m'a montré clairement qu'une biographie, comme on écrit ordinairement les biographies, en taisant la lâcheté et la criminalité de ma vie, serait un mensonge, et que, si l'on veut écrire une biographie, il faut dire toute la vérité. Ce n'est qu'une telle biographie, quelque honte que j'aurai à l'écrire, qui pourra présenter un réel intérêt aux lecteurs.

En me remémorant ainsi ma vie, c'est-à-dire en l'examinant au point de vue du bien et du mal que j'ai faits, je me suis aperçu que toute ma longue vie se divisait en quatre périodes: D'abord cette période merveilleuse — surtout en comparaison avec la suivante — innocente, joyeuse, poétique, la période de l'enfance. Puis une terrible période de vingt années, période de dépravation grossière, du service, de l'ambition des honneurs et, principalement, du lucre. Ensuite une période de dix-huit ans, depuis mon mariage jusqu'à ma résurrection spirituelle, période qu'au point de vue du monde on pourrait appeler morale. C'est-à-dire que, pendant ces dix-huit ans, j'ai vécu d'une vie de famille, honnête, régulière, sans m'adonner à aucun des vices flétris par l'opinion publique. Mais tous mes intérêts se bornaient aux soins égoïstes de la famille, à l'augmentation de ma fortune, aux succès littéraires et aux plaisirs de toutes sortes. Et enfin, la quatrième période qui dure depuis vingt ans, dans laquelle je vis maintenant, dans laquelle j'espère mourir, et de laquelle je vois toute l'importance de la vie passée, période que je ne peux désirer autre, sauf pour ces habitudes du mal qui se sont incorporées en moi durant les périodes précédentes.

C'est toute l'histoire de ces quatre périodes que je me propose d'écrire tout à fait véridiquement, si Dieu me donne la force et la vie. Je pense qu'une pareille autobiographie, malgré de grands défauts, sera plus utile aux hommes que tous ces bavar-

dages artistiques qui remplissent douze volumes de mes œuvres, et auxquels les hommes de notre temps attribuent une influence imméritée.

Maintenant je veux le faire. Je raconterai d'abord la première période joyeuse de l'enfance qui m'attire particulièrement. Ensuite, quelque honte que j'en puisse éprouver, je raconterai, sans rien cacher, les terribles vingt années de la période suivante. Ensuite la troisième période, peut-être la moins intéressante, enfin la dernière période, celle de mon relèvement, celle qui m'a donné le suprême bonheur de la vie et la tranquillité joyeuse à l'approche de la mort.

Pour ne pas me répéter dans la description de l'enfance, j'ai relu mes récits qui portent ce titre, et j'ai regretté les avoir écrits. C'est si mauvais, si peu sincère, si littéraire. Et il n'en pouvait être autrement: 1° Parce que mon intention était d'écrire non l'histoire de mon enfance, mais celle de mes amis d'enfance; aussi est-ce un mélange inégal des événements de leur enfance et de la mienne; et 2° Parce que, quand j'ai écrit ces récits, je n'étais pas du tout indépendant quant aux formes de l'expression; je me trouvais sous l'influence de deux écrivains: Sterne, avec son « Sentimental Journey » et Tœpfer: « La Bibliothèque de mon oncle ».

Maintenant, me déplaisent surtout les deux dernières parties: *l'Adolescence* et *la Jeunesse*, dans lesquelles, sauf un mauvais mélange de vérité et d'invention, il y a le manque de sincérité, le désir d'exposer le bon et l'important, ce que je trouvais alors bon et important — mes opinions démocratiques.

J'espère que ce que j'écrirai maintenant sera meilleur et, principalement, plus utile à d'autres personnes...

II

Ma grand'mère, Pélagie Nikolaievna, était la fille d'un aveugle, le prince Nicolas Ivanovitch Gortchakov, qui avait ramassé une grande fortune. Autant que je puis me faire une idée de sa personne, c'était une femme peu instruite et pas très intelligente. Comme tous alors, elle savait le français mieux que le russe (et c'est à quoi se bornait son instruction). Elle fut d'abord très gâtée par son père, puis par son mari, et ensuite, déjà à ma connaissance, par son fils. En outre comme fille aînée de la famille, elle jouissait d'un grand respect de tous les Gortchakov; de l'ancien ministre de la guerre, Nicolas Ivanowitch Gortchakov, et de son frère, André Ivanowitch et des fils du libre

penseur, Dmitri Pétrovitch : Pierre, Serge et Michel, celui de Sébastopol.

Mon grand-père, Ilia Andréewitch, son mari, était aussi, me semble-t-il, un homme borné, très doux, très gai, et non seulement généreux mais bêtement prodigue et, principalement, très confiant. Dans son domaine du district de Bielev, Poliani, — pas Iasnaia-Poliana mais Poliani — ce n'était que festins, théâtres, bals, dîners. Tout cela joint au défaut de mon grand-père, joueur passionné, qui jouait l'ombre sans savoir jouer, et qui de plus, prêtait à tout venant des sommes qu'on ne lui rendait jamais, et aux nombreuses affaires qu'il entreprenait ; tout cela se termina par la ruine et grand-père après avoir endetté la grande propriété de sa femme, dut solliciter un emploi, ce qui lui fut facile avec ses relations, et il fut nommé gouverneur de Kazan.

Mon grand-père, m'a-t-on raconté, ne prenait pas de pots-de-vin, sauf des fermiers de l'alcool, ce qui était alors admis partout, et il se fâchait quand on lui en proposait. Mais d'après ce que l'on m'a dit, ma grand'mère, à l'insu de son mari, acceptait parfaitement les pots-de-vin.

A Kazan, grand'mère maria sa fille cadette Pélagie, à Uchkov ; l'aînée, Alexandra, avait épousé, à Pétersbourg, le comte Osten-Saken.

Après la mort de son mari à Kazan et le mariage de mon père, ma grand'mère s'installa chez mon père à Iasnaia-Poliana, et c'est là que je la connus, déjà une toute vieille femme que je me rappelle très bien.

Grand'mère aimait passionnément mon père, et nous ses petits-fils. Elle s'amusait de nous. Elle aimait mes tantes, mais il me semble qu'elle n'aimait pas beaucoup ma mère, la trouvant indigne de mon père et jalousant son affection pour lui. Avec les domestiques, elle ne pouvait se montrer exigeante, car tous, sentant en elle le premier personnage de la maison, tâchaient de lui plaire. Mais avec sa femme de chambre, Gacha, elle se livrait à ses caprices ; elle la tourmentait lui disant : « Vous, ma chère », exigeait d'elle ce qu'elle n'avait pas commandé, et la houspillait de toutes les façons. Et, chose étrange, Gacha, Agafie Mikhaïlovna — que j'ai bien connue,—avait pris l'habitude de faire ses caprices comme la grand'mère avec sa fille, son chat. Et, en général, avec tous ceux envers lesquels elle pouvait se montrer exigeante, elle était aussi capricieuse que grand'mère.

Mes souvenirs les plus lointains sur grand'mère, avant notre voyage à Moscou et la vie dans cette ville se réduisent à trois impressions liées à elle. La première c'était que grand'mère se lavait avec un savon particulier qui faisait sur ses mains de belles bulles, qu'elle seule, me semblait-il, pouvait faire. On m'amenait exprès chez elle quand elle se lavait, — notre admiration devant les bulles de savon l'amusait sans doute. Je me rappelle sa camisole blanche, son jupon, ses mains blanches de vieille et les

grosses bulles qui se soulèvent de ses mains, et son visage blanc, content, souriant.

La deuxième impression fut celle du valet de pied de mon père la ramenant sous le bras, dans le cabriolet jaune où nous allions nous promener, avec notre précepteur Feodor Ivanovitch, dans le petit bois, pour cueillir des noisettes, cette année particulièrement abondantes. Je me rappelle le bosquet de noisetiers, au fond duquel, en écartant et cassant les branches, Pétroucha et Matioucha (les valets de pied) introduisaient le cabriolet jaune de grand'mère; comment ils lui inclinaient les branches chargées de bouquets de noisettes mûres, comment grand'mère les cueillait elle-même et les mettait dans le sac. Et nous, nous inclinions les branches, de l'autre côté, c'était Fondor Ivanovitch qui nous étonnait par sa force en inclinant de gros noisetiers. Nous ramassions de tous côtés, mais quand Feodor Ivanovitch lâchait les branches et qu'elles se redressaient lentement, nous remarquions toujours qu'il restait encore d'autres noisettes que nous n'avions pas aperçues. Je me souviens comment il faisait chaud dans le bosquet, agréable et frais à l'ombre. Je me rappelle l'odeur forte du feuillage des noisetiers, comment craquaient de tous côtés les noisettes cassées par les jeunes filles qui étaient avec nous, et comment nous ne cessions de mâcher les noisettes, fraîches, blanches.

Nous en mettions dans nos poches, dans les pans de nos habits, dans le cabriolet. Et grand'mère les recevait et nous félicitait. Qu'arrivat-il, une fois à la maison, je ne me souviens plus. Je me rappelle seulement grand'mère, le bosquet de noisetiers, l'odeur forte du feuillage des noisetiers, les valets de pied, le cabriolet jaune, le soleil, et tout cela s'unissait en une impression joyeuse. De même qu'il me semblait que les bulles de savon ne pouvaient se faire que sur les mains de grand'mère, de même le bosquet, les noisettes et le soleil ne pouvaient exister qu'avec grand'mère dans le cabriolet jaune que traînaient Pétrouchka et Matioucha.

Mais l'impression la plus forte liée à grand'mère, c'est la nuit passée dans sa chambre à coucher et Léon Stépanitch.

Léon Stépanitch était un conteur aveugle (il était déjà vieux quand je l'ai connu). C'était un des vestiges de l'antique seigneurie de mon grand-père, qui l'avait acheté uniquement pour dire des contes, que grâce à la mémoire propre aux aveugles, il pouvait raconter mot à mot après les avoir entendu lire deux fois.

Il vivait quelque part dans la maison et de toute la journée on ne le voyait pas. Mais le soir, il montait dans la chambre à coucher de grand'mère (cette chambre était très basse, on y accédait par deux marches), s'asseyait sur le rebord de la fenêtre, très basse où on lui apportait à souper de la table des maîtres. Ici il attendait grand'mère qui, sans se gêner, faisait sa toilette de nuit en présence de l'aveugle.

Le jour que c'était à moi de coucher chez grand'mère, Léon Stépanovitch, avec ses yeux blancs, en longue houppelande, était déjà assis sur le rebord de la fenêtre et mangeait. Je ne me rappelle pas si grand'mère se déshabilla dans cette chambre ou dans l'autre ni comment on me mit au lit, je me souviens seulement du moment où on éteignit la bougie et où il ne resta plus qu'une veilleuse devant les icones dorées. Grand'mère, cette même remarquable grand'mère qui faisait de si extraordinaires bulles de savon, toute blanche, habillée de blanc, couchée sur du linge blanc, coiffée d'un bonnet blanc, était dressée sur les oreillers, et de la fenêtre arrivait la voix régulière, monotone de Léon Stépanovitch.

— « Vous ordonnez de continuer? » — « Oui, continue. ».

« Petite sœur favorite, dit-elle » continuait Léon Stépanovitch de sa voix douce, régulière, sénile, « ... racontez-nous un de ces jolis contes que vous racontez si bien... Volontiers, dit Shehérazade. Je raconterai aussi l'histoire remarquable du prince Kamaralzamane, si notre empereur l'ordonne. » Ayant reçu la permission du sultan, Shehérazade commença ainsi: « Un roi puissant avait un fils unique... »

Et, évidemment mot à mot, d'après le livre, Léon Stepanovitch commençait l'histoire de Kamaralzamane; j'écoutais et ne comprenais pas ce qu'il disait tant j'étais absorbé par l'air mystérieux de grand'mère toute blanche dont la silhouette vacillait sur le mur, et par l'aspect du vieillard aux yeux blancs que je ne voyais pas maintenant mais qui restait en ma mémoire, assis immobile sur le rebord de la fenêtre et prononçant d'une voix lente des mots étranges qui me paraissaient solennels et résonnaient l'un après l'autre dans l'obscurité de la chambre éclairée seulement par la lumière vacillante de la veilleuse. Je m'endormis probablement aussitôt, car je ne me rappelle rien de ce qui fut dit après, et c'est seulement le matin que je revis et admirai de nouveau les bulles de savon que faisait grand'mère en se lavant les mains.

III

De mon grand-père maternel, je sais, qu'après avoir atteint le grade élevé de général en chef, au temps de Catherine, il perdit d'un coup sa situation à cause de son refus d'épouser la nièce de Potemkine, en même temps sa maîtresse, Varenka Engelgardt. A la proposition de Potemkine, il répondit: « Où a-t-il pris que je sois capable d'épouser sa g..... ».

Cette réponse non seulement lui brisa sa carrière, mais lui valut d'être nommé gouverneur d'Arkangel où il resta jusqu'au règne

de Paul. Quand il prit sa retraite, après avoir épousé la princesse Catherine Dmitrievna Troubetzkoï, il s'installa dans son domaine d'Iasnaia Poliana qu'il tenait de son père Serge Feodorovitch.

La princesse Catherine Dmitrievna mourut très tôt laissant à grand-père une fille unique Marie. C'est avec cette fille, qu'il aimait profondément, et sa dame de compagnie, une Française, que grand-père vécut jusqu'à sa mort survenue en 1821. Mon grand-père avait la réputation d'un maître très sévère, mais je n'ai jamais rien entendu raconter de ses cruautés ni des punitions habituelles en son temps, je pense qu'elles existaient mais le respect enthousiaste que lui valaient son importance et sa sagesse était si grand, que de ses domestiques et ses paysans que j'ai interrogés souvent sur lui, je n'ai entendu que des louanges pour son esprit et pour le souci qu'il prenait de ses paysans et de son immense domesticité. Il fit construire de très beaux bâtiments pour les domestiques, et veillait à ce qu'ils fussent non seulement rassasiés, mais bien vêtus et joyeux. Pendant les fêtes, il organisait pour eux des jeux : les escarpolettes, les rondes...

Comme chaque propriétaire intelligent de son temps, il se souciait encore davantage du bien-être de ses paysans qui étaient d'autant plus heureux que la haute situation de mon grand-père et l'importance de sa personne inspiraient le respect des policiers, ils étaient débarrassés des oppressions des autorités.

Il devait avoir le sentiment esthétique très développé, toutes ses constructions non seulement sont solides et commodes mais élégantes, ainsi que le parc qu'il fit tracer devant la maison. Il devait aussi aimer la musique, car pour lui et ma mère, il organisa un orchestre, petit mais très bon. J'ai trouvé encore dans l'allée des tilleuls, un gros orme de trois brassées autour duquel on avait fait des bancs et des pupitres pour les musiciens. Le matin, en se promenant dans l'allée, il écoutait la musique. Il détestait la chasse mais aimait les fleurs et les plantes de serre.

Le sort le réunit de la façon la plus étrange avec cette même Varenka Engelgardt qu'il avait refusé d'épouser ce qui lui avait valu sa disgrâce. Cette Varenka avait épousé le prince Serge Feodorovitch Golitzine qui reçut, à cause de ce mariage des grades et des récompenses de toutes sortes. C'est avec lui et sa famille, et par conséquent avec Varvara Vassilievna, que s'acoquina mon grand-père jusqu'à tel point, que ma mère, dès l'enfance, fut fiancée à l'un des dix fils Golitzine, et que les deux vieux princes, firent l'échange de leurs portraits de familles (sans doute des copies dues à des peintres-serfs). Tous ces portraits de Golitzine sont jusqu'à présent dans notre maison. Il y a là le prince Serge Feodorovitch avec le ruban de l'ordre de St-André, et la grosse rousse Varvara Vassilievna, en dame d'honneur. Cependant cette alliance ne put avoir lieu, le fiancé de ma mère, Léon Golitzine mourut de la fièvre typhoïde, avant le mariage.

Ma tante m'a raconté que ce Golitzine s'appelait Léon, mais ce doit être une erreur, car Serge Feodorovitch n'avait pas de fils de ce nom. C'est pourquoi je pense qu'il n'y a rien de vrai dans ces soi-disant fiançailles de ma mère avec un Golitzine. Le fait qu'on m'a appelé Léon en souvenir du fiancé n'est pas exact.

IV

Je ne me rappelle pas du tout ma mère. J'avais un an et demi quand elle mourut. Par un étrange hasard il n'est pas resté un seul portrait d'elle, de sorte que je ne puis me la représenter comme un être réel, charnel, j'en suis presque content, parce que je ne me représente d'elle que son image spirituelle et tout ce que je sais d'elle est bon et beau. Et je pense que ce n'est pas uniquement parce que tous ceux qui m'ont parlé de ma mère n'ont voulu m'en dire que du bien, mais parce qu'en effet, il y avait en elle beaucoup de bon.

Cependant, non seulement ma mère, mais tous ceux qui entourèrent mon enfance, depuis mon père jusqu'au cocher, tous me semblent avoir été particulièrement bons. C'est probablement que mon cœur pur, aimant, comme un rayon clair, découvrait chez les hommes (il y en a toujours) leurs meilleures qualités.

Et le fait que tous ces gens me semblent exclusivement bons est beaucoup plus près de la vérité que de n'avoir vu en eux que des défauts.

Ma mère n'était pas jolie. Elle était pour son temps très intelligente et très instruite Outre le russe, que, contrairement à l'usage d'alors, elle connaissait et écrivait très bien, elle connaissait le français, l'allemand, l'anglais et l'italien. Elle devait aussi avoir du goût pour les arts et jouait très bien du piano. Ses amies m'ont raconté qu'elle narrait merveilleusement les contes, improvisant au fur et à mesure du récit. Mais sa plus grande qualité, au dire des domestiques, c'était de contenir son caractère emporté.

Elle devenait toute rouge, pleurait même, m'a raconté sa femme de chambre, mais jamais elle ne disait une parole grossière. Elle n'en savait même pas. »

Je possède quelques lettres d'elle à mon père et à mes tantes et le journal de la conduite de Nikolenka (mon frère aîné), qui avait six ans quand elle mourut, et qui, je crois, lui ressemblait le plus. Tous les deux possédaient cette qualité qui m'est chère, que je devine en ma mère d'après ses lettres et que j'ai connue parfaitement bien chez mon frère : l'indifférence pour l'opinion des autres, et la modestie poussée à un tel degré qu'ils tâchaient de cacher les avantages de l'instruction, de l'intelligence, de la vertu

qu'ils avaient sur les autres. Ils paraissaient avoir honte de ces avantages, je les connaissais très bien chez mon frère duquel Tourgueniev a dit avec beaucoup de justesse qu'il n'avait pas ces défauts qui sont nécessaires pour être un grand écrivain.

Je me rappelle qu'une fois un homme très sot et très mauvais, l'aide de camp du gouverneur de la province qui chassait avec lui, devant moi se moqua de lui et je me souviens comment mon frère, en me regardant sourit gaîment, y trouvant évidemment un grand plaisir.

J'ai remarqué ce même trait dans les lettres de ma mère. Moralement elle était assurément supérieure à mon père et à sa famille, sauf peut-être Tatiana Alexandrovna Ergolski, avec qui j'ai passé la moitié de ma vie et qui était une femme remarquable par ses qualités morales.

En outre, chez tous deux existait encore un trait qui explique, je pense, leur indifférence pour les jugements des hommes: ils ne disaient jamais de mal de personne, et de cela, j'en suis sûr pour mon frère, avec qui j'ai passé la moitié de ma vie. L'opinion la moins favorable que mon frère avait d'un homme s'exprimait chez mon frère par la bonne humeur et un gai sourire, je vois la même chose d'après les lettres de ma mère, et je l'ai entendu de ceux qui l'ont connue.

Dans la Vie des Saints de Dmitri Rostovsky, il y a un passage qui m'a toujours beaucoup touché. C'est une courte description de la vie d'un moine qui, au su de tous, avait beaucoup de défauts, et que le supérieur vit en rêve parmi les saints, à la meilleure place du paradis. Le vieillard surpris demanda comment ce pêcheur avait pu mériter une pareille récompense. On lui répondit: « Il n'a jamais médit. »

S'il existe une récompense pareille, je pense que ma mère et mon frère l'ont reçue.

Encore un trait qui distinguait ma mère de son milieu; c'était la franchise et la simplicité du ton de ses lettres. A cette époque, l'expression exagérée des sentiments était de mode: « incomparable », « mon adorée », « joie de ma vie » étaient des épithètes très employées entre proches, et plus les compliments étaient pompeux, moins ils étaient sincères.

Cette habitude, se retrouve, bien que modérée, dans les lettres de mon père. Il écrit: « Ma bien douce amie, je ne pense qu'au bonheur d'être auprès de toi.

Je doute que ce fût tout à fait sincère. Tandis que ma mère écrit toujours: « Mon bon ami, »... et dans une de ses lettres tout simplement: « Le temps me paraît long sans toi, quoique à dire vrai, nous ne jouissions pas beaucoup de ta société quand tu es ici. »

Enfin elle signe toujours: « Ta dévouée, Marie. »

Dans son enfance ma mère vécut tantôt à Moscou, tantôt à la campagne avec l'homme spirituel, fier, bien doué qu'était mon

grand'père Volkonski. On m'a dit que ma mère m'aimait beaucoup et m'appelait « mon petit benjamin ».

Je pense que l'amour pour son fiancé mort, précisément parce qu'il se termina par la mort, était cet amour poétique que les jeunes filles n'éprouvent qu'une fois. Son mariage avec mon père fut arrangé par ses parents et ceux de mon père. Elle était riche, plus déjà toute jeune, orpheline; mon père était un jeune homme gai, brillant, avec un grand nom et beaucoup de relations, mais sa fortune avait été très dérangée par mon grand-père Tolstoï (jusqu'à tel point que mon père dut renoncer à la succession).

Je pense que ma mère aimait mon père, mais elle l'aimait surtout comme mari et principalement comme père de ses enfants, mais n'était pas amoureuse de lui. D'un véritable amour, comme je le comprends, elle aima trois personnes; son fiancé mort; ensuite d'une amitié passionnée, Mlle Enicienne, une Française dont j'ai entendu parler par mes tantes, amitié qui s'est terminée par le désenchantement. Cette demoiselle Enicienne épousa le cousin germain de mon père Mikhaïl Alexandrovitch Volkonski, le grand-père de l'écrivain contemporain. Voici ce que ma mère écrit de son amitié avec cette jeune fille: « Je m'arrange très bien avec toutes les deux, je fais de la musique, je ris et je folâtre avec l'une, et je parle sentiment, je médis du monde frivole avec l'autre. Je suis aimée à la folie par toutes les deux, je suis la confidente de chacune, je les réconcilie quand elles sont brouillées, car il n'y eut jamais d'amitié plus querelleuse et plus drôle à voir que la leur: ce sont des bouderies, des pleurs, des réconciliations, des injures et puis des transports d'amitié; enfin j'y vois comme dans un miroir l'amitié exaltée et romanesque qui a animé et troublé ma vie pendant quelques années. Je les regarde avec un sentiment indéfinissable, quelquefois j'envie leurs illusions, que je n'ai plus, mais dont je connais la douceur; disons-le franchement le bonheur solide et réel dans l'âge mûr vaut-il les charmantes illusions de la jeunesse où tout est embelli par la toute-puissance de l'imagination. Et quelquefois je souris de leur enfantillage... »

Le sentiment le plus fort, le plus passionné ce fut son amour pour mon frère aîné, Coco. Elle rédigeait, en russe, le journal de sa conduite, y inscrivait toutes les fautes qu'il commettait et le lui lisait. Dans ce journal on voit son désir passionné de faire tout pour élever le mieux possible Coco, et en même temps, une idée très vague de ce qu'il faut faire pour y parvenir. Ainsi, par exemple, elle le blâme parce qu'il est trop sensible et pleure quand il voit souffrir les animaux. L'homme, selon elle, doit être insensible. Un autre défaut qu'elle tâche de corriger en lui, est qu'il réfléchit sur des choses très simples; et au lieu de dire bonsoir ou bonjour, il dit à grand'mère: « Je vous remercie ».

Un autre grand amour de ma mère, d'après ce que m'a dit

ma tante, et je désirerais tant que ce fût vrai, c'était son amour pour moi qui remplaça celui qu'elle avait pour Coco, qui, au moment de ma naissance, était déjà séparé de ma mère et se trouvait entre des mains d'hommes. Elle avait besoin d'aimer, et un amour remplaçait l'autre.

Telle est l'image spirituelle que je me fais de ma mère. Elle me paraît avoir été un être si supérieur, si pur, si moral que souvent, déjà âgé, pendant la lutte contre les tentations, j'ai prié son âme, lui demandant de m'assister. Et cette prière m'a toujours allégé.

La vie de ma mère dans la famille de mon père, comme j'en puis juger par ses lettres fut très heureuse et très bonne.

La famille de mon père comprenait la grand'mère, sa fille, ma tante, la comtesse Alexandra Ilienichna Osten-Saken avec sa pupille Pachenka, une autre tante, que nous appelions ainsi bien que ce fût une parente éloignée, Tatiana Alexandrovna Ergolski, qui avait été élevée dans la maison de mon grand-père et qui vécut toute sa vie dans notre maison, mon père, et le précepteur Feodor Ivanovitch Rossel, que j'ai décrit assez exactement dans *l'Enfance.*

Nous étions cinq enfants: Nicolas, Serge, Dmitri, moi; et une sœur plus jeune, Machenka, dont la naissance coûta la vie à ma mère.

La vie conjugale très courte de ma mère (neuf ans) fut très heureuse et très bonne. Cette vie très remplie était embellie par l'amour de tous pour elle, et d'elle pour tous. D'après ses lettres, je sais qu'elle vivait alors très retirée. Peu de personnes, sauf des amis très intimes, les Ogaref, et les parents qui passaient par hasard sur la grand'route et s'arrêtaient chez nous, fréquentaient Iasnaia Poliana.

La vie de ma mère se passait dans les occupations avec les enfants, la lecture du soir, à haute voix, des romans pour ma grand'mère, les lectures sérieuses, comme l'*Emile* de Rousseau, et les discussions sur ce qu'on avait lu, le piano, les leçons de langue italienne qu'elle donnait à une de mes tantes, les promenades, les soins du ménage.

Dans toutes les familles il y a des périodes où la maladie et la mort sont absentes et où tous les membres de la famille vivent tranquillement. Cette période, il me semble, ma mère la passa jusqu'à sa mort, dans la famille de son mari. Il n'y eut pas de mort, personne ne fut sérieusement malade, les affaires de mon père se rétablissaient, tous étaient sains, gais et unis. Mon père les égayait tous par ses récits et ses plaisanteries, je n'ai pas connu ce temps. Quand je commence à me souvenir, la mort de ma mère a déjà mis son cachet sur notre vie de famille.

Tout ce que j'ai raconté, je le sais par les récits et les lettres. Je vais maintenant commencer à raconter ce que j'ai vu et ce que je me rappelle. Je ne parlerai pas des souvenirs vagues de l'en-

fance où l'on ne peut encore distinguer la réalité du rêve; je commencerai par ce dont je me souviens nettement, par les lieux et les personnes qui ont entouré mes premières années.

V

Mon père, non par son influence sur moi, mais par mes sentiments pour lui, occupe incontestablement la première place parmi ces personnes.

Encore très jeune mon père resta fils unique. Son frère cadet, Lenka, était devenu bossu, d'une chute faite dans son enfance et mourut jeune. En 1812 mon père avait dix-sept ans, et malgré l'horreur, la peur et les supplications de ses parents il partit à l'armée. Dans ce temps le prince Nicolas Ivanovitch Gortchakov, un parent très proche de ma grand'mère née Gortchakov, était général et commandait un détachement quelconque de l'armée active. Mon père lui fut attaché comme aide de camp. Il fit la campagne de 1813-1814. En 1814, quelque part en Allemagne, il fut envoyé comme courrier. Les Français le firent prisonnier et il ne fut délivré qu'en 1815 quand nos troupes rentrèrent à Paris.

Mon père à vingt ans, n'était déjà plus innocent. Avant même son entrée au service, quand il avait à peu près seize ans, ses parents, pour sa santé, comme on pensait alors, l'unirent à une serve. De cette liaison naquit un fils, Michenka, qu'on fit facteur, et qui du vivant de mon père, vécut bien; mais ensuite, il tourna mal et souvent s'adressa à nous pour le secourir. Je me rappelle le sentiment étrange d'étonnement que j'éprouvais, quand ce frère, réduit à la mendicité, très ressemblant à notre père (plus que nous tous) nous demandait l'aumône et se montrait content des dix ou quinze roubles qu'on lui donnait. Après la campagne, mon père, désenchanté du service militaire, comme on le voit par ses lettres, prit sa retraite et s'installa à Kazan où mon grand-père était gouverneur et où vivait aussi la sœur de mon père Pélagie Ilinichna, mariée à Uchkov.

Mon grand-père mourut peu après à Kazan, et mon père resta avec des dettes, et avec sa vieille mère, habituée au luxe, sa sœur et sa cousine sur les bras. C'est alors qu'on lui fit épouser ma mère, et il s'installa à Iasnaïa Poliana où après neuf ans de ménage il devint veuf et où, déjà, à ma mémoire, il vécut avec nous.

Mon père était de taille moyenne, bien bâti, sanguin, très vif, le visage agréable et les yeux toujours tristes. Il s'occupait de l'exploitation de ses terres bien qu'il n'y entendît pas grand'-

chose. Mais il avait pour ce temps une grande qualité; non-seulement il n'était pas cruel, il était plutôt faible, de sorte que de son temps on n'a jamais entendu parler de punitions corporelles. Elles se pratiquaient sans doute, à cette époque il était difficile de représenter l'administration sans l'emploi de ces châtiments, mais elles étaient probablement rares et mon père y participait si peu, que nous, les enfants, n'avons jamais eu l'occasion d'en entendre parler. Ce n'est qu'après la mort de mon père que j'ai appris que ces punitions existaient chez nous.

Un jour que nous, les enfants, rentrions de promenade avec notre précepteur, nous rencontrâmes près de l'enclos notre gros gérant André Iline, et un palefrenier, Kouzma, un homme marié, déjà plus jeune, qui le suivait, l'air si triste, qu'il nous étonna tous. Quelqu'un de nous demanda à André Illine où il allait; il nous répondit tout tranquillement qu'il allait à la grange pour punir Kouzma. Je ne puis dire quelle impression pénible firent sur moi ces paroles et l'air doux et triste de Kouzma. Le soir, je racontai cela à tante Tatiana Alexandrovna,qui nous élevait, et haïssait les punitions corporelles si bien qu'elle n'en usait jamais envers nous, ni même envers les serfs, quand elle pouvait intervenir. Elle fut révoltée de ce que je lui racontai et me dit avec reproche: « Pourquoi ne l'avez-vous pas arrêté? » Ces paroles m'attristèrent encore davantage... Je n'avais point pensé que nous puissions nous mêler d'une affaire pareille, et, cependant, il en résultait que nous le pouvions. Mais il était trop tard et l'affreux châtiment était infligé.

Je reviens à ce que je savais de mon père et à la manière dont je me représente maintenant sa vie. Son occupation était l'exploitation et, principalement les procès qu'il avait alors en grand nombre avec tout le monde, devant arranger les affaires de mon grand-père. Ces procès obligeaient mon père à des absences fréquentes; en outre, il partait aussi bien souvent à la chasse. Ses principaux compagnons de chasse étaient: son ami, un vieux célibataire très riche, Kirievsky, Iazikov, Glebov, Isléniev. Mon père avait aussi cette particularité fréquente alors chez les propriétaires, une passion pour quelques domestiques. Ses favoris étaient deux frères, Petroucha et Matioucha, tous deux habiles garçons et bons chasseurs. A la maison, mon père, outre les travaux de l'exploitation et nous, lisait beaucoup. Il se formait une bibliothèque qui se composait alors des classiques français, d'œuvres historiques et d'ouvrages d'histoire naturelle: Buffon, Cuvier. Ma tante m'a raconté que mon père s'était imposé la règle de ne pas acheter de nouveaux livres avant d'avoir lu les anciens. Mais, bien qu'il ait beaucoup lu, il m'est difficile de croire qu'il ait absorbé toute cette *Histoire des Croisades* et *des Papes* qu'il acheta pour sa bibliothèque. Comme je peux en juger, il n'avait pas d'aptitudes pour les sciences, mais il était au niveau des gens instruits de son temps.

Comme la plupart des hommes du temps d'Alexandre Ier et des campagnes de 1813-1814-1815, il n'était pas ce qu'on appelle maintenant un libéral, mais par simple sentiment de dignité, il ne trouvait pas possible de servir ni à la fin du règne d'Alexandre Ier ni sous Nicolas. Non seulement il ne servit jamais mais tous ses amis étaient également des hommes libres, qui ne servirent jamais, et frondaient un peu le gouvernement de Nicolas Pavlovitch. Pendant toute mon enfance et même mon adolescence notre famille n'avait pas de rapports très intimes, avec un seul fonctionnaire. Dans ce temps, bien entendu, je n'y comprenais rien, mais je comprenais que mon père ne s'humilierait jamais devant personne, ne changerait pas son ton, gai, brave et souvent moqueur, et ce sentiment de dignité que je voyais en lui augmentait l'amour et l'enthousiasme que j'éprouvais pour lui.

Je me le rappelle dans son cabinet où nous venions lui dire bonsoir et parfois, tout simplement, nous amuser.

Il était assis sur le divan de cuir avec sa pipe. Il nous caressait, et parfois, à notre suprême joie, nous laissait derrière son dos, sur le divan et continuait de lire ou de causer avec l'intendant qui se tenait debout sur le seuil de la porte, ou avec S. I. Iazikov, mon parrain, qui souvent était notre hôte.

Je me rappelle qu'il venait chez nous en bas, et nous faisait des dessins qui nous paraissaient des chefs-d'œuvre. Je me rappelle qu'une fois il me fit réciter les vers de Pouchkine qui me plaisaient beaucoup et que j'avais appris par cœur: « A la mer. Adieu élément libre... » et « A Napoléon: Le sort merveilleux s'est accompli. Le grand homme s'est éteint » etc. Il était évidemment frappé du pathos avec lequel je prononçais ces vers, et, après m'avoir écouté, il échangea un regard très important avec Iazikov qui se trouvait là. Je compris qu'il avait trouvé quelque chose de bien dans ma diction et j'en étais très heureux. Je me rappelle ses gaies plaisanteries et ses récits pendant le dîner et le souper, et comment grand'mère, tante, et nous, les enfants, nous riions en l'écoutant. Je me rappelle encore ses voyages en ville, et ce bel air qu'il avait quand il s'habillait en jaquette et pantalons étroits. Mais je me le rappelle surtout comme chasseur. Je me rappelle ses parties de chasse. Dans la suite il me parut toujours que Pouchkine avait écrit sur lui le départ du mari à la chasse, dans le *Comte Nouline.*

Je me rappelle nos promenades avec lui; je revois les jeunes lévriers qui le suivaient, s'ébattant sur les prairies où l'herbe haute leur grattait le ventre, et courant autour de nous, les queues inclinées de côté, et je me souviens comment mon père les admirait.

Je me rappelle comment le jour de la fête des chasseurs, le 1er septembre, nous tous partîmes en break pour la forêt où était pisté un renard; le courre le poursuivit quelque part et

nous ne vîmes pas les lévriers le saisir. Je me rappelle avec une clarté particulière la course au loup. C'était près de la maison même. Nous tous, à pied, sortîmes pour regarder sur une charrette. On amena un grand loup gris, les pattes ligottées. Il était couché tranquille et, seulement, regardait de côté ceux qui s'approchaient de lui. Quand la charrette fut arrivée sur l'aire derrière le jardin, on en descendit le loup qu'on retint à terre avec des fourches et on lui délia les pattes. Il se mit à se débattre et, avec rage, mordait la corde. Enfin on détacha les cordes et quelqu'un cria: Libre! Les fourches se soulevèrent. Le loup se redressa, resta immobile une dizaine de secondes, mais on poussa un cri et lâcha les chiens. Le loup, les chiens, les chasseurs à cheval et à pied, coururent sur le champ. Le loup s'enfuit. Mon père, je me le rappelle, gronda quelqu'un, et agitant les mains avec colère, rentra à la maison.

Mes souvenirs les plus agréables sur lui, me le montrent assis avec grand'mère sur le divan et lui aidant à faire une patience. Mon père était poli et bienveillant avec tous, mais avec grand'-mère il était particulièrement tendre. Grand'mère, avec son long menton, son bonnet ruché, est assise sur le divan, elle fait une patience, en puisant de temps en temps dans sa tabatière d'or. A côté du divan est assise dans un fauteuil la vieille Petrovna, en caraco. Elle tricote et son peloton heurte de temps en temps le mur. Cette Petrovna, une ancienne marchande de Toula, on ne sait pourquoi plaisait à grand'mère, elle restait souvent chez nous, s'asseyait à côté de ma grand'mère, dans le salon, sur le divan. Les tantes sont assises sur des chaises; l'une d'elles lit à haute voix. Sur une chaise, y faisant déjà un creux, est couchée la noire Milka, la chienne favorite de mon père, aux beaux yeux noirs. Nous venons dire bonne nuit et parfois nous restons là. Nous disions bonsoir en embrassant toujours notre grand'mère et nos tantes. Je me rappelle qu'une fois, au milieu de la patience et de la lecture, mon père arrêta ma tante qui lisait et, lui montrant la glace, chuchota quelque chose. Nous tous regardâmes la glace. C'était le maître d'hôtel Titone qui, sachant mon père au salon, allait dans son cabinet pour lui voler du tabac dans sa grande blague de cuir. Mon père le voyait dans la glace et le regardait qui marchait prudemment sur la pointe des pieds. Les tantes se mirent à rire. Grand'mère tout d'abord ne comprit pas, mais quand elle eut saisi, elle sourit gaîment.

J'admirai la bonté de mon père, et en lui disant bonsoir, je baisai avec une tendresse particulière sa main blanche veinée. J'aimais beaucoup mon père, mais je ne sus qu'après sa mort combien cet amour était fort en moi.

VI

Voici mes premiers souvenirs. (Je ne puis les placer en ordre, ne sachant pas ce qui était avant ou après. Pour quelques-uns même, j'ignore s'ils appartiennent au rêve ou à la réalité.)

Je suis ligoté, je veux délivrer mes bras, mais je ne le puis, et je crie, je pleure, et mon cri est désagréable à moi-même. Mais je ne puis m'arrêter. Quelqu'un est près de moi, se penche vers moi; je ne me rappelle pas qui, tout cela est dans la demi-obscurité, mais je me rappelle qu'elles sont deux. Mon cri agit sur elles. Elles s'en inquiètent mais ne me détachent pas, ce que je désire, et je crie encore plus fort. Il leur semble que ce soit nécessaire (de me tenir attaché), tandis que moi, je sais qu'il ne le faut pas. Je veux le leur prouver, et je pousse un cri aigu, désagréable pour moi-même mais que je ne puis retenir, je sens l'injustice et la cruauté, non des hommes, car ils me plaignent, mais du sort, et j'ai pitié pour moi-même, je ne sais pas et ne saurai jamais ce que c'était: Etait-ce mon maillot quand j'étais encore nourrisson, et que je tâchai de sortir mes bras? ou était-ce un maillot, quand j'avais déjà plus d'un an, pour que je n'écorche pas mes boutons? En tout cas, une chose est sûre: c'était la première impression et la plus forte de ma vie.

Et ce n'est pas mon cri, pas mes souffrances qui sont mémorables pour moi, mais la complexité, la diversité des impressions. Je désire la liberté, elle ne peut gêner personne, et moi, qui ai besoin de la force, je suis faible et ce sont eux qui sont forts.

L'autre impression est joyeuse. Je suis assis dans le baquet et une odeur nouvelle, agréable, d'une substance quelconque avec laquelle on frotte mon petit corps m'entoure. Ce devait être du son mis dans l'eau du baquet.

Cette nouvelle sensation m'éveille et pour la première fois, je remarquai et aimai mon petit corps, avec ses côtes sur la poitrine, et le baquet poli, les bras nus de ma vieille bonne et l'eau chaude, et surtout la sensation des bords mouillés du baquet quand je passais mes mains dessus.

C'est étrange et pénible à penser que depuis ma naissance jusqu'à l'âge de trois ans, je ne puis trouver d'autres souvenirs que ces deux. Quand ai-je commencé de vivre et pourquoi m'est-il joyeux de me représenter ce temps alors qu'il m'est terrible de songer au moment où je rentrerai de nouveau dans cet état de mort où il ne restera plus de souvenirs exprimés par la parole ?

N'ai-je pas vécu alors quand j'apprenais, regardais, écoutais et essayais de parler; quand je dormais, tétais, riais, égayais ma mère? J'ai vécu et vécu béatement! N'est-ce pas alors que j'ai

acquis tout ce dont je vis maintenant et tant et si vite que pendant tout le reste de ma vie je n'ai pas augmenté ce savoir d'un centième. De l'enfant de cinq ans à moi, il n'y a qu'un pas. De l'enfant nouveau-né jusqu'à cinq ans, il y a une distance incroyable. De l'embryon au nouveau-né, c'est un abîme. Et du néant à l'embryon, ce n'est plus déjà un abîme, mais quelque chose d'inconcevable. C'est peu de dire que l'espace de temps et la cause sont des formes de la réflexion et que le sens de la vie est en dehors de ces formes, mais toute notre vie n'est que la soumission de plus en plus grande à ces formes, et de nouveau, la délivrance d'elles !

Mes souvenirs les plus lointains se rapportent ensuite à l'âge de quatre à cinq ans. Mais ils sont peu nombreux, et pas un ne sort de la maison. La nature, jusqu'à cinq ans n'existe pas pour moi. Tout ce que je me rappelle se passe dans le lit, dans la chambre. Ni l'herbe, ni les feuilles, ni le ciel, ni le soleil n'existent pour moi.

C'est impossible qu'on ne m'ait fait jouer avec des fleurs, des feuilles, que je n'aie pas vu d'herbe, qu'on m'ait caché le soleil. Mais jusqu'à cinq ou six ans, pas un seul de mes souvenirs ne se rapporte à la nature. Il faut sans doute s'éloigner d'elle pour la voir, tandis qu'alors j'étais la nature même.

Le souvenir qui suit celui du baquet, c'est celui d'*Eréméievna Eréméievna*, c'était le mot avec lequel on nous faisait peur quand nous étions petits. Voici comment je me le rappelle. Je suis au lit, je suis gai et me sens bien comme toujours, je n'y pense pas, mais tout d'un coup ma bonne, ou quelqu'un parmi ceux qui forment ma vie, prononce quelque chose d'une voix nouvelle pour moi, puis, sort; et moi, sauf la gaîté, je sens encore la peur, je me rappelle que je ne suis pas seul, il y a encore quelqu'un comme moi (probablement Machenka qui a un an de moins que moi et dont le lit est à côté du mien). Je me rappelle qu'il y a un tapis près de mon lit, et ma sœur et moi, nous nous réjouissons et avons peur de quelque chose d'extraordinaire qui nous arrive. Je me cache dans l'oreiller et regarde vers la porte d'où j'attends quelque chose de nouveau et de gai, et nous rions, nous nous cachons et attendons.

Tout à coup paraît quelqu'un en robe et en bonnet que je n'ai jamais vus, mais je reconnais que c'est cette même personne qui est toujours avec moi (la bonne ou la tante, je ne sais pas), et cette personne dit d'une grosse voix quelque chose de terrible sur les enfants méchants et sur *Eréméievna*. Je pousse des cris de peur et de joie et je désire que celle qui m'effraie ne sache pas que je l'ai reconnue.

Nous nous taisons, mais après nous recommençons à chuchoter pour faire paraître de nouveau *Eréméievna*.

J'ai conservé un autre souvenir du même genre mais postérieur par la date, je crois, car il est plus net, mais il m'est toujours

resté incompréhensible. Dans ce souvenir le rôle principal revient à l'allemand Feodor Ivanovitch, notre maître. Mais je suis certain que je n'étais pas encore sous sa tutelle, je n'avais donc pas cinq ans. C'est aussi mon premier souvenir de Feodor Ivanovitch. Ce souvenir est si lointain que je ne me souviens ni de mes frères ni de mon père; si j'ai le vague souvenir d'une personne, c'est de ma sœur et seulement parce qu'elle avait peur, comme moi, d'*Eréméievna*.

A ce souvenir est liée aussi l'impression que notre maison avait un étage supérieur. Comment y suis-je allé? Suis-je monté seul, quelqu'un m'a-t-il porté? Je ne me souviens pas, mais je me rappelle que là-haut nous sommes nombreux, que nous faisons une ronde, qu'il y a des femmes étrangères (je ne sais pourquoi il me semble que c'étaient des blanchisseuses), et nous tous commençons à tourner et sauter. Féodor Ivanovitch sautille aussi, en levant trop haut les jambes et faisant trop de bruit. Et, au même moment, je sens que ce n'est pas bien, que c'est de la dissipation. Je crois que je me suis mis à pleurer et que tout s'est terminé.

Voilà tout ce que je me rappelle avant l'âge de cinq ans. Je ne me souviens ni de mes bonnes, ni de mes tantes, ni de mes frères, ni de mon père, ni de ma chambre, ni de mes jouets.

Mes souvenirs sont plus nets à partir du moment où l'on me fait descendre chez Féodor Ivanovitch avec les aînés.

Quand je descendis chez Féodor Ivanovitch et mes aînés, j'éprouvai pour la première fois, et, par conséquent, plus fort que jamais, le sentiment qu'on appelle le sentiment du devoir, la croix que chacun doit porter. J'avais du regret de quitter ce à quoi j'étais habitué (habitué depuis l'éternité). Ce m'était triste, poétiquement triste de me séparer non seulement des jeux, de ma sœur, de ma bonne, de ma tante, mais du lit, de la descente de lit, de l'oreiller, et cette nouvelle vie où j'entrais me paraissait terrible. Je tâchais de la trouver gaie, de croire aux paroles douces avec lesquelles Féodor Ivanovitch m'attirait à lui; je tâchais de ne pas voir le mépris avec lequel mes aînés me recevaient, je m'efforçais de penser que c'était honteux pour un grand garçon de vivre avec une fillette et qu'il n'y avait rien de bon dans cette vie en haut, avec la bonne, mais dans mon âme, j'étais terriblement triste et savais que je perdais pour toujours l'innocence et le bonheur. Et seuls le sentiment de dignité, la conscience de remplir un devoir me soutinrent.

Plusieurs fois, au cours de ma vie, il m'est arrivé de vivre de pareils moments. Au carrefour de la vie, avant de m'engager dans une voie je ressentais de la douleur pour la perte irréparable du passé.

Je n'avais jamais cru que ce serait, bien qu'on m'eût souvent parlé de me faire descendre avec les garçons, et quand on me mit un tablier à bretelles croisées dans le dos, j'éprouvai l'impression d'être séparé pour toujours d'en haut et pour la première

fois je remarquai non pas tous ceux avec qui j'avais vécu en haut, mais la personne principale, que je n'avais pas comprise auparavant, ma tante Tatiana Alexandrovna.

VII

Je me la rappelle: Pas très grande, forte, les cheveux noirs, bonne, tendre, compatissante. Elle me mit le tablier en m'embrassant, attacha ma ceinture et je croyais qu'elle sentait la même chose que moi; que c'était triste, terriblement triste, mais qu'il le fallait. Et pour la première fois, je sentis que la vie n'est pas un jouet, mais une chose difficile. Sentirai-je la même chose quand je tomberai à la mort? Comprendrai-je que non pas la mort mais la vie future n'est pas un jouet mais une chose difficile.

La personne qui, après mon père et ma mère, eut le plus d'influence sur ma vie, ce fut Tatiana Alexandra Ergolski, que nous appelions notre tante. C'était une parente très éloignée du côté de grand'mère. Elle et sa sœur Lise, qui épousa un comte Pierre Ivanovitch Tolstoï, restèrent orphelines très jeunes et pauvres.

L'importante et célèbre en son temps, Tatiana Séméonovna Skouratov et ma grand'mère résolurent de s'en charger pour les élever. On fit des petits papiers, on les plaça sous les icones, et après avoir prié on tira au sort. Lise alla chez Tatiana Séméonovna, et la brunette, Tatiana, chez grand'mère.

Tanitchka, comme on l'appelait chez nous, était de l'âge de mon père, elle était née en 1795. Elle fut élevée sur le même pied que mes tantes et tous l'aimaient, car il était impossible de ne pas l'aimer, vu son caractère droit, résolu, énergique et en même temps dévoué. Un épisode qui montre bien son caractère, c'est celui de la règle, qu'elle nous a raconté elle-même en nous montrant une trace de brûlure près du poignet.

Les enfants, après avoir lu l'histoire de Mucius Scévola, discutaient, soutenant qu'aucun d'eux n'oserait en faire autant. — « Moi je le ferai » dit-elle. — « Tu ne le feras pas », dit Iazikov, mon parrain, et ce qui est aussi très caractéristique pour lui, il enflamma à une bougie une règle noircie et brûlante. — « Tiens, mets ça sur ton bras » dit-il. Elle tendit son bras blanc (les fillettes étaient toujours décolletées et bras nus) et Iazikov y posa la règle. Elle fronça les sourcils mais ne retira pas sa main, et elle ne poussa un gémissement que quand la règle avec la peau se détacha de son bras. Quand on s'aperçut de la blessure et qu'on l'interrogea, elle répondit qu'elle avait fait cela elle-même afin d'éprouver la même chose que Mucius Scévola.

Telle elle était en tout: résolue et dévouée.

Elle devait être très attrayante avec sa longue tresse ondulée, noire; ses yeux d'agathe et sa physionomie énergique, animée. V. I. Uchkov, le mari de tante Pélagie Ilinichna, un viveur connu, quand il était déjà tout vieux, parlait d'elle avec attendrissement, comme les vieillards parlent d'un ancien amour: « Toinette, oh! elle était charmante! »

Quand j'ai commencé à la comprendre, elle avait déjà plus de quarante ans, et je n'ai pas songé à me demander si elle était belle ou non, je l'aimais tout simplement. J'aimais ses yeux, son sourire, sa main brune, large, traversée de veines énergiques.

Elle aima mon père et mon père l'aima; mais elle ne l'épousa point afin qu'il pût épouser ma mère qui était riche, et mon père une fois veuf, elle ne voulut pas l'épouser craignant de gâter par là ses rapports purs, poétiques avec lui et nous.

Dans ses papiers, j'ai trouvé, dans un portefeuille de perles, le billet suivant, écrit six ans après la mort de ma mère:

« 18 août 1836. Nicolas m'a fait aujourd'hui une étrange proposition: celle de l'épouser, de servir de mère à ses enfants et de ne jamais les quitter. J'ai refusé la première proposition, j'ai promis de remplir l'autre tant que je vivrai. »

Elle écrivit cela, mais jamais elle n'en parla à aucun de nous.

Après la mort de mon père, elle remplit son second désir.

Nous avions deux tantes et une grand'mère, toutes avaient sur nous plus de droits que Tatiana Alexandrovna, mais par son amour pour nous, comme Bouddha au cygne blessé, elle occupait dans notre éducation la première place. Et nous le sentions.

J'avais des élans d'amour passionné pour elle. Je me rappelle qu'une fois, sur le divan du salon, j'avais alors cinq ans, je me couchai derrière elle. Elle me toucha tendrement de sa main. Je saisis cette main et me mis à la baiser et pleurai d'amour attendri pour elle.

Elle avait été élevée comme une demoiselle de riche famille. Elle parlait et écrivait le français mieux que le russe, jouait admirablement du piano, mais pendant trente ans elle n'y toucha pas. Elle ne se mit à jouer que quand, adulte, j'étudiai le piano, et quand nous jouions ensemble à quatre mains, elle m'étonnait par la correction et l'élégance de son jeu.

Elle était très bonne envers les domestiques. Jamais elle ne leur parlait durement, et ne pouvait supporter la pensée des punitions corporelles; mais elle estimait que les serfs sont des serfs et se tenait vis-à-vis d'eux comme une dame.

Quand son convoi funéraire traversa le village, de toutes les maisons sortirent des paysans; et ils firent dire des prières.

Le trait principal de son caractère, était l'amour, mais quelque regret que j'en aie, c'était l'amour pour un seul homme, pour

mon père. Et issu de ce centre, son amour rayonnait sur tous. On sentait qu'elle nous aimait par lui, à cause de lui, et qu'elle aimait tout le monde parce que toute sa vie était amour.

Par son amour elle avait sur nous les plus grands droits, mais nos tantes, surtout Pélagie Ilinichna, quand elle nous emmena à Kazan avait des droits légaux, et Tatiana Alexandrovna se soumit. Elle vécut chez sa sœur, la comtesse L. A. Tolstoï, mais son âme était avec nous, et aussitôt que c'était possible, elle retournait vers nous. Elle passa les vingt dernières années de sa vie, avec moi, à Iasnaïa-Poliana, et c'est pour moi un grand bonheur. Mais nous ne savions pas l'apprécier, d'autant plus que le vrai bonheur n'est ni très imposant ni très bruyant. Je l'appréciais, mais pas assez.

Elle aimait tenir dans sa chambre, en divers pots, des sucreries, des raisins, des gâteaux, des dattes. Elle aimait à acheter ces friandises et m'en régaler. Mais je ne puis oublier et me rappeler sans de cruels remords, qu'il m'est arrivé de lui refuser de l'argent pour ces choses; et elle, en soupirant, se taisait. Il est vrai qu'alors j'étais gêné, mais maintenant, je ne puis me rappeler sans horreur, comment je les lui refusais.

Une fois, j'étais déjà marié, elle devenait très faible; profitant du moment que j'étais dans sa chambre, en se détournant (elle était prête à pleurer) elle me dit: « Mes chers amis, ma chambre est très bonne et vous en aurez besoin; et si j'y mourais, dit-elle, le souvenir vous la rendrait désagréable. Alors donnez-moi une autre chambre pour que je ne meure pas ici. »

Telle elle était toute depuis mon enfance, quand je ne pouvais encore comprendre...

Voici comment était sa chambre. A gauche, il y avait un chiffonnier plein de bibelots n'ayant de valeur que pour elle; à droite une armoire à icones et une grande image du saint Sauveur encadrée d'argent. Au milieu, le divan qui lui servait de lit, et devant, une table; à droite la porte de la chambre de sa bonne.

J'ai dit que tante Tatiana Alexandrovna avait eu la plus grande influence sur ma vie. Premièrement, encore enfant, elle m'apprit le plaisir moral de l'amour tant par les paroles que par toute sa vie. J'ai vu, j'ai senti combien c'était bon pour elle d'aimer et j'ai compris le bonheur de l'amour. Deuxièmement elle m'a fait comprendre le charme de la vie calme, isolée...

Léon Tolstoï

Traduit du manuscrit russe
par J. W. Bienstock

Mme Marcelle TINAYRE

Le dernier roman de Mme Marcelle Tinayre, *la Rebelle*, suit de près une réédition d'*Avant l'amour*. Certains critiques mal avertis ont là-dessus reproché à l'auteur sa « fécondité ». J'avoue que ce reproche, dans le cas même où il serait fondé, me paraîtrait assez vain. Gustave Flaubert, que l'on invoque toujours en pareille occasion, mit une dizaine d'années pour faire *Madame Bovary*. Fort bien. Mais supposons qu'il eût, pendant ces dix ans, fait dix chefs-d'œuvre au lieu d'un, personne, je m'assure, ne songerait à s'en plaindre. Que vaut *la Rebelle ?* Voilà le seul point. Je trouve, pour ma part, que *la Rebelle* n'est pas un roman sans mérite ; et plus l'auteur nous en donnera de tels, plus il faudra lui en savoir gré. Au reste, si maints romanciers produisent trop, et quelques-uns des œuvres inférieures à leur talent, Mme Marcellè Tinayre, depuis douze ans qu'elle écrit, a publié en tout sept volumes. Je lui en passerais volontiers deux ou trois de plus comme *la Rebelle* ou *la Maison du Péché*.

A ceux qui lui reprochaient récemment d'être trop féconde : « Une légende, ma fécondité ! » répondait-elle ; « *Avant l'amour* est mon premier livre ». J'ai parlé ici même d'*Avant l'amour* voilà quelques mois, j'en ai loué la justesse, la netteté, la forte précision. Ses autres romans sont, par ordre de date, *la Rançon, l'Oiseau d'orage, Hellé, la Maison du péché, la Vie amoureuse de François Barbazanges*, enfin *la Rebelle*. C'est à propos de *la Rebelle* que j'écris cet article. On me permettra pourtant un bref retour sur les volumes antérieurs.

Si je ne savais qu'*Avant l'amour* et *la Rançon* furent les deux premiers ouvrages de Mme Tinayre, j'aurais peine à le croire. Et que *l'Oiseau d'orage* ait été écrit trois ou quatre ans plus tard, cela, je le confesse humblement, déconcerte à la fois ma psychologie et ma critique. Ce livre me paraît très inférieur aux deux précédents, bien moins vigoureux surtout et bien moins original. Avec la meilleure volonté du monde, on nè saurait louer Mme Tinayre (suivant l'usage et la formule) d'y avoir affirmé sa personnalité.

En voici le sujet. Marthe est mariée au docteur Pierre Chaumette, homme grisonnant mais généreux et doux, lequel, un beau jour, lui amène un jeune blessé, Jean Demarcys, victime de sa bicyclette. Du temps de Scribe, c'eût été un accident de diligence, et ce serait aujourd'hui (voyez la dernière pièce de M. Donnay) un accident d'automobile. Peu importe au demeurant, car l'aventure a toujours même issue. Jean Demarcys, comme de juste, se fait aimer

de Marthe et la séduit ; et voilà, peu s'en faut, tout le roman. Et rien de banal comme ce sujet, déclare l'auteur lui-même ; mais les personnages, à vrai dire, ne le sont guère moins. Pourtant la fin du livre a quelque intérêt. Marthe, abandonnée par son amant, va mettre un enfant au monde : le père en est-il Jean, qu'elle a cessé d'aimer, qu'elle méprise, ou Pierre qu'elle aime d'autant plus après sa faute ? Une fille lui naît : ce ne sont ni les traits de Pierre ni ceux de Jean, c'est sa propre image ; jamais elle ne saura rien. Quelques jours après, tandis que son mari la regarde avec tendresse allaiter son enfant : « Tiens », s'écrie-t-elle, « embrasse-la, prends-la, je te la donne ». Sur ces mots se termine le roman. Et je fais tout ce que je peux pour les trouver sublimes. Mais... Grand merci d'un pareil cadeau !

La Rançon, je le disais, vaut beaucoup mieux que *l'Oiseau d'orage*. Jacqueline, une jeune femme que sa légèreté de langage et d'allures n'empêche pas d'être accessible aux plus beaux sentiments, a pour mari Paul Vallier, brave garçon facile à vivre, étourdi et frivole. Or, pendant que Paul voyage en Amérique, elle fait avec Etienne Chartrain, âme noble et haute, le rêve d'une amitié tout idéale ! Hélas ! Platon nous la baille belle. Après quelques semaines d'une union plus ou moins chaste, vous devinez ce qui arrive. Seulement — et voici du nouveau — Etienne, par son influence sur Jacqueline, a fait d'elle une autre femme en lui enseignant « la beauté morale », et cette femme nouvelle déteste le mensonge, la trahison, maudit son adultère. Leur liaison se prolonge encore quelque temps dans les angoisses du remords, jusqu'au jour où, la jeune femme ne se donnant plus à lui que par contrainte, Etienne la rend enfin au repentir, au rachat, aux devoirs sacrés de l'épouse et de la mère. Il y avait là un beau sujet. Pourquoi ne le voyons-nous apparaître que vers la fin du livre ? C'est dommage. L'auteur a jugé sans doute trop difficile de nous montrer comment son héros s'acquitte en même temps de deux fonctions assez peu compatibles, et révèle à Jacqueline la sainteté du mariage en couchant avec elle. Ai-je dit qu'il y avait là un beau sujet ? En vérité, c'était un sujet extrêmement délicat...

Le livre suivant de Mme Tinayre, *Hellé*, vaut surtout par la facture ; il est écrit dans un très beau style, élégant à la fois et d'une gravité noble. Hellé se fiance d'abord à Maurice, dont l'esprit et la grâce l'ont séduite ; puis, ayant reconnu l'égoïsme du jeune homme, sa sécheresse de cœur, elle le repousse, elle se marie avec Antoine, que rendent digne d'elle les plus rares qualités. Cette histoire serait en soi assez insignifiante, si, dans Hellé, comme son nom même l'indique, Mme Tinayre ne voulait peindre un type exceptionnel. Hellé a reçu dès l'enfance une culture tout artistique et païenne ; elle ne pourra, nous dit-on dès les premières pages, arriver à l'amour que par l'admiration. Du reste, nous ne nous expliquons pas bien pourquoi elle porte son admiration sur Antoine, car les austères vertus du jeune homme ne s'accordent guère avec l'idéal purement esthétique d'après lequel l'auteur a prétendu la former. Ce livre mérite

de grands éloges, mais je le louerais encore davantage, si j'y voyais plus de rapport entre la donnée et le développement.

Après quatre ans d'intervalle, Mme Tinayre publia *la Maison du Péché*, qui la mit tout de suite hors de pair. L'année suivante, ce fut *la Vie amoureuse de François Barbazanges*, où elle ne cherchait sans doute qu'un divertissement gracieux et délicat. Et voici enfin *la Rebelle*, que je n'hésite pas à déclarer le meilleur de ses ouvrages, sans excepter *la Maison du Péché* elle-même. S'il y a dans *la Maison du péché* un très méritoire effort pour nous restituer je ne sais quel milieu de jansénisme intransigeant, tout ce qui se rapporte au héros et à son entourage semble, avouons-le, tendu, raide, contraint. Et ce sont là gens d'une autre époque, qui n'ont avec nous rien de commun ; leurs idées et leurs sentiments nous étonnent beaucoup plus qu'ils ne nous captivent. En peignant Augustin de Chanteprie, sa mère et M. Forgerus, Mme Tinayre nous a révélé des qualités dont nous pouvions jusqu'alors la croire peu capable. Mais, de quelque art que témoigne cette sorte de reconstitution plus ou moins factice, l'intérêt du livre va tout entier à Fanny Manolé, qui n'est pas le personnage principal. Dans *la Rebelle*, et c'est pourquoi je la préfère, rien de livresque, rien que de vivant et — vilain mot, mais tant pis! — rien que de vécu. Je ne dis point que le talent de Mme Tinayre y soit plus vigoureux. Je dis seulement qu'elle l'y déploie avec plus d'aisance et de naturel, avec plus de spontanéité. Et si *la Rebelle* se complique inutilement d'un féminisme assez confus, ce féminisme me semble tout de même plus intéressant que le jansénisme où se guinde *la Maison du péché*.

Josanne se maria très jeune au chimiste Pierre Valentin, qui, peu d'années après, est atteint d'une maladie chronique. Pour subvenir aux besoins du ménage, elle donne des leçons, tient les livres d'un commerçant, écrit quelques petits articles dans *le Monde féminin*. Un hasard lui fait rencontrer Maurice Nattier, jeune ingénieur, élégant et d'esprit délicat, qui devient bientôt son amant et la rend mère ; mais elle n'en continue pas moins de se dévouer à Pierre et de le soigner, avec la même affection. Au moment où commence le livre, Maurice, lequel n'est qu'un pleutre sous ses dehors séduisants, l'abandonne pour épouser une riche héritière. Puis elle mène à Chartres son mari de plus en plus malade et qui a voulu mourir dans la maison familiale. Après être restée là quelques mois chez la tante de Pierre, elle rentre à Paris une fois veuve et y reprend son humble besogne. Un article où elle analyse *la Travailleuse*, livre de sociologie féministe, lui vaut d'abord plusieurs lettres de l'auteur, Noël Delysle, puis sa visite dans les bureaux de la Revue. Alors se noue entre Josanne et Noël une amitié qui ne tarde guère à se changer en amour. Quand Noël apprend le passé de Josanne, il ne saurait sans doute la condamner au nom de préjugés sociaux que lui même répudie, et pourtant son féminisme ne l'empêche pas d'être jaloux, de souffrir horriblement. Si Josanne lui a raconté sa vie, c'est qu'il veut la prendre pour femme. Mais, prête à lui appartenir tout

de suite, elle ne l'épousera qu'une fois guéri. Après bien des efforts et des luttes cruelles, il parvient à dominer sa jalousie rétrospective ; ou plutôt il finit par comprendre et par sentir que rien ne reste plus du passé, que Maurice est désormais un étranger pour Josanne. « Ma chère femme... » lui dit-il ; et cette parole, qui termine le livre, il y met toute sa tendresse, toute sa foi.

Ainsi *la Rebelle* s'achève bel et bien sur un mariage. Je disais tout à l'heure que Mme Tinayre y a gratuitement mêlé un féminisme incertain. Est-ce assez dire ? Vous allez voir dans ce féminisme non seulement des incertitudes, mais des équivoques et des contradictions.

Il y a, chez Josanne, nous dit-on, deux femmes : celle d'en haut, la fière, la vaillante, la « rebelle », et celle d'en bas, la serve. De ces deux femmes, c'est la première qu'il fallait nous peindre ; il fallait nous la montrer s'affranchissant peu à peu de la servilité héréditaire. Or, c'est presque uniquement la seconde que Mme Tinayre nous représente. Serve avec Maurice, qui l'humilie à plaisir, et dont le regard, la voix, même lorsqu'il l'a trahie, captivent encore son cœur et ses sens, Josanne ne l'est pas moins avec Noël Delysle. « Méfiez-vous », lui a dit sa collaboratrice du *Monde féminin*, Mlle Bon, « un amant est un maître... » Mais, quand ce mot revient à l'esprit de la jeune femme : « O mon maître », s'écrie-t-elle, « mon maître chéri !... Je n'ai pas d'autre volonté que la vôtre, je ne suis qu'une chose, une très petite chose dans vos chères mains... Vraiment, il me plaît de vous appeler mon maître. Si j'ai voulu n'appartenir qu'à moi-même, c'était pour mieux me donner à vous !... » Et voilà sans doute un beau cantique d'amour. Seulement, l'amoureuse a tué en Josanne la féministe. « Avec tout son cœur, avec tous ses sens », déclare-t-elle avant même de connaître Noël, « la femme aspire à la servitude amoureuse. Elle n'a pas le sentiment de sa dignité, elle n'a que le désir et le regret de l'amour. Que l'amant aimé marche sur elle, elle lui baisera les pieds et dira : Encore ! » Telles sont les idées de cette rebelle quant aux relations des deux sexes. Et si elle prétend que « cela ne l'empêche point d'être féministe », j'en appelle à Noël Delysle, dont le féminisme a pour objet essentiel l'égalité de la femme et de l'homme. Aussi bien relisez les quelques pages de *la Travailleuse* qui font tout d'abord une si vive impression sur la jeune femme. On se demande en vérité ce que vient faire au début du livre une profession de foi que ce livre tout entier semble prendre à tâche de démentir.

Comment donc Josanne a-t-elle mérité son nom de rebelle ? Je crains que ce ne soit surtout en aimant Maurice, en l'aimant, comme elle le proclame, sans honte et sans remords. Elle ne se contente pas d'alléguer à son adultère les nombreuses circonstances qui l'atténuent ; quand elle ne s'en vante pas par bravade, elle prétend au moins le justifier. « Je ne peux pas », dit-elle, « vivre sans bonheur... Je suis une femme, très femme ! » A la bonne heure. Et pourquoi Maurice, en abandonnant sa maîtresse, ne dirait-il pas de

même : « Je suis un homme, très homme ? » Sans doute, « le devoir des fois », comme parle la Tourette, « c'est embêtant. » La Tourette, une brave femme qui fait le gros ouvrage chez Josanne, a pour voisin un ouvrier imprimeur en ménage avec une jeune femme, « des gens collés, quoi ! mais bien aimables ». Lui, le pauv', est malade dans le foie ; et, des nuits entières, il ne fait qu'un cri. « Ernestine ! que j'dis pour rire, tu le plaqueras un de ces jours, ton typo... — Moi ! qu'elle me répond, le plaquer ?... Pour qui q'tu me prends ? J'm'embête, mais j' reste ! C'est mon honneur ... » Ernestine ne reste pas seulement ; elle donne « l'exemple de la fidélité amoureuse ». Que Josanne renonce donc à justifier sa conduite en disant : « Je ne. suis pas une sainte. « La petite amie du typo non plus ; et pourtant elle préfère « s'embêter » plutôt que de tromper son homme. A vrai dire, le prétendu féminisme de Josanne ne consiste qu'à nier toute morale dans les relations des sexes ; et elle ne dit : « Je suis femme » que pour se permettre le mensonge et la trahison.

Une féministe, Josanne ? Non, mais une amoureuse. Et, depuis *Avant l'amour* jusqu'à *la Rebelle*, y a-t-il dans les romans de Mme Tinayre aucune femme qui soit autre chose ? Ne parlons pas de *la Maison du péché* : Fanny Manolé se moque du féminisme comme de la théologie pourvu qu'elle retienne entre ses bras son janséniste d'amant. Dans *la Rançon*, dans *Hellé* même, la femme subit l'influence de l'homme et se modèle sur lui. Etienne Chartrain refait à Jacqueline une âme nouvelle ; Hellé a beau revendiquer son indépendance, protester contre les conventions sociales en vertu desquelles les femmes doivent effacer leur personnalité intellectuelle et morale c'est d'abord son oncle qui l'a façonnée, puis c'est Antoine qui la transforme en lui apprenant à ne pas séparer l'art de la vie, en lui faisant sentir ce qu'a de noble et de beau la sympathie humaine. Voudrais-je donc que Mme Tinayre glorifiât bon gré mal gré les prêtresses du féminisme ? M'en préserve le ciel ! Voire, je ne lui reproche point, croyez-le bien, de railler en passant les grosses dames moustachues et les maigres illuminées qui, dans leurs bruyants conciliabules, flétrissent l'odieuse tyrannie du sexe fort. Mais, comme son dernier roman nous est donné pour un livre féministe, je réclame tout bonnement contre une qualification qui me paraît impropre. Rien de moins féministe que ce livre. Et l'on a même parfois la tentation de se demander si le titre n'en comporterait pas quelque ironie...

La Rebelle, qui n'est point un roman féministe, est un admirable roman d'amour ; et ce que j'en préfère, quant à moi, c'est tout le milieu, cette délicieuse idylle de Noël et de Josanne.

Les derniers chapitres, du reste, renferment de délicates et de fortes scènes. Faut-il, entre parenthèses, y marquer un trait incongru ? Josanne dit à Noël, pour lui exprimer sa tendresse et sa gratitude : « Je n'ai été à personne comme je suis à toi »; et elle s'étonne que Noël goûte peu cette déclaration si rassurante !

Dans la première partie, notons un vif et piquant tableau du *Monde féminin*. Voici le directeur, un ancien bohème arrivé, enrichi,

rangé, bel homme aux yeux noirs, à la fine moustache rousse, avantageux, familier et jovial ; voici sa femme, sortie on ne sait d'où, qui a fait du reportage à l'américaine et une exploration vers le pôle, qui a dirigé un théâtre, patronné ou exploité des œuvres de bienfaisance, puis, la quarantaine approchant, s'est jetée dans le féminisme et, fondatrice du plus grand magazine de l'univers, spécule habilement sur la curiosité des uns et sur la vanité des autres ; Mlle Flory, chargée des grandes réunions sportives et de la « soirée parisienne », journaliste comme d'autres jolies femmes sont artistes lyriques ou dramatiques, la grosse Flory, c'est ainsi qu'on l'appelle, avec sa face de poupée, l'or artificiel de ses cheveux, son bagout, ses minauderies et ses drôleries ; Mlle Bon enfin, l'apôtre du féminisme, naïve et timide, touchante et ridicule, qui s'occupe à la Revue des maternités, des ouvroirs, des refuges, et que ses patrons relèguent dans un réduit obscur afin de cacher au public l'inélégance de ses robes et sa figure de bonne sans place.

En contraste avec *le Monde féminin*, Mme Tinayre nous retrace dans quelques chapitres la paisible ville de Chartres, et, là, tout un petit monde innocent et simple, parmi lequel Josanne vient reposer un moment son âme inquiète. Rien de plus aimable, de plus fin, que cette esquisse des mœurs et des figures provinciales ; jamais l'auteur ne montra mieux qu'elle n'est pas uniquement capable de peindre l'amour.

Ce que je veux encore louer dans *la Rebelle*, ce sont, çà et là, de ravissants paysages. En citerai-je un ou deux ? La place me manque. Mais lisez seulement cette courte phrase : « Le printemps vint, ciels gris et bleus, nuages d'argent, pluies tièdes, le printemps humide et vert, échappé des bois, qui sent la jacinthe et le narcisse » Il n'en faut pas plus pour évoquer la saison nouvelle, pour nous en donner la pleine impression dans toute sa fraîcheur.

Quant aux scènes où Mme Marcelle Tinayre décrit l'amour naissant de Josanne et de Noël Delysle, elles sont tout à fait supérieures. D'abord leurs entrevues dans les bureaux du *Monde féminin*, puis, chez Josanne, l'intimité discrète de leurs causeries, le déjeuner du Pavillon chinois, la promenade aux Vaux de Cernay, l'aveu, le premier baiser, — tout cela, qui fait une moitié du livre, Mme Tinayre nous le raconte ou nous le peint avec une justesse, une finesse, une grâce exquises. Et ce dont je lui sais gré surtout quand je la compare aux autres romancières en renom, c'est qu'il n'y a chez elle rien de façonné, de contourné, nulle sensiblerie, aucune de ces recherches et de ses affectations où se complaît trop souvent la littérature féminine.

Dirai-je qu'elle écrit comme un homme ? Je le dirais, si cela pouvait signifier qu'elle écrit simplement, sincèrement, *directement*, que la forte sobriété de son art en égale la délicatesse.

Georges PELLISSIER.

Le Mouvement Littéraire en Allemagne

Dans une récente enquête le public allemand interrogé sur ses préférences littéraires mettait au rang de ses écrivains de prédilection Clara Viebig. Nous avons parlé de ses romans à mesure qu'ils paraissaient; en quelques années leur auteur est devenue célèbre et, comme on le voit, a obtenu le suffrage général.

Clara Viebig était la fille d'un haut fonctionnaire allemand dont le poste se trouvait à Trèves lorsqu'elle naquit. Cette ville remplie de ruines romaines, où l'on découvre à chaque coin de rue quelque statue de saint dans une niche et où l'on entend l'herbe pousser, lui a semblé la poésie même; il est superflu de dire que si pittoresque que soit Trèves, c'est le lyrisme dont son âme débordait qui rendait la ville et les flots de la Moselle rougis par le soleil déclinant si merveilleusement beaux. Suivant ensuite son père à Dusseldorf, elle sentit s'éveiller là ses facultés intellectuelles; dans la maison d'un de ses amis, dans les entretiens de ce magistrat d'une rare distinction elle reçut le stimulant qui excita en elle le désir, la soif de connaître: elle a raconté les soirées où on l'arrachait à ses livres pour faire sa partie au whist de ses parents et où son esprit, distrait au jeu, était encore plein de sa lecture. Lorsque son père mourut, elle et sa mère s'établirent à Berlin. En 1894 elle publia sa première nouvelle, puis, peu après, elle avait alors 37 ans, les *Enfants de l'Eifel*, souvenir tout vivant du pays où elle avait passé sa première enfance, de ces pays volcaniques dont les fils semblent nourrir en eux un foyer de passions plus ardentes que les autres hommes; toute libre-penseuse qu'elle était, elle a peint admirablement leur foi catholique.

Dans *Filles du Rhin*, elle a donné en partie son autobiographie morale; le héros Heldin a les mêmes aspirations qu'elle; dans d'autres nouvelles encore, dans le *Dilettante de la vie*, par exemple, elle a porté très loin l'art de la révélation de soi-même.

Et cependant, malgré cette place qu'elle occupe par ses œuvres, malgré tout ce qu'il y a de poétique, de romantique dans son talent, Clara Viebig a le don de l'observation exacte, précise et

que certaines brutalités de la vie ne rebutent pas. *Le Pain quotidien* vous plonge au milieu des combats pour l'existence qui se livre dans les grandes villes, à Berlin en ce cas; *Le Village des Femmes* vous met face à face avec la misère de la campagne; *Wacht am Rhein* (*la Sentinelle sur le Rhin*) nous transporte de nouveau dans les pays rhénans; l'*Armée qui dort* dans la Pologne prussienne, et en dépit de la multiplicité trop grande des épisodes, de l'abondance touffue des événements, elle y conserve toujours l'acuité de son coup d'œil.

Dans son dernier ouvrage, *Mère et Fils*, elle a négligé tout ou presque tout ce qui est extérieur et n'a raconté que la vie d'un sentiment chez une seule personne; ce sentiment ou plutôt cette passion, c'est l'amour maternel qui, à elle qui est mère, lui a déjà fourni le sujet d'une de ses meilleures pièces et qui a commencé à la rendre célèbre, *Barbara Holzer*. Il n'en est pas en effet qui soit mieux approprié aux ressources d'un tempérament féminin et il est à souhaiter qu'aujourd'hui où tant de femmes écrivent des romans, elles exploitent un peu ce terrain, la mère et les enfants; nous y apprendrions des choses nouvelles et l'atmosphère du roman y gagnerait en moralité.

Käte Schlieben est une fleur, une créature flexible, tendre et sensible qu'un souffle fait ployer et souffrir; on sent sa main chaude se poser sur votre main, sa sollicitude inquiète vous envelopper et l'on devine dès l'abord que cette femme sera plus souvent malheureuse qu'heureuse. Son mari et elle forment un excellent ménage, très recherché, très apprécié de leurs amis. Les affaires de Schlieben marchent brillamment, ils ont par conséquent une jolie fortune. Une seule chose les afflige, c'est de n'avoir pas d'enfants. Souvent en rentrant de son bureau, Schlieben trouve sa femme en pleurs; pensant la distraire, il l'emmène en voyage à travers l'Europe. Ils traînent leur chagrin de ville en ville, de paysage en paysage, sans pouvoir s'en délivrer. Un jour, en Suisse, elle aperçoit deux enfants charmants et comme elle peint, elle veut faire leur portrait; sa vie est suspendue à ce tableau; les enfants viendront-ils? Le temps permettra-t-il qu'on les fasse poser? Son mari voit sa toile s'animer peu à peu; il observe son travail avec une singulière curiosité. Il est frappé de ce que, malgré son habileté, ces enfants ne sont point des enfants; elle ne peut rendre leur grâce, le contour de leurs joues, leurs attitudes sans apprêt. « La femme sans enfants ne peut peindre des enfants! » se dit-il. « Un type de madone qui n'a rien à tenir dans ses bras! » Il s'irrite et sans qu'il comprenne pourquoi, brusquement, ils quittent cet endroit, malgré le désir de Käte d'y demeurer.

A quelque temps de là se promenant aux environs de Spa, dans un retrait de bois désert, à la frontière d'Allemagne, Schlieben et sa femme entendent un cri d'animal ou d'enfant, ils

ne savent. Inquiets, ils découvrent le petit être qui l'a poussé, un pauvre bébé qu'on a laissé seul couché par terre. La mère, une créature à demi-sauvage et profondément misérable, paraît enfin. L'indifférence qu'elle laisse paraître pour son enfant semble révoltante à Käte qui, revenue à Spa, est poursuivie par l'idée d'adopter cet enfant; la mère en a tant d'autres, trois ou quatre au moins, et pourrait bien faire à l'indigente, à Käthe, l'aumône de ce surcroît. Cette idée l'obsède tout entière, elle supplie son mari d'accéder à son désir, il y consent. Et dès le lendemain ils repartent pour Longfaye. On leur raconte comment est mort le père de Jean-Pierre; il travaillait à Verviers et un samedi soir il avait rapporté de l'autre côté de la frontière deux livres de café et un morceau de lard. Interpellé par les douaniers, il n'avait pas répondu, s'était caché, avait été pris pour un contrebandier; les douaniers avaient tiré sur lui. Transporté dans une maison, il avait demandé à mourir sous le ciel libre et de pouvoir regarder le soleil une dernière fois.

La mère ne veut pas donner aux étrangers son enfant; elle ne comprend même pas la valeur de l'argent qu'on lui offre; il faut pour cela que le maire lui montre, pour qu'enfin elle consente, qu'elle pourra acheter une vache, ce qui n'est le fait que des riches du pays; du lait qu'elle aura ainsi, elle nourrira ses autres enfants; la femme qui n'est point mère est surprise de la passivité de cette primitive devant le départ de son enfant, mais soudain tandis qu'elle l'emporte, heureuse et fière, elle entend un cri bref et aigu, une plainte effrayante et sauvage que pousse celle qu'on a privée de son dernier né.

C'est l'éducation de cet enfant qui fait le sujet du roman; toute la vie de Käte tourne autour de Wolfgang, on l'a nommé ainsi. Retournant à Berlin, les Schlieben s'installent aux environs dans une villa entourée de jardins. L'enfant grandit. Clara Viebig a montré comment peu à peu sa nature rude de fils de paysan, ses goûts qui le rapprochent des enfants du concierge, l'éloignent de sa mère qui, les yeux inquiets, le cœur battant, observe en son Wolfschen tous ces symptômes alarmants. Devenu plus grand, il aime mieux les bonnes que sa mère parce que ce sont des paysannes, que leurs chansons lui plaisent, que leurs histoires qui, avec la franchise populaire lui dévoilent certaines particularités de la vie ignorées de lui jusque-là, l'amusent. La tendresse redoublée de Käte n'y change rien, sa jalousie maladive lui fait même tort. Il y a plus, souvent l'enfant se montre véritablement mauvais et le père est forcé de sévir. Soudain, grâce à une parole lancée par je ne sais qui, il comprend ce qu'on lui a toujours caché : qu'il n'est pas le fils des Schlieben; il croit même au premier moment être le fils de Paul seul et non de Käte, par une curieuse contradiction, tant l'affection tranquille et la sévérité de son père adoptif lui semblent plus naturels que l'amour pas-

sionné et la faiblesse de Käte. Ses parents adoptifs lui révèlent la vérité; c'est un lien de plus qui est rompu entre eux.

Wolfgang n'a que deux qualités: la bravoure et l'endurance à la fatigue; mais il subit toutes les tentations qui assaillent un jeune homme riche; brutal, intéressé, il est faible aussi. Comme les nuits que Käte passe à l'attendre sont torturantes et quel retour que celui du fils ivre-mort! C'est elle-même qui descend, se glissant sans bruit de peur de réveiller la maison endormie. l'aide à remonter, à atteindre sa chambre et le couche. Voilà la gloire, le bonheur qu'elle s'était promis! Son affection ne s'épuise pas. On a décidé qu'il valait mieux que Wolfgang vécût à Berlin pour être plus près du bureau de son père où il travaille. Il disparaît quelquefois pendant plusieurs jours et Käte, éperdue de douleur, une fois que son absence a duré plus longtemps que de coutume, le découvre enfin avec l'astuce d'une louve à qui on a enlevé son louveteau.

Cette existence désordonnée et l'alcoolisme ont usé la santé de Wolfgang qui, conduit dans le Midi, meurt en prononçant ce mot MERE, et de son dernier regard cherche, sans la trouver, la femme qui l'a enfanté. La mère adoptive, après le premier éclat de sa douleur passé, s'écrie accablée de remords: « Pourquoi ne l'ai-je pas laissé où il était né? »

Clara Viebig a voulu montrer les suites fâcheuses du déracinement; cet enfant a été et devait être un étranger dans l'opulente maison des Schlieben; la race, le sang, les habitudes acquises de rudesse et de travail en plein air, tout le rendait différent de ses parents, ces gens arrivés au dernier degré du raffinement et de cette mère, suprême produit d'une civilisation qui mettant la femme au-dessus du besoin, du souci, en fait un être tout d'impression; la vie qu'il allait mener devait être fatale à sa santé; Käte elle-même n'apportait pas dans sa tendresse la tranquillité et l'impartialité de la mère, mais une sollicitude exagérée et nerveuse.

Cette tragique histoire est une des plus belles qu'ait écrites Clara Viebig et elle est du petit nombre des romans allemands qui ne sont pas diffus. Quoiqu'il y ait quelques longueurs dans certaines parties, l'intérêt y est toujours soutenu et ramassé sur les trois personnages de ce drame si humain, si simple et si prenant.



La baronne Frieda de Bulow est, comme Clara Viebig, une personnalité digne d'être connue hors de l'Allemagne. Son nom l'indique, elle est parente du grand chancelier de l'empire. Son père

était diplomate et elle est née et a été élevée à Smyrne. Plus tard, en sa qualité de fondatrice de l'*Union féminine pour le soin des malades coloniaux*, elle a longtemps vécu dans l'Afrique orientale allemande. Son frère, le jeune Albrecht de Bülow fut tué à la tête de ses hommes dans un combat contre les populations indigènes. Mlle de Bülow est revenue en Allemagne pénétrée de l'idée que ses compatriotes avaient un grand rôle à jouer en Afrique, émerveillée des ressources d'activité et de travail qu'offraient ses colonies à l'Allemagne surpeuplée et corrompue dans ses grands centres, convaincue que la métropole ne comprenait ni l'importance ni les besoins de ses possessions lointaines et enfin gagnée par ce vertige des pays de soleil et cette séduction de la terre d'Afrique qui ne vous quitte jamais une fois qu'on l'a éprouvée. En un mot elle était impérialiste et révolutionnaire; elle demeurait toujours attachée à son milieu social et pourtant se montrait ardente à se jeter dans les voies non frayées qu'ouvre la vie moderne.

Elle a fait des différents types de colonisateurs, les personnages de ses romans et de ses nouvelles africaines. Son baron Sylifa, *le consul*, homme d'action et idéaliste, prépare le pays arabe, où il a son poste, à subir la domination des Allemands et se heurte aux Anglais, bien plus adroits qu'eux et qui se servent de leurs rivaux pour s'ouvrir le chemin; Ralf Krome, le lutteur intrépide, le travailleur positif ne se plie pas devant les ordres stupides venus de Berlin, mais après avoir résisté deux fois se met au service de l'Angleterre haïe; Maleen Deitlas est une héroine de l'expansion coloniale; Reviner Waltron est le victorieux adversaire des nègres dans des combats sanglants et enfin Ludwig de Rosen a perdu ses préjugés de caste à vivre en pionnier sur les bords du Tanganyka ou du Victoria Nyanza; il a compris que sa vie pouvait avoir un but, qu'il se retrouve en face d'une tâche digne de celles que le désert donnait à ses ancêtres.

Nous touchons là à la seconde thèse de son œuvre; elle veut démontrer que sa classe, la noblesse, retrouverait et sa vigueur perdue et une carrière et une importance nouvelles en s'emparant de cette œuvre de colonisation où elle aura à verser son sang, à travailler de ses mains, à réaliser un idéal; la force déployée décuplera l'énergie latente comme la stagnation où elle vit actuellement redouble son atrophie intellectuelle et morale. Elle a tracé des tableaux souvent ridiculisés et parfois odieux des intérieurs de l'aristocratie allemande oisive et inerte, surtout dans *Abendkinder*, (les Enfants du soir) : les Dietmannrid à force de s'éterniser dans les regrets du passé ont perdu leurs facultés

intellectuelles, leur fils est un simple. La race s'éteindra; elle ne refleurira que dans une fille qui épouse un gentilhomme issu d'une paysanne. *Les Gardiens du Foyer*, (*Hueter der Schwelle*), les *Comtesses Verra de Donarsbrunn* sont plus sympathiques, parce que malgré l'étroitesse de leur esprit et de leurs préoccupations, concentrées sur le passé de leur famille, ils ont vraiment de nobles qualités, la droiture, la pureté des mœurs, le sentiment du devoir. Malheureusement le fils, un officier, n'a que l'extérieur de distingué et de fin; son esprit est absolument incapable de tout effort intellectuel, son âme de décision et volonté. Il a épousé une de ses cousines, sans fortune, qui vivait à Berlin, élégante, gaie, prime-sautière intelligente, elle ne tarde pas à découvrir le vide que cachent l'aisance et les manières polies de son mari; Dieta est d'autant plus rebelle à la servitude qu'on lui impose que sa sœur, qui a épousé un socialiste, prône les théories de liberté et d'égalité des sexes. Les dissentiments du jeune ménage durent jusqu'à la mort de Dieta. On ne pouvait véritablement présenter d'image plus cruelle pour inspirer à la noblesse l'horreur de son existence.

Mlle de Bülow semble vouloir adoucir aujourd'hui les traits si amers qui lui ont servi à donner des leçons aux gens de son monde; elle se laisse pénétrer maintenant par le charme des intérieurs vieillots. Le héros de son dernier livre, *Un Amour terrestre* est comme son entourage un peu écrasé par la vie; son courage et sa confiance en lui-même ont été brisés lorsque Modesta qu'il aimait lui a préféré un riche Américain; il a alors épousé Sona Steinbock, la fille du pasteur, qui a perdu la vue par sa faute. Après de nombreuses années, Modesta revient des Etats-Unis ayant beaucoup vu et beaucoup souffert. Elle s'éprend alors de Hans qui surpris et sans prendre garde d'abord au sentiment qui l'envahit, retrouve la vivacité de son ancien amour; mais soudain il se ressaisit et, elle-même comprenant la folie de cet attachement coupable, elle s'embarque pour devenir infirmière, dans les colonies.

Si Hans intéresse peu comme homme, il est curieux à observer comme produit de son milieu. L'oubli de soi-même est chez lui poussé à ce point que la vigueur primitive s'affaiblit; cependant les yeux aiment à se reposer sur cette grave figure. Les autres personnages sont traités avec beaucoup d'humour. De ce livre s'échappe le parfum d'un vieux coffret en bois de santal rempli de dentelles jaunies, de fleurs desséchées, de livres de piété, de flacons d'essence dont le contenu est depuis longtemps répandu.

Jacques de COUSSANGES.

FAITS ET DOCUMENTS

I — SCIENCES ET INVENTIONS

Les Chromophages

C'est le nom que, dans une communication à l'Académie des sciences, le professeur Metchnikoff donne aux microbes destructeurs du pigment des cheveux dont ils dévorent la substance colorante, en déterminant ainsi le *blanchiment*. Comment pourrait-on empêcher efficacement les cheveux de blanchir ? En tuant les chromophages, dit M. Metchnikoff, et l'on y parviendrait, suivant lui, en les exposant à une température de 60° qui pourrait être obtenue par l'action d'un fer chaud.

Etendant le champ de ses investigations, le savant professeur a étudié aussi le *blanchiment hivernal* de certains mammifères et oiseaux, les changements de couleur presque subits de certaines grenouilles et du caméléon. Il rattache ces divers phénomènes à une même cause, qui serait la surexcitation des chromophages. Cet ensemble d'études fait d'ailleurs partie de ses travaux sur les causes de la vieillesse humaine.

La Destruction du Niagara

La plus célèbre cascade du monde, une des merveilles de la nature est menacée de destruction par l'industrie envahissante. On sait que la grande rivière américaine qui sépare le Canada des Etats-Unis et dont la largeur croît de 500 mètres à plus de 3 kilomètres atteint son saut de 47 mètres par des rapides et se trouve divisée par l'île de la Chèvre en une cataracte canadienne et une cataracte américaine. Le débit de l'eau qui s'abîme dans ces chutes est de 224.000 pieds anglais (le pied anglais valant environ 0,305 mètres) par seconde, un huitième ou un dixième seulement de la masse passant en territoire des Etats-Unis et la cascade canadienne étant trois fois plus profonde et plus large que l'autre. La cataracte canadienne ne serait, il est vrai, pas compromise par la perte de l'eau que l'on se propose de capter pour les moteurs des Compagnies d'électricité, mais si cette captation s'élevait à 80.000 pieds par seconde, la cataracte américaine disparaîtrait si complètement que l'on pourrait aller à gué à l'île de la Chèvre. Or, actuellement les Compagnies d'électricité sont déjà autorisées à capter 48.000 pieds par seconde et en instance pour en obtenir 50.000. Si cela se fait, la destruction du Niagara est inévitable. Le Niagara peut fournir une force motrice en houille blanche de sept millions de chevaux-vapeur ; 2 millions pourraient être captés en deça des cataractes et 2 autres millions actionnent déjà les gigantesques turbines qui fournissent de l'électricité aux diverses compagnies de force motrice établies des deux côtés. Il faudrait faire un sacrifice de trois millions de chevaux-vapeur pour sauver les 4 millions restant. Des négociations se poursuivent entre les gouvernements de l'Angleterre et des Etats-Unis en vue de conclure un traité anglo-américain qui empêcherait la destruction du Niagara.

Le Telharmonium

Cette invention du Dr Thaddée Cahill permet de transmettre à distance éloignée les sons musicaux. On peut donner ainsi des concerts émanant d'une même station d'exécution et distribués au loin en même temps dans les maisons particulières, les hôpitaux, les usines, les restaurants, les hôtels, partout où pour faire de la musique on avait besoin jusqu'ici d'avoir recours à un orchestre, ce qui était souvent pratiquement impossible et en tout cas, très coûteux. L'installation du telharmonium doit coûter cher aussi évidemment, et même très cher : elle s'élève à environ un million de francs ; seulement comme le nombre des abonnés serait illimité, les frais de revient, dans les calculs de l'inventeur, se récupéreraient rapidement avec de beaux bénéfices. Le telharmonium pèse 200 tonnes. On peut le comparer à un orgue monstre. L'organiste, en parcourant le clavier, au lieu de faire vibrer des tuyaux, met en mouvement harmonieux des courants électriques produits par une série considérable de petites dynamos, qui, avec une vitesse de millions d'ondes par minute, concourent à l'audition musicale. Ce serait la musique à la portée de tous. Disons toutefois que la réalisation de l'idée n'est possible d'une manière pratique qu'à la condition d'établir d'abord un immense réseau télégraphique dont le prix devrait être extrêmement réduit et qui se raccorderait avec le telharmonium. Nous n'en sommes donc pour le moment, qu'à un tout premier début qu'il est cependant intéressant de signaler.

Les enterrés vivants

Y a-t-il des inhumations de vivants, et, s'il y en a, le cas n'est-il pas extrêmement rare ? Ne peut-on point empêcher complètement de semblables erreurs ? Une dame suédoise, Mme Lind-af-Hageby s'occupe depuis plusieurs années de ce problème. Avec la baronne Barnekow elle mène une campagne active contre les enterrements prématurés. Une société s'est fondée à Londres à cet effet. Elle a son siège au nº 12 de London Street, où l'on peut obtenir à ce sujet tous les renseignements Mme Lind répugne à la crémation et à la décapitation. Elle croit que l'on peut avoir recours à d'autres moyens pour constater que le mort est bien mort.

Tout d'abord il faudrait garder les corps pendant plusieurs jours après le décès dans une salle mortuaire où ils seraient sous l'inspection constante des « vérificateurs ». Ensuite elle recommande l'emploi de l'appareil de Karnicki, qui signale immédiatement le moindre mouvement du corps déposé dans le cercueil et y introduit aussitôt un courant d'air frais respirable. Cet appareil ne coûte pas plus d'une quinzaine de francs. Des expériences ont été faites dans un cimetière de New-York où l'on a pu constater que sur 1.200 personnes inhumées, il y en eut 6 qui donnèrent après la mort apparente des signes de vie et purent être sauvées grâce à cet appareil. D'autres méthodes ont été préconisées. Ainsi à Gratz, en Autriche, avant l'enterrement, on perce le cœur. Le procédé de M. Icard est moins sauvage. Il ne tue pas définitivement le mort douteux, mais s'assure s'il y a bien arrêt de la circulation, en injectant sous la peau un peu de fluorescéine en solution. Si la circulation existe encore, même très faible, la matière colorante promenée dans le corps donne à la peau une coloration jaune intense, l'œil devenant vert. S'il n'y a plus de circulation, l'absence de coloration après une heure environ d'attente indique que la mort est complète. Ce procédé peut d'autant mieux se pratiquer que la fluorescéine est absolument inoffensive.

Les nouveaux chronomètres

La découverte faite par M. Ch.-Ed. Guillaume des alliages très peu dilatables de fer et de nickel a permis de résoudre avantageusement le problème de la compen-

sation des horloges et montres. Cette solution est aujourd'hui des plus simples. Elle s'obtient à l'aide d'une lentille posée sur un écrou vissé à une tige d'*invar* (c'est le nom donné à l'alliage de l'acier à 36 p. c. de nickel à très faible dilatation). Ce même procédé rend le transport facile, puisqu'on peut mettre le pendule et la lentille dans des cales en bois et expédier ainsi l'horloge pour la remonter ensuite en un autre lieu et la remettre en marche. En outre, la précision beaucoup plus grande résulte de la dilatabilité très faible des pièces qui concourent à la compensation.

Enfin M. Guillaume apporte à la compensation des chronomètres un perfectionnement des plus importants en remédiant à la variation de marche de la montre causée par les différences de température qui fait qu'une montre des mieux construite varie de 12 secondes environ par vingt-quatre heures. Par une combinaison particulière de l'acier-nickel et du laiton, on donne au balancier une fonction compensatrice pratiquement de même forme que la fonction perturbatrice du spiral, dont les changements du module d'élasticité concordant avec les changements de température font, comme on le sait, retarder ou avancer la montre. Les nouveaux chronomètres munis du balancier Guillaume, se fabriquent depuis quelque temps à Besançon, à Genève, à Greenwich, à Washington et tiennent la tête dans les concours.

— **La longévité et le travail mental.** loin d'être des termes contradictoires s'accordent au contraire, parfaitement comme le démontre le Dr Duké de New-York, qui préconise l'activité ininterrompue du cerveau, auquel il ne faut donner que des changements d'occupation. Il résulte des observations nombreuses à cet égard que le travail intellectuel use beaucoup moins vite que le travail manuel. Aussi la parésie (paralysie incomplète se traduisant par la diminution de la contractilité musculaire) est-elle beaucoup plus fréquente chez les travailleurs de la terre que chez les hommes d'études.

— **La préservation du bois** contre les rongeurs et les insectes, surtout dans les pays où la chaleur est intense, a donné lieu à beaucoup d'inventions. Une des plus récentes est due à M. Flamache. Elle se base sur les propriétés toxiques des sels solubles de baryum ou d'autres sels de ce métal pouvant se dissoudre sous l'action de certains acides comme l'acide carbonique par exemple, Une injection de sel soluble de baryum dans le bois le protège parfaitement.

— **La caricature photographique** est un procédé mécanique dû à Ensworth Hare de Chicago. L'auteur de cette invention garde son secret. Les spécimens qu'il a produits de ce qu'il appelle la « caricature mécanique » sont très curieux. Il les obtient en soumettant la pellicule photographique à l'influence de la chaleur et de certaines substances chimiques. Une des particularités de ce travail, c'est qu'il permet de déformer telle ou telle partie du corps, la tête, le nez, l'oreille, en laissant le reste complètement intact et régulier. Ainsi une joue peut s'enfler comme un ballon, un cou s'allonger de toute la longueur du corps en s'amincissant comme un doigt, un nez prendre la proportion d'un pied, etc.

— **Les collisions en mer** pourraient, suivant l'inventeur du *télémobiloscope*, M. Christian Hulsmeyer, ingéineur à Dusseldorf, être évitées en utilisant les ondes hertziennes, comme dans le télégraphe sans fil. L'appareil basé sur cette théorie comprend l'expédition et la réception. Les ondes électriques en venant frapper un objet métallique éloigné — c'est le navire dans ce cas — sont réfléchies jusqu'à la station de réception où elles donnent le signal dès l'approche du bâtiment en indiquant la distance à laquelle il se trouve en mer.

Dr L. CAZE.

II. — LETTRES ET ARTS

France :

Le Salon des artistes français vient de s'ouvrir ; parmi les connus et les inconnus, remarquons Georges Bergès, G. Bilbaos dont la fougue et la virtuosité ravissent, Baschet, D. Bail, moins bon que d'ordinaire, Chartran, toujours artificiel, Henri Martin, Mlle Dufau, Gorguet qui laissant *de côté* ses portraits, s'est révélé décorateur de talent.

Dans la sculpture, signalons le monument de M. Verlet, les *Vendanges* de M. Vermare, *le fils de Caïn* de Landowski, etc., etc.

×

L'atmosphère grisâtre de Paris a des transparences de tons, des variétés de roses, de bleus, de mauves exquis, on dirait des voiles jetés sur les maisons et les arbres. Emile Lafont, plus connu jusqu'à présent comme sculpteur que comme peintre, a rendu merveilleusement les aspects de Paris dans une cinquantaine de petits tableaux qu'il vient d'exposer à la galerie Georges Petit.

×

Les œuvres musicales qui ont paru pendant ces derniers jours sont le CLOWN de M. de Camondo sur des paroles de M. Capoul, drame réaliste (il se passe à la foire de Neuilly) traité avec beaucoup d'originalité, et *Hans le joueur de flute*, livret de MM. Maurice Vaucaire et Georges Mitchell, musique de M. Louis Ganne, qui vient d'être joué à Monte-Carlo. La ville de Milkatz est située dans un pays imaginaire, mais les habitants en sont très positifs ; ils ne pensent qu'à leur commerce et à leurs gros sous. Le poète Yoris voudrait rétablir la fête dont l'usage s'est perdu, et dans laquelle on couronnait la plus jolie poupée présentée, car le jeune homme aime la fille du bourgmestre Pipperman et a fait une poupée à son image. Mais personne ne se soucie plus de ce concours. Heureusement que paraît un étranger, un mendiant, Hans qui joue d'une flûte enchantée ; au son de ce singulier instrument, les échevins dansent comme des fous, les souris envahissent les greniers à blé, les navires font naufrage. Hans ne consent à cesser ses mauvais tours que si l'on permet à Yoris d'épouser Lisbeth. La musique de cette comédie mi-bouffonne, mi-sérieuse, qui a pour but de démontrer que l'idéal est chose nécessaire, a paru très bien adaptée au sujet, spirituelle, fine et délicate.

×

M. Mariano Fortuny, dans ses nouveaux essais d'éclairage de la scène, pratiqués dernièrement dans une salle particulière, a pour but de varier l'intensité de la coloration de la lumière. Il s'est donc servi de l'arc voltaïque qu'une vaste coupole en étoffe blanche sépare de la scène. Devant ce foyer passent des soies teintées ou des verres sur lesquels sont peints des nuages. On peut donner ainsi les effets. d'une journée de soleil, d'un crépuscule, de l'approche de l'orage. L'électricien en chef dirige le changement de lumière en passant la main sur un clavier de vingt à trente touches dont chacune correspond à une coloration différente. Cette nouvelle invention peut avoir une influence considérable sur la mise en scène dans nos théâtres.

×

Notre Université va s'enrichir d'une école de chimie. D'autre part le prince de Monaco a décidé d'établir à Paris l'Institut et le Musée océanographiques qu'il a fondés et auxquels il a assuré un capital de quatre millions pour leur fonctionnement, leur conservation. Le prince en a nommé le conseil d'administration et rédigé les statuts. La direction scientifique sera confiée à un Comité de perfection-

nement composé de savants de toutes les nations.

×

Etranger :

L'Université d'Oxford vient de créer une chaire d'anthropologie et un diplôme correspondant à cet enseignement ; malgré l'opposition que cette innovation a rencontrée, les Universités anglaises entrent ainsi dans la voie des diplômes spéciaux et de la science utilitaire.

En même temps, le Conseil de Kings' College a reçu de la corporation des drapiers de Londres un don de 12.500 francs pour l'aménagement du laboratoire de physique de cet établissement et l'Université de Londres 250.000 fr. de la *Goldsmiths' Company* pour contribuer à la fondation d'un institut des sciences médicales.

×

L'exposition de la New Gallery s'est ouverte dernièrement à Londres. L'un des plus beaux tableaux qu'on y voie est l'étude espagnole de Brangwyn. Puis viennent les remarquables paysages de Zart, de Paston, de Parsons, de Peppercorn et de Whymper et enfin les portraits de Sargent, qui ne sont pas les meilleurs, de Shannon, et de Sir George Reid, le président de l'académie royale d'Ecosse.

×

Un critique allemand se demande pourquoi la femme n'a jamais composé de grande œuvre musicale, elle qui a été l'inspiratrice de tant de sublimes musiciens. Le développement intellectuel de la femme serait-il trop récent pour qu'elle ait assez confiance en sa puissance créatrice et puisse entreprendre une telle œuvre ? La raison est bien telle évidemment, mais surtout, la femme manque de préparation technique, elle peut être une parfaite interprète, chanteuse, pianiste, violoncelliste, mais non un compositeur. Or que faut-il pour l'être : l'imagination et la connaissance de l'harmonie ; l'imagination est distribuée indifféremment aux hommes comme aux femmes, mais une femme ne poursuit jamais jusqu'au bout ses études de contrepoint ; le travail est pour elle trop pénible sans doute ; peut-être aussi n'y est-elle pas encouragée par de prompts résultats.

×

On a joué dernièrement à Turin une pièce de Rovetta ; *il Giorn della cresima* (le jour du chrême) qui est tombée dès la première représentation, et une comédie de Antono Traversi *Carita mondana*, satire de la charité mondaine des ventes et des bals pour les pauvres ; les traits en sont assez piquants, mais l'intrigue manque de cohésion et d'unité.

×

Une campagne assez curieuse a lieu en Italie ; un jeune instituteur de Rome, M. Guido Gianolio a remarqué que les progrès de ses élèves étaient généralement arrêtés par la présence dans sa classe, d'un seul enfant indiscipliné ou d'intelligence inférieure à la moyenne. Il croit que l'ordre dans l'école gagnerait à faire répartir les élèves en groupements homogènes et propose l'établissement d'une commission composée de médecins et de pédagogues, afin de faire une enquête sur le nombre d'enfants anormaux ou simplement arriérés qui fréquentent les écoles. Cela fait, on organiserait pour eux des classes spéciales avec des maîtres choisis pour les diriger et qui appliqueraient des méthodes que l'expérience aurait reconnu leur convenir. L'idée de M. Gianolio, est soutenue par Lombroso, les professeurs Sergi, Ferri et Lino Ferriani.

×

Meinrach Lienert, le poète populaire de la Suisse allemande, vient de publier un nouveau volume de vers dans le dialecte paysan *d'Juzlienis Schwâbelpfyffli*. On y voit jouer des enfants, vivre et chanter le peuple ; l'esprit de l'au-

teur est vif et prompt et sa langue alerte, riche et colorée.

×

L'Espagne vient de perdre un de ses compositeurs de musique les plus féconds et les plus populaires, Manuel Fernandez Caballero, l'auteur de *Frasquito*, des *Enfants du capitaine Grant*, de *Campanero y Sacristan*, etc., etc.

×

Un jeune sculpteur belge, devenu américain, vient de mourir dans une ascension en ballon sur la côte orientale de l'Amérique. Nocquet, né en 1877, était belge, et à vingt ans obtint le grand prix de scuplture belge ; il s'établit en Amérique et professa une vive admiration pour Roosevelt ; il avait récemment modelé une statuette du Président. en costume de chasse, tenant de la main gauche un ours par l'oreille, de la droite montrant un ourson. Nocquet était un des quatre scuplteurs américains qui pouvaient exposer au Salon de Paris sans avoir passé devant le jury ; on se souvient de sa *Femme Baillant* envoyée à la Société nationale, il y a quatre ans ; on y découvrait, comme dans toute son œuvre, l'influence de Rodin. Cet artiste était un ascensionniste passionné, il trouvait dans ce sport un renouvellement de vigueur et de fraîches inspirations. Il y a queques jours, on le voyait partir de New-York en ballon, seul, et le surlendemain on découvrit son cadavre sur le rivage de Copp's Island.

×

Un livre qui fait beaucoup de bruit aujourd'hui aux Etats-Unis est celui de la baronne de Zedtwitz. On sait que l'Université catholique de Washington a été fondée en partie avec des sommes données par Mlles Mary Gwendolen et Mary Elizabeth Caldwell de Louisville. A la fin de l'année 1904 on apprit avec étonnement que les deux sœurs avaient abandonné la religion catholique ; la plus jeune, aujourd'hui baronne de Zedtwitz, en donne les raisons dans : *La double doctrine de l'Eglise de Rome* (*The double doctrine of the church of Rome*). D'après elle, l'Eglise prêcherait la sainteté aux laïques et aux humbles prêtres, et autoriserait toutes les infractions à la morale dans l'administration ecclésiastique, dans sa politique et même dans le clergé, tant qu'il n'y a pas scandale public. Elle n'a jamais condamné les doctrines des Jésuites et les a même adoptées ; elle en a fait sa doctrine ésotérique, celle qui appartient au collège des cardinaux et à la Propagande. Mme de Zedtwitz connaît d'autant mieux le gouvernement intérieur de l'Eglise qu'elle assure en avoir fait partie.

×

Les membres des colonies étrangères à Tokyo ont donné dernièrement, chez le vicomte et la vicomtesse Aoki, des tableaux vivants au profit des victimes de la peste ; les scènes étaient presque toutes empruntées à l'histoire de l'Europe ; on a vu successivement Florence Nightingale soignant les blessés pendant la guerre de Crimée ; Jeanne d'Arc présentant à Charles VII, les clefs de la ville d'Orléans ; la reine Elisabeth recevant la nouvelle de la destruction de l'invincible Armada, etc., etc. La seule scène où le Japon ait paru a été celle où l'Esprit de la Paix occidentale était représenté serrant la main de l'Esprit de la Paix du Japon.

×

Le commandeur Giacomo Boni, qui dirige les fouilles du forum romain, croit avoir découvert la sépulture de Trajan. Cassien et Eutrope rapportent que les restes de l'empereur avaient été enfermés dans une urne d'or, transportés d'Asie à Rome, puis déposés sous la colonne Trajane ; M. Boni a suivi leur récit et a fait ouvrir une petite porte située dans le piédestal qui, d'après lui, donnerait issue au tombeau.

S. Veyrac.

III. — VERS L'ENTENTE

La seconde Conférence de La Haye devait se réunir fin juillet. La date proposée par le Tsar était malheureuse ; elle est reculée au printemps 1907 sur la demande des Etats-Unis, qui, de concert avec tous les pays d'Amérique, avait déjà organisé pour cet été un Congrès pan-américain à Rio-Janeiro.

La vieille Europe va assister à l'enfantement d'une Fédération des Amériques en laquelle tous les Etats vont se lier par des traités d'arbitrage obligatoires, si bien que la Guerre sera virtuellement chassée à tout jamais du Nouveau Monde.

*
* *

Pactes d'entente. — Convention d'arbitrage permanent entre le Portugal et l'Autriche-Hongrie. — Dans le traité de commerce et de navigation conclu entre l'Italie et l'Autriche se trouve une clause déférant à l'arbitrage tous litiges et l'obligation d'échanger une convention du travail semblable à l'accord franco-italien. — Traité entre l'Angleterre et la Chine concernant le Thibet : le protectorat chinois y est reconnu ; l'Angleterre a un droit de préférence pour les concessions de travaux publics ; la Chine paye une indemnité de deux millions de taëls pour les frais de l'expédition anglaise à Lhassa. — Des conventions anglo-allemandes et franco-anglaises sont signées concernant les frontières de la Nigeria. — En Amérique, l'Angleterre et les Etats-Unis ont accepté définitivement les délimitations de l'Alaska fixées par la Commission d'enquête. — Le Conseil des ministres russes demande la réunion d'une conférence pour la protection littéraire et artistique entre l'Allemagne, l'Autriche, la France et la Russie. — L'accord franco-anglo-italien au sujet du chemin de fer de l'Abyssinie est prêt de se conclure. — Entre le gouvernement de l'Etat libre du Congo et celui du Soudan est conclu un traité provisoire basé sur une occupation délimitée par le 4e parallèle de latitude nord.

*
* *

Réunions internationales. — Sixième Congrès postal universel siégeant au Capitole de Rome. L'Abyssinie obtient une voix délibérative : la Chine, voix consultative seulement parce qu'elle n'est pas encore entrée dans l'Union, bien que participant au Congrès ; la question du timbre international fut étudiée ; de même, les projets d'élévation du poids des lettres pour un prix égal à l'ancien tarif. — Congrès international de chimie à Rome ; celui de médecine à Lisbonne.

Sont annoncés : en juin un Congrès antimilitariste à Genève ; dans cette même ville au mois d'août le 2e congrès universel

d'espérantistes ; en septembre, à Milan réunion du premier Congrès international contre le chômage, organisé par la *Società Umanitaria*. Cette Société fondée par la générosité de M. P. Loria possède un demi-million de revenus ; elle les consacre aux mesures propres à éliminer le chômage. Ont été créés dans ce but : des écoles-ateliers, un bureau de travail et de placement, un Office et une banque de crédit pour les coopératives ainsi que deux colonies agricoles.

La Conférence internationale des mineurs a tenu ses assises à Aix-la-Chapelle ; y étaient représentées : l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Autriche. — Au Congrès d'anthropologie tenu à Milan fût fêté le jubilé de notre savant collaborateur le professeur C. Lombroso. — Le gouvernement de Prusse convie les Etats à étudier en commun, à Berlin, les questions internationales de télégraphie sans fil. — A Buenos-Ayres, cet automne, aura lieu le second Congrès universel de la Libre-Pensée ; parmi les questions de droit international à discuter : création d'un tribunal permanent universel d'arbitrage et suppression des armées.

Déclarations du comte Guicciardini, ministre des Affaires étrangères d'Italie, lors de la discussion au Parlement italien des événements d'Algésiras : « La Conférence a répondu au but suprême pour lequel elle avait été convoquée : « l'accord de la paix..... C'est une nouvelle preuve de l'esprit pacifique qui accuse l'œuvre internationale de la diplomatie ».

***

A la Chambre danoise, un subside de 3.000 couronnes est voté aux fins de soutenir les efforts pour rapprocher les trois pays scandinaves au moyen de leurs groupes interparlementaires et de la conclusion de traités d'arbitrage entre eux. — La France est représentée aux fêtes commémoratives en l'honneur de Manfredo Fanti, le grand patriote italien. A Paris, inauguration de la statue de Benjamin Franklin ; une médaille d'or, exemplaire unique à l'effigie du Grand Américain, est offerte par les Etats-Unis à la République sœur. — Simultanément à Annapolis, érection d'un monument en l'honneur des Français morts au champ d'honneur lors de la guerre d'Indépendance ; le président Roosevelt, recevant l'escadre française qui apporte aux Américains les restes du célèbre corsaire Paul Jones, déclare que « la nation américaine conservera l'éternel souvenir du secours apporté par le pays de France à l'Indépendance des Etats-Unis. »

***

Un journaliste américain, M. Clyde Hambright a calculé que, depuis la guerre de 1870, soit en 35 années, une moyenne de 18 milliards ont été dépensés annuellement pour les armements, qui (fort heureusement du reste), n'ont pas été utilisés ; et que les budgets de tous pays ont doublé !

Une simple multiplication montre donc, que plus de *six cents milliards* ont été ainsi stupidement gâchés.

Ces six cents milliards affectés, soit à d'utiles dépenses de travaux publics, ou employés à des dégrèvements, ou mieux encore à des réformes sociales eussent suffi à prévenir tout mécontentement des masses populaires qui jouiraient d'un bien-être inconnu.

La paix armée qui ne nous donne aucune sécurité (puisqu'elle incite à des budgets militaires toujours plus élevés) est un ordre de choses qui ne saurait durer longtemps encore.

Léon Bollack.

REVUES FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES (1)

A. — Revues françaises

I

Correspondant, 10 et 25 Avril.

H. Korwin Milewski dépeint le *parlement futur en Russie*. La répartition des sièges entre provinces et villes a été faite sur le pied de 250.000 habitants. Saint-Pétersbourg nomme dix députés, Moscou quatre, Varsovie deux, les vingt trois autres villes chacune un. Sont électeurs dans les villes tous ceux qui possèdent un immeuble quelconque, payent un impôt direct ou occupent depuis un an au moins un logement à l'année. Dans les campagnes, la représentation de chaque province est élue par une assemblée électorale très restreinte, composée de délégués de trois ordres ou classes, les paysans, les propriétaires fonciers, les habitants des bourgades ou villes qui ne forment pas une circonscription distincte. La Douma est élue pour cinq ans ; ses membres reçoivent une indemnité de 26 francs par jour pendant la durée de la session. La Douma comptera 530 membres, l'élément moujick y dominera. Les députés paysans réclameront le plus de terre, le moins d'impôts possible. Il y aura en dehors d'eux, 250 députés qui envisageront les intérêts de l'empire au point de vue général. — Edmond Rousse, dans ses *lettres à un ami* raconte le procès de Montalembert et l'impression causée par la plaidoirie de Dufaure, l'effet que produisaient les articles de Taine et les comédies d'Augier. — Oscar Havard montre comment l'affaiblissement de notre *marine nationale* remonte à M. Thiers, disciple trop fidèle des libéraux de 1830 ; il réduisit en 1871 les crédits de la marine. En 1897, M. Lockroy réclama un crédit de 200 millions pour refaire notre flotte ; il s'attela lui-même à cette tâche, mais ses successeurs défirent son ouvrage. Pendant le ministère Pelletan, au lieu des trente submersibles dont la France s'était flattée de grossir son actif, nos chantiers n'en construisirent que deux en trente mois. — Le Vicomte Louis de Chappedelaine nous initie au mécanisme des lois d'assurances ouvrières, dans l'empire allemand. Tous les ouvriers industriels, tous les employés d'exploitation dont le salaire annuel ne dépasse pas 2.000 marks, sont protégés par la loi de 1883 sur l'assurance-maladie ; ils ont ainsi gratuitement les secours du médecin, les médicaments et les appareils, et en cas de décès leur famille reçoit une indemnité funéraire, grâce à une retenue de 1 à 400 fr. sur son salaire.

Grande Revue, 16 Avril.

A. Douarche étudie le problème de *la recherche de la paternité*. Le nouveau projet de loi inspiré

(1) Voir l'analyse des *Revues françaises, d'art, allemandes, anglaises et américaines, polonaises* dans notre numéro du 15 avril 1906.

par le Conseil national des femmes autorise la recherche; mais la constatation judiciaire faite n'imposerait au père que le paiement d'une pension alimentaire servie jusqu'à la majorité de l'enfant. Le père n'aurait aucun droit sur l'enfant et celui-ci aucun droit sur la succession de son père. C'est ce qu'on peut appeler la paternité alimentaire. La recherche de la paternité avait lieu dans l'ancien régime et les débats auxquels donnaient lieu les procès de ce genre avaient soulevé une réprobation presque générale. — Maxime FORMONT fait connaître *trois poètes portugais contemporains* : Joao de Deus qui représente peut-être le plus exactement le génie de sa nation. Son éducation pieuse dans une famille patriarcale explique son mysticisme; il est à la fois peintre, poète et musicien comme les aèdes des peuples primitifs. Anthero de Quental, poète philosophe du genre de Sully Prudhomme, né aux Açores en 1842, perdit la foi de bonne heure et tandis qu'il empruntait l'hégélianisme aux penseurs d'Outre-Rhin, il prenait à Quinet et à Proudhon leurs idées socialistes et humanitaires, puis il est revenu à la sainteté rigide des mystiques. Enfin Guerra Junqueiro, que nos lecteurs connaissent bien par les articles qu'il a publiés dans *La Revue*, unit au don de la satire l'éloquence chaleureuse et une imagination vraiment lyrique. Il débuta par *la Mort de don Juan* mais son chef-d'œuvre, ce sont les *Simples*, scènes rustiques, peintes avec un profond naturalisme. Il a renouvelé de fond en comble le langage poétique dont il a su tirer des effets prodigieux d'images, de couleurs et de sons.

Nouvelle Revue, 15 Avril et 1er Mai.

Jules DELVAILLE analyse *la philosophie de Renouvier* qui a indiqué la véritable méthode de la pensée et de l'action de notre époque et dont la grande préoccupation fut l'avenir de la démocratie. — Le Dr Ph. HAUSER parle de *l'Espagne*, de son passé, de son présent et de son avenir, au point de vue de la biologie sociale et Gilbert STENGER donne quelques détails sur les *Bourbons* en 1815 et sur l'existence de Louis XVIII à Gand. Louis XVIII y fonda un journal, le *Moniteur Universel* où Châteaubriand fit paraître son *Rapport au Roi* qui fut distribué dans toutes les cours de l'Europe.

Quinzaine, 1er Mai.

L. DEVISMES DE SAINT-MAURICE cite des *poëtes Cubains:* José-Maria de Hérédia, parent de notre parnassien qui mourut en 1836 abreuvé d'amertumes, quoiqu'on puisse dire qu'il a été le Pindare cubain; José Jacinto Milanès, le principal représentant de la nouvelle école à Cuba; ses vers glissent comme l'eau sans bruit. Les poèmes de Gabriel de la Concepcion Valdès sont très émouvants; très connu en littérature sous le nom de Placido, il était mulâtre, fut accusé, jugé, exécuté sans preuves. Quant à Gertrudis Gomez de Avellaneda, elle a donné une expression très haute de ce qui compose l'âme féminine. — Eugène BEAUPIN rappelle *quatre ans de luttes*, c'est-à-dire l'action du SILLON fondant à Paris et en province des cercles d'études, des instituts populaires, réunissant les étudiants, les élèves de l'Ecole polytechnique aux jeunes ouvriers pour s'instruire des questions sociales.

Revue de Philosophie, 1er Avril.

F. WURRAIN parle de la *Triade de la réalité*, José *Ingegnieros* de la *psychophysiologie du langage musical* et G. BERTIER de la *Beauté rationnelle*. C'est par un inexplicable préjugé que nous n'admirons que les beautés de luxe. Dans le corps humain, l'harmonie des organes, une main, un œil ne sont-ils pas mille fois plus beaux que le luxe de la chevelure ou la fraîcheur des joues.

Revue des Deux-Mondes,
15 Avril-1er Mai.

A. BÉCHAUX : *Le Play à l'occasion de son centenaire*. Il fut un pré-

curseur opposant à l'effort destructif du socialisme l'œuvre constructive d'une école originale et vivante, l'Ecole de la Paix sociale. Au cours de ses nombreux voyages : il observa les groupements que font naître entre les hommes les besoins de la vie : groupements de famille, d'atelier, d'échange, groupements religieux et politiques. Mais tandis que ces derniers n'offraient trop souvent que divergences et contradictions ; il trouvait dans l'organisation de la vie privée et particulièrement de la vie domestique des phénomènes constants d'où semblaient découler tous les autres ; il conclut qu'il fallait porter l'observation sur les corps simples qui sont les familles, et spécialement les familles ouvrières ; par elles, nous connaissons les éléments caractéristiques de la constitution sociale. Il défendit les libertés scolaires, les libertés communales et provinciales. Il réclama l'extension de la liberté du testament, l'abrogation des articles 826 et 832 du Code civil exigeant le partage en nature et enfin la simplification des partages d'ascendants. Dans le régime du travail il faisait appel à la coutume bien plus qu'aux prescriptions législatives.

E. MARTINEUCHE présente *le Théâtre de Perez Galdos* qui, s'il a été parfois l'œuvre d'un écrivain de parti, ne le fut pas d'une manière étroite. Il fut d'abord romancier ; les *Episodes Nationaux* comprennent trois séries de dix tomes chacune déjà publiées et une quatrième en cours de publication ; c'est un tableau de l'histoire d'Espagne depuis Trafalgar jusqu'à la révolution de 1868. On retrouve l'influence d'Erckmann-Chatrian dans ces récits, où l'amour ne tient presque point de place, mais qui sont remplis de patriotisme et de politique. Dans cette longue enquête de psychologie sociale, Galdós a constaté que l'Espagne souffre d'une maladie de la volonté. Il lui a présenté dans son théâtre le remède qui devait la guérir. S'il a pu inspirer la haine de l'intolérance, la faute n'en est ni à lui ni à la religion catholique, mais à l'état d'esprit d'une partie du clergé espagnol. *Electra* n'est pas la pièce anticléricale que l'on a cru. Tout en étant vraiment national, Perez Galdos cherche à faire pénétrer sur la scène de son pays les sentiments et les idées de l'Europe d'aujourd'hui. — F. BRUNETIÈRE, à propos des œuvres de Joseph de Maistre, apporte son adhésion à *la doctrine de l'Infaillibilité du Pape* et montre l'utilité que peuvent avoir les travaux et les efforts des laïques dans l'Eglise. — Paul LEROY-BEAULIEU doute qu'il y ait jamais place dans notre *Algérie* pour plus de un million ou 1.200.000 âmes d'origine européenne. On ne doit pas s'alarmer des différences de races parmi les colons. Sur les 630.000 Européens, la moitié seulement sont français d'origine ; toutefois, ce fait doit nous inspirer une politique pleine de prudence et de ménagement. — En Tunisie, une réforme fiscale est nécessaire. C'est la transformation de la Medjba, impôt de capitation effroyablement onéreux qui pèse sur tous les indigènes musulmans mâles et adultes et leur prend 24 francs par tête et par an. Il faudrait les classer en trois catégories selon leur degré d'aisance et on leur demanderait 6, 12 ou 24 francs. Nous avons d'ailleurs le tort d'octroyer notre nationalité avec une grande avarice. En 1905, il n'a été accordé en Tunisie que 59 naturalisations. — V. du BLED constate *les transformations de l'agriculture*. Les syndicats agricoles, syndicats d'affaires, de bon sens, de concorde, sont le contre-poison des syndicats de destruction, d'utopie et de haine ; la classe des propriétaires fonciers y apprend à mieux connaître le paysan. — E. de MORSIER fait connaître un critique allemand *Hermann Grimm*, mort en 1901. Il était fils d'un des deux frères Grimm, les philologues, et gendre d'Achim von Arnim et de Bettina Brentano, l'amie de la vieillesse de Gœthe ; très savant et très bien informé, il n'était pas pédant ; son style était original et personnel. *La Vie de Michel-Ange* qu'il a rapportée d'Italie résumait

toute la vie de ce temps ; il a dirigé ensuite la *Revue des artistes et des œuvres d'art*, puis fut nommé en 1873 professeur d'histoire de l'art à l'Université de Berlin. Le défaut de son ouvrage sur *Gœthe*, c'est le parti-pris d'admiration. Or, Gœthe ne fut pas une grande âme ; il a aimé au-dessous de lui et rendu malheureuses toutes celles sur qui est tombé son choix. Il a même délaissé sa mère qui est morte sans l'avoir revu depuis onze ans. A part sa trop grande vénération pour Gœthe, Grimm l'a très justement apprécié. Avec lui a disparu toute une époque de la culture allemande.

Revue de Paris

1er mai

Du Comte de CIRCOURT *Souvenirs du Parlement* de Francfort en 1848. La création d'une marine germanique occupait l'esprit d'Arndt. Radowitz, qui devait peu après préparer la lutte de la Prusse hérétique contre l'Autriche et la Bavière catholiques, aux prix d'étranges souffrances morales, était au Parlement l'objet de haines fanatiques et d'admirations soumises. C'était alors pour un Allemand un triste spectacle d'être témoin de la dégradation politique de la patrie, de ses divisions irrémédiables, de ses revers militaires, de sa nullité diplomatique, de la voir aussi l'objet de la compassion de l'Angleterre, être secourue par la Russie, défiée par le Danemark. — Gustave SIMON dépeint *Paul Meurice* tel qu'il l'a connu dans l'intimité. Il racontait parfois les incidents de sa captivité ; en 1851 il avait été condamné à 9 mois de prison pour un article écrit par Charles Hugo. Il voulut convertir un condamné en lui démontrant qu'intelligent comme il l'était, il pourrait occuper un rang dans la société ; mais l'autre lui répondit que le métier de voleur était trop facile pour qu'on en prît un autre ; les bourgeois étaient si naïfs ! Et l'ayant prévenu, il lui enleva, au cours de la conversation qu'ils poursuivirent, cent sous dans son gousset. — Félix MATHIEU achève le récit de l'expérience de Pascal sur le Puy-de-Dôme. La lettre que Pascal dit avoir écrite le 15 novembre 1647 à son beau-frère Périer pour le prier de monter sur le Puy-de-Dôme est un faux et le couronnement de tout un système d'artifice par lequel Pascal a tenté de s'approprier l'hypothèse de la pression atmosphérique que nous devons à Képler, Baliano, Torricelli.

L'idée de l'expérience qui pouvait la démontrer appartient à Descartes qui l'avait eue le premier.

Science XXe siècle

15 avril

A. DRZEWINA décrit la *vie psychique des animaux inférieurs*. Eliminant tout facteur psychologique, les néobiologistes ramènent à des phénomènes physico-chimiques les actes des animaux ; leur méthode est aussi exagérée que celle de leurs devanciers. — L.-G. SEURAT affirme que l'hypothèse la plus généralement admise est que les *perles* sont le résultat d'une sécrétion déterminée par la présence d'un parasite dans les tissus ; cette découverte, si elle était confirmée, permettrait d'envisager, dans un avenir prochain, la possibilité de la production forcée des perles fines.

Revue générale des sciences

15 avril

A. CRONEAU publie *quelques réflexions sur la marine*. Nous possédons les ressources en tant qu'hommes et en tant qu'argent pour avoir une *puissante* marine ; à l'égard du personnel il s'agit de maintenir les vieilles traditions de discipline de la marine ; pour le matériel, il faut trancher dans le passé, renoncer aux réparations coûteuses de navires démodés et composer la flotte de quelques types bien choisis. — J. THOULET apporte des renseignements sur la *circulation océanique* et E. LIAINBLING donne la *revue annuelle de chimie physiologique*.

II. — REVUES POLITIQUES ET ECONOMIQUES

Journal des Economistes
15 avril

J. NOVICOW combat le *prétendu antagonisme économique des nations.*

Une des raisons qui ont fortement contribué à faire considérer le commerce comme une lutte est le marchandage qui n'est d'ailleurs nullement la condition indispensable du commerce, mais en est au contraire une manifestation morbide. Les magasins du Louvre à Paris font pour trois millions de francs d'affaires par jour. Si les commis voulaient vendre en demandant un prix différent selon l'acheteur, ils ne pourraient faire que 1.500.000 francs de vente. Ceci prouve qu'il y a solidarité entre le vendeur et l'acheteur. Il en est de même entre les nations. — ROUXEL révèle l'existence d'un *prolétariat médical.* Sur 13.000 médecins français, il y en a 2.500 à Paris ; 5 à 6 gagnent environ 2 à 300.000 francs, 10 à 15 de 100 à 150.000 francs, 800 de 8 à 15.000 francs, 1200 au-dessous de 8.000 francs. Sur 10.000 pour le reste de la France, 5.000 arrivent à gagner leur vie ; les autres se rabattent sur d'autres professions, sur la politique surtout ; il y avait 80 médecins dans la dernière chambre.

Mouvement socialiste
15 mars

V. GRIFFUELHES démontre que le *syndicalisme français* doit aux *grèves* ses immenses progrès.

Pendant six ans, de 1899 à 1904, il y a eu 4270 grèves comprenant 1.119.050 travailleurs. 1.029 ont remporté ce qu'elles demandaient, 1.637 n'ont obtenu qu'une partie de leurs exigences, 1.604 ont échoué. — André MORIZET mesure les progrès du *parti socialiste en Espagne* dont la force est loin d'être négligeable.

Réforme sociale
16 avril

W. de NORDLING donne quelques détails sur le *repos dominical dans les législations étrangères.* En Suisse une loi fédérale oblige les compagnies de chemins de fer à donner à leurs employés 52 jours de liberté par an dont 17 dimanches.

R. de BRIEY, traitant de l'*Action sociale des catholiques italiens*, parle de la création des banques populaires catholiques qui sont au nombre de 59 avec un capital social de 4 millions et ont pour but d'étendre les bénéfices de crédit aux associations de secours mutuels, aux Caisses rurales et Coopératives, enfin à toutes les œuvres catholiques.

Revue philanthropique
15 Avrfl

Mme MONIEZ adresse une *lettre ouverte a M. le Ministre de l'Intérieur* où elle demande que l'Assistance publique devienne une carrière pour les femmes, c'est-à-dire que les inspectrices générales et les sous-inspectrices passent un examen avant qu'on ne leur confie ces fonctions. — P. SÉRIEUX suit *l'évolution de l'assistance des aliénés en Allemagne.* Les maisons d'aliénés y sont augmentées d'un grand nombre de pavillons, complètement indépendants et un nombre très restreint de malades vivent dans chacun de ces bâtiments.

Revue politique et parlementaire
10 Avril

A. MILLERAND nous informe de ce qu'a été et de ce que doit être la *politique sociale sous la troisième République.*

Le socialisme se donne pour but, dans l'ordre social l'abolition des classes, comme dans l'ordre politique, la Révolution française a eu pour résultat l'abolition des ordres. Il veut que le salarié s'élève à la dignité d'associé. Association, organisation, ces deux idées fécondes vont du même pas, Syndicats professionnels, coopératives, sous ces deux formes se constituent les premiers groupe-

ments. Il faut substituer à la cohue inorganique des travailleurs une organisation méthodique qui fasse des ouvriers de chaque usine un groupe ordonné, représenté par des délégués réguliers en relations habituelles et normales avec la direction. Un progrès a déjà été fait dans la réglementation des conditions du travail par l'établissement de la journée de dix heures, par l'organisation ouvrière. Enfin pour assurer la paix sociale et la stabilité économique, la République a établi un règlement amiable des conflits entre patrons et ouvriers. — L. DUGUIT pense que les *syndicats de fonctionnaires*, interdits par la législation aujourd'hui en vigueur, ne doivent pas être autorisés par le législateur qui en le faisant manquerait à ses devoirs. — Henri HAUSER voudrait qu il y eût en Orient des écoles religieuses pour les catholiques, des écoles israélites pour les israélites, mais laïques pour les musulmans, orthodoxes et arméniens.

Revue socialiste

Mars

E. de MORSIER signale dans *Taine la peur du socialisme* que révèle sa correspondance. Il n'a rien compris au socialisme parce qu'il n'a jamais rien compris au peuple. N'ayant pas le sens de la vie, il s'est trompé sur le sort immédiat de la France. Il était un savant; son puissant cerveau penché sur son labeur quotidien a trop vu les petits faits. — Adrien BUDON définit l'*individualisme socialiste*. Le rationalisme socialiste répond aux sentiments les plus élevés de l'homme ; les impossibilités pratiques élevées contre les théories socialistes sont des murailles sans soutien.

B. — Revues allemandes

Deutsche Revue (Stuggart)

Mai

Quelques extraits du journal du Prince Chlodwig de HOHENLOHE-SCHILLINGSFURST à l'époque où il était ministre du roi de Bavière ; il rapporte les détails de son entrevue avec Napoléon III en août 1867 ou l'empereur témoigne de son regret que les Etats du midi de l'Allemagne n'aient pu former une confédération. Il songeait aussi à faire régler la question du pouvoir temporel des papes par un Congrès des puissances européennes. En juin 1868, le prince Napoléon est reçu à Munich par le roi de Bavière. Dans un dîner à la Légation de France le prince Napoléon parle de la guerre possible entre la France et l'Allemagne et dit :

« Quant à moi, je trouve que la guerre est un immense malheur qu'il faut éviter à tout prix, elle n'aura que des conséquences funestes et vous serez perdus les premiers. L'unité allemande sera faite, vous avez donc tout intérêt à désirer la paix ».

Il était convaincu que la Prusse ne désirait pas la guerre, n'ayant rien à y gagner. Il témoignait d'une grande admiration pour Bismarck et pour les institutions prussiennes, et surtout pour la discipline dont étaient capables les Prussiens.

L'auteur de l'article anonyme sur la *politique extérieure de l'Allemagne* se montre très acerbe à l'égard de l'Italie qui, d'après lui, n'a été à la Conférence d'Algésiras qu'à la queue de la France et y a tenu la conduite que l'on sait dans le but de plaire à l'Europe à qui elle veut faire accepter la conversion de sa rente. La France lui a adressé de maigres remerciements pour cette conduite et lui a parlé sur le ton avec lequel Napoléon s'adressait aux rois, princes et maréchaux. — Georges CLARETIE remet en mémoire *Une cause célèbre au XVIIIe siècle:* le procès de l'empoisonneur Derues. Il avait eu l'idée, bien avant Mme Humbert, de se faire un revenu grâce à un héritage problématique.

Deutsche Rundschau (Berlin)
Mai

Mgr Vay de Vaya et Luskod pense qu'une des choses les plus admirables qu'il ait vues en *Amérique*, c'est la générosité des particuliers qui dépensent des millions pour construire des écoles, des collèges, et des universités. Une seule personne a donné quatre millions de dollars pour la fondation de l'Université de Chicago. Une des Universités catholiques les plus belles est celle de Georgetown. L'auteur y entendit une conférence de M. Bonaparte, le descendant du roi Jérome qui est devenu depuis, ministre de la marine. L'Église catholique en Amérique vit de ses propres ressources, aussi chaque catholique américain regarde-t-il son église comme sa propriété. — C. Fitger examine les diverses *formes du gouvernement*, qui prennent aujourd'hui de moins en moins d'importance ; la conception aristocratique suppose un vigoureux idéalisme. — Walther Gendel apprécie *un siècle de peinture allemande*. Le premier grand paysagiste au sens moderne de ce mot qui ait paru à Munich est Christian Morgenstern qui avait appris son art de Dupré ; le Viennois Jacob Emil Schindler aussi était très français dans sa manière de peindre. Leibl, Feuerbach et Bœcklin sont les trois grands peintres de l'Allemagne du XIX[e] siècle.

Nord und Süd (Breslau)
Mai

Le professeur Richard Eickhoff se demande quel rôle l'avenir réserve au *libéralisme allemand*. Il aura sa part dans la politique future de l'Allemagne pourvu qu'il opère une refonte de ses éléments. Ses victoires du libéralisme anglais doivent lui donner de l'espoir, et il trouvera bien un leader quand besoin en sera. — Paul Lindenberg appércie l'œuvre du roi *Charles de Roumanie*. Comme jeune homme il disait souvent ces mots qui le dépeignent bien : « Ce qu'on peut faire soi-même, il ne faut pas le laisser faire aux autres ». Il pourrait dire avec vérité les paroles de Frédéric le Grand : « Mon état m'oblige au travail et à l'activité, mon corps se plie à ce que j'exige de lui ; il n'est pas nécessaire que je vive, mais que je sois actif. Avec une armée de 160.000 hommes, les quatre derniers budgets ont été cloturés avec un excédent. Pour l'année actuelle, la dépense de la Roumanie est de 233.916.000 fr. et les impôts ont donné 238.916.000 francs. — Suite des idées de *Bismarck à propos des alliances*. Il ne croyait pas beaucoup à la sécurité qu'elles procurent ; elle ne dispensait pas à ses yeux d'être toujours en vedette : « Sans l'armée, disait-il, pas d'Allemagne. » Le grand électeur, le grand roi et le grand chancelier étaient d'accord sur ce point. En 1853, il avait beaucoup songé à une alliance avec la Russie. La Triple alliance avait un caractère purement défensif. En concluant l'alliance, l'Allemagne avait pour but en cas de conflit avec la Russie de se préserver d'une attaque de l'Autriche. Mais si la Russie attaquait il y avait cas de guerre pour l'Autriche.

Sozialistische Monats Hefte
Mai

Richard Calwer démontre que la Conférence du Maroc et ses résultats appartiennent absolument au régime capitaliste et à sa politique coloniale que doivent combattre les socialistes. Mais il ne leur faut pas lutter contre les progrès de ce régime qui sont peut-être les meilleures prévisions de son avènement. — Leonida Bissolati nous met au courant de la *crise du parti socialiste en Italie*. Qunad il a commencé à agir, il était intransigeant ; depuis il a dû se résigner à des concessions afin de faire alliance avec le parti démocrate ; il s'est en même temps séparé en deux camps, le réformiste et le révolutionnaire. Enrico Ferri est le chef du dernier. Mais le prolétariat italien paraît las de la phraséologie révolutionnaire et souhaite qu'on travaille, sans tant de paroles, à l'amélioration de sa condition. — Edouard

BERNSTEIN émet ses idées au sujet de la *tactique* que doit suivre la *social-démocratie* en Allemagne et James Ramsay MACDONALD définit le rôle et la position du *nouveau partidu travail dans le parlement anglais*. Il a envoyé à la Chambre des communes 30 membres, sur les 670 qu'elle compte. C'est un facteur important toutes les fois qu'est et quesera discutée une question de travail et d'humanité. Il a déjà mis en avant un projet de retraites ouvrières que le gouvernement a adopté ; il a fait avancer celle des inspecteurs du travail. Ce travail parlementaire de deux mois a pu convaincre les travailleurs que l'action politique doit être leur arme principale.

Buehne und Welt (*Berlin*) Otto BORNGRABER à propos de la *Trilogie de Luther* que vient de faire paraître Adolf Bartel examine le problème de la tragédie luthérienne. Toutes les aspirations de Luther vers la liberté devraient en faire le fond. Quoiqu'il ne remplisse pas cette condition, le drame de Bartel n'en constitue pas moins un grand progrès sur les pièces cù l'on a déjà fait paraître Luther. — BEERS traite de *la scène anglaise d'aujourd'hui* et des auteurs dramatiques qui ont le plus de succès, Pinero, Stephen Phillips, Bernard Shaw, W.-B. Yeat et Henry Arthur Jones. — *Die Friedens Warte* (Berlin) VIII, 4. *La Conférence du Maroc* a terminé pacifiquement une question qui pouvait provoquer la guerre ; ceci montre l'influence grandissante des idées pacifiques. — Carl-Ludwig SIEMERING donne quelques détails sur *la première ligue pour l'internationale* en Allemagne qui fut fondée en 1850 à Francfort ; elle rassembla rapidement une trentaine de membres. — *Das Literarische Echo* (Berlin), VIII, 15. C.-W. FISCHER fait connaître les nombreux essais de *Flaubert* qui n'ont pas été publiés, depuis *la mort du duc de Guise* datée de 1835, *Deux mains sur une couronne ou pendant le quinzième siècle, épisodes du règne de Charles VI*, daté de janvier 1836, puis *Un parfum à sentir ou les Baladins, conte philosophique, moral, immoral, ad libitum*, etc., etc. Il essayait dans ces écrits de faire de grandes synthèses de tout ce qu'il savait et croyait avoir découvert. Mais on peut y apercevoir la pensée que toute son activité d'écrivain a développée. — Ferdinand GREGORI fait connaître les titres du poète *Max Bewer* pour obtenir le prix Nobel de poésie. Son nom a déjà été mis en avant plusieurs fois comme candidat à cette haute récompense d'un talent consacré au service de l'idéalisme. — *Die Nation* (Berlin) XXXIII, 26, 27. A. FITGER donne quelques réflexions qui aideront à détruire *la légende du génie méconnu*. — Otto HAUSER parle de l'œuvre du romancier hollandais *Frédéric van Eden* et Wilhelm HERZOG de *Michael* le dernier roman du poète danois *Herman Bang*.

C. — Revues anglaises et américaines

Contemporary Review (Londres)
Mai

Lord STANLEY D'ALDERLEY résume la question de l'*Enseignement primaire* si passionnément discutée dans le Parlement et dans le public. L'auteur indique le pour et le contre du nouveau projet de loi. Il démontre que le moment est venu de placer toutes les écoles sous la direction des autorités locales, tout en respectant les convictions religieuses des familles. — Timothy RICHARD étudie les rapports de la *Chine et l'Occident* au point de vue religieux et rappelle que sur les 400 millions d'habitants de l'empire chinois il y a 378 millions de confucianistes, bouddhistes et taoistes, 20 millions de mahométans et 2 millions, à peine de chrétiens. Or ces 2 millions sont catéchisés par 2.000 mis-

sionnaires protestants et 900 catholiques qui espèrent vainement convertir toute la Chine aux croyances de l'Occident. Il y a, suivant l'auteur, une autre voie à suivre, pour faire prévaloir l'influence occidentale. C'est avant tout de respecter l'intégralité territoriale du grand empire asiatique par l'accord des grandes puissances et de laisser les institutions économiques se développer par la garantie de la paix. Et c'est à cette œuvre pacifique que les missionnaires pourraient apporter leur concours. — Havelock ELLIS suit *les traces de Raymond Lulle* pour retrouver les qualités essentielles du génie espagnol et le rôle qu'il a joué dans la civilisation humaine. Evocation intéressante de la curieuse figure du fondateur du mysticisme. — L. MARCH-PHILLIPS montre que le *préraphaelitisme* inauguré par l'enseignement et l'exemple de Morris n'a rien perdu de sa vitalité et reste l'espoir de l'art décoratif anglais.

East and West (Bombay)
Avril 1906

J. STANLEY LITTLE explique la position difficile des Anglais dans *l'Afrique du Sud ;* il montre les sacrifices faits par le gouvernement depuis 1820, les insuccès et les responsabilités des lanceurs d'affaires, enfin la disposition d'esprit plutôt hostile des populations, et il prévoit que cet ensemble présage des jours troublés dans l'avenir. — F. BLAKE CRAFTON étudie avec soin les dispositions des diverses nationalités qui, de *l'Occident à l'Orient*, et du Canada à l'Indoustan, concourent à la formation de l'Empire britannique ; il définit le genre de « loyalisme » qu'on peut attendre de ces éléments et ne craint pas d'assigner une date relativement peu éloignée à l'époque où l'Inde sera appelée à son tour à jouir d'un gouvernement autonome, et sera simplement rattachée comme le Canada à la Fédération de l'Empire. — La carrière du grand ministre *Raja Sir T. Madhava Rao* est longuement retracée par RAJA PRITHIPAL SINGH, depuis sa jeunesse à Madras jusqu'à sa brillante administration de l'Etat de Baroda (1877-1882) où, comme à Travancore et à Indore, il remit en bon ordre les finances, l'administration et favorisa le développement de l'éducation. Au milieu de ces sujets indiens, à relever les pages écrites par E. TISSOT sur la philanthrope génevoise *Emilie de Morsier*, l'émule de Joséphine Butler, dans laquelle il découvre une adepte passionnée du néo-bouddhisme. — Continuation de l'examen des travaux de *Joseph Tieffeutaller* par le P. NOTI ; cette partie est consacrée à la description des voyages du missionnaire dans la région du cours supérieur et moyen du Gange et à la préparation de son grand ouvrage sur la géographie des Indes, et nous amène jusqu'à la mort du savant à Lucknow en 1785.

Fortnightly Review (Londres)
Mai

Mary CRAWFORD-FRASER fait un portrait sympathique de l'*Empereur du Japon* Mutsu-Hito « le modèle le plus consciencieux du monarque constitutionnel ». Il s'est appliqué à donner à son empire, pour assises, l'armée et l'instruction publique. Les rescrits impériaux de 1873 et de 1890 qui les concernent témoignent de l'intérêt attaché à ces deux institutions. Ils sont mis constamment sous les yeux de la jeunesse, des officiers et des soldats, et leur indiquent leurs devoirs. — A propos du récent cinquantenaire de la mort de *Henri Heine*, dont la vie et les œuvres n'ont cessé d'être l'objet d'attaques très vives, Horace B. SAMUEL renouvelle celles-ci en cherchant à établir que les « écrits du poète ne furent qu'un flux incessant de paradoxes, sa vie étant le plus grand de tous les paradoxes ». Cette vie, est, du reste, mal connue et ses biographes ne l'ont pas narrée exactement. Pour la juger comme il convient il faut attendre la publication de ses *Mémoires* qui moisissent dans les archives poussiéreuses de la Bibliothèque de Vienne. — H.-B. IRVING commence une étude sur le *théâtre anglais au* XVIIIe *siècle* et fait

revivre le type le plus complet de cette époque. Colley Cibber, acteur, directeur, poète et dramaturge, mis en regard de Garrick et John Kemble. — W. F. BAILEY apporte une contribution importante à la *question des nègres* et constate que la solution du problème s'impose à la civilisation, mais implique les plus grandes difficultés. En attendant la position ne fait qu'empirer et l'on peut craindre l'explosion d'un sauvage conflit de races, jusqu'au jour où, peut-être, il surgira un homme puissant et capable, un chef noir, qui, grâce à un mouvement politique et social, affranchira ses congénères de la servitude où les blancs cherchent à les tenir. — Edith BROWNE apprécie le *théâtre de Barrie* et son rôle social.

Independent Review (Londres)

Avril

D'un écrivain éminent dont l'Angleterre regrette la perte récente, G.-J. HOLYOAKE un article posthume sur le *droit électoral de la femme*. Le problème date, on le sait, de très loin et Stuart Mill en fut le promoteur, mais il continue à passionner le Royaume-Uni. L'auteur en présente une solution originale. Dans chaque circonscription on désignerait par chaque centaine de femmes une déléguée élue qui participerait aux élections générales, ce qui ferait entrer 10 femmes sur 1.000 dans le corps électoral. Les femmes ne seraient plus, dans ces conditions, exclues de ce droit qu'elles revendiquent, mais leurs suffrages ne pourraient guère modifier les résultats du scrutin. Ce ne serait, à vrai dire, qu'une demi-satisfaction qu'on leur donnerait, mais elles s'en contenteraient probablement.

A propos de la *loi sur l'enseignement primaire* Cyril JACKSON croit qu'il faut s'occuper avant tout, de réduire le nombre des élèves dans chacune des classes et subdiviser celles-ci. On devrait aussi apprendre aux enfants à s'instruire par eux-mêmes, l'expérience ayant démontré que les études autodidactiques sont les meilleures. — W. J. FISHER proteste contre les *abus électoraux* et réclame des poursuites sévères contre les agents des candidats chaque fois qu'il y a preuve de corruption. — BRUCE FORREST raconte sa vie de collège à Ruskin Hall d'Oxford. Les étudiants y faisaient eux-mêmes leur ménage, balayant, lavant, cuisinant, mettant la main à la pâte. C'était une vie de bohème universitaire, mais elle avait du bon, car elle initiait aux avantages de la coopération

Nineteenth Century (Londres)

Avril

Frédéric HARRISON discute les *réformes de l'organisation parlementaire*. Toutes les élections législatives devraient avoir lieu le même jour, comme en France. Au lieu d'encombrer l'ordre du jour de la Chambre, il faut créer autant de commissions permanentes qu'il y a de ministères distincts. Elles seraient chargées de l'étude préalable des questions. Pour ne pas éterniser les séances, chaque orateur ne pourrait parler que pendant vingt minutes, sauf des cas exceptionnels. — Arthur ADAMS critique d'une manière acerbe l'*Education des jeunes filles* anglaises, qui, dit-il, ne savent rien. — J. HARDY affirme que la *Chine* n'est point un empire pacifique. Déjà au VIe siècle avant notre ère, l'esprit belliqueux était tel que, pour céder aux instances générales, des gouverneurs de province créèrent des corps d'armée exclusivement composés de femmes. Le désordre ne tarda pas à se mettre dans leurs rangs. Pour les ramener à la discipline, on dut faire tomber plusieurs têtes. L'auteur rappelle ce mot de Napoléon Ier : « Quand la Chine bougera, la face du monde changera ». Or la Chine bouge. — R. DELL, appréciant l'attitude de Pie X dans la question de la *séparation*, dit que l'Eglise n'a aucune chance de recouvrer son influence politique en France; si elle veut maintenir son autorité religieuse, il n'est que temps pour elle d'y songer, car le peuple français devient de plus en plus anticlérical.

Review of Reviews (Londres)
Avril

A citer d'abord une étude générale sur le *cabinet Sarrien*, suivie de deux études plus particulières sur MM. *Bourgeois* et *Clemenceau*. L'auteur compare le ministère français au ministère anglais, le président du conseil à Sir Henry Campbell-Bannerman, tous deux peu connus des masses avant leur avènement au pouvoir. Il voit dans le ministre français des affaires étrangères un sir Edward Grey, dans M. Clemenceau un sir John Morley, dans M. Briand, un John Burns, mais avec des nuances. Il sera curieux, suivant STEAD, de suivre la fortune politique des deux gouvernements inaugurés simultanément avec des programmes presque analogues dans les deux nations amies. — STEAD continue plus loin ses *Impressions de théâtre* et rappelle à ce propos que Miss Ellen Terry, la grande comédienne dont on a célébré le cinquantième anniversaire de première apparition sur la scène est l'objet d'une enthousiaste démonstration nationale. — Annie MACDONALD annonce la formation d'une société du réveil dramatique qui aura pour programme de donner des fêtes historiques avec cortèges et de stimuler le goût du théâtre parmi le peuple.

Review of Reviews (New-York)
Avril

Susan B. Anthony, qui vient de mourir, participa activement pendant de nombreuses années à la propagande des grandes causes humanitaires : lutte contre l'alcoolisme, abolition de l'esclavage, suffrage des femmes, progrès intellectuel et social. Ida HUSTED-HARPER lui consacre un bel article et n'hésite pas à la proclamer la « libératrice de la femme » en assurant que toutes les générations futures conserveront avec respect et gratitude sa mémoire. — T. CHANG donne son opinion sur la *situation chinoise* et déclare qu'il n'y a pas lieu de s'en alarmer. En réalité, les bruits sinistres que l'on répand à cet égard proviennent des grandes commandes d'armes faites en Allemagne par le gouvernement de Pékin, ainsi que des émeutes de Shanghaï et du boycottage des marchandises américaines. Or ces faits s'expliquent. Le mouvement qui se dessine en Chine n'est pas l'agression contre les puissances étrangères ou leurs représentants, mais au contraire, un ensemble de mesures destinées au maintien de la paix et à la protection des missionnaires et résidents étrangers. Quant à l'émeute, on en a très erronément exagéré la portée. Ce n'était qu'un incident local. Enfin, en ce qui concerne le boycottage, le gouvernement de Pékin a conseillé aux négociants américains de modifier leur manière d'agir avec le commerce chinois, mais il n'est pas intervenu directement dans ce conflit. C'est une affaire purement commerciale et non une affaire politique.

Macmillan's Magazine engage tous ceux qui veulent émigrer à aller dans la *Colombie britannique* (province du Canada) où il y a manque de bras pour l'agriculture et le service domestique. Aujourd'hui on est obligé de s'adresser aux Chinois, dont on se plaint, et aux Japonais, qui n'aiment pas ce genre de travail. — Francis Fox avertit le consommateur qui ne veut manger que du *pain très blanc*, que cette blancheur n'est due qu'à des moyens artificiels au détriment des qualités nutritives. Le pain blanc de neige rend anémique. — Dans **Monthly Review**, Paul ULENTRUTH s'attache à démontrer la parenté physiologique *du sang de l'homme et du singe*. L'auteur reprend les expériences de Teichmann et les complète. Il a constaté qu'un lapin à qui l'on a injecté du sang humain donne un sérum qui ne produit de précipité que dans le sang humain. En même temps le mélange du même sérum avec le sang de huit espèces de singe anthropoïde (dont l'orang-outang, le gorille, le chimpanzé), a donné dans chacun des huit cas un sédiment presque aussi accusé que dans le sang humain. La doctrine de l'évolution de Lamarck,

Darwin, Hæckel, trouve ainsi un appui dans l'étude biologique du sérum en fournissant, suivant l'auteur, la preuve de la parenté entre l'homme et le singe. Le Dr Saaleby se rallie à la *théorie eugénique* de Galton, en conseillant la *séquestration des inaptes*, qui devraient, selon lui, être internés dans des asiles. Il réclame aussi des lois restrictives du mariage, qu'on devrait, dit-il, interdire aux épileptiques. Il est d'avis, contrairement aux idées de Lombroso, qu'il n'y a qu'un seul facteur essentiel du progrès : l'hérédité. — Dans **National Review**, Lord Milner, qui ne peut se consoler d'avoir été dessaisi du gouvernement de l'Afrique méridionale, fait de son mieux — sans y réussir — pour innocenter son passé et dégager la responsabilité de la finance et de la spéculation dans la *guerre des Boers*.

***

Dans **Appleton's Magazine** Henry Rowland commence une série d'articles ayant pour objet de dire la *vérité sur le Panama*. Il explique que les nouveaux entrepreneurs doivent mettre à profit les leçons fournies par l'expérience française. Le principal combat à livrer est celui contre la fièvre jaune et la malaria. Les Français s'étaient bornés à ériger des hôpitaux pour soigner les malades. Les Américains veulent supprimer la maladie même, et déjà des progrès ont été réalisés dans ce sens. — P. Robert, dans **International Quarterly** (New-York) rend compte des efforts des *mineurs de l'anthracite* pour améliorer leur condition par l'augmentation des salaires. Les mines d'anthracite des Etats-Unis emploient actuellement 110.392 ouvriers dans la mine même et 50.908 au dehors, soit au total 161.330. Ils réclament la journée de huit heures et une paie plus élevée. Actuellement, ils gagnent en moyenne dans la mine 2.250 francs par an, et hors de la mine 500 francs de moins. Or, un bon ouvrier a besoin pour vivre dans cette région de 3.000 francs par an. Si l'on acquiesce aux demandes il en résultera une augmentation de 20 millions sur les frais de production de l'anthracite, et cette augmentation se répercutera sur le budget du consommateur. — Dans **Harper's** à signaler les détails de Duncan sur la *fixation de l'azote*. — **Century** (article de Sylvestre Baxter) insiste sur les avantages des *squares publics* dans les villes et villages et montre les résultats hygiéniques déjà considérables obtenus en Amérique. — Dans **Mc Clure's** le Dr Woods Hutchinson apporte quelques curieuses révélations sur *les illusions du régime alimentaire*. Sans attaquer à fond le végétarisme il s'applique à prouver que l'homme est né carnivore et doit se nourrir en conséquence. Sans doute on ne peut nier les désordres stomachiques chez beaucoup de personnes, mais ils proviennent bien plus de la nourriture elle-même que de la manière de manger, et c'est le manque de mastication qui, le plus souvent compromet la digestion. — Charles Pepper dans **Scribner's** expose ce qu'il appelle le « corollaire commercial » de la doctrine de Monroe. Il s'agit du grand *chemin de fer panaméricain* reliant l'Alaska à Buenos-Ayres et la baie d'Hudson à la Patagonie sur un parcours de 5.000 milles (plus de 1.800 lieues). Ce n'est pour le moment qu'un projet sur le papier.

D. — Revues japonaises

Kinji-Gwaho

Cette revue bi-mensuelle se distingue par l'intérêt et la valeur de ses articles. Signalons spécialement celui qu'elle consacre au *marquis Ito*. On sait que cet homme d'Etat est une des grandes personnalités du Japon. Il a sur tous les conseillers du Mikado l'avantage de connaître admirablement les affaires intérieures et extérieures, de vouloir s'inspirer des institutions de l'étranger en orientant le gouvernement vers les idées modernes de l'Europe et de l'Amé-

rique, tout en étant opposé aux réformes brusques et radicales. C'est un progressiste. Suivant l'auteur de l'article, son éloignement actuel du pouvoir est regrettable, mais il est inexact de croire que son influence ait pris fin.

Kyoiku-Kai

L'enseignement universitaire au Japon manquait jusqu'ici d'indépendance. Le gouvernement prétendait avoir la haute main non seulement sur les programmes, mais sur les professeurs et sur les élèves. Ce que l'on cherchait surtout, c'était de faire de l'instruction un instrument politique dont chacun des partis arrivant au pouvoir faisait successivement usage à son gré. Il n'y avait dans ces conditions qu'une instruction officielle basée presque entièrement sur la sujétion des esprits aux autorités. Telles étaient du moins, les accusations dirigées contre le gouvernement. Le comte OKUMA, qui développe ce sujet, proteste contre l'exagération de ces attaques, mais il ne les réfute toutefois pas complètement. On peut conclure de son article qu'il y a lieu de donner plus de latitude aux titulaires des chaires professorales. On s'en occupe de même que de l'extension des programmes. Le contact avec l'Amérique intellectuelle a rendu sous ce rapport de précieux services au Japon.

Tout en prétendant que l'empire du Soleil Levant n'a rien à emprunter aux autres civilisations en ce qui concerne l'éducation publique, on comprend que pour atteindre à cette supériorité intellectuelle qu'il rêve non sans orgueil, il doit s'initier à ce qui se passe à l'étranger et en faire son profit. C'est du reste, ajoute le comte Okuma, dans cette voie que le nouveau gouvernement se propose d'entrer.

Seiko

Pour encourager la propagande des idées nouvelles, ce périodique a ouvert une enquête sur les meilleures *méthodes de penser*. Parmi les esprits éminents qui ont répondu à cette question, les uns croient que la pensée ne va pas sans la réflexion et nécessite par conséquent le recueillement. « On pense mieux, dit un autre, lorsque, au réveil, le matin, le cerveau s'est reposé ». D'où le conseil de faire dans les écoles la classe aux enfants, dans la matinée. Un troisième ne se met au travail qu'après la promenade. D'où l'utilité de commencer les classes par un exercice physique. Tel autre se prépare au travail intellectuel par la lecture et recommande cette méthode aux professeurs. Les opinions sont aussi diverses que multiples. La question est en tous cas ingénieusement posée. Il serait intéressant, selon le périodique japonais, de connaître aussi l'avis de quelques savants et hommes de lettres d'Occident, pour mettre leur mode de penser en regard de celui des Nippons intellectuels.

Taiyo

La mort de M. *Fukuchi Ochikoji* (*Genichiro*) a créé un vide dans le Japon littéraire. Il avait pris une part très active au développement de la presse, et s'était distingué par sa dialectique. En même temps, il occupait une place importante dans le roman et dans la littérature dramatique. Les adversaires et même les ennemis ne lui avaient pas fait défaut, mais on rendait justice à son talent. Il connaissait bien les hommes et cette connaissance le tenait plutôt éloigné de ceux qui étaient au pouvoir. Les uns l'aimaient beaucoup pour sa sincérité, les autres pour son optimisme ; d'autres, au contraire, lui en faisaient un reproche. Ce fut, à tout prendre, un esprit discuté, mais qui laissera une trace. L'article que lui consacre TOYABE laisse cette impression.

ERRATUM. — *Dans le numéro du 15 avril, une erreur typographique s'est glissée dans l'article du Dr Cabanès,* Napoléon était-il épileptique ? *A la page 473, au lieu de* Napoléon 1er fut-il un mélancolique ? il *faut lire* Napoléon Ier fut-il un épileptique ?

CARICATURES DE LA QUINZAINE

Les caricatures, n'étant données qu'à titre purement *documentaire*, ne sauraient engager la responsabilité de La Revue **Nos lecteurs ne doivent pas, par conséquent s'étonner s'ils y trouvent de temps en temps des attaques dirigées contre les idées que nous defendons ici-même.**



Lui, après Algésiras. — (D'après une affiche américaine de W. s. Nortenheim).



Pasquino (Turin). — Tous ont signé, mais ils s'apercevront sous peu que ma signature y fait défaut.

Simplicissimus (Munich.) — Le Militarisme prussien



Neue Gluhlichter (Vienne). — En Hongrie : Kossuth-Fehervary; Fehervary-Kossuth, etc
et cela menace de ne jamais finir...



Sprout (Moscou). — On amuse la galerie avec des airs de liberté... L'argent affluera de l'étranger et le tour sera joué !...



Volschebnyi Fonar. — En prévision du triomphe du peuple, ils mettent à l'abri les fruits de leur victoire !



Fischietto (Turin). — *Lui :* Et s'ils ne sont pas contents de l'organisation de la police au Maroc, qu'ils s'adressent à moi...



Vampir (Saint-Péterbourg). — Vive la Liberté !



Kosa (Saint-Pétersbourg). — Les malheureux ! Ils pensent pouvoir arrêter le taureau affranchi...

Le Gérant: JEAN FINOT.





L'INDO-CHINE EN PÉRIL

I

En 1872, Francis Garnier écrivait : « Depuis dix ans, la période de la conquête est close, celle de l'organisation définitive a commencé. A-t-on reconnu la voie à suivre et déterminé une politique intérieure? Quels progrès a-t-on faits dans l'esprit des habitants? Quelle carrière a-t-on ouverte à l'élément européen? Quel ascendant a-t-on pris sur les princes dont les Etats environnent notre possession nouvelle? A toutes ces questions, il est malheureusement peu de réponses satisfaisantes. Les tâtonnements, les indécisions, les légèretés de la politique de la métropole ont fâcheusement influé sur les débuts de la Cochinchine... »

Ces paroles sur la Cochinchine, en 1872, peuvent s'appliquer exactement à toute l'Indo-Chine en 1906.

Aujourd'hui, comme il y a trente et quarante ans, la France vit dans l'ignorance et l'indifférence, en ce qui touche aux questions coloniales... De temps en temps, l'opinion publique sursaute, pour un *scandale colonial ;* mais l'émotion est brève, et le lecteur, passionné de faits divers, retourne vite à ses *Apaches* quotidiens.

Les victoires menaçantes du Japon ont produit une secousse plus violente dans les esprits. Déjà l'Indo-Chine nous était ravie! Alors on s'inquiéta de la défense de nos territoires d'Asie, quelques semaines...

Et, de nouveau, l'attention métropolitaine est ailleurs, — ou nulle part...

Cependant, l'occasion s'offrait excellente, pour instituer le débat sur la défense matérielle de l'Indo-Chine? (1)

Des généraux, des amiraux, des gouverneurs, jusque-là avaient décrété que nous n'avions rien à craindre... Soudain, il apparaît que l'ennemi n'a qu'à choisir son heure : ce sera toujours la bonne; nous ne saurions opposer aucune résistance.

On ne peut compter sur les troupes de terre, aux effectifs

(1) Voir le rapport très lumineux de M. François Deloncle, député de la Cochinchine, rapporteur du *Projet de Résolution relatif à la défense de l'Indo-Chine.*

insuffisants, dont le contingent, d'ailleurs, est toujours réduit d'un tiers, par la fièvre ou la dysenterie.

Reste la marine. Quand le bâtiment va, tout va... Mais nos cuirassés ne vont pas. Tel bâtiment est à l'arsenal, qui ne peut le réparer; tel autre s'est échoué en baie d'Along, dans nos eaux familières; tel autre est le rebut de nos forces navales; quant à ceux qui doivent compléter l'escadre, ils sont en chantier et ne pourront prendre la mer que dans quelques années...

Et nous aurions des vaisseaux que nous ne saurions qu'en faire : nous sommes toujours à chercher un point d'appui pour la flotte...

Cependant, le *cap Saint-Jacques ?* On en a beaucoup parlé du *cap Saint-Jacques*, sentinelle avancée de la rivière de Saïgon... C'est le dragon de feu qui doit cracher la mitraille sur l'ennemi obligé de passer devant son tir pour pénétrer dans la rivière...

Je l'ai visité à une époque où il devait être en mesure de foudroyer tout navire qui voudrait forcer le passage : or, les artilleurs ocupaient leurs journées à décharger en mer des milliers d'obus envoyés de France, dont on ne pouvait se servir ainsi; on s'était trompé de munitions, ou bien l'on avait voulu se débarrasser d'un stock impossible : j'ai bien retrouvé des cartouches de 1870 — la dernière n'a donc pas été tirée — à soixante jours de la côte, à Luang-Prabang, — qui ne pouvaient être utilisées pour les fusils de la milice!

A la même époque, une mission de spécialistes, venus d'Europe, battait le pays annamite pour trouver des endroits favorables aux poudrières. On ne sait, là-bas, par la température humide et chaude, où conserver la poudre...

Pauvre cap Saint-Jacques, orgueil de la défense cochinchinoise! Vous l'avez vu, avec ses canons, et pas de munitions.

Ce n'est pas tout.

C'est là qu'aboutit le *Câble*, le *Câble*, entendez bien, au pouvoir de la Compagnie anglaise.

En cas de guerre avec le Japon, ce sont les Anglais, ses alliés, qui régissent les communications mondiales...

Et ce n'est pas tout. Vous pensez bien que j'ai réservé la meilleure pour la dernière. Cette rivière de Saïgon, armée de pied en cap, à son embouchure, on la considérait comme le seul passage possible aux escadres ennemies! Eh bien, il n'est pas absolument nécessaire de pénétrer par là... Et des cuirassés, au large du Cap, ont pu passer par le *Soirap*, une autre branche du *Donaï !* Et comme tous ces cours d'eau sont sillonnés depuis toujours par l'innombrable batellerie indigène, il est à croire que les Japonais

sont renseignés sur leur navigabilité beaucoup mieux que nous-mêmes...

L'invasion nippone!

Vite, il fallait organiser la défense de l'Indo-Chine. Elle n'était donc pas défendue? Tant de millions annuellement votés et dépensés! Tant de régiments perdus, d'équipages décimés par le climat meurtrier (c'était l'aveu des amiraux, généraux, gouverneurs, ministres, tous responsables, j'imagine)!

Tout de même, on travaillait à la défense, je l'ai vu, de mes yeux vu, l'été dernier... On construisait des forts, une couronne de petits forts, autour de Saïgon, pour en faire un camp retranché, permettre à la garnison d'attendre des renforts de France, en cas de siège... Des professionnels m'ont fait part de leurs doutes, au sujet de ces forts, hâtivement posés sur la vase cochinchinoise... Et puis, il suffirait d'un *cargo* coulé en travers de la rivière pour en obstruer le cours!

Maintenant, l'alerte passée, il n'est plus guère question du *Péril jaune* (1).

(1) Veut-on connaître la valeur de la *défense maritime de l'Indo-Chine ?* d'après M. de Pouvourville, dans la *Dépêche coloniale.*

La division navale de Cochinchine compte les unités suivantes : un cuirassé d'escadre, deux canonnières cuirassées, quatre non cuirassées, quatre canonnières de 2ᵉ classe et un aviso. Jadis, cela constituait la *3ᵉ division de l'escadre d'Extrême-Orient.* Ce n'est plus que *la division de Cochinchine.* Est-ce pour la spécialiser dans la défense de la colonie ? Non. *C'est parce que son ensemble disparate n'apporterait aux deux premières divisions qu'une aide inutilisable en cas de guerre* (amiral Bayle, 25 nov. 1904).

Le cuirassé de Cochinchine est le *Redoutable,* — vieux bateau, vieille machine, — sans vitesse. La mobilisation ne saurait lui donner le personnel nécessaire. Le commandant de la colonie de Saïgon a demandé son renvoi *parce que sa présence constituait un danger, parce qu'il donne une illusion* (lettre du 8 janvier 1904).

Les deux canonnières cuirassées, *Styx* et *Achéron,* manquent et manqueront toujours de l'effectif normal. Pour leur permettre d'effectuer leurs essais au dehors, il faut désarmer le *Redoutable,* et le vieux ponton, le *Vauban.*

Des quatre canonnières non cuirassées, le *Lion,* condamné, sert au pilotage; la *Comète* est devenue bâtiment du service hydrographique; l'*Aspic* et *Vipère,* pourries dans le fond, sont proposées pour la condamnation.

Des quatre canonnières de 2ᵉ classe, le *Henry Rivière* et le *Jacquin* sont des *canonnières de fleuve,* ne pouvant tenir la mer.

Quant à l'aviso *Kersaint,* il n'est bon que pour les déplacements de gouverneurs.

Dans la défense mobile, le *Takou,* pris en 1900 sur les Chinois, qui l'avaient acheté à l'Allemagne. C'est un bateau fatigué, qui a perdu deux

II

Cependant, le *Péril jaune* est plus redoutable que jamais — et non pas venant de l'extérieur — mais à l'intérieur même...

Il n'existe qu'une défense sérieuse de l'Indo-Chine : c'est par l'indigène. Il fallait que l'indigène eût intérêt à nous supporter : nous nous rendons odieusement insupportables. S'il ne peut de lui-même nous jeter dehors, le moment est proche où, sous les excès de toutes sortes, il songera que d'autres maîtres, des maîtres de sa race, pourraient lui être moins pénibles; nous avons fait des indigènes des soldats instruits et disciplinés à l'européenne; par le Siam, la Chine, le Japon, ils ne manqueront pas d'armes — venues d'Europe — quand ils voudront les prendre contre la France...

Cependant, les populations annamites sont douces, maniables, vaniteuses; il était facile de gagner leur loyalisme. Il semble qu'on ne fasse rien que pour leur rendre notre présence abominable, et les exciter de parti pris à la révolte.

Dans l'ordre administratif, nous les avons éloignés du gouvernement des affaires. Nous avons décidé que l'Annamite était un *grand enfant*, incapable de se conduire. Et, d'un coup, supprimant leurs institutions séculaires, on les a soumis à nos régimes d'importation les moins adaptés à leurs besoins, à leurs coutumes. Nous avons écarté les mandarins, qui pouvaient nous être des intermédiaires puissants. Nous les avons remplacés par des fonctionnaires français, ignorants de la langue, de l'histoire, des méthodes annamites. Les fonctionnaires indigènes conservés à côté de nos administrateurs, n'en sont pas les collaborateurs,

chaudières, et ne peut fournir que la moitié de sa vitesse initiale! Quatre torpilleurs, construits à Saïgon, sont bons. Il faut ajouter les récents envois : un contre-torpilleur, douze torpilleurs de 1[re] classe, huit vedettes et quatre sous-marins. Cependant, cela n'est pas suffisant... Et la rivière de Saïgon ne se prête pas aux plongeons des sous-marins : l'un d'eux, *Esturgeon*, est déjà en réparation, pour une dizaine de mois.

Il faut ajouter l'inexistence de la circonscription maritime : 270 indigènes, depuis douze ans de mise en vigueur.

Inexistence de réserves matérielles. L'arsenal de Saïgon ne peut réparer un arbre de couche, redresser une cuirasse faussée; pas de bassins de radoub pour les longs bateaux; impossibilité de remettre en état les sous-marins et les submersibles. Pendant qu'il y a toujours à Hong-Kong 200 000 tonnes de charbon, exclusivement réservées au temps de guerre, pour les Japonais et Anglais, 190 000 tonnes à Singapour, il n'y a jamais eu plus de 40 000 tonnes à Saïgon. En ce moment, il n'y a pas 20 000 tonnes.

Ni bateaux, ni marins, ni arsenaux, ni charbon. Total : zéro.

mais les domestiques, mis à toutes les besognes. Ceux qui ont quelque dignité se retirent. Il ne se présente plus, pour accepter ces charges rebutantes, que des personnalités décriées, souvent indignes, méprisées de la population : c'est la grève des *notables*, qui nous marque profondément la désaffection du peuple...

Non seulement on exige de ces auxiliaires indispensables les services les plus disparates, mais on ne les paie pas. Lisez le remarquable discours de M. Rodier, lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, à l'ouverture du Conseil colonial du 15 septembre 1905 : « Les soldes des fonctionnaires indigènes ne sont en rapport ni avec les services rendus, ni avec la cherté de la vie. Il résulte des statistiques que, de 1885 à 1895, le prix des denrées et objets de première nécessité pour l'Annamite de Cochinchine a doublé, qu'il a triplé de 1895 à 1905, tandis que les soldes étaient loin de suivre la même progression. Plusieurs de ces soldes sont dérisoires. Ainsi, un sous-chef de canton, dont tout le temps appartient à l'administration, dont le service comporte de continuels déplacements, non seulement dans l'étendue du canton, mais encore dans l'étendue de la province jusqu'au chef-lieu, peut ne toucher que deux piastres cinquante cents par mois (six francs à six francs cinquante, au cours actuel !) Quelle circonstance atténuante pour ceux qui se laissent entraîner à demander des bénéfices illicites, les moyens de vivre !... Enfin, tout à fait au sommet de la hiérarchie indigène, les *doc-phu-su* reçoivent une solde inférieure à celle des commis européens de 3e classe, c'est-à-dire que les premiers de nos fonctionnaires indigènes, hommes d'âge et d'expérience, sont moins bien traités que les débutants européens de vingt ans. »

Le plus haut fonctionnaire d'une province, le *tong doc*, est payé environ 3 000 francs, pendant que le fonctionnaire français correspondant, inspecteur ou administrateur de 1re classe, touche de 18 000 à 25 000 francs. Comment celui-là ne ferait-il pas la comparaison de son traitement avec les émoluments de ceux-ci ?

Enfin, un exemple montrera tout de suite le cas que les Européens font de l'indigène. Alors qu'en France le Ministre ne parle que de *politique d'association*, à la session même où M. Rodier, prompt à l'initiative, rompu aux questions coloniales, esprit clairvoyant, sincère et décisif, prononçait son magistral discours, un conseiller annamite, Diep, fut élu vice-président ; devant les manifestations hostiles de ses collègues blancs, Diep donna sa démission...

Quelle confiance l'indigène pourrait-il accorder aux lointaines paroles du Pavillon de Flore ?...

III

Au point de vue politique, nous ne méritons guère plus d'éloges.

En Europe, la race jaune est considérée comme détenant toute ruse et toute fourberie. Pourtant, nous ne nous soucions guère de faire apprécier notre franchise en Extrême-Orient; contre la foi des traités, nous avons imposé au Tonkin notre administration directe; il y avait un vice-roi du Tonkin, le *Kinh-Luoc*, que nous nous étions engagés à maintenir; nous l'avons supprimé, pour nos commodités...

En Annam, au Cambodge, au Laos, nous exerçons des protectorats. Il faut voir comment nous protégeons! Nous devions protéger le Cambodge, le Laos contre le Siam. D'un trait de plume, par le dernier traité Delcassé, nous avons abandonné au Siam deux provinces des plus chères aux Cambodgiens, nous avons livré au Siam une rive du Mé-Kong laotien. Il suffit d'avoir approché quelques instants Norôdom et Zaccharine, les deux rois défunts, pour avoir été le confident de leur dégoût, qu'ils révélaient à tout visiteur. Comme on voulait lui faire signer je ne sais quoi, Norôdom disait : « On m'en a tant fait signer de conventions qui n'ont jamais servi à personne, qu'il m'apparaît inutile de recommencer. » Et, devant le traité franco-siamois, Zaccharine s'écriait : « Je n'ai plus qu'à me faire naturaliser Siamois! » Quant à l'Annam, où nous protégeons aussi, le roi Thantaï ne peut même sortir en sécurité. Dernièrement, il a été jeté hors de sa voiture par des soldats français en goguette, insulté, maltraité. Le roi est le roi pour ses sujets. C'est dire l'effet déplorable que produisent ces brutalités devant le peuple annamite. A voir comment on respecte le plus haut personnage du Cambodge ou de l'Annam, on devine ce qui se passe pour la foule; nous en parlerons tout à l'heure en examinant les charges fiscales qui pèsent sur nos contribuables jaunes, protégés ou non. Par des exemples tout récents du Cambodge, je voudrais marquer comment nous nous y prenons pour exciter fatalement la désaffection de l'indigène.

A mon dernier voyage, il y avait là un Résident supérieur, noté comme des plus actifs et des plus intelligents. Son intelligence aurait pu lui faire comprendre que son activité n'entraînerait pas celle de ses administrés. Les Cambodgiens se trouvent très bien dans leur mollesse. Il n'y a pas à les brusquer. Ils ont une force d'inertie contre laquelle se briseront toutes les activités occidentales. Ils ont très vite compris qu'on voulait les faire travailler

pour l'impôt. Dès lors, ils n'ont plus travaillé que pour le nécessaire, strictement.

Mais un Résident supérieur en pays de protectorat n'accepte pas de ne pas être le premier personnage et le plus représentatif; le roi ne vient qu'après. Notre Résident, pour rehausser son prestige, avait créé une compagnie de lanciers et ne sortait plus sans escorte. C'est innocent, mais bien symptomatique tout de même... Le Résident voulait faire grand et vite; car il avait d'autres ambitions que de résider à Pnom-Penh. Mais les budgets sont limités; qu'à cela ne tienne! Il y a moyen de les augmenter en ratissant sur la liste civile du roi Sisovath, qui ne l'a jamais touchée... On règle ses dépenses à la Résidence. Oh! tout cela fort bien contrôlé. Mais le roi n'a pas la libre disposition de son argent, et ses revenus sont singulièrement rétrécis par des manœuvres comme celle-ci : le Résident veut créer un groupe scolaire; il n'a pas d'argent, qu'importe, le roi est bien là pour 30 000 piastres. Le roi doit s'associer à cette grande idée du règne de la Résidence. Comment s'y refuserait-il! Les crédits de la chaloupe résidentielle sont épuisés trois mois trop tôt. Sous prétexte de je ne sais quelle fête, où le roi sera invité sur la chaloupe, il devra participer à la dépense, et l'on devine que sa part sera prépondérante... Bref, on lui reprend la majeure partie de ce qui lui est alloué sur les revenus qu'on lui a confisqués. Comme l'or qu'on lui abandonne est vite rongé, l'administration européenne crie au scandale. Le roi n'a pas besoin de centaines de femmes, de danseuses. Il pourrait, en tout cas, congédier les centaines de femmes de son prédécesseur qu'il continue, selon la tradition charitable, à entretenir au Palais. Et l'Européen ne comprend pas la noble résistance de l'Asiatique. C'est le Résident qui commande les galas officiels, à sa guise, au Palais, où il invite toute la colonie française. Or, le roi se passerait bien de recevoir le douanier, le gendarme ou tel autre personnage d'importance. Il a bien le droit, chez lui, de fixer la hiérarchie et les convenances à sa guise. M. le Résident, sa dame et sa demoiselle sont choqués que la reine ne soit pas toujours la même. Pour les visites, c'est peu commode, en effet. Mais enfin, le roi devrait bien être laissé libre. En réalité, il est prisonnier. Il ne reçoit personne qui n'ait une lettre d'audience de la Résidence. Et, sous le nom de censeur, un administrateur geôlier a été installé au palais. Il s'occupe de tout; il vérifie les cadeaux que le roi fait à ses femmes, ce qu'il boit, ce qu'il mange. Je donne comme authentiques les deux faits suivants. Le roi avait commandé du champagne à un négociant. Le censeur retourna les caisses, sous le prétexte que, d'habitude, au palais, on buvait une

autre marque. Le roi manifeste sa préférence. N'importe, il est condamné par le censeur à telle boisson mousseuse, qu'il voudrait changer. Ailleurs, le roi avait demandé vingt-quatre bouteilles de Porto. Une caisse fut renvoyée, le roi ne pouvait commander que douze bouteilles à la fois. Ce sont de bien menus faits; ils indiquent à quel genre de tracasseries le successeur de Norôdom peut être soumis, de la part d'un Résident supérieur, actif et intelligent.

A côté de ces mille vexations quotidiennes, il faut noter des atteintes plus graves. Jusqu'ici on ne s'était pas immiscé dans les cérémonies suprêmes de la cour, comme le *Chol Kant Mong kol* ou fête de la coupe de la *Houppe*. Jusqu'à la puberté, les princes et princesses, au milieu de la tête rasée, gardent une houppe, toujours ceinte de fleurs fraîches. Vers quinze ans, seize ans, pendant plusieurs jours, des cérémonies religieuses, compliquées, précèdent le rasage des cheveux sacrés. Il faut choisir la saison favorable, les jours propices pour les retraites, les processions, les cérémonies domestiques ou publiques qui précèdent ou suivent... Bref, c'est une fête rituelle de premier ordre, à laquelle préside le roi, entouré de tous les grands, des religieux et dignitaires... Et le roi opère lui-même...

L'année dernière, aux sons de la *Marseillaise*, le Résident supérieur gravit l'estrade, s'empara des ciseaux et coupa la houppe d'un jeune prince...

Sans doute, il pensait agir pour le plus grand bien de la République, dont il est un haut fonctionnaire...

Cela pourrait n'être que ridicule; c'est aussi très grave, autant qu'inutile ... et tout à fait français!

J'ai lu qu'à son départ de France, M. le gouverneur général Beau, qui voulait pousser jusqu'au Cambodge, emportait pour le roi Sisovath un cadeau de la manufacture de Sèvres. Je ne doute pas que la Majesté protégée ne soit sensible à cette attention d'un biscuit bien choisi. Mais je suis bien plus convaincu que le roi préférerait qu'on ne vînt pas trop le *raser*, lui et les siens, à l'européenne!

IV

Tout cela part d'un sentiment des plus discutables. Nous prétendons élever l'indigène, CIVILISER. Nous combattons les préjugés de sa race, pour lui inculquer ceux de la nôtre! Nous prétendons assimiler l'âme la plus étrangère à la nôtre, alors que nous sommes incapables de l'effort de pénétration le plus léger...

C'est toute la question de l'Enseignement, de la Justice...

Nous voulons imposer notre langue, notre code! comme les missionnaires ont essayé d'imposer leur religion : ils n'ont pas fait de *chrétiens ;* ils ont réuni de louches clientèles; c'est devenu un métier que d'entrer dans une *chrétienté.* Devenir catholique est un moyen d'existence. Beaucoup d'Annamites n'y voient pas autre chose, et c'est résumé dans le mot de celui qui, ayant abandonné sa profession, disait :

« Oh! moi, pi faire jardinier, moi faire *catholique !* »

Nous ne pouvons enseigner le français à vingt millions d'individus, qui n'en ont que faire. Ne serait-ce pas préférable d'exiger la connaissance de la langue annamite, cambodgienne, laotienne de quelques milliers de fonctionnaires français? Quand nous ne pouvons arracher — ce qu'il ne faut pas souhaiter, d'ailleurs — le provençal, le breton et tous nos patois de provinces françaises, d'âmes françaises, comment songer, par quelques pédagogues perdus en Indo-Chine, à déraciner du terroir annamite les langues millénaires... Nous faisons des interprètes, c'est-à-dire des perroquets, des chiens savants, de la masse; nous faisons des déclassés; c'est à cela qu'ont abouti tous nos efforts; européanisées, les petites Annamites ne retournent pas à la rizière, à la paillote familiale; elles vont droit à la prostitution...

Notre langue s'appliquant à des idées qui lui sont tout étrangères, n'apporte à l'homme jaune que des mots, des mots et des mots. Que peut bien faire au paysan de l'Annam l'histoire de Louis XI! Que peut-il comprendre à notre politique, à notre philosophie, à notre morale occidentales? Cependant, il est privé de ce qui était la moelle de son intelligence et de son cœur. Les Annamites ont leur instruction organisée, *populaire,* avec des écoles partout, où le plus pauvre apprend à tracer les caractères chinois et recueille les préceptes des philosophes. Les sujets remarqués sont poussés à des écoles plus importantes, jusqu'aux examens littéraires, qui, tous les trois ans, enferment jusqu'à dix mille candidats dans les camps de lettrés de Nam Dinh. C'est un grand événement de la vie nationale que ces épreuves, dont les grades ouvrent la voie au mandarinat : l'instruction est, ici, la plus solide assise de la société. Peut-on croire qu'il suffit d'enseigner notre alphabet à l'Asiatique pour imposer à sa mentalité nos manières de penser et de sentir? Une langue n'a de valeur que pour la race.

Je me rappelle un maître tout heureux de ce succès : il avait fini par faire s'asseoir, sur des bancs, une classe de gamins, mais qui avaient longtemps résisté, préférant s'acculer sur leurs talons, à l'indigène! Le conquérant en veine de civilisation ne veut pas

admettre que les Annamites *aux pieds prenants* se trouvent mieux pattes nues que chaussées et que d'avoir une planche dure sous le derrière ne les rendra pas plus aptes à comprendre les beautés de notre éducation! Et le brave homme semblait faire la classe à des singes, chez Corvi!

Ecoutons le courageux et beau discours prononcé là-dessus par le gouverneur de la Cochinchine, M. Rodier, qui sait condenser en quelques phrases, si lumineusement, toute une laborieuse carrière d'observation et de savoir : « Dans le projet de l'Administration, le chapitre V, « Instruction publique », reste, comme par le passé, largement doté. Depuis de nombreuses années, la Cochinchine consacre, sur le budget local, un peu plus d'un million de francs par an à son service de l'Instruction publique. A ce chiffre d'un million, il convient d'ajouter 450 000 francs, qui représentent les dépenses des budgets des provinces, des villes et des communes rurales pour les écoles provinciales, municipales et cantonales. Ces sacrifices honorent la colonie.

« Plus de 16 000 élèves, filles et garçons, fréquentent actuellement nos écoles laïques.

« L'effort de la colonie, pour l'enseignement, est éminemment louable. En apparence, le résultat répond à l'effort. Cependant des esprits réfléchis seront tentés de faire des réserves. Le vagabondage et la criminalité augmentent d'une manière inquiétante; il est permis de se demander si nos méthodes éducatrices conviennent bien à la mentalité des indigènes. Si le progrès a pour but de rendre l'homme plus moral et plus heureux, il faut reconnaître loyalement que ce pays ne semble pas en progrès, au moins sur un point.

« Les Annamites ont toujours considéré que l'éducation morale devait marcher de pair avec l'instruction proprement dite. L'instituteur, « père et mère » de ses élèves, doit donner à ceux-ci, non seulement la science, mais aussi, et surtout, les préceptes de la morale individuelle, familiale et sociale. Ces préceptes, donnés à l'enfant, dirigeront plus tard la conduite de l'homme. Telle est la conception de la race. Il y aurait de notre part une grande imprudence à ne pas nous y conformer. Il est de notre intérêt bien entendu de ne point laisser nos élèves sans direction morale, sans leur donner des principes conformes à leur mentalité et capables d'accompagner l'enfant à travers toutes les circonstances de son existence de citoyen et de père de famille.

« Malheureusement, nos manuels d'écoles primaires ne permettent guère d'atteindre ce but. La mentalité de ceux qui les

ont composés est trop éloignée, trop différente de la mentalité des indigènes.

« Il faut, à l'enfant annamite, les textes séculaires dont l'esprit de ses pères est imprégné. Ce sont, d'ailleurs, d'admirables bréviaires de morale pratique. Là, il se reconnaît, les mots ont pour lui un sens profond qu'il pénètre, il en reçoit une impression. Ces textes, patrimoine de sa race, constituaient jadis une puissante école de morale.

« Dans nos livres, il voit dépeint un état d'âme qui n'est pas le sien, des mœurs et une société qui ne sont pas celles des gens de sa race et de son pays. Ceux qui lui expliquent le texte ne seront pas, pour lui, les vieux maîtres qui tiennent la place du père et de la mère et peuvent parler au nom des générations disparues. Enfin, dans ce pays où *la commune* joue le rôle social que vous savez, qui lui apprendra les devoirs envers le village, envers les notables et les autorités indigènes ?

« Pour ces raisons, il est profondément regrettable que l'enseignement des caractères chinois soit de plus en plus délaissé. Il devrait former la base de l'éducation en Cochinchine. On le compléterait par l'étude, obligatoire dans nos écoles, de la langue française et par un enseignement professionnel, approprié aux besoins du pays. »

En ce qui concerne la Justice, comme nous l'avons instaurée en Indo-Chine, il n'y a qu'une constatation à faire : l'Indo-Chine souffre du manque de justice. Les remaniements n'y feront rien. Ce n'est pas parce qu'on adjoindra deux indigènes à la barre de Hanoï que le malaise sera guéri : c'est un vésicatoire sur une béquille.

Ecoutons encore M. Rodier parler de la justice en Cochinchine, et ses observations doivent s'étendre à toute l'union indochinoise.

« ...S'il est une matière où la collaboration des indigènes serait utile, c'est bien celle-là. Pour bien juger, pour juger avec le moins de chances possibles d'erreur, il faut connaître et comprendre l'âme du peuple. Cette âme se dérobe ici derrière une langue hérissée de difficultés et que nos magistrats de France ne possèdent pas.

« Sous le gouvernement annamite, la justice, il faut le reconnaître, était davantage à la portée du justiciable. Il y avait, d'abord, la juridiction des *Notables*. Ceux-ci étaient moins des juges que des arbitres, prononçant d'après l'équité. Au-dessus de leur juridiction se trouvait celle du chef de canton. Le *Tong*

était le conciliateur naturel de toutes les affaires civiles qui n'avaient pu s'arranger devant les notables. Notre législation elle-même avait consacré ce pouvoir des chefs de canton en leur reconnaissant qualité pour régler, dans l'étendue de leur ressort, les affaires qui leur étaient soumises, soit de vive voix, soit par écrit. Ces dispositions sont tombées en désuétude. Enfin, comme troisième degré de juridiction, il y avait les mandarins, hiérarchiquement placés au-dessus des autorités cantonales et communales. Ainsi le justiciable avait à supporter une justice expéditive; l'instruction des affaires se faisait alors sur-le-champ, sur place même, et naturellement sans le secours d'interprètes...

« Aujourd'hui, malgré les garanties absolues d'intégrité de la magistrature française et sa haute conscience du devoir, le justiciable indigène est moins favorisé.

« L'organisation actuelle, Messieurs, vous la connaissez. En principe, au chef-lieu de chaque province, devrait se trouver un tribunal ou une justice de paix, à compétence étendue. Je dis, *devrait*, car certaines provinces ne sont pas encore dotées. Ainsi le tribunal de Mytho comprend dans son ressort, outre la province de Mytho, les provinces de Gocong et de Tan-An, en tout 500 000 justiciables, répandus sur 670 kilomètres carrés et avec des moyens de communication imparfaits — imparfaits surtout à cause de leur lenteur. — Le ressort du tribunal de Vinh-Long comprend deux provinces, Sadec et Vinh-Long, avec 340 000 justiciables. Dans d'autres provinces, le juge de paix a compétence étendue en tout, il est à la fois tribunal, juge d'instruction, procureur de la République, et son ressort, comme à Rachgia, par exemple, peut comprendre plus de 100 000 justiciables, dont il ignore la langue, répandus sur une surface de 6 000 kilomètres carrés. Ajoutons que ce magistrat est généralement un débutant, les emplois de juge de paix étant des postes de début. On ne peut lui demander de connaître les mœurs du pays. Dans ces conditions, les habitants renoncent à faire trancher leurs différends. Quant aux crimes et aux délits, ils ne sont généralement connus de la justice et punis que s'ils ont eu un certain retentissement, ayant attiré sur eux l'attention. Un indigène lettré disait récemment à l'un de nos administrateurs, à l'un de ceux qui ont la confiance des Annamites : « Certes, l'impôt est lourd; cepen-
« dant, nous le payons sans nous plaindre; nous nous plaignons
« seulement que, pour ce prix, il n'y ait pas plus de sécurité et
« plus de justice. » On comprend alors le mot de M. le procureur général Dubreuil, chef des services judiciaires en Indo-Chine, dans son discours d'installation, du 16 novembre 1904 : « *La*

« *justice est à peine installée dans ce vaste ressort. L'œuvre qui*
« *reste à accomplir est immense...* »

A quoi bon insister? Il n'y a pas assez de juges. Mais il y en aurait assez que ce ne serait pas encore le règne de la justice. Les magistrats ne savent pas la langue. Ils sont à la merci des interprètes, véritables maîtres de la justice. Si les magistrats sont intègres, les interprètes ne le sont pas. Enfin, les magistrats seraient-ils instruits de la langue et des mœurs du pays, que leur justice ne saurait encore être satisfaisante : ils seraient liés par le code — le code français — par lequel on a brutalement remplacé la loi annamite. Ou nous ne donnons pas la justice, ou nous rendons une justice incompréhensible pour l'Annamite... à qui l'on fait prêter serment devant le Christ!

Evidemment, le juge, le bon juge, peut beaucoup, par sa connaissance du pays et des habitudes, pour pallier les effets souvent désastreux de notre justice. Mais avec le régime de la magistrature coloniale, comment le meilleur des juges serait-il passable? Le procureur général d'aujourd'hui était hier à Madagascar. Tel président avait fait la moitié de sa carrière dans l'Inde. Tel juge vient de Nouméa, tel autre arrive de la Réunion. Et M. Rodier oubliait de dire que ces tribunaux, déjà si rares, n'étaient que plus rarement encore au complet, avec les congés et les maladies.

(Et puis, tous les juges ne s'occupent pas que de la justice; j'en citerais d'illustres exemples, avec preuves à l'appui.)

V

Donc, nous ne donnons pas grand'chose aux indigènes dont ils aient à nous savoir gré.

En revanche, nous leur demandons beaucoup trop; les charges sont excessives; elles deviennent intolérables par la manière avec laquelle on procède...

Impôt direct. — Où la taxe personnelle était de 0 piastre 40, elle est à présent de 2 p. 50. Où l'impôt financier était, pour l'immense majorité des rizières, de 1 p. 08, il fut porté à 1 p. 13. Ce n'était que 0,10 d'augmentation par *mau*. Mais il y a *mau* et *mau*. Il y a celui des bois, des étoffes, des champs. « Sous l'ingénieux prétexte d'unifier le mètre annamite, le législateur de 1827, « attendu que le mètre annamite de 0m,40 français est celui qui se rapproche le plus du type généralement admis par les indigènes pour les transactions immobilières, fixa le *mau* à 3 680 mètres carrés. L'augmentation apparente de 10 p. 100 était en réalité une augmentation de 48 p. 100 ».

Au Tonkin, en Annam, pas de cadastre; on taxe de façon brutalement arbitraire; l'iniquité est flagrante. En Cochinchine, un cadastre inexact, mais enfin un cadastre.

« Ainsi (1), aucune base n'existant, on pouvait, en cours d'exercice, faire varier l'assiette de l'impôt, en augmenter le revenu sans modifier les taxes. La différence énorme existant entre le rendement réel de l'impôt foncier et le rendement prévu pour certaines années ne pourrait s'expliquer si l'assiette de l'impôt était restée fixe. On procédait d'une façon simple. On attribuait chaque année à chaque village un certain nombre d'inscrits, une certaine étendue de terres cultivées de diverses catégories. Voulait-on obtenir un supplément de ressources? on modifiait les chiffres en cours d'exercice. On obligeait les villages à payer pour un nombre d'inscrits, pour une superficie cultivée supérieure aux nombres, à la superficie qui leur avait été attribuée au commencement de l'exercice. On est arrivé à des résultats tels que celui-ci : dans la province de Nam-Dinh, dont la superficie totale, d'après la carte, n'atteint pas 120 000 hectares, les statistiques mentionnent 122 000 hectares de rizières, et l'Annamite, en 1900, paye docilement l'impôt pour des rizières qui n'existent pas! »

Impôts indirects. — C'est ici que l'imagination des faiseurs de budget s'est manifestée dans toute son ampleur. Les impôts directs apportent au budget plus de 33 p. 100. Nous avons vu comment la rizière et le paysan étaient taxés. Pour le reste, une théorie violente domine : *créer des besoins à l'indigène*, pour en tirer profit! Comme si ce n'était pas assez de frapper ce qui lui est nécessaire ou habituel, déjà : le sel, le tabac, l'alcool, la noix d'arec, l'opium, les cotonnades dont il se vêt, le bois dont il édifie sa case.

Pour le sel, objet de toute première nécessité chez des populations de pêcheurs, l'Annamite a été particulièrement *salé !* Jadis, il n'y avait qu'un droit de sortie minime. Maintenant, monopole d'Etat, vente forcée à la régie, aux entrepôts créés par l'Etat, au prix fixé par l'Etat. En 1897, le sel valait en moyenne 0 fr. 15 le picul (60 kilogrammes); le droit a monté jusqu'à 1 fr. 70, près de quinze fois la valeur du produit...

« Le résultat (2) a été, pour l'Annam, la ruine de l'industrie de la pêche. Jusqu'alors, dans beaucoup d'endroits, pêcheurs et saulniers s'associaient, ce qui leur permettait de fabriquer des

(1) PIERRE QUILLARD, *l'Européen*, 28 octobre 1905.
(2) P. Quillard.

saumures sans capital. La réglementation doumérienne a dissous ces associations sans indemnité. D'autre part, la valeur du sel ayant augmenté dans des proportions énormes, il est devenu impossible aux pêcheurs qui ne disposent pas de capitaux de s'approvisionner, à la Régie, de la quantité de sel nécessaire à une campagne de pêche. Ainsi ont disparu la plupart des pêcheries de l'Annam.

« La Régie était forcée d'acheter toute la production. Or celle-ci était supérieure à la consommation, puisqu'en 1896, l'Annam avait exporté 100 000 tonnes de sel. Mais la Régie, incapable d'organiser l'exploitation, s'est trouvée bientôt encombrée de stocks considérables. A la fin de 1900, elle avait ainsi pour plus de 700 000 piastres de sel en excédent, d'où déficit égal dans le budget général.

« Pour éviter cet inconvénient, le seul moyen qu'ait trouvé la Régie fut de restreindre la production. L'industrie du sel était la seule industrie de quelque importance en Indo-Chine, on l'a ruinée, délibérément, en décidant de ne laisser subsister que les salines nécessaires à la consommation (cf. rapport adressé en 1902 au président de la République par M. de Montpezat, délégué du Tonkin). L'exportation du sel a complètement cessé. En vain le Japon, pendant toute la durée de la guerre, offrit d'en acheter.

« Mieux encore, comme on n'arrivait pas à calculer le nombre de salines nécessaires à la consommation, comme on veut avant tout éviter l'accumulation de stocks ruineux, la Régie, depuis quatre ans, a été réduite à acheter chaque année du sel en Chine. L'Annam, qui exportait du sel, en importe pour sa consommation. »

A ce raccourci saisissant de Pierre Quillard, si bien documenté, j'ajouterai ceci : autrefois, il n'y avait pas absolument de mauvaises années, pour le delta tonkinois. Quand l'inondation envahissait la rizière, elle y amenait abondance de poissons, et l'indigène faisait campagne de pêche; impossible aujourd'hui, faute de sel. D'autre part, la population était habituée à telles salines. Aujourd'hui, elle doit accepter n'importe laquelle. Imaginez le consommateur de sel fin à qui l'on apporte du sel gris.

Les indigènes du Tonkin et de l'Annam, accoutumés au sel blanc, ont vivement protesté contre la mise en vente du sel noirâtre et vaseux qu'on leur expédie de Cochinchine — impropre aussi à certaines salaisons. *De plus, les transports de Cochinchine au Tonkin nécessitant des frais assez élevés, on devait majorer d'autant le prix de vente au public.* Les consommateurs

ont dû payer 20 à 25 p. 100 plus cher un produit qui ne leur convenait nullement...

Il faudrait prendre des mesures en vue de la reconstitution des salines imprudemment détruites et du développement des salines encore existantes. Des approvisionnements considérables devraient toujours être constitués pour pourvoir au déficit causé par de mauvaises récoltes. D'autre part, l'exportation sur les pays étrangers, notamment à Singapore et au Japon, permettrait d'écouler le trop plein dans des conditions avantageuses.

Il faudrait des volumes entiers pour énumérer toutes les vexations auxquelles est en butte la population, au sujet des impôts indirects.

L'administration fabrique l'opium, dont elle concède le monopole de vente, dans chaque province, à des particuliers, qui devraient être le dernier et plus fort enchérisseur. Il n'en va pas ainsi dans la pratique. Comme les offres ne sont pas publiées, l'administration peut choisir qui bon lui semble. Le débitant général majore son prix d'achat, les sous-débitants de même. Et comme la gestion du monopole est ordinairement sous-concédée à quelque Chinois exploiteur, il n'y a pas de prix de vente régulier au détail.

Mais, vexation suprême, le fumeur est obligé de recueillir et de rapporter la *dross*, le résidu de l'opium, dont il pourrait, avec des mélanges, faire quelques pipes : quand il achète, il lui faut déposer une somme, en garantie, qui ne lui est rendue que contre la *dross !*

Ajoutez à ceci que l'indigène préfère souvent à la drogue officielle l'opium de contrebande. La fraude, qui est innombrable, insaisissable, donne lieu à des répressions maladroites ou exagérées ; c'est un régime de terreur — qui s'exerce aussi pour le tabac et la noix d'arec. — Le tabac, l'aréquier, c'est le jardin familial autour de la case. Les droits sur l'aréquier étaient odieux, on vient de les supprimer, mais parce que cela ne rapportait rien ; les propriétaires préféraient les abattre...

Pour le tabac, les choses sont combinées de telle sorte que l'on doit aboutir fatalement au monopole — toujours en faveur de telle personnalité agréable...

L'impôt sur le tabac est déjà prévu au budget de 1905 avec une augmentation de 110 000 francs (800 000 contre 690 000). On a fait état des modifications projetées en cette matière, d'après laquelle le poids au-dessous duquel le produit cesse d'être imposé

à la circulation serait réduit de 10 à 1 kilogramme. Mais les frais de perception dépasseraient de beaucoup les recettes à effectuer.

Jadis, les allumettes ne se payaient pas; le débitant vous donnait la boîte, avec la moindre emplette d'un paquet de cigarettes; aujourd'hui on ne les paye guère moins cher qu'en France et la création d'un monopole est imminente.

Une autre taxe tout à fait impopulaire est celle sur les bambous, sur le bois flotté. Pour construire ou pour vendre, l'Annamite coupe le bois, forme un radeau. Il lui faut aller chercher l'autorisation, payer les droits à des distances quelquefois extraordinaires. Il part sur son radeau. Un surveillant indigène l'arrête pour vérifier. Il faut une, deux, trois journées pour défaire, rassembler le radeau — à moins de glisser un cadeau à l'agent. Ce sont là des tracasseries et des exactions incessantes!

Cette fiscalité à outrance, s'appliquant à des produits du sol, qui sont pour l'indigène ses moyens d'échange presque uniques sur les marchés de l'intérieur, a eu dans tout le pays la plus fâcheuse répercussion, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique; car en même temps que l'application des taxes nouvelles se traduisait par un arrêt marqué dans la production et par un renchérissement sensible des denrées, surgissait toute une réglementation, calquée à propos sur celle de la métropole, exagérant les formalités innombrables et compliquées et mettant même parfois l'indigène dans l'impossibilité de les remplir.

Alors que tant de Français se trouvent si fréquemment en défaut avec le fisc, comment des paysans annamites, ignorant notre langue, ne seraient-ils pas ahuris de craintes devant nos chinoiseries administratives! Et si l'on considère que l'impôt sur les bois flottés, par exemple, ne fait entrer dans les caisses du budget général qu'une cinquantaine de mille piastres par an, on reconnaîtra que ce résultat dérisoire est loin de correspondre aux tortures dont est victime la population, à qui, de fait, toute liberté de se mouvoir est retirée!

Dans cet ordre de faits et d'idées, la question de l'alcool est la plus grave de toutes : pour l'indigène, ce n'est pas une boisson seulement; il n'est pas de cérémonie familiale, religieuse, politique, où il ne soit employé à des usages rituels, et jadis la fabrication en était libre. Pour le budget général, c'est l'aliment de première nécessité. Aussi, là, nous sommes-nous montrés plus durs, plus exigeants encore que dans tous les autres chapitres.

Un arrêté de 1897 crée le monopole d'Etat — concédé à une

société pour le Tonkin — en attendant de l'étendre au reste de l'Indo-Chine; la liberté de la distillation indigène était supprimée; obligation de s'approvisionner chez un fermier général de la vente. Enfin, ce n'est plus le *choum-choum* patriarcal, l'alcool à goût empyreumatique exclusivement aimé des Annamites qui se fabrique dorénavant, mais de l'alcool européen, tout à fait imbuvable pour les indigènes.

D'une part, les indigènes sont violentés dans leurs goûts héréditaires, pour l'alcool comme pour le sel et l'opium.

D'autre part, le gouvernement ne voit pas se réaliser les prévisions budgétaires, qu'il avait escomptées — à cause de la mévente des produits offerts à la consommation — pour les raisons principales suivantes :

1° *Mauvaise qualité des produits livrés ;*

2° *Exagération du prix de vente ;*

3° *Contrebande.*

L'arrêté du 20 décembre 1902 exige que les alcools de consommation aient le goût empyreumatique *spécial aux boissons alcooliques employées par les indigènes.*

Or l'alcool officiel est un alcool neutre, sans goût précis, et ne rappelant que de fort loin le produit fabriqué par les procédés indigènes. Les distilleries officielles du Tonkin ne fabriquent que des alcools neutres (de 72° à 80°), qu'elles ramènent au degré légal de 40° par une simple addition d'eau. Dans de pareilles conditions, il est certain que tout goût pouvant résulter de la mise en œuvre d'une matière spéciale comme le riz, disparaît, et ce n'est que l'addition d'eau pure qui peut le lui donner.

C'est donc l'encouragement à la fraude; le chiffre de vente de l'alcool officiel n'atteint guère que le tiers de la consommation réelle.

(La fraude pour l'opium serait de 50 p. 100 et pour le sel de 25 p. 100!)

Les résidents sont unanimes à déclarer qu'ils se heurtent à une résistance invincible des indigènes. On a souvent incriminé le mauvais vouloir de l'administration résidentielle à seconder les efforts des douanes et régies. Cependant, elles-mêmes doivent avouer, comme on le verra par ce fragment de lettre émané du cabinet même du directeur des douanes, en réponse à un industriel qui sollicitait une autorisation de distiller pour la Cochinchine, où le monopole ne s'était pas étendu encore :

« C'est une erreur de croire que, le jour où la colonie compterait seulement des installations européennes, la contrebande serait absolument supprimée. *L'expérience montre combien l'indigène*

est hostile à l'alcool fabriqué avec des appareils perfectionnés. Son goût n'étant pas respecté, il préfère entrer en rébellion plutôt que de consommer un produit qui lui déplaît... Le Tonkin nous en donne des preuves presque journellement.

« *Depuis que les usines européennes fonctionnent seules, la fabrication clandestine a redoublé d'intensité.* »

Cet aveu total est signé du chef de cabinet du directeur des douanes.

Mais le gouvernement pourrait exiger des bénéficiaires du monopole des améliorations. Le gouvernement préfère incriminer le mauvais vouloir des résidents et chercher à convaincre l'indigène par une répression jusqu'à présent sans résultats...

Au Tonkin et dans le nord Annam, où sévit le monopole, l'impôt a été augmenté avec une rapidité et dans des proportions vertigineuses.

En 1902, l'alcool y était vendu avec une force alcoolique de 36°, la taxe était de 25 cents par litre d'alcool pur, soit 9 cents par litre.

A partir du 1er janvier 1903, sans tenir compte des habitudes et du goût des consommateurs, et dans un but purement fiscal, on a porté à 40° le degré impératif auquel devait être vendu l'alcool. Il en est résulté une augmentation de droits de 1 cent par litre — soit 10 p. 100.

Au 1er janvier 1904, on a porté la taxe de consommation à 30 cents le litre d'alcool pur, soit 12 cents au lieu de 10 pour le litre à 40°; l'augmentation a été de 20 p. 100. Au total, 30 p. 100 en douze mois!

Autre chose : le prix de vente par le débitant général devait varier suivant le cours du riz, qui a baissé en 1904. Les douanes et régies ont fait maintenir les prix, mais, à titre de ristourne, se sont emparées de la différence qui était de 2 cents 4 par litre à 40°. Le consommateur, qui ne devrait payer légalement que 12 cents de droits, en paye réellement 14 cents 4. L'augmentation depuis le 1er janvier 1900 est donc, en fait, sinon en droit, de 5 cents par litre, soit près de 60 p. 100. C'est peut-être exagéré et cela montre les procédés des douanes et régies pour se créer des ressources.

La contrebande est donc excessive et les douanes et régies ne peuvent parvenir à la réprimer; elles ne font qu'exaspérer les populations.

JEAN AJALBERT.

(La fin au prochain numéro.)

UN PEUPLE HEUREUX

Saint-Urbain. Un coquet village posé sur la rive gauche du Saint-Laurent en aval de Québec. Maisons blanches et toits pointus à la normande se détachent sur un ample décor : le fleuve géant roule à vagues pressées vers les lignes bleues des Laurentides. Frontière ethnique entre les Canadiens de race française et les Américains du nord, il pose le problème de tous les fleuves : sera-t-il un lien entre les deux races ou bien une séparation ? Ses flots, qui mêlent les eaux des grands lacs aux affluents de la terre canadienne, mêleront-elles aussi les civilisations ?

C'est la question qu'agitaient Robert Durcourt, explorateur venu de France, et son ami Théophile Fortin, pur Canadien de sang et d'aspirations. Réunis pour la veillée dans une ferme de la vallée de Saint-Urbain, ils causaient devant un grand feu d'épinette fleurant la résine — cette même épinette, sorte de sapin résistant, dont sont faites toutes les parties de la maison : parois, cloisons, toiture, chaises et tables. Cependant, au milieu de ce pauvre mobilier de bois, dans cette demeure en bois, la tache éclatante d'une lampe à acétylène attira l'attention de Durcourt. Il l'examina et lut sur le pied l'adresse du fabricant : « Smulders, New-York. U. S. A. »

— Oui, dit Théophile, c'est une récente invention. Cette lampe nous a été donnée par un Américain qui vient souvent pêcher la truite dans la Malbaie. On ne fabrique pas des choses comme cela chez nous. Chaque race a ses besoins...

Le ton résigné avec lequel il prononça ces mots rappela à Durcourt le contraste entre le Canadien agricole, routinier, content de son sort, et le Yankee à l'esprit mécanique et ambitieux, toujours en travail d'un changement ou d'un progrès. Durcourt demanda la raison d'une telle différence entre deux peuples si voisins.

— C'est l'histoire même du Canada que vous me demandez,

répondit Théophile Fortin. Je me bornerai à vous dire celle de la vallée de Saint-Urbain qui est une petite patrie à l'image de la grande. Depuis six générations, l'habitant de cette vallée vit sur la terre qu'ont défrichée ses ancêtres au temps de l'émigration française. De cette époque déjà lointaine, il a conservé tous les usages. Son accent et ses tournures de phrases rappellent ceux des provinces normandes au siècle dernier : ainsi, on dit encore dans le pays « le Seigneur de Sauveterre » pour désigner tel descendant d'un officier de Louis XV qui vit sur son « fief » à quelques lieues d'ici, et on appelle sa demeure le « manoir ». Il y a peu d'années, il percevait encore les « droits seigneuriaux ». L'éducation et les registres de l'état civil sont entre les mains du curé qui prélève aussi la dîme en nature sous forme du vingt-sixième de la récolte ; celui de Saint-Urbain touche ainsi 700 dollars. Son voisin de la Malbaie 2 000 dollars, plus le casuel d'environ 150 dollars. Un évêque « vaut » en moyenne de 5 à 6 000 dollars.

Tous ces chiffres étaient donnés par Théophile Fortin le plus simplement du monde, sans arrière-pensée, car le sentiment anticlérical est une chose inconnue dans la vallée.

— Nous ne détestons pas le clergé, affirma Théophile. C'est lui qui a fait et qui maintient le Canada actuel. En politique, cependant, on lui résiste parfois : ainsi l'année dernière un prêtre déclara en chaire que les électeurs du candidat radical commettraient un péché mortel ; le candidat fut élu néanmoins, et le prêtre blâmé par l'évêque. Mais là où l'influence du clergé est sans limite, c'est dans la vie privée. Ainsi il nous a déconseillé les unions avec les Anglais ; il a favorisé au début celles avec les Indiens ; il s'oppose aujourd'hui au mouvement qui industrialise nos contrées. Pourquoi ? c'est qu'il veut nous conserver la foi et, par suite, le bonheur, à l'abri de l'ambition et du protestantisme saxons. Nous faire aimer la terre d'un amour mystique, nous maintenir agriculteurs pour nous garder croyants, telle est la formule adoptée par le clergé. Elle nous convient, en somme, car, comme je vous l'ai dit, chaque race a ses besoins...

— Mais, mon cher Théophile, interrompit Durcourt, comment pouvez-vous dire que chaque peuple a des besoins différents ? Tous les hommes ne désirent-ils pas satisfaire les nécessités de la vie dans les meilleures conditions ? Vous pensez certainement avec moi qu'il vaut mieux être éclairé par cette flamme d'acétylène que par une torche de résine.

— Sans doute cette lumière est blanche et gaie. Mais quel effort elle suppose ! Elle est une des mille inventions du peuple

américain, une des moindres, — car depuis les maisons à vingt étages, jusqu'aux demeures d'ouvriers où l'on trouve des salles de bain, des pianos et des tapis, je sais que le pays voisin est remarquable par ses progrès matériels. — Mais j'ai vu l'envers de cette éclatante médaille. J'ai vécu à New-York, Chicago et Pittsburg, et là j'ai compris ce qu'était *l'effort américain.*

. . . .

Sans répit, pendant des étés torrides, ils vont au bureau ou à l'usine. Du milliardaire, qui s'accorde à peine deux semaines de congé par an, au manœuvre du quai ou de la mine, le travail paraît être, non pas le moyen, mais le but de l'existence. Voulez-vous un symbole de cette conception ? Vous avez visité ces grands hôtels de New-York : salons, chambres et hall, tout est luxe et confort. Mais descendez au sous-sol, et voyez la contrepartie de la vie d'en haut : des salles pleines de machines, faisant un bruit continu, privées d'air et de lumière, ayant une température de 40°. Là, des hommes, demi-nus, passent leur journée, leur année à fabriquer de la glace pour rafraîchir les consommateurs du dessus, de la vapeur pour les chauffer, de l'électricité pour les éclairer. C'est l'image de la société américaine : une apparence des plus brillantes, un progrès surprenant — et, derrière ce décor, l'effort haletant de milliers d'êtres qui peinent plus durement qu'ailleurs. Un rouleur employé aux aciéries Carnegie gagne, il est vrai, 10 dollars par jour, mais il les dépense ; tandis que notre ouvrier agricole vit avec un demi-dollar. Et quelle différence de travail : le rouleur est à la bouche des fourneaux, sous l'éclat des masses d'acier en fusion, couvert parfois d'une pluie d'étincelles dans une atmosphère si chaude que, pendant 15 jours cet été, on a dû suspendre les travaux. Si ce n'est la chaleur, ce sont les accidents quotidiens qui les tuent. Je puis vous donner ce détail précis mais ignoré, parce qu'on le dissimule avec soin : à la fameuse aciérie de Homestead, on compte plusieurs accidents mortels chaque jour (on atteint souvent la demi-douzaine sur un personnel de 9 000 ouvriers). L'effort américain, vous l'observez encore chez l'employé de magasin, la dactylographe, le commis qui travaillent sous un climat plus brûlant en été que celui de Naples, et donnent le même rendement que les gens du nord travaillant sous un climat froid. Le résultat de tout cela ? Des vainqueurs qui ont fait, dès l'âge de trente ou quarante ans, de grosses fortunes, — mais qui, très souvent, arrivent au but, fourbus, avec une santé détruite ; — des médiocres qui se maintiennent toute une vie à force de lutte, — des vaincus qui crèvent à la peine. Regardez dans un « car » de Chicago les physionomies qui vous entourent :

visages préoccupés, ruminant une combinaison ; de ci, de là, pâleurs symptomatiques décelant le mal national : l'épuisement nerveux et la dyspepsie. Sont-ce là des gens heureux ?

Durcourt garda un instant le silence. Sa jovialité de Français s'était souvent assombrie dans l'atmosphère de tension qu'il avait rencontrée aux Etats-Unis. Puis il fit cette réflexion :

— Ces hommes que vous avez l'air de plaindre ne se plaignent pas. Ils aiment leur vie. D'ailleurs, ils s'amusent avec autant d'intensité qu'ils travaillent. Nulle part les théâtres ne font de meilleures recettes que dans les villes de l'Ouest. Du samedi au lundi, les champs de foot-ball, de golf, de tennis, regorgent de joueurs. Ils ont aussi des joies naturelles. Nullement sentimentaux, ils veulent cependant avoir une femme bien à eux qui devient la raison d'être de leur effort...

— Sans doute, et chez eux, la femme seule jouit de la vie. Est-ce là l'idéal ? Ne vaut-il pas mieux porter l'existence à deux, aussi également que possible, en partager le travail et la joie ? Sur ce sujet comme sur les autres, nous différons de nos voisins. Nous sommes pauvres, nous le savons, mais notre terre nous suffit. Loin de nous la vie dans les mines, les usines, les manufactures : elle crée des situations dépendantes que nous ne connaissons pas. L'effort énervé des Américains ne permet pas de jouir du temps qui coule : à quoi bon gagner des dollars si l'on peine tout le jour sans avoir le temps de voir le soleil ? Comparez notre sort au leur. Nous vivons sur nos champs auxquels nous donnons un labeur modéré : ils nous rendent de quoi satisfaire à tous nos désirs et sont assez larges pour nourrir nos enfants pendant des générations. Voyez nos gens de la vallée de Saint-Urbain. Si, par un cataclysme, ils étaient séparés du reste du monde, ils pourraient continuer leur existence actuelle. Leur travail et leurs produits suffisent à tout : les fermes en planches et le mobilier sont faits avec les sapins de la forêt ; des moutons donnent la laine dont ils tissent leurs vêtementes (Théophile Fortin montre, en disant ces mots, son veston en étoffe grise), la nourriture leur est amplement fournie par leurs étables, les poissons des lacs, le gibier et les récoltes. Ils conservent leur langue, leur religion et leurs coutumes. Parmi eux ni riches, ni pauvres. Ils sont indépendants de tout au monde : des Américains, des Anglais et des Français. Ils nomment leurs députés à Québec qui nomment des ministres et font les lois suivant leurs goûts. Ne relevant de personne au point de vue économique ou politique, ils restent eux-mêmes, — ils se trouvent heureux.

— Fénelon, quand il décrivit la République de Salente, aurait pris plaisir à vous entendre, mon cher Fortin! Je dois l'avouer, le tableau que vous tracez est scrupuleusement exact ; il confirme tout ce que j'ai vu. La question de savoir si les gens de Saint-Urbain vivant au grand air de leur vallée sont plus heureux que les forgerons de Pittsburg, vivant dans le feu et la fièvre, est bien difficile à résoudre. Elle est tout intérieure, — l'homme heureux étant d'abord celui qui croit l'être, — mais ne craignez-vous pas que votre bonheur soit plus fragile? Pourrez-vous rester toujours isolés du reste du monde? Pour moi je ne le crois pas. Une chose s'y oppose : c'est votre fécondité. Elle rétrécit votre vallée tous les jours. Dans une génération, les terres, divisées à l'excès, ne pourront pas nourrir tous leurs habitants. L'exode vers l'usine commencera. A vos portes, les villes industrielles des Etats-Unis sont des gouffres où chaque année vont se perdre des milliers de Canadiens français. Le prolétariat de Manchester se recrute dans la province de Québec. Les neveux issus de vos quatorze frères et sœurs, ne pouvant défricher les roches boisées qui bordent la plaine, subiront l'appât du salaire de 2 dollars. Ils iront à la ville américaine grossir le nombre des manœuvres. Leur chanson française ne fera plus vibrer vos échos. Oublieux de leur langue et de leur religion, placés en sous-ordre auprès des contremaîtres et des patrons yankees, ils formeront un prolétariat qui accusera tous les jours davantage la défaite des races campagnardes par l'industrie des villes.

. . . .

Mais ceux que l'amour du Canada retiendra au pays, que feront-ils? C'est à Québec, c'est à Montréal, c'est à Ottawa qu'ils afflueront. Là un autre résultat les attend : comme l'émigration, l'exode vers l'intérieur va les soumettre en race vassale. Partout en effet où des entreprises sont nécessaires, le capital saxon les guette et les organise. Qu'il s'agisse de créer un hôtel international comme le Château Frontenac à Québec, un pont sur le Saint-Laurent, des tramways, des chemins de fer ou des fabriques de pulpe de bois, c'est toujours à l'argent étranger qu'on fera appel. Des Anglais, des Américains seront actionnaires et directeurs : les Canadiens français seront employés. Deux races se superposent ainsi, aggravant les différences universelles entre les riches et les pauvres, des différences techniques et linguistiques. Tel est l'avenir qui attend les fils des 60 000 colons laissés par la France sur les rives de Saint-Laurent. Vous verrez empirer la situation qui se dessine déjà : d'un côté, les Canadiens de langue anglaise, mêlés aux grandes affaires, occupant dans les villes les

bonnes places, depuis les chefs d'industrie jusqu'aux commis bien rémunérés. Tout ce monde uni par une langue, des habitudes, des sports communs. D'un autre côté, les Canadiens français, émigrés de la campagne, sans capitaux, venus à la ville pour y servir, — ouvriers, manœuvres, domestiques. — Entre les deux mondes une barrière infranchissable : jamais de croisements. Race suzeraine et race vassale.

— Je ne nie pas vos prévisions pessimistes, dit Théophile Fortin. Je parle pour le présent Si l'on trouvait un moyen de cristalliser l'état de l'Amérique au moment où nous parlons, je prétends que nos gens de Saint-Urbain n'auraient qu'à y gagner. Avec le mysticisme consolant de leur religion, leurs goûts adaptés à leurs richesses, ils vivent plus heureux que les ouvriers de Pittsburg. Tenant à ce genre de bonheur, ils voudraient en conserver le cadre. N'y aurait-il pas un moyen de sauver tout cela? Faut-il que les peuples n'aient pas le droit de vivre à leur guise, à l'écart de la folie des autres qui prennent la complexité de la vie pour un progrès? Pour moi, l'exemple des Boërs m'a toujours impressionné : ils nous ressemblaient tant! Agriculteurs, ils ne tenaient pas à fouiller le sous-sol du Transvaal pour en extraire de l'or. Ils préféraient garder leur patois, leurs habitudes de vieux Hollandais, et pouvaient se croire les plus forts, puisqu'ils tenaient la terre et aimaient la guerre. Leur bravoure a été vaincue par l'argent. Pourtant la lutte a été rude entre ces quelques milliers de paysans et la riche Angleterre. Je fais souvent ce rêve : si nos fils, au lieu de s'éparpiller et de se perdre dans les cités ouvrières des Etats-Unis, remontaient vers le nord pour défricher plus avant l'immense forêt qui s'étend jusqu'à l'Hudson; si, restant laboureurs et pasteurs, ils occupaient l'immense patrie qui est la nôtre, ils seraient demain un nombre imposant, une masse d'hommes endurcis qui sauraient, contre les événements, maintenir leur autonomie. Pour cela, il nous faudrait du temps. J'ai peur que nous ne l'ayons pas.

— Non, dit Robert Durcourt, votre rêve n'est pas une solution. Vous ne faites que reculer le problème. Quand, au lieu de la lisière du fleuve, vous occuperez tout le Canada oriental, la difficulté sera la même. Votre territoire deviendra un jour trop petit. Il faudra alors, ou bien émigrer et vous perdre dans les patries voisines, ou bien recourir à l'industrie qui, sur un même sol, nourrit plus de monde que la culture. Ce que vous devrez faire un jour, pourquoi ne pas l'entreprendre aujourd'hui?

Votre clergé a rêvé d'un Canada français tenu à l'écart de la civilisation anglaise : à l'abri de la contagion protestante il vous

veut, croyants et prolifiques, maintenus par la tradition. C'est un grand danger. Si ce dessein se poursuit, nous verrons un îlot de paysans battu par les flots du monde britannique. Nulle assimilation possible. Un refoulement sera à craindre, analogue à celui qui pousse les tribus indiennes dans leurs réserves toujours plus exiguës.

Si le refoulement est trop lent, si des richesses se découvrent comme au Transvaal, une guerre d'extermination est possible. Une race ne peut en effet s'isoler au milieu d'une race vingt fois plus nombreuse, industrieuse, et conquérante. Loin donc de poursuivre ce rêve d'isolement, il faut vous mêler à vos rivaux, vous assimiler leurs procédés de domination. En un mot la province de Québec doit *s'industrialiser*. Si des entreprises se fondent, banques, usines, magasins, ne permettez pas que le capital soit seulement étranger. Syndiquez-vous pour que les chemins de fer, les ponts, les tramways soient construits avec votre argent afin d'en rester maîtres. Vous l'avez fait déjà : à Roberval, sur le lac Saint-Jean, j'ai rencontré un jeune homme de pur sang français ; avec trois amis il avait installé une fabrique de pulpe. Même fait à Chicoutimi. Vous pouvez donc généraliser ces résultats, — seule façon de garder la puissance économique, et par suite de vous faire respecter par les autres. — On n'attaquera pas votre autonomie si vous êtes les maîtres chez vous, et vous n'y serez les maîtres qu'en dominant les villes. — Les Boërs n'étaient plus les maîtres quand tout l'argent était aux uitlanders.

— Pour cela, dit Fortin, il faudrait des capitaux, et le roi de France nous laissa sans ressources, il y a plus de deux siècles, sur ces « arpents de neige ». Nous avons pu vivre, mais non pas devenir riches.

— Sans doute, l'objection est bonne et j'y vois une raison de plus de ne pas vous isoler. Vous avez besoin de l'aide financière des Anglais et des Américains. N'ayez qu'un souci, c'est de vous unir à eux pour qu'ils ne soient pas seuls au profit. A ces contacts, il est vrai, vous perdrez la pureté de vos coutumes. Qu'importe si vous devenez plus aptes aux luttes modernes et si, finalement, vos enfants gardent le sol que vous occupez ? Vous apprendrez l'anglais, des unions mixtes auront lieu, mais une chose vous restera, ciment de votre nationalité : c'est la tradition intellectuelle de la France. Non pas seulement de la vieille France, mais de la France moderne. Pour la comprendre et que son évolution vous guide, vous devez produire cette élite d'hommes nouveaux non effrayés du progrès, qui se mêleront aux Anglais au lieu de les fuir, et s'imposeront à eux par leur valeur personnelle. Le pro-

totype est déjà créé : Sir Wilfrid Laurier est le symbole de ce jeune Canada. D'origine française, mais imprégné de la culture anglaise, il semble avoir fusionné en lui les mérites des deux races. Que son exemple soit suivi et vous ne serez plus seulement maîtres dans vos champs, vous le serez dans vos villes. Vos hommes politiques ne règneront plus seulement à Québec, vous les enverrez à Ottawa ; vos hommes d'affaires profiteront de la richesse issue du pays que vous avez défriché. Au lieu d'être drainée hors de la province, elle retournera à vous décuplée.

Je souhaiterais pour votre noble race un sort tout à part, spécialement glorieux et profitable. Placée au carrefour de trois civilisations, il vous serait possible de prendre le meilleur de chacune : avec l'hérédité française, la souveraineté de l'Angleterre et le voisinage américain, vivant sous un climat qui stimule l'énergie, il est presque dans la force des choses que vous deveniez une race supérieure à celles de la vieille Europe. Si le mouvement dans ce sens n'a pas été plus rapide, c'est justement parce qu'on a prétendu vous cristalliser dans vos coutumes : mais cet arrêt de votre essor est factice. Libérez-vous des forces qui vous tiennent tournés vers le passé, loin de la science et de l'industrie modernes. « La province de Québec aux Canadiens », tel doit être votre formule de ralliement.

Théophile Fortin ne répondit pas. L'œil songeur, il semblait hésitant entre le rêve ancestral — la vision d'une ferme normande transplantée sur les rives du Saint-Laurent, — et le glorieux décor de Québec avec ses palais de granit.

La dernière flambée s'éteignait dans l'âtre. Théophile ouvrit la fenêtre et, devant la nappe du fleuve qui s'étalait, bleue de lune, jusqu'à l'horizon américain, il dit avec un geste concentré :

— Eh bien ! puisque notre cousin de France le conseille, nous irons jusqu'à l'autre rive, nous prendrons aux Etats-Unis leur méthode ; nous construirons un nouveau Canada qui pourra rivaliser avec la nouvelle Angleterre ! Le Saint-Laurent sera vers eux la grande voie de pénétration, et non plus une barrière isolante. Vive la vieille patrie ! Elle ne rougira pas du sang nouveau !

JACQUES AYDAT.

Mercantilisme et Esthétique en Amérique

Le lecteur s'attendra sans doute à trouver dans ces pages une attaque en forme contre le mercantilisme américain, lequel tuerait toute espèce de sens artistique et moral chez nos frères d'outre-mer. En ce cas, qu'il passe sans hésiter cet article, car c'est la thèse tout opposée que nous voulons essayer de démontrer. — Paradoxe, criera-t-on; chacun sait qu'il y a incompatibilité entre une conception élevée de la vie et le terre à terre du « money-maker » ou faiseur d'argent. — Préjugé, répondrons-nous, que les faits interprétés d'une façon réfléchie écartent aisément (1).

Malgré l'esprit cosmopolite qui envahit de plus en plus la société moderne, chaque nation n'en continue pas moins, sinon à se confiner absolument, certainement à se spécialiser très décidément dans un domaine particulier de l'activité humaine. Si l'Allemagne place ses grands hommes de préférence dans le domaine de la pensée, la France dans celui de l'art dans ses diverses manifestations, l'Amérique met les siens dans les affaires; elle semble destinée de plus en plus à demeurer la patrie des grandes entreprises industrielles et commerciales. Aussi ce côté de la vie sociale est-il particulièrement intéressant et fascinant à étudier chez elle.

Nous sommes trop portés à juger les nations comme les hommes, d'après ce qu'elles n'ont pas, au lieu de les apprécier pour ce qu'elles ont. Il y a plus : souvent il suffit qu'une chose ne soit pas conçue chez le voisin comme chez nous, pour qu'on en infère qu'elle n'existe pas. En se plaçant au point de vue propre, il y a toujours de quoi admirer et aimer, croyons-nous; et il faut

(1) Il vient de paraître à New-York un volume curieux : *La Réclame Moderne (Modern Advertisement)*, par E. E. Calkins et R. Holden (chez Appleton & C°), et c'est en majeure partie à ce livre, bourré de faits alignés avec plus ou moins d'ordre, que nous empruntons les données nécessaires pour appuyer notre manière de voir.

aussi qu'un étranger, après avoir saisi la note caractéristique de tel peuple, sache y rattacher tout le reste; il faut — pour nous servir d'un terme nietzschéen à la mode — qu'il opère une mutation générale des valeurs en partant de ce point central une fois découvert. On observera alors que tous les besoins et toutes les aspirations de l'homme finissent partout par se satisfaire. Prenons l'exemple classique — lequel nous ramène précisément à l'objet de ces pages — : l'art n'est nullement absent de la commerciale Amérique; seulement, les manifestations doivent en être cherchées ailleurs que chez nous, et, en tout cas, c'est un autre art que chez nous. Exiger l'art français en Amérique, c'est aussi ridicule que si l'on demandait au Lapon de s'habiller comme un habitant des tropiques, ou réciproquement à un voisin de l'Equateur d'être outillé pour la chasse à l'ours blanc. Des superficialités de ce genre se commettent constamment sans doute : les philosophes allemands reprochent à l'Américain de n'être pas métaphysicien, et *vice-versâ* les psychologues américains se font des gorges chaudes à propos des spéculations des professeurs allemands; l'artiste français méprise l'utilitarisme de l'Américain, tandis que ce dernier hausse les épaules en regardant les sculptures de Notre-Dame, dont « l'utilité pratique » lui échappe. Mais essayons une bonne fois d'écarter ces préjugés reposant sur des malentendus évidents, et demandons-nous, par exemple, résolument si un esprit cultivé et philosophique ne pourrait pas apercevoir de l'art jusque dans ces gigantesques « sky-scrapers » (gratte-ciel, maison à vingt étages), qu'on est convenu d'en signaler comme l'antipode. Il y a quelques semaines, l'auteur de cet article a eu l'honneur de rencontrer à Paris l'un des plus fins et des plus délicats connaisseurs des beautés artistiques de l'Europe, connu de chacun bien au delà des limites de sa patrie française, et qui avait fait, pas très longtemps auparavant, une tournée de conférences aux Etats-Unis : nous n'avons pas été étonné du tout de le voir convenir du fait qu'il avait éprouvé la sensation de l'imposant dans la rade de New-York. Et nous nous souvenions que, quelques mois avant, dans un article de revue, le jeune baron de Montesquiou, cet aristocratique « arbitre des élégances » du vieux continent, comparait l'effet des « sky-scrapers » sur l'homme du XX[e] siècle à celui de la Ville aux cent tours décrite dans une pièce fameuse de la *Légende des siècles*, sur le chevalier du moyen âge. Pour nous, nous ne sachions pas de vue plus féerique que, par une belle soirée de janvier claire et froide, à l'heure du crépuscule, celle de ces géantes constructions, s'élevant droit vers le ciel avec des milliers et des milliers de fenêtres brillamment éclairées. Qu'on oublie seulement, sous

peine de se priver de cette impression esthétique, les théories d'autrefois d'après lesquelles le bien et le beau étaient des sensations absolues, indépendantes de toute relation avec les réalités de la terre. Le spectacle auquel nous venons de faire allusion, en effet, nous semble devoir produire sur un contemporain le même effet que la voûte céleste avec ses millions d'étoiles produisait sur nos ancêtres, effet décrit dans la page célèbre de Kant. Comme le ciel parsemé d'innombrables constellations nous inspire l'idée de la dépendance de notre monde à l'égard d'une puissance infinie, surnaturelle, ainsi les milliers d'yeux des « sky-scrapers » nous émeuvent en nous révélant le monde tel qu'il est dompté et gouverné par l'intelligence humaine. Et si, à la vérité, la puissance de la nature et des forces supra-terrestres est incomparablement plus grande que celle de l'intelligence, cette idée est bien contrebalancée par le sentiment de fierté éprouvé à la pensée que cet intellect est nôtre et ce spectacle imposant le résultat des facultés créatrices de la race à laquelle nous appartenons.

Voilà une introduction bien pompeuse, dira-t-on, pour un article sur la réclame en Amérique. Nous maintenons qu'elle n'est pas déplacée. Elle est destinée à faire pressentir les relations que nous allons essayer d'établir entre des ordres d'idées et des événements que l'on est généralement plutôt convenu d'opposer. C'est Herbert Spencer qui a défini le philosophe : celui qui reconnaît des rapports là où le commun des hommes n'en voit point.

I

Il est inutile de démontrer que le commerce et l'industrie, les opérations d'argent, caractérisent l'Amérique comme nation. Quelques chiffres cependant relatifs à l'importance de la réclame — laquelle n'est qu'une manifestation particulière de l'activité commerciale et industrielle — seront intéressants à titre d'introduction aux considérations qui vont suivre.

Selon H. Wisby (*Independent* de New-York, 4 février 1904), on dépense annuellement aux Etats-Unis 500 millions de dollars pour la réclame, soit plus de 2 milliards et demi de francs, à peu près ce que les grandes puissances européennes, Russie, Allemagne, France, Autriche, Espagne dépensent pour leurs armées. En 1905, MM. Calkins et Holden nous disent que les estimations varient de 600 à 1 000 millions de dollars, soit plus de 3 à 5 milliards de francs.

Le développement de la réclame va parallèlement avec celui

du commerce. Avant la guerre civile, on signalait comme tout à fait fabuleuse une annonce de 3 000 dollars de la fabrique de balances Fairbank et Co. Aujourd'hui ce chiffre est ordinaire. La même maison dépense maintenant régulièrement environ 750 000 dollars (3 millions et demi de francs) par an pour sa réclame; et elle est loin d'être la seule (voir une liste de neuf de ces maisons, page 208 de notre volume). La fabrique de savon « Sapolio » annonce ses produits depuis trente ans environ et, au début, consacrait seulement 30 000 dollars à ce but; aujourd'hui c'est 1 000 dollars par jour. Les grands magasins de détail, genre Bon Marché ou Louvre à Paris, sacrifient, à New-York seulement, plus de 4 millions de dollars par an pour leur réclame dans les journaux. A Chicago, on se sert beaucoup de la poste pour des envois de réclames diverses, surtout des catalogues. Un de ces magasins de détail, Sears Rœbuck et Cie, répand dans le monde des catalogues pesant jusqu'à 4 livres et ayant 1 200 pages de 3 colonnes chacune. Et le port, pour l'expédition d'une seule édition de ce catalogue, coûte la somme fantastique de 640 000 dollars.

Les plus hauts prix que l'on paye pour faire insérer une réclame sont ceux des revues : celles-ci restent sur une table un mois ou quinze jours, le quotidien disparaît après quelques heures. Le *Ladies Home Journal*, de Philadelphie, tire à 1 million d'exemplaires, et demande pour les articles de réclame 6 dollars par « agate line ». Il y a 4 colonnes de ces lignes par page; le format est à peu près celui de *l'Illustration* (9 1/2 × 14 1/4 pouces). Une page vendue au détail vaut ainsi 6 000 dollars; quand une seule maison prend une page entière, le prix est de 4 000 dollars (1) pour chaque insertion. Seconde en importance, de ce point de vue, on cite une petite feuille mensuelle, *Comfort*, publiée dans le Maine, à Augusta, et s'adressant surtout à la classe des ouvriers dans l'Ouest et le Sud des Etats-Unis. *Comfort* prétend avoir une circulation de 1 250 000 et fait payer de ce chef 5 dollars par ligne agate.

Il y a aussi une combinaison fameuse de trois journaux de modes, qu'on appelle le *Butterick trio* (ce sont : *Delineator*, *Designer* et *New Idea*). Ensemble ils ont une circulation de 1 250 000 et réclament 7 dollars par ligne agate pour les trois. Le format est le même que celui du *Ladies Home Journal*.

(1) Quelques « Magazines » publient d'avance des numéros spéciaux contenant seulement les annonces. Le *Ladies Home Journal* expédie 20 000 exemplaires de ce tirage là.

Les magazines ordinaires ont le format de nos revues (5 1/2 × 8 pouces). Les prix sont inférieurs à cause du format beaucoup plus petit et de la circulation inférieure. Voici les plus connus :

Nom du Magazine.	Prix par page (en dollars.)	Circulation.
Century.	250	250 000
Harper's.	250	200 000
Scribner.	250	200 000
Mc Clure's.	384	364 629
Munsey.	500	603 350

Les trois premiers sont ce qu'on pourrait appeler les magazines aristocratiques, ils coûtent 25 sous le numéro; les deux derniers sont les plus répandus des nombreux magazines qui, pour augmenter le chiffre des affaires, et surtout pour augmenter la circulation en vue d'augmenter le prix de leurs insertions de réclame, ont depuis quelques années vendu 10 sous le numéro. Toutes ces revues sont considérablement grossies par les pages de réclame. Wisby (article cité) admet une moyenne de 5 pages de réclame pour 7 de texte. Souvent cependant il y a bien plus de la moitié du numéro consacré aux annonces.

Voici maintenant quelques exemples des sommes encaissées par les revues pour la réclame. Le numéro du *Mc Clure* de décembre 1904 contenait 171 pages d'annonces pour lesquelles les éditeurs encaissèrent 66 816 dollars — près de 350 000 francs. En moyenne, le *Munsey Magazine* se fait 75 000 dollars par mois en annonces. On estime que les dix principaux magazines (format 5 1/2 × 8 pouces), pris ensemble, se font en moyenne 344 196 dollars par mois, donc 4 130 352 par an — bien plus de 20 millions de francs. La recette mensuelle du *Ladies Home Journal* seul (avec ses 114 colonnes en tout) est de 135 000 dollars.

Les affiches murales sont également fort recherchées et engloutissent des sommes énormes. On paye selon l'espace et la position du mur ou enclos. Les endroits disponibles sont vendus à raison de tant la feuille *(sheet)*. Un « sheet a 24 × 28 pouces (60 × 70 centimètres environ). La Compagnie de *Force* (une préparation de céréales qu'on sert à déjeuner sans qu'on ait besoin de la cuire) a loué 30 000 endroits d'affichages de 8 feuilles, et 20 000 de 24 feuilles, pour la somme de 25 000 dollars par mois. La même Compagnie a loué une grande cheminée dans le quartier commercial de New-York qui lui coûte 1 000 dollars par an,

plus 400 dollars pour peindre l'affiche chaque année. Le prix le plus élevé qui ait été payé pour ce genre de réclame fut 10 dollars par mois pour chaque pied carré sur une grande place de New-York.

Un homme qui est habile dans l'art de la réclame est un trésor pour un commerçant et « commande » un salaire fort élevé. Les grands magasins de détail dans des villes comme New-York, Chicago ou Philadelphie payent jusqu'à 12 500 dollars par an à celui qui rédige les réclames quotidiennes, et le tarif pour un homme qui sait arranger une vitrine attrayante est à peu près le même. Ces chiffres sont exceptionnels, mais ils ne le seraient probablement pas si les hommes eux-mêmes qui possèdent le don de la réclame habile étaient moins rares.

II

On estime qu'en moyenne un commerçant américain consacre 5 p. 100 de ses gains à la réclame — quelques-uns évidemment y mettent beaucoup plus, d'autres moins. — Qu'on juge donc d'après les faits cités ci-dessus de ce que sont les affaires elles-mêmes.

Or, même les plus profanes comprendront aisément l'influence de ces conditions dans le domaine du goût. D'abord, au point de vue du commerçant, il faut, pour pouvoir exiger beaucoup d'argent, offrir une marchandise supérieure sous tous les rapports, et au point de vue de l'acheteur le pays étant riche, le roulement de l'argent considérable, il veut pour beaucoup d'argent ce qu'il y a de mieux. Au début, il peut n'y avoir aucune autre raison pour l'achat et la vente de produits excellents que le plus gros gain d'une part et le désir d'afficher une fortune, réelle ou non, de l'autre. Mais ensuite, quand on a sans cesse des objets de goût autour de soi, on s'y accoutume, et ils deviennent une nécessité de la vie. C'est le pari de Pascal. L'auteur des *Pensées* disait : « Priez et vous deviendrez pieux. » Le commerce — pas nécessairement le commerçant — dit : « Entourez-vous de luxe et votre nature deviendra artistique. » Le goût se forme, en somme, rapidement. Les ridicules du parvenu ne sont pas héréditaires ; on cite tous les jours des exemples d'enfants des « self made people » qui méprisent leurs parents. Du reste, l'histoire se répète : l'aristocratie de naissance est bien sortie des horriblement grossiers et brutaux barons des premiers jours du moyen âge. Ainsi se formera l'aristocratie d'argent. Cela commence avec une exaspérante

vanité et cela finit dans un raffinement de goût exquis. Aussi cela fait cercle, car nos sentiments sont rarement tout à fait purs d'alliages; la vanité engendre le désir du beau et la possession du beau alimente en retour la vanité à étaler la beauté; la parure devient parade et réciproquement.

Entreprendre une discussion régulière et complète des théories que nous venons d'exposer nécessiterait un volume entier. Mais nous pouvons, en nous tenant au domaine restreint de la réclame, citer quelques jolis traits montrant comment celle-ci occasionne parfois directement des manifestations esthétiques très accusées (prenant ce terme dans son sens large), où comment elle contribue très fortement au développement de telles tendances, même si elle ne les crée pas.

III

Constatons d'abord que les effets de la réclame ne restent pas nécessairement confinés au domaine du mercantilisme. En voici un curieux exemple. Dans les grandes villes comme New-York, le plus grand jour d'affaires dans les magasins de détail comme le Louvre ou le Bon Marché est le lundi, et cela est dû au fait que les éditions spéciales de journaux, le dimanche, sont chargées d'annonces. Au contraire, le vendredi fut longtemps le jour mort de la semaine. Les magasins firent alors des annonces particulièrement attrayantes pour le vendredi, qui devint peu à peu ainsi, pour les affaires, le deuxième jour en importance. On cherche en ce moment à décharger le vendredi — toujours par la réclame. La vie sociale s'accommode forcément de ces causes économiques. C'est ainsi que nombre de ménagères de New-York ont maintenant mis leur jour de lessive au mardi, en vue de pouvoir profiter des offres avantageuses des magasins le lundi.

La réclame enrichit à l'occasion le dictionnaire d'expressions heureuses : une maison de fabrique d'appareils photographiques fit des annonces persistantes ayant toujours comme épigraphe : « Vous pressez le bouton, et nous faisons le reste! » Aujourd'hui cette phrase est entrée dans le langage courant; on en devine les nombreuses applications aux événements quotidiens.

La vie sentimentale elle-même n'est pas indifférente aux efforts de la réclame. Pendant environ deux ans, la fabrique de « Force » — cet aliment dont nous avons parlé déjà — faisait de la réclame par des dessins assez originaux, montrant un bonhomme à perruque tout cassé par l'âge, redevenant jeune, sou-

riant et heureux par l'emploi de Force. *Sunny Jim* (Jim le rayonnant) était son nom. Or à l'heure qu'il est, *Sunny Jim* est le petit nom des enfants florissants dans quantité de familles. Un grand nombre de caricatures relatives aux événements du jour empruntent les traits de *Sunny Jim ;* les avocats invoquent ce nom dans leurs plaidoiries et, paraît-il, un pasteur renommé de Londres prit pour texte de sermon « Sunny Jim ». L'exemple de réclame de « Force » a été imité dans l'église également; l'œuvre de mission intérieure « Jerry Mc Cauley », à New-York, photographie dès son entrée un homme qui vient avec de bonnes résolutions de réformer sa vie. Après six mois, on le photographie de nouveau, et les deux portraits mis côte à côte sont, paraît-il, un argument qui a déjà opéré mainte conversion.

IV

Nous voyons par là que la réclame, surtout dans un pays comme l'Amérique, où le commerce joue un si grand rôle, pénètre bien avant dans la vie. Dès lors, selon la manière dont elle est faite et l'ingéniosité de celui qui la fait, elle pourra être ou devenir un agent sérieux de progrès. Citons des exemples :

Il se fait aux Etats-Unis une consommation énorme de biscuits; on peut dire qu'ils menacent presque de détrôner le pain; la demande de biscuits a entraîné naturellement la création de nombreuses et puissantes fabriques. Il y a peu d'années encore, on les vendait au détail de la façon suivante : chez l'épicier, des caisses ou tonneaux étaient là ouverts, les uns à côté des autres; le client tâtait, goûtait un morceau, puis finissait par indiquer ce qu'il voulait; alors le marchand prenait la marchandise, généralement dans ses doigts, pour la déposer sur la balance où l'on venait de peser du sucre, du café ou des bonbons, les reprenait pour les mettre dans le sac de papier. C'était peu propre, peu hygiénique, peu délicat, peu expéditif, sans parler du fait que le biscuit, sans cesse exposé à l'air, perdait sa fraîcheur et son croquant.

Cependant le public ne se plaignait pas et la réforme vint par la réclame. Il y avait, en effet, beaucoup de concurrence; il ne suffisait pas pour le marchand d'avoir de bonne marchandise; il devait arriver à frapper l'imagination du public, à suggérer l'essai de son produit, puis à le faire adopter. Pour cela, il devait offrir avec son article des avantages que les acheteurs n'avaient pas songé à demander, c'est vrai, mais qu'ils sauraient apprécier lors-

qu'ils les trouveraient; puis, comme on pouvait avoir ces avantages, le public en vint peu à peu à les exiger : le tour était joué. Tous les petits perfectionnements ne furent pas découverts et introduits à la fois, mais le résultat final fut celui-ci : qu'aujourd'hui, partout, les biscuits sont vendus par paquet, de poids déterminé; les biscuits sont d'abord emballés dans un fort papier hygiénique, ciré, imperméable à l'humidité et à l'air; puis cette enveloppe est placée dans une boîte de carton de forme commode, et cette boîte elle-même est entourée de nouveau de papier, joli à voir, portant de façon visible et attrayante le nom et la marque de la fabrique. De cette façon les biscuits se conservent frais presque indéfiniment; pas de poussière et pas de microbe à redouter, pas de chat d'épicier qui a dormi dessus pendant des après-midi entières; la vente se fait rapidement, c'est autant de gagné. Le fabricant ayant fait sa réputation vend toujours plus, il peut vendre à meilleur compte et perfectionner encore sa marchandise — avantages économiques pour chacun. Il est inutile d'ajouter que, grâce aux nécessités de la concurrence, les autres fabricants ne peuvent rester en arrière et adoptent tous le système de vente plus économique, plus esthétique et plus hygiénique. Et l'origine de tout ceci, nous le répétons, c'est d'imposer à l'attention du public sa marque de fabrique, bref : *la réclame.*

Aujourd'hui, presque tout est vendu ainsi, et pour les mêmes raisons : sucre, café, thé, sel, poivre, porridge, riz, etc., etc. On demande maintenant que les boulangers aussi se mettent à vendre le pain enveloppé dans des papiers hygiéniques.

Ainsi dans les maisons les plus pauvres pénètre, avec ces produits habilement vendus, une atmosphère de décence, d'ordre, de propreté — tout cela est un grand pas dans la voie d'une conception esthétique de la vie pratique. Dans ce domaine de « l'esthétique de la vie pratique », l'Amérique a laissé derrière elle déjà toutes les autres nations civilisées. L'art n'est pas autant là-bas comme chez nous un domaine à part, séparé des autres préoccupations; c'est là ce qui trompe les esprits superficiels. Pour nous, nous voyons très certainement un grand pas en avant dans le fait de renoncer à reléguer l'art dans les musées et à le faire pénétrer de plus en plus dans les appartements, et pourquoi pas le dire, jusque dans la cuisine. Dans le peuple, en tous cas, l'esthétique est fille de l'aisance — et l'aisance est fille du mercantilisme depuis qu'il ne l'est plus de l'esclavage ou du servage.

V.

Prenons un autre cas, les services rendus par la réclame à l'art de l'habillement, « le plus charmant des beaux-arts », comme l'appelait Renan. L'organisation du commerce de la gent tailleuse était autrefois en Amérique ce qu'elle est encore en Europe. Un certain nombre de personnes achètent les habits tout faits; c'est cependant la minorité, les gens qui ont quelques moyens et les gens qui ont une conformation physique s'écartant de la moyenne font faire sur mesure. Le premier moyen a l'avantage du bon marché, c'est aussi, tout compté, le plus avantageux pour le vendeur. Un homme entreprenant se trouva aux Etats-Unis qui fit cette observation qu'au moins 10 p. 100 des gens qui voulaient des habillements tout faits n'avaient pas les proportions normales, ils étaient longs et maigres, gros et courts, que sais-je? Il se mit donc à fabriquer des habillements pour personnes irrégulièrement bâties *(odd sizes)*. Puis il fit de la réclame. Il réussit ainsi à placer en dépôt sa marchandise dans les magasins de confection au détail, et il se trouva bientôt qu'en moyenne 50 p. 100 des clients réclamaient des mesures sensiblement différentes du type normal. Notre maître tailleur développa donc son commerce et son système de réclame. Le bon marché tenta les acheteurs : à quoi bon payer le double pour un habillement sur mesure quand la fabrique en offre à moitié prix de presque aussi bons. Les clients, plus nombreux toujours, rendirent possible le perfectionnement toujours plus grand de la fabrication. Bref, à l'heure qu'il est, et sauf pour des habits de cérémonie, l'immense majorité des Américains achète des habillements tout faits. Un vieux et solide préjugé a été vaincu.

Mais là n'est pas encore le résultat final, celui qui nous importe surtout ici. Le bon marché, venons-nous de dire, fait acheter davantage (1). Or c'est là qu'il faut chercher l'une des causes essentielles de ce fait que les Américains s'habillent en général beaucoup plus proprement et plus élégamment que les Européens. A côté de ceux-ci, ils ont toujours l'air d'être tirés à quatre épingles. Un Américain qui avait débarqué à Hambourg lors de son premier tour d'Europe, nous racontait un jour combien il avait été surpris de voir « qu'en Europe il n'y avait que des pauvres (2). » L'Européen qui a vécu en Amérique com-

(1) On pourrait vendre encore beaucoup meilleur marché. Les fabricants font de gros profits sur le dos des pauvres ouvriers.

(2) Nous nous souvenons aussi d'une amusante description qu'un

prendra fort bien cette impression. Nous ne croyons pas les Américains plus esthètes de nature que nous, au contraire, c'est chez eux un caractère acquis, et nous venons de voir un des moyens par lesquels il s'est acquis. Mais le bon marché permettant le luxe du vêtement, l'Américain est presque toujours habillé de neuf ; et ce qui était luxe est promptement devenu habitude, puis nécessité. Ce qui précède doit, du reste, s'entendre uniquement du gros de la nation ; pour les grandes toilettes d'exception et de grand luxe, on en appelle toujours encore à Paris et à Londres ; les personnes « chic » en Europe sont supérieures, dans leurs vêtements, aux personnes « chic » en Amérique ; mais nous ne devons pas juger les exceptions.

Nous ne pouvons pas dire ici aussi absolument que dans le cas précédent que la réclame a amené le progrès esthétique à elle seule ; mais certes elle est un des facteurs qui ont le plus puissamment concouru au résultat final et, en tous cas, en ont beaucoup hâté l'avènement. Nous renvoyons à ce que nous avons dit plus haut et demandons au lecteur de se rappeler combien l'influence de la réclame est plus grande en Amérique que chez nous.

Des transformations analogues à celles du commerce du costume se sont produites dans d'autres domaines — le meuble, par exemple, — et surtout dans des domaines tout voisins, ainsi la chaussure et la lingerie. Les prix sont comparativement beaucoup plus bas qu'en Europe, et de là le fait que la propreté acquise, qui est encore luxe dans nos contrées « artistiques », est l'indispensable dans le pays de l'industrie et du commerce. Et si on nous répond que l'Américain se met bien par mode plus que par besoin esthétique, nous en convenons partiellement : au début, c'est souvent le cas, mais on finit tôt ou tard par agir de même par conviction. Après l'admiration des autres, on éprouve peu à peu le besoin du contentement de soi-même : la vanité contient en germe le *self-respect*.

VI

N'oublions pas enfin que l'annonce elle-même doit avoir son attrait. Et voici un nouveau coin par où l'esthétique se faufile

journal d'une des grandes métropoles des Etats-Unis avait publiée d'un conférencier européen. Celui-ci, un homme très distingué, qui venait de Paris pour donner des causeries dans les universités, avait singulièrement froissé le « reporter » qui lui trouvait « un air de maître d'école d'un village de l'Ouest » avec sa « redingote qui faisait des plis » et « ses souliers qu'il avait négligé de faire briller avant de monter dans sa chaire ».

dans la vie par le commerce et l'industrie. Pour faire « prendre » une réclame, l'un des moyens indispensables c'est de la rendre intéressante et « tirante » par elle-même; elle doit être d'autant plus charmante (dans le sens étymologique du terme) qu'il y a une concurrence formidable, nous l'avons vu, dans la réclame comme dans le commerce lui-même.

Beaucoup d'annonces sont simplement rédigées en prose habile, mais MM. Calkins et Holden nous affirment — sans nous surprendre du tout — que les vers ont un pouvoir extrêmement grand sur les masses dans le domaine de l'annonce. C'est de la poésie légère et pimpante, et souvent fort réussie. C'est de la poésie populaire, laquelle — les études des folkloristes en témoignent — a bien ses charmes. N'oublions pas, du reste, que les grandes choses ont un commencement souvent fort modeste, et surtout que le goût et l'art de la haute poésie s'est développé de la poésie barbare et puérile. Homère, le grand Homère, a des puérilités étonnantes. V. Hugo avait tout simplement découvert l'un de ses ancêtres poétiques le jour où, à l'île de Guernesey, il avait mis la main sur ce fragment de cantique :

Tout le monde pue pue, pue
Comme une charogne.
Gniaq', gniaq', gniaq', mon doux Jésus
Qui ait l'odeur bonne.

Les quatrains de la réclame américaine sont beaucoup mieux que cela.

La réclame a créé de véritables types populaires qui rappellent ceux de la mère l'Oie; ainsi la *Tante Anne* des boulangers de Buffalo, le *Sunny Jim* de « Force », et la gracieuse *Mademoiselle Neige* (miss Snow) de la grande Compagnie de chemins de fer de Lackawanna. Ce n'est pas de l'art pour l'art, mais c'est de l'art tout de même, tout comme nous admettons qu'un architecte ait raison de construire un hôtel pittoresque au point de vue de l'art en même temps qu'au point de vue pratique pour attirer des clients.

Ceci nous amène à parler de la réclame par images, laquelle, pour les mêmes raisons de simple concurrence en la matière, progresse de jour en jour aux Etats-Unis comme en France. On dit, pas toujours sans raison, outre mer, que les placards pour affiches sont les galeries de peintures des pauvres gens. Les artistes sont largement rétribués : un bon dessin d'annonce d'habillement se

paye volontiers 250 dollars pièce et, d'une façon générale, les émoluments varient de 25 à 1 000 dollars. Il y a de charmantes vignettes nées de ces entreprises et que nous aimerions à pouvoir reproduire. Il serait surtout intéressant de mettre en regard de vieilles réclames d'il y a quelques années seulement et de nouvelles, pour que le lecteur pût se rendre compte de la rapidité du progrès esthétique.

Même si on ne voulait pas concéder l'action positive de la réclame sur l'esthétique du peuple, on ne saurait au moins plus prétendre qu'elle en a empêché le développement. Une pauvre réclame est une mauvaise spéculation, *donc* le commerce n'encouragera pas la pauvre réclame. Nous n'avons nullement l'intention d'attribuer, comme on le voit, aux sentiments esthétiques des Yankees les résultats obtenus. Non, mais le commercialisme a imposé la substitution de l'artiste au gribouilleur peintre en bâtiment d'antan — ce qui est tout autre chose.

VII

On allèguera que tout n'est pas si magnifique dans ce développement de la réclame; il serait difficile de le nier et les apologistes du système en donnent eux-mêmes quelques délicieux exemples. Ainsi un chevalier d'industrie qui offrait d'envoyer par la poste une gravure magnifique du général Grant pour la modique somme de 50 sous, et qui envoyait simplement un timbre-poste à l'effigie du héros de la guerre civile : — il n'avait pas dit la grandeur du portrait. Ou un autre qui fit d'innombrables victimes en proposant l'envoi par la poste d'une machine à coudre complète pour 25 sous, et envoyait une aiguille. Un troisième qui annonçait un ameublement de salon pour 17 fr. 50 et donnait une photographie des meubles : en retour, le client affriandé recevait très exactement son ameublement, seulement c'était pour maison de poupée. Enfin citons encore cette histoire d'un soi-disant docteur qui faisait des affaires d'or en vendant à 100 sous pièce une petite fiole ne contenant absolument que de l'eau salée et censée guérir nous ne savons plus quels maux. La chose fut découverte et la police envoya à la poste un ordre de défense d'expédier cette marchandise. Notre homme se transporta immédiatement dans une autre ville avec toutes les fioles restantes et envoya à ses victimes, qui avaient entendu parler de l'affaire par les journaux, une lettre disant à peu près ceci : « J'ai appris

que vous aviez été l'objet d'une fraude de la part d'un Dr X... Des actes de cette nature ne sauraient être trop sévèrement réprouvés. Je sais cependant que vous souffrez d'un mal dit incurable; de fait il y a un remède, un seul; je le connais et serais heureux de vous l'envoyer pour la modique somme de 100 sous. » Des milliers se laissèrent prendre de nouveau.

De pareilles histoires se répètent peut-être souvent. Seulement, tout moyen d'action est une arme à deux tranchants. Notre intelligence même sert au mal comme au bien. Blâmer la réclame à cause du tort qu'elle peut causer dans certaines circonstances, c'est aussi peu sage que de rejeter religion et morale sous prétexte qu'il y a des hypocrites, et les actions de banque parce qu'il y a des spéculations frauduleuses.

Remarquons ensuite que — toujours de par les circonstances qui sont absolument indépendantes des sentiments de moralité de l'homme — les chances en faveur du mal déclinent avec le développement même du système des réclames. Il y a sans doute une proportion irréductible de bêtise humaine dont profiteront toujours les gens malhonnêtes. Il y a bien des années, un tailleur, à Philadelphie, attirait dans son magasin beaucoup de monde par les annonces les plus sensationnelles en même temps que les plus mensongères. Son commerce semblait prospérer. M. Wanamaker, le fameux directeur des grandes maisons de détail qui portent son nom à New-York et Philadelphie, lui demanda ouvertement un jour pourquoi il agissait de façon si peu honorable. « Monsieur, répondit-il avec une égale franchise, il y a un million d'habitants à Philadelphie. 10 p. 100 de ceux-ci sont des imbéciles — soit 100 000. — Si je puis attraper 10 p. 100 de ce nombre — soit 10 000 — je puis faire des affaires profitables. Et souvenez-vous que la population augmente toujours. » De cette fraction — trop considérable sans doute — on doit faire abstraction. En général pourtant, le même individu ne se laisse pas attraper et tromper plus d'une fois par le même marchand.

De leur côté, les journaux et surtout les revues font des efforts — intéressés toujours, cela va de soi, mais avantageux pour tous — en vue de limiter les possibilités d'annonces frauduleuses chez eux. Ils doivent ne pas tromper leurs clients et se reconnaissent responsables de tout ce qui paraît dans leurs colonnes. Mais aussi, offrant la garantie absolue, ils peuvent hausser leurs prix de réclame. Voici un des moyens employés pour sauvegarder les intérêts de leurs abonnés et les leurs propres : on le nomme le

Moneyback system (système de l'argent rendu). Si un lecteur de journal est trompé par une annonce, le propriétaire du dit journal le dédommage et annonce la fraude dans le numéro suivant. Les cas de plainte sont, paraît-il, devenus relativement rares. Aux bureaux du *Ladies Home Journal* et du *Saturday Evening Post* qui ont une circulation mensuelle combinée de 3 millions et demi d'exemplaires, les réclamations fondées ne se montent pas à plus de deux par mois. Cependant l'application du principe semble utile. En voici un exemple : un client avait commandé des marchandises pour 125 francs après avoir lu une annonce dans le *Saturday Evening Post*. L'annonce avait déjà cessé de paraître depuis huit mois quand la commande fut faite et le chèque de payement envoyé; la maison se déclarait en faillite deux jours après avoir encaissé l'argent, — la marchandise pour les 125 francs n'avait pas été envoyée, on le devine. Les complications de la situation rendaient impossible de retourner les 125 francs. Le chef du service des annonces du journal fut averti et il fut décidé que le journal payerait la somme entière au plaignant.

Il est sûr que la réclame a plus de prise et s'adresse davantage aux plus moutons; mais c'est que les moutons forment la majorité. On remarquera, en étudiant de près les données relatives à notre sujet, que les femmes sont surtout accessibles à la réclame; c'est dans leurs revues — le *Ladies Home Journal* et les trois revues du *Butterick Trio* — que l'on publie le plus d'annonces et aussi qu'on paye les prix les plus fantastiques pour l'insertion. Après, c'est le journal pour ouvriers et paysans, *Comfort*, dont nous avons parlé. L'une des cordes à faire vibrer, c'est toujours la curiosité — aussi une qualité plutôt distinctive des pauvres d'esprit. De là encore tous ces moyens inventés pour stimuler : les cartes postales annonces, les feuillets annonces glissés dans la marchandise envoyée au client, les imprimés et les lettres pour harceler toujours à nouveau une personne *(follow-up system)*, les « ticklers » (chatouilleurs) destinés à amorcer, etc., etc. Dans toutes ces formes de réclame, il s'agit tout simplement de suggérer à des cerveaux vides ce qu'ils feraient bien de vouloir. L'existence et le succès de la réclame est donc bien un témoignage peu en faveur de ceux qui se prêtent à ses manœuvres variées. D'autre part, c'est un agent possible sur les masses, un agent de portée pédagogique énorme s'il est mis à contribution dans un bon esprit. On peut, par lui, substituer un bon choix à un choix hasardeux qui condamne *a priori* tout progrès. Puisque le grand public se laisse suggérer, bénissons le Ciel et suggérons-lui le bon,

le beau, le solide. Réformons non la méthode, qui est excellente, mais l'homme qui est derière la méthode.

Nous reconnaissons bien encore que cette réforme-là — quoique moins désespérée que celle de l'humanité en masse — serait difficile toujours et, en tout cas, fort lente. Heureusement les circonstances nous viennent en aide spontanément; elles-mêmes, en effet, forcent l'homme de la réclame à se réformer s'il veut réussir même quand il se sentirait des dispositions tout autres, — puisque la réclame déshonnête ne profite pas.

En voici assez pour montrer qu'une nation comme les Etats-Unis n'est pas si mal en point en ce qui concerne le développement des facultés supérieures de ses habitants, et que l'avenir sera plus rose encore que le présent même, si l'évolution continue dans la même direction. Dans son récent volume, tant lu, sur *La valeur de la science*, M. Poincaré termine un de ses chapitres par ces mots : « On ne saurait croire combien la croyance à l'astrologie a été utile à l'humanité. Si Kepler et Tycho-Brahé ont pu vivre, c'est parce qu'ils vendaient à des rois naïfs des prédictions fondées sur les conjonctions des astres. Si ces princes n'avaient pas été crédules, nous continuerions peut-être à croire que la Nature obéit au caprice et nous croupirions encore dans l'ignorance. » On pourrait dire de même ici : Si les Américains ne s'étaient pas montrés si désireux de gagner de l'argent et de le faire valoir avec ostentation, s'ils n'avaient pas été si vains, nous aurions vu peut-être les facultés supérieures de l'homme sombrer dans la compétition avec les facultés purement pratiques et utilitaires de notre race, et nous croupirions dans un grossier matérialisme.

L'art est le luxe de la vie, le luxe n'est possible qu'avec la richesse, et la richesse — dans notre époque démocratique qui ne veut plus entendre parler d'esclavage — ne peut être que le résultat de l'âpre chasse au dollar qui caractérise celle qu'on a appelée « la nation du XXe siècle ».

Là comme ailleurs, d'une façon tout à fait inattendue, nous voyons que d'un grand mal peut sortir un grand bien, du commercialisme outré la morale et l'art tout à la fois.

ALBERT SCHINZ.

LES PENSEURS GRECS

A ceux qui trouvent un peu sèche et indigeste, quoique lumineuse et admirablement informée, l'*Histoire de la philosophie grecque* de Zeller; à ceux qui trouvent trop sommaire, quoique admirablement intelligentes, les parties de l'*Histoire de la littérature grecque* d'Alfred Croiset et Paul Croiset qui se rapportent aux philosophes et penseurs grecs ; à tout le monde enfin et même à ceux qui croient que la philosophie a commencé avec Auguste Comte ou avec Spencer, et peut-être surtout à ceux-ci, je recommande, avec toute l'insistance que je peux mettre à une recommandation, *les Penseurs de la Grèce* de Théodore Gomperz, membre de l'Académie impériale de Vienne, traduction Auguste Reymond, avec préface d'Alfred Croiset.

Cette étude va de Thalès, et pour mieux parler d'Homère et Hésiode jusqu'à Platon exclusivement. Cela inquiète un peu, parce que l'auteur ayant encore à traiter de Platon, d'Aristote, des Cyniques, des Epicuriens, des Stoïciens, des Alexandrins, des néo-académiciens, de Plutarque, de..., on a quelque crainte qu'il n'ait encore écrit qu'un volume sur six, d'autant plus que le présent volume roule sur des écrivains dont on n'a presque aucun texte, tandis que les suivants ressortiront à des penseurs, dont quelques-uns au moins ont laissé des œuvres considérables parvenues jusqu'à nous; d'autant plus, encore, que M. Gomperz considère, avec pleine raison, comme penseur tout écrivain, quel qu'il soit, qui a pensé, et comme philosophe tout écrivain qui a eu des idées générales un peu personnelles. A ce compte, ce ne serait pas cinq volumes qui seraient à prévoir comme devant s'ajouter à celui-ci, mais peut-être sept ou huit. On peut appréhender que M. Gomperz ne mène pas à fin son étude sur la pensée grecque.

En tout cas, on peut considérer le présent ouvrage comme une magistrale « Introduction à l'histoire de la philosophie grecque »,

et ceci est déjà très important, très considérable, et digne de toute attention.

La faculté maîtresse de M. Gomperz, que je ne connais point, mais de qui je gagerais qu'il a commencé par être un professeur de littérature et qu'il est devenu peu à peu professeur de philosophie, est la curiosité intelligente. Il est curieux comme Sainte-Beuve. Il est, aussi, subtil comme Maine de Biran; mais surtout et avant tout, il est curieux comme Sainte-Beuve. Il a tout lu, à peu près; car il faut toujours dire à peu près; mais sauf cette restriction, toute de style, il a tout lu du sujet qu'il traite. Il a lu et de près, je vous en réponds, tous les anciens textes connus; il a lu tous les commentaires anciens sur les anciens textes, et même je crois qu'il en a découvert; il a lu tous les commentaires modernes, tant allemands qu'anglais et français, sur les textes anciens; il a été à l'affût aussi des découvertes les plus récentes de textes anciens, découvertes qui sont souvent d'un haut intérêt, certains textes anciens récemment découverts donnant à certaines questions de philosophie ancienne un aspect tout nouveau et une face absolument imprévue.

C'est ainsi, pour ne citer que quelques exemples, que le texte d'Héraclite : « *La guerre est le père et le roi de toutes choses* », complété par cet autre texte même d'Héraclite : « *Le mélange se décompose quand on ne le secoue pas* », n'avait pour nous jusqu'à ces derniers temps qu'un sens tout général et philosophique, le sens de « *nil sine motu sanum*, — la vie c'est le mouvement ». La découverte d'un nouveau texte d'Héraclite nous montre que c'est d'une théorie sociologique qu'il s'agit (ou d'une théorie générale avec son application sociologique); car Héraclite a dit aussi : « *La guerre a désigné ceux-ci comme dieux, ceux-là comme hommes; ceux-ci comme esclaves, ceux-là comme libres.* » Et voilà Héraclite qui se révèle à nous, ce qui du reste n'a rien pour surprendre, comme le premier théoricien du droit de la force, comme le premier des Hégéliens ou des Nietzschéens.

Je dis que cette révélation n'a rien qui puisse surprendre, puisque cette théorie se retrouvera dans les discours de Thucydide et aussi, — pour y être combattue, — dans les écrits de Platon; mais, qu'elle remonte à Héraclite et que chez celui-ci elle soit déjà, non pas en germe, mais en formule, évidemment c'est intéressant.

C'est ainsi encore que M. Gomperz n'ignore point et m'apprend que le texte d'Antiphon s'est considérablement accru depuis que Blass a prouvé que Jamblique contient de longs morceaux qui sont d'Antiphon lui-même,et, du coup, Antiphon, homme déjà

très considérable, devient un homme de première importance sur qui l'on peut écrire une très forte étude, à quoi M. Gomperz n'a pas manqué.

Etc., etc.

A cause de sa curiosité d'esprit, M. Gomperz a, comme je l'ai déjà indiqué, extrêmement élargi son sujet. Il s'est dit que l'histoire de la philosophie ne se bornait pas, ne pouvait pas se borner à ceux qui se sont appelés philosophes ou *sophoï*, ou *sophistaï;* mais que tout homme qui a pensé d'une façon à la fois un peu générale et un peu personnelle rentre dans une histoire de la philosophie. Pour mettre ceci au clair, supposez que M. Gomperz nous fît l'honneur de vouloir écrire une histoire de la philosophie française, il y ferait entrer Descartes, Pascal, Malebranche, Voltaire, Diderot, Rousseau, Condillac, Maine de Biran, Royer-Collard, Cousin, Auguste Comte, Taine, Renan; mais il serait parfaitement convaincu qu'il y faudrait faire une large place à Bossuet, à Montesquieu, à Buffon, à Bichat, à Laplace, à Guizot et à Claude Bernard. Les savants, les médecins et les historiens sont pour M. Gomperz des philosophes, dès qu'ils ne se bornent pas à observer des faits et à les collectionner; mais dès qu'ils en tirent des conclusions d'une certaine originalité. Aux hommes les moins qualifiés jusqu'à présent du titre de philosophes, et qui y ont le moins prétendu, M. Gomperz dit : « Tu penses, donc tu m'appartiens. »

Et c'est ainsi qu'Hérodote, Thucydide et Hippocrate tiennent dans le livre de M. Gomperz une place aussi considérable que Pythagore ou Empédocle.

M. Gomperz montre les médecins comme ayant été des agents singulièrement actifs de la « libre pensée » grecque. Dans toute l'école hippocratique, la guerre au surnaturel est déclarée et est poursuivie avec une singulière fermeté, M. Gomperz dit même, ce qui me paraît excessif, « avec une extraordinaire véhémence ». Toujours est-il que M. Gomperz nous donne un bouquet de textes qui ne laissent aucun doute sur la volonté très arrêtée, de la part des Hippocratistes, tout au moins de ne laisser d'aucune manière la théologie empiéter sur leur domaine, lequel, selon eux, est tout « naturel » et tout « humain ».

Et, d'autre part, M. Gomperz nous montre les historiens et non seulement Thucydide, mais Hérodote, contribuant puissamment à l'affranchissement, j'ai presque dit à la laïcisation de la pensée grecque. Et la chose est d'importance; car aucune science n'est plus facilement théologique que l'histoire. A celui qui voit

se dérouler la suite des actions humaines, et qui a seulement assez d'esprit philosophique pour être tenté d'en chercher les lois, la théorie théologique est tout au moins une de celles qui se présentent comme d'elles-mêmes, la théorie théologique, c'est-à-dire cette idée : un esprit supérieur conduit d'en haut les actions humaines selon un certain dessein, et c'est ce dessein qu'à travers les faits de l'histoire il faut démêler. Vico, là-dessus, pense au fond exactement comme Bossuet, et c'est bien le dessein de Dieu sur le monde qu'il veut retrouver et qu'il se flatte d'avoir entrevu. Or, cette théorie théologique, si favorisée en quelque sorte, à ce qu'il semble, par les idées générales des Grecs relativement au Destin, paraît celle, cependant, qui s'est *le moins* imposée aux historiens grecs.

Hérodote est un libre penseur en formation. Il ne s'insurge pas contre les idées religieuses des Grecs; même, quand il a « soumis à une critique incisive une légende héroïque des Grecs », il est comme effrayé et il « demande humblement pardon aux Dieux et aux héros offensés par lui »; mais encore il ne laisse pas, d'une part, d'accorder implicitement une certaine supériorité à la religion des Perses qui adorent les grandes puissances naturelles, Soleil, Terre, Lune, etc., sur la religion des Grecs qui adorent des dieux-hommes; d'autre part, d'exprimer un certain scepticisme à l'égard des légendes racontées par les poètes épiques (« si tant est qu'on puisse se fier aux poètes épiques »); d'autre part, enfin, de dire assez hardiment que nous ne connaissons rien des choses surnaturelles : « Tous les hommes en savent autant les uns que les autres sur les choses divines. » — Pour lui, on le voit, selon les passages, comme hésiter entre l'idée générale d'une divinité sage, bienveillante et protectrice; et l'idée d'une divinité juste et sévère qui songe surtout à réprimer et à rabaisser l'orgueil humain; et l'idée enfin d'une divinité jalouse qui se plaît à bouleverser les choses humaines. Bref, Hérodote est sur la pente du scepticisme ou du positivisme, mais n'a pas rompu avec les idées théologiques, encore qu'il ne leur permette pas d'avoir la direction générale de sa pensée. Telles sont, ce me semble, les conclusions de M. Gomperz relativement à Hérodote, sur quoi, très rapidement, je ferai observer que, quoique très objectif, c'est-à-dire très impartial, M. Gomperz a de légères tendances « à tirer au positivisme » tous ceux qu'il y peut tirer avec quelque apparence de raison, et qu'à ces tendances, malgré toute sa force et toute sa sérénité d'esprit, il est quelquefois *sur le point* de céder un peu trop. Il faut avec lui faire un peu attention à cela et ne pas s'abandonner complètement à lui.

Pour ce qui est de Thucydide, il n'a que parfaitement raison de voir en lui un pur et simple rationaliste : il n'y a pas l'ombre de pensée théologique, que je sache, dans Thucydide.

M. Gomperz a une grande tendresse pour les *Sophistes* et, après quelques autres, il tente de les réhabiliter et de les relever du coup terrible que l'animosité de Platon leur a porté. C'est un double malheur bien terrible, d'abord que ce qu'on a écrit ait presque complètement disparu ; ensuite d'avoir eu pour ennemi et pour détracteur un homme de génie, et un homme de genre satirique et caricaturiste (le mot est de M. Gomperz) aussi fort que Lucien et que Voltaire. M. Gomperz réunit une fois de plus tous les éléments d'information qui permettent de croire que les grands sophistes ont été les plus honnêtes gens du monde et les plus sérieux; il discute avec une infinie diligence et une infinie bienveillance, les sophismes classiques qui sont restés attachés à leurs noms, et il les réduit habilement à n'être que des vérités très honnêtes; enfin il fait remarquer une fois de plus, idée qui me paraît tout à fait juste, que ce sont les sophistes du temps de Platon qui ont révolté Platon et que ce sont eux qu'il a attaqués; mais que, *pour les mettre en présence de Socrate*, c'est sous le nom de leurs prédécesseurs qu'il les a attaqués, *chargés* et bafoués, ce qui, d'ailleurs, reste une injustice. On lira toute cette partie du livre de M. Gomperz relative aux sophistes avec un extrême plaisir. Ici M. Gomperz est passionnant, je le dis sans aucune réserve.

J'avouerai en finissant que je suis un peu amoureux même des défauts de M. Gomperz. Les défauts de M. Gomperz sont ceux-ci. Comme il n'est pas érudit seulement en matière antique, mais comme il est érudit en toute matière, il fait souvent des rapprochements inattendus entre les choses les plus antiques et les choses les plus modernes et même les plus contemporaines. C'est un défaut ; mais chez M. Gomperz, comme chez Renan, ce défaut est très séduisant parce que ces rapprochements, d'abord, ne sont donnés que pour ce qu'ils sont et ensuite ont le plus souvent, pour ne pas dire toujours, un grand fond, au moins un fond très suffisant de justesse.

Autre défaut. M. Gomperz, qui sans doute est professeur (je l'ignore), aime la digression ou du moins ne se l'interdit pas toujours avec une extrême rigueur. Mais ces digressions sont des pensées, et des pensées fortes le plus souvent. Ce sont des idées qui lui viennent *à propos* de ses lectures antiques, et qu'il

accueille avec indulgence. Ce qui vient *à propos* de quelque chose n'est pas toujours très à propos; M. Gomperz ne laisse pas d'en être la preuve; mais encore on lit ses *excursus* avec plaisir : les *excursus* ne sont pas forcément des *errores.*

Par exemple, il n'était pas absolument nécessaire, pour excuser Gorgias de son style antithétique, de faire remarquer que cette manie a souvent existé à l'aurore des plus beaux temps littéraires, d'autant plus que cette *loi* est un peu contestable; mais encore je ne lis pas sans plaisir la page suivante : « Lors des grandes réformes du style, l'artificiel précède généralement l'artistique. Les défauts qu'on a reprochés à Gorgias ont des parallèles, d'une exactitude surprenante dans les productions de la Renaissance : « prédilection pour un nombre égal de mots dans les phrases « antithétiques qui se font contrepoids par le nombre des syl- « labes; mise en relief des mots qui se correspondent par des alli- « térations, des assonances ou même par des rimes proprement « dites... », ne dirait-on pas que nous venons de caractériser le style de notre sophiste? Eh bien, nous avons emprunté cette formule à une description de l'*alto estilo* de l'Espagnol Guevara... 1529... »

Peut-être n'était-il pas absolument nécessaire, parce qu'on trouvait dans Démocrite ou dans un Démocritain un premier linéament de la théorie du « Contrat Social », d'aller retrouver cette doctrine dans Locke, et de remonter ensuite le cours des âges pour la retrouver dans Marsilius de Padoue (1300 environ); mais ce sont là jeux de prince de l'érudition, et nous serions de très infâmes ingrats si nous reprochions à un auteur de nous convier à ces jeux-là.

Le livre de M. Gomperz est de premier ordre comme information et comme force et souplesse de pensée, et il est d'un homme de bonne compagnie, très avenant et très spirituel, qui sait pousser la bonne grâce jusqu'à la bonne humeur, sans la pousser jusqu'au paradoxe et en montrant seulement qu'il ne tiendrait qu'à lui de le faire.

EMILE FAGUET.

LES JACQUES

(*Suite et fin*) (1).

Enfin, le juge arriva dans sa calèche : celui-ci affectait toujours une tristesse pensive. Sur un ton de gravité, il interrogea le capitaine :

— Etes-vous ici depuis longtemps?

— Oui, monsieur. J'avoue que je suis très embarrassé pour l'exécution de mes ordres. Que dois-je faire maintenant!

— Monsieur le maire vous le dira.

— Impossible de le joindre, hélas!... Il est rentré à la mairie ; il n'en sort plus.

— J'y cours. Après délibération, nous vous transmettrons des ordres. Au revoir!...

Et le juge décampa. Le capitaine, sous un air de bravoure, d'insouciance, éprouvait des angoisses plus vives.

Les charrettes, les chariots se multipliaient au bord de la route. Au-delà, sur la placette, des grévistes arrachaient des pavés, roulaient quelques meules de paille. Il affectait toujours son insouciance hautaine, en se promenant, auprès de ses soldats, entre le bureau de poste et la terrasse du cercle, lorsqu'il vit du vallon monter, sur son long cheval maigre, la comtesse Suzanne. Il la connaissait pour l'avoir rencontrée maintes fois à Béziers, dans le monde. Il comprenait que, par bravade, elle venait devant les grévistes afficher leur relation amicale, et que ceux-ci, froissés dans leur amour-propre, l'accableraient aussitôt de la même haine qu'ils avaient pour la demoiselle du Château. La comtesse s'avançait plus vite, excitant son cheval à coups de cravache. D'aussi loin qu'elle put, elle salua le capitaine, et lui tendit la main :

— Bonjour, monsieur le comte!... Nous n'aurions jamais cru nous rencontrer ici, n'est-ce pas, en pareille fête?

— Non, mademoiselle... Votre santé est bonne? Monsieur votre père?...

— Bien! Bien!... Hélas! nous sommes livrés à l'esprit du

(1). Voir *La Revue* des 1er et 15 février, des 1er et 15 mars, des 1er et 15 avril, des 1er et 15 mai 1906.

désordre et de l'irréligion... Est-ce vraiment la France, ici? Voyez à quel rôle humiliant de police on abaisse l'armée!...

D'un geste de mépris, elle désigna un groupe de grévistes, qui demeurait encore confondu aux soldats. Le capitaine détournait la tête avec ennui, essayant d'éloigner la comtesse. Elle criait toujours :

— Cette mission de policier vous répugne, n'est-ce pas?

— Mademoiselle, je vous en prie, ne vous exaltez pas. J'ai reçu des ordres sévères.

— Pas contre les honnêtes gens, je suppose?... Contre la racaille, oui!...

A cette injure, les grévistes se détachèrent lourdement des soldats, et dans la clarté de la route, s'avancèrent, les poings durs, vers la comtesse qui répéta :

— Oui, une racaille qu'il faut fouetter!...

Tête-Rouge, ses camarades, amassaient des pierres sur leurs charrettes, s'y installaient en silence, pour une bataille. Les soldats regardaient, non sans inquiétude, leur brave homme de capitaine, puis cette jeune femme qui, sur son cheval efflanqué, leur paraissait un personnage de roman.

— Ce ramassis de rustres, reprit-elle, mettez-les donc à la raison, s'ils bougent.

— Mademoiselle, je vous en supplie, taisez-vous!...

— Allons!... N'ayez pas peur!

— Mais j'ai une consigne. Je dois rétablir la paix, non provoquer la guerre civile.

— Bon! Bon!... Puisque tout le monde a peur... Au revoir!

Elle salua d'une main fébrile, et partit. Lorsque, pour monter à la mairie, elle passa devant les barricades, des femmes d'un chariot lui montrèrent les poings, Casse-Brise lui jeta une pierre. Le capitaine feignit de ne rien voir. On lui sut gré de son indulgence.

Par malheur, le maire et le juge descendaient de la mairie, en ce moment de tempête, pour parler au peuple. Tête-Rouge distribua précipitamment des ordres autour de lui, sur les charrettes. Des enfants apportaient des pommes de terre, des trognons de choux et de salades, suffisants projectiles contre les deux bourgeois de la plaine. Le juge, auprès du maire, lequel arborait son écharpe à la ceinture, avait déjà commencé un discours :

— Voyez, citoyens, à quelles extrémités vous avez réduit le Pouvoir! On a dû envoyer des soldats, et d'autres arriveront encore, si vous persévérez dans la révolution. Vous perdrez dans vos affaires, croyez-moi... Rentrez chez vous!

— Non! non! riposta Tête-Rouge.

— Qu'espérez-vous donc?

— Qu'on nous débarrasse des soldats; nous discuterons après.

— Ça, c'est impossible. Il faut que force demeure à la loi, d'abord!

Les grévistes, agacés du beau langage de ce fonctionnaire, l'interrompirent d'une huée formidable. Le maire voulut, à son tour, exprimer des conseils et des remontrances. On le siffla. Des femmes, pour s'amuser, lui jetèrent de menus cailloux. Et, comme la gaieté en Languedoc ne perd jamais ses droits, on défia le juge de franchir la barricade.

Le juge alors, avec rage, courut sur un chariot, s'efforça de l'ébranler. Mais, du fond de la placette, un gamin jeta un trognon de chou, et le juge, touché au plein de ses lunettes, sur le nez, se sauva bien vite vers la mairie, en gémissant de douleur. Les soldats, assis sur le sol, autour de leurs faisceaux, souriaient de ce drame de famille. Leur capitaine, avec une sorte de dédain, descendait d'un pas de promenade la côte du vallon.

Les grévistes, fâchés sans doute qu'il n'accordât point d'importance à leurs manifestations, sautèrent furieusement de leurs charrettes. Et tous ensemble, d'une seule âme, filèrent en tourbillon par la route de Valros, afin d'aller saccager les vignes. Le maire, emporté par le désespoir, descendit auprès du capitaine réclamer sa protection. Cette fois, le capitaine obtempéra sans hésitation, couvert qu'il était par l'autorité du premier magistrat de la commune.

Il était quatre heures. Sous un soleil d'orage, la terre, pleine du labeur de ses fermentations, exhalait partout, des champs et des bois, une haleine de feu. Le vent balayait avec violence la route, les buissons, les vergers, d'où s'envolaient parfois les fleurs, en neige blanche ou rose. Le ciel bleu pesait lourdement, dans la beauté de sa puissance, à l'infini, jusque sur le mur inaccessible du Caroux, qui avait sa couleur vive de cuivre.

Dans ce soir mauvais de printemps, les grévistes couraient de ci de là, par groupes, affolés par la colère, des idées de vengeance et de meurtre. Les uns sur le territoire de Nézignan, les autres sur le territoire de Valros, blessaient, brisaient des souches à coups de pieds, en arrachaient de leurs poignes robustes. La compagnie de soldats, trop peu nombreuse, les pourchassait de chemin en chemin, sans les atteindre.

Germaine, entraînée par l'élan du peuple, avait suivi la bande des farauds et de ses compagnes. Parmi tous les siens en folie, elle

sentait monter à son cœur la haine de sa race pour les bourgeois égoïstes. Elle craignait, dans le paroxysme de leur colère, la revendication jalouse, rapace, des paysans pour sa personne. Car, elle le savait bien, ils ne plaisantaient pas sur l'honneur de leurs filles, dont l'amour ne peut être qu'un péché, lorsqu'elles le donnent à des Riches.

Casse-Brise haletait d'impatience à ses trousses, travaillé, lui aussi, par le printemps dans sa chair vigoureuse, que la pauvreté privait de toutes les jouissances. Parfois, il lui chuchotait à l'oreille des menaces, des prières. Il la saisit tout à coup par un bras, la souleva un peu du même élan qu'une gerbe de blé, et, dans sa force orgueilleuse de paysan, il l'entraîna au trot de ses grandes jambes, sur la hauteur de la colline, au fond du bois. Autour d'eux, par les sentiers familiers, des garçons et leurs compagnes couraient aussi, emportés par le même vent d'amour et de révolte.

Au bas de la route de Valros, sur le chemin de Mayrenal, le clairon des troupiers sonnait, à la poursuite de grévistes épars. Les pantalons rouges brillaient, dans la poussière, comme des coquelicots. Le capitaine, sur un grand cheval gris, la jugulaire au menton, levait son sabre étincelant avec le geste superbe de ses ancêtres du moyen-âge, pourfendeurs de gueux.

Non loin de l'Hérault, sous le village, la fumée d'un incendie tourbillonnait très bas, dispersant les oiseaux éperdus. Toujours plus avant, de culture en culture, aux ordres de Tête-Rouge et de Cul-de-Fer, les grévistes allumèrent les roseaux, les haies, le long des vignes. Leurs clameurs opiniâtres ranimèrent toute la plaine, jusqu'à la ville.

Les habitants des communes voisines, d'abord stupéfaits, se mirent eux-mêmes à l'œuvre de vengeance. Le cri de Nézignan partout se propagea : Vive la révolution sociale!... Ils oubliaient les lois du travail, le prix divin des ressources que la terre avait mis tant d'années à produire. Ils riaient avec fracas, dans l'ivresse de leur puissance, et se dressant sur des pierres, saluaient d'enthousiasme les charrettes qui, passant sur la route d'Agde, s'en iraient au loin raconter leurs exploits. La fumée des incendies bourdonnait au ras du sol, puis s'élevait lentement au ciel, pour cacher la lumière. Le feu, joli d'or et de pourpre, avec des étincelles, de longs drapeaux de flammes, crépitait par toute la campagne tout à l'heure déserte. Il semblait que des démons fussent venus purifier, de ses crimes d'égoïsme et de lucre, la race humaine.

Mais, du chef-lieu de canton, la population en alarme accourait, à la lisière du faubourg. Les hommes, pour protéger leurs

biens, brandissaient des fourches ; les femmes, en pleurs, les bras au ciel, suppliaient le peuple de Nézignan d'avoir pitié de leurs jardins et de leurs treilles. Alors, pour éviter la rancune des bourgeois de la ville, les paysans franchirent l'Hérault, et, sur la colline, arrachèrent les luzernes, l'herbe tendre du blé.

Les Riches, cependant, tels que des loups chassés de leurs terriers par la fumée des broussailles, sortirent peu à peu de leurs châteaux et de leurs granges. Pâles de frayeur, ils se désolaient tout bas, et, menant leurs enfants par la main, s'encouraient au village. Le village était morne. Quelques vieux contemplaient avec horreur, du seuil de la grand'route, auprès du jardin de Rabiol, cette terre, hier si riante, aujourd'hui couverte de bûchers rouges, de plaies et de blessures. Aux Riches, qui les interrogèrent bien doucement, ils répondirent :

— C'est à vous la faute. Vous avez exaspéré nos fils et nos filles. On n'a rien à manger dans les maisons.

— Mais, en ravageant nos cultures, c'est la fortune de tout le monde qu'ils détruisent.

— Si vous êtes raisonnables, on la fera renaître avec du travail.

— Ah ! mon Dieu !... Et personne ici pour nous défendre !

— Non, personne Le maire a peur, le juge aussi... Nous avions des soldats...

— Où sont-ils ?

— Dans le vallon, où il n'y a rien.

— Il n'y a rien, maugréèrent les bourgeois. Mais il y a le château d'un marquis. Et d'instinct, le capitaine, qui est noble, est allé défendre celui de sa race... Ah ! mon Dieu !...

Tandis que leurs dames avec leurs enfants se réfugiaient dans leurs hôtels si tristes, sur la place, les bourgeois coururent vers le vallon implorer du capitaine son assistance. La troupe, justement, remontait au pas accéléré, des abords du château. Elle fila, son capitaine n'écoutant les supplications de personne, par la route de Valros, sur le domaine de Tourbes.

Cornubert, debout au seuil de sa terrasse, se repaissait farouchement de son malheur : il ne voulut, par dignité, proférer aucune prière de protection. Les soldats se dirigeaient vers la grand'route au pas gymnastique, étouffant çà et là les foyers d'incendie, lorsqu'au-delà de la Grange, du bois de la colline de Valros, des cris de malédiction jaillirent contre eux.

C'étaient les garçons du village et leurs compagnes, qui agitaient leurs chapeaux, s'embrassaient, dans le bonheur de la liberté. Ils exprimaient, en outre, la joie, parce qu'ils aimaient Tête-

Rouge, de voir sa fille revenue à la cause du peuple. Et ils l'appelaient à travers le bois, ainsi que Casse-Brise :

— Germaine, où es-tu ?...

Ils riaient, s'embrassaient encore. A peine si elle les entendait. Au bras de Casse-Brise, elle tremblait, sous les arbres touffus. Dans une éclaircie, loin des vacarmes du monde, il l'arrêta :

— Tu m'en veux, Germaine ?

— Non... Si je n'avais pas voulu, tu ne m'aurais pas entraînée.

— Pourquoi aujourd'hui seulement me souffres-tu auprès de toi ?

S'asseyant sur une pierre, elle le regarda d'un œil sournois, avec hésitation. Elle était troublée comme la terre, remuée de rancune contre son maître Cornubert Elle ne savait plus si elle croyait en lui. Jamais il ne la cherchait. Elle, toujours, malgré ses déceptions, s'obstinait à le rêver, à le défendre contre les autres, parfois contre elle-même, au milieu des tourmentes du village. Et le dégoût, le désespoir, l'envahissent maintenant, pour les rêves qu'elle avait conçus.

Casse-Brise, au contraire, l'entourait de ses espérances, de son adoration patiente.

Elle le voyait tout frémissant de sincérité, résolu à affronter, pour elle, les batailles, la mort. Condamnée à travailler la terre de ses mains, élevée comme lui dans la vie rude des paysans, elle avait ses mêmes émotions des êtres et des choses, ses mêmes susceptibilités ; elle comprenait dans ses regards, à travers ses silences, son âme toute nue, avant qu'il eût achevé de parler.

Pourtant, Casse-Brise lui déplaisait encore, par son odeur de fauve, par ses grosses pattes de travailleur qui auraient pu l'étrangler tout d'un coup, sans qu'elle eût le temps de crier.

Il s'était assis doucement, plus bas, dans l'herbe, et lui disait :

— Je t'aime... Je crains que tu ne me repousses...

— Tu as raison. Ecarte-toi !...

— Oh! Tu es méchante!...

— Et toi, il me semble que tu oublies la grève ?...

— Non!... La grève, la vie, c'est toi!... Tu es ma patrie!... Je te veux forte et belle, pour qu'il y ait pour moi du soleil sur la terre. Toi, maintenant, tu es avec nous ?...

— Oui.

— Tu nous trahissais peut-être ?

— Non! Je n'ai jamais méprisé mes semblables, pas même toi, dont l'obsession m'a toujours irritée, parce que...

— Oh! parle!... Je ne serai pas jaloux.

— Et si je parlais, tu aurais de la colère.

— Tu as peur?

— Moi? Non, jamais.

Cependant, elle s'inquiétait quelquefois du recueillement de leur solitude, parmi les arbres obscurs. Il lui avait pris la taille, et, se haussant pour lui effleurer les joues, il la serrait plus tendrement, lorsqu'elle le repoussa :

— Laisse-moi!... Pourquoi m'adores-tu ainsi?... Pourquoi ris-tu comme un enfant?...

— Parce que je crains de te blesser. Je suis rude, des fois, sans vouloir.

— Oui, tu es un vrai paysan de la vigne.

Elle le toucha d'une caresse légère : il ouvrit tout grands ses yeux, pressa gravement ses mains sur sa large poitrine, et dit :

— Tu m'aimeras, Germaine?

— Un même sentiment de haine déjà nous unit. Oui, je sens, comme mon père, comme toi, que je déteste les maîtres qui prennent à eux tout le bien de nos terres, de nos maisons, de nos âmes, pour en jouir et peut-être pour nous humilier chaque jour davantage... Oh! mais je n'ai pas peur. Tiens, tu entends!... Des cris dans la plaine!... On se bat!... Viens!...

Elle l'entraîna sur la pente de la colline, dans l'ombre exubérante des feuillages, où se cachait le mystère sensuel de la terre. Un tel désarroi chez Germaine, une telle frénésie de gestes et de pensées, déconcertait un peu Casse-Brise. Et, d'inquiétude, ainsi que de pitié, sûr désormais de la conquérir, il se laissait docilement conduire vers les clameurs plus rapprochées des camarades de la grève.

Les soldats, les gendarmes accourus du chef-lieu de canton, avaient déjà balayé tous les champs de la plaine. Ils achevaient de refouler, sur la côte de Nézignan, les derniers troupeaux épars, en panique, gémissant de douleur, ou bramant de colère. Des hommes, afin d'organiser assez tôt dans le village une résistance, grimpaient par les sentiers caillouteux du promontoire. Les enfants escaladaient des rochers nus. Et des femmes pleuraient de ne pouvoir, avec leurs jupes lourdes, courir plus vite que les soldats, qui les traquaient.

Tête-Rouge était arrivé le premier sur la placette. Il ordonna sans retard aux grévistes de rouler ensemble charrettes et chariots au seuil du village, sur le sommet de la grand'route, et de les entasser pêle-mêle, en barricade. Les grévistes, inspirés de plus en plus par un esprit de discipline, lui obéirent, d'un commun dévouement. Munis de leurs habituels projectiles, pierres, trognons de choux, carottes pourries, ils provoquèrent d'injures, de

rires méprisants, le capitaine qui excitait sa troupe à l'assaut. Les soldats, énervés par une rébellion si tenace, criaient également de dépit et de colère, s'emportaient avec fougue. Sous une grêle de projectiles, ils pratiquèrent de leurs mains promptes une brèche dans la barricade, puis, baïonnette au canon, se ruèrent d'une masse sur le peuple qui s'enfuit en désordre.

Au bout d'un quart d'heure, la paix régnait dans le village.

Tout à coup, le tocsin sonna, lugubre, lamentation d'un peuple de pauvres en détresse, à travers les campagnes étonnées. Sur la place de la croix de mission, où les gendarmes se reposaient, le brave curé tout en larmes accourut demander main-forte. Les gendarmes, embarrassés de leurs bottes et de leurs sabres, n'osaient guère bouger, en bas de leurs chevaux. Alors, le maire, le juge, avec le prêtre, montèrent bravement au clocher, non sans quelque prétention d'héroïsme.

Là-haut, dans le ciel sonore, c'étaient Germaine et Casse-Brise qui avaient voulu, par la voix sinistre du tocsin, répandre sur les âmes fraternelles de la plaine le message de la défaite, un appel religieux à leur solidarité. A la vue des deux bourgeois et du prêtre, Casse-Brise trépigna de rage. Tandis qu'ils s'efforçaient de lui parler raison, il s'emporta surtout contre ce maire Rabiol, qui n'était qu'un traître, et, retroussant les manches de sa veste, il menaça de le jeter par-dessus le parapet, en bas, sur les marches de l'église. Germaine l'apaisa. Dans l'obscurité, il se laissa conduire de nouveau, comme un enfant. Quelle douceur sur sa peau dure frissonnait!... Ah! la grève lui importait peu!... Il ne voyait de ses yeux et de son cœur que Germaine, au milieu des choses familières de son village.

La maison de Tête-Rouge lui parut un paradis, dans sa pénombre, auprès du feu, où les grévistes en grand nombre s'étaient rassemblés. La lumière blonde du soleil avait quitté les campagnes. Le Caroux, au loin, luisait seul de son cuivre rouge, et les toits noirs, les murs bleus de la ville, au centre de la plaine, s'estompaient de brumes, dans la ceinture des platanes. L'Hérault jetait çà et là des étincelles de longues épées recourbées, parmi les vignes et les luzernes, où fumait encore, comme après une bataille, la cendre éparse des buissons et des roseaux.

La paix très douce demeurait sur le village. Mais la maison de Tête-Rouge y grondait, ainsi qu'un four. Tête-Rouge parlait tristement, le front bas :

— Mes amis, nous sommes vaincus. Nous devons même craindre de la loi, qui est plus terrible aujourd'hui que la reli-

gion jadis, quelque châtiment. Du moins, nous aurons révélé, par nos manifestations, aux autres notre force, à nous-mêmes une conscience. Mais notre défaite ne sera que momentanée. L'essentiel est que nous gardions la notion de nos droits, le sentiment de notre souveraineté de travailleurs. Soumettons-nous donc de bon gré, de bonne humeur, une fois de plus, au pouvoir fatal de nos maîtres, sans cacher néanmoins notre résolution de nous organiser tous en un corps solide et volontaire, qui se jettera sur les Riches, s'ils résistent à l'élan de notre destinée. Etes-vous bien de mon opinion ?

— Oui, oui, bourdonnèrent avec amitié les camarades.

— Pourtant, objecta Cul-de-Fer, il y a dans notre peuple des lâches, des indécis, des hypocrites... Est-ce qu'on se dévouera pour eux ?

— Oui ! répondit Tête-Rouge avec noblesse. Ils appartiennent à notre famille : s'ils ont un défaut, c'est d'être trop pauvres. Tâchons de les comprendre et de les pardonner. Ils ont peur.

Berthilde, qui d'habitude se taisait modestement, sortit de sa timidité pour dire avec son cœur, d'une voix frêle :

— En outre, il faut cesser la grève, pour ne pas nous rendre odieux aux hommes qui, dans les provinces, au loin, ne savent pas les souffrances du pied-terreux. Nous devons, par une résignation qui exigera plus de courage que la révolte, provoquer partout une émotion de sympathie...

— Bien parlé, ma femme !...

Tête-Rouge sourit à son épouse ; d'une caresse ardente et chaste, il la serra par la taille contre lui. Germaine tressaillit de joie et de fierté, en observant quelle confiance unissait toujours son père et sa mère. Les yeux de Casse-Brise lui plurent davantage. Elle résista à peine, et plutôt par coquetterie, lorsqu'il voulut, de même que Tête-Rouge à son épouse, la prendre par la taille, puis furtivement lui dérober un baiser sur la joue.

XII. — L'Accalmie.

Le village dormait, dans une sorte d'innocence. Sur l'immense plaine, aucune lumière, aucun bruit. Seule, la voix de l'Hérault s'élevait sourdement. Le souffle de l'orage s'était apaisé. Déjà, un parfum humide s'élevait des jardins et des vignes, l'émanation du printemps qui veut vivre. Sur la route, les soldats, pliés dans leurs capotes, sommeillaient à l'abri du mur du Cercle ; et les gen-

darmes, sur la place de la croix de mission, au pied de leurs chevaux.

Le capitaine avait reçu asile chez le maire Rabiol, qui, un peu anxieux de sa témérité, se flattait beaucoup d'hospitaliser dans sa maison bourgeoise un officier, un Noble.

Dans le silence de l'espace, les heures longues de minuit finissaient de frapper, au clocher noir, avec plus de pesanteur sur la cloche fêlée que les marteaux des tonneliers sur leurs douves, lorsque du fond de la grand'route, une rumeur de bourrasque roula.

Un escadron de chasseurs survenait de Béziers, au galop. Le sous-préfet, à la nouvelle des déprédations sauvages de la grève, avait craint qu'un écho ne s'en répercutât dans la presse et dans le Parlement, et que sa situation de fonctionnaire n'en pâtit. La peur le rendit aussi féroce que la colère. Il eût envoyé, pour mater ces barbares de la terre, toute l'armée de l'arrondissement.

Les cavaliers, agacés d'une corvée si imprévue au milieu de la nuit, apportaient au village une émotion de rancune et de mépris. Dans le cliquetis des sabres, les chevaux gravissaient la côte d'un pas régulier, en ordre : ils hennissaient à l'odeur des écuries, frappaient le sol de leurs sabots, avec plus d'impatience. Tout le village, dans ses profondeurs obscures d'impasses et de chaix, s'ébranla du bruit croissant, merveilleux, de ce tonnerre. Les paysans, non sans inquiétude, s'éveillèrent. Au petit jour, ils se concertèrent de porte en porte, avec des précautions infinies. Quelques pauvres s'évadèrent, la bêche sur l'épaule, au hasard, par les sentiers du promontoire, dans la campagne qui avait assez souffert du chômage.

Les meneurs de la grève, conscients de leur responsabilité, se réunissaient chez Tête-Rouge : celui-ci, sans forfanterie, leur montra l'exemple de la sérénité en face du péril, prêchant la sagesse, le calme, la patience. Les chasseurs, descendus de leurs montures, devant le bureau de poste, apprêtaient tranquillement leur café dans les marmites. Le chef d'escadron avait pris, de par la supériorité de son grade, le commandement de toute la troupe. Le capitaine d'infanterie était venu à sa rencontre. Ils se promenèrent sur la route à loisir, un peu hautains, comme en pays conquis.

— A la moindre alerte, dit le chef d'escadron, nous montons à cheval. Et j'empoigne les plus turbulents, pour les jeter dans la geôle.

— Je suis sûr, ricana le capitaine, qu'ils ne bougeront plus. Ils ont de la malice...

L'aube rougeoyait sur les coteaux du vallon, pareille à un

buisson de feu, dont les reflets imprégnaient le village, lorsqu'en voiture arrivèrent le sous-préfet et le procureur de la République. Vite, ils cognèrent à la maison de Rabiol, puis à la maison de Paillou. Le garde champêtre, levé depuis longtemps, courut ouvrir la porte de la mairie.

Le maire, qui feignait de ne rien comprendre à cette recrudescence de tempête, s'habilla sans hâte. Et dodelinant avec ennui, il se présenta tout penaud, dans son cabinet municipal, où régnait en maître le sous-préfet.

— Vous n'avez donc pas su, monsieur le maire, contenir vos administrés ?

— Ce n'est pas facile, bredouilla Rabiol. Ils n'entendent aucune raison...

— Je la leur ferai entendre! interrompit le procureur. Vous connaissez les noms des chefs de la grève ?

— Mon Dieu... oui, peut-être. D'ailleurs, ils sont fiers. Ils ne se cacheront pas.

— Il y un certain Tête-Rouge. Qu'on aille le prendre!

— Oui, monsieur! dit le garde.

Paillou s'éloigna, plus nonchalent que jamais, honteux, lui, si républicain, de devoir appréhender le meneur de son parti, dont tout le monde reconnaissait la générosité. L'aurore confondait maintenant sa flamme à l'azur des nues. Des arbres de la rivière, des cultures de la plaine, s'exhalait une vapeur blanchâtre, où se jouaient les rayons du soleil.

Le garde entra chez Tête-Rouge avec respect, en souriant de tendresse : debout, tel qu'un domestique, il entama des phrases interminables. Tête-Rouge cassait la croûte, à table, ainsi que sa femme, sa fille, des camarades. Comprenant aussitôt la mission du garde, il l'arrêta dans ses discours :

— Ne te trouble pas, mon ami. Tes maîtres nous font l'honneur de redouter la force qu'est devenu notre peuple. Nous ne tremblons pas, nous autres. Attends une minute, qu'on se sustente.

Il leva sa bouteille de vin à la ronde, remplit tous les verres, en offrit même à Paillou, que le calme de ces travailleurs intimidait. Paillou ne respira un peu à son aise que dehors, lorsque les camarades s'acheminèrent vers la mairie.

Là-haut, dans le cabinet municipal, le sous-préfet chercha tout de suite à en imposer, par sa morgue, aux paysans qui durent rester debout, contre le mur. Avec un accent de provocation, il interrogea Tête-Rouge :

— Enfin, c'est vous, le promoteur de la grève ?

— C'est moi, je ne le nie pas. Tout le peuple me suit : je m'en fais gloire. Nous n'avons précisément aucun reproche à formuler contre tel ou tel Riche. Nous condamnons la richesse, parce qu'elle transforme la terre en un fief, où nous ne possédons plus que le droit de travailler au gré de nos maîtres, ou, dès que ça leur plaît, de crever de faim.

Le procureur, en grimaçant de sa petite figure noire, coupa d'un geste la parole à Tête-Rouge :

— Qui a mis le feu dans la plaine, aux buissons, aux haies et aux roseaux ? Qui a saccagé des vignes ?

— Ça, vous ne le saurez jamais, parce que nous ne le savons pas nous-mêmes !

— Ça s'est donc fait tout seul ?

— Oui, monsieur, vous l'avez dit : ça s'est fait tout seul. Qui donc rendriez-vous responsable d'une tempête, si elle éclatait maintenant sur nos vignes ?... Nous avons faim. Nous réclamons la vie, voilà tout.

— Bien ! Bien !... On ne vous retient pas, pour l'instant. Mais vous demeurez des inculpés. Vous aurez, par conséquent, à répondre devant le tribunal, vous tous, les meneurs de la grève, des dommages qu'elle a causés.

— Oh ! oh !... protesta finement l'Avocat, c'est par mesure politique de prudence que vous nous relâchez... On a peur de nous...

— On n'a peur de personne. Taisez-vous !... Ne vous croyez pas encore sur la place publique. Donnez-moi vos noms, vos titres et qualités.

Tête-Rouge d'abord, puis chacun de ses camarades, répondit ponctuellement à l'interrogatoire du procureur, sans rien cacher de l'état de ses biens. Pendant cette besogne, le sous-préfet, immobile, les mains croisées sur la table, observait avec dédain ces paysans mal vêtus, qui avaient déjoué sa puissance. Le maire, recroquevillé sur sa chaise, levait à peine les yeux vers le vallon de Mayrenal, où le soleil caressait les peupliers de sa lumière fraîche.

— Retirez-vous !... ordonna le procureur aux inculpés.

— Non !... se récria le sous-préfet. Pas avant que je vous aie recommandé la sagesse la plus absolue. Je réprimerais la moindre émeute avec la dernière énergie. Dans l'intérêt de tout et de tous, il faut que vous reveniez paisiblement au travail.

— Et si personne ne nous engage ? gronda Cul-de-Fer.

— Je tiens des propriétaires une promesse formelle.

— Ah!... Ah!... Ils ont déjà profité de la leçon!...

Et Tête-Rouge entraîna ses camarades glorieusement, le front haut.

Le village n'osa plus bouger, du moins en apparence. Quelques paysans, des plus vieux, descendirent à leurs vignes, en rasant les murs. Chacun redoutait d'être compris dans des poursuites judiciaires, noté à l'encre rouge par les Riches, qui lui fermeraient à jamais les portes du travail. Le sentiment de la haine gardait dans les âmes ses racines profondes. Lorsque des pauvres se rencontraient une seconde, sur la route, dans les ruelles, ils s'épiaient de travers, avec une méfiance.

Les Riches, malgré la protection dont jouissaient maintenant leurs biens et leurs personnes, n'osaient encore se montrer. Après midi, cependant, Cornubert sortit de son hôtel. De se voir seul, au milieu des soldats et de grévistes hardis qui ne le saluaient point, il éprouva une sorte de gêne. A cette heure où il sentait la victoire lui appartenir, il se reprocha un peu sa rudesse, ses prétentions de souverain capricieux ; malgré lui peut-être, avec son âme de terrien, il se rapprocha de l'âme simple du peuple.

Le village s'emplissait peu à peu de curieux de la plaine et des coteaux. Ils venaient, par désœuvrement, par plaisir, contempler dans Nézignan le rare spectacle des soldats fourbissant leurs armes, bouchonnant leurs chevaux. Ils venaient aussi consoler de leur défaite d'un jour les grévistes, les fortifier d'espérances. Des bandes énormes arrivèrent, vers le soir, au son des clairons et des tambours. La multitude aux accents divers, comme attirée par l'admiration de la reconnaissance, s'agglomérait devant la maison de Tête-Rouge, sur la placette. Bientôt, sous le prétexte de reconduire vers leurs chemins les travailleurs des communes voisines, ceux de Nézignan voulurent étaler bravement la force de leur nombre, la vertu de leur sagesse.

Sur un ordre de Tête-Rouge, ils se rangèrent avec méthode, en silence, par villages bien distincts, tout le long de la route. Le chef d'escadron veillait : il fit ranger lui-même, face à la foule, les fantassins, les chasseurs, les gendarmes, jusqu'au bas de la côte.

— Puisque c'est la fin de la grève, cria Tête-Rouge à son peuple, tâchons qu'elle soit belle!... Déployons sans bruit, sans jactance, fièrement, les ondes harmonieuses de notre foule, contre lesquelles rien au monde, si nous étions des braves, ne pourrait

résister. Prouvons que nous sommes de braves gens, capables d'avoir une volonté, et de lui obéir avec joie!...

Les clairons sonnèrent, les tambours battirent. La foule, d'un pas rythmé, d'une âme fière, s'ébranlait puissamment. Ce ne fut pas sans timidité que Cul-de-Fer leva son drapeau rouge. Les autorités, présentes à la manifestation, n'allaient-elles pas interdire ce sacrilège national?

En effet, le maire, ainsi que le juge, assistaient tranquillement, avec un sourire de complaisance, devant la porte de sa maison, à la manœuvre militaire de son peuple. Le garde se tenait auprès de lui, les mains derrière le dos, fumant la pipette. Le maire souriait davantage, de pitié, de dédain, comme le sous-préfet tout à l'heure. Séparé de ses électeurs par la situation de fortune, il ne partageait pas sincèrement leur haine de pauvres, parce qu'il ne souffrait jamais de leurs misères.

Là-bas, à travers la plaine, ils marchaient, en une rumeur d'inondation, toujours compacts, dans les derniers rayons du soleil. Leur drapeau attirait au loin les regards. De la ville, toute la population en tumulte accourut, sur la lisière des faubourgs, les pauvres surtout, qui levaient les bras avec émotion, agitaient leurs chapeaux, pour saluer ces pauvres des villages, vaincus par la famine.

A la route d'Agde, la colonne des manifestants s'arrêta quelques minutes : les travailleurs d'une commune voisine s'en détachaient, après avoir serré avec effusion les mains de leurs camarades. La colonne monta sur la colline boisée de Valros, au-dessus de Tourbes, et à mesure, aux fourches des chemins, un groupe, puis un autre, s'en détachait, pendant que se taisaient les clairons et les tambours. Ainsi, dans le soir pâle, les fourmilières humaines montèrent ou descendirent partout, dans l'ordre le plus sage, les chemins des coteaux et de la plaine.

Le peuple de Nézignan, aux yeux brûlés de fatigue, longea bientôt son cimetière. Les hommes, les femmes, inspirés par la même piété, s'arrêtèrent à la porte pour faire un signe de croix, au souvenir de la Grande Singlade qui avait sacrifié sa vie à la cause de ses sœurs et de ses frères de travail. Quand ils rentrèrent au village, la nuit insinuait son ombre sournoise dans les ruelles, dans les maisons presque privées de pain et de lumière. Le curé, ayant ce soir, comme d'habitude, accompli sa promenade dans les champs, rentrait par la grand'route du vallon, son bréviaire sous le bras. Tête-Rouge le salua le premier, et ses camarades sans hésitation l'imitèrent. Si farouches dans leur révolte, ils n'étaient

point fâchés de démontrer aux soldats et à leurs officiers qu'ils savaient, malgré toutes les divergences d'opinions, respecter les hommes qui pratiquent le bien.

Chacun rentra chez soi. Il n'y eut, à travers le village, que des patrouilles exerçant sans cesse leurs fonctions de police.

Dans le calme nouveau des choses et des âmes, Germaine retrouva chez elle, dans son foyer honnête, la conscience de son amour. Cornubert, cette après-midi, s'était détourné d'elle, sur la route. Elle trembla pour son honneur, pour ses rêves de fortune et de félicité. L'aurait-il prise vraiment comme un jouet, entre ses mains amusées de Riche ? Le désir de son maître bourgeois, de sa fortune, du domaine de Tourbes où elle était née, elle le repoussait rudement au fond de son cœur, pour ne point l'écouter; et le désir grondait toujours douloureux dans sa chair.

Dans le noir des ténèbres, elle partit furtivement de sa maison avec colère. Elle gagna, sur la place silencieuse, l'hôtel de Cornubert qui, par miracle, était entrebâillé : elle entra. Le Maître soupait, avec sa mère, dans la salle à manger. Au bruit des pas précipités de Germaine, la vieille servante se présenta, sur le seuil du vestibule :

— Que voulez-vous, mon enfant ?

— Je veux voir monsieur.

— Mais, monsieur n'est pas visible, à cette heure!...

— Pour moi, si!... Je veux lui parler! Je veux!...

Germaine insista d'une telle impatience que le Maître, alarmé, s'avança précipitamment. A la vue de la fille hardie, il tressaillit de stupeur :

— Vous!... Ici!...

— Parbleu! Je viens vous dire!...

Mais, devant la vieille servante, elle se tut, par pudeur ou par prudence. Le Maître, alors, congédia la servante, introduisit Germaine dans son cabinet de travail, et, prévoyant une scène de jalousie, se garda bien de lui offrir un siège.

— A quelle heure venez-vous donc ici? maugréa-t-il. C'est fou.

— Non!... Il faut que vous me déclariez si, oui ou non, je dois compter sur vous!...

— Hein!... Sur moi! Pourquoi donc!...

— Oui, voilà : je suis malheureuse... Vous ne me comprenez pas. Est-ce que vous me voulez toujours, oui ou non ?

— Diable, comme ça, vite, vite!...

Il la caressait au menton, avec une gentillesse de maître en

bonne humeur. Elle frissonna tout à coup d'indignation contre lui, abattit brutalement sa main robuste, pour interrompre ce geste où elle sentait un outrage.

— Ah! Je vois! Je vois!... cria-t-elle. Vous ne m'avez jamais estimée, vous!... Bourgeois souillé d'ingratitude et d'égoïsme, pensez-vous que je vous appartiendrai comme les bêtes de votre ferme!... Allez donc vous ennoblir avec la fille du marquis!... Vous avez besoin, en effet, d'apprendre à être noble, intelligent et généreux !...

Elle le couvrait d'invectives, le menaçait des poings et de la bouche. Lui, étonné, en désarroi une seconde, et sombre peut-être de la pensée des mensonges d'amour dont il avait terni le cœur jeune de Germaine, la repoussa :

— Partez! Partez d'ici!... Vous avez encore plus d'audace que votre père!... Ce n'est donc que pour vous faire épouser que vous me cherchiez tant!...

— Je vous cherchais pour vous aimer!... Ingrat!... Sot!...

— Allez! allez!... A la porte!...

Il dut la saisir par les poignets, la traîner gisante sur le tapis, dans une bataille de vrais rustres sauvages. Au tapage de leurs cris, au fracas des meubles bouleversés, la mère, la servante, accoururent ensemble.

Alors, Germaine eut de la crainte, et surtout de la honte. Le front baissé, elle gronda des mots de vengeance et de malédiction. Puis, marchant d'un pas saccadé dans le vestibule sonore, elle se sauva d'un élan sur la place, au souffle de la nuit étoilée qui purifiait les ruisseaux et la poussière.

L'hôtel était retombé dans une paix morne. A table, Mme Cornubert, dont l'âme bourgeoise s'effrayait d'apprendre des malheurs funestes à la prospérité de sa maison, n'osait interroger son fils. Mais celui-ci, qui ne savait point mentir, rompit le silence ombrageux, pour se confesser :

— J'ai eu tort, je le reconnais, de leurrer d'illusions la fille de Tête-Rouge, et de m'en leurrer moi-même.

— Je te l'avais prédit.

— Ayons du courage. Au lieu de regarder en arrière, marchons droit vers l'avenir... En tous cas, je ne pouvais vraiment épouser une paysanne.

— Surtout celle-là, la fille du chef de la révolte. Ça ne serait pas la peine d'être riche... Pourtant, sais-tu, prenons garde : les gens de la grève ne plaisantent pas.

— Oh! Je ne suis pas un poltron, personne ne l'ignore. Je

sais vouloir, quand il faut... Vouloir, il n'y a que ça qui en impose!...

Il se rendit, avec un peu de retard, à la réunion de ses camarades, qui devaient, au cercle, déterminer les conditions du retour du travail. Tous les propriétaires étaient rendus déjà, et le marquis lui-même, qui souriait dans sa barbiche blanche. Autour de la longue table, on discuta une fois de plus, comme en un conseil de ministres. Chacun toujours se méfiait de son voisin, n'avançant qu'avec prudence dans ses concessions généreuses. Ils accordèrent finalement toutes les promesses de salaires et d'embauchage que le peuple réclamait. La terre avait besoin de tous les bras et de toutes les âmes : elle ne pouvait plus attendre.

Les bourgeois remarquèrent que Cornubert s'abstenait de prendre part aux discussions, et qu'à chaque vote il opinait simplement du bonnet. Cependant, pour le renvoi de son régisseur de Tourbes, il dut s'expliquer. Malgré les prières et les jérémiades, il demeura inflexible :

— J'ai Azéma ; c'est un honnête homme : je le garde!...

Et il se remit à songer, bourru, tout gonflé d'amertume, lui qui opposait aux assauts de la tempête populaire une si joyeuse vaillance. Lantissou l'interrogea, non sans précaution :

— Vous me paraissez accablé de quelque chagrin, Cornubert? Seriez-vous par hasard fâché que la grève ait pris fin...

— Certes, non!...

— Réjouissez-vous donc avec nous!...

On le taquinait de plaisanteries. Le marquis lui passait doucement la main sur l'épaule. Cornubert d'un élan se redressa. Son grand corps frémissant du mépris de son âme, il toisa de haut ses camarades, et les apostropha :

— Niais que vous êtes!... Vous vous félicitez, je parie, d'avoir vaincu vos pieds terreux!... Vous ne comprenez pas qu'ils ne sont vaincus que par leur pauvreté. Le peuple, comme un élément souverain, est déchaîné : il vous emportera tous, dans une tempête qu'il saura désormais préparer!...

— Allons donc!... Quel mauvais prophète!...

— Ah!... Vous ne voyez pas que le peuple sera fort de votre lâcheté!... Il faut bien que je vous le dise, puisque vous êtes sourds et aveugles. Le peuple sait ce qu'il veut. Vous, non!... Vous ne savez même pas vous défendre. En lui seul est la vie, la vertu féconde du labeur. Il a faim, il souffre, il veut se délivrer de sa misère. La nécessité de vivre lui inspirera le génie de l'audace,

et il créera une société nouvelle, malgré vous, contre vous, avec vos fortunes!...

— Pardon!... Pardon!... Nous travaillons aussi.

— Non! Vous les regardez travailler. Et vous êtes sans ressort, sans ambition, sans orgueil. Vous ne résistez même pas à la fatigue du soleil, et pour vous distraire de vos ennuis, de vos langueurs de bourgeois veules, il vous faut des fêtes, de la noce, avec du vin et des femmes, il vous faut le jeu surtout!... Vous vous enviez les uns les autres, tandis que la souffrance réunit dans une famille étroite tous vos travailleurs. Vos héritiers, pour éviter des devoirs et des charges, ou parce qu'ils n'ont plus le goût divin de l'amour, ne se marient pas. Les paysans, au contraire, qui n'ont rien à craindre de Dieu, ne possédant rien au monde, couvriront la terre de leurs enfants, pour vous l'arracher et l'aimer seuls!

— Pardon! Pardon!... Il y a la loi, le respect de la propriété!...

— La propriété!... Qui la protégera, puisque vous ne savez pas vous-mêmes!... Les gendarmes, les soldats, oui, la protègent encore. Mais, plus tard ?... L'armée est composée des enfants du peuple. C'est pour le peuple que, plus tard, elle se dévouera!... Voyez-vous : qui a la force peut seul se servir de son droit!...

— Mais vous, Cornubert, vous ne vous mariez pas?...

— Moi!... Vous verrez!... Dès qu'il me plaira!...

S'écartant un peu, Cornubert, malgré lui, épia d'un regard de tendresse le marquis de Mayrenal, qui aussitôt baissa le front, comme un enfant. Cornubert s'épongea sa grosse face rouge, couverte de sueur. Toussant, soufflant de fatigue, il se promena de long en large, sans qu'un seul de ses camarades osât l'effleurer au passage, ni l'interrompre d'un mot dans sa songerie.

Au dehors, une rumeur d'orage grondait sourdement, dans la nuit. Tous les paysans étaient venus, sur la route, attendre avec angoisse la décision suprême de leurs maîtres. On la connaissait, d'ailleurs, favorable. La confiance partout renaissait. On s'amusait à voir les soldats nettoyant leurs uniformes, et leurs armes, pour le départ du lendemain. Le receveur de la poste bavardait gaiement avec des filles de la foule. Le maire avait laissé son jardin ouvert.

Tête-Rouge s'était assis sur une borne de la placette, au bord du ruisseau. Ses amis l'entouraient, attentifs et fidèles. Il parla tristement :

— Le peuple oublie trop vite. Je parie que si des violons et

des clarinettes arrivaient de la ville, nos grévistes de tantôt se mettraient à danser sous la terrasse même du Cercle, ne fût-ce que pour divertir les Riches... Ah! le peuple comprendra-t-il jamais sa force! Trouvera-t-il jamais sa conscience!...

Les paroles de Tête-Rouge s'en allaient sans écho, par la nuit claire, vers les rumeurs de la foule. Germaine, à demi-cachée par un chariot, maugréa :

— Le peuple ne sait pas haïr...

On se détourna brusquement, surpris, avec admiration.

Germaine avait disparu déjà dans les ténèbres. Elle entraînait par la maison Casse-Brise, qui tremblait d'un malaise étrange de colère et d'amour.

— Où allons-nous? demanda-t-il.

— Me délivrer de mes rêves mauvais!...

Elle l'entraînait par la grand'route qui descend au domaine de Cornubert. A la Grange, si redoutable par ses richesses, là-haut, sous les bois de la colline, une lumière brillait, dans l'espace des terres, comme une étoile au ciel.

— Viens!... répéta Germaine. Je me mentais à moi-même! Je suis des pauvres, moi... Tu es un brave, toi, un croyant de la terre. Ma destinée, c'est de vivre avec toi !...

Elle fit asseoir Casse-Brise au bord du domaine, sur le talus du fossé. Elle lui pressa les mains, et parmi la nuit fiévreuse du printemps, elle proféra, tandis qu'il l'embrassait, des plaintes de contrition et de remords. Casse-Brise, dans sa joie, ne comprenait que les serments d'amour que répétait sa bouche.

— Pardonne-moi, suppliait-elle. Apprends-moi à chérir notre patrie pour elle-même, à ne plus voir sur notre terre que sa beauté et non la fortune de nos maîtres qui n'ont plus rien de notre âme ! Plus tard, quand nous serons mariés, si Dieu nous donne un enfant, il faut, pour toi et moi, et pour tous, que ce soit l'enfant de la haine et de la vengeance !...

Casse-Brise apaisait Germaine de ses caresses, répétait ses imprécations, pour lui plaire. Il la releva bien doucement, et, bras à bras, ils remontèrent au village, où retentissait, au milieu de l'ombre lumineuse, le rire croissant du peuple.

GEORGES BEAUME.

A la veille de la Réforme orthographique

La question de la réforme orthographique, pendante depuis trois ans, va être enfin résolue.

On se rappelle que deux commissions ont successivement donné leur avis sur cette question. L'une, nommée le 11 février 1903 par le ministre de l'instruction publique, *M. Chaumié*, et présidée par M. Paul Meyer, membre de l'Institut et directeur de l'Ecole des Chartes, a réclamé un très grand, disons même un trop grand nombre de modifications à l'orthographe actuelle; l'autre, nommée par l'Académie française, et qui a eu pour rapporteur M. Emile Faguet, — personnellement favorable à la réforme, — a tout rejeté ou à peu près.

Pour trancher le débat, le successeur de M. Chaumié, M. Bienvenu-Martin, a institué, au mois de juillet dernier, une troisième commission, chargée de résumer les travaux des deux précédentes et de formuler des conclusions définitives (1). Ces conclusions, qui n'ont pu être prises à temps, ni soumises à l'approbation du Conseil supérieur, en décembre dernier, lui seront présentées en juillet prochain. Le ministre, en effet, l'a formellement déclaré à la séance de clôture (20 décembre), de la dernière session, et il a prononcé à ce propos ces paroles fort sages : « La réforme ne souffrira pas d'un retard de quelques mois. Elle y gagnera au contraire en maturité : dans une matière aussi délicate, il est nécessaire de procéder avec circonspection et mesure. »

Comme il est peu vraisemblable que le nouveau ministre, M. Briand, — ou son successeur, — se refuse à tenir la promesse de M. Bienvenu-Martin, la réforme est donc à la veille d'être décrétée.

(1) Cette commission, qui comprend huit membres, est ainsi composée : MM. A. Croiset, doyen de la Faculté des lettres de Paris, membre de l'Institut, *président ;* Emile Faguet, de l'Académie française : Rabier, directeur de l'Enseignement secondaire ; Paul Meyer, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Chartes ; Gasquet, directeur de l'Enseignement primaire ; Hémon, inspecteur de l'Académie de Paris ; F. Brunot, professeur de l'histoire de la langue française à la Sorbonne, et Clairin, représentant des agrégés de grammaire au Conseil supérieur de l'instruction publique.

Ajoutons que les travaux de la commission sont terminés à l'heure qu'il est, qu'elle vient de nommer son rapporteur, et que ce rapporteur est M. Ferdinand Brunot.



On conçoit que depuis un an, — depuis la publication de notre dernier article (1), — la perspective d'une réforme si rapprochée ait ravivé toutes les polémiques : il faudrait, pour s'en étonner, avoir perdu le souvenir des passions que soulève cette question de l'orthographe. Dans les journaux, dans les revues, dans toute la presse, la guerre s'est rallumée. Les arguments qu'on a coutume d'invoquer contre la réforme, contre toutes les réformes, même les meilleures, même les plus nécessaires, ont reparu au jour. Peut-être ne vaudrait-il pas la peine d'en montrer une fois de plus le néant, s'ils n'avaient trouvé, pour s'imposer à l'attention publique, le patronage de deux puissantes revues.

I

Incidemment dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 novembre 1905, au début de sa très belle étude « Un voyage à Sparte », M. Maurice Barrès, à la veille de devenir académicien — et peut-être un peu pour le devenir, — dressait un réquisitoire, d'ailleurs plein d'humour, contre la simplification de l'orthographe.

Après avoir fait l'éloge d'un de ses maîtres, Louis Ménard, un des plus enthousiastes admirateurs de la Grèce antique, M. Barrès exprimait son étonnement que ce penseur profond, écrivain délicat, trop peu connu, « se soit passionné, vers la fin de sa carrière (il est mort en 1902), pour la réforme de l'orthographe », et soit allé jusqu'à faire « réimprimer ses *Rêveries d'un païn mystique* en orthographe simplifiée! » Mieux que cela, en 1895, dans la *Cocarde*, journal auquel collaborait alors M. Maurice Barrès, n'osa-t-il pas — fatal égarement! — publier un article « sur les classes dirigeantes et les ennemis de la société » dans le même système d'écriture, c'est-à-dire en orthographiant *essenciel* avec un *c* comme *essence*, *dizième* avec un *z* comme *dizaine*, et peut-être *bigote* avec un seul *t*, comme *dévote!* « Quel charabia incompréhensible! » s'écrie M. Barrès.

Et M. Maurice Barrès de partir en guerre contre la réforme de l'orthographe, et, par ricochet, — avec la plus extrême cour-

(1) V. *La Revue* du 1er juillet 1905.

toisie d'ailleurs, — contre l'apôtre de cette réforme, M. Jean Barès, le directeur du *Réformiste*, qu'il félicite de n'écrire son nom qu'avec un seul *r*, c'est-à-dire de « s'exécuter lui-même » suivant ses propres principes, mais auquel il reproche de ne pas s'appeler simplement, suivant les mêmes principes, *Jan*, comme *jambon!*

Et pourquoi pas *Jehan*, dirons-nous, comme autrefois, — comme le sire de Joinville, ou comme la glorieuse compatriote de M. Maurice Barrès, *Jehanne*, la bonne Lorraine? Quelle idée a-t-on eue vraiment de simplifier l'orthographe de ces noms si poétiquement empanachés? Si M. Barrès (Maurice), avait vécu à l'époque où on a commis le crime d'amputer l'*h*, qui donnait à ces prénoms une physionomie si pittoresque, il eût certainement protesté contre cette profanation.

J'ai un cousin qui, imbu des mêmes principes que M. Maurice Barrès, n'a jamais consenti à s'appeler Alfred : par goût d'archaïsme ou raffinement aristocratique, il a toujours écrit son nom *Alphred*, comme *Alphonse*. Et il est plein de mépris pour le roi d'Espagne, qui orthographie son nom avec une *f*, *Alfonso*, et même pour le pape Pie X, qui ose écrire en italien le nom du Christ sans *h : el Cristo!*

Et sait-on pourquoi M. Maurice Barrès s'oppose à la simplification de l'orthographe? Uniquement parce que les mots prendraient un autre aspect que celui sous lequel il est accoutumé de les voir, et qui n'est pourtant plus celui qu'ils avaient au XVII[e] et au XVIII[e] siècles. Et, pour cette raison, il faut que tous les enfants qui sont aujourd'hui dans les écoles, et que ceux qui leur succéderont, à perpétuité, étudient la même orthographe que M. Barrès, les mêmes chinoiseries, les mêmes absurdités, qu'ils apprennent à écrire de la même façon des mots qui se prononcent différemment : *minutie* et *abrutie*, *échope* et *écho;* et différemment des mots qui se prononcent de la même façon : *gazon* et *blason*, *différence* et *différentiel*.

La belle science ! Comme elle est digne de respect ! Quelle merveilleuse inspiration que de l'imposer à tous les enfants, de leur faire gaspiller pour cela le meilleur de leur temps et de les refuser aux examens, quand ils n'en possèdent pas tous les secrets, quand ils commettent la faute d'écrire *sifler* comme *persifler* et *je cachète* comme *j'achète*.

Si nos pères avaient raisonné comme M. Barrès et s'étaient refusés à modifier leurs habitudes, nous continuerions à écrire, comme Rabelais et Montaigne, *prebstre*, *adjouster*, *méchanique*, ou comme Bossuet et M[me] de Sévigné, *phantome*, *teste*, *advocat*,

abbattre. Et l'Académie française qui, au XVIII[e] siècle, en 1740 — on ne le rappellera jamais assez — modifia d'un seul coup, dans sa 3[e] édition, l'orthographe de *cinq mille* mots (sur environ dix-huit mille que contenait alors le dictionnaire), l'Académie, au lieu d'adopter l'orthographe *piqure*, *château*, *douter*, *faisan*, etc., aurait maintenu, si elle avait écouté les Barrès de ce temps, les formes *picqueure*, *chasteau*, *doubter*, *phaisan;* et, à l'heure actuelle, nous pratiquerions encore cette orthographe et nous l'enseignerions à nos enfants.

On peut mesurer les progrès que ferait l'humanité, guidée d'après ces principes.

N'empêche que, par le temps qui court, le petit réquisitoire de M. Barrès contre la simplification de l'orthographe, publié, à propos d' « Un voyage à Sparte » dans la revue de M. Brunetière, au moment où il posait sa candidature à l'Académie française, ne pouvait le desservir auprès des juges appelés à prononcer sur son sort. M. Barrès a le sens de l'opportunité. Il a mieux que cela, reconnaissons-le : du talent, beaucoup de talent. Mais le talent ne suffit pas toujours : un peu d'habileté ne nuit pas.

Mais, même renforcée de M. Maurice Barrès, l'Académie n'empêchera pas la réforme de se faire. Elle n'arrêtera pas un torrent assez fort pour emporter toutes les digues. M. Maurice Barrès a beau dire en terminant : « Je souhaite que M. Jean Barès échoue dans son apostolat », son souhait ne sera pas exaucé. Les idées et la science progresseront, malgré l'Académie française.

Nos pères et nos mères écrivaient autrefois *thrône*, *mélancholie*, *applanir ;* ils s'appelaient *Jehan* et *Jehanne*.

Nous écrivons aujourd'hui, plus simplement, *trône*, *mélancolie*, *aplanir ;* et nous nous appelons *Jean* et *Jeanne*.

Demain nos fils et nos filles écriront, en continuant à simplifier, *matématiques*, *anacorète*, *aplaudir*, et s'appelleront *Jan et Jane* — n'ont-ils pas déjà commencé ?

Ainsi le veulent et la loi du progrès et le bon sens et aussi les besoins des temps modernes.

Et je me demande de qui la postérité rira le plus, ou de M. Jean ou Jan Barès, qui veut qu'on écrive *rétorique* sans *h*, comme *rapsodie*, et des *étaus* avec *s*, comme des *landaus*, ou de M. Maurice Barrès, qui veut que l'on conserve l'*h* dans *holocauste*, alors qu'on la supprime dans *olographe*, et que l'on continue à écrire *canonnier* et *timonier*, l'un avec deux *n*, l'autre avec une seule, — de même que Chapelain, au XVII[e] siècle, prétendait qu'on maintînt l'orthographe *méchanique*, *abbattre*, *charactère* et *phaisan*, pour n'avoir pas à changer ses habitudes.

II

A son tour, le 15 décembre, la *Revue de Paris* — tant il est vrai que toutes les puissances se seront liguées contre la réforme! — publiait un article de trente pages, où l'orthographe, il est vrai, n'est souvent qu'un prétexte à des digressions de toute nature, où la « microbiologie du langage » est longuement comparée à la « microbiologie du corps humain » (p. 815), où on nous avertit que « la science de la langue française n'existe pas » — du moins le fait-on dire au plus savant historien de la langue française, M. Ferdinand Brunot — et que « quand on vient parler d'une réforme scientifique de l'orthographe, il faut savoir qu'au prix de la réalité des faits, les philologues n'ont encore en mains que des squelettes qui permettent de suivre la transition d'une espèce fossile à une espèce fossile : et c'est de l'étude de ces squelettes fossiles que l'on veut tirer une hygiène pour cet être vivant qu'est notre langue » (p. 815) — cela à propos d'une réforme qui consiste à adopter *s* comme marque uniforme du pluriel dans les noms et à faire cesser sur quelques points le désaccord qui existe entre les sons et les signes qui les représentent; article enfin où de savantes considérations, mêlées de citations sur « les multiples transformations physiques et mentales » (p. 814) des mots français, alternent avec d'autres considérations non moins savantes sur l'écriture des Egyptiens, des Chaldéens et des Hellènes (p. 834-837), et où le lecteur, un peu perdu au milieu de tant de science, est étonné quelquefois, quand il se reporte au titre de l'article, de lire : « Réforme de l'orthographe » et au titre de la revue : « Revue de Paris ».

Je n'ai pas à défendre ici contre l'auteur de cet article — qui a nom Marcel Boulenger, — M. Ferdinand Brunot longuement pris à partie pour avoir adressé au ministre une « lettre ouverte » en faveur de la réforme (1). M. F. Brunot, professeur à la Sorbonne, auteur d'une *Histoire de la langue française*, « le dernier et le plus scientifique inventaire que nos philologues aient dressé de leurs découvertes en ces études », suivant l'appréciation même de M. Boulenger, a bec et ongles pour se défendre. Le rapport qu'il est chargé de rédiger au nom de la commission sera sans doute la meilleure des réponses à toutes les attaques. Je ferai seulement remarquer que son ouvrage, conçu dans le plus pur esprit scientifique, et où sont étudiées, pour chaque

(1) *La Réforme de l'Orthographe*, lettre ouverte à M. le Ministre de l'Instruction publique (Armand Colin).

période de notre histoire littéraire, les variations de l'orthographe, en même temps que celles de la langue, mène inévitablement, par voie de conséquence, à la réforme, et que sa *lettre ouverte* au ministre est la conclusion toute naturelle de ses travaux philologiques. Aussi cherche-t-on avec étonnement, sans pouvoir les trouver, dans les citations faites par M. Boulenger au début de son article, les contradictions qu'il voudrait établir entre M. Brunot, historien, et M. Brunot, réformateur.



Parmi les griefs imputés à la réforme par M. Boulenger, il en est qui sont de pure fantaisie.

Nulle part, en effet, dans le rapport de M. Paul Meyer, il n'est question d'autre chose que de simplifier l'orthographe, de la mettre d'accord avec la prononciation, avec la langue. Or, M. Boulenger prête aux réformateurs, pour les besoins de la cause, d'autres intentions; ils nourriraient le dessein de réformer également la langue, la syntaxe : « Il faudra bien aussi que la syntaxe, après l'orthographe, ait son tour (p. 824)... » Et il suppose notamment qu'on proscrira l'emploi du subjonctif :

« Déjà nos écrivains « art nouveau » fuient l'imparfait du subjonctif comme la peste. Et même aussi le subjonctif. « Je « souhaite qu'il *aille*... » Ne peut-on dire : « Je souhaite qu'il « va... » Nous n'avons pas plus besoin de cette « aille » que du deuxième *t* de « battu ». Ainsi l'avenir de notre langue se trouvera heureusement assuré » (p. 824).

Où donc M. Boulenger a-t-il rien vu de semblable dans le rapport de M. Meyer ou dans la « lettre » de M. Brunot ?

Avec des hypothèses, il n'est pas de crime, pas d'attentat que l'on ne puisse reprocher aux réformateurs.



Du domaine de la fantaisie encore l'argument que voici, et qui consiste à établir je ne sais quelle comparaison entre l'orthographe, instrument de travail, science d'une utilité pratique imposée à tous, soumise à des règles fixes, et les arts d'agrément ou les aspects de la nature, dont le caprice souvent fait toute la beauté. Ecoutez ce couplet dithyrambique :

« Qu'on jette les yeux sur la carte de quelque forêt vénérable : on voit aussitôt que les chemins, les layons et les sentes y serpentent, s'y coupent, y forment des carrefours, des entrelacs et des angles de la façon la plus inexplicable, la plus folle. C'est que, depuis bien des siècles, les bûcherons et les habitants

des lisières en ont usé à leurs caprices ou suivant leurs besoins. Mais on se promène avec enchantement parmi les pittoresques méandres du vieux bois. Soudain un ingénieur survient : « Quel « est ce fouillis? s'écrie-t-il. Qu'on me comble les mares, qu'on « abatte les futaies, qu'on éventre les halliers! Il me faut de la « perspective dans cette forêt, et j'y vais tracer des routes natio- « nales qui formeront des triangles réguliers, des parallélo- « grammes et autres figures plus convenables en un siècle de « progrès. » Cet ingénieur, digne de la prison, me semble un peu cousin des réformistes qui ne mériteraient, eux, qu'un sourire, s'ils n'étaient si entêtés (p. 829). »

Voyons! voyons! ne confondons pas. Votre « forêt vénérable » est-elle faite pour l'agrément ou pour l'utilité? Est-ce un lieu de promenade où chacun est libre d'aller, ou non, prendre ses ébats, porter sa rêverie, contempler la nature? Ou bien force-t-on tout le monde à la traverser? Si c'est un lieu d'agrément, laissez-y tous les « layons », toutes les « sentes », tous les « méandres » qu'il vous plaira. Mais si vous obligez tout le monde à y passer, si toute la population de la contrée ne peut aller à ses affaires qu'en la traversant, alors vite, qu'on appelle l'ingénieur, qu'il ouvre à travers cette forêt, fût-elle de Fontainebleau, des voies de communication rapides et commodes, au besoin un chemin de fer; et cet ingénieur, au lieu de l'emprisonner, qu'on le décore!

Or l'orthographe, on me l'accordera, n'est point un lieu d'agrément, de libre excursion : ce n'est pas, que je sache, par fantaisie, ni pour leur plaisir, mais forcés et contraints, sous la férule du maître, que les écoliers vont s'y promener. Qu'on aplanisse donc le sol sous leurs pas et qu'on rectifie les chemins; ou, si on le préfère, qu'on les laisse libres de choisir le chemin qu'ils voudront et, pour en finir avec les métaphores, qu'on leur permette d'écrire si bon leur semble, des *chous* comme des *clous* et *baronage* comme *patronage*.

Il ne faut pas sacrifier l'intérêt de tous au caprice de quelques-uns.

Faisons du lyrisme et du sentiment, mais là où il convient d'en faire.



On sait — nous l'avons rappelé plus haut — combien notre orthographe diffère de cette de nos pères. Il a d'ailleurs été publié ici un tableau (1) des variations subies par notre système

(1) V. *La Revue* du 1er octobre 1900.

d'écriture depuis le XVIe siècle. Quelques lignes de Bossuet suffiront aujourd'hui à montrer la distance qui nous sépare, sur ce point, des habitudes de notre grand siècle littéraire : elles ont été écrites, telles qu'on va les lire, de la main du grand évêque; on remarquera, en passant, que le même mot n'y est pas toujours orthographié de la même façon : « Sa vangeance nous poursuiura a la vie et a la mort et ny en ce monde ny en lautre iamais elle ne nous laissera aucun repos. Ainsi n'atandons pas lheure de la mort pour pardonner à nos ennemis, mais plustost pratiquons ce que dit l'apostre. » Et plus loin : « Le iour décline; le soleil est sur son panchant, lapostre ne nous donne guere de loisir et vous navez plus guere de tems pour lui obéir (1). »

Des spécimens empruntés à l'orthographe de Corneille, de La Bruyère, de La Fontaine, de Voltaire, ne feraient que confirmer la vérité que nous avançons.

Il y a beau temps, on le voit, que notre orthographe a cessé d'être celle de nos grands écrivains classiques. On trompe donc le public, lorsqu'on lui dit — et Dieu sait l'abus que, même dans les revues les plus graves, on fait de cet argument ! — : « Changer notre orthographe, c'est changer l'orthographe de Voltaire, de Montesquieu, de Pascal, de Bossuet; c'est défigurer les chefs-d'œuvre de notre littérature, c'est commettre un attentat contre la langue et contre la tradition. »

Il est pénible de retrouver cet argument dans la *Revue de Paris*, d'y lire, à propos du projet de réforme, cette déclaration vingt fois reprise sous des formes différentes : « Il ne faut pas oublier... que nos aïeux nous ont légué la langue écrite [entendez l'orthographe] avec laquelle ils avaient enchanté le monde, que cette séduction dure encore, et qu'il faut laisser aux écrivains d'aujourd'hui ces mêmes mots dont leurs aînés firent un si noble et si délicieux usage (p. 830). » Et quelques lignes plus bas : « Cet attentat [le projet de réforme] contre toutes les œuvres littéraires *écrites depuis trois cents ans*, souleva beaucoup de colères. » Et encore, à la page suivante, cette énumération d'écrivains groupés ensemble de manière à laisser entendre que tous avaient la même orthographe : « La Bruyère, Pascal, Chateaubriand, Victor Hugo, Flaubert, et jusqu'aux plus récents écrivains, et jusqu'aux poètes contemporains, tout cela semblerait tout d'un coup reculé dans le passé (p. 831)... » Insinuation trompeuse. Les mots n'avaient pas la même forme sous la plume de La Bruyère que sous celle de Victor Hugo : ce que celui-ci

(1) D'après A. F. DIDOT, *Observations sur l'Orthographe*, p. 399.

écrivait *aventure*, *hyperbole*, *péristyle*, celui-là l'écrivait *avanture*, *hiperbole*, *péristille*.

Et ce qui surprend, c'est que M. Boulenger le sait, puisqu'il a lu le rapport de M. Meyer et l'histoire de la langue française de M. Brunot, et puisque, s'il risque quelque part cette assertion : « Notre langue écrite [entendez : notre orthographe], à nous transmise *en cet état* [l'état actuel] *par nos ancêtres...* » (p. 828), il dit ailleurs, se donnant à lui-même un démenti : « L'orthographe du XVII[e] siècle était fantaisiste, celle du XVIII[e] siècle encore bien mal réglée. Mais, à l'exception de quelques rares éditions destinées aux curieux et aux spécialistes, *les chefs-d'œuvre classiques ont tous été réimprimés* et répandus par milliers et milliers d'exemplaires dans *notre* orthographe... » (p. 830); et puisqu'il fait allusion un peu plus loin à la « réforme de 1740 », opérée par l'Académie française, réforme qui, en changeant l'orthographe de plus de cinq mille mots, modifia plus que le quart du dictionnaire, et qui, avoue M. Boulenger, « reposait sur un besoin général ».

Comment M. Boulenger, qui sait tout cela, qui connaît les changements subis depuis le XVI[e] siècle par l'orthographe, a-t-il pu affirmer, quelques lignes plus haut, que la réforme projetée « atteindrait toutes les œuvres littéraires écrites depuis trois cents ans » ?



Mais, au moins, toutes les œuvres publiées depuis cent ans, depuis que l'orthographe a été immobilisée, devront être « réimprimées » à l'usage des nouvelles générations. Eh! oui, comme celles de La Fontaine, de Boileau, de Fénelon, de tous les classiques, en un mot, l'ont été à notre usage. Est-ce que nous nous servons des éditions dont se servaient nos pères? Pourquoi nos descendants ne feraient-ils pas ce que nous avons fait? Pourquoi les imprimeurs de demain n'imiteraient-ils pas ceux d'aujourd'hui? La vie, c'est le mouvement.

Et il n'y aura pas plus de profanation à modifier l'orthographe de Lamartine, de Musset et de Chateaubriand, qu'à modifier celle de Racine, de Pascal et de La Rochefoucauld. M. Boulenger a tort de gémir : « On a publié tant de bellés œuvres avec les assemblages de signes graphiques auxquels nos yeux sont habitués aujourd'hui, *qu'il y aurait du vandalisme*, et le plus horrible de tous, un vandalisme prémédité, à prétendre aujourd'hui bouleverser tout cela au nom de la raison (p. 828). » Les yeux de nos descendants s'habitueront aux « assemblages de

signes graphiques nouveaux », comme les nôtres se sont habitués à ceux d'aujourd'hui, comme les yeux de nos ancêtres s'étaient habitués à ceux d'autrefois.

Quant à cette objection, vingt fois réfutée, que les mots seront « défigurés », perdront leur « physionomie », elle ne vaut pas plus pour l'orthographe de nos jours que pour celle des siècles passés, et M. Emile Faguet y a fait ici même (1), l'année dernière, une réponse pleine d'humour, qui ne sera jamais assez reproduite, et qui satisfera sûrement M. Boulenger :

Quant à la « physionomie des mots », elle m'est absolument indifférente. C'est l'argument à la portée des simples, des très simples, et c'est pour cela qu'il est celui dont les journalistes ont abusé et presque le seul dont ils se soient servis. Ils ont le flair. Il est certain que c'est un jeu d'une extrême facilité et d'un effet sûr que d'écrire la phrase suivante : Je suis home à accepter la nouvèle ortografe avec une satisfaccion sans mélange ; car je n'ai pas fait ma rétorique et et je ne me conais pas en stil ; ma fame non plus... » Le lecteur s'écrie tout fier de son savoir : « Oh l'orthographe de ma cuisinière ! » S'il est plus raffiné, il s'écrie : « C'est peut-être juste ; mais c'est affreux, c'est horrible ! Oh ! la physionomie des mots ! La beauté des mots ! Car le mot a sa beauté... » — Et le tour est joué.

Seulement la physionomie des mots a changé dix fois depuis trois cents ans, et si l'on s'était arrêté à la physionomie des mots, on écrirait encore *cholère* et *charactère* et *chymie* et *advocat* et *eschole* et *abysme* et *argille* et *bienfaicteur* et *déthrôner*. La vérité est qu'on s'habitue très vite à la physionomie nouvelle des mots. Qui est-ce qui regrette *françois ?* Il n'est écrit *français*, officiellement du moins, que depuis soixante-dix ans...

. . . .

Tenez, je me rappelle *hermite*. Il n'avait pas le sens commun, car il indique un « esprit rude » dans le mot grec, et il n'y a pas le moindre esprit rude dans le mot grec. Mais quand il s'est agi de l'écrire, normalement à la fois et simplement, *ermite*, il y eut un soulèvement. Il y eut des gens pour dire (je ne me rappelle plus qui, mais mon père me l'a souvent raconté) : « Oh ! la physionomie du mot ! *On le voit, cet hermite*, portant devant lui son long bâton et s'appuyant sur lui... » Pas mal ! Seulement ça n'a pas le sens commun.

On goûtera mieux maintenant les réflexions suivantes de M. Boulenger sur le même sujet : « Il en va de même pour les autres termes [que le mot *femme*] que l'on voudra réformer, comme *paon*, *loup*, *cerf*, *désarroi*, *vaudeville*. Evidemment on prononce *pan*, *lou*, *cer*, *désaroi*, *vaudevile*. Mais regardez ces hié-

(1) V. *La Revue* du 1er mars 1905.

roglyphes nouveaux, et dites s'ils n'ont point l'air de poules sans queue et de coqs écrêtés ? Eveillent-ils sur le papier les mêmes images, les mêmes souvenirs que les anciens, les vrais? »

Pas mal! comme dit M. Faguet, seulement...



Peut-être faut-il faire plus de cas d'une autre objection, qui, celle-là, repose sur un fond de vérité. La réforme apporterait dans les écoles, et même au dehors, un trouble momentané : la présence simultanée de deux orthographes, l'ancienne et la nouvelle, n'irait pas, pour les enfants et même pour les adultes, sans quelque désarroi. M. Boulenger ne peut penser sans frémir à « l'horrible confusion qui se produirait dans les petites cervelles des écoliers, pendant la période de transition, entre l'ancienne manière d'écrire, dont ils liraient partout des exemples, et la nouvelle ».

Sans doute. Mais alors il faut renoncer à toutes les réformes, à toutes les innovations, à tous les progrès. Quand on a substitué dans l'enseignement de la chimie la notation atomique à la notation en équivalents, il en est résulté pour les écoliers, habitués à l'ancienne méthode, une fâcheuse confusion. Fallait-il cependant, pour éviter les inconvénients inséparables d'une période de transition, renoncer aux avantages de la nouvelle méthode, sacrifier à une génération d'écoliers l'intérêt de toutes les générations à venir? Tout progrès a ses inconvénients. En attendant que le métropolitain puisse sillonner dans tous les sens la capitale et rende plus rapides partout les moyens de communication, les rues de Paris sont défoncées, obstruées de matériaux, rendues impraticables sur plusieurs points : qui songe pour cela à protester contre la construction du métropolitain? Où serait enfin la sécurité de la nation si maintes fois, depuis un siècle, pour éviter le désordre d'un moment, inséparable de toute innovation, on avait refusé de renouveler notre armement militaire et d'appliquer à la défense de notre pays les découvertes de la science moderne?

Pas de progrès sans trouble momentané, sans période de transition.

L'orthographe n'échappe pas à la loi qui gouverne le monde.



Mais on nie que la réforme soit un progrès, une nécessité. Cette nécessité n'existe, dit-on, que « dans le cerveau de quelques

érudits ». La nation, pour qui on veut la faire, ne la demande pas : « Le peuple se plaint-il ? Non », affirme la *Revue de Paris.*

Eh! parbleu! le peuple a-t-il toujours conscience de ses besoins? Se plaint-il de l'insalubrité des rues, des logements? Est-ce lui qui provoque les mesures commandées par l'hygiène, prises dans l'intérêt de sa santé? N'a-t-on pas souvent toutes les peines du monde à les lui faire observer, à le protéger contre lui-même ? Les illettrés se plaignent-ils de leur ignorance ? Demandent-ils qu'on les instruise? Si les écoles se sont multipliées de nos jours en Bretagne, est-ce à la prière des Bretons?

Le remède que le peuple ne demande pas, parce qu'il n'a pas conscience de son mal, c'est aux gens instruits à le demander pour lui. Ce devoir, ils l'accomplissent sous la seule pression de leur conscience, convaincus de faire œuvre utile, et sans obéir, comme les en accuse M. Boulenger, à des considérations « électorales » (p. 825), sans recourir à des « arguments politiques » (p. 827), propres à « affoler » et à « terroriser » le gouvernement (p. 831); car, pour ne parler que des morts, et des plus grands parmi les morts, Littré, dont le jugement, déjà cité ici (*La Revue*, 1er avril 1901), devrait être gravé en lettres d'or au frontispice de toutes nos écoles — car il a plus de poids, à lui seul, que celui de tous les membres actuels de l'Académie — Littré, qui n'est point suspect de servilisme politique, affirme, en ces termes, dans son *Histoire de la Langue française* (I, p. 327), la légitimité et la nécessité d'une réforme :

« On n'a qu'à comparer l'orthographe d'un temps bien peu éloigné, le XVIIe siècle, avec celle du nôtre, pour reconnaître combien elle a subi de modifications. Il importe donc, ces modifications étant inévitables, qu'elles se fassent *avec système et jugement.* Manifestement, le jugement veut que l'orthographe aille en se simplifiant, et le système doit être de combiner les simplifications de manière qu'elles soient graduelles... »

« Avec *système* et *jugement*..., de manière qu'elles soient graduelles, » c'est la méthode suivie par la commission.

Sainte-Beuve, qu'il y aurait quelque injustice à accuser de complaisance pour M. Bienvenu-Martin, se prononçait, en 1835, avec plus de décision encore : « Il faut le dire, le siècle ne paraît point s'être enhardi : il y aura de l'effort à faire pour introduire dans l'édition [du Dictionnaire de l'Académie] qui se prépare, *toutes les modifications réclamées par la raison*, et qui fassent de cette publication nouvelle *une date et une étape de la langue.* C'est à quoi cependant il faut viser. » Et, un peu plus loin, ces lignes, qui semblent écrites d'hier : « Ne nous le dissimulons

pas : il s'est fait depuis quelques années, et pour bien des causes, une sorte d'intimidation générale de l'esprit humain sur toute la ligne. La réforme de l'orthographe elle-même y est comprise et s'en ressent; on est tenté de s'en effrayer, de reculer à cette seule idée comme devant une périlleuse audace. Tout le terrain gagné en théorie depuis Port-Royal jusqu'à Daunou semble perdu. Nous avons à prendre sur nous pour redevenir aussi osés en matière de mots et de syllabes que l'était l'abbé d'Olivet [auteur de la réforme de 1740]. »

Enfin le premier philologue des temps modernes, Gaston Paris, si magnifiquement loué par M. Edmond Rostand dans son discours de réception à l'Académie française, et qui eût présidé la commission de réforme si la mort ne l'avait trop tôt enlevé à la science, à exprimé son opinion à ce sujet, avec trop de vigueur, de netteté et de bon sens, avec des vues trop originales dans un ouvrage malheureusement trop peu connu; cette opinion enfin est partie de trop haut, pour qu'on ne la mette pas ici, au moins partiellement, sous les yeux du public. L'Académie française ne s'offensera sans doute pas des vérités qui tombent de la plume d'un de ses membres les plus illustres :

Si la Convention avait décrété un système d'orthographe nationale, comme elle a décrété un système de poids et mesures, il serait aujourd'hui accepté de tous sans conteste, et la manière d'écrire du XVIII[e] siècle semblerait aussi ridicule aux lecteurs modernes — et à plus juste titre — que leur semble l'être l'écriture phonétique quand un spécimen leur en tombe par hasard sous les yeux. Une orthographe nationale est en réalité une des formes de la vie publique : plus elle est commode, simple et claire, plus il est facile aux citoyens de communiquer ensemble par l'écriture et de communiquer avec les étrangers.

. . . .

L'orthographe n'est point une affaire de goût, mais de raisonnement et de pratique ; elle demanderait, pour être convenablement établie, le concours de linguistes, de pédagogues, de gens d'affaires et de typographes, et nullement celui de poètes, de romanciers ou même de philosophes et de critiques. Il serait tout à fait fâcheux que les écrivains de talent ou de génie qui composent l'illustre compagnie employassent leur temps à réfléchir aux meilleurs moyens d'établir, entre les phonèmes et les caractères qui les représentent, un accord qui satisfasse à la clarté sans multiplier inutilement les signes et sans détruire l'aspect traditionnel du français écrit ; ils ont vraiment autre chose à faire. S'ils l'essayaient d'ailleurs, il est probable qu'ils s'y prendraient mal, n'étant pas préparés à cette tâche et n'ayant pas l'esprit tourné vers les difficiles problèmes qu'ele implique.

L'expérience de l'année dernière n'a que trop vérifié cette prédiction. L'illustre savant ajoute, avec beaucoup de raison :

Ce serait rendre un vrai service à l'Académie française que de la décharger d'un fardeau qu'elle n'a assumé que par hasard, qui pèse lourdement sur elle, et qu'elle n'est pas faite pour porter.

Enfin il conclut en indiquant la voie à suivre (ces lignes ont été écrites en 1894, il y a douze ans) :

Quant à la fixation d'une orthographe nationale, elle devrait être confiée à une commission peu nombreuse, composée de philologues et de gens pratiques, et qui en très peu de temps pourrait doter le pays d'un instrument commode, simple et bien approprié à cette besogne, si importante, et aujourd'hui si inutilement compliquée, de la représentation des mots de la langue par l'écriture. (Préface de la *Grammaire raisonnée de la langue française*, de M. Clédat.)

Voilà l'opinion du plus savant linguiste de notre époque. Si elle est en train de prévaloir, de s'imposer aux délibérations des ministres, décidés peut-être à « ne tenir aucun compte de l'Académie française », il faut reconnaître que les considérations « politiques » et « électorales » ne sont pour rien dans ces délibérations, et que le gouvernement peut, en matière d'orthographe, sans être « affolé » ni « terrorisé », suivre les conseils d'un Gaston Paris, d'un Sainte-Beuve et d'un Littré.

L'affolement et la terreur ne s'expliqueraient que le jour où l'opinion des « érudits », dédaignée, deviendrait celle de la nation elle-même, le jour où la nation, mieux instruite de la vérité et plus consciente de ses intérêts, élèverait de pressantes revendications. Et qui sait ? Ce jour-là est peut-être plus proche qu'on ne l'imagine.

Ne vaut-il pas mieux prévenir cette éventualité, délibérer dans le calme et prendre, à temps, de sages décisions ?

Dans toutes les écoles de France nos enfants perdent leur temps — trois mois au moins chaque année — à étudier des chinoiseries, à apprendre des règles saugrenues, à mettre deux consonnes là où la phonétique, la logique et le bon sens n'en veulent qu'une, à écrire, par exemple, *gibelotte* autrement que *matelote*, ou des *étaux* autrement que des *landaus*, ou *phrénologie* autrement que *frénésie;* et aux examens on leur refuse leur diplôme, on brise leur carrière, parce qu'ils ignorent une science qui n'a pas le sens commun.

Cette science, il faut la réformer ou ne plus l'enseigner.

AUGUSTE RENARD.

Le Déclin de l'Art français

(Les Salons de 1906)

On doit la vérité à son pays. Je ne vois pas du tout que ce soit le servir que de le flatter.

L'art français, qui fut jadis le premier, est à son déclin aujourd'hui, et notre nation est ainsi menacée de perdre son plus beau titre de gloire. Les Salons de 1906 suggèrent à cet égard de tristes réflexions. Avec une extrême indulgence, on n'y découvre guère qu'une quinzaine d'œuvres françaises vraiment bonnes. Le reste n'est que rengaines déclamatoires, que niaises mondanités, qu'insipides anecdotes.

L'Influence de l'Institut

A la SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS, les grands prêtres de l'Institut, les JEAN-PAUL LAURENS, les CORMON, les TONY ROBERT-FLEURY, les BONNAT, les JULES LEFEBVRE, les FRANÇOIS FLAMENG, les FERDINAND HUMBERT triomphent sur les ruines de notre école.

On a déjà dit souvent, mais on ne dira jamais assez combien a été funeste depuis le commencement du XIX[e] siècle la détestable formule académique. Ce qu'on entend par là, c'est cet affreux embellissement de la beauté vraie, cette impudente trahison de la réalité, cette creuse mise en scène qui ont caractérisé les œuvres de tous les pontifes officiels, des Girodet-Trioson, des Paul Delaroche, des Ary Schefer, des Cabanel, des Gérôme, des Bouguereau.

La magnifique sincérité française qui façonna les douces vierges souriantes et les damnés des cathédrales, qui modela les frémissantes nymphes de Goujon et les Grâces de Germain Pilon,

qui inspira la mâle philosophie de Nicolas Poussin et la tendresse féminine de Watteau, toute cette flamme de passion, des pédants coalisés l'ont emprisonnée sous un étouffoir.

Et, sans relâche, ils ont martyrisé les génies isolés qui restaient pieusement fidèles à la pureté de notre idéal.

Ils ont fait retirer à Rude la commande de trois des bas-reliefs qu'il devait sculpter pour l'Arc de Triomphe; ils ont écarté Barye des expositions publiques; ils ont vilipendé Carpeaux à propos de son *Ugolin*, de sa *Danse* et de sa *Fontaine des Nations ;* ils ont refusé à Corot la médaille d'honneur; ils ont forcé Courbet à exposer à part; ils ont ricané devant l'*Homme à la Houe* de Millet, devant l'*Olympia* de Manet, devant les sublimes visions de Puvis de Chavannes.

L'on a pu assister à ce spectacle inouï d'un Millet mourant de faim, tandis que des Cabanel et des Bouguereau étaient comblés d'honneur, de commandes et de richesse.

Et ainsi l'Etat a entretenu un Institut, avec une Ecole des Beaux-Arts comme *jardin d'essai ;* il a dépensé son or à pleins sacs uniquement pour souiller la Beauté parmi nous et pour livrer les vrais maîtres pieds et poings liés à leurs bourreaux.

Aujourd'hui les isolés de talent deviennent de plus en plus rares.

Plusieurs sont morts tout récemment : le fougueux Dalou, le charmant Fantin-Latour, le bon Henner, qui, on ne sait trop pourquoi, s'était laissé affubler de la livrée aux palmes vertes bien qu'il en méprisât souverainement les titulaires; enfin le noble Carrière sur qui la tombe vient à peine de se refermer (1).

(1) A propos de mon article du 15 avril dernier sur Eugène Carrière, M. le Président MAGNAUD a bien voulu me communiquer une lettre qui fait autant d'honneur au signataire qu'au destinataire. Le lecteur me saura gré de la publier ici comme un témoignage de cette belle passion de justice que j'ai notée chez le grand artiste disparu.

« M. le Président Magnaud, Château-Thierry.

« Monsieur le Président,

« Je connais une partie de vos jugements et je viens de lire votre « lettre au *Journal*. La reconnaissance émue que j'ai pour votre personne « me fait un devoir de vous la dire. Certainement que la justice sans la « charité n'est pas la justice. Il n'y a pas de justice sans compassion, « sans le désir de se reconnaître dans son semblable misérable.

« Vos jugements sont des œuvres de miséricorde. Comment vous en « remercier ? Simplement une âme droite montre la route et tous les êtres « capables d'aimer et de se sentir sont en émoi. Vous êtes l'exécuteur « d'une grande chose que tous attendent. Vous avez donné l'acte qui fait

De sorte qu'à l'heure présente, il ne reste de l'art français qu'une prétentieuse et laide façade officielle; et par derrière, plus rien.

Gloires usurpées

M. JEAN-PAUL LAURENS se rappelle cette année au déplaisir des gens de goût par une tapisserie que la manufacture des Gobelins a exécutée d'après son *Hommage à Colbert.*

La coloration en est affligeante. L'on me dira que ce reproche s'adresse aux tapissiers. Et il est vrai que les artisans de nos ateliers nationaux se signalent d'ordinaire par l'aigreur des tons qu'ils emploient. Ce défaut est même prémédité de leur part. Ils ont, en effet, pour principe, de toujours choisir des couleurs d'une nuance plus élevée que le modèle, afin que les années, en les estompant, les mettent au point. De sorte qu'ils nous montrent actuellement des œuvres fort déplaisantes et qu'ils ne nous laissent pas la consolation de penser qu'elles deviendront invisibles pour nos descendants.

Mais il est certain qu'ils n'ont pas trahi M. Jean-Paul Laurens. Son carton, dont j'ai gardé le souvenir, était aussi criard. Je vous recommande le *bleu de blanchisseuse* qui fulgure sur les ailes des Renommées, le *vert-persienne* des feuillages, le *rouge-sang-de-bœuf* des draperies : tout cela hurlant ensemble.

D'ailleurs la manufacture des Gobelins n'est assurément pas responsable de la composition qui est attristante. Des maraîchers montrent plus de distinction pour décorer un char de mi-carême, et des bateleurs, pour organiser leur parade.

Car M. Jean-Paul Laurens est un artiste de tréteaux.

Tous ses personnages posent, se cambrent, font des effets de torse et de reins. Dans cet *Hommage à Colbert*, il y a un hercule de foire qui se livre à des contorsions infernales pour tenir du bout des doigts un parchemin où sont écrits les titres du ministre; de formidables maritornes qui représentent des Renommées se déhanchent à qui mieux mieux dans l'espace sous de lourdes draperies qui flottent emphatiquement. L'une de ces femmes-colosses cintre son corps, poitrail en l'air, tête renversée, cheveux

« croire à l'espoir. Permettez moi de vous en exprimer ma profonde « reconnaissance et aussi la joie de sentir la Renaissance humaine.

« Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Président, ma respec- « tueuse admiration.

« Eugène CARRIÈRE.
« 30 novembre 1900. »

épars, et se désarticule si effrayamment qu'on voudrait lui crier « assez! » comme le public à un acrobate dont les efforts l'inquiètent.

Quant aux personnages du XVIIe siècle, ils se carrent sous leurs feutres à panache et dans leurs manteaux à fleurs de lis comme des cabotins de Belleville. Rien de simple, rien de naturel!

La seule partie qui soit digne d'éloges est le bâtis de planches où sont juchés les admirateurs de Colbert. M. Jean-Paul Laurens réussit généralement dans la charpente. Art de tréteaux, vous dis-je!

A l'Hôtel des Archives, on a charitablement recouvert d'une housse une autre tapisserie qui représente un tournoi et qui avait déjà donné la mesure de cet artiste comme peintre de cartons. Etait-il vraiment nécessaire de renouveler l'expérience?

J'élargis la question. Pourquoi entretient-on les manufactures des Gobelins et de Beauvais?

Je devine le raisonnement de notre administration. Elle n'ignore pas que ces établissements rivalisent entre eux de mauvais goût; mais elle estime qu'il convient de faire vivre les membres de l'Institut en leur commandant des cartons : car quel particulier consentirait à leur acheter de la peinture? Et elle juge que ces artistes manquent de talent, mais elle pense qu'il faut donner du travail aux manufactures nationales. Aussi paie-t-elle les membres de l'Institut pour leur en fournir. Admirable système!

Je reviens à M. Jean-Paul Laurens.

Je lui rends cette justice que depuis quelque temps il fait de louables efforts pour barbouiller de noir ses petits tableaux, de sorte qu'on n'a pas le regret de les voir distinctement. C'est un mérite, d'ailleurs négatif, que son *Luther* de 1904 et son *Waterloo* de 1905 avaient déjà permis d'apprécier. Ses *Calvinistes* de cette année sont également couverts de ténèbres épaisses.

En se frottant les yeux, l'on parvient toutefois à découvrir deux vagues êtres humains dans un coin du tableau; mais l'on devine à peine ce qu'ils font : l'un semble lire et l'autre paraît l'écouter. Impossible de déchiffrer leurs sentiments : le visage de l'un est à contre-jour; celui de son compagnon est caché sous un bonnet rabattu qui, entre parenthèses, doit bien le gêner dans sa lecture.

Comment donc reconnaître en eux des huguenots? Attendez! L'artiste les embobine dans de grandes capes de bure grossière;

il les installe sur des sièges de bois fruste; il les confine dans une sorte de caveau qu'éclaire un soupirail vitré en culs de bouteille et que ne réchauffe pas une immense cheminée dont le feu est éteint. Vous voilà tant bien que mal renseigné sur le rigorisme de ces protestants.

Les accessoires sont d'ailleurs si soignés qu'ils accaparent toute l'attention. Ainsi l'on voit certainement mieux les chenets de l'âtre que les personnages.

Que dire de cette méthode?

C'est celle des mauvais auteurs dramatiques qui comptent sur le décor et le costume plus que sur leur science du cœur humain M. Jean-Paul Laurens supplée à l'étude des physionomies et des attitudes par un inventaire de mobilier. Je ne vois pas quel est l'intérêt de la peinture d'histoire ainsi comprise.

La même remarque s'applique au carton de tapisserie qu'expose M. CORMON.

Il avait à figurer *le duc de Berry achetant des objets d'art.* Il n'a vu là qu'un prétexte à montrer de beaux costumes et à brosser un joli décor. Mais aucun souci de reconstituer la scène avec vérité.

Ainsi l'on se demande pourquoi ce seigneur est venu sur un glacis de forteresse pour négocier ses emplettes. On le devine : c'est pour que M. Cormon ait l'occasion de peindre au delà du rempart une ville du moyen âge. Elle est pittoresque sans doute : *Sed nunc non erat his locus...*

L'on se demande aussi pourquoi le duc regarde en l'air avec béatitude au lieu d'examiner ce qu'on lui présente; pourquoi les marchands qui lui soumettent les enluminures d'un livre se tiennent à une toise de lui pour le moins; pourquoi près de ces gens paisibles, un jeune fauconnier fait caracoler un cheval fougueux; pourquoi tous ces personnages, au lieu de participer à la scène, prennent des attitudes de théâtre, se pavanent, campent leur poing sur la hanche et ne s'occupent que de faire valoir les brillantes étoffes dont ils sont vêtus.

Pourquoi ?... Parce que M. Cormon aime mieux en imposer par un grand rassemblement de figurants chargés d'oripeaux que de célébrer simplement et dignement la protection accordée aux arts par un amateur de haute naissance.

M. TONY ROBERT-FLEURY, en peignant *La dernière matinée de Marie-Antoinette à la Conciergerie,* est tombé dans le même défaut. Trop de mise en scène et pas assez d'observation.

Il n'a oublié qu'un point... c'est de traduire les sentiments de la reine déchue.

On ne la voit presque pas : car elle est affalée sur un lit dans l'ombre et l'on pourrait se demander si ce n'est pas une douleur d'entrailles qui décompose violemment son visage d'ailleurs peu distinct.

Par contre, tout l'intérêt se porte sur le décor et les accessoires, sur les murs nus de la cellule, sur le lit de sangle très minutieusement détaillé et sur un paravent de papier à fleurettes. Je compte aussi parmi les accessoires une fille du peuple indifférente et un garde qui bâille, car leur vulgarité voulue qui cadre avec celle du milieu n'a d'autre utilité que de faire mesurer par contraste la profondeur de l'infortune royale. L'artiste ne nous épargne même pas la chopine de vin dont le garde s'est *précautionné*.

Je répète que traiter ainsi l'histoire c'est agir comme un metteur en scène impuissant à exprimer directement les émotions de ses héros.

Souvenez-vous donc, Messieurs de l'Institut, que Shakespeare n'avait pas de décors pour évoquer le passé... Et pourtant l'on admet, en général, qu'il s'entendait à le faire revivre.

M. BONNAT expose deux portraits qu'il avait déjà peints cinq cents fois; ses modèles dans leurs vêtements d'un noir agressif présentent exactement le même type nul et officiel que tous ceux qui posèrent précédemment devant lui.

Un portrait doit être une confession.

Les traits même ressemblants ne sont rien s'ils n'aident le spectateur à pénétrer dans une âme, à reconnaître quelles inclinations y dominent, quelles empreintes y ont marqué les habitudes d'une profession, les préoccupations d'une époque; s'ils n'offrent en un mot une véritable leçon d'observation psychologique.

Voyez le *Descartes* de Franz Hals. Un air d'oiseau de nuit effaré par le jour, une mise négligée, des yeux en dedans, tournés sur l'âme : c'est le solitaire et le philosophe; — le peintre pousse plus loin : il note une impassibilité bourrue de vieux capitaine retraité : c'est l'ancien soldat; — plus loin encore : la sévérité du masque tiré indique un homme froid chez qui le raisonnement avait quelque peu desséché le cœur. — Nous savons tout.

Je regarde maintenant les deux portraits de M. Bonnat.

Un fauteuil pompeux, une redingote noire, un coin de mouchoir dépassant de la poche, une élégance impersonnelle, des

favoris très bien peignés, des yeux où ne se lit que l'assurance de la fortune : c'est *M. B.*

Un veston noir sans un pli, un nouveau coin de mouchoir, un chic excluant toute expression individuelle, une solennité qui tient le spectateur à distance, pas un reflet d'intimité sur le masque : c'est *M. M.*

Que *M. M.* laisse pousser ses favoris et s'installe dans un fauteuil : ce sera *M. B.* Que *M. B.* se rase et se mette en veston : ce sera *M. M.* Nous ne savons rien ni sur l'un ni sur l'autre : car il n'y a là que deux façades d'homme riche et important.

Pour les durcir encore, un métier d'une froideur métallique les découpe brutalement sur un fond de hachures chocolat et les expose ainsi comme en montre devant nous.

Il se peut bien que cette parade flatte la vanité des clients, mais elle choque le goût, comme un défi à la beauté de la vraie vie simple, sincère et aimante.

Pour ce qui est de M. JULES LEFÈVRE, ses admirateurs reconnaissent qu'il peint des chairs en porcelaine, que ses colorations sont dures à faire grincer et qu'il n'aurait jamais dû se servir de pinceaux; mais, par contre, ils le proclament maître en fait de dessin.

Il faut qu'ils reviennent de cette erreur.

M. Jules Lefèvre ne sait pas plus dessiner que peindre.

Un auteur qui posséderait parfaitement sa grammaire et sa syntaxe, mais qui, d'ailleurs, n'éprouverait ni ne communiquerait aucune émotion, serait-il un bon écrivain? Non, n'est-ce pas?

Le bon dessin n'est pas celui qui reproduit platement les contours de la réalité. Il doit en être le commentaire. Il doit expliquer les formes en les faisant concourir à l'expression de sentiments que l'artiste devine chez ses modèles.

Et loin d'offrir comme les lignes de M. Jules Lefèvre un aspect de fil de fer, il présente souvent une indécision voulue, parfois même une incorrection intentionnelle pour traduire le frémissement de la vie ou la brusquerie d'un mouvement.

Les deux portraits de M. Jules Lefèvre sont polis, léchés, jolis quand même... et dépourvus de tout caractère.

Je ne dis rien de l'exécution. Elle est aussi sèche, aussi miroitante quand elle s'attaque à des fleurs, à des cheveux, à des lèvres de femme que quand elle imite le bois d'un meuble.

Mais si nous jugeons ce peintre artificiel, que penserons-nous de M. FLAMENG?

Il n'y a rien dans ses portraits qui sente la nature. Cette

Jeune mère en bleu se soucie autant de sa fille que d'un hochet; elle-même n'est qu'une poupée. Qu'y a-t-il de plus apprêté que ce sourire découvrant des dents blanches, cette nonchalante inclinaison du cou, ce maniérisme des mains qui se tourmentent pour montrer leurs bagues et tout ce froufrou de mousselines trop savamment chiffonnées?

Cela n'apprend rien sur l'époque d'aujourd'hui, ni sur la femme, ni sur la mère dans aucun temps.

Et dire qu'il y a des gens pour comparer cette image aux portraits du XVIII[e] siècle, aux pastels de La Tour!...

M. Flameng expose un autre portrait. Le premier est bleu, celui-ci est rose, de même qu'un de ceux de M. Jules Lefèvre est noir tandis que l'autre est blanc...; un assortiment, vous comprenez... : la clientèle peut choisir...; mais vraiment ces préoccupations de couturier suffiraient à juger de tels peintres.

La Demoiselle en rose est d'ailleurs aussi minaudière que *la Jeune mère en bleu;* c'est le même sourire confit et la même élégance factice; derrière elle, on retrouve aussi les mêmes petits nuages qui voltigent dans le ciel et qui rappellent exactement ceux des toiles de fond que les photographes de faubourg déploient derrière les couples d'amoureux.

Au reste ces nuages artificiels, ces airs penchés, toute cette mignarde friperie de commande agrémentent également les deux portraits d'un autre membre de l'Institut, M. FERDINAND HUMBERT. Il y en a un noir et un blanc... : toujours l'échantillonnage, comme vous voyez.

A quoi songe donc cette belle dame au sourire pâle en maniant son face à main? A rien!... Mais cette jolie rêverie lui sied, au jugement de M. Humbert. — A quoi rêve donc cette fille? Pourquoi abrite-t-elle ses regards pensifs derrière ses cheveux ébouriffés avec art? Elle est perchée sur un âne : est-ce bien le moment de rêver?... A quoi rêve l'âne?...

Dieu! quel vide dans cette mélancolie de bon ton! Cela, des portraits? Ce ne sont que des mannequins laineux, pelucheux, inconsistants, plantés devant des balustrades, des arbres et des fleurs de tapisserie!

Depuis qu'Henner et Carrière sont morts, nous n'avons plus de bons portraitistes.

Doit-on penser que la clientèle est en partie responsable de cette disette? Peut-être; puisque c'est à de mauvais peintres que

va sa faveur et puisque les seuls portraits acclamés dans les expositions sont de fades chromos.

Il semble que la riche société d'aujourd'hui ait horreur d'être représentée sous son véritable aspect, avec les tares inévitables, mais aussi avec la crâne fierté des types individuels.

Elle n'a de goût que pour la pose, l'affectation, la mièvrerie; elle veut que les artistes embellissent, qu'ils arrangent, qu'ils mentent.

Ce qui mettait Raphaël à l'aise, c'est que l'Inghirami ne lui demandait pas d'atténuer son strabisme, et ce qui laissait à Vélasquez la liberté de son génie, c'est que Philippe IV ne le priait pas de diminuer sa mâchoire.

Les Candidats à l'Institut

Nous venons de passer en revue les plus glorieuses illustrations contemporaines.

Froide mise en scène ou plate mondanité, tel est le bilan de leur art.

D'autres peintres, qui les valent, attendent aux portes de l'Institut.

M. GABRIEL FERRIER représente Déroulède gras, pommadé, gentil, mignon, avec des épaules rondes et des poings qui ont à peine la force de se fermer, au lieu de nous le montrer sec, anguleux, haletant, orageux, comme tout le monde le connaît. Je vous dis que ces prétendus artistes ne regardent rien. Il est vrai que celui-ci est bien trop occupé à compter tous les poils de la barbe et tous les cheveux de son modèle pour s'intéresser à son caractère.

Le portrait du maharajah de Kapurtala par M. CHARTRAN est un article d'exportation. Jamais l'on ne vit tant de brillants, de perles, de joyaux, d'opales, tant d'or, tant d'argent, tant d'ivoire... tout cela faux d'ailleurs...; car ce prodigieux amoncellement de richesses ne jette pas d'éclat.

Quant au personnage, c'est un fantoche d'une insupportable prétention. Chiffonnant des gants blancs et crispant sa main sur une poignée de sabre constellée de pierreries, il se rengorge et menace le ciel de son immense aigrette. Et rien sous cette déclamation! Ce personnage ne semble même pas respirer : il est de marbre; il est moins vivant que les tigres d'or qui ornent son trône.

Pourtant, un souverain oriental, un rajah..., il y avait là de quoi intéresser : finesse, dissimulation, sensualité, cruauté,... que sais-je?... c'était certainement un riche sujet d'observation!... Imaginez un Eugène Delacroix aux prises avec cette figure!

M. ROCHEGROSSE est un des produits les mieux réussis de l'enseignement officiel.

Une trombe de gueux surprenant et massacrant des oisifs riches, tel est le thème de sa *Joie Rouge.* Il est très déclamatoire en lui-même.

Car vraiment peut-il arriver ailleurs qu'au théâtre ou dans des récits de rhéteurs que des désœuvrés se livrent à la débauche juste au moment où des révolutionnaires grondent à leurs portes?

Mais l'emphase de l'interprétation dépasse encore de beaucoup celle du sujet.

C'est à un gros drame populaire que nous convie M. Rochegrosse et, peu soucieux de vérité, il ne vise qu'à nous étourdir par des trucs et des effets scéniques.

Des flammes gigantesques dévorent le palais des riches;... rassurez-vous! Ce n'est qu'un feu de bengale; car cette magnifique illumination orange ne peut être obtenue que par un procédé artificiel, et un véritable incendie produirait certainement plus de cendres et de fumée.

Dans cet embrasement tombent pièce par pièce des pans de mur ingénieusement découpés à l'avance, comme l'atteste la netteté des cassures.

La troupe théâtrale joue de son mieux. Un excellent écuyer de cirque fait terriblement caracoler un grand cheval noir. Des gueux aux hardes artistiquement déchiquetées rugissent sur un signal du machiniste. De jeunes débauchés drapés dans des tissus roses, bleus et vert tendre par un élégant costumier expirent dans de savantes contorsions; des femmes enguirlandées de fleurs miment la frayeur par des gestes consciencieusement appris : l'une se serre le front dans les mains; telle autre étend le bras en avant; telle autre encore se roule à terre avec des déhanchements étudiés.

J'insiste sur les critiques soulevées par ces attitudes.

Elles sont conventionnelles, non seulement parce qu'elles sont apprêtées, mais parce qu'elles sont figées; parce que ce sont des *poses* au lieu d'être des *mouvements.*

N'avez-vous pas remarqué que les mauvais acteurs se pétrifient dans des *poses* successives, qu'ils font, par exemple, un pas, puis s'arrêtent, un autre, puis s'arrêtent encore? C'est le même

défaut qu'on observe dans les figures des mauvais peintres : même dans le paroxysme de la passion, elles ne bougent pas. Mais, me direz-vous, les lignes d'une peinture ne peuvent pas changer de place! Si fait! elles le peuvent, du moins en apparence, dans les œuvres des bons artistes; car ils savent guider les regards de telle manière que le mouvement semble se développer sous les yeux du spectateur à mesure qu'il les dirige d'un point vers un autre.

Ce secret, ce sentiment de la vie manque tout à fait à M. Rochegrosse, comme d'ailleurs à tous ses confrères de l'Ecole académique : sous leurs personnages on retrouve toujours le modèle immobilisé dans l'atelier et c'est en vain que l'on cherche en eux le frémissement de la passion.

M. JOSEPH BAIL, autre candidat à l'Institut. *Boulangerie bretonne*, dit le catalogue. Voilà une Bretagne qui me paraît n'exister que dans l'imagination du peintre.

Car enfin, est-il possible qu'en aucun pays des filles de boulangerie soient si mignardes, si blondes et si bien brossées?

De jeunes servantes sont rieuses; elles n'ont point cet air de nonnes timides; elles ne craignent pas de se mouvoir ni de parler haut.

Celles de M. Bail sont des *natures-mortes* : il les a peintes exactement avec la même froideur minutieuse que jadis les bassines de cuivre qui commencèrent sa réputation. Et il a poussé le flegme jusqu'à se servir d'un seul et unique modèle pour ses différentes figures féminines.

Quant à cet éclairage de chapelle, est-ce celui d'une boutique?

Et dans quelle boulangerie avez-vous jamais vu des pains si dorés, des balances si merveilleusement fourbies, un comptoir si soigneusement épousseté?

A coup sûr, l'on ne s'attendait guère à trouver en Bretagne plus de propreté qu'en Hollande même.

Quelques nouveaux venus qui s'égarent

Les nouveaux venus qui donnaient les plus belles espérances se gâtent rapidement à côté de leurs aînés.

Ainsi M. HOFFBAUER qui exposait, il y a trois ans, un tragique *Défilé de Gueux*, encourt cette année le reproche que j'adressais plus haut à MM. Jean-Paul Laurens, Cormon et Tony Robert-Fleury.

Dans son *Triomphe d'un condottière*, il sacrifie l'intérêt véritable de la scène aux costumes et au décor.

Un escadron de gros chevaux, des tissus chatoyants dans une poussière dorée par le soleil, de somptueuses arcades, de sveltes campaniles, un ciel clair,... cela ne manque pas de brio, et c'est presque aussi divertissant qu'une cavalcade bien réussie au Châtelet.

Mais quant à exprimer l'âme d'un condottière et des soudards qui le suivent... non ! C'est à peine si l'on discerne les traits du triomphateur, et vraiment sa mince silhouette ne rappelle en rien la formidable carrure de ces aventuriers du XV[e] siècle italien dont le *Colleone* de Verrocchio reste le type immortel.

D'autres jeunes peintres sombrent dans le snobisme mondain.

M. AVY expose *Fêtée*, une cantatrice de salon, qui s'incline avec une grâce affectée devant des adorateurs pommadés à l'excès.

M. DU GARDIER prétend nous intéresser à des rowingmen qui, en faisant glisser sur la Tamise leurs périssoires où leurs compagnes, semblent s'ennuyer à mourir, restent empesés dans une correction impeccable.

Quant à M[lle] DUFAU, qui recueillit, il y a quelques années, de délirantes acclamations avec son *Idylle*, elle s'éternise dans la recette qui lui avait procuré ce succès. Elle contorsionne des nymphes et des faunes en baudruche près de rivières savonneuses, dans une atmosphère jaunâtre et pense évoquer ainsi la simple et robuste antiquité.

Le reste de l'Exposition est constitué par les envois du célèbre *cours Julian*. Comme les membres de l'Institut y enseignent, ils admettent sans vergogne toutes les fadaises des petites demoiselles qui en sont les élèves.

Et c'est un débordement d'*idylles champêtres*, de *moutons enrubannés*, de *chats se disputant du mou de veau*, de *pâtissiers embrassant des ramoneurs*, tout cela sur la cimaise, s'il vous plaît, tout cela noté pour les récompenses, car il faut bien que les jurés fassent de la réclame à l'établissement où ils professent.

La Peinture mondaine à la Société Nationale

Passons à l'autre Salon.

Il fut institué par réaction contre l'*Académisme*, et la déclamation scolaire n'y est pas en honneur.

Mais comme les libéralités de gens du monde ont entouré sa

naissance, comme il fut à ses débuts un cénacle d'artistes fêtés dans les milieux élégants, il garde l'empreinte de cette origine et l'esprit mondain y submerge tout.

Ce serait certes un travers ridicule de détester la société brillante pour ne se plaire qu'à la rudesse populaire. Les gens bien élevés sont, après tout, plus aimables que les rustres.

Il y a des critiques contemporains qui dès qu'ils voient une blouse dans un tableau s'écrient : « Voilà qui est admirable ! » et dès qu'ils aperçoivent une robe de bal : « Fi ! quelle horreur ! »

Je ne les approuve pas. Mais tout près de la vraie élégance qui est infiniment aimable, il y a la banalité doucereuse et le vide sous le clinquant.

Tels sont précisément les défauts de beaucoup de peintres appartenant à la Société Nationale.

Ce sont surtout ceux de M. CAROLUS DURAN.

Son *Cardinal X.*, gras et rose comme un poupon, est assurément un prélat d'excellente compagnie, et les maîtresses de maison doivent se l'arracher. Mais il est d'une parfaite insignifiance. On ne sait s'il rit ou s'il médite. Ses yeux trop brillants sont vides. Ses mains errent sans volonté sur la pourpre de son manteau.

Ajoutez que le peintre insiste sans discrétion sur le costume et que la violence des noirs et des rouges, l'étincellement de la croix d'or nuisent encore à la physionomie si peu intéressante en elle-même.

M. GUIRAND DE SCÉVOLA croit avoir fait le portrait de la *duchesse d'Uzès* quand il a peint une robe et un tricorne de sport devant un grand parc. Il n'a oublié que la duchesse.

M. JEAN BÉRAUD qui avait autrefois un certain talent d'observation quand il nous menait à la *salle Graffard*, s'amuse maintenant à couvrir d'une jolie voilette blanche le *minois* d'une jeune dame dont le chapeau s'orne de petites roses.

Il expose aussi l'*Expulsion d'une religieuse*. C'est une enluminure de calendrier. Quant à sa *Vierge* porcelainée, elle figurerait assez bien sur un papier à dentelles et pourrait être donnée en bon point dans une pension congréganiste.

Une mélancolie bien portée flotte sur le portrait peint par M. DAGNAN-BOUVERET ; un sourire angélique aveulit les traits de cette *jeune femme*, une lassitude aimable énerve son attitude.

Ce peintre n'était pourtant pas sans hardiesse autrefois quand il peignait *les Conscrits*. Mais aujourd'hui, à force de faire de la psychologie mondaine, il descend au niveau des photographes en vogue qui *poétisent* les physionomies par de savantes retouches.

Il a d'ailleurs entraîné ses élèves, MM. FRIANT et MUENIER, dans sa décadence.

Le premier exécuta jadis des paysanneries consciencieuses. Cette année, il expose deux médaillons pour la préfecture de Nancy : *le Rêve porté par la Chimère* et *l'Action aux prises avec la Difficulté*. On dirait des couvercles de boîtes de dragées tellement les tons roses, vert clair, bleu ciel en sont délicieux.

Quant à M. MUENIER, il débuta par la *Leçon de catéchisme* qui était une assez belle promesse. C'est aujourd'hui un peintre doucereux qui nous donne annuellement des paysages dont l'herbe, les arbres, les cailloux même semblent uniformément faits en poil de chat.

Quelques compensations

Dans cet inventaire de l'Ecole française, je m'en voudrais, certes, de ne pas mentionner ceux de nos artistes qui résistent aux mauvais courants.

Tout d'abord je rappellerai que deux de nos plus illustres maîtres : M. DEGAS, le nerveux évocateur des danseuses, et M. CLAUDE MONET, le divin poète de la lumière, s'abstiennent systématiquement de prendre part aux Salons. Ils redoutent à juste titre les promiscuités fâcheuses dont ils auraient à y souffrir.

Même parmi les exposants il est d'honorables exceptions à la médiocrité générale.

Aux ARTISTES FRANÇAIS, le vieux paysagiste M. HARPIGNIES continue à peindre vaillamment de grands chênes qui défoncent le ciel.

La lamentable troupe de miséreux que M. ADLER pousse vers les guichets d'une *soupe populaire* est une vision d'une poignante mélancolie.

M. HENRI MARTIN qui, pour le plus grand profit de son talent, s'écarte chaque année davantage de son mysticisme initial, trouve aujourd'hui dans la vie contemporaine de beaux thèmes décoratifs. Il ne faut pas se dissimuler que ses *panneaux destinés au Capitole de Toulouse* dénotent une certaine maigreur d'ima-

gination et que ses petites études plus condensées sont plus significatives. On peut également remarquer qu'il ne suffit pas de représenter MM. Jean-Paul Laurens et Jaurès bayant aux corneilles, pour exprimer la puissance de l'idéal sur l'humanité. Mais ce sont là des chicanes qui n'empêchent pas de savourer le rythme de quelques attitudes justes et le charme d'une lumière limpide.

Les panneaux de fleurs de M. QUOST m'ont fait trop de plaisir pour que je les oublie. Comme ils sont destinés au ministère public, le bon peintre a jeté négligemment sur une balustrade une peau d'âne que de petits serins picorent. Souriante épigramme! Et c'est si aérien, si ensoleillé qu'on se demande comment l'Etat a pu se tromper au point de commander des œuvres si charmantes.

A la NATIONALE, le buste de *Berthelot* par M. RODIN est hors de pair : masque tourmenté par l'effort des recherches, par les tristesses de la vie, par l'angoisse du mystère, mais transfiguré aussi par l'auguste passion du vrai qui met comme une flamme sur ce front superbe.

La jeune femme nue, que M. ROLL a représentée couchée sur un matelas en plein air, a été le prétexte d'ardentes discussions et, dans les premiers jours de l'exposition, les quolibets partaient à jet continu devant cette œuvre. Mais la victoire a fini par rester au maître qui n'a pas craint d'évoquer la nature sans convention, sans arrangement, telle qu'elle s'offrait à lui dans toute la puissance d'un raccourci audacieux.

Du même artiste, je signale son portrait en deuil, la main sur les yeux. C'est d'une émotion poignante parce qu'au lieu d'être d'un *peintre*, c'est d'un *homme.*

M. BESNARD, dans le portrait d'une *Jeune mère* accompagnée de ses enfants qui sautent autour d'elle et se pendent à ses bras a témoigné de son élégance habituelle, sa finesse de psychologue et sa hardiesse de savant coloriste.

M. LÉVY-DHURMER, en évoquant *le Juge* au milieu de ses justiciables, s'est inspiré des plus généreuses idées modernes, et rien n'est dramatique comme la méditation de ce magistrat qui, en regardant tour à tour Fantine et Crainquebille, tel voleur affamé et telle pauvre brute irresponsable, sent la compassion amollir comme de la cire le bronze de son âme juridique.

M. BLANCHE a exécuté un bon portrait de *deux Anglais* au visage profondément expressif et presque extatique. J'aime moins d'ailleurs *La petite masque* du même artiste : cette femme nue, durement peinte, loin de s'abandonner à l'indolence de la fatigue après le bal, semble prendre une attitude pour qu'on la regarde; et chaque objet, vêtement, meuble, fruit, est traité avec une virtuosité qui, en voulant s'imposer à l'admiration, la rebute.

Enfin M. COTTET expose de beaux *portraits féminins*, M. SIMON une exquise *Réunion d'enfants*, M. RENÉ MÉNARD de nobles paysages antiques dont la sérénité n'est pas exempte de quelque sécheresse.

Il est certain que cette liste d'œuvres de mérite dues à des talents français est d'une brièveté peu glorieuse.

Il est non moins certain que les bons artistes étrangers qui participent habituellement à nos Salons forment un groupe important qui commence à faire pâlir notre prestige national.

Beaucoup d'entre eux cependant, et des meilleurs, n'ont pas exposé cette année. Ils semblent bouder nos foires aux tableaux. Je citerai parmi ces abstentionnistes l'Américain M. SARGENT, les Allemands, M. VON UHDE, le doux poète évangélique, M. LIEBERMANN, l'ami du petit peuple, et le visionnaire M. MAX KLINGER, l'Ecossais M. GÜTHRIE, M. ZORN, le puissant réaliste suédois; M. BRANGWIN, le fougueux impressionniste anglais; M. ZULOAGA, le bon peintre des mœurs andalouses, et son compatriote M. SOROLLA, dévot adorateur du soleil. J'en oublie dont les noms ne viennent pas immédiatement sous ma plume.

Mais voici ceux qui figurent avec honneur aux catalogues de 1906. Ce sont, parmi les Anglo-Saxons : M. RAPHAËL, qui a peint une truculente *Fête de bourgeois flamands*, M. MAC MONNIÈS avec un *Dragon qui tient par la main une fillette*, M. COPE avec un beau *Portrait de magistrat anglais*, M. LAVERY avec l'*Evêque de Birmingham*, M. AID avec de discrets *Portraits de jeunes femmes*, M. LORIMER avec sa *dame blanche*, M. HUBBELL avec un étonnant *Bohème devant son absinthe ;* c'est le Norvégien M. THAULOW, avec ses effets de neige; c'est la Viennoise, Mlle MORSTDADT avec ses bœufs; c'est l'Espagnol, M. ANGLADA, avec ses feux d'artifice de couleurs.

Ce qui distingue tous ces étrangers, ce qui plaît en eux, c'est leur sincérité, c'est leur indépendance, c'est la fraîcheur de leurs impressions.

Or ces qualités sont précisément celles qu'ont fait perdre à

nos compatriotes l'éducation académique et l'habitude du joug imposé par les jurys officiels.

Le Remède

Le mal est-il sans remède?

Non!

Il peut disparaître avec les causes qui l'ont produit.

Que les jeunes artistes se décident à fuir résolument l'enseignement de l'Ecole des Beaux-Arts et la tutelle de l'Institut; qu'ils dédaignent le prix de Rome et les médailles, qu'ils laissent ces palmes ridicules aux forts en thème et aux Demoiselles studieuses.

Il est presque inconcevable qu'à une époque aussi passionnée que la nôtre, l'art somnole dans des recherches d'élégance factice, qu'il s'éternise dans la creuse interprétation de scènes historiques, qu'il se momifie dans le culte d'un faux idéal déclamatoire.

Que les jeunes artistes adorent la nature et qu'ils jurent de ne jamais s'en écarter.

Qu'ils s'inspirent de ce qu'ils voient autour d'eux, des luttes pour la subsistance quotidienne, des tendresses et des haines, des héroïsmes et des défaillances dont se tisse l'existence journalière.

Qu'ils soient de leur temps! Qu'ils se pénètrent des angoisses et des aspirations actuelles; qu'ils tressaillent des menaces sans cesse suspendues sur notre vie sociale et nationale, qu'ils s'enivrent de justice et d'espoir!

Et quand ils auront créé des œuvres bouillonnantes de franchise, ils devront éviter autant que possible le joug néfaste des jurys qui fonctionnent dans les Salons.

Ils tâcheront d'organiser entre camarades choisis des expositions particulières, ou, du moins, ils ne participeront qu'aux expositions qui répudient absolument le contrôle des jurys, par exemple à celle des INDÉPENDANTS, qui acquiert chaque année un peu de l'importance perdue par les deux grandes sociétés officielles.

C'est à ce prix seulement que notre art, délivré des influences qui le corrompent, retrouvera son éclat passé et qu'il remplira de nouveau son noble rôle qui est de rayonner sur la pensée moderne.

PAUL GSELL.

Le Mouvement Littéraire en Russie

Une nouvelle pièce de Maxime Gorki : *Les Barbares*. — *La Neige sanglante*, de Melchine. — *Le Jugement du champ*, de Skritaletz. — *Ivan Mironitch*, de Tchirikoff.

La littérature russe reflète la vie avec une intensité caractéristique, et maintenant plus que jamais. La liberté relative de la presse remua dans la société deux sentiments contraires, la reconnaissance et l'ndignation, la gratitude envers les martyrs de la pensée libératrice, et la révolte contre l'injustice et la cruauté du régime bureaucratique. Ces deux courants se manifestent impétueusement dans les quotidiens et les périodiques. Le culte « des grands proscrits » se traduit dans de nombreux articles émus. Les péripéties du mouvement révolutionnaire sont enregistrées dans le roman, la poésie et le théâtre comme dans un kaléidoscope vivant.

Certains critiques croient voir dans la nouvelle œuvre de MAXIME GORKI une attaque contre les intellectuels et l'accusent d'ingratitude envers une classe d'où sortirent tant de héros de la liberté. Ce reproche est injuste, ai-je besoin de le dire? L'adhésion du célèbre écrivain au parti avancé est une preuve suffisante de sa communion d'idées avec les pionniers du progrès. Elle écarte tout soupçon de dénigrement. Mais il y a deux façons d'aimer les gens. La plus aimable consiste à fermer les yeux sur leurs défauts et à se complaire dans la louange de leurs qualités. L'autre, moins agréable, mais plus profonde, se montre dans le désir d'améliorer ses amis en leur signalant leurs côtés faibles. Maxime Gorki, dans son nouveau drame, dévoile un travers déplorable des intellectuels russes. Ils attachent une trop grande importance au diplôme et à l'instruction officielle et se figurent naïvement qu'à eux seuls, ils sont de taille à transformer la société sans compter avec le peuple. *Les Barbares*, surnommés ainsi par le maire *Redozouboff* pour leur sans-gêne destructeur, apportent le trouble dans une petite ville de province. Ils y viennent construire un chemin de fer. Ce sont deux ingénieurs et un étudiant, leur adjoint. *Zyganoff* est noceur et *Tcherkoune* plein de morgue. Ce dernier, dès son arrivée dans la ville, inflige un affront public au maire tout-puissant

« auquel même le gouverneur de la province donne une poignée de main ». Il se présente aux ingénieurs :

« Je suis le maire... Vassili Ivanitch Redozouboff... le maire.

TCHERKOUNE (froidement). — Que me voulez-vous ?

REDOZOUBOFF. — Je veux parler au supérieur. Vous êtes le chef ?

ZYGANOFF. — Nous sommes deux chefs.

REDOZOUBOFF. — Peu importe. Vous aurez besoin de bois pour les traverses.

TCHERKOUNE (sèchement). — Je m'occuperai d'affaires dans huit jours, pas avant...

REDOZOUBOFF (étonné). — Vous... vous n'avez peut-être pas...

TCHERKOUNE. — Quoi ?

REDOZOUBOFF. — Je viens de vous dire... je suis le maire d'ici le maire.

TCHERKOUNE. — C'est entendu... Et puis ?

REDOZOUBOFF (maîtrisant sa colère). — J'ai 63 ans... je suis le *starosta* (1) de l'église... toute la ville m'est soumise...

TCHERKOUNE. — En quoi cela peut-il m'intéresser ?

ZYGANOFF. — Homme trsè respectable ! donnez-nous le temps de nous remettre de notre voyage et au moment voulu nous prendrons en considération toutes vos précieuses qualités.

TCHERKOUNE. — En attendant, laissez-nous tranquilles, lorsque nous aurons besoin de vous, nous vous appellerons. »

Ce chef de la ville que l'ingénieur qualifie justement de « gueule imbécile et avide » est un vrai tyran de sa famille. « Il fit mourir sa première femme, sa seconde s'enfuit au monastère, l'un de ses fils se sauva également de la maison. » Il a gardé auprès de lui une fille et un fils de vingt ans qui est très gros, et auquel il fait porter une pelisse au plus fort de l'été, afin de le faire maigrir et le soustraire par là au service militaire. L'ingénieur débarrasse le jeune homme de sa fourrure en menaçant le maire de le dénoncer s'il persiste dans sa fantaisie baroque. La fille de *Redozouboff*, *Katia*, est une enfant de 17 ans, espiègle et intelligente, elle tient tête à Tcherkoune et lui lance une pierre par-dessus le mur. Elle venge son père. L'ingénieur adjoint, l'étudiant *Stiepane*, fait la conquête de la jeune fille en lui faisant de la morale. Il est cassant et moqueur, ce qui ne l'empêche pas d'être sensible au charme de *Katia* brusque et bondissant comme une jeune tigresse. Il l'engage à quitter sa ville natale, à faire ses études dans une université de la capitale :

(1) Le marguillier.

« Consacrez deux ou trois années de votre jeunesse aux rêves de la vie nouvelle et à la lutte pour ces rêves. Jetez une parcelle de votre cœur dans le bûcher commun des protestations contre le cynisme et le mensonge...

KATIA (simplement). — J'irai...

STIEPANE. — Peut-être aurez-vous peur et reviendrez-vous à ce marais... mais au moins aurez-vous un souvenir de jeunesse... ce sera une bonne récompense de ce que vous aurez donné...

KATIA. — Je ne reviendrai pas...

STIEPANE. — Ici, dans ce trou, aucun bruit de la vraie vie n'arrive... Voyez comme ils sont tous ici aveugles, sourds, imbéciles... »

Il s'entretient cependant volontiers avec les paysans et les ouvriers de la localité, ce qui lui attire la malveillance de la police. Il est le moins « barbare » des trois constructeurs, sa situation d'inférieur le rapproche des malheureux et lui ouvre des horizons plus larges. Il a payé sa dette à la Révolution, il a fait de la prison. Seul, il comprend la situation actuelle de la Russie. *Katia* et la femme de l'ingénieur gémissent sur les répressions sanglantes. *Tcherkoune* voit le salut dans la construction des chemins de fer : « Le fer est la force qui détruira cette vie de bois, cette vie stupide. » *Stiepane* réplique : « Les hommes eux-mêmes doivent être de fer s'ils veulent reconstruire la vie... Nous ne le ferons pas, nous ne pouvons même détruire les choses vécues, ni aider à la décomposition de ce qui est mort... le passé nous est proche et cher... Ce n'est pas nous qui créons le nouveau, non, ce n'est pas nous !... Nous devons le comprendre, et alors seulement nous serons remis chacun à notre place. »

Ces quelques mots résument l'idée des « Barbares ». On la retrouve également dans la manière d'être de l'ingénieur avec un mendiant affamé et un ouvrier d'une mentalité très basse. Le mendiant est un vieillard estropié, abandonné successivement par sa femme qu'il avait maltraitée et par sa fille devenue bonne. Elle est en service chez *Tcherkoune*. Au lieu de secourir son père, elle le fuit. Le misérable essaye de faire « chanter » le patron, il invoque sa puissance paternelle et menace de reprendre sa fille. L'ingénieur lui jette vingt sous et le chasse. Il eût été si simple de faire la paix entre la fille et le père en allouant une petite pension au vieillard malade. De même pour l'ouvrier *Matvei* qui veut épouser la jeune bonne et demande au patron d'intervenir en sa faveur par un moyen peu scrupuleux, il est vrai. « Dites-lui : si tu ne veux pas l'épouser, nous t'enverrons à ton père. Elle en a une peur bleue. Moi j'ai donné au vieux vingt sous pour qu'il me la passe. » Sans mot dire,

l'ingénieur le congédie. C'était cependant un bon travailleur, et jusqu'alors *Tcherkoune* ne s'était jamais soucié de relever son moral. Il agit avec la même cruelle désinvolture envers sa femme. Elle l'adore et il en a assez. Il le lui doit sans ménagement. Il en aime une autre, mais il répond aux avances d'une troisième qui s'offre à lui. Il ne l'aime pas non plus et le lui avoue sans scrupule. Elle se tue. A son tour il est repoussé par la femme qu'il aime. Il justifie sa conduite en invoquant « la force de la boue ». Certes, ces intellectuels « barbares » ne sont pas des hommes de fer, et ce ne sont pas eux qui régénéreront la vie. La pièce est écrite avec la façon de plus en plus sobre de Gorki. Point de scènes à effet. Pas même une tirade. Les personnages sont hardiment esquissés. Le dialogue est d'un naturel achevé. Il se dégage des « Barbares » une note triste et découragée. C'est une œuvre conçue dans une disposition d'esprit mélancolique bien compréhensible, par ces temps de répression terrible, chez un écrivain dont le génie est si étroitement attaché aux destinées du peuple.

Le poète du jour est MELCHINE (Ja P. Jakoubovsky) revenu récemment du bagne où il avait longuement souffert, il n'a rien perdu de sa fougue civique. On admire dans son dernier volume de poésies une traduction merveilleuse de Baudelaire, et parmi les poésies originales « La neige sanglante », ayant trait à l'épisode tragique du 9 janvier. Je la soumets aux lecteurs de LA REVUE en sollicitant leur indulgence pour la traduction.

LA NEIGE SANGLANTE

Or, le peuple avançait, ainsi qu'une marée,
Vers le maître puissant, de justice altéré.
L'air calme frissonnait d'un fin souffle glacé ;
La neige s'étendait dans sa blancheur figée.

Et le peuple avançait majestueusement...
Mais soudain le bruit sourd du canon gronde et tonne ;
Ils avaient bien visé... Comme en un jour d'automne
L'orage fait tomber les feuilles lentement.

Sur la neige glacée et de sang reluisante
Les cadavres tombaient, par les boulets fauchés.
Nous restâmes alors stupéfaits, hébétés,
Notre regard errant sur la neige sanglante...

Les morts tombaient toujours sous le feu des canons.
O Caïn ! qu'as-tu fait, qu'as-tu fait de ton frère ?
Couvant l'égorgement, gardé par le mystère,
Cacheras-tu toujours la juste damnation ?

Tant que s'agitera le sang dans nos artères,
Sache-le, nous ferons notre devoir vengeur...
Et tant que le soleil éclairera la terre,
Là, nous verrons la neige aux sanglantes rougeurs.

La peine de la verge, pratiquée, hélas ! encore aujourd'hui sous prétexte de calmer les troubles agraires, est reproduite dans toute son horreur par une nouvelle de SKRITALETZ, *Le jugement du champ*. Les paysans du village *Selitbas* voulurent entrer en possession des terres qui appartenaient à un comte, en alléguant « la charte du tsar Alexis » qui leur avait fait don de tout le pays. A bout de forces, de fatigues et de démarches, ils résolurent de faire valoir leur bon droit à leur manière, selon l'usage antique de leurs pères, par le « jugement du champ ». Et tout le monde s'en fut au champ, hommes, femmes et enfants, avec leurs vaches et leurs bœufs attelés aux charrues, et des chars chargés de provisions. Ils s'y campèrent dans la ferme intention d'y rester jusqu'à ce qu'ils obtinssent gain de cause. Au milieu de ce bivouac pittoresque on installa un tribunal, deux grandes tables; sur l'une on étala les objets saints, destinés à la cérémonie religieuse; sur l'autre on mit un encrier, du papier, une plume et un sac en cuir qui contenait la « charte du tsar ». Les habitans du village voisin furent investis de la mission des juges. Les autorités locales et le gérant de la propriété seigneuriale furent invités. le *zemski natchalnik*, l'*ispravnik* et le représentant du comte se rendirent au champ. Le plus âgé des paysans leur présenta le pain et le sel. On pria ensuite, et le procès commença. Les délégués du village exposèrent leurs revendications appuyées sur la « charte » dont ils firent la lecture, ils engagèrent le gérant à leur prouver de son côté en vertu de quelle loi on les avait spoliés de leurs biens. Les voisins décideraient à qui revenait la terre. Le jugement fut prononcé en faveur des paysans. Les autorités et le gérant s'en allèrent furieux. Les laboureurs aussitôt se mirent à l'ouvrage. Au bout de trois jours arriva le gouverneur de la province, escorté d'un régiment de cavalerie. Un char chargé de verges le suivait.

« En l'apercevant toute la foule s'agenouilla et le *starchina* (1) lui présenta le pain et le sel. La prière était sur toutes les figures et les larmes dans tous les yeux.

Mais il frappa le pain et répandit le sel. »

Le gouverneur fit saisir « les meneurs ». On choisit les plus vieux, les plus vénérables, les hommes les plus respectés du village.

(1) Sorte de maire.

On les étendit par terre. Ils n'eurent pas un geste de révolte. On entendit dans l'air les sifflements des verges et de longs gémissements sourds. La foule silencieuse pleurait. « Ils reçurent chacun cent coups de verges. On les jeta sur les chars et on les enleva comme la chair à l'abattoir. » Le sang suintait le long des chars et traçait sur le champ fraîchement labouré un chemin ensanglanté entre le village et l'endroit du sinistre « jugement du champ ». Ils furent jugés et condamnés à la prison par le tribunal de la province. Ils ne purent croire à leur condamnation qui bouleversait leur foi naïve en la justice. Une stupeur les frappa et leurs bons visages aux traits rudes s'assombrirent.

Le récit est simple, beau et saisissant. La description du paysage est d'une sobriété parfaite et cadre merveilleusement avec les personnages des paysans méditatifs à la parole lente et au cœur ferme.

Ivan Mironitch, de TCHIRIKOFF, est un comédie de demi-teintes, de caractères effacés. Le héros est un pédant modèle, un inspecteur de lycée qui veut régler les sentiments et les goûts de tous les siens selon la formule « d'un emploi du temps scolaire ». La discipline et le règlement lui tiennent lieu de morale. Il ne pardonne pas à un élève d'avoir passé à côté de lui dans la rue sans le saluer, il le chasse de l'école et brise l'avenir de l'enfant. Il poursuit sa seconde femme et sa fille du premier lit qui s'efforcent de rompre la monotonie de la vie terne et écœurante de province en mettant un peu de fantaisie dans leur installation. Il déteste l'esprit novateur jusque dans la disposition des meubles. Il recherche la symétrie en toute chose et l'impose à sa famille. Les femmes souffrent mais ne se révoltent point. Sur ce fond gris ressort une figure saillante de combattant pour la liberté. Il a goûté de la prison, de l'exil, et sa carrière est brisée. Mais ses souffrances ne lui ont point enlevé sa joie de vivre. « J'aime la vie, moi-même, et un peu les autres hommes », dit-il. Les deux femmes l'écoutent comme un oracle, bien qu'il ne se gêne pas pour comparer leur existence à celle « des oies qu'on engraisse pour un festin ». La jeune fille veut fuir à la capitale et y entrer à l'Université. La jeune femme médite un coup d'éclat, mais toutes les deux sont de la nature des résignées. Elles subiront peu à peu le joug de l'inspecteur et la vie meilleure qu'elles désirent sera de plus en plus reléguée au pays des chimères. Une morale se dégage de cette pièce finement satirique, à savoir, que les militants sont plus heureux que les trembleurs.

VERA STARKOFF.

Le Mariage en Turquie

Tous les actes importants de la vie sont entourés de cérémonies séculaires et respectables qui intéressent vivement les esprits curieux. De ces actes, le mariage est, sans contredit, le plus marquant et le plus riche en rites et usages bizarres et vénérables. Nous passerons ici en revue les formalités qui sont accomplies par les Turcs à l'occasion du mariage. Elles ne sont guère connues et présentent du pittoresque et de l'originalité.

Choix d'une épouse

Le jeune homme qui veut prendre femme n'a pas le droit de faire lui-même son choix. Il le voudrait, qu'il serait sans doute fort embarrassé de se décider. Femmes et jeunes filles musulmanes ont uniformément le visage caché derrière une voilette épaisse. Dans la rue, aux regards indiscrets des hommes, la vieille au facies ratatiné et simiesque et la jeune et jolie demoiselle se montrent sous le même aspect d'ombres mystérieuses et craintives. La Turquie est la contrée de l'égalité pour les femmes. Le *yildirma* (la voilette) et le *firadjé*, ce vêtement qui couvre le buste et la tête, sont de véritables niveleurs.

Le jeune homme s'en remet donc au flair et au goût de sa mère et de ses proches parentes. Il sera fiancé, marié aux trois quarts, et il ignorera encore les traits du visage de la femme avec qui il partagera son sort.

Un beau matin, ses parentes s'en vont dans différentes maisons où elles savent pouvoir trouver une jeune fille. Pour cette solennelle circonstance, elles prennent le titre de *youroudjis* (voyeuses). Les *kiz* (jeunes filles) défilent devant elles, rougissantes. Elles servent du café fort dans de petites tasses et attendent en silence que les visiteuses les dévisagent et détaillent leur

beauté et leur grâce, tout en avalant la boisson brûlante par sirotées légères.

Si les *youroudjis* sont satisfaites d'une *kiz*, elles le font savoir sans retard à la mère. Peu de temps après, les accordailles sont conclues sans cérémonie. Les cadeaux des fiançailles sont échangés. Le fiancé envoie à sa promise une paire de boucles d'oreille, une bague, une brochette, ou, plus modestement, une paire de chaussures ou un morceau d'étoffe, et reçoit d'elle un cadeau du même genre.

Le Mariage religieux

Là se borne tout l'appareil des fiançailles. On se rattrape à la noce où les rites et réjouissances sont multiples et variés.

Un temps plus ou moins long s'écoule depuis l'échange des cadeaux et la cérémonie du *nikah*, ou mariage religieux et officiel. Le contrat de mariage par lequel le mari assure à sa femme le douaire conventionnel est dressé à l'avance par les parents, d'un commun accord. Il est confirmé et sanctionné par l'imam.

Au jour fixé, l'imam se rend chez la jeune fille et se place derrière une porte.

— Une Telle, fille d'Un Tel, demande-t-il, voulez-vous devenir la femme d'Un Tel, fils d'Un Tel?

— Oui, répond la jeune fille.

L'imam se retire. Un ami de la famille lui succède et demande à la fiancée si elle consent à le nommer son *vekil* (son représentant) pour le marchandage du douaire qui sera constitué par le fiancé. Après lui, les deux témoins viennent se faire confirmer leur qualité, en se mettant toujours derrière le battant de la porte pour ne pas violer les lois du *harem*.

Le montant du douaire est débattu, en l'absence des parents du fiancé par les *vekils* des deux promis assistés chacun de deux témoins. *Vekils* et témoins s'accroupissent sur un tapis et commencent le marchandage — un marchandage de pure forme — aux mots de « *Allahin emrilé, pey-gamberin kavlilé* » (avec l'ordre d'Allah et la parole du prophète).

— A combien fixez-vous le douaire? interroge le *vekil* du fiancé.

Son partenaire lui répond par un chiffre très élevé, risiblement en disproportion avec la somme inscrite depuis longtemps dans l'acte de mariage.

— A mille livres turques! (23 000 francs.)

— A mille paras! (Une para vaut un demi-centime.)

Mutuellement les deux vekils se font des concessions graduelles.

— Huit cents livres turques!

— Cent piastres! (Une livre turque.)

— Cinq cents!

— Dix livres!

Et ainsi de suite. L'accord se fait quand on arrive à la somme convenue. L'imam alors s'approche et prononce une prière arabe où il dit, en substance.

« Allah bénisse votre union et vous accorde une nombreuse progéniture. Vivez en paix, aimez-vous, soyez heureux! »

Les deux conjoints ne sont pas présents. Leurs *vekils* respectifs leur rapporteront ces mots tout à l'heure.

Les invités suivent cette cérémonie, les mains ouvertes « afin que la destinée ouvre les siennes et prodigue ses bienfaits aux deux époux ». Du sorbet et des dragées sont servis, et l'assistance est aspergée d'eau de rose. Quelques instants avant la fin de la séance, un domestique apporte un brasero, le dépose au milieu de la pièce et laisse tomber sur les charbons ardents une poignée d'encens. Chaque invité, en sortant, s'approche du brasero, attire sous ses narines la fumée aromatique et prononce, à voix haute, les mots *Allah monbarek eyleyé* (Dieu accorde sa bénédiction).

La longue série des fêtes commence après le *nikah*.

La Noce

Le trousseau de la mariée émigre en grande pompe vers la demeure de l'époux. Des portefaix chargent sur leur dos les coffres, les matelas et les meubles; d'autres portent des paniers pleins de linge. Derrière eux, marche la foule des parentes et des voisines. Quelques musiciennes tsiganes, pourvues de flûtes et de tambours de basque les accompagnent, faisant entendre une musique discordante sur le passage du trousseau. C'est le *Djéhaz*, mot qui veut dire *trousseau*.

Jusqu'ici les *youroudjis* seules ont vu la jeune fille. Les autres parentes du marié ne la connaissent pas encore. Elle leur sera présentée pendant la fête du *tchengui* qui suit le *Djéhaz*.

La maison de la mariée s'emplit alors d'invitées qui, pendant des heures, se livrent aux délices de la danse. Les musiciennes tsiganes (*tchengui* vient de *tchinghenné*, tsigane) râclent du luth et du violoncelle. Pendant les courtes trêves que les danseuses leur accordent, elles se répandent dans la salle, pour faire la quête.

La cérémonie la plus curieuse, celle qui octroie à la jeune fille le caractère sacré de l'épouse, c'est le *Henné*.

Deux maisons sont désignées pour le *Henné*. Les hommes — c'est-à-dire les oncles, les cousins et les neveux devant qui la femme turque n'observe pas le *harem* — se réunissent dans l'une, autour du père; tandis que la mère réunit dans l'autre toutes les parentes et amies. La mariée se rend d'abord dans la maison des hommes et mange pour la dernière fois à la table paternelle. Des plats nombreux sont servis et les convives se gavent de *baklava* (gâteau national turc), de *kadaïf* (sorte de vermicelle au beurre et au miel), de *tchomlek* (mets où voisinent toutes espèce de légumes et de condiments), de *kebab* (rôti) et de *pilav*, tout en débitant des grivoiseries et des gaillardises.

Après le repas, la mariée est conduite auprès des femmes qui lui peignent les orteils et les talons avec du henné. Elle retourne ensuite dans la maison où sont assemblés ses parents masculins et se fait peindre les doigts, la paume des mains et les paupières avec la même substance. Les danses et les chants se prolongent parallèlement dans les deux maisons, jusqu'à une heure bien avancée de la nuit.

Le *Cochatma* précède la nuit de noce. C'est la fête la plus brillante, celle où les proches parents des deux sexes des époux se mêlent dans la même enceinte. La mariée passe trois fois par un arc bandé. Les hommes présents, armés d'épées, s'approchent d'elle et se livrent à un simulacre d'attaque; ils font mine de lui porter des coups. Pour ces braves gens, ces gestes terribles et faussement menaçants ont une signification magique. Ils préservent du mauvais œil la nouvelle famille, en anéantissent les ennemis et conjurent efficacement tous les *djins* qui éprouveraient, par la suite, le désir de lui nuire.

Ces exploits dignes du chevalier de la Triste-Figure accomplis, les parents lancent sur la jeune femme des poignées de monnaie. Des pauvresses accourent et s'attribuent toutes les pièces que leur laissent relever les gamins plus agiles et plus prompts à recueillir cette manne.

Le *zefaf* suit le *cochatma.* Il tombe toujours un vendredi. La mariée, coiffée de fils d'or, rejoint le toit conjugal, en l'absence du mari qui ne rentrera qu'au soir, au coucher du soleil, après avoir fait ses dévotions vespérales (le « *Ezan* ») à la mosquée. Il arrive escorté des invités. Quand il se prépare à franchir le seuil de son habitation, il est investi de la puissance maritale d'une manière bizarre. Un parent l'aborde et lui frappe trois coups dans le dos. Les assistants projettent alors sur lui des pièces d'argent pour lui augurer de la prospérité et, discrètement, s'esquivent pour le laisser avec son épouse dont il n'a pas encore vu le visage et qui l'attend.

Un dîner est servi sur une table minuscule, dans la chambre nuptiale, où la mariée n'était pas encore entrée jusqu'à ce moment. Le dîner se compose principalement de deux colombes rôties, l'une mâle, l'autre femelle. Ces oiseaux sont le symbole de la fidélité et de l'affection conjugales.

L'épouse se laisse retirer son voile et reçoit de son mari, pour prix de sa docilité, le cadeau des noces qui consiste généralement en un bijou de valeur, mais elle ne souffle pas mot. Il y a quelques années, elle observait pendant tout un mois un mutisme rigoureux. Mais les mœurs se sont légèrement adoucies. Maintenant elle parle le plus souvent la nuit du *zefaf* même, après que son mari a énuméré tous les effets et tous les meubles du ménage qui doivent être la propriété de sa femme.

Là prennent fin les cérémonies.

L'union dure tant qu'Allah veut bien en tenir les liens serrés, et la volonté d'Allah a en l'occurence la fantaisie et le caprice du mari pour unique truchement. Qu'il plaise à l'homme de divorcer, et il n'aura qu'à prononcer les mots fatidiques : *Bochaltim ! Bochaltim ! Bochaltim !* (je la répudie), et il sera délivré promptement de la femme qu'il n'aime plus et qui lui est à charge.

Il pourra alors, s'il le veut, faire un nouveau choix et s'adresser comme la première fois aux *youroudjis* qui ne se souviendront pas de son infidélité à l'égard de l'épouse répudiée, car ces « voyeuses » n'obéissent avant tout qu'à leur intérêt, borné aux récompenses et au salaire qu'elles attendent et reçoivent de leur complaisance et de leur intervention.

P. RISAL.

Le Mouvement intellectuel en France

I. — PHILOSOPHIE

Art et psychologie individuelle, par LUCIEN ARRÉAT (F. Alcan).

Chacun de nous fait de la philosophie sans le savoir, puisqu'il vit. Or on ne peut vivre sans « débrouiller à sa mode » quelques-uns des grands problèmes qu'agite la philosophie. Nous tranchons tous les jours des cas de morale, voire d'esthétique, puisque nous agissons et jugeons de certaine façon. L'auteur de cette étude, un de nos meilleurs écrivains philosophiques de ces trente dernières années, a pensé qu'il serait piquant de vérifier les théories générales du beau, dans les exemples particuliers des individus. Et, fort bravement, il s'est offert tout le premier pour cette épreuve sur lui-même. Il nous donne ainsi, en commençant, une « esquisse psychologique ». Puis il nous retrace les conclusions des plus récents travaux sur l'esthétique, ceux des Allemands : Cohn, Lipps, Stern ; des Italiens : Croce, Squillace, Piazzi ; des Français, comme Roussel-Despierres, Lucien Bray, Lechalas, Louis Favre, d'autres encore. A ces noms on pourra ajouter celui de notre collaborateur le Dr Max Nordau, dont le dernier volume traite de l'art et des artistes (*Ueber Kunst u. Künstler*). Une note sur « l'invention littéraire » et une autre sur « l'association des idées » offrent beaucoup moins d'intérêt qu'une simple « observation sur une musicienne ». Mais ce que l'auteur a très bien mis en relief, au cours de ses notes sur lui-même ou sur d'autres, c'est que nos jugements esthétiques, tout comme les autres, valent ce que vaut notre intelligence, notre instruction. Pour un enfant « tout air est un chant, comme tout bonnet est une femme ». Il reste, malheureusement, que, pour les trois quarts des hommes les jugements esthétiques ne sont que l'expression de leur tempérament.

Les éléments du caractère, par PAULIN MALAPERT, docteur ès lettres, professeur agrégé de philosophie. Deuxième édition (F. Alcan).

C'est une chose difficile que l'étude des caractères, l'étude scientifique s'entend. Et il semble bien que, jusqu'à présent, c'était aux romanciers, aux dramaturges, aux poètes, qu'il fallait aller demander

les plus beaux portraits de caractères et les plus exactes analyses psychologiques. Cependant l'étude de la science du caractère, de *l'éthologie*, a fait d'importants progrès grâce à des philosophes et à des psychologues comme Ribot, Pérez, Paulhan, Alb. Lévy, C. Ribéry, etc. L'ouvrage de M. Malapert, dont la deuxième édition entièrement refondue vient de paraître, de même que son premier travail sur ce sujet (*Le Caractère*, 1902) va faire, désormais, autorité.

Ce n'est pas qu'il soit facile, ni peut-être même possible, d'arriver sur ce sujet à des vérités définitives, et qu'on ait, par exemple, défini un Musset, en le plaçant dans la famille des *affectifs*, genre des *émotifs*, espèce des *émotifs-impulsifs*, et l'auteur lui-même s'en défend. Mais en vérité, on peut, dès aujourd'hui, décrire et distinguer les traits essentiels, les éléments fondamentaux, d'une « *idiosyncrasie morale* ». On peut dégager les relations constantes, les lois de composition qui forment certains types. L'auteur nous donne déjà de très beaux portraits psychologiques, et en le lisant chacun pourra s'intéresser à se regarder dans un miroir moral, et à voir s'il appartient aux *apathiques*, ou aux *affectifs*, ou *intellectuels*, ou *actifs*, ou *tempérés*, ou *volontaires*. Mais, surtout, à côté du caractère inné, il apprendra à devenir un *caractère moral*. La belle conclusion de cette étude sur les caractères est de poser devant nous l'obligation d'avoir *du caractère*. Et pour cela, il faut « faire du perfectionnement de la personnalité, le principe de toute morale et de toute éducation », sans craindre par là de « dissoudre la société. » Le devoir, c'est de se perfectionner, c'est de travailler à « la réalisation libre et complète de son être ». Ce sont là de belles paroles, et des paroles vraies.

Le sentiment et la pensée, par ANDRÉ GODFERNAUX (Alcan).

Il y a un fait : c'est que « partout où il y a vie, il y a conscience . » Partant de là, on a pu vérifier que tout fait de conscience s'accompagne d'un mouvement. C'est la loi féconde du « parallélisme psycho-physique ». Aussi la psychologie — cette science de l'âme — a-t-elle pu se fonder comme la physiologie, cette science du corps, d'abord par l'étude du domaine pathologique, des maladies mentales. Comme l'étude des maladies a permis de jeter les bases de la santé, l'étude de la psychologie morbide a projeté de vives lumières sur la psychologie de l'homme sain. La grande originalité du livre de M. A. Godfernaux, publié pour la première fois, il y a dix ans, a été de montrer les rapports constants entre le sentiment et la pensée. Le trouble sentimental est la cause du trouble intellectuel, et il est dû lui-même à un trouble physiologique. Les états de la santé physique commandent les états affectifs, et ceux-ci conditionnent les associations d'idées. Ainsi tout phénomène de conscience contient un phénomène moteur. La donnée ultime de la conscience c'est « la sensation double de mouvement. » La pensée, en fait, engendre le mouvement, et comment l'engendrait-elle si elle n'était, elle-même, mouvement ? La conclusion de cette étude est que « les phénomènes de conscience agissent et

réagissent les uns sur les autres et s'associent entre eux comme les phènomènes corporels auxquels ils correspondent ».

La Morale selon Guyau, par G. Aslan, docteur ès lettres (Alcan).

Tous ceux qui ont communié un jour en J. M. Guyau se reconnaissent comme frères. Sa pensée fut une action, la plus riche et la plus généreuse de la philosophie moderne. Ce jeune héros, mort à trente-trois ans, a été un grand éveilleur d'âmes. Tous les ouvrages qui commentent sa pensée, comme cette dernière étude de M. Aslan, sont vraiment des propagandes de l'idéal. Sans doute, Guyau a échoué dans son effort individuel pour fonder la morale sur la science. En grand individualiste qu'il était, il n'a vu de la moralité que son aspect subjectif. Comme le dit très bien l'auteur de cette étude, Guyau a cru que « la moralité était une création individuelle, quand elle est une discipline collective de l'humanité ». Mais, du moins, son ardente critique a réalisé son œuvre. Il a vraiment jeté à bas les vieilles idoles « obligatoires », et il a dressé dans le temple de l'humanité la statue de la Vie. Il est parfaitement vrai qu'après Guyau « il semble difficile qu'une métaphysique de la morale puisse encore se faire lire ».

II. — ART

Albert Besnard, par Gabriel Mourey (Davous)

Ce qui constitue la caractéristique de Besnard, c'est l'imagination, ce que peut être l'imagination chez un peintre ; elle se manifeste naturellement par le déploiement des couleurs qui se choquent, se heurtent, luttent, hurlent, et qui, par un étrange prodige, s'harmonisent et concourent à produire un effet enchanteur. L'âme est excitée par ces sensations vives, et va au-delà, car le premier ébranlement lui a donné un élan mesuré à sa propre vigueur. Le chef-d'œuvre, et l'homme de génie, ce miracle de la nature, comment sont-ils produits ? C'est à nous l'apprendre que contribue l'intéressante étude de Gabriel Mourey sur Besnard. Ce garçon délicat, élevé par une mère attentive, élève de Brémond, puis de Cabanel, ne semblait pas destiné à révolutionner l'art, tandis que de plus bruyants, Monchablon, Guérin, Bourgeois, Chartran menaçaient de tout renverser. Cependant en 1874, il remporta le prix de Rome et c'est pendant le séjour qu'il y fit que ses différends avec Lenepveu, le directeur de la villa, firent pressentir les fougues de son tempérament. De retour à Paris, il peignit *Après la défaite*, cette œuvre décousue, fougueuse, inégale, passionnée. La bataille de l'impressionnisme, son séjour en Angleterre et la vue des œuvres préraphaélistes accentuèrent ses tendances ; dans le portrait de Mme Georges Duruy il se montre déjà véritablement en possession de toute sa maîtrise et depuis, marche de victoire en victoire, avec ceux de Réjane, de Mme Roger Jourdain, de Mme

Pillet-Will, de Denys Cochin. L'auteur ne laisse de côté ni ses fresques décoratives, ni ses eaux-fortes, de sorte que nous avons là un Besnard tout entier avec ses violences, ses emportements, ses mélodies, ses charmes et ses intentions morales, car il en a. Personne n'était mieux à même de les comprendre et nous les expliquer que Gabriel Mourey, ce critique à l'intelligence vive et déliée.

La peinture française au début du dix-huitième siècle,
par PIERRE MARCEL (Quantin)

Notre dix-huitième siècle artistique a été méconnu même des contemporains. On avait alors la religion du tableau d'histoire au mépris de la représentation ordinaire de la vie que donnait Watteau ou Fragonard. Après eux, le goût roide et classique qui a dominé, les a fait négliger et il a fallu les Goncourt pour les remettre en honneur. Le succès des sujets familiers chez les peintres avait eu pour origine la querelle des Anciens et des Modernes, renouvelée parmi les artistes : elle mit aux prises l'Académie et de Piles, critique d'art qui avait visité non seulement l'Italie, mais le Portugal, la Suède, la Hollande. Il prêchait la valeur du coloris, l'admiration de Rubens ; l'Académie lui opposa Poussin et la guerre se poursuivit ; c'était, somme toute, une petite querelle du classicisme et du romantisme, celui-ci étant allé chercher des inspirations à l'étranger. En effet, n'y a-t-il pas du romantisme dans Watteau et *l'Embarquement pour Cythère* ne fait il pas penser parfois à Turner et à Böcklin ? Ce sont ces origines de l'art sous Louis XV et sous Louis XVI que le livre de P. Marcel éclaire d'un nouveau jour, grâce à la précieuse documentation qui en fait le fond ; il sera véritablement indispensable pour l'étude de notre XVIII[e] siècle qui, avec toute sa fantaisie, mais grâce à son réalisme et à ses qualités nationales, est vraiment le siècle classique de l'art français.

III. — SOCIOLOGIE ET RELIGION

I. — *La Femme dans l'industrie,* par R. GONNARD, professeur à l'université de Lyon (A. Colin). — II. — *Histoire du travail et des travailleurs,* par P. BRISSON (Delagrave.)

« L'ouvrière, mot impie ! » disait, sans plus, Michelet. « L'ouvrière, mot glorieux, que tous les peuples connurent, dès qu'ils eurent supprimé l'esclavage et la servitude » — répondent les économistes avec M. Paul Leroy-Beaulieu. Bon ou mauvais, en tout cas, le fait est là. Six millions de femmes, c'est-à-dire le tiers de la population féminine en France, contre le double d'hommes, travaillent dans l'industrie, de nos jours. Comment travaillent-elles, et quels sont les moyens d'améliorer leur sort et leurs salaires trop souvent de famine, c'est à quoi répond dans cette belle et solide étude, M. R. Gonnard.

L'épigraphe de ce livre pourrait bien être le mot d'une vaillante et savante féministe, le Dr K. Schirmacher : « C'est la douloureuse de cinquante siècles que la femme présente à l'homme. » Devant le tableau de misère des salaires féminins, il faut se rappeler qu'il a fallu *une loi* (1841) pour interdire dans l'industrie l'emploi, l'esclavage des enfants de moins *de huit ans*. Et, à propos du travail des petits martyrs, l'auteur aurait pu citer ce mot qu'il faut répéter sans cesse, de Stuart Mill : « La prospérité industrielle de l'Angleterre a été fondée sur l'infanticide ». Il s'agit, dès maintenant, d'empêcher l'hécatombe des femmes dans le travail de l'usine, et surtout *à domicile*. Mais c'est d'un optimisme un peu facile, comme l'auteur, d'attendre l'amélioration du sort de l'ouvrière, du progrès de la science ou des mœurs, plutôt que de l'intervention législative nécessaire.

Voici, précisément, une histoire documentaire *du travail et des travailleurs*, par P. Brisson, qui montre péremptoirement, par la seule éloquence des faits, que la tâche du vingtième siècle est celle de la législation du travail. Nous marchons, par l'effort de tous les législateurs, vers un *code du travail*, qui sera sans doute un code international. C'est la seule voie féconde pour arriver à une organisation internationale de la législation ouvrière. La Conférence internationale de Berne, en 1905, pour la protection légale des travailleurs, est le premier jalon sur cette route à suivre. L'histoire même du travail nous apprend que ce sont les usages, d'abord passés à l'état de coutumes, puis celles-ci codifiées, et cette législation du travail sans cesse perfectionnée, qui ont donné les meilleurs résultats, en modifiant les mœurs, et poussé l'humanité par les épaules vers un idéal toujours plus élevé de justice et de fraternité.

L'Islamisme et le christianisme en Afrique, par
G. Bonet-Maury (Hachette.)

On sait la compétence toute spéciale de l'éminent professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris, le biographe de Dœllinger, l'historien du Congrès des religions de Chicago, en matière d'histoire religieuse. Pleinement convaincu de la vérité de cette loi historique posée par Guizot, F. de Coulanges, E. Renan, qu'*il y a un rapport étroit entre la croyance et la civilisation d'un pays*, il a voulu rechercher si cette loi se vérifiait dans l'histoire de la civilisation africaine, tout au moins dans le nord de l'Afrique, où le judaïsme, le christianisme et l'islamisme se sont implantés tour à tour, parmi tant de luttes meurtrières. C'est un vaste tableau, très érudit, mais en même temps très littéraire, qu'il nous retrace du judaïsme en Afrique (n'a-t-on pas retrouvé jusqu'au centre du Soudan une colonie juive à laquelle il faut attribuer l'origine des légendes bibliques qu'on rencontre chez les nègres ?) puis de la civilisation chrétienne (qui réussit pacifiquement au Maroc et en Tunisie, et échoue militairement, lors des Croi

sades, en Orient) et finalement de l'islamisme qui l'emporte sur ses rivaux. L'état passé et actuel des missions, catholiques, protestantes et musulmanes, complète cet intéressant et très attachant ouvrage, où l'auteur, avec l'impartialité du savant et de l'honnête homme, fait justice, en passant, de bien des légendes — celle, par exemple de la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie par les Arabes — reconnaît que la civilisation chrétienne est, sans conteste, supérieure à la civilisation musulmane, mais désire très sagement et très libéralement le maintien des deux cultes rivaux, et le « renoncement en pays d'islam à tout prosélytisme chrétien ».

Pour l'idée laïque, par Georges Trouillot (Fasquelle.)

On comprend que c'est de l'idée laïque de l'Etat qu'il s'agit ici. Et, certes, M. Trouillot qui, avant d'être ministre, fut le rapporteur de la loi sur les associations, pouvait prétendre, à juste titre, être un des historiens de cette idée, puisqu'il en avait été un des plus zélés et des plus éloquents défenseurs. Comme le dit M. Léon Bourgeois, dans la préface qu'il a écrite pour ce volume, l'idée de la laïcité nécessaire de l'Etat n'a pas eu, à côté de Waldeck-Rousseau, de plus vaillant champion que M. G. Trouillot. Cette laïcité est pour lui, à la fois nécessaire à la liberté et conforme à la justice. Bien loin d'être une idée de « sectaires » comme affectent de le croire ses adversaires, elle est tout imprégnée de l'esprit de cette grande doctrine libérale dont se réclamaient les Dupin, les Quinet, les Thiers, « tous ces hommes qui n'ont jamais compris qu'on pût défendre la liberté autrement qu'en faisant la guerre aux ennemis irréconciliables de la liberté ».

On lira avec autant de plaisir que de profit ces discours où M. G. Trouillot mêle aux arguments de son éloquente conviction des pointes d'humour — comme lorsqu'il constate que le précieux volume qui relate les condamnations des Jésuites a disparu de la bibliothèque de la Chambre — ou les aperçus variés d'une vaste lecture, qui lui permet de citer tous les textes propices, même en latin, et jusqu'à un beau et savant livre comme celui de F. M. L. Naville sur la *Charité légale*.

Si, par contre, « l'Etat laïque c'est l'Etat étranger aux questions de conscience », les discours de M. Trouillot, ministre, à l'occasion de nombreuses fêtes républicaines, montrent aussi que l'homme d'Etat éclairé et instruit n'est nullement étranger aux plus hautes questions d'art ou de science.

IV. — HISTOIRE

Autour de Marie-Antoinette, par Maurice Boutry, préface de Pierre de Nolhac (Emile-Paul, éditeur.)

Marie-Antoinette est véritablement le plus illustre et le plus infortuné exemple d'une vie qui est la prisonnière et la victime des circonstances. Comme tous les humains, elle n'a pas demandé à naître,

mais elle a demandé à aimer — et on l'a mariée par raison d'Etat, à un indolent qui l'a *négligée sept ans*, et ne l'a jamais comprise ; elle a demandé à être aimée, et on l'a menée chez un peuple étranger, pour qui elle ne sera jamais que l'Autrichienne, et qui lui fera subir le plus horrible supplice, comme reine et comme femme. Et qu'importent, et que comptent, devant une telle suite de fatalités, toutes les pauvres futilités d'un caractère de jolie femme et de princesse ? — Il faut lire, dans le récit de M. Boutry, rédigé d'après les archives du ministère des affaires étrangères, fonds encore inépuisé, l'enfance de la jeune princesse, son éducation, les négociations du mariage et l'entrée en France de la Dauphine. Quels présages on peut tirer — après coup — de ce voyage et cette entrée d'apparat ! Le pavillon de réception, à Strasbourg, était décoré de tapisseries représentant l'histoire de Jason, de Médée et de Créuse ; et un jeune étudiant poète, qui s'appelait Gœthe, s'indignait de ce qu'on mît sous les yeux de la jeune princesse « ces images atroces ».

En touchant la terre de France, à Kehl, la vieille coutume barbare veut que la Dauphine quitte tous ses vêtements jusqu'à ses bas, pour revêtir des effets français. « Rien de tout ce qu'elle aime, de tout ce qu'elle connaît, de tout ce qu'elle porte ne peut subsister, pas même un lambeau d'étoffe. » Il ne reste plus qu'à la dépouiller de la vie, et vingt ans plus tard, les événements s'en chargèrent — les événements du temps, dont Marie-Antoinette fut toujours le pauvre jouet et la lamentable victime.

La médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance
par le docteur C. A. Er. Wickersheimer (Maloine.)

Vers cinq heures du matin en été, vers six heures en hiver, les ruelles qui descendaient de la montagne Sainte Geneviève vers la Seine fourmillaient de nombreux écoliers ; les uns portaient des habits élégants et l'épée au côté, c'étaient des gentilshommes; les autres, fils d'honnêtes bourgeois se reconnaissaient à leur mise simple. D'aucuns, par leur longue robe de couleur sombre, montraient qu'ils avaient embrassé l'état ecclésiastique; enfin certains au pourpoint graisseux, aux souliers crottés témoignaient d'une vie besogneuse, mendiaient leur pain, sans humilité d'ailleurs, ou bien pour vivre copiaient des livres, balayaient les salles d'études. Il en venait de tous les pays, d'Allemagne en particulier. Les plus jeunes entraient dans les collèges, les plus nombreux allaient entendre à la Sorbonne les théologiens et les jurisconsultes ; un petit groupe poursuivait son chemin presque jusqu'au fleuve et s'engouffrait dans une maison de la rue de la Bûcherie, c'étaient les étudiants en médecine. L'enseignement qu'on leur donnait reposait en grande partie sur l'explication des auteurs ; trente leçons traitaient du régime, trente-huit des maladies aiguës, trente-six du pronostic, mais cinquante des aphorismes d'Hippocrate ; venaient ensuite les commentaires sur Galien, les auteurs arabes et même quelques auteurs

contemporains, tels que Fernel. De la Faculté de Paris comme de sa rivale, la Faculté de Montpellier, plus ancienne d'ailleurs, sortaient des docteurs hippocratistes ou galénistes ; les premiers s'efforçaient de substituer de plus en plus l'observation et l'expérience au raisonnement. Paracelse vint ensuite et il rechercha les médicaments spécifiques, puis leurs principes actifs ; il en fournit un grand nombre dont le plus discuté fut l'antimoine. Les prescriptions de l'hygiène n'étaient pas inconnues alors ; le Concile de Bâle recommande l'installation de salles de bains dans les demeures privées , le massage est souvent pratiqué et enfin Jean Pidoux introduit en France la douche depuis longtemps en usage en Italie. Quant à Bernard Penot, trois cents ans avant l'abbé Kneipp, il recommande de marcher pieds nus dans la rosée.

V. — SCIENCE

Le psychisme inférieur étude physio-pathologique clinique des centres psychiques par le Dr J. GRASSET (Chevalier et Rivière).

La psychothérapie, c'est-à-dire l'ensemble des moyens destinés à montrer au malade par où pèche sa volonté et à exercer sur ce qui lui en reste une influence favorable, est une partie capitale de la thérapeutique. Et c'est une thérapeutique que l'on ne pourrait comprendre, qu'on dénaturerait, si l'on ne faisait pas entre le psychisme supérieur et l'inférieur, par suite entre les deux psychotérapies, une distinction que ce livre est destiné à motiver.

Il y a des actes psychiques conscients ; ils appartiennent au psychisme supérieur et des actes psychiques inconscients, qui rentrent dans le psychisme inférieur. J. Grasset démontre que ces deux groupes d'actes psychiques ne sont pas des degrés d'activité des mêmes centres cérébraux mais ont des centres différents pour chacun d'eux, des centres psychiques inférieurs et des psychismes supérieurs. Dans certains cas (la distraction par exemple) les deux ordres de centres psychiques fonctionnent simultanément et différemment. Non seulement, les névroses, mais aussi un certain nombre de lésions organiques altèrent isolément soit les centres inférieurs, soit les centres supérieurs, réalisant des symptomatologies différentes suivant que les uns ou les autres sont atteints. Enfin non seulement on peut établir l'existence de ces centres distincts, mais on peut même tenter de les localiser dans l'écorce cérébrale.

Au cours du développement de ces idées, l'auteur passe en revue tous les problèmes qui touchent à ce sujet, génie, responsabilité, etc., etc., ce qui en fait un ouvrage absolument complet et qui, même si on ne partage pas les idées de Grasset, permet d'admirer une fois de plus les services que le savant professeur de Montpellier rend à la science.

Cours de botanique, Phanérogames, par GASTON BONNIER et LECLERC DU SABLON (Revue générale de l'enseignement).

Les lecteurs de *La Revue* connaissent par les articles qu'il a donnés ici l'intérêt des recherches de M. Bonnier, la clarté avec laquelle il sait les exposer pour un public moins spécialisé que celui qui suit son cours de la Sorbonne. Le *Cours de Botanique*, résumé de toute la science botanique, a le mérite d'être très compréhensible en restant à la hauteur des découvertes les plus récentes. Après nous avoir dit que la meilleure caractéristique des végétaux est la présence, au moins à un moment donné du développement, de la substance appelée cellulose dans les membranes des cellules, les auteurs étudient la structure de l'organe dans la plante, puis le mécanisme de sa vie, sa physiologie et sa morphologie. Chaque fois qu'il est possible, ils rapprochent l'étude de la fonction de l'étude de l'organe, la structure aidant, en effet, à comprendre le fonctionnement, et les considérations physiologiques rendant les études morphologiques moins arides. Quant à la classification, comme elle s'appuie sur des caractères morphologiques, elle est présentée avant que nous n'entrions dans la physiologie. Ayant étudié la cellule en général ainsi que les tissus, les auteurs traitent de la forme et de la structure des végétaux dans chacun des grands groupes en exposant, après ces caractères généraux, la classification des plantes vivantes ou fossiles appartenant à chaque groupe. La comparaison des divers groupes entre eux précède les études expérimentales de physiologie et de morphologie qui permettent enfin d'exposer les fonctions des végétaux dans toute leur généralité. On voit par le résumé rapide de l'ensemble de cet ouvrage que la dissection de la plante n'y est pas une chose morte, mais que le mouvement et la vie animent sans cesse le récit et la description.

VI. — VOYAGES ET ETHNOGRAPHIE

L'âme japonaise, par E. GOMEZ-CARRILLO, traduit de l'espagnol par CH. BARTHEZ (Sansot)

La traduction de ce livre vient à son heure. On se passionne pour le Japon, mais on continue à l'ignorer. Il y a des descriptions et des récits, comme ceux de Loti et de tant d'autres voyageurs, qui ne font que fausser notre opinion sur le pays du Mikado. La poésie et la beauté de la forme ne marchent pas toujours d'accord avec la vérité. Le volume de Gomez-Carrillo a le mérite d'être bien écrit et bien pensé ; l'auteur a étudié le pays sur place et nous en a rapporté des sensations exactes.

Après l'avoir lu, on comprend qu'au Japon les paysages sont plutôt des poèmes que des tableaux. L'atmosphère de safran et de perles qui vous enveloppe dans la paix du soir, parmi les grands arbres tranquilles, c'est un rêve de poète réalisé ! Les femmes qui passent dans

le lointain en laissant flotter leur kimonos apparaissent telles que des créatures irréelles.

Les titres de quelques chapitres, la Danse sacrée, Conteurs de contes, l'Orgueil du Samouraï, la Misère, le Culte de l'épée, les Trois apôtres de l'âme moderne, Paroles après la guerre, montrent l'intérêt varié de cet ouvrage.

L'Argentine au XXe siècle, par ALBERT B. MARTINEZ et MAURICE LEWANDOWSKI (Armand Colin.)

Dans la course au progrès des quatre nations latines de l'Amérique du Sud, l'Argentine commence à se détacher du groupe, dépassant de beaucoup le Chili, le Mexique et disputant au Brésil le premier rang au point de vue commercial. Ce qui lui constitue une supériorité marquée, c'est la rapidité même de ses progrès.

La vie politique y est devenue plus calme, l'agriculture et l'élevage ont pris un essort prodigieux. En 1900, la valeur totale de l'exportation pour les produits de l'élevage atteignait seulement 61 millions de piastres d'or, tandis qu'en 1904, elle a monté à 105 millions. On a exporté en 1900 pour 73 millions de produits de l'agriculture, en 1904 pour 150 millions. Tout est en proportion.

C'est à constater cet essor rapide de la vie économique de l'Argentine que MM. Martinez et Lewandowski ont consacré leur étude aussi bien informée qu'attrayante par la forme.

De la Mer bleue au Mont Blanc, par P. LANCRENON chef d'escadron d'artillerie breveté (Plon)

Ce qui fait assurément la valeur de ce livre, ce sont les merveilleuses photographies de la haute montagne, en hiver, que nous y admirons. Mais puisque ces vues grandioses ont été prises par l'auteur lui-même, c'est à lui qu'en revient tout le mérite, qui est plus remarquable que celui du texte qui les accompagne et les explique. Pour les recueillir il a dû, au moins, accomplir de vaillantes et intrépides prouesses. Le récit qu'il nous donne de ses « impressions d'hiver dans les Alpes » manque un peu de *brio*, et de couleur artistique, et fait trop souvent place à un style prosaïque et surtout trop platement personnel. Mais cela n'enlève rien à la valeur, parfois héroïque, de ces escalades, comme dans cette tentative périlleuse de mars 1900, pour tâcher d'atteindre le sommet du Mont-Blanc en hiver. Tous ceux qui ont, un jour, foulé et brassé la neige sur les hautes altitudes communieront avec l'auteur de ce livre dans la sereine émotion du grand linceul blanc. Il suffit, d'ailleurs, de jeter les yeux sur les deux tracés de carte de ce hardi touriste militaire, pour comprendre qu'un itinéraire *en plein hiver*, qui va de Nice au bord de la Grande bleue, par tous les hauts cols des Alpes, tout du long de la frontière italienne, jusqu'à une heure du sommet du Mont-Blanc, représente assurément un des plus beaux et des plus hardis *raids* de grand tourisme qu'on puisse imaginer.

COLLABORATEURS DE *LA REVUE*.

FAITS ET DOCUMENTS

I — SCIENCES ET INVENTIONS

Un nouvel aliment artificiel

On sait que les aliments se distinguent généralement parlant en corps gras, hydrates de carbone et substances protéiques ou albuminoïdes. La composition chimique des corps gras est connue depuis longtemps, grâce aux travaux de Chevreul. Celle des hydrates de carbone et principalement des saccharoses a été étudiée plus récemment par le Dr. Emile Fischer, de Berlin, dont les découvertes lui ont valu un prix Nobel. Le même savant vient de faire des recherches importantes sur les protéides qui avaient échappé jusqu'ici presque complètement à la chimie analytique. La solution de ce problème, telle qu'elle nous est présentée aujourd'hui, offre un grand intérêt comme tout ce qui touche à la question des aliments plastiques ou respiratoires. Le célèbre chimiste allemand a pris pour point de départ de ses investigations la théorie suivante : la molécule protéique donne par division comme produit une peptone qui a les mêmes propriétés que la substance d'où elle provient. La peptone subdivisée à son tour fournit des amino-acides qui, contenant de l'azote comme les protéides et les peptones, jouent leur rôle dans la digestion à côté des hydrates de carbone composés de carbone, d'hydrogène et d'oxygène. Dans l'aliment albuminoïde ces éléments indispensables se trouvent réunis. Ils doivent se rencontrer également dans l'aliment artificiel. Celui-ci doit par conséquent agir dans l'organisme humain absolument comme l'aliment naturel. C'est sur ces principes que s'est appuyé le Dr. Fischer. Le dédoublement de la molécule protéique par hydrolyse lui a permis de préparer un grand nombre de peptones et d'obtenir ainsi des amino-acides qui d'abord limités à neuf se sont accrus jusqu'à soixante-dix. Les expériences ont débuté avec un seul, auquel s'est joint un autre, puis successivement la série. D'observations en observations le procédé secret de la nature dans le travail physiologique s'est révélé sous l'œil attentif du chimiste. Les composés réalisés étaient solubles dans l'eau mais insolubles dans l'alcool ; leur goût amer et leurs autres caractères correspondaient à ceux de la peptone. Ils se digèrent comme l'aliment d'origine naturelle animale ou végétale, la chimie du corps humain les transformant en substances plus simples, pouvant s'assimiler de manière à contribuer à la rénovation des tissus et à la production de la chaleur intérieure. Les diverses réactions de l'aliment artificiel sont identiques à celles de la peptone. Le nouvel aliment a reçu le nom de *polypeptide*. On en a nourri, à l'exclusion de toute autre alimentation, des chiens gardés à vue pendant une quinzaine de jours dans le laboratoire de l'Institut chimique de Berlin, dirigé par M. Fischer. Ces animaux sont restés tout ce temps en état de santé parfaitement normale sans déperdition de forces ni de poids. L'expérience peut être considérée comme concluante et il est probable que le polypeptide ne tar-

dera pas à entrer dans l'usage courant.

L'épuration de l'air

L'air des grandes villes est mauvais, corrompu, malsain. Les miasmes, gaz, poussières flottantes, fumées, émanations morbifiques dont il se remplit sans relâche le rendent extrêmement dangereux, surtout quand il s'agit d'agglomérations de millions d'individus sur lesquels pèsent des milliards de mètres cubes d'une atmosphère dans laquelle pullulent les microbes. Est-il possible de désinfecter ce foyer permanent de maladies ? Deux ingénieurs de Gloucester, dans le Massachusets, MM. Leibrech et Lothrop viennent d'offrir au maire de New-York, M. Mac Clellan, de résoudre efficacement ce problème par l'installation d'une centaine d'évacuateurs qu'ils ont fait breveter et qui pourraient épurer chacun 10.000 mètres cubes d'air par minute. Ils proposent de faire l'essai de leur système sous la voûte souterraine du nouveau chemin de fer métropolitain de New-York qui a été inauguré il y a quelques mois. L'installation des cent évacuateurs coûterait 5 millions de dollars(25 millions de francs) mais les matières animales, végétales et minérales en suspension dans l'atmosphère devant être recueillies à la suite de l'épuration dans des fosses d'égout où elles déposeraient pourraient être avantageusement utilisées par l'agriculture et par l'industrie, de telle sorte que les frais de l'entreprise seraient largement couverts avec un gros excédent en bénéfices. Le maire de New-York a renvoyé le projet au Comité d'Hygiène qui l'a mis à l'étude.

Le tunnel de la Manche

Ce projet repoussé en 1883 par le Parlement anglais est repris aujourd'hui et semble avoir cette fois plus de chances de succès grâce à l'entente cordiale. Les études faites par les ingénieurs établissent avant tout que ce percement ne rencontrerait pas de sérieux obstacles. Si le travail s'exécutait, le tunnel aurait 30 milles (48 kilomètres) de longueur, son parcours allant de la station de Douvres au terminus correspondant sur la rive opposée à Sangatte près de Calais. En réalité on construirait comme pour le Simplon deux tunnels indépendants et parallèles à 6 mètres environ d'écartement avec galeries transversales de 400 en 400 mètres. Chaque tunnel aurait 50 à 55 mètres de diamètre, le creusement se faisant à une profondeur de 45 mètres sous le lit du bras de mer. L'Angleterre et la France trouveraient chacune leurs avantages respectifs à ce moyen de communication. Douvres deviendrait ainsi une formidable rivale de Hambourg et d'Anvers par suite du rattachement direct de Londres avec Paris, Madrid, Lisbonne, Bruxelles, Vienne, Rome, Constantinople, Athènes, Saint-Pétersbourg. Du côté de la France, Paris, Lyon, Marseille verraient s'accroître leurs transactions avec l'Angleterre. Enfin les voyages, affranchis du redoutable mal de mer qui fait renoncer à beaucoup de départs, se multiplieraient d'un pays à l'autre et ce mouvement même aurait une répercussion des plus profitables sur la situation économique et les affaires commerciales et industrielles des deux nations Les seules objections que soulève ce projet sont d'ordre purement stratégique, mais on croit qu'elles ne seront prises en considération que très accessoirement quand la question sera soumise prochainement aux chambres française et anglaise.

Les Oranges de Californie

La catastrophe de San-Francisco ne causera probablement pas de préjudice appréciable au commerce des oranges en Californie. Maintenant que le danger est passé, les expéditions pourront se faire sans doute comme de coutume dans le mois de juin, qui est la grande saison de la récolte. Celle-ci

a, il est vrai, commencé dès novembre pour battre son plein en janvier et en février. L'introduction en Californie de la variété brésilienne dite *Navel* y a donné une extension énorme à l'exportation de ce fruit, qui, depuis une quarantaine d'années, concurrence la sanguine et la valence d'Europe. Il n'y avait, en 1882, dans tout l'Etat californien qu'un nombre relativement faible d'orangers. Cette culture s'est développée au point qu'aujourd'hui elle représente un rendement annuel de 70 millions de francs. On y emploie des ouvriers étrangers à la Californie : américains du Nord, mexicains, chinois, portugais, d'autant plus nombreux que les salaires, variant selon le nombre de caisses remplies, peuvent se monter de 9 à 12 francs par jour. Avant l'expédition, les oranges subissent un bain de propreté, après quoi on les sèche à l'air. Elles sont ensuite triées par qualités : « excellentes », « bonnes », « imparfaites », « grandes », « moyennes », « petites ». Une caisse en contient environ 360 grandes. En 1904, on a expédié 10 millions de caisses. Cette exportation se trouve presque entièrement entre les mains d'une société coopérative qui a des agents sur tous les marchés des Etats-Unis, à New-York, à Philadelphie, à Cleveland, à Pittsburg, à Boston, à Cincinnati, à la Nouvelle-Orléans, et de ces différents points les oranges californiennes s'envoient dans le monde entier. La variété *Navel* semble s'acclimater tout particulièrement en Californie. Elle ne peut pas rivaliser avec la Malte, mais il ne serait pas impossible d'en tenter avec profit l'essai en Sicile ou même en Algérie.

— **Les diagrammes et dessins schématiques** rendent, comme on le sait, des services pour expliquer plus clairement les textes scientifiques; mais ces travaux sont souvent défectueux parce qu'ils exigent un soin extrême de la part des dessinateurs. En outre, ils sont toujours extrêmement lents et, par conséquent, coûtent cher. Les constructeurs de machines à écrire se sont occupés de résoudre ce problème mécaniquement et de fournir aux journaux géographiques, géologiques, scientifiques, des appareils permettant de faire régulièrement les tracés voulus avec encore plus d'exactitude que le dessin à la main et avec une rapidité égale à celle de la dactylographie ordinaire. Ces nouvelles « machines à dessiner », dont la construction est ingénieuse, sont fabriquées déjà par plusieurs maisons américaines ; elles substituent ou associent au clavier des lettres d'autres claviers de traits verticaux, horizontaux, obliques, courbes et de points. Elles serviront utilement aux cartographes, en fournissant une économie de 75 p. 100 au moins sur le dessin à la main et elles donneront, comme la machine à écrire, des duplicata ou des polycopies qui réduiront encore le prix de revient.

— **Les verres jaunes**, légèrement orangés, protègent mieux les yeux sensibles que les autres verres de couleur, parce qu'ils produisent la suppression des rayons chimiques en même temps qu'un effet calmant sur la rétine. Cela résulte de recherches faites par M. Motais, d'Angers, et communiquées à l'Académie de médecine.

— **La distillation du titane** a fait récemment l'objet de nouvelles recherches de M. Moissan. Si ce métalloïde ne fond au four électrique qu'avec difficulté, on peut cependant, comme il résulte des nouvelles expériences, en le chauffant assez longtemps et avec un courant très intense, le porter à l'ébullition et le distiller, de manière à obtenir, en condensant la vapeur sur un tube froid, du titane ayant des propriétés chimiques plus actives que la fonte de titane peu carburée. Un point intéressant de ces expériences, c'est qu'elles démontrent la possibilité de ramener à l'état gazeux, en élevant suffisamment la température, tous les corps qui résistent à la décomposition. L'industrie tirera certainement profit de ces constatations.

D[r] L. Caze.

II. — LETTRES ET ARTS

France :

La grave maladie de notre collaborateur et ami, Gabriel Trarieux, nous a forcé d'interrompre sa série de chroniques dramatiques si appréciées de nos lecteurs. Heureusement ou malheureusement, les pièces qu'on a jouées dans ces derniers temps n'ont eu qu'une existence éphémère.

Notons cependant le *Don Juan* de P. Barbier et Mounet-Sully donné à l'Odéon. Le sujet n'est pas tout à fait nouveau, mais les auteurs ont su le renouveler par quelques trouvailles ingénieuses et lui assurer un succès relatif grâce à la pureté et à la beauté des vers.

La Griffe, d'Henry Bernstein, est une pièce trop violente et tout à fait invraisemblable. Les plus honnêtes personnages de la pièce trahissent un manque de sens moral déconcertant.

Paraître de Donnay, représenté à la Comédie-Française, a été conçu comme une satire de grande envergure ; mais l'auteur a échoué dans sa tâche. Sa pièce n'a point de caractères ni de types bien définis ; elle manque même de ces éléments qui constituent une pièce durable, mais elle est pleine de bons mots ou plutôt de mots d'esprit mordants et vifs, ce qui lui donne un cachet à part. Admirablement jouée, l'œuvre de Donnay charmera tous les étrangers amoureux d'un esprit spécial qu'ils considèrent comme l'apanage des Parisiens.

A l'Odéon on vient de représenter une comédie en deux actes d'Adolphe Aderer et d'Armand Ephraïm, *le Jeu des ans et de l'amour* dont le titre rappelle Marivaux.

Alfred Capus termine *les Passagères*, qui seront jouées à la Renaissance l'hiver prochain ; le théâtre Antoine a reçu *La Vedette* de Maurice Vaucaire et René Peter ; enfin Maurice Landay achève la pièce en quatre actes qu'il a tirée de *l'Amant et le médecin*, roman de Gabriel de La Rochefoucauld.

Les nouveaux ouvrages qui vont être montés à l'Opéra sont l'*Ariane* de Catulle Mendès et Massenet, *la Forêt* de Savard et le *Rhamsès* de Camille de Sainte-Croix et Paul Vidal.

×

Constatons avec plaisir la nomination de M. Antoine à la direction du théâtre de l'Odéon. C'est une nouvelle époque qui s'ouvre pour les théâtres subventionnés. M. Antoine y apportera les ressources de son esprit large de même que son initiative hardie. L'Odéon, ce théâtre mort par excellence, revivra, espérons-le, pour l'honneur de l'art dramatique français. Nos jeunes dramaturges y trouveront un débouché pour leur talent qui s'émiette dans leur lutte incessante contre le mercantilisme dont la plupart des théâtres parisiens sont envahis.

×

Quelques écrivains parmi lesquels se trouvent Marcel Prévost, les Margueritte, Edmond Haraucourt ont fondé ces jours-ci une Société de romanciers et conteurs français qui a pour objet la sauvegarde des intérêts de nos auteurs à l'étranger. Ils veulent empêcher le plagiat et les mauvaises traductions. Les œuvres françaises adaptées ou traduites constituent les deux tiers des romans publiés outre-Rhin. La nouvelle société a donc installé à Paris un bureau de traduction qui sera sous sa direction ; puis elle a informé les journaux allemands de son intention de ne laisser reproduire les œuvres de ses membres que lorsqu'elles y auront été traduites ; elle a constitué les avocats auprès des tribunaux allemands et intentera des poursuites contre toute publication faite sans son autorisation. Ce n'est pas seu-

lement en Allemagne que son action s'étendra mais peu à peu dans tous les pays.

×

M. Aristide Briand vient d'inscrire au budget la somme de trois mille francs pour la création d'un « prix de Rome des poètes ». On ne sait pas encore dans quelles conditions il sera décerné, si les concurrents se le disputeront au moyen d'un concours en loge ou en présentant simplement leurs œuvres. Tandis qu'on mène une campagne pour qu'il n'y ait plus d'art officiel, — et *La Revue* a toujours marché à la tête de ce mouvement, — la protection ou pour mieux dire la tyrannie de l'État va atteindre jusqu'aux poètes.

×

Adèle Colin, la très fameuse gouvernante d'Alfred de Musset, avait conservé quelques papiers de son maître auxquels elle affirme qu'il attachait une grande importance ; ce sont d'abord des vers qui vont être publiés, puis des lettres de George Sand sur lesquelles Adèle s'était même interdit de jeter les yeux ; mais nous pouvons être tranquilles, nous allons bientôt les lire et les entendre commenter, car aujourd'hui il n'y a plus rien de caché pour le public à qui l'on révèle tout.

×

Les 1300 peintures, dessins, pastels et miniatures rassemblés à la Bibliothèque nationale donnent un curieux résumé de l'art au XVIIIe siècle. Ce qui fait la valeur de pareilles expositions, c'est que le plus grand nombre des œuvres qu'on y voit appartiennent à des collections particulières. Signalons entr'autres les mezzotintes anglaises inestimables puisque l'une d'elles, un portrait de toute beauté par Watson a été payé récemment 18.000 francs ; puis les miniatures, en particulier celles de Boucher et de Rosalba Carriera, du Suédois Hall et d'Isabey, ces dernières ressuscitant à nos yeux toute la société du Premier Empire.

×

Les expositions-foires comme celles du Grand Palais ne rendent que plus attrayantes les petites où l'on pénètre dans l'intimité d'un seul peintre ; aussi y en a-t-il plusieurs en ce moment et qui valent la peine d'être vues, celle de Fantin-Latour, ce rêveur, celle de *Zorn*, le Suédois aux brutalités et aux fougues endiablées, et enfin celle de Bagatelle où nous avons l'occasion de revoir quelques toiles célèbres datant de ces dernières années dans le cadre exquis d'une maison de campagne du passé.

×

Quatre femmes, élèves de l'école des Beaux-Arts, prennent part cette année au concours pour le grand prix de Rome : Mlles Denvil, et Rondenay, en peinture, Lucienne Houvelmans et Stéphane Rozet en sculpture.

×

Etranger :

On peut dire d'Ibsen, qui vient de mourir à Christiania, qu'il était un des deux plus grands esprits de notre temps, en admettant que l'autre soit Tolstoï. Il a eu pour son pays, la Norvège, une grande signification puisqu'il a fait entrer sa littérature, ignorée jusqu'à lui, dans le courant des littératures européennes. Et dans le mouvement général des idées il a représenté l'individualisme, continuant ainsi Kierkegaard, cet autre scandinave qui vivait au temps de Stirner, comme Ibsen au temps de Nietzsche. A la suite d'une attaque survenue il y a quelques années, il était resté paralysé et n'avait plus écrit. Il avait achevé son œuvre avec : *Quand nous nous réveillons d'entre les morts*, un de ses drames les plus tristes. Mais en dehors de sa conception de la vie, qu'on peut discuter, on admirera toujours en lui l'homme de théâtre, l'observateur, le psychologue, le puissant réaliste.

×

On vient de donner à Bruxelles *la mort de Tintagiles*, poème symphonique par M. Ch. Lôffler d'après le drame de Maeterlinck.

C'est une œuvre d'inspiration très personnelle, ardente et passionnée, dans laquelle le compositeur a très bien su conserver l'aspect général du drame de Maeterlinck.

×

Le célèbre professeur Bousset de Göttingen, publie actuellement un ouvrage intitulé *Jésus*, populaire par son prix et par sa forme. Il y résume ce qui, d'après lui, fait la substance des opinions de la critique actuelle à l'égard du fondateur du christianisme.

La partie la plus intéressante est celle qui regarde les miracles. Les Evangiles y attachent une grande importance ; et Jésus lui-même accordait une profonde pitié aux souffrances humaines quoiqu'il ne fût pas un réformateur social. Mais il a été un guérisseur, un médecin qui s'est servi de la puissance extraordinaire qu'il exerçait sur les âmes pour délivrer les hommes de leurs maux. Tous ses miracles peuvent être expliqués psychologiquement, d'après le professeur Bousset.

×

Thomas Hardy publiait, il y a deux ans, *les Dynasts*, drame destiné à être lu, non à être joué et dont le héros était Napoléon. La seconde partie vient de paraître dernièrement ; elle nous mène de la mort de Pitt à Albufera. Nous y voyons avec les batailles d'Iéna, d'Auerstadt, l'entrevue des empereurs à Tilsitt, Wagram, le divorce de Napoléon, son mariage avec Marie-Louise. Ce sont des tableaux grandioses, brossés largement par un tempérament particulièrement poétique. Mais la valeur du style et les vues philosophiques qui seraient nécessaires dans un pareil sujet manquent. Une conception pessimiste de la personnalité de Napoléon est admissible, mais le pessimisme de Thomas Hardy va jusqu'à l'aigreur

×

Dans la lutte des classes, aucun des partis n'ignore la valeur du roman comme moyen de propagande. Nous rendions compte, il y a quelque temps, de *l'Empire rouge*, où le socialisme était caricaturé par un millionnaire américain. Aujourd'hui les arguments du socialisme sont présentés par Upton Sinclair dans *la Jungle*, peinture de la vie dans les chantiers de Chicago, qui a provoqué de la part du gouvernement une enquête à ce sujet.

×

Les Mahométans qui forment la fraction dominante de la population en Palestine sont à Jérusalem en nombre inférieur ; il n'y en a que 6.000 qui possèdent seulement quatre écoles ; trois sont primaires, une secondaire ; les 1200 élèves de cette dernière apprennent le Coran en Arabe, le turc et le français, les mathématiques, la géographie et l'histoire. L'une des écoles primaires reçoit 350 filles ; là aussi l'étude du Coran forme la base de l'éducation.

×

Notre musique deviendrait, paraît-il... chinoise, et ce serait une preuve de son progrès. La musique des Célestes nous est incompréhensible, soit parce qu'ils ont l'oreille moins délicate que la nôtre, soit, au contraire, parce qu'ils sont tellement au-dessus de nous au point de vue musical, que nous ne pouvons les comprendre ; cette dernière opinion est, aujourd'hui, la plus généralement admise par les personnes compétentes. Nul ne conteste le perfectionnement de nos facultés musicales ; or, un ambassadeur chinois disait dernièrement qu'il reconnaissait souvent dans les dernières créations musicales de l'Occident, des variations et des thèmes essentiellement chinois. Il est de fait que les Fils du Ciel ont été le premier peuple de l'histoire à baser son système musical sur des octaves et des quintes, alors que nos sauvages ancêtres n'avaient pas encore inventé la forme de mélodie la plus simple et la plus primitive.

S. Veyrac.

REVUES FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES (1)

A. — Revues françaises

I

Correspondant, 10 mai.

A. de LAPPARENT décrit le *désastre de San-Francisco.* L'examen de la structure de la Californie montre que ce pays, en particulier la baie de San-Francisco, est continuellement menacé par les tremblements de terre. Depuis 1800 en effet, il a souffert de nombreux mouvements sismiques et neuf d'entr'eux ont eu des effets redoutables. Depuis 1848, la Californie centrale a subi 642 ébranlements. On ne comprend pas comment avec de tels avertissements on a accumulé à San-Francisco des constructions aussi élevées. Il faut dire que depuis le milieu du XIXe siècle, les tremblements de terre n'avaient causé que des dégâts peu importants! celui de 1868 n'avait fait que 30 victimes. Une ville exposée à ce genre de danger doit proscrire tout autre mode d'éclairage que l'électricité. La catastrophe dont nous parlons n'a aucun rapport avec la récente agitation du Vésuve, elle n'est même pas d'origine volcanique. Ces tremblements de terre sont des tassements en vertu desquels les fosses profondes du Pacifique tendent toujours à s'affaisser davantage. — Pierre SAINT-GIRONS donne des détails sur l'*assurance patronale contre la grève en Allemagne* qui existe en Suède, en Autriche, aux Etats-Unis et en Allemagne. Est-elle illégitime, dangereuse, inutile ? Elle recrute surtout ses adhérents parmi les petits et moyens patrons qui possèdent de faibles ressources. L'indemnité de l'assurance est toujours partielle et n'est accordée qu'aux patrons victimes de grèves injustes. C'est en 1897 que l'idée d'assurance contre la grève fut lancée. L'union des fabricants d'ouvrages en métaux de Berlin impose à ses membres une cotisation de 15 pfennigs par semaine et par ouvrier. En Saxe dans l'industrie textile, la cotisation est fixée à 1 pour mille de la somme des salaires. — M. B. SCHWALM apprécie le *communisme évangélique.* Pas un mot de l'Evangile ne renferme le moindre blâme contre la propriété. Il n'y a pas de théorie économique dans l'Evangile, il n'y a qu'une théorie morale.

Grande Revue, 1er mai.

La Défiance serait *universelle* en Russie, d'après J. NOVICOW. Si le peuple n'avait pas soulevé des défiances aussi profondes, le gouvernement aurait octroyé une constitution offrant des garanties réelles de liberté ; d'un autre côté le peuple croit les ministres du tzar des soutiens de l'absolutisme. Les assassinats des fonctionnaires de Nicolas II sont continuels. — Léon RIOTOR suit l'*Evolution des Sociétés d'art.* Les premiers salons officiels furent fondés sous Louis XIV, mais la Société des Artistes français n'eut des lois et des statuts qu'en 1881. En 1890, elle se partagea en deux. — BLANGUERNON dépeint *le Ciel de Flandre.* D'après lui, on a l'âme de son ciel. Les nuages en Flandre composent une harmonie de nuances, couleur du rêve de Rodenbach ou de Samain. Ste Thérèse est la sainte

(1) Voir l'analyse des *Revues françaises, allemandes, anglaises et américaines, japonaises* dans notre numéro du 15 mai 1906.

du grand soleil d'Espagne, c'est une passionnée ; elle veut l'extase et la possession divine ; les béguines sont des servantes silencieuses et soumises qui songent d'un paradis calme comme les soirs de Bruges.

Nouvelle Revue, 15 mai.

D. PENAUT nous apprend quelle est la *condition juridique des indigènes en matière civile et commerciale dans les colonies françaises et les protectorats de l'Indo-Chine.* — P. de BOUCHAUD trace un tableau de la *Fin de la Renaissance italienne* et de l'œuvre des papes de la Contre réforme. Ils comprirent l'imprudence qu'ils avaient commise en s'abandonnant sans réserve au courant de la Renaissance, et à la fin du XVI[e] siècle tentèrent d'enrayer le mouvement que Jules II, Léon X et Clément VII, Paul III avaient encouragé. Ils combattirent donc toutes les manifestations esthétiques qui leur semblaient contraires à la vie religieuse. — Gilbert STENGER, à propos des *Bourbons en* 1815, s'efforce de prouver que la tâche ardue que Fouché mena à bien fut de livrer Paris aux alliés, afin d'y ramener Louis XVIII.

Revue des Deux Mondes, 15 mai.

Emile OLLIVIER montre comment, sous le Second empire, les partis d'opposition se servirent de *l'affaire Baudin* pour discréditer le pouvoir. En 1851, dans un coin de Paris, les soldats repoussaient les réprésentants. L'un d'eux lança un coup de baïonnette à un député, pour l'éloigner et non pour le percer. Un des républicains demeurés sur la barricade crut que les soldats frappaient réellement les représentants ; il abaissa son arme et fit feu. Un militaire fut tué. La tête de la colonne qui n'était qu'à trois ou quatre pas de la barricade, répondit par une décharge générale. Le représentant Baudin tomba foudroyé. La souscription faite pour lui élever un monument en 1867, fut l'objet de poursuites. Un des inculpés, Delescluze, choisit pour avocat Léon Gambetta. Très jeune alors, il donnait l'idée d'un hardi compagnon, sûr de lui, dominateur et toujours prêt à l'aventure. On sentait sous les façons débraillées le charme, et sous l'apparence hâbleuse, le calcul et le sérieux. Il était d'une ignorance à peu près complète, mais suppléait à ce qui lui manquait par une intuition vive. C'était avant tout un audacieux. Il était pauvre petit secrétaire chez Crémieux, sans aucune affaire, mais exerçant déjà sur ses camarades un ascendant incontesté ; ils l'escortaient, l'écoutaient, l'applaudissaient au café Procope. L'affaire Baudin lui parut une chance inespérée.

Pierre Leroux, au dire de J.-E. FIDAO, aurait eu pour destinée d'être pillé. Sainte-Beuve l'appelait familièrement sa « vache à lait ». George Sand aussi sut royalement exploiter les idées du philosophe. Il est en effet un grand producteur de pensées, mais dépourvu de méthode. Il s'est toujours montré impuissant à saisir dans une vue synthétique les différents aspects de sa pensée ; il manqua donc d'unité. Son œuvre n'est pas en tous points originale ; il doit beaucoup à Saint-Simon, à Lamennais, un peu à Lessing et à Schelling. Le résumé de sa doctrine est celle-ci : l'ordre moral et l'ordre civil se doivent recouvrir et compénétrer. La religion à deux faces qui se correspondent. Elle est indivisiblement une morale et une politique. Solidarité-égalité : toute la religion, toute la morale, toute la politique tiennent dans ces deux mots. — Washington opposa à l'ardent prosélytisme des apôtres de *la Révolution française* son patriotisme pratique ; Alphonse BERTRAND nous le fait voir avant tout préoccupé de l'existence, de l'indépendance, de l'avenir de son pays ; lui et ses successeurs ne se sont pas écartés de leur ligne de conduite strictement américaine. — J. THOULET explique comment nous sommes arrivés à connaître *le sol de l'Océan.* Le modelé du fond de la mer est moins accidenté que celui de la surface terrestre. La nature propre

du terrain est non moins utile à connaître que son relief. Il y aurait lieu de faire un examen complet du sol océanique ; c'est-à-dire son analyse lithologique comprenant l'ensemble de cinq séries d'opérations distinctes : une analyse mécanique, une analyse chimique, une analyse physique, une analyse minéralogique et une analyse d'histoire naturelle. Les caractères des grains minéraux microscopiques constituant la vase actuelle, expliquent non seulement les circonstances de la genèse de ces grains, mais, par analogie, celles qui ont présidé, dans le cours de l'histoire de la terre, à la genèse des couches géologiques, anciens fonds de mer depuis longtemps disparus.

Revue de Paris, 15 mai.

Louis HOULLEVIGUE résume nos connaissances actuelles sur *l'intérieur de la terre*. La conception de Newton et de Pascal est toujours la nôtre, et nous vivons encore sur la synthèse de Laplace ; la terre a été un fragment de nébuleuse qui s'est détaché et qui a été autrefois liquide. A 6 kilomètres de profondeur, la température est de 170 degrés. — Jacques BLANCHE rappelle la vie solitaire que mena *Fantin-Latour ;* il eut tort de se retirer du courant de l'existence moderne, de se soustraire à ses préoccupations. Il y a dans ses toiles de l'imagination romantique. de la hauteur et du dédain parnassiens. — Gustave REYNIER recherche *les origines de la légende de Don Juan*. Tirso de Molina qui, au commencement du XVII[e] siècle, le premier, en tira une œuvre littéraire, ne l'avait pas trouvé tel quel dans le folklore. Don Juan se compose de deux parties : la description du libertin, type de tous les temps, et le miracle de la statue devenue vivante qu'on retrouve dans beaucoup de récits miraculeux du moyen-âge.

Revue philosophique, mai.

Adrien NAVILLE étudie *la Sociologie abstraite et ses divisions ;* c'est une science de lois, des lois naturelles des relations entre les hommes. — TH. RIBOT se demande : *Qu'est-ce qu'une passion ?* La tendance actuelle à refuser aux passions un chapitre à part dans les traités de psychologie a été un recul. On devrait répartir les manifestations de la vie sentimentale en trois groupes : les états affectifs proprement dits, les émotions et les passions ; ces dernières sont des émotions prolongées et intellectualisées ; l'émotion et la passion, malgré un fonds commun, sont contraires. — M. MAUXION traite de *l'intellectualisme et de la théorie physiologique des émotions*.

Revue de philosophie, 1[er] mai

W. JAMES définit *le pragmatisme*. Pour développer la signification d'une pensée nous n'avons qu'à déterminer la conduite qu'elle est capable d'inspirer ; cette conduite est pour nous son seul sens. — Le Baron Charles MOURRE scrute *la dualité du moi dans les sentiments* et F. WARRAIN *les principes des mathématiques de M. Couturad et la métaphysique*.

Science au XX[e] siècle, 15 mai.

Le D[r] BLUMENTHAL attribue comme causes à la *Cachexie cancéreuse* les modifications que les cellules cancéreuses subissent dans leur constitution chimique ; dès lors, les éléments des néoplasmes acquièrent la faculté d'élaborer des ferments doués de propriétés nouvelles qui sont la source même de la cachexie. — COUPIN donne quelques détails sur *l'imitation artificielle des cellules vivantes ;* on arrive à contrefaire les cellules vivantes dans leur forme et jusqu'à un certain point dans leurs différentes manières de se comporter, mais jamais à créer un véritable organisme. — R. PERRIER marque *les tendances de la morphologie*. La biologie doit entrer aujourd'hui résolument dans la voie de l'expérimentation ; c'est en faisant ainsi que sont nées les branches nouvelles appelées morphogénie, biodynamique, mécanique, embryologique, etc.

II. — REVUES POLITIQUES ET ECONOMIQUES

Journal des Economistes, 15 mai.

Odoardo GINETTI mesure *les progrès industriels de l'Italie*. Le tissage de la soie a fait des progrès remarquables. Quant au coton, sa production peut être évaluée à 300 millions par an ; l'industrie de la laine, qui remonte à une dizaine d'années, a 489 établissements. — E. LETOURNEUR assure que la *Ville de Paris* dont les ressources sont cependant des plus considérables se trouve dans une situation très difficile. Le budget a été arrêté pour les recettes et dépenses ordinaires à 340.479.189 fr. 73, pour les recettes et dépenses extraordinaires à 58.507.078 fr. ; il est donc en augmentation de 10 millions sur celui de l'année dernière. — Georges NESTLER TRICOCHE écrit des *Etats-Unis* que les différents Etats ont admis en 1905, 1.027.421 émigrants. 11.566 se sont vu refuser l'admission ; la proportion des Russes est considérable ; elle a atteint cette même année 184.897 individus, ce qui donnait 36 % d'augmentation sur 1903.

Mouvement socialiste, 15 avril.

C. FAGES veut prouver que *la crise socialiste* a été plus apparente que réelle ; le socialisme en déconfiture n'est qu'un socialisme de surface. La lutte des classes de nos jours offre ce caractère particulier, que le nombre des classes s'y réduit à deux. La Révolution française ne fut pas socialiste, la Commune n'eut que des velléités réformistes. Le mutualisme est une duperie qui n'a pas eu une médiocre influence sur la décomposition du socialisme. Si l'entreprise syndicaliste échouait, si l'on ne parvenait à développer les facultés professionnelles et techniques et à les discipliner en vue d'une organisation future et autonome de la production, débarrassée des maîtres parasitaires et individuels, c'en serait fait du socialisme. — G. SOREL publie quelques *réflexions sur la violence*. S'il existait des fédérations ouvrières riches, bien centralisées et capables d'imposer à leurs membres une sévère discipline, les députés socialistes ne seraient pas très embarrassés pour obliger leurs collègues à subir leur direction ; ils n'auraient qu'à les menacer d'arrêter une branche d'industrie. — Gabriel BEAUBOIS retrace les diverses phases *du mouvement des huit heures*.

Réforme sociale, 1er mai.

A. DELAIRE nous initie à l'organisation de l'*Association Valentin Hauy pour le bien des aveugles*. « La maison des aveugles », située derrière les Invalides a deux bibliothèques, celle de la musique et celle des livres, qui en possède 13.233. Tout est écrit en Braille. Avec ses fiches, ses bulletins d'inscription, ses bordereaux d'envoi, un bibliothécaire aveugle fait le service des prêts aux clients de Paris pour un minime abonnement, des colis-postaux aux isolés de province, enfin des expéditions par grosses caisses aux trente et quelques dépôts de l'Association dans les départements, fournissant ainsi un aliment intellectuel à 1000 ou 1200 lecteurs. 1150 copistes ont travaillé à écrire en Braille cette année. — Eugène DUTHOIT discute le problème de *la représentation proportionnelle des partis*. La première chose à connaître en ce cas, c'est le mètre électoral, c'est-à-dire le nombre de voix nécessaires pour qu'un candidat ou une liste de candidats obtienne un siège. La méthode du quotient appliquée dans les cantons de Genève et de Neuchâtel est des plus simples. Elle se ramène à l'application d'une règle de trois. Si, par exemple, 5 candidats doivent être élus par 1000 électeurs 1 candidat doit être élu par 5 fois moins d'électeurs soit 200. La méthode belge un peu différente est généralement préférée ; elle

consiste dans la division du chiffre électoral de chaque liste par 1, 2, 3, 4, 5 qui donne une série de quotients ; on prend les quotients les plus forts jusqu'à concurrence des sièges à pourvoir.

Revue philanthropique, 16 mai.

Le Dr Paul SÉRIEUX achève de décrire *l'évolution de l'assistance des aliénés en Allemagne*, et indique les réformes nécessaires en France. L'assistance des aliénés y traverse une période de transformation. L'esprit de routine, la centralisation outrée a mis obstacle à son progrès. Bordeaux, Nancy, Lille, Toulouse, Marseille n'ont pas de cliniques psychiatriques, tandis que l'Université de Giessen, petite ville allemande, de 20.000 habitants, capitale d'un Etat minuscule, (1 million d'habitants) a dépensé près d'un million et demi pour la fondation d'une clinique psychiatrique modèle. Nous confions trop d'aliénés à un seul médecin. Il faudrait aussi perfectionner l'organisation matérielle et morale des asiles. — *Contribution à l'histoire des enfants trouvés* par Gabriel PAULIN. Ces malheureux ne sont définitivement incorporés dans la société où ils étaient seulement campés, que depuis les travaux et les efforts de Théophile Roussel, de Henri Monod et de Strauss.

Revue politique et parlementaire, 10 mai.

Angèle MARVAUD donne un aperçu de *la politique économique allemande et du monde anglo-saxon*. Les alarmes causées dans le monde teuton par les rêves de fédéralisme panbritannique sont loin d'être dissipées. Malgré les succès récents des libéraux, dus surtout à la crainte du « pain cher », il semble que l'Angleterre doive s'engager sous peu dans la voie du protectionnisme. L'idée d'un *Zollverein*, union douanière, anglo-saxonne qui engloberait le marché yankee dans le domaine impérialiste, paraît dangereuse pour l'Angleterre même. L'axe du monde britannique se déplacerait ; de Londres, il se transporterait à Washington ou à New-York. L'Allemagne va être dans l'obligation en juin 1907, de régler à nouveau ses relations commerciales avec les deux grandes puissances anglo-saxonnes. — E. PÉLAGAUD affirme que l'Etat a fait une grande perte en se séparant de l'Église ; il n'a obtenu qu'un bénéfice à gros sous. Il existe cent mille prêtres en France dont chacun, par ses amis et ses parents, dispose d'au moins dix électeurs. C'est donc un bloc d'un million de voix qui sera ennemi de la République. De plus ce nombreux clergé est tombé absolument sous la direction du Vatican. — Georges MOUGEOT examine la question des avocats. Il faut maintenir ce titre dans des conditions nouvelles ; on ne doit exiger de l'avocat que d'être licencié en droit et de jouir de ses droits civils ; les fameux devoirs professionnels, formulés dans le *Manuel* du bâtonnier Cresson, sont surannés ; c'est un arsenal de prohibitions.

III. — REVUES DIVERSES

Bibliothèque universelle et Revue Suisse
Mai

Le Commandant Emile MAYER résume les *enseignements militaires de la guerre russo-japonaise* qui a montré combien les forces morales l'emportent sur la cohésion factice obtenue dans les armées par l'automatisme et la sévérité. Au Japon, la presse a été singulièrement disciplinée et l'autorité militaire admirablement discrète. C'est une guerre souterraine, sournoise, mystérieuse qu'on se fait aujourd'hui ; c'est pourquoi l'on a adopté des vêtements sombres ; l'émiettement du commandement est un fait avéré. Le combat moderne est devenu interminable. La

bataille de Moukden par exemple a duré deux semaines d'affilée presque sans interruption. — READER révèle *le vrai Byron, d'après des documents inédits*. Il cachait sous un masque de gaieté son ennui, ses chagrins intimes. — Ed. TALLICHET jette un regard d'ensemble sur la situation de l'Europe *après Algésiras*. Guillaume II a obtenu un avantage très positif ; il a contraint la France, l'Angleterre, le monde même à admettre un droit de l'Allemagne à intervenir dans un accord formé entre plusieurs puissances. Seulement l'inquiétude née de son intervention, qui a pesé sur l'Europe pendant une année entière a tourné contre elle l'opinion. Si elle cherchait par là à sortir de son isolement, elle s'y est enlisée au contraire. La France n'a qu'à se féliciter de ce qui s'est passé.

Revue de Belgique
Avril

Jules CARLIER décrit l'existence de l'*enfance pauvre à New-York* et des œuvres qui ont pour but de l'améliorer. Il existe par exemple une « Maison de logement » des petits vendeurs de journaux. 1200 enfants y sont logés chaque année ; ils payent 17 sous par jour pour leur nourriture et ils fréquentent aussi l'école. La Société pour la protection de l'enfance a casé dans des fermes de l'ouest 75.000 enfants qui sont devenus des cultivateurs. — Léon PASCHAL examine les circonstances qui influent sur l'éclosion du *Génie*.

Revue générale (Bruxelles)
Mai

Le père CASTELEIN suggère quelques mesures qui rendraient meilleure la situation des natifs du *Congo ;* ce seraient la création de larges zones de cueillette, de chasse, de pêche et de défrichement autour des villages indigènes ; la protection des institutions religieuses, économiques, éducatrices ; le travail des indigènes rendu moins onéreux et mieux rémunéré, le retrait aux sociétés commerciales du droit de contrainte, un bon code domestique. — Léon du Bus de WARNAFFE dépeint *l'évolution du parti libéral*. Depuis vingt-deux ans, les catholiques sont au pouvoir en Belgique, le parti libéral n'existe plus ; ce n'est qu'une masse hétérogène. — *L'action politique des catholiques italiens*, selon Renaud de BRIEY, est affaiblie par leurs divisions intestines ; cependant le prestige de la tiare grandit et c'est la royauté italienne qui peut craindre le voisinage de ce pouvoir exclusivement spirituel.

Révolution de 1848. Mars-Avril.

Contient le compte-rendu de son assemblée générale. FERDINAND-DREYFUS y parle des *caisses de retraites et de la mutualité devant la Législative* (1848-1851). La Révolution de 1848 avait eu pour raison d'être l'amélioration de la condition économique des travailleurs *salariés*. Dans la rédaction de la Constitution, l'Assemblée, terrorisée par les journées de Juin, s'était bornée à des formules platoniques. La Constituante aborda plus franchement les problèmes de la retraite et de la mutualité. Après le coup d'Etat, les persécutions effrayèrent les mutualistes qui ont attendu un demi-siècle pour recevoir avec la loi du 1er avril 1898 sa charte de liberté. — H. MOYSSET recherche quelle a été *dans les professions de foi des candidats à l'assemblée constituante de* 1848, *l'idée d'organisation du travail*, formule concentrant toute la puissante idéologie qui s'épanouit dans la Révolution de février. — H. MONIN rappelle *la dernière leçon de Jules Simon en Sorbonne*, prononcée le 9 décembre 1851 et où il protesta contre le coup d'Etat.

Revue musicale, 15 mai.

A l'origine, la poésie, le chant ou la musique instrumentale et la danse étaient étroitement unies ; leur lien commun était le rhythme ; il faut voir dans cette triple exécution simultanée le contrepoint des premiers musiciens. C'est à cette époque primordiale qu'ont pris naissance les formes sur

lesquelles les compositeurs travaillent encore aujourd'hui. — AUGÉ DE LASSUS, à propos du *Clown* de Camondo et Capoul, retrace la carrière du grand artiste et ses succès. — Jules COMBARIEU nous apprend que si nous n'avons aujourd'hui que deux modes en musique, les anciens en avaient un grand nombre, les modes lydien, phrygien, ionien ; les Grecs nous les avaient transmis avec leur culture ; ce sont les modes diatoniques que nous avons laissé perdre et qui étaient plutôt populaires. Les musiciens contemporains auraient grand profit à les reprendre, parce qu'ainsi ils reviendraient à l'état de naïveté et d'ingénuité primitives.

B. — Revues anglaises et américaines

Forum (New-York) Avril-Juin.

W. P. TRENT à propos de la nouvelle édition de la *Vie des Poètes* de Samuel Johnson que vient de publier G. Birbeck Hill, s'applique à prouver que la gloire du célèbre moraliste et critique anglais du XVIII[e] siècle n'est pas, comme on l'a répété souvent, due tout entière à son biographe Boswell. Il eut pour prédécesseur Addison meilleur styliste que lui, mais il le surpassa en érudition, en sûreté de jugement et aucun de ses contemporains ne l'égala sous ce rapport. D'autres sont venus plus tard, qui conquirent la renommée, sans avoir son impartialité, son bon sens et son honnêteté. — On sait combien Carlyle et Schopenhauer détestaient *le bruit*. Ils le considéraient — et non à tort — comme le pire des maux de la civilisation moderne. Déjà, comme le dit une inscription sculptée dans la façade d'une maison de Pompéi, celui qui l'occupait, Macerior, suppliait les édiles d'empêcher les passants trop bruyants de troubler son sommeil. Qu'aurait dit Macerior s'il eût vécu de nos jours à New-York, Londres ou Paris ? Mrs Isaac L. RICE proteste à son tour contre les perturbateurs du repos et prêche une croisade pour la suppression des bruits, cris, sifflets, sonneries, etc., qui nuisent à la tranquillité publique dans les grandes villes, et compromettent la santé générale. Elle a ouvert une enquête à cet égard et publie les réponses d'un grand nombre de directeurs d'hôpitaux, médecins, etc., qui partagent absolument son avis. — Le comte OKUMA étudie la *politique du Japon en Corée*. S'agit-il, comme le conseillent les jeunes auxquels le passé n'a rien appris, de conquérir la Corée et d'en occuper le territoire sur-le-champ ? Ce serait, suivant l'auteur, une erreur grave et fatale. Le rôle du Japon doit être tout autre. Après avoir employé tous ses efforts à établir la paix dans l'Extrême-Orient et à l'y maintenir d'une manière permanente, il a pour tâche d'exercer efficacement son influence au profit du développement économique et de la colonisation, en s'appliquant à mettre en œuvre les ressources de la Corée et à augmenter la richesse matérielle de ce pays, par la création de meilleurs et de plus nombreux moyens de communication par terre et par mer. C'est ainsi que l'achèvement et l'extension des voies ferrées coréennes devront contribuer aux succès des entreprises industrielles, en se raccordant avec le chemin de fer de la Chine orientale et en formant la connexion avec Vladivostock et St-Pétersbourg. Quand la ligne coréenne sera japonaise et aura son rattachement direct avec la Sibérie et l'Europe au nord et avec Pékin au sud, le port de Fusan deviendra par là même un des principaux de l'Asie orientale en assurant à l'empire insulaire du Japon le trait d'union entre ses propres territoires et les deux grands continents d'Asie et d'Europe. C'est dans ce sens que doit s'orienter le programme de la politique japonaise en Corée.

Independent Review (Londres) Mai.

L'assistance publique, telle qu'elle est régie par les lois anglaises, présente encore de sérieuses lacunes. Holden Byles voudrait que l'on fît l'essai du *système Elberfeld*, maintenant pratiqué dans les grandes villes allemandes, Berlin, Hambourg, Leipzig, Cologne où il l'a étudié. L'avantage de ce système consiste surtout à ne pas se borner à sauver les pauvres de la misère matérielle, mais encore à les empêcher de tomber dans la misère morale. Souvent, en effet l'indigence mène à l'alcoolisme et par cette voie au crime. En Allemagne, l'indigent criminel ou alcoolique invétéré est légalement déchu de ses droits de chef de famille et traité comme un enfant mineur, s'il dépense son salaire au jeu ou au cabaret. Le patron doit dans ce cas remettre la paie à sa femme. Byles trouve que pareille mesure devrait être adoptée en Angleterre. Ajoutons qu'il y aurait lieu de l'introduire également en France. — C.-F. Masterman voit dans sir Henry Campbell-Bannerman l'homme à poigne qui saura modérer la fougue du *Nouveau Parlement*, telle une foule tumultueuse qu'une main ferme doit contenir dans ses exigences de réformes immédiates. — Hastings Rashdall rémémore la brillante carrière de l'archevêque *Temple*, une des illustrations ecclésiastiques de l'Angleterre contemporaine.

Nineteenth Century (Londres) Mai.

L'*Education Bill* (loi scolaire) offre une vaste arène à de nombreux champions, adversaires ou partisans du projet. Six collaborateurs du périodique anglais entrent ici en lutte. L'archevêque de Westminster déclare que la solution proposée par le gouvernement ne résoud rien. Si la loi de M. Birrell passe, elle soulèvera des protestations dans tout le pays, qui en appellera au Parlement, et ce sera une discussion à recommencer. Le prélat catholique reproche au projet d'être exclusivement protestant, de ne pas tenir compte des droits des parents catholiques, en privant leurs enfants de l'enseignement catholique, tandis que les familles protestantes trouveront l'enseignement protestant dans toutes les écoles. Lord Halifax, de son côté, estime que le projet, en voulant substituer dans l'enseignement primaire un christianisme indénommé à toutes les croyances chrétiennes, veut faire ressembler l'école à un jardin zoologique où l'on n'admettrait aucun animal particulièrement caractérisé, tigre, éléphant, ou autre, pour n'y donner accès qu'à un mammifère fondamental. Il demande qu'au contraire, l'Etat reconnaisse l'enseignement religieux, quelle qu'en soit la dénomination, en traitant toutes les religions avec une amicale neutralité et en laissant subsister, dans l'école, la classe d'instruction religieuse pourvu qu'on y observe les conditions scolaires imposées à tous les établissements. M. Herbert Paul soutient qu'il n'y a aucun danger à laïciser purement et simplement l'école primaire, mais que le peuple anglais n'admettra point que l'on exclue la Bible des programmes scolaires. Pour D.-C. Latbury ce système dualiste n'a aucune chance de durée, mais il prévoit que les municipalités protestantes feront la part congrue aux catholiques, en refusant tout aux ritualistes. Le Dr Macnamara préjugé que la loi Birrell changera peu de chose à la situation existante, et le Dr Rogers, qui plaide en faveur du projet, avertit le clergé qu'il a tout intérêt à s'entendre avec son adversaire pendant qu'il en est encore temps. Ce conflit d'opinions et d'arguments démontre combien la question est passionnelle. — Sir C. A. Elliott s'occupe des *cantines scolaires* de Paris (voir à ce sujet l'article de Mme Moll Weiss dans *La Revue* du 15 mai dernier). L'auteur combat ce système en prétendant que si la cantine a eu pour résultat de fournir aux enfants de bons repas peu coûteux, elle a créé par contre d'un côté une aggravation de dépenses pour le budget municipal en donnant

aux parents le moyen de décliner leurs responsabilités. Il en conclut que pour Londres, les cantines scolaires à raison de 25 centimes (2 pence et demi) par repas, — le chiffre des enfants à nourrir ainsi montant à 150.000, — entraînent à un excédent de dépenses s'élevant à plus de 3000 livres (75.000 francs) et feront augmenter dans une proportion notable les charges des contribuables, ce qui aboutirait à un désastre, pour peu que l'on progresse dans cette voie. — D. C. BANKS craint que *la presse* en se laissant envahir de plus en plus par les visées commerciales, en cherchant son avenir dans la plus-value de l'annonce et dans l'accroissement du tirage, ne compromette son véritable rôle social. Il voudrait que le journal renonçât à l'article sensationnel, à l'image aguichante, et en assainissant ses colonnes par l'exclusion des récits dramatiques du crime, se consacrât surtout aux questions d'intérêt vraiment réel, à la politique, à la littérature, à la science et à l'art. La vocation du journaliste doit être celle d'un éducateur. — Miss K. BATHURST a souci de *l'éducation physique des jeunes filles*. On s'occupe trop de leur développement intellectuel, pas assez de leur hygiène. Là où l'on fait entrer dans leurs leçons la gymnastique, on néglige de l'approprier à leur sexe. L'auteur s'étonne qu'aux méthodes anglaises encore barbares et routinières on n'ait pas depuis longtemps songé à substituer la méthode rationnelle suédoise qui donne d'incontestables résultats.

North American Review (New-York.)
Avril-mai.

Paul MORTON, président de *l'Equitable*, et D. P. KINGSLEY, vice-président de la *New-York*, discutent les garanties que doit avoir une nouvelle législature relative aux *assurances sur la vie*. Le premier de ces auteurs s'occupe de la « protection des assurés », le second de la « sauvegarde des compagnies ». L'un et l'autre conviennent qu'il est du devoir de celles-ci de conduire leurs affaires de manière à mériter l'approbation générale, mais ils font remarquer que si la loi compromet l'existence et le fonctionnement des sociétés d'assurances, ce sont les assurés qui en souffriront principalement. Relevons ce détail que les trois grandes compagnies de New-York à elles seules représentent un capital de 5 mille millions de dollars (25 milliards de francs). Les deux auteurs admettent certaines dispositions de la nouvelle législation proposée et reconnaissent par exemple le bien fondé d'une surveilllance plus complète des opérations, mais ils protestent contre toute mesure arbitraire qui les limiterait et mettrait en péril le principe même de l'assurance, dont on ne peut contester, suivant eux, la valeur au point de vue économique. — Au sujet du conflit qui s'est produit entre M. Roosevelt et le Sénat sur le droit de faire des *traités*. A.-O. BACON maintient la pratique salutaire d'obliger le président de la République à prendre l'avis du Sénat sur l'opportunité de la conclusion des traités ou de l'ingérence dans les affaires des autres nations. L'élection présidentielle ne confère pas *ipso-facto* à l'élu le don de connaissance et de sagesse, et l'on ne peut mettre en doute qu'une assemblée de quatre-vingt dix sénateurs, parmi lesquels il y a des esprits très capables, possède plus d'éléments d'appréciation des intérêts publics que la supériorité individuelle du Président, même quand celle-ci est avérée — BOOKER WASHINGTON, à l'occasion de la célébration du 25e anniversaire de la création de l'Ecole normale et industrielle de Tuskegee où les nègres sont instruits sous la direction de professeurs nègres, rend compte des résultats obtenus par cette institution et expose les moyens de résoudre la question encore si palpitante du salut social de la race noire aux Etats-Unis. Il n'y a, suivant B. Washington, qu'à persévérer avec patience et courage dans la conduite adoptée, c'est-à-dire à faire en sorte que le nègre se rende si utile, si indispensable aux blancs,

que ceux-ci, non seulement tolèreront sa présence, mais la réclameront. La position du nègre dans la civilisation moderne équivaut, nous dit l'auteur, à celle du Juif. Ils constituent une nation dans la nation, avec cette différence pour les Etats-Unis que ceux-ci ne comptent pas beaucoup plus d'un million de population israélite, tandis que la population nègre s'y accroît progressivement tout en étant déjà considérable, si bien qu'on se demande déjà à quelle alternative il faut s'attendre avant le milieu du XX[e] siècle : ou dans la lutte rivale des deux races blanche et noire, l'extermination de la plus faible par la plus forte, ou leur amalgamation. L'auteur se refuse à croire à la disparition du nègre dans l'évolution américaine ; il prévoit, au contraire que le nègre, de plus en plus conscient de la possibilité pour lui d'assurer son existence sociale, y travaillera en développant ses facultés et son activité. Actuellement, il y a, aux Etats-Unis, 10 millions d'individus d'origine noire. Il y en aura dans vingt-cinq ans, de 15 à 16 millions, c'est-à-dire plus que la population de la Belgique réunie à celle de la Hollande. Les écoles nègres de Tuskegee Hampton, Fisk, etc., contribueront puissamment à l'émancipation intellectuelle et morale de ces millions de personnalités appelées à devenir une force productive pour la grande république du Nouveau-Monde. — Vernon Lee résume l'œuvre prophétique et ascétique de *Tolstoi*, en la mettant en regard du nietzscheisme et en démontrant que malgré ses exagérations, cette prédication a son utilité pour « la purification nécessaire des âmes stagnantes ».

Sternburg nous révèle que *l'immigration* allemande aux Etats-Unis continue sans interruption. De 1820 à 1870, elle représentait un total de 2.368.403 individus ; de 1820 à 1903, ce total s'est élevé à 5.138.091 ; c'est-à-dire 25 % des étrangers qui sont venus s'y fixer. La civilisation allemande, la langue allemande, les écoles, églises, associations allemandes, les journaux allemands s'y multiplient et pénètrent partout. Faut-il y voir un péril allemand pour les Etats-Unis ? Non, dit Sternburg qui trouve que c'est plutôt un avantage qui contribue au progrès général. — H.-G. Davis, insiste sur le côté commercial du *chemin de fer panaméricain* et fait voir que, malgré les énormes difficultés de l'entreprise, par suite de la multiplicité des travaux, ponts, tunnels, etc., à exécuter sur cet immense parcours, les bénéfices à en retirer seront énormes, car on mettra ainsi en rapport productif la plus vaste région de richesses minérales, agricoles et forestières, qu'il y ait au monde. — Walter Fleming apporte une importante contribution au débat sur les *nègres* en démontrant comment ils ont été déçus dans leurs espérances nourries au lendemain de la guerre de sécession et qui leur faisaient croire que le gouvernement de Washington allait confisquer les biens des Sudistes pour les distribuer aux noirs affranchis à raison de « quarante acres et une mule » par tête. Il y a là de très intéressantes révélations sur les procédés employés par l'exploitation officielle ou privée pour abuser de la crédulité des noirs. — Hester Dorsey Richardson recherche les preuves de l'existence d'une *aristocratie américaine* aussi ancienne et aussi glorieuse que celle de l'Angleterre, l'une se confondant du reste en bien des cas avec l'autre, grâce à la parenté du sang. Ces preuves de la généalogie aristocratique se retrouvent à Maryland et dans la Virginie, entre autres, où l'auteur à recueilli les sceaux héraldiques de plus de cinq cents familles d'origine incontestablement noble.

Review of Reviews (Londres)
Mai

L'entente amicale anglo-américaine se trouve éloquemment définie dans les discours prononcés récemment par lord Grey gouverneur-général du Canada et par le secrétaire d'Etat américain

ROOT. La Revue anglaise reproduit ces documents d'une importance capitale. Lord Grey a rappelé le passé du Canada en précisant l'avenir du Dominion. Il a montré l'influence réciproque des deux voisins sur le développement et la prospérité des deux nations américaine et britannique, l'une et l'autre devant être considérées, a-t-il dit, comme des fidéicommissaires veillant ensemble à la protection et à l'expansion de « la civilisation anglo-saxonne dont la tâche est de réaliser le plus haut idéal pacifique qu'il soit possible d'atteindre en ce monde ». M. Root, de son côté, a déclaré, en confirmant ces paroles, que la sauvegarde de la paix universelle est aujourd'hui entre les mains non seulement des gouvernements mais aussi des peuples, auxquels le devoir d'y travailler s'impose aussi impérativement que le maintien de leurs droits. — STEAD reprend l'idée qu'il a déjà développée ici dans *La Revue* de la création d'un *Budget de la Paix* et indique les moyens pratiques qui peuvent faire aboutir ce projet à soumettre à la prochaine Conférence de La Haye. — A citer également les interviews sur ce que deviendra la *Chambre des Lords :* (sera-t-elle modifiée ou supprimée ?) sur la *Douma Russe*, dont certaines impatiences de réformes radicales immédiates pourraient précipiter un mouvement réactionnaire et une collision; sur l'entente *anglo-allemande* qui pourrait, suivant le Dr Lunn être favorisée par les récentes visites municipales.

Review of Reviews (New-York)

Mai

P.-T. Mc GRATH décrit les *drames de la mer* sur la côte atlantique entre la Delaware et Terre-Neuve. Les sinistres sont causés par la rencontre des pêcheurs avec les steamers qui dans le brouillard les coulent à fond. Le nombre des victimes est effrayant chaque année et la plupart sont des Français. Une conférence internationale, provoquée par notre gouvernement, doit avoir lieu pour tâcher d'éviter ces collisions et ces désastres. — Louis VAN NORMAN donne des détails circonstanciés sur la nouvelle organisation des *postes* à New-York, qui est sous ce rapport le centre le plus important des correspondances aux Etats-Unis. En 1905, New-York expédiait une moyenne de 2 millions et demi de lettres et cartes postales par jour. Les envois de mandats ne sont pas moins considérables, le plus grand nombre est à destination de l'Angleterre, tandis que les plus fortes expéditions d'argent sont dirigées sur l'Italie. L'auteur considère la poste de Londres comme la mieux organisée du monde entier. Le personnel y est mieux payé qu'ailleurs. Londres n'a toutefois pas de pneumatiques comme Paris et Berlin. C'est une lacune que l'on remplira sans doute prochainement. — J.-S. FASSETT réclame une réorganisation du service consulaire des Etats-Unis. Les consuls américains rendent avec un zèle et une compétence incomparables des services très appréciés, mais leur traitement n'est pas en rapport avec leurs fonctions. L'auteur signale en outre, une anomalie inconcevable : un grand nombre de membres du *service consulaire* ne sont ni américains, ni même naturalisés américains ; en outre l'inspection du personnel est presque nulle. Par conséquent, il importe d'introduire des réformes pratiques dans ces services. — F. W. UNGER esquisse le portrait de *George F. Baer* l'initiateur et inspirateur de la grande industrie de *l'anthracite* et le type essentiellement américain de l'homme d'affaires, admirablement entendu à la mise en valeur des capitaux. — **Review of reviews** parle avec enthousiasme de la Colombie (un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, où s'ouvre une nouvelle ère de paix et de prospérité. Le récent emprunt de 8 millions de dollars par la création d'une Banque centrale y a été couvert cinq fois. Cet Etat contient les plus riches mines d'émeraudes du monde. Elles rapportent trois millions de dollars par an. Le pays possède en outre,

des mines d'or, de riches plantations de café et de cacao, mais ce qui assurera surtout son développement, c'est la mise en exploitation de ses chutes d'eau comme force motrice.

National Review dans *la Russie au bord du Rubicon*, après avoir dépeint la neurasthénie du peuple russe poussé à la fureur extrême par l'oppression, envisage les perspectives de la Douma et craint que l'œuvre de cette première assemblée législative se réduise à des discours exaltant les principes humanitaires, mais sans utilité directe pour le pays. Il est fort probable qu'elle se séparera après des travaux qui n'apaiseront point l'agitation populaire. — Le capitaine MAHAN critique longuement les opérations militaires de la *guerre d'Extrême-Orient* et conclut en réclamant une entente internationale pour limiter l'extension des armements, surtout en ce qui concerne la puissance navale des grands Etats. On peut prévoir malheureusement que cette voix clamera dans le désert.

Quarterly Review (avril) est surtout à lire pour ses articles de critique littéraire : telle l'étude de BRADLEY sur l'*Antoine et Cléopatre* de Shakespeare, les commentaires de KAUFMANN sur *Pascal*, jugé à la lumière des croyances religieuses modernes, l'essai de WILLERT sur la *Renaissance en France* ; un parallèle entre les *grands épistolaires* de l'antiquité et de notre époque. — WORLD'S-WORK étudie le projet du *tunnel sous la Manche* (Voir plus haut dans nos « Faits et Documents » les renseignements fournis à cet égard par le Dr L. Caze). Ailleurs, Frédéric LEES constate la supériorité des *abattoirs de Paris* sur ceux de Londres. A signaler aussi des informations sur la *pêche du hareng* et sur la *plantation du tabac* à Sumatra.

. . . .

La *Revue trimestrielle du XXe siècle* (**Twentieth century Quarterly**) vient de paraitre. C'est un organe de la théologie protestante auquel collaborent les évêques et les membres importants de l'Eglise réformée. La plupart des articles discutent des questions religieuses. Nous en détachons toutefois une réfutation des attaques dirigées contre Froude et un éloge de Lord Russel, qui ont un caractère moins dogmatique.

Beaucoup de magazines américains, mais notamment **Mc Clure's** s'occupent de la question des *assurances* que Burton J. HENDRICK traite à fond en relevant toutes les accusations dont elles ont été l'objet. Tous les points du problème si complexe sont successivement étudiés dans ce long travail qui n'est du reste qu'un commencement du débat ouvert par l'auteur. — BULLOCK dans **Atlantic** reprend la discussion pour son compte et entre vigoureusement en campagne contre la *spéculation* pratiquée par les Compagnies. — La biographie prend également une place marquante dans les périodiques américains. **Munsey's** (article du Dr OGG) esquisse les deux figures sympathiques du roi et de la reine de Norwège ; WARREN dans **Success** analyse le génie de *Westinghouse*.—**Century** donne toute une série de travaux sur *l'horticulture* dans le passé et le présent. — STEVENS dans **Metropolitan** s'intéresse aux *Théâtres en plein air* inaugurés en France. — **Harper's** nous ramène aux sites pittoresques de *Mexico*.

Scribner's contient des pages de Mme WADDINGTON sur un *coin de Normandie* et de Neith BOYCE sur les bains antiques de Lucques.

Insistons sur l'étude des *chemins de fer africains* par le lieutenant colonel sir Percy GIROUARD, qui passe en revue ces remarquables constructions exécutées par le génie civil dans l'intérieur du continent noir, travaux qui auront au cours de ce siècle une influence sur la civilisation de cette partie du monde.

C. — Revues russes

Mir Boji
Février

V. Totornianiz fait l'historique des *grèves en Russie*. Le mouvement gréviste se manifeste au lendemain de « la grande réforme » et devient important en 1870 à Saint-Péterbourg, à la manufacture de *Nevski*. Il gagne peu à peu la province et en 1883, une grève de 8.000 ouvriers éclate à *Oriec-koff-Zouef*, provoquée par l'abus des amendes que la direction de l'usine infligeait aux travailleurs avec un arbitraire inénarrable, allant jusqu'à leur retenir 4 % des salaires. Ils démolissent les ateliers et les machines; ils furent sévèrement réprimés par les troupes, les arrestations et la déportation. Néanmoins, le gouvernement effrayé des proportions que prenait le mouvement, décréta en 1886 un nouveau règlement qui sanctionna presque toutes les revendications des grévistes. Les ouvriers ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il était inutile de détruire les machines et les grèves devinrent pacifiques et beaucoup plus nombreuses à partir de 1895. Voici le tableau comparatif des grèves dans divers pays pendant cinq et dix ans : en Angleterre 4.533 ; en France, 1.198 ; en Autriche, 1.187 ; en Italie, 982 ; en Russie (depuis 10 ans), 1.765. Les grèves russes ne sont pas inférieures à celles des autres pays ni en fréquence, ni en nombre, mais elles sont bien moins résistantes, tandis qu'un Anglais supporte une grève de 34,2 jours et un Français, une grève de 14,3 jours, le Russe n'arrive qu'à 4, 8 jours.

Obrázovánié
Janvier

B. Vesselovsky, dans *les Congrès et les réunions des zemstwos* accuse les membres des *zemstwos* de se réclamer à tort du peuple, tandis qu'en réalité, ils sont les représentants « de la terre ». Après avoir suivi timidement les premiers élans populaires vers la liberté, ils sont en train de reculer, depuis que les troubles agraires les font trembler pour la sécurité de leurs biens. Ils écartent systématiquement de leurs congrès la question agraire, et par là s'aliènent la sympathie des paysans ; d'autre part, leurs préoccupations humanitaires et leurs concessions aux ouvriers les éloignent de la bourgeoisie. Leur libéralisme est inutile en période révolutionnaire et loin de seconder le peuple, ils ont des tendances à s'allier au gouvernement.

L. P. Bielokonski fournit des documents importants sur *les bandes noires et les dessous de la contre-révolution*. Il a fait une enquête personnelle dans la province de Koursk particulièrement, « travaillée » par feu Plehve, qui avait réussi à y installer ses créatures. Le terrain y fut tout préparé à l'action du « parti de l'ordre », opposé à celui des constitutionnels très influent en province. Ce dernier est combattu avec acharnement par les réactionnaires qui ne répugnent pas à recourir contre lui à la calomnie la plus grossière, l'accusant de vouloir imposer au peuple « des formes étrangères de gouvernement et de vie ». L'administration locale, au lieu de faire connaître à la population la teneur du manifeste impérial, répand des proclamations où il est question de sauvegarder les droits du tzar.

Rouskaia Mysl
Février

P. Boborikine dans ses *souvenirs d'il y a un demi-siècle* cherche à réhabiliter l'époque dite de Nicolas I[er], connue par les atrocités du servage. Ce triste temps, paraît-il, avait quelques bons côtés. Les lycées étaient accessibles à toutes les classes de la société, excepté les serfs bien entendu, moyennant cinq roubles (15 fr.) par an ! A part quelques seigneurs monstrueusement cruels la morgue

nobiliaire et le mépris du moujick n'existaient pas. Les mœurs étaient plus pures et l'arrivisme encore ignoré.

Des détails curieux sur *l'arrestation de Tourgueneff* en 1852 par M. Lemke. Le grand écrivain profondément ému par la mort de Gogol exprime sa douleur dans un article poignant qu'il envoya à un journal de Saint-Pétersbourg. La censure de la capitale l'ayant confisqué, il l'expédia à un quotidien de Moscou où il passa. Cet hommage d'admiration à l'illustre mort, paru à Moscou en dépit de l'interdiction de Saint-Pétersbourg, fut considéré comme un crime de lèse-majesté. Nicolas 1er lui-même s'en mêla : il décréta l'arrestation de Tourgueneff pour un mois et le condamna à vivre dans sa propriété en province. Il le gracia cependant au bout de deux ans.

S. Ordinski traite la *question de la terre*. Ce n'est point, comme on le croit communément, le manque de terre qui est la cause principale de l'émigration des paysans, mais les procédés défectueux et primitifs de la culture russe.

Il est donc bien à souhaiter que la légende sur « l'étendue infinie de la terre natale » soit dissipée aux yeux du peuple russe dont le salut véritable est dans le relèvement de l'économie rurale.

Sovremennia Zapiski
Janvier

(Tel est le nouveau titre adopté par la *Rousskoie Bogatstvo*, confisquée par la loi boiteuse de la liberté de la presse.)

S. Elpatievski jette un jour nouveau sur la question brûlante des troubles agraires dans le *Passé et le Présent*. Il en accuse la noblesse déchue au rang dégradant de policière et qui avait effacé de sa devise primitive « pour le tzar et la patrie », le second terme. Elle se contente depuis le règne d'Alexandre III d'être la servante docile du gouvernement, et cela, d'une façon bassement intéressée. L'affranchissement des paysans l'avait lésée dans ses prérogatives de même qu'il avait ébranlé le pouvoir autocratique. Le gouvernement désorienté avait d'abord cherché un appui auprès du zemstwo, mais les représentants du peuple firent la sourde oreille, il se tourna alors vers son alliée naturelle, mécontente comme lui de la réforme de 61, la noblesse. Et de cette union malheureuse naquit ce régime d'oppression et de gaspillage dont les artisans honteux furent les nobles, grassement rétribués par l'Etat, et qui peu à peu s'emparèrent de tous les hauts postes administratifs et policiers. Sous prétexte de sauvegarder le gouvernement et en réalité pour satisfaire leurs appétits de lucre et de domination ils enrayèrent le mouvement démocratique et autonome des zemstvos qui fondaient des écoles gratuites, des hôpitaux, des bibliothèques, et cherchaient à améliorer la situation du laboureur. Ils imaginèrent ce fléau : les zemskis natchalnik que l'Etat nommait afin d'instituer une sorte d'espionnage officiel sur les faits et les gestes du paysan et le tenir en laisse en même temps que le personnel médical et pédagogique du zemstvo. Afin que sa surveillance et son pouvoir « natchalnik » fussent plus redoutables, il établit « la peine de la verge » qu'il applique selon son bon plaisir, centralisant dans sa personne les fonctions de juge, d'administrateur et de chef de police locale. Son rôle est en somme de défendre les propriétaires terriens, la plupart nobles, contre les « prétentions » des paysans, et de tuer l'esprit de révolte en confisquant des journaux, des brochures, en empêchant de parler les orateurs paysans aux assemblées rurales, en fermant les écoles et surtout en terrorisant le village par l'application constante de « la peine de la verge ». Ce poste odieux est occupé par des nobles, parents ou amis du propriétaire terrien. Il n'y a rien d'étonnant que de pareils défenseurs sèment à la campagne contre les nobles la haine qui se traduit actuellement par des pillages et des incendies des propriétés nobiliaires.

CARICATURES DE LA QUINZAINE

Les caricatures, n'étant données qu'à titre purement *documentaire*, ne sauraient engager la responsabilité de La Revue **Nos lecteurs ne doivent pas, par conséquent s'étonner s'ils y trouvent de temps en temps des attaques dirigées contre les idées que nous défendons ici-même.**



Fischietto (Turin). — J'accuse!...
(La question ouvrière en France après la catastrophe de Courrières).



Pasquino (Turin). — Les mines de Courrières seront peut-être transformées en grand entrepôt des os...

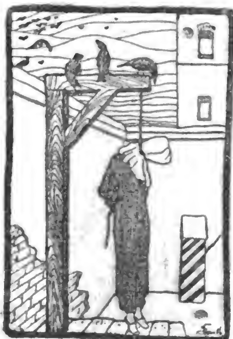
Kladderadatsch (Berlin). — *Après Algésiras* : Le Prince de Bulow en proie aux cauchemars...



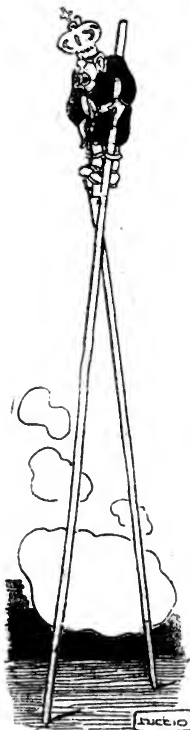
Fischietto (Turin). — Les résultats d'Algésiras : Vinaigre tudesque; l'Italie dans une position difficile et la Triplice sur le point de casser.



Pajatzy : Le peuple russe et son ange gardien.



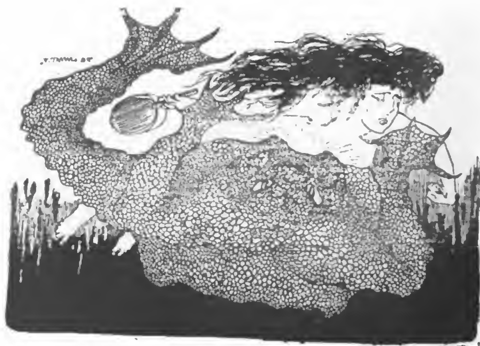
Sprout (Moscou). — Le gouvernement russe se montre très fort à l'égard de son peuple.



Pasquino (Turin). — Le pauvre Tsar : Dire qu'il lui faudra descendre quand même sur terre!...



Asino (Rome). — Comment on démolit une vieille idole...



Volschebnyi Fonar (Saint-Pétersbourg). — La Russie contemporaine et son gouvernement.

Le Gérant: JEAN FINOT.



CORNEILLE INÉDIT

(Lettre et Poésie de Pierre Corneille sur le Champignon)

I

Au cours de mes recherches sur *Richelieu Auteur Dramatique*, en étudiant les rapports de Pierre Corneille et du cardinal, dans l'espoir d'établir d'une manière certaine les circonstances de la rupture occasionnée par l'acte des « Thuileries », j'ai trouvé, à la Bibliothèque Nationale, dans un recueil de pièces originales, (Mss. F. Fr. 12763, fol.161 à 164 inclus,) une lettre attribuée à Pierre Corneille, portant cette suscription :

A Monsieur Lucas (1)
Vis à vis du Jeu de Paume du Bel Air,
Près de l'Hôtel de Bourgogne,
à Paris.

puis, de la même main, dans le coin gauche du feuillet formant enveloppe, l'envoi suivant :

« Lettre de M. Corneille, poète »

Il n'y a point d'erreur possible, il s'agit bien de Pierre Corneille.

Cette lettre qui, jusqu'à ce jour, est demeurée entièrement inédite, semble avoir été ignorée des érudits eux-mêmes. Elle se trouve au milieu des pièces relatives au poète, entre sa lettre du

(1) Sur M. Lucas, Cf. Marty-Laveaux, lettre à l'abbé de Pure (juillet 1658) et notes.

3 novembre 1661 adressée à l'abbé de Pure, et l'Epître : « A Monseigneur sur son Mariage. »

Trois paginations diverses, correspondant exactement aux paginations modifiées du reste du dossier, prouvent que ces quatre feuillets n'ont jamais été séparés de la collection.

Or, malgré les plus sérieuses recherches, je n'ai rien pu trouver qui laissât même soupçonner que la poésie latine et sa traduction française, ou la lettre qui les accompagne, fussent apocryphes. Marty-Laveaux les ignore. Picot n'en parle pas, et dans aucun ouvrage il n'y est fait allusion : nul ne les a publiées. Aux divers catalogues de la Nationale, dans la Salle de Travail, il n'y a rien ; rien dans la « Notice des Objets exposés à la Salle du Parnasse Français à l'occasion du Second Centenaire de la mort de Pierre Corneille (1884) ; et elles ne figurent pas davantage à l'Exposition cornélienne ouverte en ce moment.

Voici la lettre tout entière et la poésie en français. Elle n'est ni datée, ni signée, et ne porte d'autre indication que la manchette dont j'ai parlé :

« Monsieur,

« Le mauvais temps, la difficulté des chemins, le passage des soldats et les affaires de la table de marbre m'ont obligé de manquer à ma promesse. J'espère que M. de la Coste, qui vous doit aller voir à Paris, pourra m'acquitter d'une partie ; je suis extrêmement ravi du succès qu'a eu le Timocrate de M. de Corneille. Je crois que son Charme de la Voix n'aura pas de moindres applaudissements. J'aurais envie de vous faire un remerciement des obligations que je vous ai, mais je vous dois trop pour m'y résoudre, et il y a trop de plaisir à (1) être votre obligé pour songer à s'acquitter. Si vous aviez souhaité autre chose que mon Champignon, je vous l'aurais envoyé, puisqu'il n'y a rien dans mon cabinet dont vous ne puissiez aussi bien disposer que de ma volonté... »

(Suit la poésie en latin.)

(1) Le texte porte : trop de plaisir être votre..., etc.

Traduction du latin :

Lorsque la nuit succède au jour
Et que l'horreur de ses ténèbres,
De mille objets remplis d'amour
En forme mille objets funèbres,
En ce triste et fâcheux état,
Lorsque la terre est sans éclat,
Le Champignon commence à naître
Et croît avec un tel effort
Que la nuit qui lui donne l'être
Semble travailler à sa mort.

Faible ennemi de la clarté
Dont les ombres et le silence
Ne favorisent la beauté
Que dans l'instant de ta naissance,
Enfant de la terre et de l'eau,
Charme du goût, friand morceau,
Dont les vertus sont surprenantes,
Aimable entretien des ragoûts
Qui te fais voir au rang des plantes
Sans l'aide du ciel ni de nous.

Plante, fruit, mets délicieux
Rare excrément de la nature
Dont le trépas est glorieux
Et dont l'origine est obscure,
Recueil des plus douces saveurs
Que (1) pour résister aux malheurs
Auxquels ta faiblesse t'oblige
Ton corps blanc, délicat et mol
De l'extrémité de sa tige
Se fait un joli parasol.

(1) Le texte porte *que* très lisiblement écrit.

Mais en vain ce petit travail
Sur qui tant de blancheur éclate
Enferme sous un tour d'émail
Mille beaux rayons d'écarlate.
Plus il veut les mettre à couvert,
Plus il devient faible et se perd
Tant sur lui le jour a d'empire,
Car à peine l'air s'éclaircit
Que cette neige se retire
Et cette pourpre se noircit.

Hélas ! que je plaindrais ton sort,
Si lors quelque main matinale
Ne prenait le soin de ta mort
A l'instant que le jour s'étale.
Que ce coup est cruel et doux
Et que le soleil en courroux
A ce trépas porte d'envie,
Puisqu'il te dérobe aux langueurs
Dont il allait combler ta vie
Par la force de ses chaleurs.

Enfin, en te voyant si beau,
Né toutefois de l'adultère,
Il voulait être ton bourreau
Sachant qu'un autre en est le père.
Toutes ses roses et ses lys
Etaient près d'être ensevelis
Dans le moment de ta naissance
Si cette prévoyante main
Pour faire ce coup d'importance
Eût remis jusqu'au lendemain.

Asperges, truffes, artichauts (1)
Humides refuges de flammes
Dont souvent les moindres morceaux
Troublent l'empire de nos âmes

(1) Le texte porte *artichaux*.

Près de ce concave de feu
Légumes, vous brûlez trop peu
Et vos chaleurs doivent se rendre.
En vain vous enchantez nos goûts,
Puisque même réduit en cendre
Il échauffe aussi bien que vous.

Bien qu'il semble en effet si chaud,
Sa douceur pourtant est extrême
Si dans un plat, sur un réchaud,
On le marie avec la crème.
Que le ragoût en sera bon
Si dedans le jus de mouton
On le plonge et lorsqu'il y flotte,
Si le sel et le poivre blanc,
Le persil avec l'échalotte,
Animent ce jus et ce sang.

Notre sang s'épure et s'accroît
Par cette diverse alliance
Et le corps même le plus froid
S'enflamme avec violence.
Ce mets règne sur nos palais
Et Vénus ne trouva jamais
De fruits et de saveur pareilles (1).

Cette ode et la lettre sans date ni signature sont-elles réellement de Pierre Corneille et, dans ce cas, à quelle époque ont-elles été écrites ? C'est ce que nous allons essayer de démêler dans le texte, — que des contradictions apparentes ont certainement fait négliger, — sans nous occuper de la poésie.

Nous voyons en premier lieu que Thomas Corneille vient de donner *Timocrate*, qui eut un grand succès, ce que nous savions

(1) Ici suivent quelques vers qu'il faudrait donner en latin... (NOTE DE LA RÉDACTION.)

déjà, et qu'il se prépare à faire représenter *Le Charme de la Voix*. Mais ici, nous nous trouvons immédiatement arrêtés : toutes les biographies de Thomas Corneille, du moins celles qui mentionnent *Le Charme de la Voix*, le placent en 1653, et *Timocrate* en 1656.

Cette première remarque pourrait nous fixer sur l'authenticité de la lettre sans une annotation très claire du plus récent biographe de Thomas Corneille : M. Gustave Reynier. Dans sa thèse de doctorat, tout en assignant, comme ses prédécesseurs, la date de 1653 au *Charme de la Voix*, il dit, p. 193 : de Moreto, il imita *Lo que puede la aprehension*, dans le *Charme de la Voix*, puis un renvoi : *Lo que puede la aprehension, o la fuerza del oido*, comédie de Moreto, imprimée pour la *première fois* à Madrid en 1654 (Parte prima de Moreto, por Diego Diaz de la Carrera).

Mais comment Thomas Corneille aurait-il pu imiter et faire jouer en 1653 une pièce imprimée *pour la première fois* à Madrid en 1654 ? Les moyens de communications n'étaient pas tellement rapides que les auteurs français connussent les pièces étrangères avant qu'on les eût imprimées ; c'est à peine si le fait pourrait se produire de nos jours, s'il s'agissait d'un auteur très en vue, lequel, par la publicité, disposerait de moyens que n'avait certes pas Moreto.

Ici, c'est à Thomas lui-même qu'il faut se fier. Dans l'édition qu'il publia en 1691, l'épître dédicatoire qu'il place en tête de sa pièce dit ceci : « Je n'appellerai point du jugement du public sur cette Comédie pour tâcher à vous faire estimer davantage le présent que je vous fais. Il peut se laisser surprendre dans les approbations qu'il donne, et ces tumultueux applaudissements qu'une première émotion lui fait quelquefois accorder d'abord à ce qu'il n'a pas bien examiné, ne sont pas toujours d'infaillibles garants de la véritable beauté de nos Poèmes, mais il arrive rarement qu'il condamne ce qui mérite d'être approuvé, et puisqu'il s'est déclaré contre celle-ci, je dois être persuadé qu'il a eu raison de le faire. On m'accusera sans doute d'une franchise un peu judicieuse d'en demeurer d'accord avec vous lorsque je prends la liberté de vous l'offrir et j'aurais lieu d'appréhender que vous n'entrassiez dans

ce sentiment si j'étais assuré que vous ne m'imputerez pas ce qu'il y a de plus défectueux, et que séparant ce que vous y connaîtrez de moi d'avec ce qui n'en est pas, vous serez assez équitable pour trouver de l'injustice à me vouloir faire répondre des fautes d'autrui. J'ai rendu si religieusement jusqu'ici ce que j'ai cru devoir aux auteurs espagnols qui m'ont servi de guides dans les sujets comiques qui ont paru de moi sur la scène avec quelque succès, qu'on ne doit pas trouver étrange si, leur ayant fait partager la gloire, je refuse de me charger de toute la honte qui a suivi le malheur de ce dernier, puisqu'en effet, j'eusse peut-être moins failli, si je ne me fusse pas attaché si étroitement à la conduite de D. Augustin Moreto qui l'a traité dans sa langue sous le titre de « Lo que puedo la aprehension ». Si vous voulez vous souvenir *de la lecture que nous fîmes ensemble de cet original*, avant que j'en commençasse la copie, vous vous souviendrez en même temps que j'en combattis opiniâtrément tous les caractères et soutins que, quelque soin que l'on apportât à les justifier, pour les faire paraître avec quelque grâce sur notre théâtre, il serait impossible d'en venir à bout, sans faire voir toujours ceux qui sont intéressés dans cette intrigue, plus capricieux que raisonnables. »

Cette partie de la préface prouve bien que la pièce espagnole avait été lue et longuement étudiée et discutée par Thomas Corneille .

Du reste, M. Gustave Reynier lui-même s'est aperçu de son erreur et, un peu plus tard, dans son article de la Grande Encyclopédie, en 1891, au mot Corneille (Thomas), il place le *Charme de la Voix* en 1655, mais sans toutefois nous dire comment il a trouvé cette nouvelle date.

Il est donc beaucoup plus logique d'admettre que de biographie en biographie, un anachronisme s'est glissé à propos d'une pièce qui n'eut, dit-on, aucun succès, et sur laquelle on n'a absolument pas de détails.

En outre, si nous voulons considérer comme apocryphe cette lettre de Pierre Corneille, nous devons admettre que son auteur n'eût pas cherché à soulever une polémique et qu'il se serait attaché à donner à son texte une apparence de vérité.

Comme on croit généralement que le *Charme de la Voix* est antérieur au *Timocrate*, il eût tout aussi bien pu dire : « Je suis ravi du succès de Timocrate... J'espère que sa Bérénice n'aura pas de moindres applaudissements. » C'était d'autant plus simple que chacun connaît *Bérénice*.

Donc, si nous admettons comme exacte, et elle est trop précise pour ne pas l'être, la note de M. Gustave Reynier, nous arrivons aux conclusions suivantes : La pièce espagnole est publiée en 1654. Thomas peut très bien l'avoir lue et étudiée en 1655, plus tard peut-être. A cette époque, il travaillait et faisait représenter « *Geôlier de soi-même* ». *Timocrate* vint ensuite. Or, en admettant qu'il ait à la fois conçu ces deux sujets, *Timocrate* et le *Charme de la voix*, et qu'il les ait menés de front, nous n'en suivons pas moins la lettre qui nous fixe sur la date à laquelle Corneille envoyait à M. Lucas sa poésie sur le Champignon, et sur l'ordre chronologique de représentation des pièces. *Timocrate*, joué en novembre 1656, eut 80 représentations. Mettons que cela nous reporte à mars ou avril 1657 ; le *Charme de la Voix* serait donc, d'après Pierre Corneille, du commencement de cette année, et l'épître de la même époque : mars peut-être. Mais, dans la lettre nous lisons : « Le mauvais temps, la difficulté des chemins... » Cette partie du texte prouve bien qu'au moment où il aurait dû faire son voyage, les routes se trouvaient détrempées par les pluies et la neige de l'hiver.

J'avoue qu'en présence de tous ces rapprochements, ma conviction s'est établie : la pièce est authentique et la poésie est bien de Pierre Corneille.

Mais il est impossible de passer sous silence une probabilité : l'allusion à la table de marbre.

Le passage des soldats peut résulter d'un changement de garnison ou être occasionné par les grands troubles d'Angleterre auxquels la France se trouvait attentive, mais ceci n'est que d'intérêt secondaire : la grande difficulté, c'est d'expliquer cette phrase :

« ...les affaires de la table de marbre ».

Il est certain que Corneille avait cédé sa fonction d'avocat

du Roi, — et non d'avocat général, comme l'a écrit Fontenelle, — en 1650. M. F. Bouquet, le savant historien de Corneille, l'établit d'une manière absolue et ajoute : « Régulièrement investi, etc..., Corneille occupa sans interruption aucune pendant 21 ans, du 16 février 1629, date de la prestation de serment, jusqu'au 18 mars 1650, date de la résignation. »

Or nous plaçons la lettre au début de 1657, c'est-à-dire sept ans après !...

II

Ici, je n'ose plus assurer, mais l'erreur serait tellement grossière qu'il est absolument inadmissible que l'auteur de cette lettre, de la poésie latine et de sa traduction en vers français, si ce n'est pas Corneille lui-même, ait poussé la farce aussi loin et écrit une pareille ineptie, à une époque où tous les Cornéliens croyaient généralement que le poète s'était toujours fort peu intéressé à la table de marbre, ce qui, comme je viens de le dire, a été entièrement réfuté par Mr Bouquet.

Voici, dès lors, dans quel sens j'essaie d'interpréter la phrase : Corneille ne dit pas : mes affaires, c'est-à-dire mes occupations de la table de marbre... il dit : *les* affaires, *les* ennuis, *les* difficultés, *les* travaux, peut-être, qu'on a en ce moment à la table de marbre, à laquelle j'ai occupé pendant 21 ans et qui m'intéresse toujours...

Ceci n'est plus aussi certain, mais c'est un sentiment très naturel, car de même qu'un vieux soldat retraité s'intéresse toujours à son arme, un vieil avocat doit éprouver le besoin, sinon de plaider, du moins de s'occuper de plaidoiries. Et puis, n'avait-il pas quelque petit procès en route ? Je n'en sais rien, mais le contraire n'est pas absolument prouvé.

Quoi qu'il en soit, après longue réflexion, puisqu'on ne peut établir d'une manière absolue que le *Charme de la Voix* est antérieur à *Timocrate*, j'estime que l'épître est bien de Pierre Corneille, et qu'on devra désormais ajouter au nombre de ses poésies cette ode très curieuse : *Le Champignon*.

GASTON VINCENT.

Naissance et Mort de la Triplice

La Triplice a battu le record de la durée de toutes les alliances conclues entre Etats indépendants et libres de leurs décisions. Elle a vécu vingt-six ans ; elle a fait preuve d'une longévité inquiétante ; et si, aujourd'hui, elle était encore capable de se faire prendre, ne fût-ce qu'à l'aide d'artifices, pour aussi vivace qu'il y a dix ou quinze ans, les historiens devraient crier au prodige. Rien n'est donc plus naturel que sa lente déchéance ; et le marasme sénile qu'elle ne réussit plus à cacher pourrait fort bien s'expliquer par le seul effet du temps. Malheureusement, personne ne veut croire que les organismes politiques naissent, comme les êtres humains, grâce à de multiples hasards, et que, comme eux, ils disparaissent par l'épuisement fatal de leur force congénitale. Le fait est, il est vrai, que l'on ne meurt plus guère de faiblesse sénile, mais par les innombrables accidents que comporte la lutte pour la vie. C'est pourquoi nous ne voulons pas croire non plus qu'un organisme politique disparaît simplement, parce qu' « il a fait son temps ». Il nous faut des explications plus précises, et qui ne nous paraissent intéressantes qu'autant qu'elles se basent sur le récit d'accidents ténébreux ou de machinations sinistres. Il nous faut absolument le fait divers pour comprendre quelque chose à l'évolution des Etats. Ceux qui n'en peuvent exhiber n'existent pas pour nous ; ils sont trop heureux ; aussi disons-nous qu'ils n'ont pas d'histoire. Car nous confondons l'Histoire toujours avec les histoires.

La vieille Triplice, certes, n'a eu que trop d'histoires ; son Histoire paraît, par conséquent, bien remplie ; et si l'on cherche, à l'heure actuelle où elle est à l'agonie, des causes palpitantes, des accidents terribles, des complots mystérieux, des incidents graves et subits, pour expliquer son marasme inguérissable, on n'aura que l'embarras du choix. Les uns diront qu'elle se meurt des suites d'une apoplexie qui l'a frappée à Algésiras, occasionnée par la fureur de voir l'Italie faire montre de quelque esprit d'indépendance envers ses alliés. D'autres soutiendront que c'est le cancer

de la crise nationale austro-hongroise qui, en lui inoculant soudain un virus foudroyant, précipite sa mort. D'autres encore, s'attachant davantage aux symptômes extérieurs, n'hésiteront pas à inculper les énigmatiques forces souterraines, et accuseront le Vésuve d'avoir tramé la chute de l'Alliance en jetant la consternation dans le peuple italien et en offrant aux Allemands un facile prétexte de se montrer fort grossiers envers leurs prétendus amis. Et toutes les autres plaies qui ont empoisonné l'artificieux organisme de la Triplice ! Le Tyrol italien, Trieste italien, l'Albanie convoitée par deux des alliés, la Tripolitaine qui fait loucher Allemands et Italiens à la fois, l'incompatibilité d'humeur entre Autrichiens et Hongrois, le pangermanisme des Teutons d'Autriche et celui, infiniment plus dangereux, des Prussiens qui voudraient transformer le Lloyd autrichien de Trieste en Lloyd de l'Allemagne du Sud, simplement pour faire pendant au Lloyd de l'Allemagne du Nord à Brême ; enfin une infinité de petits faits, d'incidents, de dispositions d'esprit nouvellement formées, sans compter l'immense et illusoire intrigue de la France, de l'Angleterre et même — étonnez-vous, bonnes gens ! — de la Russie pour jeter l'Allemagne dans un isolement aussi splendide que morne : tout cela constitue autant de maladies aiguës, rendues infectieuses par le venin subtil que distille le hideux serpent qui a nom Presse ; tout cela doit évidemment finir par avoir raison de la vieille carcasse triplicienne qui, à vrai dire, n'a jamais eu ni chair, ni nerf, et qui n'a pu se survivre à elle-même que grâce à son puissant cerveau berlinois et à son ossature formée de baïonnettes et de canons.

Et pourtant ce n'est ni un seul de ces innombrables maux, ni leur ensemble qui fait mourir enfin le gros monstre vide qui se tapit si longtemps au milieu de l'Europe, inspirant la frayeur aux uns, excitant la verve sarcastique des autres, de ceux qui se croyaient à l'abri. La véritable raison de son marasme est tout autre ; elle est beaucoup plus générale, à tel degré que toutes ces histoires qui semblent en être la cause, apparaissent en réalité comme de simples symptômes. La Triplice meurt tout bonnement parce que, avec le temps, l'idée essentiellement française du droit des peuples à gérer eux-mêmes leurs relations mutuelles, a fait tout naturellement son chemin, pour gagner peu à peu toutes les nations européennes.

Entre le Congrès de Berlin et la Conférence d'Algésiras, berceau et tombe de la Triplice, s'est accomplie une transformation radicale des principes qui régissent la gestion des affaires extérieures des nations civilisées. L'opinion publique, de silencieuse

et timide qu'elle était quand Bismarck pliait encore l'Europe sous son autorité brutale, est devenue bruyante et audacieuse au point d'entraver sérieusement les combinaisons de cabinet qui craignent toujours, de par leur nature, la lumière de la discussion franche. La politique internationale était, il y a vingt ans encore, un domaine auquel le craintif public européen osait toucher aussi peu que le croyant au tabernacle. Elle était l'apanage exclusif et jalousement gardé des oligarchies qui menaçaient les peuples des pires malheurs pour le cas où ils exprimeraient leur opinion et « brouilleraient les cartes » trop savamment mélangées par les dirigeants au profit de leurs projets personnels. Rien ne montre mieux la différence profonde qui existe entre le caractère de la politique européenne lors de la naissance de la Triplice et au moment de sa dissolution inévitable, que deux petits incidents survenus, à vingt-six ans de distance, entre les arbitres des destinées européennes et les grands représentants de l'opinion publique que sont les reporters.

A l'époque du Congrès de Berlin, la presse était considérée comme l'ennemie naturelle et nécessaire des diplomates ; elle gâtait tout ; par le seul fait de divulguer des projets machinés par les soi-disant hommes d'Etat, elle paraissait un péril, non seulement pour les combinaisons où des ministres et des souverains disposaient librement des intérêts et de la force des peuples, mais encore pour la paix du monde. Et le cauchemar des gouvernements qui complotaient à Berlin était un pauvre journaliste, le fameux Blowitz, qui pourtant ne faisait que rapporter objectivement, sans aucun commentaire, la marche des négociations telle qu'elle était. Mais les peuples ne devaient pas savoir de quelle façon on disposait d'eux. Bismarck lui-même, qui déclarait ne craindre que Dieu, se sentait pris d'une terreur intense devant le reporter. Et un soir où il avait réuni chez lui tous les représentants des grandes puissances, il s'évertua, au grand ébahissement de ses convives désireux de se mettre à table, à soulever les rideaux et le tapis, à regarder sous la table, à déplacer les chaises, à frapper contre les murs et jusqu'à inspecter la cheminée ; et quand on lui fit remarquer le caractère inusité de ces préparatifs de dîner, il eut un soupir de soulagement et dit d'une voix grave : « Enfin, messieurs, je crois pouvoir affirmer que Blowitz n'assiste pas à cette réunion. » Et, de fait, la publication au jour le jour des comptes rendus exacts des séances avait, en grande partie, ruiné les équivoques dispositions par lesquelles Bismarck et Gortchakoff comptaient solutionner à leur profit exclusif la question des Balkans. Les indiscrétions du reporter qui, tous les

soirs, au restaurant, échangeait son chapeau contre celui de son complice, le secrétaire de lord Salisbury, pour trouver dans la doublure de ce couvre-chef historique le compte rendu de la séance du Congrès, mit l'Angleterre à même de faire entendre, appuyée sur l'opinion publique, quelques menaces salutaires dont l'effet fut la reculade du tsarisme, et une sérieuse entrave à l'exercice de l'hégémonie allemande en Europe, — résultat remporté de haute lutte contre les ténèbres des manigances diplomatiques.

Quelle différence avec les événements de 1906 ! Il est inutile d'insister par le menu sur le rôle prépondérant que l'opinion publique des peuples intéressés a joué dans l'affaire marocaine, et de souligner l'influence considérable que la presse internationale a eue sur le développement du conflit. J'ai moi-même prédit dans *La Revue* (1) que seule l'opinion publique des nations qui ne croient plus à l'infaillibilité de leurs gouvernements oligarchiques serait capable d'empêcher la plus redoutable des conflagrations. Et dès que la dispute a été transportée de la pénombre des cabinets dans la pleine lumière de la place publique européenne, le danger s'est trouvé écarté. Les peuples ont compris qu'il ne s'agissait que de simples querelles entre gens qui, dans leurs pays respectifs, ne constituent que d'infimes minorités ; et dès lors ils n'ont plus voulu jouer leur existence dans un jeu où les foules n'ont jamais rien eu à gagner. Le monde a été inondé de « copie » ; on peut évaluer à des milliers de kilomètres le total des lignes d'impression que la presse internationale a insérées au sujet de cette affaire. De tels efforts ne pouvaient rester vains. D'autant qu'ils n'ont été possibles qu'avec la complicité, d'ailleurs avouée, des diplomates eux-mêmes. Et c'est là que gît le fait nouveau qui sera un jour reconnu comme la véritable cause de la déchéance de la Triplice. Les gouvernements eux-mêmes ont besoin de l'opinion publique dans les affaires qu'il y a vingt-six ans, ils s'obstinaient à trancher par-dessus la tête des principaux intéressés.

Bismarck gémirait dans sa tombe s'il savait comment ses successeurs et leurs confrères ont traité les Blowitz d'Algésiras. Point n'était besoin de chapeaux à double fond, de secrétaires bavards et de codes télégraphiques secrets pour surprendre les redoutables mystères des combinaisons diplomatiques. Ces mystères n'existaient plus. Les diplomates eux-mêmes racontaient avec une complaisance dénuée de toute retenue tous les détails des négo-

(1) Voir *La Revue* du 1er novembre 1905.

ciations et jusqu'aux opinions qu'ils comptaient défendre dans la suite. Tous les documents étaient dans le domaine public cinq minutes après l'achèvement de leur rédaction. Et les plus importants se trouvaient imprimés partout avant qu'ils eussent été officiellement discutés. Ce fut le triomphe de la presse et aussi celui des diplomates; car il leur était, dans ces conditions, matériellement impossible de commettre les bévues énormes sans lesquelles dans le monde moderne aucune grande conflagration n'est possible ; ce qui fait qu'ils ont trouvé leur responsabilité considérablement allégée, qu'ils ont compté avec le jugement inexorable des foules et que, par conséquent, ils ont accompli la tâche qui, du temps des Bismarck furetant dans les placards des salles à manger, serait restée irréalisable. La presse a su fort bien apprécier cette révolution internationale et pacificatrice. Elle a récompensé le plus capable, c'est-à-dire le plus bavard, le plus indiscret des négociateurs. Les reporters ont ouvert une souscription, ils ont acheté un bel encrier et ils en ont fait cadeau au diplomate qui a le plus contribué à faire les peuples juges du différend, à celui qui a le plus effrontément, le plus courageusement rompu le fameux secret diplomatique sans lequel jamais, il y a vingt-six ans, la Triplice n'aurait pu être forgée.

Entre Blowitz, aux allures de cambrioleur, et les journalistes d'Algésiras, fumant à la table des diplomates d'excellents cigares (offerts par ces derniers), il y a un monde. Et c'est ce même monde qu'il y a entre les conditions où la Triplice s'est formée et celles où elle se dissout.

La Triplice et les Habsbourg

Elle a été faite par la volonté de trois autocrates désireux de se garantir mutuellement le maintien d'avantages politiques récemment acquis. Et elle se défait par la volonté de cinq ou six nationalités qui ont enfin eu le courage de dire qu'on a sacrifié, dans ces arrangements diplomatiques, leurs intérêts moraux et matériels à la simple gloriole de puissance de leurs dynasties. Dans quelles conditions, en effet, Bismarck a-t-il pu forger la Triplice ? L'hégémonie militaire des Hohenzollern pouvait se sentir menacée à la fois par la France dont la renaissance rapide après 1870 stupéfiait le monde, par la Russie où le panmoscovitisme prenait le dessus pour accuser l'Allemagne de lui avoir enlevé les fruits légitimes de ses problématiques victoires dans la guerre turque ; par l'Angleterre ensuite, principal rempart de la démocratie, bête noire de Bismarck, unique et redoutable barrière qui s'opposait à

l'exercice incontesté de la suprématie allemande dans le monde entier ; par la Papauté enfin qui avait déchaîné le désastreux *Kulturkampf* pouvant mettre aux prises les deux moitiés de l'Empire allemand à peine réunies sous la férule du chancelier de fer.

Or quelques-unes de ces menaces mettaient en danger, à la même époque, le pouvoir de la dynastie des Savoie en Italie, et les autres pouvaient sembler aussi dangereuses à l'Autriche des Habsbourg qu'à l'Allemagne des Hohenzollern. Et ce n'est que cette communauté de dangers pour les différentes dynasties, dangers dont les peuples pouvaient à juste titre se désintéresser complètement, qui a rendu la Triplice possible.

En ce qui concerne, d'abord, l'Autriche-Hongrie, ou plutôt les Habsbourg, qui n'étaient guère troublés encore par les farouches revendications nationales de leurs sujets aux langues et aux races multiples, ils avaient obtenu au Congrès de Berlin l'administration de deux pays balkaniques, peuplés de Slaves et de quelques Turcs, contrées qui, aux yeux des panslavistes, auraient dû revenir sinon à la Russie directement, du moins à la fameuse fédération des peuples slaves des Balkans, sur laquelle le tsarisme rêvait d'exercer un protectorat d'autant plus dangereux qu'il aurait menacé l'Autriche-Hongrie de trois côtés, que par sa force d'attraction il aurait fatalement soulevé les Slaves d'Autriche contre la suprématie allemande dans la monarchie dualiste, et qu'enfin il aurait mis les gros intérêts anglais dans les Balkans en fâcheuse posture. C'est avec la plus manifeste mauvaise humeur que la Russie avait accepté l'administration autrichienne en Bosnie et Herzégovine, et le sacrifice de la Bessarabie roumaine que l'on imposait à la Roumanie pour amadouer le tsar, ne pouvait en aucune façon suffire pour ôter à la Russie la conviction que l'Autriche, allemande par sa dynastie, et l'Allemagne elle-même, engageaient une vaste action pour la supplanter dans les Balkans. Le *Drang nach Osten*, tendance antislave des peuples germaniques, fut inventé par les panslavistes à cette époque, et il n'en fallut pas davantage pour montrer aux Habsbourg et aux Hohenzollern à la fois, qu'ils avaient un intérêt commun à se défendre contre l'hypothétique inimitié de la Russie. Certes, ils s'exagéraient mutuellement le péril, d'autant qu'au point de vue qui les intéressait plus que tout autre, au point de vue de la solidité de leurs dynasties, ils étaient bien faits pour s'entendre avec le chef autocratique du panslavisme qu'ils feignaient de redouter. Vestiges d'un féodalisme tout médiéval en pleine Europe moderne, ils avaient déjà à compter quelque peu avec les tendances démocra-

tiques qui se fortifiaient partout sous l'influence de l'exemple de la France, celle-ci, devenue république, se montrant capable de se relever avec une rapidité prodigieuse des catastrophes dues au régime absolutiste. La Russie tsariste était, comme elle l'est restée jusqu'à ces temps derniers, un garant précieux de la monarchie trop peu limitée en Allemagne et en Autriche. Et le tsar passait à Berlin comme à Vienne pour le Sauveur éventuel en cas de révolution ; les événements de 1849 restaient comme souvenir réconfortant.

Les Habsbourg et les Hohenzollern n'avaient donc au fond pas un intérêt primordial à conclure une alliance contre le tsarisme. Mais ils pouvaient prendre prétexte de leurs craintes imaginaires pour faire l'alliance en vue de buts tout différents. Ils n'en voulaient pas au tsarisme et à la puissance d'ailleurs légèrement défraîchie des armées russes, mais aux tendances des petites nationalités slaves à considérer le tsar comme le Messie qui les affranchirait du joug allemand.

Depuis que Napoléon III, dans une véritable aberration d'esprit autocratique, avait lancé à travers le monde l'idée du droit des nationalités à leur autonomie, théorie contraire à toute politique dynastique, mais qu'il n'hésitait pas à défendre à coups de guerres de conquête, les petites nationalités non allemandes, qui constituent la majorité des sujets des Habsbourg, donnaient des signes de plus en plus manifestes de mécontentement. Et quand, à la suite du Congrès de Berlin, plusieurs petits peuples dans les Balkans obtinrent leur autonomie, on fut, à Vienne, saisi de vagues craintes. Il fallait opposer à la majorité slave un invincible bloc allemand. Et ceci n'était évidemment possible que par la plus étroite des alliances avec le nouvel Empire allemand. Les Hohenzollern de leur côté devaient désirer cette alliance pour des raisons analogues. Avant l'hégémonie de l'Europe il fallait réaliser l'hégémonie des Allemands. Et l'alliance avec l'Autriche joignait l'avantage d'une influence décisive sur la monarchie voisine à l'agrément de ne jamais être astreint au moindre effort direct pour maintenir la suprématie teutonne sur les nationalités slaves. L'alliance valait dix fois mieux que, par exemple, l'annexion de l'Autriche allemande qui aurait mis l'Empire immédiatement aux prises avec les Tchèques, les Polonais, et peut-être même les Slovènes et les Croates. C'est pourquoi Bismarck a toujours affirmé que si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer. Il aurait dû ajouter seulement qu'il lui fallait les Habsbourg allemands comme écran contre toutes les nationalités de l'Est qui tiennent l'Allemand pour leur ennemi naturel. L'alliance austro-

allemande était donc en somme une sorte de traité d'assurance mutuelle contre « l'insolence » des peuples qui « ne valent pas un os de grenadier poméranien » et qui, « civilisés par les Allemands, se soulèvent contre leurs bienfaiteurs ».

La question de la renaissance française et de la défense des intérêts germaniques contre l'ennemi héréditaire fut bien soulevée par Bismarck au moment des négociations, mais elle ne semble pas avoir eu une grande influence sur les décisions des Habsbourg. Pour l'Autriche, il s'agissait d'une alliance antislave et balkanique, une alliance contre la majorité de sa propre population et à la fois contre les éventuelles rivalités russes et anglaises en Turquie. Si l'Allemagne gagna, outre cela, l'appui militaire de la monarchie voisine dans un conflit avec la France, c'est qu'à Vienne on était convaincu comme partout que dans une telle éventualité l'Empire allemand n'aurait même pas besoin de faire appel à son allié.

L'alliance austro-allemande était donc en somme un arrangement fort naturel entre deux dynasties allemandes et peu propre à inquiéter le reste de l'Europe, sauf peut-être la Russie. C'est l'entrée de l'Italie dans le groupement qui, tant par ses motifs que par ses conséquences, devait donner à l'alliance son caractère à la fois redoutable et antipathique.

La Triplice et les Savoie

Il suffit de se rappeler la position de la dynastie des Savoie — j'ai soin de ne pas dire : de l'Italie — à l'époque du Congrès de Berlin, pour comprendre comment son accouplement avec les Habsbourg, ennemis héréditaires, et les Hohenzollern, vainqueur de la « nation sœur » française (1), est devenu possible et mêm nécessaire. La dynastie italienne avait deux ennemis dangereux qu'elle était également impuissante à combattre. L'un était extérieur : c'était précisément l'Autriche ; l'autre était presque intérieur : c'était la papauté. Sur l'un comme sur l'autre elle avait remporté une victoire à peu près décisive, mais qui avait laissé subsister chez les adversaires dépouillés des rancunes invincibles. Les Habsbourg avaient d'autant moins oublié la perte successive

(1) En parlant des *sœurs latines*, nous n'avons point en vue leur parenté de sang bien problématique pour ne pas dire nulle, comme cela a été démontré ici même par M. Jean Finot, mais les liens intangibles que créent leur civilisation commune et les mêmes étapes qu'a traversées leur évolution à travers les âges.

de la Lombardie et de la Vénétie que le chef de la dynastie, l'empereur François-Joseph, l'éternel spolié, régnait toujours et qu'aucune raison n'existait qui aurait pu lui faciliter une réconciliation sur le modèle de la surprenante intimité qui s'était établie entre les Habsbourg et les Hohenzollern malgré 1866. Et quant à la papauté, elle ne pouvait, à moins de reconnaître à la face de l'immense foule de ses sujets intellectuels sa déchéance définitive, pardonner la prise de Rome à une dynastie qui se disait catholique.

Mais ce qu'il y avait de curieux dans sa situation morale, c'est qu'elle devait les deux succès qui ont parfait l'unité italienne non pas à ses propres forces, ni à celles du peuple, ni même à celles de son ancienne amie et protectrice, la France, mais précisément à l'ennemie de ceux qui avaient inauguré l'œuvre d'affranchissement national. Elle devait Rome et Venise à l'Allemagne. Ses défaites de 1866 avaient abouti, grâce aux victoires prussiennes, à des conquêtes longuement convoitées. Et l'écroulement de l'Empire en France, en ôtant à la papauté la protection intéressée des Tuileries cléricales, l'avait mise à même de s'emparer de la véritable capitale, du symbole de l'Italie, sans coup férir. Ce sont les Hohenzollern qui, en somme, avaient achevé l'unification de l'Italie. Et ils étaient devenus, depuis, les arbitres des destinées du continent européen. Il aurait été fou de ne pas montrer à des amis aussi précieux une reconnaissance inébranlable.

Mais ce n'est pas avec de la reconnaissance que l'on fait de la politique. Il y faut ce que l'on appelle, et souvent bien à tort, les « intérêts vitaux » des pays, voire des dynasties. Or l'occupation de Rome, qui pouvait raisonnablement soulever contre les Savoie l'indignation d'autres dynasties catholiques et qui, effectivement, alimentait la sourde hostilité des Habsbourg ultracléricaux d'un grief nouveau, avait eu la conséquence extraordinaire d'indisposer des gens qui avaient toutes les raisons du monde pour en vouloir à la papauté de s'être mise au service d'un régime oppressif, désastreux et qu'une révolution avait dû renverser dans la boue. La France républicaine reprochait à la dynastie italienne d'avoir mis fin au pouvoir temporel du pape, d'avoir en quelque sorte profité de la défaite de Napoléon III et d'avoir par là insulté la République qui n'existait pourtant que par la chute d'un régime odieux, basé entièrement sur le pouvoir ténébreux des agents du pape dans le pays ! Au lieu de saluer l'abaissement de la puissance papale au même titre que la chute du pouvoir impérial, la France commit la faute aussi impardonnable que stupide de s'aliéner une puissance amie et de s'allier en quelque sorte à

l'ennemi le plus farouche de ses institutions et de son relèvement par la pratique des libertés civiques. Sans cette faute incompréhensible, jamais il n'y aurait eu de Triplice, et très probablement la situation infiniment précaire où la France a dû se débattre pendant vingt-cinq ans, ne se serait jamais présentée sous des aspects aussi périlleux. Car la dynastie italienne n'était pas seulement toute disposée à montrer à la France quelque reconnaissance pour sa généreuse initiative d'autrefois ; elle se trouvait aussi liée par des liens déjà fort intimes aux Hohenzollern victorieux ; et s'il est exagéré de dire que l'Italie aurait pu jouer entre la France et l'Allemagne le rôle que la France assume en ce moment, après la guerre russo-japonaise, entre la Russie et l'Angleterre, il reste de toute façon qu'un ami qui est aussi l'ami de l'adversaire peut toujours rendre les services les plus précieux.

C'est la faute de la République conservatrice et cléricale, si après 1870 l'Italie, en dehors de ses deux ennemis naturels, l'Autriche et le Pape, a cru nécessaire de s'armer contre un troisième qui aurait dû être son plus fidèle ami, et si elle a instinctivement cherché appui chez ceux qui paraissaient également enclins à dompter les velléités autrichiennes, papales et françaises. Il est souverainement injuste de reprocher à l'Italie son alliance avec l'Allemagne contre la France ; du moment qu'on accepte l'existence de la dynastie Savoie et que l'on admet comme base de la politique d'un pays le droit de ses dirigeants de défendre leur puissance acquise, il faut reconnaître que tous les torts ont été du côté des politiciens français et que le gouvernement italien, en entrant dans la Triplice, n'a fait que son devoir.

Car, toute seule, l'Italie gouvernementale était manifestement incapable de se défendre avec succès contre ses adversaires à l'intérieur et à l'extérieur. Ce n'est pas en Italie que la dynastie a astucieusement imaginé la légende qui voulait que la France ne pardonnât jamais l'occupation de Rome et qu'une fois régénérée, elle rétablît le pouvoir temporel du Pape, le cas échéant, par la force des armes : cette légende est originaire de France ; c'est le clergé français qui l'a lancée, et, chose plus grave, le gouvernement a laissé dire. Dès lors ce n'était plus seulement la dynastie, c'était aussi l'opinion publique en Italie qui se retournait contre la France, ennemie de l'unité nationale. Et pendant quinze ans au moins, c'est-à-dire aussi longtemps que le peuple italien pouvait croire que le peuple français appuyait sincèrement l'attitude papiste des gouvernants, la France ne compta en Italie comme amis que les prêtres, les moines et les vagues bigots qui étaient restés plus cléricaux qu'italiens. Quoi de plus

naturel, dans ces conditions, que l'attitude soupçonneuse du gouvernement italien à l'égard de la France et son rapprochement de plus en plus intime avec le triomphateur de Sedan ?

Les mêmes causes créaient une brouille funeste entre la France et l'Italie ravivaient les vieilles querelles austro-italiennes. Le Pape, qui règne sur l'âme des Habsboûrg plus souverainement que ces derniers sur leurs Etats, greffait un différend moral sur le différend politique qui subsistait entre l'Autriche et l'Italie. Le gouvernement autrichien et les bons catholiques du pays pleuraient le pauvre chef de la Chretienté, enfermé dans un cachot humide par les impies reîtres piémontais, ennemis non seulement de l'Autriche, mais encore de Dieu. A défaut d'une croisade, on faisait des quêtes fructueuses pour le martyr du Vatican, et au lieu d'échanger des horions, on échangea des dépêches diplomatiques aigres-douces. Sur la frontière des langues allemande et italienne, la situation prenait tous les ans une tension plus dangereuse. Et l'irrédentisme des Italiens du Tyrol et de Trieste, aux applaudissements enthousiastes de l'Italie entière, semblait précurseur de nouvelles conflagrations. La religion, la race et la langue étaient, de part et d'autre, les remparts où se retranchaient les foules avides de s'entre-déchirer, et il fallut toute la patience du gouvernement italien et surtout l'intervention calmante de l'Allemagne pour éviter de nouveaux désastres.

Quoi qu'il en soit, l'Italie se voyait en face d'une Triplice inconsciente, où figuraient côte à côte l'Autriche, la France et le clergé romain. Et le pays, s'il était territorialement reconstitué, n'était encore aucunement organisé pour de nouvelles luttes quelconques. Il n'y avait pas d'armée, pas de marine, et surtout pas d'argent. Quel parti prendre ? Il ne pouvait être question de s'adresser à la France républicaine, cléricale, papiste, et appauvrie par-dessus le marché. Les politiciens qui avaient pris la succession du second Empire, en continuaient les errements les plus funestes, et ils avaient fini par déchirer les fameux liens de race et de civilisation qui subsistaient bien sous forme d'une indéracinable sympathie populaire, mais qui n'empêchaient plus les deux « sœurs latines », en tant qu'Etats, de prendre des routes diamétralement opposées. Entourée d'ennemis, nourrissant dans son sein le serpent du cléricalisme intransigeant, l'Italie devait chercher appui au lointain puisque les voisins complotaient ou escomptaient la ruine de sa puissance nouvelle. Et il se trouvait justement, comme par un hasard providentiel, que ceux-là mêmes qui avaient couronné l'œuvre d'unification, qui avaient écrasé les détenteurs de Venise et de Rome, que les Hohenzollern

avaient à se défendre exactement des mêmes périls que l'Italie. Contre la France, l'appui de l'Allemagne était certain en tout état de cause. Mais elle entretenait en même temps une lutte terrible, et qui paraissait sans merci, contre la papauté, contre le clergé intransigeant, contre tous ceux qui étaient aussi navrés de voir Rome aux mains d'une Italie moderne que l'Europe centrale unie sous le sceptre d'un empereur protestant.

Il ne peut y avoir aucun doute que le *Kulturkampf*, malgré son issue défavorable pour Bismarck, a plus que toute autre considération poussé la dynastie italienne à accepter les offres d'alliance qui la forçaient à l'amitié autrichienne. C'est d'autant plus certain que c'était là l'unique argument qui pût rendre l'alliance quelque peu populaire. L'Allemagne garantissait à l'Italie la possession incontestée de sa capitale, du symbole sacré de son unité nationale. Et elle la garantissait non seulement contre l'émeute cléricale et contre l'animosité française, mais contre les incertains projets et intrigues de l'ennemi national, de l'Autrichien doublement haï comme papiste et comme ancien tyran. Cela valait bien quelques faux frais d'amabilités envers les Habsbourg. Bismarck n'avait pas besoin d'artifices de persuasion. Les circonstances étaient telles que le gouvernement italien, sinon la nation, était en quelque sorte un fruit mûr prêt à tomber dans le filet de la politique du chancelier allemand. Ce gouvernement aurait tout eu à perdre avec ce que nous appellerions actuellement une politique latine ; il avait par contre tout à gagner avec ce que Bismarck appelait la politique réaliste, c'est-à-dire une attitude inspirée uniquement par l'intérêt immédiat de ceux qui disposent des forces collectives des peuples.

Il gagnait l'appui de l'Allemagne contre le clergé, le gouvernement français clérical contre l'Autriche, et d'une façon générale contre le risque, fatal à un Etat aussi faible économiquement, de toute conflagration qui pouvait mettre l'Italie des Savoie en danger.

L'Opinion populaire italienne

On ne conçoit donc que trop bien l'enthousiasme de l'Italie officielle pour la Triplice, dans les premières années de son existence. Mais il est nécessaire, pour faire comprendre la déchéance ultérieure de cette alliance, de faire remarquer combien la politique de la dynastie italienne était d'emblée opposée sinon à l'opinion publique, en tous cas aux tendances sentimen-

tales et intellectuelles du peuple. Seule l'attitude papiste du gouvernement français avait pu excuser aux yeux de la foule l'accouplement avec l'Autriche sous l'égide allemande. Seule l'idée que la France préférait l'amitié du Pape à l'amitié de l'Italie avait pu détacher de la France politique les sympathies de la grande majorité du peuple. Mais l'influence intellectuelle et morale de la France libérale subsistait malgré tout. Et partout où les Italiens venaient directement en contact avec les Français, la vieille intimité des foules amies se manifestait. Comme avant, la langue française, sauf dans les milieux qui exploitent leurs relations avec les autorités politiques, dominait ; jamais la littérature allemande n'a pu faire la moindre concurrence à la production de la « sœur latine ». Tout au plus s'étonnait-on, et non sans raison, que la France officielle n'arrivât pas à se mettre sur un pied d'amitié avec l'Italie officielle.

Et pour bien se rendre compte que dans l'arrangement dynastique avec l'Allemagne et l'Autriche il ne s'est pas agi d'un acte ratifié par l'opinion publique, on n'a qu'à faire remarquer l'étrange contradiction qui a existé pendant toute la durée de la Triplice entre l'attitude de la foule italienne vis-à-vis de ses alliés officiels et vis-à-vis de ses ennemis politiques éventuels.

L'Autriche était amie et alliée. La France était le seul ennemi contre lequel une mobilisation aurait pu être ordonnée. Or l'Autriche avait cédé à l'Italie ses plus belles provinces ; il ne lui restait que quelques petits districts habités par des Italiens. L'Italie, le peuple italien, aurait donc pu se montrer affable et content. C'est le contraire qui a eu lieu. L'irrédentisme ne s'est jamais éteint ; la nation italienne a toujours, même aux plus beaux jours de la Triplice, manifesté sa colère de voir des compatriotes — et qui pour la plupart étaient des immigrés dans les territoires contestés — courbés sous le joug autrichien ; et toute l'énergie du gouvernement allemand n'était pas de trop, de temps à autre, pour arrêter des mouvements qui auraient pu faire sauter la Triplice par la faute de l'incompatibilité d'humeur entre les Autrichiens et les Italiens.

Et si l'on regarde à côté de la France, c'est tout le contraire qu'on observe. La France était devenue l'ennemie officielle, et pour beaucoup de patriotes même l'ennemie politique naturelle de l'unité italienne. Elle avait bien chassé les Autrichiens de la Lombardie. Mais en revanche, elle avait agi envers sa protégée à peu près comme l'aurait pu faire sa pire ennemie après une invasion sauvage. Elle avait arraché à l'Italie deux de ses plus belles provinces, absolument comme l'Allemagne devait le faire dix ans

plus tard à l'égard de la France. Or les habitants des provinces de Savoie et de Nice ont-ils jamais porté le deuil de leur nationalité perdue comme les Alsaciens ? Les Italiens au plus fort du courant antifrançais ont-ils jamais reproché cet acte de spoliation à la France ? Ont-ils jamais menacé la France ennemie de reprendre ces provinces de force, comme ils en ont menacé, au sujet du Trentin et de Trieste, les Autrichiens amis et alliés ? Non. Il est inutile de rechercher ici les causes de ce phénomène ; le fait est que les Italiens, la foule, la presse et même la dynastie bridée dans son élan germanophile par l'opinion publique encore timide, ont toujours considéré ces anciens nationaux devenus français comme heureux sous le régime de la sœur latine, et que l'Italie, avec une opiniâtreté aussi inexplicable, a regardé ses nationaux administrés par l'Autriche amie et alliée comme profondément malheureux, comme enchaînés dans un enfer d'où il est urgent de les sauver.

Il est certes possible de trouver des causes psychologiques et même politiques à ce fait remarquable. Mais leur connaissance n'ajouterait rien à la réalité du fait qu'une sympathie mystérieuse a survécu entre les peuples de France et d'Italie, qu'une animosité non moins prononcée a continué de régner entre les Italiens et les Allemands d'Autriche à une époque où les gouvernements italien et français étaient virtuellement obligés de se combattre, tandis que les Habsbourg pouvaient compter, dans n'importe quelle conflagration, eût-elle été la moins compréhensible, la moins intéressante, voire même la plus antipathique au peuple d'Italie, sur l'assistance effective de la dynastie qui avait fondé l'Italie nouvelle sur les ruines de l'Empire d'Autriche.

L'Opinion populaire austro-hongroise

Il ne faut peut-être pas d'autres preuves pour montrer combien la Triplice a été, en ce qui concerne du moins l'alliance austro-italienne, factice, à quel degré elle a été contraire aux idées populaires, à quel degré elle a été le résultat des calculs que les représentants des dynasties, les diplomates, ont faits sans aucunement se soucier des intérêts moraux des nations dont ils feignaient d'être les avocats.

Et ce caractère factice ressort encore plus clairement si l'on envisage l'attitude des populations autrichiennes. La vérité est qu'elles se sont toujours superbement désintéressées de l'alliance avec l'*Italie*. Une petite minorité seulement n'a jamais cessé de

manifester contre cet accouplement hybride. Et celle-là se compose précisément des populations à langue italienne, au Tyrol, à Trieste et même en Dalmatie, qui ne paraissent jamais avoir conçu l'alliance autrement que comme une garantie astucieuse que les Habsbourg ont prise contre leur réunion à la nation italienne indépendante. Et en cela ces protestataires n'ont au fond pas eu tort. Le gouvernement autrichien a certainement éprouvé au commencement une assez vive répulsion contre l'alliance avec l'Italie. Les liens plus qu'intimes, véritablement « filiaux » de la dynastie avec la papauté, rendaient extrêmement difficile un rapprochement avec les « tortionnaires du Pape ». Et il pouvait paraître légèrement humiliant de conclure une entente rendant les contractants solidaires avec un Etat qui pour la moitié de son territoire s'était établi sur l'ancien sol autrichien.

Les Habsbourg cependant n'étaient plus, même à cette époque lointaine, à une humiliation près. Ils reconnurent les anciens malheurs pour en éviter de nouveaux, du côté slave. Et comme l'Allemagne voulait la Triplice ou rien du tout, l'Autriche dut se soumettre. L'alliance paraissait la sauvegarder contre des démembrements ultérieurs. L'Italie ne lui réclamerait pas la Dalmatie, ni Trieste, ni la moitié du Tyrol. L'Allemagne ne montrerait pas de redoutables tendances vers l'annexion des provinces allemandes. Les Slaves, et notamment les Tchèques, sentiraient derrière les Habsbourg la main de fer des chefs de l'Empire allemand ; les Hongrois resteraient d'autant plus volontiers attachés au régime dualiste qui les reliait à la dynastie allemande, que l'alliance leur donnerait dans l'ensemble des Etats européens une importance qu'ils ne connaissaient pas, et qu'à condition de se montrer amis des Allemands, ne fût-ce que de ceux de l'Empire, ils auraient toute liberté de museler, comme bon leur semblerait, les Slaves de leur royaume, pour leur profit propre et pour la plus grande joie des Habsbourg et des Hohenzollern.

Dans ce calcul, le gouvernement autrichien ne s'est trompé qu'à moitié. Si les vieilles habitudes de politique internationale avaient pu subsister, la Triplice l'aurait sans aucun doute fortifié intérieurement et extérieurement. C'est le progrès de l'idée démocratique qui a tout bouleversé. Les Allemands d'Autriche, en effet, n'avaient pas gagné grand'chose à l'alliance. Si déjà il fallait la protection du puissant Empire allemand pour les défendre contre l'assaut de la majorité slave, pourquoi ne pas alors réclamer tout de suite la réunion à l'Empire de Bismarck ? C'était limpide ; et tous ceux qui n'étaient pas plus papistes qu'Allemands devaient glisser sur la pente du pangermanisme,

au fur et à mesure que les Slaves prenaient courage, revendiquaient leurs droits, et menaçaient de faire sombrer la monarchie dans des luttes intestines. Les autres, les catholiques obéissants, restaient bien fidèles aux Habsbourg, mais tombaient dans la plus basse démagogie nationaliste, antisémite, sous prétexte d'anticosmopolitisme, et formaient un parti purement dynastique et rétrograde, vitupérant au même titre l'Empire allemand protestant, l'internationalisme juif, et les « peuplades inférieures » qui commençaient à se soulever contre la domination teutonne.

Les Slaves, sans exception, comprenaient d'emblée le véritable sens de la Triplice ; ils s'exaspéraient progressivement et s'efforçaient, avec le plus grand succès, de faire de l'Autriche un Etat suffisamment disloqué intérieurement pour perdre toute valeur comme pion sur l'échiquier politique de l'Europe. Les Hongrois enfin saluaient d'abord l'alliance avec enthousiasme ; à mesure que la situation intérieure de l'Autriche se compliquait, ils s'exagéraient leur rôle dans le groupement ; l'oligarchie aristocratique qui détenait tout le pouvoir politique se laissait par moment entraîner par le caractère prime-sautier du jeune Empereur Guillaume II à manifester des dispositions fort flatteuses pour le chef de la Triplice, mais fort désobligeantes pour leur propre roi. Elle crut pendant quelque temps que c'était elle qui représentait véritablement la force de la monarchie dans l'ensemble des puissances alliées, mais sa déconvenue fut cruelle quand elle s'aperçut que l'Allemagne n'utilisait la Triplice que dans l'intérêt de la domination allemande en Autriche-Hongrie. Elle mit la question à l'épreuve ; toujours plus forte du droit du libre arbitre populaire, elle réclama l'armée nationale hongroise, et elle apprit à sa stupéfaction que c'était l'Empereur allié, autrefois porté aux nues, qui donnait au souverain autrichien l'ordre de rejeter ses demandes. Dès lors, le beau rêve était fini. La Hongrie comprit que, vis-à-vis de l'Empire allemand, elle ne jouait pas d'autre rôle que les Slaves opprimés, et elle se rendit compte, à l'instar de ceux-ci, que la Triplice n'était qu'une combinaison dynastique. Tandis que l'alliance avec l'Italie était considérée par le peuple comme pour le moins utile, celle avec l'Allemagne se manifestait de plus en plus ouvertement comme nuisible à la grande majorité des sujets des Habsbourg, et destinée uniquement à appuyer l'autorité chancelante de la dynastie chez ses sujets non allemands sur le prestige et la force militaire des Hohenzollern.

La Triplice et l'Allemagne

Peut-on cependant soutenir qu'en Allemagne aussi la Triplice n'ait été qu'un arrangement de cabinet nullement appuyé sur les tendances populaires ? Quel était donc l'intérêt de la dynastie et du peuple à associer à la politique impériale l'Autriche et l'Italie, les deux puissances qui devaient à cette époque passer pour les plus faibles, militairement, de l'Europe ? C'était d'abord un moyen astucieux d'établir l'hégémonie allemande effective sur le tiers de l'Europe. C'était amplifier les succès de 1870, et joindre à l'Empire des satellites dont la soumission devait donner au reste de l'Europe une idée de plus en plus grande de la puissance des Hohenzollern. C'était là la pensée directrice de Bismarck qui, au Congrès de Berlin, avait ajouté à l'ennemi national, la France, deux adversaires sournois beaucoup plus redoutables : la Russie et l'Angleterre, également mécontentes. Il fallait montrer à tous ces « envieux » que l'Allemagne disposait du reste de l'Europe. Et à ce titre la Triplice a sans aucun doute joui en Allemagne d'une popularité sans bornes. L'impérialisme, le *Deutschland über alles*, dominait tout le monde. La confiance dans la politique de Bismarck était absolue. Et l'on ne cherchait même pas les autres mobiles qui poussaient le major-dome des Hohenzollern à atteler au char triomphal de sa puissance les dynasties d'Autriche et d'Italie. Pourtant ces mobiles dynastiques existaient.

Les Hohenzollern se trouvaient dans l'impossibilité matérielle de mener à bien, à eux seuls, la politique antipanslaviste, et la politique méditerranéenne, dont ils avaient besoin, d'une part pour sauvegarder l'avenir du côté des Balkans, de l'autre pour opposer à la France renaissante de fortes barrières sur la route d'expansion qui lui restait ouverte. L'Autriche devait faire l'avant-poste allemand vers l'Est. Le rôle de l'Italie devait être de devenir une puissance méditerranéenne de premier ordre, par là même rivale de la France, et par conséquent tendrement attachée à l'Allemagne. Comme ce plan habile était propre à flatter le patriotisme italien et le naturel désir de puissance de sa jeune dynastie, son exécution était des plus faciles. Et l'Allemagne qui avait un besoin impérieux de repos, tant à cause des difficultés religieuses que pour travailler à l'essor de sa puissance économique déjà entrevue comme grandiose, réussit ainsi à décharger sur les

épaules plus faibles de ses alliés la tâche de tenir en respect ses adversaires futurs éventuels.

Bien mieux, Bismarck eut l'astuce admirable de détourner contre ses alliés les animosités qui auraient dû logiquement se diriger contre l'Allemagne. Il permit à la Russie de prendre dans les Balkans une attitude extrêmement désagréable à l'Autriche et ouvrit ainsi entre son allié et son véritable adversaire une période de difficultés qui les occupa tous deux sans jamais mettre la paix en danger. De même, il conseilla à la France d'appliquer ses nouvelles énergies à l'extension de son empire méditerranéen, et de ses possessions lointaines ; la France tomba dans le piège, dépensa ses forces au loin, se détournant sinon de l'idée, du moins de la pratique de la revanche, et, résultat principal escompté par Bismarck, se brouilla plus que jamais avec l'Angleterre au sujet de l'Egypte et avec l'Italie au sujet de la Tunisie. Les seuls amis possibles de la France, la « sœur latine » et l'asile des libertés démocratiques, devinrent les adversaires déclarés de la politique française. Ce fut le suprême triomphe de Bismarck.

La dynastie italienne devait dès lors se méfier de la France non seulement à cause de son attitude papiste, mais encore pour des raisons territoriales, d'autant plus graves que le pays convoité par la France n'était colonisé que par des Italiens. Là encore il faut bien avouer que l'attachement des Savoie aux Hohenzollern n'a été que la conséquence nécessaire des bévues françaises, la faute manifeste du gouvernement de la République.

Cependant, dès le début, les dynasties qui avaient accepté les conditions d'alliance imposées par Bismarck auraient pu se rendre compte que l'idée fondamentale du chancelier était d'avoir à sa disposition des Etats réputés indépendants, certes, mais assez faibles pour obtempérer sans discussion aux ordres allemands. Autrement, en effet, le principe de l'hégémonie allemande dans l'Europe centrale aurait été mis en défaut. Et comme le public allemand ne s'est jamais rendu compte de l'intérêt qu'avaient les Hohenzollern à s'assurer en Autriche contre le péril slave, et en Italie contre la suprématie méditerranéenne de la France ; comme, par conséquent, l'idée de la prépondérance allemande lui a toujours semblé être l'unique raison d'être de la Triplice et qu'il s'expliquait la fidélité autrichienne et italienne simplement par le besoin de la protection allemande, il est de toute évidence que la Triplice a dû devenir impopulaire en Allemagne du moment où les pays alliés ont montré quelque velléité de libre arbitre, où ils ont pris des engagements, accompli des actes politiques dans

leur propre intérêt, sans en demander d'abord la permission à l'Allemagne.

L'Opinion contre les Cabinets

Les conditions dans lesquelles la Triplice est née ne sont donc, en résumé, que trop claires. L'Allemagne voulait, pour commencer, l'hégémonie de l'Europe centrale et deux instruments d'action, l'un contre le panslavisme, l'autre contre la France régénérée. L'Autriche acceptait son rôle pour garantir la dynastie allemande des Habsbourg contre l'assaut de ses sujets slaves, et pour faire taire les revendications italiennes. L'Italie, ou plutôt sa dynastie, l'acceptait comme mesure de protection contre le retour offensif du papisme dont la France officielle s'était faite l'avocat, pour éviter de nouveaux conflits avec l'Autriche et enfin pour devenir une grande puissance méditerranéenne en face de la France, sous l'égide de ceux-là mêmes qui avaient parfait l'œuvre d'unification italienne en donnant à la dynastie Savoie Venise et Rome. Sauf pour l'Allemagne, où le désir immodéré de la puissance politique avait contaminé depuis les hautes sphères gouvernementales jusqu'à l'immense majorité des populations, l'alliance n'était donc qu'un arrangement dans l'intérêt exclusif des dynasties et rendue possible uniquement par son caractère mystérieux qui ne permettait pas aux populations austro-hongroises et italiennes de discuter ses conséquences pour les relations de peuple à peuple, et encore moins l'étrange liberté avec laquelle les gouvernements avaient disposé des tendances politiques et morales des foules.

C'est ce caractère impopulaire de la Triplice qui devait lui devenir fatal au moment précis où l'Allemagne aurait eu pour la première fois besoin de toutes les forces de l'alliance. Seulement, pour le malheur des Hohenzollern, ce moment s'est présenté beaucoup trop tard, c'est-à-dire à une époque où, par le progrès irrésistible de l'idée du libre arbitre populaire, la politique de cabinet est à tout instant entravée par les manifestations des volontés des peuples, où l'intérêt des minorités ne saurait plus primer les besoins de paix et de bonne entente entre les foules, où les dynasties, les oligarchies et les ministres ne sont plus considérés comme les maîtres, mais comme les serviteurs des nations. Et c'est uniquement parce que l'Allemagne, forte de ses traditions anachroniques, bismarckiennes, représentées par la redoutable éminence grise de la Chancellerie, le conseiller Holstein, a tâché dans l'affaire marocaine de faire de la poli-

tique de puissance dynastique, de la politique d'orgueil monarchique, de la politique de minorités, une politique antipopulaire, qu'elle a donné aux peuples européens l'occasion de montrer de la façon la plus péremptoire que les arrangements des dynasties, faits par-dessus la tête des nations, ne valent plus que le chiffon de papier où ils sont consignés.

En d'autres mots, la déchéance de la Triplice est virtuellement accomplie depuis longtemps ; seulement elle est restée latente parce que l'occasion manquait de la faire éclater au grand jour. Les incidents diplomatiques qui paraissent rendre sa dissolution officielle inévitable n'ont d'intérêt qu'à un seul point de vue. C'est que les dynasties qui ont conclu l'arrangement, se rendent enfin compte qu'elles ont fait fausse route, qu'elles se conforment, avec un retard de plusieurs années, à la volonté de leurs « sujets », et avant tout qu'elles sont si bien conscientes de la force de l'opinion populaire qu'elles osent s'excuser auprès des autres contractants de leur défaillance par la nécessité d'écouter, sous peine d'une impopularité dangereuse, les désirs nettement exprimés des foules.

A ce point de vue, il y a bien quelque chose de changé en Europe. Et l'Empereur d'Allemagne, qui aime les symboles, a tenu à reconnaître cette révolution, devenue manifeste quand elle eut vaincu, en rejetant dans la nuit de l'oubli le dernier vestige de la politique de cabinet, le dernier disciple fidèle de Bismarck, le dernier de ceux qui ont forgé la Triplice entre trois dynasties inquiètes, à l'encontre des dispositions intimes des peuples. La disparition du conseiller Holstein de la scène politique est à ce titre plus significative que ne l'a été la chute de Bismarck. Les Hohenzollern eux-mêmes reconnaissent qu'on ne fait plus la politique internationale dans la pénombre des conciliabules louches, mais dans la clarté aveuglante du Forum.

Ainsi l'on peut croire que la Triplice aura été la dernière expérience de diplomatie dynastique en Europe. Elle a été funeste pour tout le monde. Et puisque l'Allemagne elle-même paraît abandonner son système suranné et dangereux, il est permis de se réjouir à l'idée qu'à l'avenir ce ne seront plus les intérêts immédiats des dynasties régnantes, mais les intérêts réels des peuples qui régleront et qui détermineront le caractère des relations internationales.

ALEXANDRE ULAR.

Le Conseil International des Femmes

Parmi les questions qui se posent à l'heure actuelle, parmi les idées qui fermentent et rendent particulièrement douloureuse notre époque de transition, le mouvement féministe est certainement un des plus dignes d'attirer l'attention du penseur.

Ce ne sont plus aujourd'hui quelques femmes, rares unités perdues au milieu de la masse indifférente des autres femmes, qui réclament leur droit à la vie intégrale. C'est partout, au nord comme au midi, au ponant comme à l'orient, qu'on les voit, devenues par la force des choses attentives aux transformations qui se produisent autour d'elles, se lever pour protester contre l'état d'infériorité dans lequel elles ont été tenues jusqu'ici, et demander l'émancipation de leur sexe.

Qu'on y applaudisse ou qu'on le regrette, la marche en avant du féminisme est un fait que nul ne peut nier.

La femme, en tant qu'élément social et politique, devient un facteur avec lequel il faudra compter, facteur dont la puissance va être encore soulignée par la Conférence du Conseil International des femmes, qui doit avoir lieu à Paris du 14 au 17 juin.

A l'appel de la présidente du Comité exécutif international, la comtesse d'Aberdeen, une femme de haute valeur, les déléguées des Conseils nationaux viendront, d'Amérique, d'Australie, de presque tous les Etats européens, discuter pendant ces quelques jours les questions qui ont trait à la situation de la femme, et préparer le programme du grand Congrès quinquennal qui doit avoir lieu au Canada en 1909.

Et pendant ces trois jours, si Paris ne voit pas — comme Londres ou Berlin — puisqu'il ne s'agit ici que d'une simple conférence — des centaines d'étrangères traverser en groupes animés ses grandes artères pour se rendre aux lieux de réunion, au moins la capitale française pourra-t-elle se flatter de posséder pendant quelques jours les chefs du féminisme mondial. Le Comité exécutif du Conseil international sera là, en effet, tout entier, et chaque nation affiliée au Conseil nous aura envoyé une ou deux déléguées officielles, choisies — cela va sans dire —

parmi les femmes les plus intelligentes et les plus capables de mener à bien la mission dont elles sont chargées.

Pour comprendre toute l'importance de cette réunion, il faut savoir le développement considérable qu'a pris, depuis quelques années, la grande Fédération internationale des femmes, sa merveilleuse organisation, les ramifications qu'elle a étendues partout, les sympathies qu'elle a rencontrées dans les milieux les plus divers. Sa fondation marquera une date décisive dans l'histoire du féminisme ; elle mérite de retenir un moment l'attention des lecteurs de *La Revue.*

C'était en 1888. Les femmes américaines venaient d'organiser à Washington, sous les auspices de l'*Association du Suffrage des femmes,* un immense Congrès auquel elles avaient convié les femmes de tous les pays. Un nombre considérable de déléguées européennes, si l'on tient compte de la distance et de la nouveauté du fait, répondait à leur appel ; et les travaux du Congrès prirent une telle importance, les discussions démontrèrent si bien la nécessité pour les femmes d'unir leurs efforts si elles voulaient voir triompher leur cause, que les féministes des Etats-Unis, ayant décidé de fonder un Conseil national de femmes américaines, Mmes Cady Stanton, Suzanne B. Antony, la grande suffragiste morte l'hiver dernier, et Mme Wryght Swall, une amie de notre pays que beaucoup connaissent, qui aida puissamment au développement de l'Alliance française dans l'Indiana, eurent l'idée de tenter quelque chose de plus vaste, de plus approprié à la conception moderne de solidarité internationale. Elles proposèrent de fonder à côté des Conseils nationaux un Conseil international des femmes.

Ce Conseil grouperait, dans une ligue mondiale, les femmes de tous les pays décidées à lutter non seulement pour obtenir plus de justice pour leur sexe, mais aussi à travailler de façon plus efficace au progrès de l'humanité.

La proposition fut acceptée avec enthousiasme. Cependant comme nulle part, sauf en Angleterre, les Conseils nationaux n'existaient, ce fut plutôt un vote de principe ; et Mme Millicent Garret-Fawcet, une Anglaise, choisie provisoirement comme pré-

sidente de ce Conseil, n'eut guère à faire œuvre d'initiative ou de direction dans ce Comité presque inexistant.

Rentrées chez elles, les déléguées étrangères qui, dans l'enthousiasme du moment, s'étaient engagées à travailler dans leur propre pays à la fondation de Conseils nationaux, ne rencontrèrent, hélas! qu'indifférence.

La parole vibrante et convaincue des oratrices américaines n'était pas là pour les soutenir ; leur voix resta presque sans écho, et, un instant, on put croire que la grande pensée de Cady Stanton allait, comme tant d'autres espérances, ne jamais se réaliser.

Mais ce fut là crainte vaine. Le grain semé germait sous le manteau de glace qui semblait le recouvrir. Lorsqu'en 1893, au Congrès féministe de Chicago, les déléguées du féminisme international se réunirent à nouveau, le projet de constitution élaboré par le bureau fut adopté par le Congrès, et une première circulaire officielle fut envoyée aux femmes les plus connues de tous les pays, leur demandant d'aider au mouvement et leur garantissant, en même temps que l'aide apportée par tant de forces groupées, l'autonomie absolue des Conseils nationaux.

Croire que la première constitution du Conseil international des femmes ait été empreinte de cet esprit un peu subversif que semble devoir exiger la réalisation d'un programme aussi révolutionnaire que l'est, au point de vue de la routine et du préjugé social, le programme féministe, serait une erreur.

Si la première constitution du Conseil international des femmes fut élaborée dans un esprit libéral très large, on y sentait néanmoins la préoccupation constante, apportée surtout, je présume, par les femmes du vieux monde, de ne pas heurter l'opinion et de gagner à leur cause ceux et celles que les précédentes manifestations, parfois un peu bruyantes, du féminisme, avaient effarouchés.

C'était une constitution sage, sans doute, mais qui ne pouvait être, si le Conseil voulait réellement jouer un rôle actif et bienfaisant dans les destinées des peuples, qu'une constitution provisoire.

Le but que se proposa le Conseil fut d'abord : d'établir une

communication constante entre les associations de femmes de tous les pays ; de leur fournir les moyens de se réunir pour discuter des questions intéressant le sort de la femme et l'avenir de la famille ; de faire pénétrer plus rapidement dans la société, les mœurs et les lois, le principe de la règle d'or : « Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-même. »

Le Conseil est composé des déléguées des Conseils nationaux ; chaque pays y est représenté officiellement par sa présidente et deux déléguées.

En outre, cinq grandes commissions internationales fonctionnent pour étudier plus particulièrement les questions : de la paix et de l'arbitrage ; de la situation légale de la femme ; du suffrage et des droits politiques ; de la répression de la traite des blanches et de l'unité de la morale ; des races et nationalités.

Au moment où le Conseil international des femmes se fondait à Washington et alors que la salle entière transportée d'enthousiasme applaudissait à ce premier essai de constitution, un homme, Frédéric Douglas, un nègre affranchi, entra dans la salle et s'avançant près de Cady Stanton et Suzanne B. Anthony qui avaient été parmi les plus fervents apôtres de l'anti-esclavagisme, leur dit en déposant une gerbe de fleurs à leurs pieds : « Vous nous avez aidés autrefois à conquérir notre liberté, permettez-nous, aujourd'hui que nous sommes libres, de vous aider, vous les dernières esclaves, à vous affranchir également. »

Le Conseil international choisit alors, comme présidente pour une période de cinq ans, la comtesse d'Aberdeen dont le mari remplissait les hautes fonctions de secrétaire d'Etat pour le Canada. Le premier Conseil national qui s'affilia fut le Conseil national américain.

Puis, des années se passèrent encore avant l'adhésion d'autres nations.

Le Conseil international est comme beaucoup d'autres associations à leurs débuts, même parmi celles devenues les plus puissantes : il ne contente pas tout le monde.

Malgré la modération de son programme, il effraie les unes, et, à cause même de cette modération, ne satisfait pas les autres.

La majorité des femmes, courbées jusque-là sous le joug

séculaire du maître qui commande ou de la religion qui défend, a peur de ce timide essai d'émancipation.

Avec la liberté, il apportera peut-être des responsabilités qu'elles n'osent endosser ; beaucoup se demandent, surtout dans les pays latins, si elles ne préfèrent pas l'autorité qui protège, même aux dépens de la dignité, à la liberté dont l'apprentissage devra se payer de quelques douleurs.

Les autres, les avancées, les féministes d'avant-garde, qui n'ont pas attendu jusque-là pour protester, celles-là ne trouvent pas le programme du Conseil international assez radical puisqu'il impose malgré tout certaines règles, une certaine méthode. Elles préfèrent continuer la guerre de tirailleurs à laquelle elles sont habituées sans se plier à aucune discipline. Elles n'ont pas encore compris que, pour tout mouvement qui veut aboutir, à la période purement révolutionnaire doit succéder la période d'organisation, afin que les forces puissent se compter, se coordonner.

Pourtant l'idée marche.

En 1894, la seconde adhésion parvient au Conseil international. C'est le Canada dont le Conseil national s'est fondé sous l'influence de lady Aberdeen.

Puis, bientôt, cette adhésion est suivie de celle du « Bund deutscher Frauenvereine » (1), constitué depuis 1894, auquel des femmes de haute valeur, telles M[mes] Hélène Lange Pappritz, K. Schewen, Lina Morgenstern, M. Stritt, apportent leurs concours.

L'aile gauche du féminisme allemand compte des femmes remarquables : M[mes] Mina Kauer, Alice Salomon, Lili Braun, la doctoresse Augspurg, etc.

En 1898, le Conseil national des femmes suédoises adhère au Conseil international.

A cete époque, les sociétés féministes suédoises ont déjà remporté de sérieuses victoires. A force de persévérance, elles ont obtenu le droit de vote dans les élections communales et administratives, ce qui leur confère, en réalité, le vote politique, puisque ce sont les conseillers municipaux et les fonctionnaires qui nomment les députés.

(1) Conseil National des Femmes allemandes.

Quelques mois plus tard, la « National Union of Women Workers » (1) s'affilie au Conseil ; elle entre cinquième dans la grande Fédération féministe, à l'encontre de la légende qui veut qu'elle ait été le premier affilié. Le Conseil national anglais est une puissante association qui a des ramifications dans tout le pays et dont l'influence est énorme. Il est constitué en majeure partie de l'élément libéral et radical mais la Primrose League y a ses représentantes les plus autorisées, et, à l'inverse du Conseil national allemand, auquel aucune association ouvrière n'a adhéré, le Conseil anglais a des attaches multiples avec le « labour party » (2). Du reste, l'ouvrière anglaise est une féministe convaincue. En 1901, les ouvrières de l'industrie de tissage du Lancashire présentaient, signée par 29 300 de leurs membres, celles du Yorkshire par 33 184, et celles du Cheshire par 4 300, une pétition au Parlement, demandant le suffrage pour les femmes.

En 1899, le Danemark, la Nouvelle-Galles du Sud, la Tasmanie adhèrent également.

A cette époque, le deuxième Congrès quinquennal du Conseil international se réunit à Londres.

Un grand effort fut fait pour amener les autres pays à s'affilier ; des lettres pressantes furent adressées aux féministes les plus connues. Grâce à une active propagande, la plupart d'entre elles répondirent à l'appel et aux déléguées officielles envoyées par leurs Conseils nationaux se joignirent d'autres femmes venues des contrées les plus lointaines.

Il y avait là, mêlant leurs robes chatoyantes au sévère costume tailleur des Anglo-Saxonnes, des Allemandes ou des Scandinaves : des femmes hindoues, drapées de voiles et d'amples vêtements ; une Chinoise pensive et comme écrasée sous ses lourds ornements ; des Japonaises toutes mignonnes dont les yeux bridés et rieurs se promenaient curieux sur tant de choses nouvelles ; une Javanaise superbement vêtue et donnant l'impression dans sa pose hiératique d'une mignonne statuette dérobée à quelque temple d'Orient. Et toutes ces femmes, étrangères hier encore les

(1) Union des femmes ouvrières pour la Grande-Bretagne et l'Irlande.
(2) Parti ouvrier.

unes aux autres, souriaient, se saluaient, unies et mues par le même sentiment.

D'ailleurs, on travailla ferme. Toutes les questions qui intéressent l'amélioration du sort de la femme ou la revendication de ses droits furent étudiées, sans préjudice pour les questions d'ordre philanthropique éducatif.

Les féministes forcèrent alors les dernières résistances de la société anglaise. On ne songea plus à rire d'elles ; elles furent reçues partout. Dans les plus somptueux hôtels comme dans les clubs les plus selects, on organisa des fêtes en l'honneur des congressistes. Mme Wryght Swall, nommée présidente pour cinq ans, y fut fêtée partout.

Immédiatement après le Congrès de Londres, c'est la Nouvelle-Zélande qui adhère et, avec cette adhésion, plus de vie, encore, entre dans le Conseil.

C'est qu'aussi, les Néo-Zélandaises apportent avec elles non plus de simples promesses, mais une réalisation. Sans grandes luttes et, comme cela est possible seulement dans un pays neuf, que ne paralysent pas de vieilles traditions, elles ont obtenu le suffrage politique. Commencée par M. Valis qui, le premier, proposa à la Chambre de la Nouvelle-Zélande la suppression de l'incapacité féminine en matière politique, la campagne pour le suffrage dura en tout seize ans ; et ce fut presque sans effort, et en tous cas sans secousse, que le nouveau régime s'établit.

De suite, les femmes allèrent aux urnes électorales aussi assidûment que les hommes : en 1893, — 90 290 femmes prennent part au vote ; en 1896, — 108 983 ; en 1899, — 119 150 ; en 1902, — 138 565. Et M. Reves, dans l'historique qu'il fait de la première journée du suffrage féminin, nous assure que, malgré quelques sourires ironiques, tout se passa fort bien. La présence des femmes dans les salles d'élection eut, dit-il, un effet excellent au point de vue de la tenue générale.

Après la Nouvelle-Zélande, champ d'expérience et argument en faveur du féminisme, c'est l'Italie, pays latin où le *pater familias* a écrasé jusqu'ici la famille de tout son poids, qui fonde un Conseil national et s'affilie à l'International.

A la fondation de ce Conseil ont aidé de tout leur pouvoir

des femmes très connues comme la comtesse Spaletti Rasponi, Mmes Berta Turin, Paola Schiff, l'éminent professeur à l'Université de Pavie et à l'Institut des Sciences et Belles-Lettres de Milan, notre confrère Mme Dora Melegari, Ada Negri, Paola Pellegrini, etc., etc.

La France, bien qu'elle y fût sollicitée depuis longtemps, n'adhère au Conseil national qu'en 1901, à la suite des trois grands Congrès qui eurent lieu en 1900.

Sous l'impulsion de Mme May Wryght Swall, venue à Paris à cet effet, un appel est adressé aux organisatrices de ces différentes manifestations féministes. Deux des comités, celui des *Œuvres et Institutions féministes* et celui du *Congrès pour l'Amélioration du sort de la femme et la Revendication de ses droits*, y répondent, tandis que le troisième, le *Congrès catholique*, reste volontairement en dehors du mouvement.

Six femmes sont désignées par les deux Congrès pour fonder et organiser le Conseil national des femmes françaises. C'est, pour le Congrès des Œuvres et Institutions féminines : Mmes Sarah Monod, Jules Siegfried, Avril de Sainte-Croix ; pour le *Droit des Femmes :* Mmes Maria Pognon, Bonnevial et Wiggishoff. Mme Isabelle Bogelot qui, seule de Française, avait assisté au Congrès de Washington et à celui de Chicago, c'est-à-dire à la fondation du Conseil international, en est nommée présidente d'honneur et Mlle Sarah Monod présidente.

Quelques sociétés, timidement d'abord, entrent au Conseil ; mais, bientôt, les premières résistances vaincues, le mouvement s'accentue. Aujourd'hui, après cinq ans d'existence, le Conseil national français compte plus de 70 000 membres.

Dirigé et administré par des femmes seulement, le Conseil national français a, cependant, pensé que pour arriver au résultat voulu, c'est-à-dire l'harmonie parfaite, il ne fallait pas recommencer les vieilles erreurs en excluant, à leur tour, les hommes de ses travaux.

Dans ses quatre sections : Assistance, Education, Législation, Travail, les hommes sont non seulement admis, mais instamment sollicités d'apporter leurs connaissances spéciales sur les questions mises à l'étude.

Le Conseil national français se distingue, du reste, des autres conseils nationaux non seulement par cette collaboration masculine, mais encore et surtout par l'esprit éminemment démocratique qui présida à sa fondation.

Dès le début, et ses fondatrices pensèrent que ce fut là sa réelle supériorité, il compta parmi ses sociétés affiliées les syndicats féministes de la Bourse du Travail. A sa première séance, à côté des déléguées de sociétés féministes ou d'œuvres philanthropiques, entre la grande dame et l'intellectuelle, l'ouvrière syndiquée eut sa place marquée. Jamais l'antagonisme, que l'on remarque en Allemagne ou en Suède entre le Conseil national des femmes et les syndicats féminins, n'a existé chez nous.

De suite, les ouvrières ont compris l'intérêt que portent les femmes qui composent le Conseil national français à leurs revendications ; que de toutes leurs forces ces dernières étaient décidées à les seconder dans leur effort d'affranchissement économique.

Le Conseil national compte parmi ses membres d'honneur : Mmes Guizot de Witt ; Clémence Royer, la grande savante décédée, hélas! deux jours après sa nomination ; Mme Curie, dont le monde entier célèbre le mérite ; Mme Pauline Kergomard, une des femmes qui ont le plus fait pour l'école primaire ; Mme Vincent, une militante, qui constitua à elle seule la plus belle bibliothèque féministe que nous ayons en France.

Parmi ses membres actifs se trouvent aussi des femmes de grande valeur : Mmes Pégard, d'Abbadie d'Arrast, Gévin-Cassal, Alphen Salvador, Blondelu, membre du Conseil supérieur du travail, Mmes Peronneau, Maria Martin, directrice du *Journal des femmes ;* Mmes Jacques, directrice de l'*Entente ;* Mlle Jeanne Chauvin, Mme Blanc-Bentzon, la doctoresse Edwards Pillet, Mme Georges Martin, etc.

Après la France, c'est la République Argentine qui s'affilie.

En 1903, l'Australie du Sud se fédère également, ainsi que l' « Union des Femmes suisses », dont les tendances rappellent beaucoup celles du Conseil national français.

En 1904, l'Autriche, la Hongrie et la Norvège entrent à leur tour dans la grande Fédération féministe et, enfin, en 1905, c'est la Belgique qui donne son adhésion.

Lorsqu'en 1904, le Conseil international tint son Congrès à Berlin, dix-neuf conseils internationaux étaient déjà affiliés représentant à peu près dix milions de femmes.

Plus encore que le Congrès de Londres, le Congrès de Berlin fut un succès pour le féminisme. Un peu par curiosité, beaucoup par le désir de s'instruire, le monde berlinois reçut et fêta les déléguées du Conseil international. Officiellement, on tint à leur prouver qu'elles étaient les bienvenues et qu'on s'intéressait à leur travaux.

Les méchantes langues prétendirent, il est vrai, que le snobisme, plus encore que le féminisme, fut cause de cet empressement ; on voulait voir ces grandes dames venues de partout, reçues par l'impératrice et les hommes politiques les plus influents. C'était possible, mais ce fut utile. Une fois de plus le snobisme aura porté l'idée sans la comprendre, voilà tout.

A Paris, les déléguées du Conseil international, venues pour préparer le Congrès qui doit avoir lieu au Canada en 1909, seront, nous en sommes sûre, accueillies avec autant d'empressement qu'à Berlin ou à Londres.

Il est impossible que ceux qui travaillent pour la justice, pour la vérité, pour la paix ne saluent pas, n'accueillent pas, comme elles méritent de l'être, ces femmes qui, si elles aussi combattent pour la justice, la réclament pour elles comme pour les autres, et sont en même temps des messagères de paix. Ils comprendront que c'est surtout par les femmes que triomphera l'Internationalisme dans ce qu'il a de plus élevé, dans ce qu'il a de plus beau. Ces femmes en venant chez nous n'ont rien abdiqué, elles ont apporté leurs drapeaux, comme nous conservons le nôtre, mais ce n'est plus pour en faire des symboles de massacre et de haine qu'ils ont été jusqu'ici ; elles veulent s'en servir pour former un faisceau harmonieux, image de paix et de fraternité.

La tâche que s'est tracée le féminisme et, par conséquent, le Conseil international des femmes, n'est pas seulement d'affranchir les femmes de l'oppression séculaire, c'est aussi de délivrer l'humanité de ses barbaries anciennes.

G. Avril de Sainte-Croix.

Poésies

Nuit Maléfique (Tonkin)

Vois, les chauves-souris tournent dans l'air brûlant,
Les frangipaniers sont fleuris d'étoiles blanches :
Sous le ciel bas s'épand leur parfum violent.
Le soir est orageux, et le jour défaillant
Caresse d'un peu d'or l'extrémité des branches.
Les frangipaniers sont fleuris d'étoiles blanches.
Vois, les chauves-souris tournent dans l'air brûlant.

L'âme est comme une fleur pâmée et grande ouverte.
Les ananas trop mûrs s'inclinent jusqu'au sol.
L'herbe ne bouge pas ; la pensée est inerte.
Seule stridule encor la sauterelle verte,
Et des mouches de feu font scintiller leur vol.
Les ananas trop mûrs s'inclinent jusqu'au sol.
L'âme est comme une fleur pâmée et grande ouverte.

Les pagodes aux toits retroussés vers le ciel,
Dans le décor mouvant de l'ombre et des feuillages,
Semblent grandir et prendre un aspect irréel ;
Un gong adresse aux dieux un métallique appel :
Tout l'horizon frémit, par delà les villages,
Et l'on voit s'animer, sous l'ombre et les feuillages,
Les pagodes aux toits retroussés vers le ciel.

Les marais desséchés exhalent de la fièvre.
Un vampire invisible a vidé mon cerveau.

Je deviens insensible au frisson de ta lèvre,
Au toucher de tes doigts, à ton sourire mièvre,
Et ton charme félin pour moi n'est plus nouveau.
Un vampire invisible a vidé mon cerveau.
Les marais desséchés exhalent de la fièvre.

Ma vie est frêle ainsi qu'un rythme d'éventail :
C'est l'agonie exquise à la fin d'une étreinte.
La migraine, à mon front, pèse comme un camail.
Vois, les faux cotonniers aux branches de corail
S'effacent : par la nuit leur splendeur est éteinte.
C'est l'agonie exquise à la fin d'une étreinte.
Ma vie est frêle ainsi qu'un rythme d'éventail.

La sauterelle verte agite ses crécelles,
Et les chauves-souris tournent dans l'air brûlant.
Que m'importent l'énigme enclose en tes prunelles,
Et la vie, et la mort? Mon âme n'a plus d'ailes.
Sous le soir orageux, mon cœur est défaillant!
Vois, les chauves-souris tournent dans l'air brûlant,
La sauterelle verte agite ses crécelles.

Chinoise au Temple

Au seuil de la pagode où brûlent des parfums,
Plus pâle que les lacs argentés, sous la lune,
Et plus lointaine encor que les songes défunts,
Elle apparaît, parmi l'hommage des parfums.
Ses pieds patriciens que la marche importune
Effleurent, sur le sol, des pétales défunts ;
Autour d'elle, on croit voir flotter du clair de lune.

Les ongles protégés par des étuis d'argent,
Et les sourcils pareils à la feuille du saule,
Sous sa robe de moire au prestige changeant,
Elle s'avance auprès des chandeliers d'argent.
Son visage impassible est froid comme le pôle,
Dans ses yeux noirs miroite un abîme changeant.
Ses gestes ont la grâce onduleuse du saule.

Magicienne ou fée, en le rouge décor
Des panneaux rutilants et des lourdes étoffes,

Elle orne ses cheveux d'une hirondelle d'or.
Son éventail d'ivoire anime le décor.
Et, pareille aux pensers qu'embellissent les strophes,
Sur le papier de soie où court le pinceau d'or,
Elle accroît sa beauté du faste des étoffes.

Prêtresse du mystère aux gestes solennels,
Parmi la majesté de l'ombre et du silence,
Les baguettes d'encens brûlant sur les autels,
Elle offre son hommage aux esprits immortels :
Son beau corps lentement par trois fois se balance ;
Son front touche le sol, et, devant les autels,
Sa splendeur écroulée augmente le silence.

Le Tam-Tam

Le tam-tam rouge et or, tout rempli de tonnerre,
Depuis des jours lointains, au seuil de la pagode,
Offre au maillet sacré son cuir qui se corrode,
Et la laque le vêt d'un vernis centenaire.

C'est l'annonciateur du rite ; on le vénère :
Son fracas savamment s'écroule avec méthode,
Lent ou rapide, ainsi que les strophes d'une ode ;
L'âme des dieux l'habite et le rend débonnaire.

Mais quand vinrent jadis, sur des jonques bizarres,
Contempteur du dragon céleste, les Barbares,
Démons de l'Occident porteurs de cheveux ras ;

Par les soirs éclatants de glaives et de flammes,
Les drapeaux de l'Annam claquant au vent des âmes,
Ce tam-tam furieux déchaînait les combats.

ALFRED DROIN.

Progrès récents de la médecine

Si, par médecine, il fallait entendre l'art de guérir, l'article qu'on va lire n'aurait pas été écrit. Il n'est pas évident, en effet, que la thérapeutique ait réalisé, dans ces dernières années, des progrès qui méritent d'être mentionnés, et les malades sont traités, aujourd'hui, sensiblement de la même façon qu'il y a dix ans.

Il est vrai que beaucoup de médicaments nouveaux ont vu le jour, et les goutteux, notamment, doivent être fort embarrassés, car les dissolvants de l'acide urique sont devenus légion. L'urotropine (hexaméthylène-tétramine) s'élève, au milieu d'eux, portée par une vogue incontestable, et qui semble méritée. Les nerveux, les migraineux, les grippés et autres endoloris ont été également servis à souhait, car de nombreuses substances calmantes ont été proposées pour les soulager ; n'est-ce pas d'ailleurs la guérison de la douleur, plus que celle de la maladie, qui est réclamée du malade qui souffre, et que doit tout d'abord obtenir le médecin ? Ici encore, une drogue semble triompher : c'est l'aspirine (combinaison de l'acide salicylique avec l'acide acétique), qui est en voie de détrôner l'antipyrine, dont la mode avait été si grande dans ces dernières années. Ce changement de royauté, contrairement à ce qui s'observe en politique, paraît même avoir été assez avantageux ; car l'antipyrine était loin d'être une substance inoffensive, et l'aspirine, d'action moins rapide, mais moins fugitive, ne paraît pas laisser, de son passage dans l'organisme, les traces que laisse l'antipyrine.

Ces impressions notées, pour ne pas décourager les malades et les thérapeutes, nous nous empressons de dire que, par médecine, nous entendons surtout ici les sciences médicales ; et sur ce terrain, il est certain que des découvertes importantes, des expé-

riences et des observations intéressantes ont été faites, dont l'application à la pratique se montrera assurément féconde dans un avenir peu éloigné.

I

A tout seigneur, tout honneur : nous commençons par la fameuse « Avarie ».

Au surplus, c'est la maladie à la mode : elle a forcé les portes du théâtre ; elle figure sur les affiches de conférences populaires ; elle encombre les laboratoires, et les singes ont été admis à l'honneur de la partager avec leurs frères supérieurs ; enfin, pour comble de gloire, elle a maintenant son microbe !

Assurément, il ne faisait doute pour aucun médecin que ce ne fût une maladie microbienne ; car c'est le mal contagieux type, et toute contagion suppose un microbe, comme tout ensemencement suppose une graine. Cela est axiome depuis Pasteur. Mais jusqu'à présent, cet ennemi des humains s'était obstinément dérobé aux investigations passionnées dont il avait été l'objet, et l'on était arrivé à conclure, pour se consoler de tant d'échecs, qu'il était de l'ordre des parasites ultra-microscopiques, c'est-à-dire si petit que nos microscopes actuels étaient incapables de nous le montrer.

C'était une erreur.

Le microbe, dont MM. Hoffmann et Schaudinn, deux bactériologistes de l'Office sanitaire de Berlin, ont pu constater la présence dans toutes les lésions, mais dans les seules lésions de nature spécifique, est un microbe qui serait très facilement visible, s'il s'agissait de ses dimensions, car il est aussi épais que la moyenne de ses confrères, et il est parmi les plus longs ; c'est un spirille dont l'épaisseur est d'un demi-millième de millimètre, et d'une longueur qui peut atteindre jusqu'à un millième et demi de millimètre.

Ce microbe spiralé ne serait d'ailleurs pas une bactérie, c'est-à-dire un champignon microscopique, un parasite végétal ; ce serait un microorganisme de nature animale, c'est-à-dire un protozoaire, analogue au parasite de la fièvre récurrente — qui est

aussi une spirillose, et de nature comparable à celui de la fièvre intermittente, dont le microbe est également un protozoaire.

Le nom qui lui a été donné tout d'abord est celui de *spirochæte pallida,* le spirochète pâle, appellation qui donne la clef de sa persistante invisibilité (1). C'est qu'en effet ce microbe jouit de la propriété d'être très rebelle à l'absorption des matières colorantes employées en bactériologie, et qu'on ne peut arriver qu'à le colorer à peine.

Tout de même, depuis sa découverte, qui date tout juste de quelque six mois, des progrès ont été réalisés dans la technique de sa préparation, et la honte de sa présence s'étale visiblement sous le microscope.

Comme ses pères venaient de le mettre au jour, on était précisément occupé, à l'Institut Pasteur, à inoculer l'Avarie à des singes ; et cela avec grand succès : ce qui était également un grand progrès en médecine expérimentale, car la transmission de cette maladie aux animaux était généralement regardée comme impossible, en dépit des affirmations d'un ou deux médecins qui avaient bien prétendu l'avoir réalisée, mais dont les descriptions n'avaient pas réussi à s'imposer à la science.

Or MM. Metchnikoff et Roux, qui faisaient ces inoculations de virus à des singes anthropoïdes — ce sont les seuls qui contractent facilement le mal, et l'on voit ainsi qu'ils sont bien proches parents de l'homme, — MM. Metchnikoff et Roux recherchèrent le pâle spirochète dans les lésions de ces animaux, et l'y rencontrèrent de façon constante. Ainsi était bien confirmée la découverte des deux bactériologistes allemands.

Depuis ce temps, d'ailleurs, cette confirmation a été faite de tous côtés, et il n'existe plus aucun doute sur la nature pathogénique du microbe en question.

Mais il ne nous faut pas encore chanter victoire ; et jusqu'à présent, tout ce qu'il est permis de dire, c'est que nous tenons un microbe de plus. De là à vaincre l'avarie, il y a quelque distance Songeons à la tuberculose, dont nous avons le microbe depuis

(1) Dernière nouvelle. Pour raison majeure de classification correcte, il vient d'être décidé que le *spirochæte pallida* se nommerait désormais *Treponema pallidum*.

vingt-cinq ans, et qui nous tient toujours en échec. Et encore le bacille tuberculeux se laisse-t-il facilement cultiver, tandis que le spirochète pâle paraît tout à fait rebelle à ce genre d'exercice ; et comme, jusqu'à ce jour, on n'a réussi à cultiver aucun protozoaire — il faudrait dire élever, au lieu de cultiver, — il est à craindre que longtemps encore ne persiste cette fâcheuse situation.

Cependant des recherches sur l'immunisation avaient déjà été entreprises, et il n'était pas en effet nécessaire d'attendre l'invention du microbe et sa culture pour faire de telles tentatives.

Peu après la découverte du principe de la sérothérapie, en 1890, MM. Richet et Héricourt, inoculant à des chiens des humeurs provenant de malades à divers stades de l'avarie, avaient appliqué au traitement de ceux qui en étaient atteints le sérum provenant de ces animaux ; mais ce sérum, très actif contre les accidents tertiaires, s'était montré impuissant contre les accidents secondaires de l'infection.

MM. Metchnikoff et Roux, profitant de l'inoculation des singes, ont employé dans le même but le sérum de petits singes. Les petits singes, en général, sont réfractaires, mais quelques variétés : le Bonnet chinois, le Macaque japonais, les Papious — la contractent ; seulement cette infection des singes non anthropoïdes est une maladie atténuée, qui évolue incomplètement. C'est le sérum de ces animaux qui a été employé pour immuniser des anthropoïdes contre l'inoculation virulente. Mais ces tentatives, théoriquement très logiques, n'ont pas été couronnées de succès ; et le sérum spécifique n'a pas empêché les lésions primaires et secondaires de se manifester et d'évoluer.

Il faut donc l'enregistrer avec franchise : la sérothérapie n'a pas encore progressé sur ce terrain ; mais la découverte du microbe spécifique est encore toute récente, et nous devons faire crédit à la science (1).

(1) Toutefois, l'expérimentation, en cette matière, n'aura pas été stérile. MM. Metchnikoff et Roux ont pu constater qu'en appliquant sur les plaies d'inoculation récente un sel de mercure, on pouvait stériliser les plaies et prévenir l'infection.

Ce résultat a paru assez certain pour qu'il fût permis de tenter l'expérience sur l'homme ; et, en inoculant en même temps un étudiant

II

La question de la sérothérapie nous conduit naturellement à présenter un aperçu des médications sérothérapiques.

La méthode s'enrichit chaque année de nouveaux succès ; mais il y a lieu de remarquer que ces nouvelles conquêtes se font toutes sur le domaine des maladies aiguës : les maladies chroniques, le cancer, la tuberculose continuant à rester réfractaires à la méthode, et les diverses sérothérapies, dirigées contre elles, n'ayant pu encore réussir à franchir la première étape, hélas! insuffisante, où les avaient conduites leurs premiers inventeurs.

Mais à côté de la sérothérapie antidiphtérique, qui reste toujours le type de la médication spécifique de choix, et des sérothérapies contre les suppurations, l'érysipèle et le tétanos, il convient maintenant de placer deux autres sérothérapies, présentées il est vrai il y a déjà plusieurs années par leurs auteurs, mais qui ont aujourd'hui traversé la période des essais, et apparaissent dignes de passer dans la pratique médicale courante.

C'est d'abord la sérothérapie de la fièvre typhoïde, qui n'en est plus à compter ses succès. Avec le sérum préparé par M. Chantemesse, un médecin de Rouen, M. Brunon, a vu tomber la mortalité de ses typhoïdiques, qui était de 17 p. 100, à 3 p. 100. D'autre part, un médecin de l'hôpital Bretonneau, à Paris, le D[r] Josias, qui depuis quatre ans utilise le même sérum pour traiter les enfants atteints de fièvre typhoïde, a vu également la mortalité

en médecine, dûment indemne de tout hérédité et de toute atteinte personnelle, et quatre singes, on a pu montrer ceci : que les singes non traités ou traités trop tardivement, après la dix-huitième heure, présentaient des signes d'infection, tandis que l'homme qui avait été traité une heure après l'inoculation, et les singes qui l'avaient été dans les dix-huit premières heures, restaient absolument indemnes.

Dans cette belle expérience, c'est le calomel (protochlorure de mercure) qui avait été employé, sous forme de pommade en onction prolongée pendant dix minutes sur la plaie d'inoculation.

Sans doute cette méthode de prophylaxie ne vaut pas un bon traitement curatif, mais elle n'en est pas moins capable, quand elle sera bien connue du public, et passée dans la pratique courante, d'éviter un grand nombre d'infections.

de ses petits malades tomber à 3 p. 100, alors qu'avec la méthode des bains froids, cette mortalité était encore de 12 p. 100.

D'une façon générale, ce sérum, comme tous les sérums spécifiques, agit d'autant mieux qu'il a été injecté plus tôt. La maladie est atténuée dans son ensemble, diminuée dans sa durée, dans ses risques de complications et dans le taux de sa mortalité qui est réduite au moins au tiers de ce qu'elle est avec la meilleure méthode thérapeutique, celle des bains froids. Il y a donc là une conquête de grande valeur, indiscutable, et il est à souhaiter que la sérothérapie antityphoïdique devienne rapidement classique et soit mise à la portée de tous les médecins.

Un autre sérum, préparé contre une maladie très répandue dans nos colonies, et qui fait de nombreuses victimes, la dysenterie, fait également merveille. La préparation, due à MM. Dopter et Vaillard, avait été rendue possible par la découverte du bacille qui produit cette maladie. Or, par la sérothérapie, tous les symptômes, locaux et généraux, de la dysenterie se trouvent rapidement atténués. En une ou deux fois vingt-quatre heures, tout trouble disparaît ; et si l'on considère la ténacité de cette maladie, qui s'éternise des mois et parfois des années, avec ses graves complications du côté du foie, on ne peut qu'être émerveillé de cette action rapide et décisive.

Et même la guérison peut survenir dans les stades très avancés du mal, car sur quatre malades, considérés comme voués à une mort prochaine, trois purent être ramenés à la santé après huit, onze et vingt jours.

En réalité, le sérum antidysentérique constitue le seul traitement spécifique de la dysenterie bacillaire, à peu près rebelle à tous les autres traitements, et il faut, à son sujet, formuler le même vœu que pour le sérum antityphoïdique, de le voir entrer dans la pratique médicale habituelle.

Enfin, les personnes que terrifie le mot choléra — et ce mot a conservé la spécialité de répandre la terreur, alors que le mot grippe n'éveille que l'idée d'une indisposition légère ; et cependant les épidémies de grippe ont toujours fait plus de victimes que les épidémies de choléra, — ces personnes ont maintenant toute raison d'envisager l'avenir avec tranquillité. Des expériences

récemment faites établissent, de façon certaine, qu'il est facile de préparer un sérum, non seulement thérapeutique contre le fameux bacille-virgule qui fit tant parler de lui il y a quelque vingt ans, mais encore prophylactique, c'est-à-dire capable d'immuniser contre l'atteinte cholérique, pendant un temps beaucoup plus long que la durée probable d'une épidémie locale.

Et ceci est fort important ; car les derniers événements d'Orient ont permis au choléra de s'introduire en Russie — où l'on avait bien autre chose à faire que de s'opposer à sa marche, et de passer de là en Prusse, où plusieurs villes ont été atteintes l'été dernier. Sa réapparition l'été prochain et sa pénétration vers le sud-ouest sont donc dans les éventualités possibles.

III

Et le choléra nous amène à parler à nouveau de la contagion par les insectes qui fit l'objet d'une de nos études dans *La Revue*, alors que le sujet était encore plutôt dans l'air que dans les faits.

Depuis, la doctrine a fait de grands progrès, et l'action des insectes est maintenant citée au premier rang parmi les causes de propagation des maladies contagieuses.

Précisément à propos du danger que pouvait faire courir à notre pays la petite épidémie cholérique prussienne, on a dû reconnaître que toutes les mesures rentrant dans l'action protectrice d'un cordon sanitaire sur nos frontières étaient absolument vaines et illusoires ; et cela pour deux raisons. La première, c'est que les véhicules les plus communs du bacille cholérique sont les mouches vulgaires qui, après leur contact avec les déjections des malades, leurs pattes étant imprégnées de matières riches en bacilles, peuvent, avec les trains de voyageurs, franchir les frontières les mieux gardées sans déclarer leur bagage interdit. Puis, on a dû reconnaître aussi que le bacille cholérique pouvait habiter les intestins de personnes qui n'étaient pas encore malades ou qui ne l'étaient déjà plus depuis longtemps, et cette constatation, qui est venue confirmer notre théorie du danger des maladies atténuées, montrait encore combien était vaine la prétention d'arrêter au passage les individus bacillifères.

En conséquence, il fallait orienter ses efforts d'une autre façon, et la guerre est maintenant officiellement déclarée à la mouche, « chétif insecte, excrément de la terre ».

Les moyens de la détruire, sous sa forme larvaire et sous sa forme parfaite, sont d'ailleurs nombreux ; et, sans chercher bien loin, on trouve dans le commerce une foule d'objets enduits de glu, à l'aide desquels on fait rapidement, dans les pièces où pullule l'insecte ailé, le désert le plus complet.

Une autre guerre sans merci a été de même déclarée aux moustiques, insectes aussi gênants que dangereux.

Dangereux, car il est maintenant amplement démontré que les moustiques sont les agents vecteurs d'au moins deux infections, le paludisme et la fièvre jaune.

Mais tandis que les mouches agissent mécaniquement par leurs pattes ou leurs suçoirs imprégnés de matières microbiennes, les moustiques opèrent tout à fait médicalement, ou plutôt chirurgicalement. Les microbes qu'ils transmettent, ils les ont, en effet, puisés dans le sang des victimes de leurs piqûres, et c'est en piquant de nouvelles victimes qu'ils inoculent ces dernières avec leur dard septique, comme le ferait un médecin inoculant le vaccin avec la pointe de sa lancette.

L'habitat des microbes du paludisme et de la fièvre jaune, dans le milieu extérieur, n'a pu encore être décelé, et c'est dans le milieu organique que les insectes doivent les prendre. Théoriquement, il suffirait donc d'empêcher les malades atteints de fièvre intermittente et ceux atteints de fièvre jaune d'être piqués par des moustiques pour tarir, *ipso facto*, toutes les sources de la contagion, et mettre fin aux épidémies.

Or, pour empêcher les malades d'être piqués, deux moyens se présentent : les préserver à l'aide d'une moustiquaire, les enfermer dans des pièces dont les ouvertures sont finement grillagées ; ou détruire totalement les moustiques.

Selon les circonstances et l'urgence, on emploie maintenant l'un ou l'autre de ces deux moyens.

Quand une troupe ou une équipe de travailleurs arrivent dans une région palustre, il faut aller au plus pressé et la moustiquaire est évidemment la défense de fortune à laquelle il faut

avoir recours. Ainsi ont fait, dans la dernière guerre, les troupes japonaises.

Mais si l'on est installé dans un pays à malaria, il est facile, pendant la saison favorable, de préparer la disparition des moustiques. Pour cela, il suffit de supprimer les flaques d'eau stagnantes et de verser du pétrole dans celles qui ne peuvent être desséchées. Pas d'eaux stagnantes, pas de moustiques. Car leurs larves se développent à la surface de ces eaux ; et c'est en raison de leur habitat que le pétrole les atteint facilement et les détruit en les asphyxiant.

En Corse, en Algérie, la lutte contre les moustiques, et du même coup contre les fièvres paludéennes, se poursuit en ce moment de cette façon et avec un grand succès ; et à Cuba, les Américains, par des procédés analogues, ont réussi à purger la grande île de la fièvre jaune qui avait été, jusqu'alors, son impitoyable et indéracinable fléau.

La connaissance du rôle des moustiques dans la transmission de la fièvre jaune a, d'ailleurs, permis d'expliquer certaines particularités de la contagiosité du mal, restées jusqu'à ce jour des plus mystérieuses. Ainsi, on ne savait pas pourquoi le mal se montrait surtout redoutable à quelque distance de la mer, pourquoi il semblait remonter les cours d'eau, et pourquoi, à bord des navires, tantôt il se transmettait et tantôt s'éteignait sur place. Les petits marais dus aux inondations et aux marées, nids propices à la reproduction des moustiques, donnent l'explication du danger des localités dites amarillogènes, comme la direction des vents, chassant les moustiques sur les vaisseaux en rade, ou les en éloignant, explique l'action inégale du milieu marin relativement à l'immunité contre le mal. De même on comprend pourquoi de longues traversées assurent contre sa transmission.

Il y a mieux. Les médecins des pays à fièvre jaune savent que la maladie n'est jamais contractée au cours de la journée, mais seulement à la chute du jour ou pendant la nuit. Or MM. Marchoux et Simond ont pu attribuer cette immunité diurne à ce que la femelle du moustique microbifère — dans ce cas, c'est l'espèce *stregomya fasciata*, — très ardent à la recherche du sang humain dans les premiers jours de son existence d'insecte parfait, cesse

après quelque temps de s'attaquer à l'homme durant la journée et se contente dès lors de le piquer pendant la nuit.

IV

Ici, à propos de la fièvre jaune, nous demanderons au lecteur la permission de rappeler une doctrine qui nous est chère et que nous avons longuement développée dans nos *Frontières de la maladie.*

Il s'agit de ce point, que les maladies épidémiques doivent frapper les populations *tout entières* au milieu desquelles elles se développent et qu'ainsi leur gravité est bien inférieure à ce qu'elle paraît être, puisque l'on n'enregistre que les cas graves, ce qui donne à la mortalité un taux très élevé, tandis que la masse des cas atténués, bénins, présentés par les individus considérés comme ayant échappé à l'épidémie, abaisse au contraire ce taux dans des proportions considérables.

Et nous expliquions aussi l'arrêt des épidémies par ce fait de la généralisation des atteintes, d'où résultait une immunisation en masse des populations visitées par les maladies pestilentielles. Si la peste, le choléra, la fièvre jaune disparaissent à un moment donné, c'est que la bataille finit faute de combattants, tout le monde ayant été vacciné, les uns, peu nombreux, par des atteintes sévères, les seules enregistrées par la statistique ; les autres, très nombreux, par des atteintes atténuées, échappant à la statistique et même, bien souvent, aux individus eux-mêmes.

Or les observations de MM. Marchoux et Simond, à Rio-de-Janeiro, ont confirmé cette doctrine qui, nous le reconnaissons, laissait une grande part à l'hypothèse.

D'un côté, en effet, ces observateurs ont établi que la fièvre jaune était très bénigne chez l'enfant, et qu'elle passait souvent inaperçue dans le jeune âge, où elle revêtait la forme d'une simple indisposition. Et ainsi on pouvait expliquer l'immunité complète, contre l'épidémie amarille des Européens élevés dans les foyers dangereux. Ayant été vaccinés de façon insensible pendant le jeune âge, ils étaient à l'abri de l'atteinte sévère des adultes. Les mêmes auteurs affirment, en outre, que les cas frustes

de fièvre jaune sont très communs chez les adultes et que beaucoup de ces cas passent inaperçus.

Ces observations, toutes récentes, apportent ainsi à nos idées une confirmation complète. Il est bien certain maintenant que les Européens qui présentent une immunité contre la fièvre jaune sont ceux qui ont été vaccinés dans le jeune âge, ou qui ont montré, au cours d'une épidémie, une atteinte atténuée ; et qu'ainsi il faut tenir compte, dans les statistiques, de la totalité des habitants d'un pays pour établir le nombre des cas, le comparer au chiffre des décès et en déduire la gravité du mal.

Il n'y a nul doute que des observations analogues, faites dans les pays où le choléra est endémique, aboutiraient à des conclusions semblables.

V

Une question capitale semblait être résolue de façon décisive par les travaux de Pasteur : celle de la cause des maladies infectieuses. A cette interrogation : quelle est la cause de ces maladies, les recherches du savant avaient, en effet, répondu : c'est le microbe.

Et ainsi semblait absolument détruite la thèse de l'ancienne école qui voyait dans le milieu, c'est-à-dire dans les altérations humorales ou les modifications cosmiques, la cause des contagions et des épidémies.

Or il semble que la condamnation de la médecine ancienne n'était pas sans appel et que la revision du procès s'impose ; voici que des recherches toutes récentes remettent tout en question et ramènent au premier plan l'influence du milieu dans la réalisation des maladies infectieuses.

Tout le monde s'accorde maintenant à reconnaître que la fièvre typhoïde est due à un bacille spécifique, trouvé par Eberth, et qui se rencontre dans les eaux souillées par les matières issues des malades atteints de fièvre typhoïde. C'est, en effet, l'ingestion de ces eaux par les habitants d'un village, d'une ville, qui crée ces épidémies caractéristiques qui sont souvent données comme exemple de ce qu'est la contagion à distance et l'épidémicité.

Mais là n'est pas l'origine de toutes les fièvres typhoïdes ; et il est certain que la maladie peut apparaître en dehors de cette condition de la contamination de l'eau de boisson, par des cas isolés, et restant tels, et dont l'explication était bien difficile avec la théorie hydrique.

Il n'est pas douteux, en effet, que le surmenage, par exemple, suffit à développer la fièvre typhoïde en dehors de toute contagion possible.

Il semble bien alors que le milieu a été capable de créer la maladie ; et cette genèse, que l'observation ne permettait pas de récuser, était longtemps restée incompatible avec la théorie microbienne.

La solution de cette difficulté doctrinale paraît aujourd'hui résolue.

En effet, il existe dans l'intestin, parmi les hôtes microbiens habituels, un microbe inoffensif, bien que très semblable par sa forme et ses cultures au bacille typhique : c'est le colibacille.

Or, par des procédés de traitement spéciaux et aussi par des recherches faites dans les intestins de malades, on a pu établir qu'il existait toute une gamme de bacilles allant de l'espèce colibacillaire inoffensive à l'espèce typhique la plus virulente.

A ces variétés intermédiaires, on a donné le nom de bacilles paratyphiques, comme on a nommé paratyphoïdes toute une série de maladies mal déterminées allant de l'embarras gastrique avec ou sans ictère à la fièvre typhoïde du type.

Et ainsi on s'est trouvé en présence d'un microbe inoffensif, d'un saphrophyte, selon la dénomination donnée aux hôtes indifférents du milieu extérieur, qui, sous l'influence de certaines conditions, peut s'élever progressivement jusqu'au rôle de microbe spécifique des plus virulents.

D'autre part, il n'est pas douteux que les conditions favorables à la marche du colibacille sur l'échelle de la virulence sont fournies par des modifications du milieu organique et aussi du milieu cosmique.

Le surmenage, dans le premier cas, et l'encombrement, l'excès de chaleur, dans le second, réalisent les conditions de milieu le plus favorable à l'évolution du colibacille vers le type typhoïde.

Ainsi l'on s'explique ces épidémies, si souvent observées dans le milieu militaire, s'annonçant par des embarras gastriques, d'abord simples, puis fébriles et compliqués, et se terminant par des cas de typhoïde franche et nettement contagieuse.

Dans ces épidémies, l'observation saisit sur place cette reviviscence de germes inoffensifs sous l'influence d'une déchéance organique, et l'expansion au dehors de ces germes une fois devenus virulents et capables alors de transmettre le mal à des organismes vigoureux.

A ce moment l'épidémie succède aux cas sporadiques, et l'origine de la maladie, d'individuelle et interne, est devenue extérieure ; mais alors seulement la théorie hydrique peut être invoquée.

Il n'en est pas moins vrai que c'est bien ici le milieu qui a créé la maladie, puisqu'il a été l'agent de l'évolution microbienne, et que nous nous trouvons ramenés à l'ancienne médecine, qui avait du bon.

Ce qui montre la valeur intangible des faits, quand ils sont bien observés. Nos anciens avaient bien vu que les causes, que nous appelons aujourd'hui secondes, avec dédain, avaient la valeur de causes créatrices. Après les avoir reniées un peu trop vite, nous y sommes ramenés, et c'est la microbie elle-même qui nous fait faire ce retour vers le passé.

La science d'aujourd'hui nous fournit seulement l'explication des observations d'hier, qui restent vraies.

VI

Terminons cette revue par des recherches, intéressantes pour l'hygiène individuelle autant que pour la thérapeutique, sur les effets reconstituants de la viande crue après le jeûne.

Nos lecteurs se rappellent peut-être qu'avec M. Charles Richet, il y a quelque cinq ans, nous avions montré que l'alimentation par la viande crue et par le suc musculaire était d'une efficacité remarquable dans le traitement de la tuberculose. C'est la médication à laquelle nous avions donné le nom de zomothérapie, et

dont le succès a été tel, auprès des médecins et des malades, qu'elle est rapidement devenue classique. Il n'est plus guère aujourd'hui de médecin qui ne prescrive de la viande crue à ses tuberculeux.

Comment agit la viande crue contre la tuberculose ? Il n'était pas facile d'éclaircir ce point.

Cependant, les effets de cette même alimentation chez les animaux sains permettront sans doute de résoudre le problème.

D'une part, en effet, il est démontré que la viande crue comporte une calorification beaucoup plus parfaite que la viande cuite, et d'autre part, ainsi que l'a fait connaître M. Richet, la viande crue est de beaucoup supérieure à la viande cuite pour la réparation des tissus après l'inanition.

M. Richet soumit des chiens à des périodes de cinq jours du jeûne suivies de périodes d'alimentation, soit avec de la viande crue, soit avec de la viande cuite, soit avec de la bouillie, soit avec du fromage lacté ; et ces périodes alternantes furent prolongées durant six mois.

Or les résultats ont été les suivants : après ces six mois, tous les animaux nourris à la bouillie étaient morts ; et ceci prouve que cette bouillie — mélange de riz cuit, de lait et de sucre de canne, — très suffisante pour l'entretien, est insuffisante pour la réparation. Cette insuffisance porte d'ailleurs sur l'élément azoté

La moitié des animaux nourris avec du fromage de gruyère, cuit avec du lait, étaient morts.

Tous les animaux nourris avec la viande cuite et avec la viande crue étaient vivants ; mais tandis que les animaux à la viande cuite avaient perdu 20 p. 100 de leur poids, ceux nourris à la viande crue avaient conservé leur poids normal.

Ainsi, pour ramener après l'inanition l'organisme à son état antérieur, la viande crue est l'aliment le plus efficace et même, dans certaines conditions, le seul efficace.

Ce n'est donc pas seulement la quantité d'azote alimentaire qui influe, mais c'est encore surtout sa qualité ; et il est certain que la cuisson fait perdre à la viande une partie de ses propriétés reconstituantes et nutritives.

Cette conclusion permet de comprendre comment la viande crue agit chez les tuberculeux. Elle est de plus fort suggestive pour régler l'alimentation chez les convalescents, surtout dans les cas où il s'agit de réparer de grosses pertes de poids.

Le mieux serait alors de revenir, pour l'alimentation carnée, à l'état de nature ; et il semble bien que la nature n'a pas prévu la cuisson des aliments.

VII

En terminant, nous ne mentionnerons la radiothérapie que pour déclarer sa faillite relative.

Les rayons Rœntgen, les émanations du radium avaient provoqué un tel enthousiasme que les médecins, entraînés par ce mouvement, avaient conclu que des agents si extraordinaires ne pouvaient être sans influence sur les maladies et sur les microbes, et avaient certainement de puissantes vertus curatives.

Bien entendu, on les appliqua de suite à la thérapeutique des deux grands fléaux incurables, le cancer et la tuberculose.

Or voici ce qui est arrivé. Après avoir dit que la radiothérapie pouvait guérir le cancer, on a trouvé que les mêmes radiations pouvaient transformer une plaie simple en une plaie cancéreuse ; et la radiothérapie des tuberculoses locales ne s'est pas montrée supérieure à l'action des radiations solaires simples, tout en étant beaucoup plus dangereuse.

D'autres méfaits aussi ont été attribués à l'action des rayons nouveaux, sur lesquels la dernière illusion nous doit être enlevée. Deux expérimentateurs italiens avaient annoncé qu'ils transformaient le virus rabique en vaccin et qu'ils guérissaient la rage. Rien de cela, hélas ! n'a pu être confirmé.

Dr J. HÉRICOURT.

L'ÉCOLIÈRE

(Lettres inédites du dossier de " La Maternelle ")

NOUVELLE SÉRIE (1)

MONSIEUR LE MINISTRE,

On dit que le médecin du Bureau de bienfaisance, exerçant dans notre quartier Saint-Magloire, ne sera jamais décoré de la Légion d'honneur, parce qu'il n'a pas de recommandations.

J'ai pu m'assurer que les recommandations étaient simplement des lettres provenant de personnes honorables. Si le docteur Boudechoux n'en a pas, cela tient à ce qu'il ne soigne que des gens très occupés, peu au courant des formalités et surtout peu habiles à écrire.

Dans le plus grand secret, j'ai donc pensé à me charger de cette affaire de décoration qui est du premier intérêt pour les malheureux. Nécessairement j'ai attendu de posséder les qualités et titres voulus.

Ma mère, moi et mes trois petits frères, nous habitons rue Saint-Magloire, n° 9, depuis plusieurs années. Nous n'avons plus un sou de dettes ni dans la maison, ni dans notre rue, c'est assez vous dire que nous jouissons de la considération des habitants les plus notables, qui sont les commerçants, et si quelqu'un racontait du mal sur notre compte, nous serions immédiatement défendus par les témoins les mieux patentés de l'épicerie ou de la boucherie chevaline.

Quant aux titres : je viens d'obtenir mon certificat d'études primaires, avec dispense d'âge, malgré une absence de ma mère et des dérangements de ménage qui m'ont fait manquer l'école pendant plusieurs semaines. Mais, vous le savez sans doute, monsieur le Ministre, quand on a besoin d'apprendre, on apprend ; et si ce n'est pas avec ses livres ni avec ses cahiers, parce qu'on n'en a pas, c'est avec ceux des autres élèves.

Comme la note 17 sur un maximum de 20 points m'a été donnée à la composition de style, j'espère m'exprimer clairement.

Et d'abord, je m'occupe des questions de maladies et de médecin, depuis longtemps, depuis que mes idées savent se fixer sur les choses attrayantes ou utiles. Je suis très bien placée pour

(1) Nous rappelons à nos lecteurs que *La Revue*, dans son numéro du 15 septembre 1905, a déjà publié une première série de *Lettres inédites de La Maternelle*.

cette étude, grâce à ma mère et à mes frères qui réclament souvent mes soins. Et, pour compléter mon expérience, les ménagères ont cet usage de se réunir sur le carré de chaque étage pour agiter leur principal sujet de conversation : la santé des uns et des autres.

Le docteur Boudechoux était déjà tout blanc de barbe et de cheveux, il y a quinze ans, au dire de ma mère. Cependant il est vif comme la poudre, malgré sa taille un peu déjetée par divers chocs reçus au cours de ses voyages nocturnes dans le quartier. Il porte une redingote déboutonnée, avec des poches énormes toujours bourrées et un chapeau de haute forme à bords plats. Son accent, qui n'est pas parisien, se reconnaît une fois pour toutes et convient bien à son air de bonne humeur et d'encouragement. Voici son adresse : rue des Maigrelets, n° 27, au quatrième. Dans la journée, à moins d'absence, il laisse sa clef sur la serrure en dehors : entrez sans frapper. Pour la nuit, étant couché, il ouvre sa porte en tirant un cordon, comme les concierges, parce qu'on le dérange à chaque instant. Une veilleuse est allumée, il vous écoute un coude sur l'oreiller et s'il dit : « Allez devant, je vous suis », vous pouvez être sûr qu'il vous rattrapera en chemin, — c'est à croire qu'il couche tout habillé.

Ma recommandation doit consister, je pense, à vous dire quelle utilité générale aurait la décoration de notre médecin; et je vous demanderai d'accorder à ma lettre la valeur de plusieurs recommandations, d'après la quantité des renseignements.

Bien entendu, tout le bénéfice de la décoration serait pour les malades, il s'agit là de leur confiance et de leur satisfaction personnelle.

Pour les gens raisonnables, comme pour les enfants, une ordonnance devient plus efficace et plus grave à observer, si le médecin porte un ruban, en plus de ses autres particularités : la redingote et le haut de forme.

Quand un médecin est connu depuis longtemps, il devient presque un homme ordinaire, ayant peu d'autorité, et les malades ont besoin qu'un signe rare leur garantisse qu'ils sont soignés sévèrement; la considération des médicaments prescrits ne vient qu'après.

D'un autre côté, il faut ménager l'amour-propre de la clientèle du bureau de bienfaisance; derrière notre docteur, toujours quelque mécontent récrimine : « Je suis pourtant assez vieux pour être soigné par un médecin décoré! »

Et puis, l'esprit de justice pousse aussi aux réclamations; en effet, on ne voit pas bien pourquoi le médecin d'ici ne serait pas décoré comme celui de l'arrondissement voisin, attendu que notre

quartier en vaut bien un autre et que, pour le nombre des maladies et pour leur gravité, nous sommes plutôt en avance sur les autres parties de Paris.

La preuve de notre bon droit, c'est que le docteur Boudechoux n'arrête pas de courir en visite, nuit et jour, au point que parfois on ne le rejoint qu'après la guérison ou la mort des gens.

Dernièrement, je suis allé le chercher trois fois, pour mon petit frère qui dépérissait d'avoir avalé un bec de plume en fer. Eh bien, le docteur était agrafé dans une maison où se trouvaient vingt-deux enfants atteints d'une rougeole maligne. Alors, inutile de quitter; il est resté deux jours et deux nuits dans l'escalier, allant d'étage en étage, de porte en porte. On lui avait mis une chaise sur le palier de l'entresol, où il se reposait un peu et avalait une portion aux heures des repas.

Enfin la décoration servirait à le faire reconnaître dans certaines circonstances, — et cela éviterait bien des désagréments à beaucoup de monde et même à des sergents de ville.

Par exemple, la nuit, on le prend pour un commis ou un employé quelconque, dans les coins d'ombre du boulevard extérieur. J'ai vu le cas plusieurs fois, où l'ayant éveillé d'urgence vers les minuit, il filait devant moi comme un dératé.

On lui parle au passage; quand il entend, il répond : « Mes pauvres enfants, je suis trop vieux. » Alors, cela suffit, on le laisse en paix, il a soigné tout ce monde-là, on se rappelle sa manière, son accent. Mais souvent il passe sans regarder, sans écouter, préoccupé par son malade. Or il y a des personnes qui cherchent un prétexte de querelle, ou que la mauvaise chance rend susceptibles. Une bagarre est vite provoquée; censément on a été bousculé... Puis, les personnes sont obligées de s'excuser, — après coup, — c'est le cas de dire; elles en sont vraiment ennuyées.

De même pour les sergents de ville : ne s'apercevant pas tout de suite qu'ils ont affaire à quelqu'un du quartier, ils préfèrent, comme de juste, distribuer leurs bourrades à un vieux : autant faire l'ouvrage le plus facile; il en résulte des erreurs vexantes pour des hommes de l'autorité qui sont plutôt faits pour taper sans rien écouter que pour présenter des regrets.

Eh bien, le ruban arrêterait les coups qui se trompent d'adresse — sauf ceux de force majeure lancés par des ivrognes.

La seule objection à prévoir de votre part, monsieur le ministre, se rapporte à la redingote du docteur Boudechoux qui est peut-être trop défraîchie pour s'accorder avec un beau ruban neuf.

Impossible de nier la vérité : voilà plus d'un an que l'on se

demande comment une pelure aussi délabrée consent à sortir avec le docteur, sans se sauver d'une manche ou d'une basque.

Mais où voulez-vous qu'il prenne une toilette plus confortable : il ne touche guère que ses appointements du bureau de bienfaisance, — et encore, s'il les gardait pour lui...

La consultation devrait coûter deux francs aux gens non inscrits à l'Assistance. Dès que la visite est finie, les gémissements commencent :

— Ah! docteur, faites-nous crédit; nous n'avons pas de quoi manger; le chômage dure depuis longtemps...

Aux premiers jours du mois, il s'intéresse à ces doléances et les clients, au lieu de le payer, finissent par lui emprunter de l'argent. A la fin du mois, dès le début de l'antienne, il se sauve comme un mauvais débiteur.

Cependant un certain nombre de gens pourraient parfaitement payer : ceux, par exemple, habitant des appartements de cinq ou six cents francs (car il s'en trouve pour de pareils loyers!). Et, en effet, ils s'exécutent quand ils sont nouveaux venus dans le quartier; mais on a vite fait de leur indiquer le système gratuit.

Bien mieux, le docteur sert de Providence, en dehors même des cas de maladie.

Une fois, dans certaine famille de ma connaissance, une absence forcée ayant fait perdre à la mère sa place à l'atelier, on se trouva sans un sou, sans une bribe de pain et dans l'impossibilité d'emprunter ou d'obtenir crédit : le 14 juillet avait passé dans le quartier et usé toutes les ressources.

— Il y a encore un espoir, dit la mère à sa fille aînée, vers midi, cours chercher le docteur Boudechoux, je vais me coucher, comme si j'étais très malade.

La manigance est comprise aussitôt par la fille qui part en se faisant une figure d'enterrement, et par ses petits frères disposés à patienter.

La scène a lieu :

— Ah! docteur, j'ai mal dans la tête, dans le dos, gémit la mère, et elle ajoute un tas de détails impossibles à vérifier.

Le docteur n'a pas tardé à regarder autour de lui avec méfiance. Les enfants affamés restaient sages, immobiles, observateurs; ça lui a paru louche, des enfants si tranquilles. D'ordinaire, pendant une consultation, ils se pincent, ils cassent un verre, ils crient ou ils rient d'une façon agaçante.

Tout en tâtant le pouls, en écoutant dans le dos de la mère, en mettant le thermomètre sous le bras, il guignait les moufards, sans avoir l'air. Le plus petit, Lolo, assis près de la fenêtre, un

peu abattu et pensif, mâchait sa salive bien raisonnablement, — il faisait penser à un vieux cheval au repos. Les deux autres, Totor et Mimile, assis aussi, mais plus droits, serraient le bec et ils vous regardaient la redingote avec des yeux fixes et luisants, on aurait dit des chiens attendant la pâtée. Le docteur a cherché s'il n'avait pas par hasard une déchirure ou un bout d'étoffe pendant à son vêtement.

La grande sœur tournait dans la chambre, affairée censément et parlait assez haut :

— Je ne peux pas rallumer le feu, il n'y a plus de charbon et j'en dois déjà trois boisseaux.

Le docteur se grattait le front; parbleu! il ne voyait pas de vaisselle sale, rien de renversé sur la toile cirée.

Tout à coup, il fait : hum! hum! d'où un mouvement anxieux de tous, puis un silence tel que l'on aurait entendu la faim grignoter les estomacs. Il tire son bloc-notes et sa plume à réservoir et se met à écrire tout debout, selon une habitude assez justifiée : souvent, il ne trouverait pas un coin de table sans graisse pour poser son papier, et beaucoup de gens n'ont pas d'encre. (C'est comme son chapeau, généralement il le pose par terre ou sur une marche d'escalier, quand la chambre est toute petite.)

— Arrive ici, toi, fait-il en gagnant le palier.

Il donne à la grande sœur l'ordonnance ainsi composée : pain de quatre livres, 0 fr. 70; pot-au-feu, 2 fr.; charbon, 0 fr. 30; divers, 2 fr. Total : 5 francs. Et la pièce était jointe au papier.

Seulement il a bougonné, comme il fait toujours après une générosité, pour ne pas entendre si on le remercie :

— Et tâche de ne pas t'amuser en route... et quand tu reviendras encore me chercher, j'examinerai de près ta frimousse, ma bonne femme. Il y en a tout de même un de nous deux qui est plus vieux que l'autre.

Il se croit terrible; le pharmacien de notre rue lui répète souvent : « Eh! mon cher, vous êtes trop bon. »

— Pas vrai, répond-il, je bougonne tout le temps.

En effet, mettons à part l'histoire des cinq francs où il a fait un véritable sauvetage, en général il se laisse rouler — par faiblesse — et la redingote usée n'est pas remplacée.

Dans un seul cas, il se montre autoritaire, entêté, presque brutal : après un accouchement. Le deuxième jour, quand la malade peut manger, il arrive avec sa côtelette et sa petite fiole de bordeaux dans la poche de sa redingote. Et dame, pas de tolérance : il fait cuire la viande lui-même, saignante à point, et il faut que l'accouchée mange et boive devant lui, jusqu'à la dernière trace. Pas moyen de transiger; il ne démarre pas.

En outre, il a raison ; et vous pensez bien, monsieur le Ministre, que s'il posait ses provisions simplement sur la table, ce ne serait pas souvent l'accouchée qui en profiterait.

J'espère toutefois que l'objection du vêtement pourra s'arranger, car nous avons des maisons de vente par abonnement qui fournissent de linge, de mobilier, les habitants du quartier offrant des garanties; le docteur a souvent parlé de s'adresser à elles. Sans doute, les enquêteurs, jusqu'à présent, n'ont pu faire un rapport favorable vu les habitudes de dissipation qu'on lui connaît. Mais la décoration lui vaudra plus d'indulgence; sans compter que le docteur se sentira tenu de faire face à ses engagements.

Je termine en vous priant instamment de satisfaire aux vœux de tout un quartier qui désire ne pas être moins considéré qu'un autre et obtenir la plus pratique amélioration de son service médical.

Je joins à ma lettre la copie de mon certificat d'études et de notre dernière quittance de loyer.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance de mon entier dévouement.

⁂

MADEMOISELLE,

Monsieur le Ministre me charge de vous faire savoir qu'il a pris connaissance de votre lettre en date du 31 juillet dernier, par laquelle vous appelez son attention sur les titres que pourrait avoir M. le docteur Boudechoux, demeurant rue des Maigrelets, 27, à une promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Aucune demande n'ayant été formulée par M. le docteur Boudechoux, il a été convoqué dans les bureaux du ministère. Note a été prise de ses déclarations, desquelles il résulte que, pour des motifs personnels, sa candidature est volontairement ajournée.

Toutefois, monsieur le Ministre a décidé qu'une subvention extraordinaire de 2 000 francs, pour achat de médicaments, serait allouée, sur les fonds du ministère, au Dispensaire de la rue des Maigrelets, auquel M. le docteur Boudechoux est attaché depuis trente-cinq ans, à titre bénévole.

Il y a là, Mademoiselle, une disposition exceptionnelle qui ne saurait être étendue aux différents quartiers de Paris et il ne vous échappera pas que cette mesure de faveur répare amplement l'inégalité des distinctions honorifiques attribuées au corps médical.

Veuillez, etc.

Pour copie :
LÉON FRAPIÉ.

Les Livrets d'Opérettes et de Ballets

Au début, l'opérette était une comédie musicale chantée par des comédiens aphones. Une belle voix aurait tout gâté... il fallait, avant tout, que cette voix fût comique, étrange, invraisemblable. La diction primait le timbre et le volume. Le grand, l'inoubliable ténor du répertoire d'Offenbach, José Dupuis, ne chantait que du nez et c'était exquis ! Berthelier possédait une voix cuivrée qui vibrait comme un tam-tam et Brasseur père avait ses cordes vocales ouatées ; on croyait entendre une trompette bouchée et c'était sublime ! Sous d'aussi bizarres auspices, le culte de l'opérette fut longtemps assuré et les musiciens écrivirent pour ces trois *exceptions* des ouvrages qui durent encore et vivront.

Citons toujours les premières opérettes et passons rapidement sur elles pour arriver à la grande époque d'Offenbach. Nous nous étendrons ensuite sur nos *Mascottes* contemporaines et ferons une promenade dansante à travers le répertoire anglais, qui, lui aussi, a son charme.

La première de toutes est *Picaros et Diégo*, opéra-bouffon, paroles de M. Emmanuel Dupaty, de l'Académie française, musique de Daleyrac. Elle fut jouée en l'an IX. L'auteur du livret de *Picaros et Diégo* serait fort oublié, s'il n'avait eu la fortune d'être glorifié par Alfred de Musset, qui lui succéda à l'Académie et fit de lui un éloge courtois.

Le poète des *Nuits* consacrant vingt pages de discours à l'auteur de ce couplet :

Le vrai bonheur
Nous vient du cœur ;
Et la tendresse
Vaut encore mieux,
Rend plus heureux
Que la richesse...

et de :

.....En ce moment,
Je vois avec enchantement
La connaissance qu'à l'instant
Fait mon père en vous recevant.
J'ai su pour lui certainement
La désirer sincèrement,
Puisqu'elle me vaut maintenant
Le plaisir aussi de la vôtre.

cela suffirait, sans doute, à expliquer la mauvaise humeur que Musset passa ce jour-là sur le dos des romantiques.

Mais les véritables opérettes d'outrancière fantaisie apparurent plus tard avec *Don Quichotte*, joué et composé en 1847 par Hervé, alors âgé de vingt-deux ans, puis elles firent le beau temps de cette petite salle Lacaze du carré Marigny qui fut l'origine des *Bouffes-Parisiens*. Et le maëstro Offenbach emporta l'hiver suivant, passage Choiseul, le privilège obtenu aux Champs-Elysées, grâce à la protection d'Augustine Brohan, la créatrice de l'autre *Périchole*, celle de Prosper Mérimée (1).



C'est en 1836 que Jacques Offenbach débarqua de Cologne et se présenta au Conservatoire de Paris. Bientôt titulaire d'un pupitre de violoncelle à l'Opéra-Comique, il s'en va, l'été durant, donner des concerts en Allemagne et à Londres. On aperçoit partout ce curieux personnage à la longue chevelure blonde, au visage en lame de couteau avec un nez et des yeux spirituels brillant sous le lorgnon; une vraie figure échappée d'un récit d'Hoffmann.

Toutefois, la carrière de virtuose n'est pas son fait, il veut composer, composer pour la scène. Doué d'une surprenante fécondité, d'un entêtement invincible, il croit au succès, il pressent la vogue. Par malheur, impossible de forcer les portes d'aucun théâtre. En vain sème-t-il ses concerts de morceaux et d'airs de ballet de sa composition, en vain parvient-il à glisser un petit acte à l'Opéra-Comique (*L'Alcôve*, en 1845); peine perdue! Sa partition est bien accueillie du public, mais elle n'émeut en rien les directeurs.

L'infortuné musicien n'en compose que de plus belle, furieusement, à toutes les heures du jour et partout, au café, dans la rue, chez ses amis. Rien au monde ne saurait le distraire, ni le tumulte de la foule, ni les rires, ni le brouhaha des conversations. Un beau matin, tandis qu'attardé au café Cardinal, il poursuit dans sa tête quelque motif de romance, un bel homme, au visage souriant, à la barbe en éventail, aux cheveux bouclés, s'avance à l'improviste. C'est Arsène Houssaye qui vient d'être nommé directeur des Français. Séance tenante, il offre à Offenbach le poste de chef d'orchestre de son théâtre. Le musicien remercie, accepte et, plus que jamais, le voilà composant pour les entr'actes, car l'or-

(1) Théâtre de Clara Gazul (Le Carrosse du Saint-Sacrement).

chestre était dans la salle en ce temps-là!... Il écrivit alors à l'intention de Delaunay cette adorable *Chanson de Fortunio*, que le grand acteur ne put jamais chanter (1).

Mais il s'est juré d'être son propre directeur, puisque les impresarii lui ferment impitoyablement leurs portes, et il inaugure ses *Bouffes-Parisiens* avec *Les Deux Aveugles.* Ludovic Halévy écrit même le prologue d'ouverture : *Entrez, Messieurs, Mesdames*, et le signe du pseudonyme de *Servière.*

Le joyeux livret des *Deux Aveugles* est de Jules Moinaux, le père de notre Courteline... Succès immense, on joue la pièce quatre cents fois, l'opérette est née.



Ah! les jolis actes de ce temps-là! *Le Moulin joli*, de Varney, le père du charmant auteur des *Mousquetaires au couvent ; Les Pantins de Violette*, d'Adolphe Adam ; *Les six Demoiselles à marier*, de Jonas; *L'Impresario*, de Rossini.

De par le privilège accordé en 1855 à Offenbach, les opérettes des *Bouffes-Parisiens* ne devaient pas être chantées par plus de trois personnages, pour ne pas nuire aux spectacles concurrents.

Deux librettistes d'esprit, MM. Jaime et Tréfeu, escamotèrent la difficulté. Dans *Croquefer* ou *Le Dernier des Paladins (Bouffes*, 1847), un *quatrième* personnage, *Mousse-à-Mort*, rôle muet, tirait une ficelle et un écriteau sortait d'une hotte accrochée à son dos, portant la réplique écrite. J'ai retrouvé la brochure et je copie ce bout de dialogue :

SCENE III.

LES MÊMES, CROQUEFER, *couvert de cordons et de crachats.*

CROQUEFER, *à la cantonade.*

C'est inutile de me suivre, Messieurs... préparez vos mousquetons, chargez les canons jusqu'à la gueule, je vais recevoir ce pauvre Mousse-à-Mort. *(Il s'assied sur son trône.)* Aïe!.. aïe!.. mon sabre me gêne quand je m'asseois! *(S'adressant aux mannequins qui l'entourent.)* Restez couverts, Messieurs. *(A Mousse-à-Mort.)* Sois le bienvenu, illustre ganache, crétin, vieille culotte de peau, momie désarticulée! Mais je m'arrête, car je n'oublie pas qu'un ennemi a droit à tous nos respects quand il est sous le toit des Croquefer. Que demandes-tu ? ma pitié ? tu l'as-z-a!...

(1) Voir VILLEMESSANT, *Mémoires d'un Journaliste.*

MOUSSE-A-MORT.

(Il est furieux. Il tire une ficelle, et de son dos un écriteau se dresse sur lequel on lit : « GRANDE CANAILLE ! »*)*

CROQUEFER, *se jetant au-devant de ses mannequins.*

Que personne ne bouge, Messieurs ! je saurai bien tout seul punir cette offense. *(A Mousse-à-Mort.)* Est-ce la guerre que tu veux ?

MOUSSE-A-MORT.

(Il tire plusieurs ficelles sans pouvoir trouver la bonne.)

CROQUEFER,.

Qu'on fasse venir Fleur-de-Soufre ! Ta fille comprendra peut-être ton langage télégraphique, et peut-être qu'en la voyant chargée de chaînes, le teint pâle, peut-être qu'en entendant sa voix affaiblie...

Ce genre de folie n'est pas *infiniment ennuyeux*, dirait un de nos grands critiques. La mode fut bientôt à ces opérettes désordonnées et rapides ; les Tristan Bernard et les Frank-Nohain du temps en semèrent à pleines mains : *Les Dames de la Halle, Monsieur et Madame Denis, Choufleuri, Daphnis et Chloé.* Les plus illustres musiciens ne dédaignèrent pas de faire leurs petites opérettes et Flotow, l'auteur de *Martha*, écrivit *Pianella* qu'on donna aux *Folies-Nouvelles (Déjazet).* Un ami du compositeur le plaignait de n'avoir qu'un petit orchestre à sa disposition : « ...Qu'importe, lui répondit-il, j'ai recommandé à mes musiciens de jouer très fort ! » J'ai cité Rossini et son acte *L'Impresario*... Léo Delibes, l'adorable auteur de *Coppélia*, n'hésita pas non plus à écrire des partitionnettes qui sont charmantes : *L'Ecossais de Chatou* (sur un livret du dessinateur Cham), *Le Serpent à plumes*, *Le Rajah de Mysore* (Chivot et Duru) et dans son remarquable Rapport au Ministre, au nom de la Commission des grandes auditions musicales de l'Exposition universelle de 1900, Alfred Bruneau cite ces menues opérettes : *Deux sous de charbon. L'omelette à la Follembuche*, et appelle Léo Delibes : « le petit-fils de Boïeldieu ».

En 1858, Ludovic Halévy et Crémieux donnent la première grande opérette : *Orphée aux Enfers*... Presque tous les couplets sont d'Halévy qui avait un admirable instinct de librettiste. La coupe de ses vers convenait merveilleusement aux musiciens. Halévy avait encore composé avec Crémieux la *Chanson de Fortunio* et *Le Pont des soupirs.* Or, le 30 juillet 1860, le Vaudeville, qui était encore place de la Bourse, donna une pièce de Ponsard :

Ce qui plaît aux femmes. L'insuccès fut complet, si complet que Ludovic Halévy et Lambert-Thiboust, encouragés par Cogniard, qui dirigeait les Variétés, décidèrent aussitôt d'en faire une brève parodie. Le titre est trouvé, cet acte s'appellera : *Ce qui plaît aux hommes.* Lambert-Thiboust devait, dès le lendemain, venir travailler avec Halévy, qui l'attendit vainement. Lambert-Thiboust avait de l'esprit, mais il aimait le plaisir et aussi les femmes, qui appréciaient d'ailleurs sa gaieté et son élégance. Pendant une semaine, Halévy espéra vainement sa visite. Cogniard qui désirait jouer le plus tôt possible cette parodie, proposait la collaboration de Siraudin. Mais Halévy estimait qu'on ne doit collaborer qu'avec un homme de son âge. Il résolut d'abandonner le scenario à Cogniard en lui laissant le soin de faire écrire la pièce par qui bon lui semblerait; après s'être acquitté de cette démarche, il descendait l'escalier des Variétés quand il se heurta littéralement contre Henry Meilhac. « Ce fut assurément, se plaît à dire M. Ludovic Halévy, la rencontre la plus heureuse de ma vie. »

Il connaissait Meilhac, qui était venu presque chaque soir entendre *Orphée aux Enfers.* Il avait fait représenter des pièces qui révélaient son talent : *Satania*, *Péché caché*, *Garde-toi, je me garde*, étaient des œuvres extrêmement spirituelles, trop originales peut-être pour conquérir le public. Elles avaient été remarquées et *Le Petit-Fils de Mascarille*, qui avait été applaudi au *Gymnase*, avait mis en pleine lumière le nom de Meilhac. On sentait déjà son extraordinaire esprit et sa puissance d'observation. On devinait en lui un maître de la scène moderne. En voyant l'auteur qui sortait des Variétés, Meilhac demanda : « Vous avez une pièce dans le théâtre? — Au contraire, répondit Halévy, je viens de rendre à Cogniard un scénario. Mais si vous voulez, nous pourrions travailler ensemble. — Ensemble! s'écria Meilhac. Jamais! Je suis l'ennemi de la collaboration. » Quelques mois après, commençait l'admirable série des comédies, opéras-bouffes, etc... (1).

Les livrets les mieux réussis sont *La Belle Hélène*, *La Vie parisienne*, *La Périchole*, *Les Brigands* et *La Boulangère a des écus*... Cette dernière pièce est assez oubliée, et ce n'est pas juste... Si le succès n'est pas venu à elle comme il est allé aux autres, à qui s'en prendre? Je ne puis résister à la joie de copier vingt lignes de cette scène délicieuse où Coquebert a réussi, par amour pour la jolie boulangère, à sauver Bernadille, galant parfumeur impliqué dans une affaire de conspiration.

(1) *Ludovic Halévy*, par NOZIÈRE.

BERNADILLE *(à Coquebert, en présence de Margot.)*

Vous m'avez rendu un grand service, vous m'avez sauvé... *(il lui prend la main.)*

COQUEBERT

Ce n'est pas moi qu'il faut remercier, c'est elle... Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait pour elle.

MARGOT

Oui, c'est pour moi.

COQUEBERT

Parce que je l'aime!

BERNADILLE

C'est donc ça, je ne comprenais pas... Maintenant, je me rends parfaitement compte... Vous l'aimez ?...

COQUEBERT

Oui, je l'aime... Aussi, quand elle m'a ordonné de me faire arrêter à votre place, je n'ai pas hésité...

BERNADILLE

Bon et excellent homme!

MARGOT

Homme admirable!

COQUEBERT

Voilà comme je suis.

MARGOT

Comme c'est drôle! c'est lui qui m'aime, c'est lui que je devrais aimer... et cependant...

COQUEBERT, *désignant Bernadille.*

Et cependant, c'est lui...

MARGOT

Oui.

BERNADILLE

Oui, c'est moi.

MARGOT

C'est lui.

BERNADILLE

Bon et excellent homme!

MARGOT

Homme admirable!

COQUEBERT *à Bernadille.*

Oui, c'est moi qui suis l'homme admirable... mais c'est vous qui êtes aimé...

BERNADILLE

C'est toujours comme ça que ça se passe.

COQUEBERT

Vous l'avez remarqué ?

BERNADILLE

Maintes fois.

Avouez que c'est exquis, et quelle doit être la joie du musicien à qui l'on donne un tel texte orné de couplets comme ceux-ci :

Un homm' d'un vrai mérite aimait
Un' dame indign' de son hommage;
Quand il apprit qu'ell' le trompait,
Il l'en aima bien davantage...

Qu'y voulez-vous fair' ? c'est comm' ça!
Quand on aime,
On aime quand même;
Il faut bien en passer par là!

ou ces autres de *La Grande-Duchesse :*

Ah! que j'aime les militaires,
Leur uniforme coquet,
Leur moustache et leur plumet!
Ah! que j'aime les militaires!
Leur air vainqueur, leurs manières,
En eux tout me plaît.
Seront-ils vainqueurs ou défaits ?
Je n'en sais rien, ce que je sais...
Ce que je sais,
C'est que j'aime les militaires,
Leur uniforme coquet.
Cela me plairait-il, la guerre ?
Je n'en sais rien, ce que je sais...
C'est que j'aime les militaires,
Etc...

Vous voyez à quel point la forme du morceau est comique et musicale, ce *Ce que je sais* est le pont qui relie drôlement les trois ou quatre idées des couplets...

Pensez-vous que Meilhac et Halévy l'aient remis tel quel au musicien ? J'en doute ... On sent trop que le compositeur, satisfait

de son refrain, a demandé à ses librettistes de mettre *Ce que je sais* à la fin de chaque couplet pour mieux enchaîner l'heureux refrain.

On m'a dit qu'Offenbach, la plupart du temps, composait son couplet avant qu'il ne lui fût livré. Il en marquait le rythme définitif, sinon la longueur, et le poète devait s'y conformer à peu près, tout au moins... souvent même il avait envie de mettre un air hébraïque dans sa partition, et il fallait bien le suivre... Car, — cela peut paraître paradoxal, — il y a pas mal d'airs hébraïques dans la musique de Jacques Offenbach. Il possédait à fond le répertoire si joyeux, — on peut le dire, — bâti sur la longue gamme (zariko) juive. Est-ce une gamme analogue à celle des Grecs, composée de vingt cordes ou notes, c'est-à-dire de deux octaves et d'une sixte majeure? Toujours est-il que l'air d'*Oreste*, de *La Belle Hélène*, est emprunté au chant que la maîtrise de la synagogue entonne pour l'anniversaire de la sortie d'Egypte. Nous retrouvons aussi, dans *Orphée aux Enfers*, l'incantation que les chantres exécutent à la fin de la cérémonie du mariage. En Alsace, où les chansons populaires proviennent presque toutes aussi de la musique juive, il existe une ronde : *Fais-moi une bonne soupe*, que nous retrouvons complètement dans une opérette célèbre d'un de nos plus aimables compositeurs... Faut-il la nommer, cette opérette? A quoi bon? puisque nous avons tous valsé cette ronde-là.

Lorsque Jacques Offenbach fit une tournée artistique en Amérique, il ne fut pas embarrassé de dresser le programme d'un concert sacré : *Grand sacred concert by M. Offenbach and the grand orchestra in a choice selection of sacred and classical music.* Il y inscrivit : *Litanies de la Belle Hélène* (Dis-moi, Vénus!), *Hymne (Orphée)*, *Prière* (*Grande-Duchesse :* Dites-lui), *Angelus (Mariage aux lanternes).*

Vous voyez bien que la musique d'Offenbach n'est pas de la musique profane!

Meilhac et Halévy, seuls, furent traités d'iconoclastes pour avoir parodié l'Olympe. Janin lança l'anathème contre les *Variétés* et maudit les traîtres qui profanaient les chefs-d'œuvre et les souvenirs. *Timothée Trim* (Léo Lespès) rentra chez lui, l'âme en peine et annota une fois de plus son vieil Homère. *(Débats* et *Petit Journal, 9 janvier 1865.)*



Les grandes opérettes se divisent ainsi : celles d'avant la guerre et celles qui suivirent. Quand nous aurons cité *L'Œil*

crevé (1867), *Chilpéric* (1868), *Le Petit Faust* (1869), d'Hervé; *Le Canard à trois becs*, de Jonas; *Les Turcs*, chantés par la jolie Mlle Deveria, les pièces de Cœdès, les livrets de Clairville, d'Eugène Grangé, d'Adolphe Jaime, de Siraudin et de Lambert-Thiboust, nous serons quittes avec l'histoire.

Bismarck et de Moltke assistent aux opérettes d'Offenbach et dans les *Souvenirs*, de Claudin, on lit qu'un beau soir les généraux et ministres de S. A. R. la grande-duchesse de Gérolstein aperçurent, dans une avant-scène du rez-de-chaussée, trois figures qui leur étaient familières. Au premier rang, Bismarck et de Moltke. Derrière eux, Mac-Mahon. Bismarck porte une redingote. Il s'est résigné à quitter l'uniforme de cuirassier blanc et ses fameuses bottes qui, à l'Hôtel de Ville, ont tant fait rire les Parisiens. Jamais d'ailleurs, même au temps de son ambassade, il n'a fait preuve de tant de gaieté ni d'entrain. Causeur spirituel, inépuisable en saillies, ayant pour tous un mot gracieux, il s'est montré particulièrement galant envers les dames et volontiers il a consenti à prendre part au cotillon de l'impératrice. *La Grande-Duchesse* parut l'amuser énormément; il rit aux éclats de cette satire des petites cours allemandes et, se tournant à chaque instant vers Moltke : « C'est bien cela, c'est tout à fait cela! » mais de Moltke ne bronche pas (1).

Après la guerre, les Parisiens ont besoin de se délasser, la vie continue, il faut souffler, il faut rire... Allons, un bon mouvement, les auteurs gais! Les librettistes ne se font pas tirer l'oreille, il y en a des tas qui ne demandent pas mieux que de se mettre à la besogne... Ce sont Crisafulli, Burani, Duru, Chivot, Albert Millaud, Paul Ferrier, Raoul Toché, Blum, Prével et jusqu'au maître Sardou qui ne dédaignera pas d'écrire le livret du *Roi Carotte*... Un jeune organiste de Notre-Dame de Versailles, Léon Vasseur, donne la *Timbale d'argent*, dont le succès est pyramidal, Mme Judic et Peschard sont ses interprètes. MM. Meilhac, Philippe Gille, Leterrier, Vanloo, Koning, Ordonneau, Clairville, G. Duval, etc., riment des livrets excellents à Lecocq, à Henry Littolff, à Varney, à Serpette, à Planquette... Et *La Fille de Mme Angot*, de Lecocq, en 1873, *Héloïse et Abélard*, de Litolff (un chef-d'œuvre musical), la *Petite Mariée*, ouvrent l'ère d'un nouveau genre.

Les auteurs s'enrichissent vite, car ces partitions s'en vont comme des fusées illuminer tous les théâtres de la province et de l'étranger qui végètent obscurément malgré leur vieux répertoire charmant, mais poussiéreux. On repeint les décors, on fait des

(1) *Les Variétés* (1850-1870), par R. Boutet de Monvel.

costumes neufs, l'habit Directoire du pimpant Ange Pitou, la perruque blonde de la *Mascotte*, le waterproof de *Miss Helyett*, la *Poupée* d'Audran, les demoiselles en Gavarni de *Véronique*, les joyeux pîtres des *Saltimbanques* de Ganne, ont ressuscité l'opérette et ne redoutent aucune concurrence.

Quelques opérettes fameuses ont leur légende : on dit que Saint-Saëns écrivit le trio du deuxième acte de *Joséphine vendue par ses sœurs*, que Pugno fit le quatuor du troisième, que Duprato a collaboré à la partition de *Rip*, que Lippacher et Baggers sont aussi les travailleurs masqués de plusieurs opérettes célèbres, que le regretté Serpette orchestra deux opérettes récentes, que Ganne mit sur pieds l'ouvrage inachevé de Planquette : *Le Paradis de Mahomet*, mais que ne dit-on pas?

Les étrangers : les Viennois, les Anglais, sont venus prendre leur part du gâteau, mais pas longtemps... Non que leur art fût inférieur, loin de là! Strauss, Suppé, Ivan Caryll, Leslie Stuart, Sydney Jones, ont fait aussi d'étonnantes opérettes, mais quels piètres livrets! Connaissez-vous rien de plus sot que le *Baron Tzigane ?* de plus inepte et que le *Toréador* et *Florodora ?* Il faudrait sauver, comme on le fait à Londres, le vide de la pièce par une mise en scène féerique, faire défiler trois fois par acte ces fleurs animées que sont les danseuses anglaises, transporter au théâtre la Chine et le Japon et les y installer depuis les herses jusqu'aux quatrièmes dessous! Dommage, pour ces compositeurs originaux, qu'ils ne se soient pas adressés à nos librettistes officiels, car leur musique est amusante. Elle sied bien à nos gestes rapides, aux pensées superficielles du public sans grandes convictions. Nous la méritons, cette musique anglaise ou américaine, faite avec du nègre, du music-hall et des psaumes emmêchés. Elle grise comme une fumée de cigarette étrangère... Nous ne trouverons jamais, dans le dialogue de ces livrets, la jolie blague du *Sire de Vergy*, de Flers et Caillavet, ni des répliques comme celles que je viens de rencontrer dans la *Vie Mondaine*, de Ferrier et Najac, opérette déjà lointaine pourtant. Albert Brasseur, qui devait avoir vingt ans lorsqu'il en créa le rôle d'Eymeric, y jouait un jeune gommeux désabusé et décavé... « *Il ne me reste plus un radis, j'ai tout mangé, même les radis !* » Et dans la *Petite Muette :* « *Quel âge a cette jeune fille ? — Dix-huit ans. — Dix-huit ans sonnés ? — Je ne peux pas le garantir, je ne les ai pas entendu sonner...* »

Vous vous êtes tous amusés aux *Mousquetaires au couvent*, au *Capitole*, à *Cendrillonnette*, à *Joséphine vendue par ses sœurs*, à *Ordre de l'Empereur*, qui mit en avant le compositeur Justin Clérice. Mais avouons-le, l'opérette marque le pas en ce moment...

Elle repartira certainement, du bon pied, populaire et savamment orchestrée comme une marche emballante de Ganne... Peut-être faudra-t-il que le livret soit non seulement gai et mouvementé, mais aussi poétique et digne des oreilles chastes comme des plus blasées!... Le public veut toujours que *Peau d'Ane* lui soit conté, il reste à trouver une manière plus conforme à son goût, peut-être.. L'auteur qui saurait choisir un sujet d'idée générale, qui le parfumerait de rêve et de fantaisie, serait sûr de monter victorieusement à l'assaut si les fifres et les tambours l'accompagnent d'un second *Père la Victoire.*

Une opérette, c'est une boîte à jouets pour grande personne ; troquons vite les poupées recollées, les constructions boîteuses, les soldats de plomb décoloriés contre une petite ville de sapin neuf ; posons dans les deux ou trois rues des arbres verts et quelques personnages fraîchement vernis... Imaginons un poème où l'Idéal et la Bonté seront le couple souverain présidant aux destinées de ce petit peuple heureux et ignoré... Une musique claire et saine le fera danser de lui-même, comme dans *Coppélia* et *Puppenfee*... et, tous, nous irons voir ce gentil spectacle-là.



Le public se rend-il compte de ce que peut rapporter aux auteurs et à l'éditeur une opérette heureuse? *Les Mousquetaires* leur ont bien donné trois cent mille francs de droits... Quant à l'éditeur, il a son bénéfice dans le tiers des droits qu'il perçoit sur les représentations à l'étranger, plus la location des parties d'orchestre *(le matériel)* aux directeurs, et la vente intégrale de la partition et des morceaux détachés. Le traité proposé généralement par l'éditeur aux auteurs d'une opérette sur laquelle on compte est celui-ci : deux mille francs pour le livret et vingt mille pour le musicien. Cette seconde somme payable en plusieurs fois : cinq mille à la remise de la partition piano et chant, et le reste, à raison de deux cents francs par représentation. Le librettiste abandonne le tiers de ses deux mille au musicien qui lui laisse, à son tour, le tiers de ses vingt mille. Quant aux droits d'auteurs, ils sont perçus au théâtre par la Société qui les partage par moitié entre le poète et le compositeur.

Les pantomimes et les ballets étant d'un placement plus difficile, rapportent moins... *Coppélia* et *Excelsior* sont des hasards... et encore *Coppélia* est rarement montée entièrement, c'est surtout le deuxième acte qui accompagne le grand opéra ou l'opéra-comique sur l'affiche de province... Ah! le charmant livret em-

prunté à Hoffmann! Avant Léo Delibes, les musiciens s'adressaient à Théophile Gautier pour leur trousser un scenario dont s'emparait vite le maître de ballet. Aussi voyons-nous les noms des danseurs Saint-Léon, Coralli, Mérante et Petipa accolés à celui du poète. Mais ne rabaissons pas le mérite du metteur en scène, puisque le grand Théo écrivait à Gérard de Nerval, au lendemain de son ballet *La Péri*, représenté à l'Opéra :

« ...Sans que ma modestie en souffre le moins du monde, car *La Péri* est l'œuvre de Coralli et de Burgmuller, de Carlotta et de Petipa, et je puis en parler avec éloge comme d'une chose qui m'est totalement étrangère. »

Ce n'est pas la mer à boire que d'écrire un livret de ballet, « un feuilleton prématuré », comme dit l'auteur des *Emaux et Camées*... « Au premier tableau, on voit la Cerrito sous un charmant costume de paysanne tout de dentelles, de satin et de fleurs, qui a le mérite d'être de *la plus adorable fausseté;* au second, elle porte l'habit d'homme avec une aisance et une gentillesse extrêmes; au troisième, elle apparaît dans une vapeur de gaze blanche, où tremblent des frissons argentés ; au quatrième, la leste jaquette hongroise serre sa taille mince; et la bottine aux talons sonores emprisonne ses petits pieds, — n'est-ce pas assez ? »

Les éternels préceptes d'Aristote concernant le théâtre n'ont pas besoin d'être observés; l'action court après la danseuse, et en trois bonds, la danseuse est loin...

Il n'est pas de besogne plus agréable, pour un poète, que de laisser à des willis, à des péris, à des gitanes impondérables, à des quadrilles de créatures flexibles et voltigeantes, le soin de traduire ses pensées par des gestes et des pointes. Et puis, il y a aussi les répétitions qui, pour un littérateur épris des Renoir et des Degas, sont des tableaux infiniment agréables : une centaine de danseuses en tutu blanc garnissant les fauteuils d'orchestre durant le temps de la plantation du décor, c'est, l'imagination aidant, un régiment de paons blancs faisant la roue... Ensuite le maître de ballet frappe le plancher de la scène, de tout le poids de sa lourde perche de commandement, et les petits paons tout blancs sont déjà sur l'escalier posé au bord du proscenium... et les vers du vieux Ronsard lui chantent aux oreilles :

Le soir qu'Amour vous fit en la salle descendre
Pour danser d'artifice un beau ballet d'amour...
Le ballet fut divin, qui se souloit reprendre,
Se rompre, se desfaire, et tour dessus retour
Se mesler, s'escarter, se tourner à l'entour,
Contr'imitant le cours du fleuve de Méandre.

Je connus ces joies artistiques en écrivant le livret d'*Au temps jadis*, le ballet monté par les soins de M. Camille Blanc sur la scène de l'Opéra de Monte-Carlo, l'an dernier. Rien ne peut donner une idée de la somptuosité prodiguée dans ces trois actes, et c'est le cas de rappeler la phrase d'une lettre de Flaubert à George Sand à propos d'un bal aux Tuileries : « *Il semble que des idoles vont sortir de terre.* »

Pour rompre la monotonie d'un long et silencieux scenario, nous imaginâmes de masser les chœurs et de leur faire chanter plusieurs valses... Puis un poète disait des vers, une chanteuse soupirait des romances et le ballet reprenait de plus belle... La formule était rajeunie, mais qu'auraient dit les abonnés de l'Opéra ?



Aimez-vous les pantomimes? Oui et non... Il en faut une de temps en temps... Vous souvenez-vous du charmant poème imaginé par Michel Carré pour l'*Enfant prodigue ?* Vous n'avez pas oublié la *Statue du Commandeur* ni le *Chand d'habits* de Catulle Mendès... Et cette curieuse *Princesse au Sabbat* de Jean Lorrain, musique de Ganne, l'auteur de l'adorable ballet de *Phryné*... Et cette pantomime assez terrifiante de *La Main*, mimée et dansée par la blonde danoise Charlotte Wiehe... Mais sans être prophète de malheur, je crois bien que la pantomime est morte et enterrée... surtout si elle comporte trois actes... Le public n'accorde plus son attention à des œuvres de ce genre que si elles sont brutales et rapides... Il ne supporte le légendaire *Robert Macaire* des extraordinaires Martinetti qu'à cause de leurs clowneries formidables... Cet épisode dramatique devient une cinématographie vivante, un cyclone réglé comme une horloge et l'arrangeur du livret ne se trouve plus avoir écrit que le titre de l'ouvrage.

Les compositeurs à la recherche d'un livret poignant de pantomime, auront certainement leur affaire dans cette effarante *Chasse au loup* de Verga, (le Maupassant de l'Italie) qui, sans y songer, fournit *Cavalleria Rusticana* à Mascagni.

La dernière pantomime intéressante montée à Paris fut : *Amants éternels*, d'André Corneau, musique de Messager... Et vous serez bien étonnés quand vous saurez que l'organisateur de ce spectacle fut... Antoine. Mais oui, ceci se passait au Théâtre Libre... On répéta dans le grand atelier de la rue Blanche, puis la représentation eut lieu aux *Menus-Plaisirs*, devenus depuis *Théâtre Antoine*. Comme c'est loin !...

MAURICE VAUCAIRE.

L'INDO-CHINE EN PÉRIL

(Suite et fin) (1)

V

La recherche de la contrebande se fait par des perquisitions, des visites domiciliaires chez les particuliers. Or les agents européens de la régie, chargés de ces visites, n'ont aucun contact direct avec la population indigène; ils habitent dans des centres, loin des villages; ils ne conversent avec le contribuable qu'à l'aide d'interprètes, qu'ils opèrent seuls ou en nombre, formant ce que l'on appelle des brigades volantes; ils sont obligés d'avoir recours à des intermédiaires volontaires, nommés indicateurs, dont les dénonciations sont rétribuées par une quote-part assez forte (40 p. 100) du produit des prises, amendes et confiscations. Là est le vice de l'organisation.

Il est rare, en effet, que la contrebande soit pratiquée par des individualités travaillant isolément. Qu'il s'agisse de fabrication clandestine d'alcool, de fabrication clandestine de sel, de circulation frauduleuse d'opium, la fraude exige toujours certaines avances d'argent que peu d'Annamites, habitant l'intérieur, ont à leur disposition. Quelquefois la contrebande est organisée par des groupements, par des associations, il n'est pas rare de voir des villages entiers qui ne possèdent aucune terre, aucune rizière à cultiver, vivre uniquement et ouvertement du produit de la vente de l'alcool, du sel et de l'opium de contrebande. Le plus souvent elle est pratiquée par des mandarins, chefs de canton, chefs ou notables de villages, qui n'opèrent pas eux-mêmes, mais emploient d'autres indigènes plus ou moins rémunérés. Le contrebandier, auteur au point de vue légal de la fraude, est donc, en général, un simple ouvrier, travaillant pour le compte soit d'associations, soit de chefs indigènes plus fortunés.

Or les indicateurs n'auront garde de s'attaquer à ces associations, à ces mandarins; ils craignent trop les vengeances qui ne tarderaient pas à s'exercer. Ils préfèrent s'entendre avec les bénéficiaires de la fraude, toucher d'eux la rémunération de leur silence complaisant. Pour conserver la confiance des agents de la régie qui les emploient, ils se contenteront de dénoncer, et bien souvent d'accord avec les bénéficiaires de la fraude, quelques

(1) Voir *La Revue* du 1er juin 1906.

misérables ouvriers chez lesquels on trouvera quelques kilogrammes de riz en fermentation. Souvent encore — et c'est là l'odieux du régime — pour assouvir quelques rancunes personnelles, ils n'hésiteront pas à dénoncer un innocent, après avoir eu soin de cacher dans son domicile ou le terrain avoisinant, quelques bouteilles d'alcool ou quelques grammes d'opium.

Dans tous les cas, un procès-verbal sera dressé. L'indigène poursuivi, qui n'a cependant aucune ressource, proposera 20 ou 30 piastres qui seront acceptées à titre de transaction par la régie et payées par le patron au compte duquel travaillait le contrevenant. Le patron sait, au besoin, faire certains sacrifices, le genre d'opération auquel il se livre nécessite parfois l'ouverture d'un compte spécial de profits et de pertes, il ne l'ignore pas.

Si la régie refuse la transaction proposée, le contrevenant sera traduit devant le tribunal correctionnel qui prononcera une peine de quinze jours à un mois d'emprisonnement et une amende de 500 à 2 000 francs. La peine d'emprisonnement ne produit aucun effet moral sur l'indigène, elle n'entache en rien son honorabilité auprès de ses congénères, elle laissera le condamné à peu près indifférent. Quant à l'amende, son taux est hors de proportion avec la fortune moyenne des Annamites ; à cause même de son exagération, elle ne sera pas payée, le service intéressé ne songera pas à en assurer le recouvrement ou consentira à une transaction ridiculement minime, 5 piastres, 10 piastres au maximum. De ce chef, le jugement restera donc inexécuté.

Supposons même que le condamné possède quelques terres et que la régie se montre intransigeante. Les terres seront mises en vente, mais aucun acquéreur ne se présentera et, moyennant une offre quelconque (une ou deux piastres) faite par un intermédiaire, le condamné se retrouvera tranquillement en possession de ses biens.

L'Annamite — il serait cependant temps qu'on se rendît compte qu'une législation qui le concerne exclusivement devrait être conforme à ses habitudes et à son caractère — ne comprend rien à ces agissements et à ces atermoiements. S'il est coupable, il acceptera avec résignation la peine, si grave soit-elle, qui lui sera infligée ; il ne proférera aucune plainte, n'élèvera aucune protestation. Mais, suivant lui, la punition devrait suivre de près la faute. Les longs délais qui s'écoulent d'ordinaire entre la contravention et le jugement sont pour lui inexplicables. Il n'a que dédain pour une juridiction qui prononce des peines sévères et qui ne sait ou ne peut les faire exécuter. Avec ses idées simples et primitives, il interprétera l'indulgence ou la négligence dont on use à son égard comme une preuve d'impuissance ou de

faiblesse. Une condamnation moins lourde, mais strictement exécutée, aurait sur lui un effet moral autrement sérieux.

L'inefficacité d'une pareille répression n'a pas échappé au rédacteur de l'arrêté du 20 décembre 1903. Il n'ignorait pas que la fraude était généralement pratiquée par les autorités elles-mêmes, qu'en tous cas, étant donnée l'organisation de la commune annamite, la contrebande ne pouvait se faire dans un village sans connivence, la complicité ouverte ou tacite des autorités. Il a stipulé dans l'article 96 de l'arrêté que « les autorités du village seront rendues responsables des condamnations pécuniaires prononcées, lorsqu'elles n'auront fait préalablement à la constatation de la fraude aucun acte pour prévenir ou empêcher le délit de se commettre ».

L'intention du législateur ne laisse place à aucun doute. Chargés, suivant le droit annamite, de la police du village, les « autorités du village » doivent, sous peine d'être pécuniairement et personnellement rendues responsables des condamnations encourues par leurs administrés, prendre toutes mesures propres à supprimer la contrebande dans l'étendue du territoire dont elles ont la surveillance.

En présence d'un texte aussi clair, on peut s'étonner à bon droit de la pratique suivie.

En fait, la responsabilité n'est pas reconnue et prononcée à l'égard des autorités personnellement, mais bien à l'égard du village. On substitue la responsabilité collective des habitants à la responsabilité individuelle des fonctionnaires administratifs.

Or qu'arrive-t-il lorsqu'un village est rendu responsable des condamnations encourues par un de ses habitants? En général, l'exécution du jugement incombant non à la Régie, mais à l'autorité locale, à l'administrateur chef de province, ce jugement restera lettre morte! Sur un millier de condamnations ainsi prononcées, à peine en citera-t-on une ou deux suivies d'exécution. Encore si l'autorité locale manifeste une velléité d'énergie, aura-t-elle pris soin de faire réduire, par une transaction préalable, des neuf dixièmes au moins la somme à récupérer. Et le recouvrement du dixième restant incombera aux autorités mêmes du village qui auraient dû être condamnées personnellement. Mais comme ces autorités sont, de droit, exemptes de l'impôt personnel et qu'elles sont, en outre, chargées de la répartition de l'impôt, on pense bien qu'elles n'auront garde de se comprendre dans la répartition. Et grâce à ces pratiques défectueuses, on arrive à faire payer par des innocents des sommes au paiement desquelles ils n'ont jamais été condamnés; encore doivent-ils s'estimer heureux si leurs autorités ne profitent pas de la circons-

tance pour recouvrer à leur profit le double ou le triple de l'amende réclamée par l'administration.

VI

On comprend aisément combien un pareil système de répression, qui aboutit à des iniquités aussi révoltantes, est impopulaire auprès de la population indigène. Le malheureux paysan annamite, le seul sur lequel porte tout le poids de l'impôt, reste seul en butte aux perquisitions, aux visites domiciliaires, opérées brutalement par des agents auxiliaires indigènes et qui blessent profondément son sentiment inné du respect de la propriété. S'il échappe à une condamnation, il n'échappe pas au paiement des condamnations prononcées contre d'autres. Il paie l'impôt, il paie l'amende, et le véritable coupable, le bénéficiaire de la fraude, le notable de son village, sera précisément celui qui les lui fait payer.

En un mot, la répression actuelle ne frappe que des comparses insolvables : le véritable auteur de la fraude est indemne de toute action répressive. Les décisions judiciaires restent le plus souvent lettre morte; quand elles sont exécutées, c'est à l'encontre des collectivités innocentes, à l'exclusion des coupables.

On pourrait prévenir la fraude, au lieu d'avoir à réprimer. Mais il y faudrait l'aide des administrateurs civils qui, seuls, ont influence et pouvoir sur les mandarins. Or l'administration résidentielle est en hostilité ouverte avec les Douanes et Régies. Les résidents ne tiennent pas à déchaîner la rébellion, dont parle la direction des douanes!

Comme le directeur des Douanes n'avait aucune action sur les résidents, on vient de nommer un résident supérieur à la direction des Douanes. On a pensé qu'il aurait une action plus vive sur les administrateurs. Mais tous les administrateurs emboîteraient-ils le pas à M. Morel que cela ne rendra pas l'alcool meilleur ou les droits moins lourds.

Le monopole n'a réussi, au Tonkin, qu'à nous aliéner l'indigène.

Aussi vat-on l'étendre, — ce doit même être fait, — à la Cochinchine.

Pourtant, on a longtemps hésité. Le précédent ministre des colonies, M. Doumergue, a refusé de s'associer à cette affaire. M. Clémentel a même, à ce sujet, rappelé M. le gouverneur général Beau et le directeur des Douanes, M. Crayssac, qui avaient engagé des pourparlers avec la société Fontaine, par lettre du 10 décembre 1904, adressée par M. le directeur général des Douanes et Régies de l'Indo-Chine à la société de distillerie de Hanoï.

L'insanité de ce document est péremptoirement reconnue par tous les juristes qui l'ont examiné. Ce n'est pas un contrat, mais le plus vague projet jeté sur le papier. Il est nul parce qu'il ne mentionne aucune durée. Pourtant il ne saurait être éternel. Il est nul, parce que contraire à l'ordre public... En effet, tout ce qui concerne l'impôt, sa quotité, son mode de perception, son assiette, fait partie de droits inaliénables, qui ne peuvent faire l'objet d'aucune stipulation de la part ou en faveur d'un particulier. Il est nul, parce qu'en contradiction avec l'arrêté de 1902, converti en décret, ayant force de loi. En cas d'augmentation de vente, au delà du chiffre du monopole, par l'arrêté de 1902, c'est au distillateur qui fera les offres les plus réduites que le gouvernement devra s'adresser. Dans la lettre de 1904, le bénéfice exclusif de la totalité du surplus de production est garanti à la Société du monopole. Il est nul, parce que l'approbation du gouverneur général (*approuvant* les propositions ci-dessus) indiquerait bien qu'il ne s'agit que d'un projet, mais surtout parce que cette approbation n'est pas régulière : elle aurait dû être donnée en *conseil supérieur* de l'Indo-Chine. Le défaut de cette formalité essentielle rend l'approbation caduque...

La *Société* aurait menacé de procès le gouvernement, qui s'est incliné. Par crainte d'une indemnité à verser, le monopole de fabrication, ou des trois quarts de fabrication, puisque certaines usines existantes n'ont pu être expropriées, a été concédé à la *Société* de Hanoï.

Or le gouvernement avait le devoir de rechercher s'il n'y avait pas de procédés nouveaux pouvant donner satisfaction au goût de l'indigène. L'alcool européen de la Société Fontaine, vomi par les Tonkinois, n'a guère de chance d'être mieux accueilli de la Cochinchine. Des propositions ont été faites pour des essais nouveaux. Il n'en a pas été tenu compte. Le gouverneur général a décrété *qu'il n'y avait pas de progrès possible* (sic) *et que les Annamites finiraient par s'habituer à boire ce qu'on leur donnerait* (sic). Point de salut, hors l'alcool Fontaine.

Ainsi, les savants peuvent travailler ; arriveraient-ils — et je crois que l'on y est parvenu — à fabriquer le vrai *choum-choux* des indigènes, ceux-ci seraient condamnés à ne consommer que l'alcool dont ils ne veulent pas ; la fraude continuera de croître, et la mévente des produits officiels de s'accentuer, qu'importe !

Mais les actionnaires de la *Société française des distilleries de l'Indo-Chine (ancien établissement Fontaine et Cie)* seront assurés de dividendes magnifiques.

Dans la liste des actionnaires, où des personnes sans fortune qui ne peuvent être que des prête-noms ont des parts considé-

rables, n'est-il pas curieux de voir figurer pour des sommes élevées M. Assaud, procureur général de l'Indo-Chine ; M. Michel, procureur de la République à Hanoï ; M. Long, procureur de la République à Saïgon ?

Naturellement, tout inventeur qui propose au gouvernement de faire connaître des procédés nouveaux est évincé sans merci ; comme il faudrait une autorisation d'installer une distillerie et que les contrats *Fontaine* portent qu'il ne sera pas installé d'usines nouvelles, les savants et les industriels en sont pour leur science et leurs capitaux : impossible de faire connaître et d'expérimenter leurs découvertes.

Devant les plaintes nombreuses des résidents et de la population, le devoir du gouvernement était d'exiger un produit plus conforme au goût de l'indigène, comme cela est stipulé dans l'arrêté de 1902. Vainement, le *débitant général du Tonkin* associe ses récriminations à celles des consommateurs. Les Douanes et Régies n'en ont cure. Il semble qu'elles soient à la merci du monopole absolument.

Ainsi, non seulement la *Société* fournit un alcool repoussé par les indigènes, mais encore pour les droits à payer, elle jouit d'une tolérance injustifiable.

L'arrêté du 20 décembre 1902 a créé deux taxes sur l'alcool :

1° Une taxe de 3 francs par litre d'alcool pur sur les alcools dits européens ;

2° Une taxte de 25 cents (actuellement 30 cents,) par litre d'alcool pur, sur les alcools dits indigènes. Logiquement les deux produits taxés différemment devraient se différencier l'un de l'autre, sans confusion possible ; or il n'en est pas ainsi aujourd'hui et l'alcool dit indigène n'est taxé à un droit réduit que par la seule raison, assurément insuffisante en droit, qu'il sert uniquement aux Anamites. Mais, en réalité, cet alcool, qui n'est en somme qu'un produit neutre, sans goût déterminé, pourrait servir — s'il ne sert déjà — à la fabrication des liqueurs dites européennes ; d'où une inégalité de taxe que rien ne justifie !

Mais des incidents récents démontrent jusqu'où les Douanes et Régies peuvent aller, pour favoriser la *Société du monopole*.

En Cochinchine, les distilleries existantes, à peu près toutes chinoises, qui n'auraient pas été rachetées par le monopole, gardaient le droit de fabriquer, selon un contingent déterminé une fois pour toutes, d'après la moyenne de production des deux dernières années.

On conçoit que le monopole avait intérêt à racheter toutes les distilleries indigènes. Les Chinois se sont syndiqués, d'abord, pour résister. Mais devant l'attitude hostile des Douanes et Régies

qui leur présageaient des difficultés incessantes avec l'administration, alléchés aussi par les gros prix devant lesquels ne recule pas la Société du monopole, à qui les sacrifices ne coûtent guère, nombre de propriétaires ont cédé leurs usines... Tous les efforts se sont ligués contre les irréductibles pour les contraindre à capituler.

Parmi ceux-ci était un Chinois, Vuong-Than, directeur de la distillerie de Tan-hoa-Tai, à qui, le 25 août dernier, procès-verbal a été dressé pour fraude. Or Vuong-Than a pu prouver que les jarres d'alcool pour lesquelles il était poursuivi avaient été introduites chez lui par la Douane elle-même. On découvrit les indicateurs indigènes de l'administration, ils avaient touché des primes plus fortes que le prix qu'aurait rapporté l'amende encourue. Les preuves étaient si évidentes qu'il fallut arrêter les quatre employés européens coupables du faux. Toutes les démarches furent faites pour les tirer de là, mais la justice, devant le flagrant délit, ne pouvait les relaxer. Alors les fonctionnaires mangèrent le morceau. Ils déclarèrent *avoir agi par ordre.* Le Chinois refusait de vendre sa distillerie au monopole ou bien exigeait un prix considérable. Les douaniers avaient reçu l'ordre de ne pas lui laisser de répit. Ils n'avaient fait qu'exécuter les ordres de l'inspecteur Guillot...

La chambre des mises en accusation près la Cour d'appel de l'Indo-Chine, siégeant à Saïgon, a, suivant arrêt, renvoyé devant la Cour criminelle de Saïgon, pour y répondre à l'accusation des crimes ci-après spécifiés et qualifiés :

« 1° Muffraggi (Jean); 2° Rozier; 3° Piana; 4° Muffraggi (Charles) et 5° Lai-vanGieng, inculpés d'avoir, à Saïgon, le 26 août 1905, dans tous les cas depuis moins de dix ans, étant Muffraggi (Jean), commis; Rozier, Piana et Muffraggi (Charles), préposés; Lai-van-Gieng, surveillant, tous agents assermentés des Douanes et Régies de l'Indo-Chine, et agissant en cette qualité, rédigé, comme acte de leur ministère, un procès-verbal portant la date du 26 août 1905, signé de chacun d'eux et affirmé régulièrement par Rozier devant M. le juge de paix de Saïgon le 28 du même mois, par lequel, dans la soirée du 25 août 1905, ils constataient la découverte tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la distillerie de Tan-hoa-Tai, de trois jarres contenant 37 litres d'alcool, et affirmant faussement un ensemble de faits et de circonstances d'où il résultait que Huynh-van-Suu et Thach-chan-Lam avaient été surpris faisant sortir cet alcool de la distillerie sur l'ordre de Vuong-Than, qui n'en avait pas payé les droits de consommation, et avaient contrevenu aux dispositions de l'article 103 de l'arrêté du 20 décembre 1902, alors qu'ils savaient pertinemment que les déclarations affirmées par eux étaient fausses, et d'avoir

ainsi dénaturé frauduleusement la substance et les circonstances dudit procès-verbal, en constatant comme vrais des faits faux;

« 6° Le-Van-Cau, dit Tong ; 7° Huynh-Van-Suu et 8° Nguyen-Van-Chanh dit Bay, inculpés de s'être, le 25 août 1905, à Tan-hoa-Tai (Cholon), rendus complices du crime ci-dessus qualifié, en assistant ses auteurs dans les faits qui l'ont préparé, et en leur fournissant les moyens de les commettre, sachant qu'ils devaient y servir. » Les débats ont fait ressortir le rôle équivoque de l'inspecteur Guillot... Dans ces conditions, les prévenus ont été acquittés... La Justice n'a pas voulu que les petits payassent pour les chefs dont le rôle n'est pas douteux dans cette affaire... Et puis, condamner des Français, là-bas, répugne bien naturellement... Cependant, les magistrats n'ont pu absoudre les Douanes et Régies, devant la matérialité du faux et de la simulation de fraude. Et des dommages-intérêts ont été alloués à la partie civile, en même temps qu'était ordonnée la destruction du procès-verbal...

Et que pourrait, en fin de compte, une magistrature qui a à sa tête les Assaud, les Michel et les Long contre un monopole qui les compte parmi les gros actionnaires!...

VII

Hélas ! les scandales des *Douanes* ne sont pas les seuls : ils sont brillamment égalés par ceux des *Travaux publics*. Mais il faudrait des volumes pour énumérer les gaspillages éhontés de ce ministère omnipotent. Je n'ai pas vu les choses d'aussi près que dans la question des alcools. Tout de même, je puis affirmer que dans les tracés de chemins de fer, il y a eu des *tracés faux* inexistants. Pour être prêt à l'heure commandée, le directeur, les ingénieurs ont donné des tracés *absolument imaginaires*. Pourtant il s'agissait d'emprunts de centaines de millions! Déjà les malfaçons et les indemnités se calculent par chiffres énormes. Tout cela était connu et prévu. Cependant il n'y a rien de changé ni à la tête, ni dans le corps des travaux publics.

Mais je ne puis examiner ici les projets des travaux en cours d'exécution — ou d'inexécution — ce sont les plus nombreux et non les moins coûteux. Les plans du réseau ferré devraient être connus du Parlement et, en vérité, la question dépasse les gouverneurs et directeurs de l'Indo-Chine.

Ici je ne me préoccupe que de la responsabilité immédiate des *Travaux publics* dans la désaffection des indigènes à notre égard... Quant au dossier de la mégalomanie des Travaux publics, il faut signaler les plans de Quan-Tchéou-Wou où toute une ville était prévue, avec théâtre monumental, etc. Tout cela, finalement,

pour aboutir au néant et pour laisser la *Guerre* et la *Marine* s'emparer de tout le rivage, désormais fermé à la circulation et au commerce, de sorte que l'approche en est interdite à la batellerie et à la navigation, et que les négociants et colons, qui persisteraient dans la singulière idée de s'établir ici, devraient s'installer en arrière des quais confisqués et des terrains occupés par les troupes, à deux, trois ou quatre kilomètres dans l'intérieur.

C'est pour les *Travaux publics* que les Douanes et Régies pressurent la population ; c'est aux Travaux publics que va l'argent ; ils en rendent si peu sous forme tangible à l'Annamite, qu'ils pourraient demeurer inconnus de la masse; mais ils se rappellent au peuple, sans trêve, de la façon la plus douloureuse. Comment, avec les Travaux publics, les vaincus, traités en esclaves, oublieraient-ils leur situation infime vis-à-vis du conquérant ?... Encore les maîtres prennent-ils soin des esclaves, qui représentent une propriété coûteuse. Les Travaux publics se soucient bien de la santé des coolies qu'ils arrachent par milliers à leurs villages pour des besognes meurtrières; ce sont les travaux forcés, auxquels est condamné, sans recours, un peuple qui devrait rester libre.

Les Travaux publics peuvent *réquisitionner* des coolies. La réquisition devient une déportation mal déguisée. Le fléau, pour les Annamites superstitieux, c'est d'être éloignés de leur village. Avec nous, ils ne sont plus sûrs jamais d'y vivre, et un grand nombre sont assurés de n'y pas mourir. Sans tenir compte des travaux, des fêtes, d'aucune obligation, les Travaux publics drainent des communes entières vers des chantiers d'où ne reviendra qu'une faible partie : il ne faut pas accuser que les terrassements malsains du delta ou de la forêt tropicale, mais le manque du simple nécessaire. Les Travaux publics réquisitionnent les hommes. Pour la nourriture, le vêtement, on ne s'en occupe guère. Et si l'on fait tout ce qu'il faut pour arracher les travailleurs de leur village et les transporter à des centaines, à des milliers de kilomètres, rien n'est organisé jamais pour les rapatrier.

En 1901, j'ai voyagé à travers la région du Lang-Biang, où j'ai vécu plusieurs semaines. Les Travaux publics étaient représentés par un capitaine de cuirassiers, comme ils le sont ailleurs par un lieutenant de tirailleurs algériens! etc., etc. La mortalité était effroyable. Le riz n'arrivait qu'irrégulièrement. Les coolies n'étaient nourris qu'avec parcimonie, et il s'écoulait des journées sans distribution de vivres. Il y avait 1 médecin sur une montée de 120 kilomètres !

Le *Lang-Biang* devait servir de sanatorium. Tout de suite, les détracteurs du projet argumentèrent des hécatombes de coolies contre ce choix de Dalat et de Dankiat. Les coolies suc-

combent, partout où les Travaux publics les conduisent, au régime de la famine et des mauvais traitements.

Plus tard, à Nhatrang, je trouvais la province désolée par des bandes qui dévastaient les jardins et les cultures, des centaines de coolies qui n'arrivaient pas à s'embarquer pour regagner leurs villages. Le paquebot passe au large, ne s'arrête que quelques heures et ne se soucie guère de ces misérables passagers. Les coolies avaient vite dépensé leur paie et devaient voler pour manger. Et le résident redoutait qu'à la longue, la situation n'empirât. D'ailleurs, en face des Travaux publics, comme en regard des Douanes, les administrateurs ne peuvent que signaler l'état des choses et leurs réclamations contre celles-ci ou contre ceux-là ont toujours chance d'être mal accueillies et mal interprétées... Puis les administrateurs, aussi, usent ou abusent de la réquisition...

A toute heure, l'Annamite de l'intérieur peut ainsi être enlevé, contraint aux pires besognes, pas nourri, mal payé, retenu sans limites contre son gré et abandonné à des centaines de kilomètres, plus souvent que rapatrié comme il devrait l'être...

Que de villages désertés à l'approche du voyageur — qui se repeuplent soudain, quand il est bien acquis que le passant n'est pas de la Douane ou des Travaux publics !...

VIII

Tout cela est bien sombre, mais c'est la réalité stricte. Partout, j'ai enregistré les mêmes plaintes, recueilli les mêmes observations pessimistes. Au premier voyage, j'ai cru à de l'exagération. La seconde fois, où je pouvais mieux voir par moi-même, contrôler mes impressions premières, mon jugement n'a fait que devenir plus sévère. Un dernier séjour n'a pu modifier mes conclusions précédentes...

Politiquement, nous nous sommes aliéné les mandarins, en voulant gouverner nous-mêmes de haut en bas...

Et comment !

Jadis, les résidents étaient fixes, dans les provinces du moins, ceux du Tonkin n'allaient pas au Cambodge, etc. Aujourd'hui, roulement. Un administrateur, qui aurait passé la moitié de sa carrière au Tonkin et appris l'annamite, sera expédié au Cambodge, dont il ignorera la langue, les mœurs. Même chose pour les magistrats qui passent d'Afrique en Extrême-Orient !

Humainement plus encore que socialement, nous nous aliénons le peuple, par les impôts compacts, les charges incessantes, les tracasseries perpétuelles.

Par des monopoles criminels, il paie un prix exorbitant du sel

qu'il n'aime pas, de l'opium qu'il goûte peu, de l'alcool qui lui répugne ; par un enseignement inutile, souvent grotesque, nous l'arrachons à ses croyances, à ses traditions ; enfin, le paysan n'est jamais sûr de lever sa récolte, de dormir sur sa natte ; pour construire un chemin de fer lointain, pour établir une route absurde, la réquisition s'abattra sur le village...

Voilà le vrai *scandale colonial*, permanent, qu'il faut dénoncer. Cela est autrement grave et terrible que les crimes de droit commun, isolés, dont s'emparent les journaux parisiens pour les faits divers sensationnels... Encore, sur ce point, l'Indo-Chine peut-elle supporter une comparaison victorieuse avec le Congo. Ici, du moins, justice a été faite, alors que l'on a tramé le silence sur les crimes de Quan-Tchéou-Wan où plus de vingt victimes sont mortes, à la suite des pires supplices que leur infligea le garde Liégeot, voisin de l'administrateur Alby. Celui-ci se défend d'avoir jamais rien su. Le contraire est prouvé ; sur un étroit territoire, habité de quelques Français seulement, les méfaits n'ont pu être ignorés du chef de la province. Du moins son ignorance serait presque aussi coupable que sa complicité. Eh ! bien, alors que l'on enquêtait sur la responsabilité de M. Alby, à Hanoï, le secrétaire général, défiant l'opinion publique, l'emmenait en promenade dans sa voiture. Rentré en France, il n'est pas inquiété. Et pendant que l'on jetait la mission Brazza sur le Congo pour le meurtre de deux nègres, il n'était plus question des vingt Chinois torturés et tués à Quan-Tchéou-Wan, sous le regard de M. Alby, couvert par des protecteurs illustres...

Plus d'une fois, le cœur me battit de honte, en traversant des populations craintives, en m'imaginant qu'elles devaient se demander, comme à chaque visage nouveau : « Qu'est-ce que celui-ci, encore... Nous apporte-t-il aussi quelque autre bienfait de leur civilisation ? »

Nous ne leur avons enseigné que ceci de certain : à manier nos fusils. Ils n'auraient pas besoin des Japonais pour nous jeter dehors ; et l'on ne parle que du péril nippon, chinois, siamois ! C'est beaucoup trop pour nous : il suffit du péril annamite...

Et nous pouvions le conjurer, avec un peu de justice, un peu de sagesse...

IX

Tout le mal que nous faisons, pour quel piètre résultat !

Le projet de budget de l'Indo-Chine pour l'exercice 1905 prévoyait une recette totale de 33 415 000 piastres. Or les recettes réalisées en 1905 ne se sont élevées qu'à 29 820 118 piastres. L'augmentation demandée en 1905 est donc d'environ 3 600 000 piastres.

Elle porte principalement sur les taxes de consommation sur les alcools indigènes, l'opium, le sel, le droit d'exportation proprement dit et une taxe additionnelle sur les sorties du riz...

Ces divers excédents pourront-ils se réaliser?

Les recettes du dernier semestre de 1904 et les premiers mois de 1905 permettent d'en douter...

Enfin, cette année, on ne demandait que 4 000 000 de piastres de plus que la précédente. C'est un rien, pour inaugurer la *politique d'association...*

X

Je n'ai parlé jusqu'ici que des indigènes. Cependant ils ne sont pas seuls à souffrir de notre présence chez eux. Les Français, leurs maîtres, n'y sont guère heureux non plus.

La vie libre et large des colonies !

Il faut voir! Certes, une élite débute dans des conditions acceptables, parvient assez vite — ou plutôt parvenait, car cela se ralentit chaque jour — à des traitements enviables. Mais, pour ceux-ci mêmes, vivre en Indo-Chine, c'est risquer le tout pour le tout : quoique les conditions de l'existence se soient améliorées, la fièvre, la dysenterie, les maladies de foie sont toujours en permanence. Avec de l'hygiène, en ne buvant pas d'alcool, en faisant bouillir son eau !... Que je les entendis de fois, ces conseils... Eh! bien, avec de l'hygiène, la fièvre et la dysenterie vous empoignent l'homme le plus sobre, les femmes qui ne boivent que de l'eau et les enfants qui ne boivent que du lait, condensé, mais stérilisé... Evidemment, on cite de vieux coloniaux, mais sutrout au ministère des colonies... Consultez la statistique des retraites servies, et vous serez édifié sur la longévité coloniale

En tous cas, ceux qui s'y portent bien font sagement de n'être pas malades. A Saïgon, il n'y a qu'un hôpital insuffisant, désastreux, — militaire !

Grâce à l'initiative privée, au dévouement de M. Drouhet, à l'énergie de M. Rodier, un hôpital civil va s'élever. Mais ce ne sera pas suffisant encore... Il y a pis : le rapatriement des malades et convalescents n'est pas organisé : il l'était autrefois; voilà le progrès; il y a eu des transports installés avec infirmeries confortables. Aujourd'hui, il faut louer aux Compagnies des affrétés, qu'elles ne peuvent agencer en hôpital pour une traversée; et des centaines, des milliers d'hommes, anémiés, malades ou relevant de maladie, qu'un prompt retour rétablirait ou sauverait, attendent pendant des semaines, désespèrent, périclitent, et combien succombent ! C'est le désordre, l'incurie, non pas accidentels, mais

permanents. Quant aux *sanatoria* projetés depuis toujours, on est en droit de se demander s'ils aboutiront jamais... Le Lang-Biang, à deux jours et demi de Saïgon, qui réalisait la plupart des conditions voulues, fut dénigré avec acharnement, parce que c'était M. Doumer qui l'avait projeté. Et puis les fonctionnaires redoutaient la prolongation de séjour, la diminution de congé, si le *sanatorium* réussissait... Ils peuvent être tranquillisés. M. Doumer parti, le Lang-Biang a été abandonné, les travaux arrêtés... Et le *sanatorium* du cap Saint-Jacques a été fermé dernièrement...

J'ai dit que, dans les grades élevés, la vie était tolérable : elle reste toujours une vie anormale pour des Français. Ou c'est le célibat, avec « les petites épouses ! » ou le mariage européen, avec des séparations fatales — la femme malade, ou les enfants faisant leur éducation en France. Je connais peu de familles coloniales qui aient pu mener la vie de famille, dont on a voulu, de haut, leur donner l'exemple... Cela va bien dans les palais et les demeures somptueuses... Mais les humbles résidences, et les paillotes de la brousse où les femmes doivent accoucher seules, comme des bêtes!!!

Mais laissons les favorisés du fonctionnarisme. Tout de suite, en dessous, quelles misères, quelles détresses! A Saïgon, à Hanoï, dans les villes, les logements sont introuvables, hors de prix. Toute la vie est coûteuse, en général, coûte deux, trois fois plus qu'en France. Or des « douaniers », des « travaux publics », les plus nombreux, gagnent 120 francs, 150, 200, 300 francs par mois — la misère là-bas. *La vie libre et large des colonies !* Demandez à tout ce prolétariat colonial, le plus triste de tous, dans l'inconnu... Certes, le spectacle le plus lamentable auquel on puisse assister est bien celui de malheureuses femmes françaises, des femmes pauvres, écrasées de chaleur, en espadrilles et peignoirs lâches, défigurées sous le casque, faisant leur marché, un filet à la main, au marché de Saïgon... Ignorant la langue, ne sachant guère ce que c'est que ces viandes de là-bas, ces poissons bizarres, ces légumes, ces fruits indigènes, elles en sont réduites à suivre les cuisiniers annamites, pour voir ce qu'ils achètent, ce qu'ils paient... Une « madame française » faire son marché ! Les Asiatiques ne peuvent comprendre une telle déchéance ! Or cela n'est que trop fréquent, avec tant d'humbles commis, que nous expédions, avec des traitements dérisoires. Comment s'étonner que tant d'employés des Douanes et Régies trafiquent de leur commission pour dresser, ou non, des contraventions, suivant les ressources que leur procure l'une ou l'autre alternative !

Le mal étant connu, il doit être facile d'y apporter remède.

La *politique d'association*, voilà l'heureuse formule, emprun-

tée à Paul Bert. Mais il faudrait passer de la théorie à la pratique. Or les charges augmentent cette année encore, et des incidents significatifs, comme ceux de la distillerie de Than-hoa-Tai ne marquent pas que les Douanes et Régies soient disposées à rester dans les limites d'une administration simplement honnête.

Pourtant, plus que contre le poids des impôts, les Annamites s'élèvent contre nos procédés pour les recouvrer. Leur grief s'est traduit devant les pouvoirs publics : « Combien vous rapportent les taxes sur le sel, l'opium, l'alcool? disent les mandarins. Nous voulons nous racheter. Nous sommes prêts à payer davantage, mais laissez-nous libres de fabriquer notre *choum-choum*, de récolter notre sel, de choisir notre opium! »

J'ai entendu affirmer, en haut lieu, qu'il n'était pas de la dignité de la France de souscrire à de pareils marchés. J'avoue que je n'ai pas compris pourquoi.

Bref, nous devrions nous être enrichis — tout en faisant le bonheur de nos sujets — de nos associés !

Et nous sommes au bord du précipice... Pourtant, ce ne sont, de bas en haut, ni les bonnes volontés, ni les intelligences qui ont manqué. Que d'initiatives avortées, que de stériles efforts, que de vains espoirs, que de belles énergies dispersées!

A qui la faute? Aux gouverneurs? Non. A la métropole qui les nomme ; à l'ignorance, à l'indifférence du Parlement, et de la France en matières coloniales.

Quand un particulier choisit un garde, un gérant, pour une terre, un domaine, il ne s'en désintéresse pas.

Quand le Parlement, au hasard des combinaisons politiques ou administratives, a intronisé un nouveau gouverneur, il pense que sa tâche est accomplie.

Il laisse faire.

D'ailleurs, comment prétendrait-il à une direction, à un contrôle efficace ? Combien de députés, de sénateurs possèdent-ils quelque notion précise de notre France d'Asie ? Combien sont à même de suivre, de manière utile, la discussion du budget des colonies et ses interpellations *faites de mèche* avec le ministre !

Mais, comme écrivait Franklin, dans ses *Règles pour faire d'un grand empire un petit*, — ironiquement : « Si l'on vous parle du mécontentement de vos colonies, ne croyez jamais que ce mécontentement soit général ou que vous y ayez donné cause ; ne songez jamais à y porter remède ou à changer des mesures blessantes. Ne redressez jamais un grief, vous encourageriez le peuple à demander qu'on en redresse d'autres... »

Ainsi faisons-nous !

JEAN AJALBERT.

Le Mouvement littéraire en Scandinavie

Si la Norvège est aujourd'hui proche de nous, si elle paraît grande, c'est uniquement parce qu'Ibsen a existé et parce qu'il a écrit des drames et non une épopée ou un système philosophique. Le théâtre représentant les actions de la vie et les actions simples, ne s'exprimant que par les paroles essentielles qu'on emploie en toutes les langues, dans les mêmes situations, peut être transporté d'un pays dans un autre et, quand il est joué, exercer son action sur des individus pour qui le mot imprimé est mort. La poésie lyrique, par contre, est confinée dans un peuple par la langue d'où elle tire ses meilleurs effets, par les aspirations personnelles et nationales qui sont sa matière. Que comptent pour nous les Suédois Tegner et Bellmann, le Danois Oehlenschlæger et les Norvégiens Wergeland et Welhaven, ces prototypes d'Ibsen et de Björnson ? En revanche, ces deux grands dramaturges ont pénétré rapidement et victorieusement en France, en Angleterre et en Allemagne. Ils doivent aussi leurs succès au mérite qu'ils ont eu d'aborder des sujets très modernes. Il y a peu d'amour chez Ibsen, mais des hommes et des femmes qui signent des billets, qui élèvent leurs enfants ou les abandonnent, des pasteurs ou des gens au pouvoir et d'autres qui en font l'assaut, des arrivistes, des ratés, des photographes inventeurs, des petits garçons infirmes, des jeunes gens fils d'alcooliques ; il n'a dépeint que l'amour de Rosmersholm et de Rébecca et celui des parents du petit Eyolf, amour qui attache la femme énergique à l'homme faible. La sécheresse de sa nature ou plutôt la pudeur de ses sentiments, son défaut d'abandon, le repliement sur soi-même qui lui était habituel, faisaient du théâtre le seul domaine qui, en vérité, convînt à ses facultés.

La vie norvégienne, mais surtout la pensée de Kierkegaard, ce grand écrivain du Danemark qui, mort il y a cinquante ans, a eu de nos jours une si grande influence sur l'Allemagne religieuse, nous aideront à comprendre les personnages d'Ibsen. Cependant il ne faut pas chercher de thèse dans son œuvre ; c'est une tâche vaine, c'est vouloir gravir un rocher dont la paroi n'offre pas de prise, pas d'aspérité où s'accrocher ; il faut voir seulement dans *Le canard sauvage*, *La dame de la mer*, *Les revenants*, une représentation de la vie. Nous ignorons bien les idées de Molière sur *Le Misanthrope* et celles de Racine sur *Andromaque*. Plus ces créations sont vivantes, plus elles fournissent d'étoffe aux interprétations diverses.

Ibsen cachait avec soin ses tendances et se moquait de ceux qui se cassaient la tête à les vouloir découvrir ; en 1897, les femmes norvégiennes, ayant convié à un banquet l'auteur de *La maison de poupée*, le célébrèrent dans leurs toasts comme un défenseur du féminisme. Ibsen, ayant mangé leur dîner, se leva et leur répondit bonnement qu'il ne savait ce qu'on voulait dire par féminisme. Ses personnages s'imposaient à lui tels qu'il les décrivait ; il les voyait marcher et parler ; il n'aurait pu les faire agir autrement qu'il ne le faisait. D'autant plus facilement alors avait-il son opinion sur eux. Sa belle-fille, Bergliot, m'a raconté qu'il discutait longuement avec son fils et sa femme sur le caractère et les actes des individus qu'il créait ; ce devaient être de curieuses conversations ; aucun des trois n'en a jamais trahi le secret.

Henrik Ibsen était une nature sauvage et renfermée, évidemment très orgueilleuse et susceptible, qui avait mesuré et mesuré justement sa valeur avant que personne ne lui eût rendu justice, alors que les hommes de son âge parvenaient au succès et à la gloire ; il a souffert de la pauvreté ; il a vécu seul en Italie et en Allemagne entre sa femme et son fils. Il a compris, lorsque la fortune et la célébrité lui sont arrivées, le ridicule de la gloriole et de l'expansion des sentiments.

Il avait l'air d'être un étranger, non d'un habitant de la ville, quand il se promenait à petit pas dans les rues de Christiana. Tandis que tintaient les cloches des tramways, que les employés

de commerce entraient et sortaient de la poste, que les étudiants se groupaient devant l'Université, il s'avançait de sa démarche lente et regardait avec attention et intérêt, mais sans bienveillance, cette population à l'aspect joyeux.

Lorsqu'on allait le voir et qu'on avait traversé son antichambre où était suspendu son pardessus tabac et, sur une table, posé entre deux brosses, son chapeau à haute forme, on pénétrait dans un salon Louis XVI correct, presque banal et froid d'aspect comme tous les intérieurs norvégiens à cause des grands rideaux de mousseline blanche et des parquets peints en beige clair. Ibsen lui-même apparaissait enfin ; fort, de taille peu élevée, soigné dans sa toilette, il rejetait ses cheveux en arrière comme une crinière inélégante ; sa bouche fine et presque méchante laissait apercevoir des dents inférieures usées ; ses yeux perçants comme la pointe d'une lame d'acier se fixaient sur son interlocuteur et vous donnaient la sensation d'être très loin. Le plus courtoisement du monde, il vous parlait, en norvégien, de vous exclusivement, de votre voyage, demandait si vous aviez eu le mal de mer. Il ne vous entretenait jamais de lui ; on ramenait avec peine la conversation sur son œuvre, mais dans ce cas, il répondait fort poliment qu'il était très touché des appréciations flatteuses qui lui venaient de France ; il manifestait là un sentiment très sincère. Il n'y avait dans toute la pièce qu'un portrait, la photographie de son unique petit-fils, Tancrède, à qui l'on a donné ce nom parce qu'il rappelle à la fois les Normands, la France et l'Italie ; ceci témoigne de la prédilection de cette famille pour les terres de lumière et de culture classique. L'enfant qui avait tous les traits de race des Ibsen et qui était, d'ailleurs, charmant, à l'âge de quatre ans, frappait ses bonnes et se roulait par terre si, non averti, vous l'embrassiez. Tout en eux et dans leur maison donnait à penser qu'on avait à faire à des gens profondément aristocrates.

Ibsen allait au bal de la Cour ou paraissait de temps en temps à une réunion d'auteurs. Très honoré, très loué, peu aimé, plus il affectait l'air d'être comme tout le monde, plus on le sentait distant. Depuis son attaque il ne pouvait plus marcher ni travailler ; il lisait ses journaux, puis par les jours de soleil passait de longues heures à regarder les allées du parc royal sur lequel

donnaient ses fenêtres et les maisons qui se construisent alentour.

Il avait été soutenu dans sa lutte pour la conquête de la célébrité par Brandès et par Björnson. Il écrit à ce dernier (1) : « La plus grande chose pour moi et pour la direction de ma vie, c'est que je t'aie rencontré. » Il veut dire par là que Björnson l'a aidé à se trouver lui-même ; il ne lui a communiqué ni sa foi, ni son assurance, ni sa confiance infinie en la vie ; l'idéal d'un autre ne peut devenir notre idéal, cela ne se prête pas ! Mais il lui a inspiré le courage de réaliser sa propre foi. Il fut à même, sous son influence, d'écrire en six semaines *Kongsemmerne (les Prétendants à la couronne)*, dont il portait le sujet en son esprit depuis plusieurs années. L'âme inquiète de Skule Jarl a ses racines dans le cœur d'Ibsen qui ne s'est jamais débarrassé du doute, mais s'est guéri de ce qu'il a de malsain. Haakon représente la foi d'Ibsen en lui-même. Le contraste entre lui et Björnson lui a donné le moyen d'affirmer sa propre personnalité.

Brandès a eu sur lui une inuuence directe. Ce critique européen, si intelligent, si fin, si spirituel est bien connu des lecteurs de *La Revue ;* son esprit est un feu d'artifice, un foyer d'étincelles qui attire, séduit, vivifie. Il semble qu'il y ait — et il y a toujours—beaucoup de choses à dire après lui ; s'il n'atteint pas en toute rencontre le noyau du sujet, il éveille des masses d'idées, les jette à foison et, par sa forme vive, ses rapprochements inattendus, son information singulièrement vaste, il vous tient sans cesse dans un état d'excitation. Il a le premier fait connaître Nietzsche, ce qui est un grand mérite; de plus, il a soutenu Ibsen de son admiration, alors que celui-ci était peu apprécié de ses compatriotes et, enfin, il l'a conseillé, et avec quelle juste connaissance, quel tact, et quelle précision, on le voit dans les lettres d'Ibsen lui répondant et le remerciant de ses critiques très simplement et très modestement.

Georg Brandès vient de publier à Copenhague un livre : *Pensée et figures*, où nous trouvons l'expression de ce que les étrangrs ou du moins un étranger sagace et instruit pensent de nous, car les articles qui composent ce volume se rapportent presque tous à la France et à ses écrivains.

(1) *La Revue* du 1er septembre a publié les lettres d'Ibsen à Björnson.

Anatole France, aux yeux de Brandès, représente, mieux qu'aucun autre, notre pays par sa culture exclusivement latine, son ignorance voulue de l'étranger ou plutôt sa culture européenne dont l'Allemagne est exclue. Il a ressuscité les conteurs du moyen âge, et Montaigne et Voltaire. Les impulsions destructives de Brandès doivent trouver à se satisfaire dans son ironie, cette arme qui meurtrit en caressant ; elle a ce caractère particulier qu'elle prend la forme de la crédulité de ses personnages et produit son effet par l'opposition qu'il y a entre la logique intérieure des sentiments d'autrefois et ceux de nos jours. Que cette moquerie cache bien le doute que Kierkegaard appelle « le désespoir de la pensée » !

Voilà pourquoi le conteur chez Anatole France se mêle si bien à l'historien, qu'il l'a même fait disparaître et remplacé. Brandès rappelle à ce propos l'anecdote racontée par France, du prince persan Zemire, qui, voulant tirer sa sagesse de l'histoire du monde, avait ordonné aux savants de son royaume d'écrire pour lui les annales de l'humanité ; après vingt années ils apportèrent 6 000 volumes qui les contenaient ; trop occupé pour les lire tout au long, le souverain leur demanda un bref sommaire de ce grand travail et, après vingt nouvelles années, ils lui présentèrent leur abrégé en 1 500 volumes ; encore à la prière du roi, ils le résumèrent en 500 tomes. « Abrégez, abrégez, disait toujours le prince », et lorsqu'on lui remit enfin l'histoire renfermée dans un seul volume, il était près de mourir ; le doyen des savants prit alors la parole : « Je vais dire en quelques mots ce que nous avons écrit dans ce livre : ils sont nés, ont souffert et sont morts. »

Anatole France est donc devenu un romancier ; le doute n'en a pas fait un pessimiste ; il est sceptique seulement et ce qui excite sa méfiance, c'est notre jugement.

Il a la qualité essentielle des écrivains français, la clarté ; il y joint aussi la modération et le tact ; il manque de passion ; voluptueux et délicat, il est plus artiste et penseur que poète, il a plus d'idées que de sentiments.

Brandès, à propos de Bourget, ajoute encore quelques traits au portrait caractéristique des auteurs français comparés aux scandinaves, double instruction pour nous ; il parle du *Fantôme* : « Quelle joie on éprouve, dit-il, quand on vient de lire

les ouvrages scandinaves, de trouver un roman qui est composé... qui ne traite pas d'une douzaine de choses, mais d'une seule, un livre qui n'a qu'un sujet, un sujet rebattu, qui semble avoir été cent fois mis en œuvre et que cependant l'auteur développe avec une telle passion qu'on pourrait croire qu'il n'a jamais été traité, le conduisant avec un tel art que ce sujet vide se montre fertile et multiple comme un chapeau de clown. L'art français n'a pas de solution de continuité, mais donne toute la logique intérieure des sentiments, la logique qui se cache sous les étonnements, les émotions et les passions. C'est l'art avec lequel sont construites les meilleures tragédies de Racine, qui a inspiré les contes philosophiques de Voltaire, qui forme le trait particulier d'un roman comme celui de Paul Bourget. »

Le souci de cet art a sa contre-partie, de l'avis de Brandès, dans notre conservatisme, ce souci de suivre les voies déjà foulées et qui, pour le théâtre surtout, nous amène à nous servir toujours des mêmes formes.

Quand on veut mesurer l'influence des deux grands esprits dont nous venons de parler, on peut affirmer que celui qui, à cette heure, est couché dans son cercueil n'en a eu aucune en Scandinavie. Il était trop loin, trop haut, par suite inaccessible. La tendance individualiste appartient au tempérament national, et il l'a simplement exprimée sans même l'accentuer. Mais Brandès a pesé véritablement sur le cours de la pensée danoise, norvégienne et même suédoise ; il a introduit en Danemark le positivisme qui y a très bien pris, ayant eu cet excellent effet de détruire ou de diminuer l'intolérance et l'intransigeance luthériennes et d'ouvrir le pays aux idées étrangères. Il a dirigé les écrivains qui ont été ses contemporains, les a conduits, Ibsen entre autres, au réalisme, comprenant tout ce que la vie actuelle contient de sources de poésie. Il y a eu pendant ces dernières années réaction contre ses idées et retour à l'idéalisme, mais les jeunes gens d'aujourd'hui, sans être ses fervents, jugent plus équitablement le passé et savent reconnaître ce qu'ils lui doivent.

JACQUES DE COUSSANGES.

AUTOUR DES ANTHROPOÏDES

(D'après les dernières études scientifiques)

Suivant Hæckel, dont la théorie anthropogénique date de trente ans, l'*Alatus*, cet ancêtre de l'homme, transforma graduellement son cri anormal en sons articulés. Cette phonétique primitive n'évolua toutefois que chez l'espèce humaine tandis que chez les simiidés elle subit un arrêt demeuré immuable depuis la fin de l'époque pliocène. Or, jusqu'à quel point était-il possible de corriger l'imperfection de la nature? En d'autres termes, comment pouvait-on développer le langage des anthropoïdes? Le problème a tenté, comme on le sait, tout particulièrement le professeur américain Garner. Depuis treize ou quatorze ans ce savant n'a cessé de s'appliquer à en chercher la solution. Quelques-unes de ses constatations sont connues. *La Revue* les a signalées. Mais pour bien saisir l'importance des nouveaux résultats acquis, il convient de rappeler sommairement l'ensemble de ses travaux.

Richard Lynch Garner, partant de l'hypothèse de Hæckel et voulant la vérifier, résolut d'étudier la question sur le vif. Après s'être instruit des données scientifiques fournies à cet égard, il quitta sa ville natale de Roanoke, dans l'Etat de Virginie, et vint se fixer à New-York où les bibliothèques publiques complétèrent son information. Il se convainquit que le mécanisme vocal de l'anthropoïde est le même que celui de l'homme, et il crut possible d'arriver à faire parler aux simiidés un langage semblable au nôtre, en exerçant chez eux méthodiquement l'organe de la voix.

A vrai dire, cette pensée ne lui vint qu'après une série d'assez longues expériences. Dans l'été de 1892 il se rendit en Afrique et y séjourna pendant cent jours dans la jungle, vivant loin de toute communication avec la civilisation, enfermé dans une cage d'acier, entouré de chimpanzés, gorilles et autres singes vivant en liberté. Il n'avait eu d'abord pour dessein que de tâcher d'interpréter quelques sons articulés de ces animaux pour se rendre compte de leur manière de se faire connaître mutuellement leurs besoins et leurs désirs. Il croyait, à ce moment, que le cri du singe est le même pour tous, mais il s'aperçut bientôt que cette ressemblance n'est qu'apparente. En réalité, chaque espèce a ses phonèmes

particuliers se rapportant à des objets distincts. Leur vocabulaire est restreint, mais différent d'une espèce à l'autre. Lorsque deux singes n'appartenant pas à la même espèce se trouvent réunis, ils s'efforcent de causer entre eux, mais tout en tâchant de se comprendre réciproquement, la conversation qu'ils engagent peut se comparer à celle d'un Anglais avec un Allemand, chacun se servant de son idiome respectif.

Garner, au bout de quelques jours, découvrit que la voix du chimpanzé a les mêmes caractéristiques que celle de l'homme : même amplitude et même nombre des vibrations, mêmes variétés de timbre, même agilité, souplesse et flexibilité. Il en conclut qu'il pourrait peut-être parvenir à faire articuler par le singe quelques-uns des mots du langage humain. A cet effet, il choisit un petit chimpanzé qui montrait une intelligence supérieure à celle des autres simiidés gambadant autour de sa cage. Il ne s'épargna aucune peine pour lui faire dire le mot français *feu*, qui lui semblait le plus en rapport avec les éléments phonétiques de son élève. Malheureusement, après cette réussite presque évidente, le chimpanzé mourut et ce fut à recommencer.

Ajournant provisoirement ses leçons de parole, le patient observateur voulut alors s'assurer de la perceptivité des anthropoïdes. Possèdent-ils réellement cette faculté et jusqu'où s'étend-elle ? Il ne pouvait s'agir que de soumettre quelques individus pris parmi les plus aptes à un entraînement systématique, en recourant aux moyens employés dans l'enseignement des enfants sourds-muets et en excitant l'esprit d'imitation stimulé par la curiosité qui est très vive chez les animaux. Brehm en cite plusieurs exemples en ce qui concerne spécialement les singes. Il savait que ceux-ci ont peur des serpents. Ayant roulé dans une feuille de papier un de ces reptiles embaumés, il le déposa dans une cage de cercopithèques. Le spectacle auquel il assista fut extrêmement intéressant. Les macaques avertirent aussitôt les autres, colobes, semnopithèques, cynocéphales qui accoururent et firent le cercle autour du serpent mort, en poussant des cris stridents et en faisant des gestes qui traduisaient leurs impressions et leur émotion. Ils ne s'approchèrent toutefois qu'avec prudence, tâtant l'ennemi du bout de la patte et se reculant au moindre mouvement qu'ils lui imprimaient. Ils n'étaient pas très convaincus de son innocuité. Un instant après, ayant retiré le serpent mort, Brehm enveloppa un serpent vivant engourdi dans le même papier et replaça le tout dans la cage. De nouveau les singes, ne renonçant point à leur curiosité, firent l'examen. L'un d'eux déroula tout doucement le papier et s'enfuit avec effroi : il avait fait parfaitement la distinction entre les deux

reptiles et ne s'aventurait plus avec la même sécurité; cependant les autres ne pouvaient se résoudre à partager sa méfiance sans avoir pris eux-mêmes connaissance de la chose. Tour à tour, deux pas en avant, un pas en arrière, la tête levée mais un peu inclinée de côté comme lorsqu'on hésite, ils vinrent à distance jeter un coup d'œil sur le serpent tranquillement lové, mais ils ne se risquèrent pas plus loin.

Garnier mit à profit cet instinct de la curiosité, qui se rapproche de l'intelligence. Il le fit servir à reconnaître chez les simiidés la notion du nombre et de la forme. Pour la première de ces expériences il prit une petite boîte dans laquelle il logea quelques billes. Il les en retira et les y replaça successivement. A mesure qu'il les réintégrait, il comptait un, deux, trois, et ayant donné une boîte absolument identique avec des billes identiques à son chimpanzé, il l'incitait à faire comme lui. Ce fut une éducation excessivement lente, mais qui aboutit cependant à un certain succès. Le singe logeait ses billes dans la boîte alternativement et poussait, en exécutant ce manège, un son, un cri articulé qui imitait d'assez près la parole de l'homme : un, deux, trois. Ensuite, l'homme s'éloignait, tout en se dissimulant, et l'animal recommençait en renouvelant les mêmes variétés de sons articulés, sans se tromper.

L'expérience de l'intelligence de la forme ne fut pas moins significative. Garner prit une planche d'environ 30 centimètres de long sur 5 centimètres de large et fit à l'une des extrémités un trou rond et à l'autre un trou carré. Il tailla ensuite deux chevilles, l'une cylindrique, l'autre cubique, s'adaptant exactement dans chaque trou et dans chacune des chevilles passa horizontalement un clou pour empêcher de les pousser hors du trou. Il apprit au chimpanzé à faire entrer la cheville voulue dans le trou correspondant, et pour l'encourager lui donnait à chaque réussite une friandise : noisette ou morceau de gâteau. Cet encouragement était merveilleusement efficace ; une fois que le singe eut compris à quelle condition il pouvait obtenir la récompense, il ne se trompa plus ; mais lorsqu'après avoir rempli sa tâche, on lui en refusait le prix, il s'irritait, grimaçait, criait, manifestait sa colère et sa rancune. C'était une protestation contre l'injustice, et qui démontrait en même temps qu'il avait conscience de ce qu'il faisait : on en avait du reste la preuve dans son habileté à exécuter le travail sans aucune erreur lorsqu'il avait l'assurance qu'on ne le tromperait pas sur la sanction de son adresse.

Garner compliqua cet exercice en variant les formes mêmes des trous et des chevilles correspondantes, c'est-à-dire en faisant des ouvertures triangulaires, circulaires, polygonales, et en inci-

tant l'animal à les distinguer. Le singe ne tarda pas à saisir du premier coup d'œil ce qui faisait leur différence et jamais il ne se méprenait, quelque rapide que dût être la manœuvre. Quand celle-ci, par hasard, était fausse, un coup de baguette lui faisait sentir son étourderie, qui n'était pas de l'ignorance, et il recommençait immédiatement en donnant toute satisfaction à son maître.

Garner lui montra ensuite comment il devait discerner les couleurs. Cette fois, la planche était plus grande et séparée en deux camps ; dans l'un il y avait des trous, triangles, cercles, losanges, peints en blanc, dans l'autre ils étaient peints en noir. Les chevilles à y introduire avaient des formes et des couleurs correspondantes. Le singe devait mettre blanc dans blanc, noir dans noir, et quoique cet exercice fût beaucoup plus compliqué, il était parvenu à s'en acquitter avec une précision le plus souvent impeccable.

En même temps que Garner répétait ces expériences, il ne négligeait point d'y associer la leçon de parole, mais les progrès sous ce rapport était désespérément lents, et quoique la persévérance du professeur fût inépuisable, l'élève se montrait presque rebelle à cet égard. En réalité, le chimpanzé, sur les quatre monosyllabes que l'on voulut lui faire prononcer, ne parvint à en articuler qu'un seul : *feu*.

Ce n'était toutefois qu'un début. Le savant utilisa fructueusement les cent jours de sa première expédition. Le rapport qu'il en fit fut très discuté. La plupart de ceux qui le lurent l'accueillirent avec incrédulité.

Le second voyage de Garner au pays des singes eut lieu en 1894. Il attesta les mêmes faits résultant des mêmes expériences, mais celles-ci étaient plus scientifiquement intéressantes parce que le langage des anthropoïdes avait été scrupuleusement enregistré par le phonographe et qu'on pouvait ainsi en mesurer les caractéristiques phonétiques.

Une troisième exploration de la région africaine faite dans le même but s'acheva dans la première moitié de l'année 1900. Garner avait passé environ six mois dans le village de Mbeka, occupé par la petite tribu, composée d'une soixantaine d'indigènes congolais de la région voisine de l'Ogooué. Leur village, isolé à une dizaine de lieues de tout centre de population, est obstrué de jungles épaisses où gîtent de nombreuses espèces de singes, offrant entre elles une grande diversité ; et principalement la mone, qui comprend treize variétés de cercopithèques, et forme un seul genre des guenons, le mangabey ou cercocèbe, le nictitant ou nez blanc du genre des guenons égalcment, etc. Ces diverses espèces ne vivent pas en

communauté, elles affectent au contraire de se tenir les unes à l'écart des autres avec un air de dédain, exprimant la conviction de leur supériorité de race et livrant des batailles acharnées quand une autre tribu de simiidés ose faire halte dans leur coin de jungle. Aucune des espèces ne demeure d'ailleurs d'une manière permanente dans le lieu qu'elle a choisi ; mais elles attendent que l'occupant l'ait évacué ou, si elles le convoitent, l'en délogent. Garner les suivit dans leur vie nomade, prêtant assidûment l'oreille à leurs cris où il démêlait un langage, et ne se lassant point d'étudier leurs mœurs. Il a donc vécu en quelque sorte dans leur intimité, et il est revenu de cette exploration avec la certitude que tout ce que l'on a dit de cette grande famille de primates catarrhiniens et platyrrhiniens si proches parents de l'humanité, est superficiel, conjectural, déductif, par la simple raison que très peu d'hommes, sauf peut-être un Du Chaillu, et encore, les ont vus chez eux.

Tout d'abord ils connaissent l'homme mieux que celui-ci ne les connaît. Ils ne se sont pas souvent trouvés en contact avec lui, mais ils se souviennent cependant si bien de son passage dans leur jungle qu'ils l'évitent, car ils semblent se rappeler parfaitement que cet homme, leur semblable par la conformation, est leur ennemi qui, pour les tuer, recourt à la perfidie des armes. Ils se tiennent donc à distance de celui-ci ; mais ils ont une certaine notion des dangers qui les menacent, puisqu'ils font la distinction entre l'être humain que l'on doit craindre et celui qui est inoffensif. C'est ainsi qu'ils ne confondent pas les deux sexes, ni les enfants avec les adultes. Ils permettent volontiers aux femmes et aux jeunes enfants de s'approcher d'eux, mais tout en les soupçonnant quand même, car ils doivent être persuadés que dans tout être humain se cache une trahison.

Il y avait à quelques centaines de mètres de la jungle où Garner avait planté sa tente deux arbres que les indigènes appellent *ntyuga* et dont les fruits savoureux sont recherchés par les mangabeys. Ils venaient les cueillir en troupes, et il y en avait dans leur rang d'une taille relativement gigantesque. Tout près des ntyuga était couché un tronc d'arbre recouvert d'une surabondante végétation, et enseveli dans un lit de mousse, de fleurs sauvages et de hautes herbes. Garner se cachait là en rampant pour attendre l'arrivée des singes dont il captivait peu à peu la confiance en leur faisant d'amples largesses de bananes et d'autres gourmandises. Peu à peu il parvint ainsi à diminuer la distance qui le séparait d'eux. Ils ne venaient pas manger dans sa main, mais ne s'effarouchaient pas de sa présence, et il ne doutait pas qu'un moment arriverait où ils se laisseraient caresser familièrement.

Il put de cette façon étudier leur langage et se documenter sur leur caractère, que l'on ne parvient pas à distinguer quand on n'a sous les yeux que des anthropoïdes de jardin zoologique qui ne se livrent pas sans réserve lorsqu'ils se sentent prisonniers, et qui perdent d'ailleurs leur naturel quand ils vivent au milieu de la civilisation, quoique séparés d'elle par les barreaux d'une cage.

Garner, se trouvant avec eux dans leur état de nature encore incorrompu par l'acclimatation, fit ainsi des observations précieuses. Au point de vue du langage il reconnut certains sons articulés des mangabeys qui répondaient évidemment à des idées définies. L'un de ces sons lui parut avoir une signification triple de « venir », « donner » et « désirer ». Il implique une demande d'aide ou le désir d'un objet. Il s'associe souvent avec un autre son qui veut dire clairement le besoin d'apaiser la faim, par conséquent d'avoir de la nourriture, et qui a une intonation gutturale bien expressive. Ce qui est curieux, c'est que le même son avec des nuances différentes, suivant les espèces, se retrouve chez chacune d'elles et doit probablement traduire la toute première conception qui se définit clairement dans l'intelligence de l'animal.

Un autre son non moins significatif, mais absolument impossible à confondre avec celui dont nous venons de parler, est le signal d'alarme à l'approche d'un danger. Ce son a deux intensités très distinctes ; l'une indiquant l'imminence du péril avec le conseil de le fuir, et qui pourrait se rendre par un appel à la retraite ou à l'invitation à chercher un abri. C'est un son strident, que l'on pourrait comparer au coup de clairon d'un poste surpris par l'ennemi. L'autre intensité, plus faible, du même son marque qu'on doit se tenir sur ses gardes, mais qu'on n'a pas encore à redouter une attaque soudaine. Enfin une troisième nuance de ce même avertissement, avec un accent plaintif, prévient qu'il y a lieu de prendre des précautions, ou avertit les petits que la mère, ne pouvant les rejoindre parce qu'elle est menacée, leur recommande d'être extrêmement prudents et de ne sortir à aucun prix de leur refuge.

En d'autres occasions un cri est poussé par un singe dans l'éloignement. Il a deux sens : ou bien il appelle à l'aide, ou bien il sert simplement à faire retrouver celui qui se fait entendre.

On remarquera que ces cris articulés rappellent ceux attribués par Cooper aux Peaux-Rouges.

Garner, dans ses notes sur les anthropoïdes d'Afrique, donne des détails sur leur organisation sociale. Celle des mangabeys est des plus instructives. Ils obéissent visiblement à un chef qui n'est pas toujours le plus aimé de la tribu, mais qui, dans les expéditions et dans les marches, prend toujours la tête de la colonne. Les indi-

gènes de l'Ogooué affirment que ce chef des simiidés n'est pas invariablement le même, et ils croient que cette prérogative se confère par une sorte d'élection. Garner ne confirme pas cette supposition, mais il donne une autre preuve de l'intelligence des mangabeys.

« Ils s'étaient accoutumés, dit-il, à me trouver auprès de l'arbre, qui était comme un lieu de rendez-vous où je leur apportais des fruits. Et plusieurs d'entre eux, poussés par la curiosité, se tenaient en vigie sur l'arbre pour signaler aux autres mon arrivée. Cette faction leur avait appris d'où je venais, et ils devaient évidemment se dire que j'habitais le village. Un jour, atteint d'une forte fièvre, je ne pus aller jusqu'à eux, et je m'en trouvai empêché également le lendemain et le surlendemain. Le quatrième jour, j'étais à peu près guéri, mais un orage éclata et je décidai de rester chez moi. Je n'avais pas oublié mes anthropoïdes, et je me figurais qu'ils avaient dû se blottir sous les feuilles pour ne pas être mouillés. Vers 3 heures de l'après-midi, une petite fille indigène vint en grande hâte me crier : *Tata Otangani, sinkemi ao koko* (Papa blanc, les singes t'appellent). Je m'empressai de la suivre et j'entendis bientôt des gémissements de mes quadrumanes impatients de me revoir. J'avais emporté des fruits. Les avaient-ils flairés de loin, je l'ignore ; m'avaient-ils vu venir, c'est probable ; mais ils s'élancèrent tous vers moi avec des démonstrations de joie, comme auraient fait des enfants heureux de saluer un père. »

Garner profita de l'occasion pour s'emparer de l'un d'eux qui ne fit pas de résistance et qu'il éleva à partir de ce moment. Le singe s'apprivoisa assez rapidement, mais « je pus remarquer, ajoute le narrateur, qu'il joignait aux notions qu'il devait à l'imitation de ce que je faisais, toute une série de procédés personnels ». Ce familier, qui reçut le nom de Tom, fit les délices de son maître, qui le laissait aller et venir en liberté, jouer avec le chien dont il s'était fait un cheval plié à toutes ses volontés, et donner la chasse aux insectes, principalement aux araignées et aux sauterelles, guettées avec une patience indémentie et happées avec une dextérité sans rivale.

Tom permit au savant de compléter ses études du langage des anthropoïdes. Grâce à lui, Garner put établir que les mangabeys, dans leur vocabulaire très limité, ont des monosyllabes ayant le sens d'une phrase entière. On ne les confond point, une fois que l'oreille s'y est habituée. Ainsi quand le singe demande à manger, l'articulation qu'il emploie est claire, précise ; celle qui indique qu'il veut boire est plus indécise et semble n'être qu'une altération de la première. Le vocabulaire de sons comprenait six mots, mais

ceux-ci s'exprimaient avec des variétés de nuances ; il y avait comme une sorte d'accent tonique qui en indiquait le sens et qui représentait toute une gamme d'idées issues, pour ainsi dire, d'une même racine phonétique, avec des dérivations se raccordant aux circonstances.

Ces nombreuses remarques conduisirent Garner à une étude plus approfondie des anthropoïdes. Ses travaux les plus récents, — il vient de les publier — partagent le champ de ses recherches en deux grandes divisions : les unes se rapportant aux problèmes physiques de son sujet, les autres à ce qu'il considère comme les problèmes psychiques, car il croit fermement à une psychologie manifeste des simiidés.

D'un côté donc il a saisi les sons articulés naturels des anthropoïdes, il en a discerné les éléments phonétiques et, par l'examen attentif des phonèmes dans leur association, il les a rapprochés des ermes équivalents du langage humain qui pour lui sont identiques. Il a été ainsi conduit à l'étude comparée de l'organisme physiologique de l'anthropoïde et de l'homme, à la constatation de leurs rapports et à la confirmation de la théorie de Hæckel.

D'autre part, il a voulu démontrer expérimentalement que l'anthropogénie ne se borne pas à des constatations physiologiques, mais que l'on peut, par l'investigation des ressources mentales de l'anthropoïde, par l'étude de ses facultés, sinon de ce qu'on est en droit d'appeler au moins ses « attitudes intellectuelles », traduisant ses passions, ses émotions, ses sensations, ses perceptions et aussi ses conceptions, se rapprocher de l'explication de cette mystérieuse énigme de l'origine du langage, dont certaines philosophies et certaines doctrines religieuses ont fait leur point de départ.

Garner n'a cependant pas eu pour but de partir en guerre contre les dogmes et les ontologies. Il ne va pas jusqu'à nier la cérébration consciente et il ne reprend pas la thèse de Lamarck et de sa philosophie zoologique. Il ne soutient pas que les mystères de la pensée et de la volonté se résument dans le jeu d'une mécanique appliquant des stimulants artificiels à ces points cérébraux et actionnant des organes dont ils déterminent les fonctions ; mais à l'appui de sa thèse qui admet la préexistence du langage à l'apparition de l'homme dans le transformisme, il apporte une expérimentalité originale. Et celle-ci, il la complète de voyage en voyage.

La plus récente de ces « conversations avec les anthropoïdes chez eux » est de l'année dernière. Il s'est établi à deux degrés au sud de l'équateur, à une quarantaine de milles en ligne droite de la côte de la Gabonie et à une centaine de milles au sud-est du cap

Lopez, près de l'endroit où le Rembo se jette dans la baie de Fernao Vaz. Là il a trouvé une retraite bornée à l'ouest par le lac Nkomi et sur tous les autres points par la vaste forêt de même nom qui s'étend à plusieurs lieues à l'intérieur de cette partie du territoire congolais. Cette forêt est absolument silencieuse. Aucune route, aucune voie ferrée ne la sillonnent. On n'y rencontre aucune trace d'habitation humaine. Elle abonde en animaux sauvages appartenant à la faune africaine, et parmi lesquels se trouvent le chimpanzé et le gorille, le second émigrant parfois vers la côte. Là, dans ce milieu propice à ses études particulières, Garner s'est bâti une petite maison de bambous et de palmiers dans une petite clairière qui n'a pas cinquante ares de superficie. Il y vit en solitaire, n'ayant pour compagnon que son boy et un jeune chimpanzé, une femelle, qui l'a déserté après quelques mois d'intimité.

Elle était du genre *kulu kamba* que les zoologistes appellent *colobes*. C'était un des très beaux spécimens de la race la plus intelligente des anthropoïdes. Les naturels qui la lui avaient vendue lui donnaient deux ans et la nommaient Misé. Elle avait des qualités particulières de finesse qui n'excluaient pas la docilité ni la timidité même ; et dans ses grands yeux bruns se lisait comme quelque chose d'humain, au dire de Garner lui-même. Quelques jours suffirent à Garner pour gagner l'amitié et la confiance de Misé. Aussitôt après il s'occupa de l'éducation de la guenuche, en commençant par les exercices les plus simples, comme on fait pour former l'intelligence d'un tout jeune enfant, mais avec cette différence cependant que l'horizon mental de Misé étant moins étendu que celui de l'enfant, l'éducation pouvait et devait être moins compliquée. La guenuche se tira très vite et parfaitement d'affaire dans les diverses leçons de calcul, de formes, de couleurs. Ces succès confirmaient ceux obtenus avec les précédents élèves du professeur. Celui-ci espérait poursuivre son expérience quand un matin Misé, quoique choyée, gâtée, eut l'ingratitude d'abandonner furtivement le logis et de gagner à toute course la forêt. En vain on fit la battue, on promit des récompenses aux naturels qui la rapporteraient. Peines et recherches inutiles. Misé avait préféré aux douceurs de la civilisation la liberté dans les vastes solitudes, et peut-être étaitelle allée raconter à d'autres singes et guenons ce qu'elle savait maintenant de la vie humaine. Ce fut une grande perte pour Garner qui ne la remplaça, assez longtemps après, que par un nouveau favori qu'il appela Mikado et dont il continue actuellement l'instruction, convaincu qu'il parviendra enfin à son but qui est de faire parler les singes et de les éduquer.

J. ROUX.

Le Mouvement intellectuel en France

I. — SCIENCE

Les révélations de l'écriture, d'après un contrôle scientifique, par ALFRED BINET. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine.* Alcan.)

La graphologie est-elle une science ? Et les diagnostics des graphologues méritent-ils créance ?

On pourrait, sur ces points, discuter longuement sans profit.

M. Binet a pris la question de front. Il a soumis, à des graphologues professionnels, et à des amateurs de graphologie pris parmi les plus notoires, des écritures de personnages très connus par leurs écrits ou par leurs actions, et il a demandé, auxdits graphologues, non pas des portraits détaillés, mais seulement des réponses relatives à l'âge, au sexe, à l'intelligence ou au caractère des scripteurs.

En un mot, M. Binet a voulu faire la preuve de la graphologie.

A dire vrai, la graphologie n'est pas sortie intacte de cette épreuve ; car il y eut de grosses surprises, de nombreuses et fondamentales erreurs ; mais peut-être serait-il plus juste d'en rendre responsables les graphologues que la graphologie qui, si elle est une science, n'est toutefois qu'une science bien jeune.

Que conclure de cette faillite de la preuve de la graphologie, car en réalité il y a eu faillite ?

C'est que les graphologues sont encore plutôt des artistes que des savants ; c'est qu'ils ont un art divinatoire très intéressant, mais qui ne dépasse guère l'intuition commune à tous les bons observateurs ; c'est qu'en somme, il y a bien, dans l'observation graphologique, une amorce de science, mais que cette science ne se constituera que lorsque ses adeptes auront abandonné leur méthode empirique, pour adopter la méthode expérimentale, hors de laquelle il n'y a rien de solide.

La lutte universelle, par FÉLIX LE DANTEC. (Flammarion.)

Comme le polythéisme grec, l'esprit contemporain, en dépit de son positivisme, chante la vie des pierres, l'âme des choses ; et depuis qu'avec Darwin, on a parlé de la lutte pour l'existence, on étend volontiers à tous les corps de la nature une manière de

langage qui devrait être réservée aux seuls êtres vivants, et l'on parle volontiers de la lutte des corps bruts contre la destruction.

M. Le Dantec, tout en notant ce qu'a de conventionnel ce langage anthropomorphique, pense qu'on peut cependant en tirer parti, et il montre comment il est très légitime de soutenir que l'existence même d'un corps est le résultat d'une lutte. « Etre, c'est lutter », dit-il ; et il ajoute aussitôt : « Vivre, c'est vaincre ». En réalité, la vie d'un être vivant, comme l'existence d'un corps inanimé, c'est le résultat d'une lutte contre les forces destructives du milieu ambiant. La vie, a-t-on dit, est l'ensemble des fonctions qui s'opposent à la mort ; l'existence, c'est l'ensemble des propriétés qui luttent contre la destruction.

Pour développer sa pensée philosophique, M. Le Dantec classe les corps en trois catégories :

Dans la première, il met les corps vivants qui, tant qu'ils vivent, triomphent des causes destructives provenant de l'ambiance et même imposent, par assimilation et multiplication, leur état personnel à des portions croissantes de l'espace ; encore leur victoire est-elle mitigée de concessions fatales qui constituent l'habitude, l'adaptation, l'évolution, et sont la rançon du triomphe.

Dans une deuxième catégorie sont les corps qui peuvent remporter, dans certains cas, des victoires partielles sur le milieu : dans cette catégorie prennent place, à côté des flammes, les diastases dans lesquelles on peut ne voir qu'une partie transportable de l'activité physique des corps vivants.

Enfin viennent les corps bruts qui, eux, ne sont susceptibles d'aucune victoire, et se détruisent toujours en luttant.

Mais pour les corps des deux premières catégories, une défaite est également possible : un être vivant peut mourir, une toxine se détruire, une flamme s'éteindre.

Toute cette philosophie n'est, si l'on veut, qu'une manière de parler ; mais cette manière se montre féconde, sous la plume de M. Le Dantec. Très habilement en effet, l'auteur groupant des phénomènes naturels en apparence très différents, tels que la digestion, l'infection, la symbiose, l'immunité, la fécondation, la vibration, etc., nous les présente sous la face qui les rend comparables, et qui est précisement leur rôle dans la lutte universelle.

Idées générales de psychologie, par G. H. LUQUET, professeur agrégé de philosophie. (Alcan.)

Ceci, nous dit-on, n'est « pas le livre d'un psychologue, mais d'un professeur ». Il est à craindre que les élèves le trouvent passablement aride. L'auteur professe le dogmatisme de M. Bergson,

le professeur du Collège de France. L'exposé de sa psychologie est celui de la psychologie de M. Bergson. Le principe en est que la finalité seule — le travail en vue d'un but, d'une fin — est toute l'explication de la conscience. Or, quelle est cette fin ? Une chose bien simple, le seul fait qui nous soit primitivement donné : la vie. En fait, nous voulons vivre. Les besoins de la vie conditionnent toute conscience. C'est la vie, en somme, que l'auteur entend par cette expression qu'il affectionne : « l'intérêt pratique ». Nous permettra-t-on de dire que c'est là une constatation plutôt qu'une explication ? Il reste, en tous cas, que cette constatation, l'auteur la poursuit longuement et très clairement tout au long du tableau complet de la vie psychique qu'il déroule devant nous. C'est le roman, un peu abstrait, parce que très savant, de la psychologie la plus moderne.

II. — LETTRES ET ROMANS ...

Anciens théâtres de Paris, le Boulevard du crime, les théâtres du Boulevard, par GEORGES CAIN. (Fasquelle.)

Pour composer un tel livre, fait de bons mots, d'anecdotes, de lambeaux de souvenirs, il faut avoir de la science, il n'est pas besoin de le dire, mais aussi infiniment d'esprit et d'à propos, mêler sans monotonie les histoires amusantes aux annales théâtrales de toutes ces scènes qui ont entendu tant d'applaudissements et tant de sifflets, ont été témoins de tant d'apothéoses et de tant de chutes grotesques. L'auteur était qualifié pour entreprendre ce récit bariolé et l'a mené à bout avec succès.

Le boulevard du Temple a été autrefois une belle avenue plantée d'arbres où se rendait la meilleure société ; vers quatre heures les voitures défilaient entre le boulevard des Filles du Calvaire et la Bastille et les prisonniers montaient sur la terrasse pour lorgner leurs amis. Les saltimbanques et les bateleurs y faisaient leurs tours. Bobêche et Galimafré improvisaient des discours. On fonda, en 1791, lorsque l'Assemblée nationale proclama la liberté des théâtres, *les Petits comédiens français*, *les Elèves de Thalie*, le *Théâtre moderne*, le *Café de la Victoire*, où l'on jouait la comédie. A quelques pas, on voyait le *Musée de cire du Sieur Curtius*, à la porte duquel un aboyeur en carrick à collets conviait les gens à venir contempler les plus grandes célébrités du siècle. A la *Gaîté*, nos pères sont allés entendre *le Pied de Mouton*, aux *Folies Dramatiques*, *Robert Macaire* avec Frédérick Lemaître, à la *Porte Saint Martin*, *les Mousquetaires*, *le Juif errant*, les drames de Victor Hugo et ceux d'Alexandre Dumas, et nous y allons voir

aujourd'hui, après *l'Assommoir, les deux Gosses*. Aux *Variétés*, les opérettes de Meilhac et Halévy, les œuvres d'Offenbach, *La belle Hélène* et *La grande-duchesse de Gérolstein* ont fait fureur et l'Empire y est venu jeter ses derniers éclats de rire.

C'est toute la vie joyeuse et frétillante de Paris qui s'écoulait sur ce boulevard, un peu de sa vie intellectuelle et politique, et c'est avec l'entrain et la gaité d'un Parisien que l'auteur nous en retrace les étapes.

Comment E. Zola composait ses romans, par HENRI MASSIS. (Fasquelle.)

Les lecteurs de *La Revue* n'ont pas oublié les chapitres d'un intérêt si nouveau, les révélations inédites que M. H. Massis publia, l'an dernier, ici-même, sur la façon dont Zola composait ses romans. L'auteur de ce travail, vraiment neuf, de critique littéraire, a choisi, parmi les manuscrits de Zola, celui de *l'Assommoir*, comme étant l'œuvre de Zola qui, plus qu'aucune autre, a fait époque. Il a dépouillé, avec une grande clarté et un pieux respect, ce dossier considérable qui témoigne du prodigieux labeur de Zola pour chacun de ses romans, et de son admirable conscience. Zola s'était fait, très jeune, un système : le naturalisme. Il s'était tracé une tâche : les vingt volumes de l'histoire naturelle d'une famille sous le second Empire. Avec sa grande volonté tenace, il est arrivé au bout de sa tâche, et il a toujours tenu bon à son système. On verra dans cette étude, à propos de *l'Assommoir*, la logique, la conscience, la minutie du travail de Zola. Il arrête les grandes lignes de chaque roman dans une première ébauche. Il dresse, ensuite, la liste de ses personnages et consacre à chacun un portrait détaillé. Puis il pousse à fond l'étude des milieux, allant étudier sur place les quartiers, les rues, les maisons, traçant même des croquis, que M. Massis nous reproduit. Il se documente aussi sur les métiers de ses personnages, dépouille de nombreux ouvrages spéciaux. Enfin Zola écrit son plan détaillé. Le reste n'est plus qu'une rédaction, presque sans ratures (ô Flaubert !). Or, malgré tout cet effort de science volontaire, Zola, parce qu'il est un grand artiste, reste un grand romantique. « A la fantaisie romantique succède la fantaisie scientifique » . Voilà tout. Zola invente, encore plus qu'il n'observe. « Je ne suis pas un savant, je suis un romancier », avouait-il en 1896. Mais, jusque dans la vie réelle, son invention était celle d'un puissant découvreur de vérités. Qu'on se rappelle son « J'accuse ! » Et dans son œuvre on puisera toujours « d'admirables leçons de travail, de patience et de volonté ».

Sous le fardeau, par J. H. ROSNY. (Plon.)

Comme le héros du livre, le docteur Saint-Clair, le lecteur se sent parfois, avec angoisse, sur le point de succomber sous le fardeau de cette vie dont le talent admirable des Rosny évoque la misère quotidienne. L'auteur, impitoyablement, nous promène à travers les dures réalités et les tragiques mystères de la « cité dolente ». Il nous en déroule les tableaux avec une sombre maîtrise, et comme une joie secrète d'amertume. Nous aussi, comme le héros du livre, nous allons de visite en visite, et dans chaque nouvelle rencontre nous retrouvons le spectre de la douleur humaine. Pas de rayon dans cette vie. Seulement un effort désespéré de stoïcisme : « Aimer la douleur, c'est en faire une joie. » Le regard perçant que promènent les Rosny sur la société, depuis bientôt vingt ans, ne se lèvera-t-il jamais vers le ciel ? et leur talent fier, vigoureux et probe, à côté de « la volupté de l'amertume », ne saura-t-il pas trouver la source d'où jaillit « le lait de la tendresse humaine » ? Ceux qui ont voulu cheminer avec tous les hommes sous le fardeau, doivent aussi les aider, un jour, à s'en décharger.

La Châtelaine d'Eza, par Mme STANISLAS MEUNIER.

Frais et délicieux roman de jeune fille, chose si rare ! et digne d'être lu par tout le monde. Et nullement romanesque, si l'on y voit ce qui est souvent et cruellement vrai : que l'amour simple et jeune, franc et bon, risque de manquer le bonheur s'il l'attend sur la route de la fortune. Au contraire, nulle richesse ne vaut celle-là, et le contentement intérieur surpasse toute fortune humaine. Cela n'est pas seulement moral, cela est vrai.

Jérusalem parle..., par FANNY EMERIC.
(Librairie universelle.)

Ce sont ici des impressions de Jérusalem, mais des impressions toutes morales. Et ce n'est là ni la seule, ni la moindre surprise de ce livre quelque peu étrange. Impressions fragmentaires volontairement sautillantes, rangées en de courts paragraphes. Si l'on veut essayer de dégager l'esprit général de l'ouvrage, on dira que c'est un livre de tendances antireligieuses, ou plutôt antidoctrinaires.

Jérusalem parle. Du haut de ses tours et de ses murailles rongées par le temps, elle proclame la banqueroute des religions qui ont asservi l'homme. Intéressante, parce que peu banale, est la revue des grands réformateurs de l'humanité qu'Edouard Shuré appelle les « grands initiés ». Moïse, le « puissant metteur en scène d'une comédie titanesque » ; Bouddha, « le foyer dont la

lumière rayonne » ; Confucius, Zarathoustra, Solon, Pythagore, Socrate, qui « incarne la philosophie mâle de l'homme fort » ; jusqu'au christianisme qui « nous berça d'une terne et monotone cantilène », car Jésus a voulu vaincre l'orgueil, « cette colonne vertébrale de l'être moral », en prêchant l'humiliation. Le christianisme « s'ingénia à déranger l'aiguille de la boussole humaine. » — Et Dieu ? Voici : C'est la projection, lanterne magique, de l'homme dans l'inconnu.

III. — ARTS

Les arts et leur technique, par EMILE BAYARD (Delagrave)

Un pareil traité est utile à toute personne du monde qui veut avoir des arts autre chose que la conception banale, savoir ce qui constitue la valeur d'un tableau, d'une statue, d'une composition musicale, comment on construit une maison et comment on imprime un livre. Il y a des ignorances à éviter et il y a des connaissances aussi indispensables à la mère de famille dont le fils aura un jour envie d'être peintre ou musicien, qu'au romancier dont le héros est architecte ou sculpteur. Le travail du praticien sortant la statue du bloc de marbre est expliqué tout au long, suivant les détails les plus précis sur les différentes sortes de gravures, l'histoire de l'architecture ; des notions sur l'art musical sont données avec abondance et rendent ce volume non seulement nécessaire, mais infiniment amusant.

Les Farnèse peints par Titien, par GUSTAVE CLAUSSE
(Gazette des Beaux-Arts)

Ce titre est pour l'auteur un prétexte ou une occasion d'étudier le caractère de certains membres de cette famille, mêlée à tous les événements de l'histoire de l'Europe depuis la fondation de la puissance temporelle des papes jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, puis de rechercher l'influence qu'ils ont exercée sur l'évolution des arts dans leur patrie.

Alexandre Farnèse, depuis pape sous le nom de Paul III, avait passé une partie de sa jeunesse à la cour de Laurent de Médicis, au milieu de philosophes et d'artistes. Tout imbu qu'il était de paganisme, il demanda et obtint une charge ecclésiastique. On se rappelle son emprisonnement au Château Saint-Ange, sa fuite dans une corbeille, son élévation au cardinalat, grâce aux intrigues de sa mère et de sa sœur, d'où son nom de Cardinal du Cotillon. Sous Jules II eut lieu le grand mouvement artistique de la Renaissance : Raphaël peignait les fresques, Michel-Ange sculptait le tombeau du pape, on reconstruisait la basilique de Saint-Pierre ;

Farnèse vivait au milieu des artistes. Pendant son pontificat, les guerres, les invasions, les conciles eurent lieu. Malgré les préoccupations de sa politique, le souci de l'établissement de ses enfants, dont l'un d'eux devint duc de Parme et de Plaisance, il ne cessa de faire de grandes commandes. Il subit alors la domination de Michel-Ange qui, par suite, la fit peser sur tous les artistes. Après avoir travaillé pendant huit ans à son *Jugement dernier*, le vieil et glorieux sculpteur prétendait se reposer, mais Paul III sut utiliser son génie en le transformant en architecte ; il lui fit construire le grand escalier du Capitole.

D'ailleurs l'artiste traitait avec le pape de puissance à puissance, refusait ses présents et l'obligeait à insérer dans le Bref qui le concernait que ses nouvelles fonctions ne seraient pas rétribuées.

Le second cardinal Farnèse fut également ami des artistes et fastueux constructeur. Il répétait souvent qu'il avait eu le bonheur de créer trois merveilles, comme cardinal, l'église des Jésuites, comme prince, le palais de Caprarole, comme homme, sa fille Clélia. De tels mots donnent bien l'idée de ce temps épris de belles formes, de ce peuple fou de beauté. Les Farnèse sont les plus caractéristiques parmi les produits de cette époque, et Titien l'un des plus brillants de ces maîtres.

IV. — DIVERS

Promenade scientifique au pays des frivolités, par HENRI COUPIN. (Vuibert et Nony.)

Nos frivolités, ce sont les perles et les pierres précieuses dont nous nous parons, les plumes dont les femmes ornent leurs chapeaux, les fleurs dont nous garnissons nos maisons, les mosaïques qui décorent nos murs ou le sol de nos maisons. Sur l'origine et l'utilisation de tous ces objets, Henri Coupin apporte de curieux détails. Il donne l'histoire du diamant et en particulier de ceux que leur grosseur a rendus célèbres, le Grand-Mogot, l'Orlof, le Régent, le Florentin,, etc., etc., décrit la manière dont on pêche les pierres précieuses, remet en mémoire cette perle fameuse dont Jules César fit don à la mère de Brutus et qui valait un million de notre monnaie, celles dont Caligula ornait ses célèbres bottines. Après avoir passé en revue l'ivoire, le corail, l'écaille, il nous fournit des renseignements sur le faux luxe, c'est-à-dire sur la façon dont on imite les pierres précieuses ; la base de la plupart des imitations est le strass qui doit sa grande réfrigérence à la présence d'environ 50 p. 100 d'oxyde de plomb. En y ajoutant des traces

de substances colorantes, on imite la plupart des autres pierres précieuses. On emploie aussi, dans le même but de fraude, des « pierres doublées », c'est-à-dire composées au dessus de pierre véritable et en dessous de strass. D'autres fois enfin, la pierre est tout entière en strass, mais on met au dessous une petite couche réfléchissante, analogue à celle qu'il y a dans les miroirs et qui renvoie les rayons lumineux. Mais ce qu'on fait le mieux aujourd'hui, ce sont les perles fines, grâce à la préparation de l'essence appelée *essence d'Orient*. Faux luxe et luxe, pour produire l'un et l'autre, une ingéniosité singulière a été mise en œuvre et ce sont les progrès de ces arts que l'auteur nous permet de suivre.

Conciliation internationale, Les délégués scandinaves en France, préface de M. d'Estournelles de Constant. (Delagrave.)

Ce livre fait suite au volume déjà publié par le groupe parlementaire français de l'arbitrage qui renfermait le compte rendu des visites des parlementaires à Londres et à Paris. M. d'Estournelles de Constant, dans sa préface, montre comment notre pays a gagné, sous l'influence de l'opinion publique, à abandonner la politique extérieure qui lui avait valu à la fois la haine de l'Allemagne, celle de l'Angleterre et celle de l'Italie. Il montre que le rapprochement anglais est dû aux efforts du groupe de l'Arbitrage. Nous sommes aujourd'hui entourés d'amis et nous n'avons qu'un adversaire. A l'heure où nous recueillons les avantages de cette situation, cet ouvrage vient à point pour nous éclairer sur les causes qui l'ont produite.

Les cent et un moyens de faire fortune, par J.-D. CLAYSON, traduit de l'anglais d'après le milliardaire australien, par H. d'Orcines.

Les moyens de faire fortune de ce milliardaire australien (?) ne sont guère différents des conseils d'un Carnegie. Travaillez ! et si possible dans des domaines où la concurrence ne sévit pas trop. Tout cela c'est l'exemple et l'encouragement *extérieurs*. Ce qui vaudrait son poids d'or, ce serait la démonstration vivante — souvent lugubre, mais combien instructive ! — ce seraient les biographies psychologiques de ces grands aventuriers de la fortune : l'odyssée d'un Barnato, depuis la piste du cirque jusqu'à la mer où il se jette ; ou le rêve napolitain d'un Cecil Rhodes. Voilà les récits qui nous manquent. Au moins des esquisses, comme celle que Rouanet, dans son rapport sur le Panama, avait tentée d'un C. Herz. Si tant de silence enveloppe tant d'or, qu'y a-t-il tout du long de l'histoire de ces grandes fortunes ?

Collaborateur de *LA REVUE.*

FAITS ET DOCUMENTS

I. — SCIENCES ET INVENTIONS

Les perles fines.

Le grand prix des perles fines a fait tout naturellement rechercher les moyens d'en favoriser le développement et d'en rendre possible la production forcée. Une mission a été confiée dans ce but par le ministre des colonies à M. Seurat, qui vient de faire connaître le résultat de ses recherches sur l'huître perlière à Taïti et dans les îles de l'archipel des Tuamotou Ces études ont permis de constater que l'origine des perles fines est due presque toujours à la formation de kystes dans les diverses parties du corps du mollusque et spécialement dans les branchies. Cette formation est déterminée par l'excitation que cause dans les tissus la présence d'une larve de cestode ou ver plat, le *tylocephalum margaritiferae* qui ne mesure pas plus de quatre millimètres de longueur. Ce ver parasite n'évolue pas, à vrai dire, dans l'huître perlière même, mais dans une raie-aigle, qui s'attaque également à elle. M. Seurat est d'avis que ces constatations peuvent donner lieu à une application pratique et, dans certains cas, venir en aide à une production plus abondante de la perle. Les travaux de ce naturaliste demandent toutefois à être poursuivis avant qu'il soit possible d'en tirer des conclusions définitives.

La culture de la plante humaine.

L'espèce humaine est-elle, comme la plante végétale, susceptible d'une culture systématique ? En d'autres termes, est-il possible, d'une manière régulière et sûre, par des procédés analogues à ceux qu'on emploie dans la production horticole, de créer des êtres humains physiquement plus parfaits que ceux qui existent aujourd'hui ? Déjà Galton s'était occupé de cette question et avait trouvé, entre autres, dans Vacher de Lapouge un représentant convaincu de la doctrine eugénésique. (Voir à cet égard *Le Préjugé des Races*, par Jean Finot. Paris, Félix Alcan). A son tour, Luther Burbank, dont on connaît les curieuses expériences d'agriculture pomologique signalées par *La Revue*, vient d'apporter une intéressante contribution à ces théories. Au cours de ses observations sur la vie de la plante, il a été frappé, nous dit-il, des évidentes analogies entre l'organisme végétal et l'organisme humain, comme aussi entre leurs modes de développement. Chez la plante, de même que chez l'homme, le croisement joue un rôle prépondérant qu'il importe de seconder par la rigoureuse sélection et de surveiller avec autant de patience que de soin. Partant de ces prémisses et se basant sur les preuves fournies par la race américaine, produit de plus de croisements que toute autre et présentant la meilleure complexité des diverses qualités raciales, suivant lui, Burbank trace tout un programme de culture de la plante humaine. Tout d'abord

il demande que l'enfant soit élevé jusqu'à dix ans en dehors de toute influence scolaire, uniquement en contact avec la nature, de manière à le laisser croître physiquement et à donner à ses membres toute la vigueur dont ils sont susceptibles, en lui fournissant, comme on fait pour le végétal, la lumière, l'air et la nourriture dans toutes les conditions appropriées à sa constitution, en tenant compte de l'hérédité, mais en s'attachant avec une persistance inépuisable à faire de ses aptitudes personnelles l'élément même de sa culture. Celle-ci ne s'acquerra pas complètement dans un même sujet, dès le commencement et il faudra plusieurs générations pour obtenir le succès espéré. C'est ce qui se passe, du reste, pour la plante végétale dont on ne parvient pas à créer l'espèce parfaite avant un nombre plus ou moins grand de croisements et de sélections. Burbank se persuade qu'une dizaine de générations de la vie humaine suffiront pour transformer ainsi l'enfant anormal en un être absolument normal, dont la structure physique répondrait à toutes les exigences. L'eugéniste américain ne parle point de la culture mentale. C'est un problème dont il n'aborde pas la solution. Il en avoue les difficultés, et tout en admettant que l'humanité gagnerait peut-être à l'élimination des enfants idiots, incurables, comme la culture végétale profite de la suppression des plants incontestablement mauvais, il ne pousse pas sa théorie de la culture humaine jusqu'à ces extrêmes. Il espère seulement que la constante culture physique, accompagnée de la sélection sagement entendue, finira par faire disparaître les tares intellectuelles. Il manque à ces suggestions l'expérimentation, et l'on ne voit pas bien comment on pourrait la réaliser ; mais il est intéressant de noter ces préoccupations de la biologie dont le domaine s'agrandit progressivement.

Les incendies au théâtre.

La Société autrichienne des ingénieurs et architectes de Vienne a procédé, ces temps derniers, à plusieurs expériences sur les causes qui provoquent les incendies dans les théâtres, music halls, lieux de réunion publique, etc., et sur les moyens de les prévenir. On a construit dans ce but un bâtiment reproduisant aussi exactement et aussi pratiquement que possible toute l'installation d'un véritable théâtre, avec salles, couloirs de dégagement, escaliers, etc. Ce bâtiment était en concret, de manière à pouvoir répéter les essais après les dégâts causés par le feu. Il résulte de ces diverses expériences que la sécurité des spectateurs ou de l'assistance peut être garantie dans des conditions aussi certaines que possible, si l'on ménage des ouvertures convenables au-dessus de la scène pour fournir une issue à la fumée, aux gaz, aux flammes en créant un fort courant d'air dans le sens de la hauteur. Un théâtre comme avant-scène doit ressembler, toutes proportions gardées, à un foyer de cheminée dans un appartement. Quand la cheminée est bouchée, la fumée et les gaz que produit un feu qu'on allume se répandent du foyer dans l'appartement et rampent sur le parquet. De la même façon, dans un théâtre, si la fumée et la flamme ne peuvent s'échapper par des ouvertures pratiquées dans le haut, ceux qui se trouvent dans la salle suffoquent ou courent le risque d'être brûlés. Le rideau de fer n'offre alors qu'une protection illusoire, tandis que si les ouvertures qui permettent le dégagement immédiat existent en nombre suffisant, il y a beaucoup de probabilité que le danger pourra être

conjuré aussitôt. Les ingénieurs et architectes viennois ont aussi étudié l'ouverture immédiate et automatique de ces évents ; ils n'ont pas encore terminé leurs travaux sous ce rapport, mais dès maintenant le principe que nous venons d'exposer ne souffre plus de doute.

— **L'histoire des fossiles**, qui est l'histoire de la vie sur le globe, a progressé considérablement depuis quelques années, grâce à la création des museums et aux conférences publiques. L'avenir de la paléontologie offre, suivant Giuseppe Cimbali, maintenant de vastes horizons. Déjà cette science a prouvé non seulement l'antiquité relative de l'homme, mais aussi la possibilité de vérifier mieux l'hypothèse émise il y a quelques années par Hæckel, que l'homme actuel descend avec les primates d'un même type ancestral qui était, à l'époque miocène, un anthropoïde et, à l'époque pliocène, un pithécoïde. Cette théorie s'appuie, en outre, aujourd'hui de la découverte à la Guadeloupe et en Belgique de squelettes fossiles qui démontrent, d'après Cimbali, que dans des temps très éloignés, et dans trois âges géologiques différents, il y a eu trois espèces différentes d'êtres humains ou anthropoïdes auxquels on ne peut donner le nom attribué de nos jours à l'homme. Cimbali annonce qu'il s'occupe de combler en partie les lacunes qui existent encore dans la série des animaux et il ajoute que ce que l'on sait pour le moment de la paléontologie n'est rien auprès des mystères et des énigmes que recèlent encore les entrailles de la terre.

— **La lèpre** n'est pas héréditaire, affirme le Dr Hirschfeld, qui dirige la léproserie du Grand-Chatillon établie maintenant dans la Guyane hollandaise sur le Haut Surinam, à trois heures de navigation par eau de Paramaribo. Les récentes observations faites dans cet hôpital sur les lépreux auraient démontré que cette maladie, qui n'a rien de commun avec la syphilis, est plutôt contagieuse et transmissible par contact direct, tout en trouvant dans les prédispositions une base spéciale pour l'infection, comme la tuberculose. Elle atteint principalement les indigents qui peuvent la communiquer aux riches, et elle est causée fréquemment par la malpropreté. Jusqu'ici on ne cite aucun cas de guérison radicale, mais on a confiance dans la sérothérapie. Il y a quelque temps un médecin anglais, le Dr Rost, a préparé une *léproline* que l'on expérimente maintenant au Grand-Chatillon et qui donne quelques bons résultats.

— **Le froid artificiel** se distribue à domicile dans plusieurs villes des Etats-Unis, à New-York, à Boston, à Saint-Louis, à Denver, à Baltimore, etc., pour rafraîchir les appartements pendant les fortes chaleurs. On emploie pour cette distribution de l'ammoniac détendu dans des tuyaux de canalisation dont le parcours atteint jusqu'à 27 kilomètres, ou bien le liquide incongelable refroidi. Les canalisations sont disposées dans des conduites en poterie vitrifiée. Le système est très simple et moins compliqué que celui des poêles de réfrigération dont on a fait récemment l'essai en Europe avec moins de succès.

— **La créosote** rentre en faveur pour la préservation des bois de construction et principalement des pilotis. On en expédie maintenant des cargaisons à Somerville, au Texas, pour la nouvelle ligne de chemin de fer de Topeka et Santa Fé. On a constaté, en effet, que ce procédé donne de meilleurs résultats. fait usage. Le coût en est assez
fait usage. Le coût en est assez
élevé puisqu'un mètre courant de bois naturel se ne paie que 6 francs, tandis qu'un mètre de bois préparé vaut au moins 15 francs ; seulement, le bois non préparé dure à peine un an et le bois créosoté, que l'on a employé pour le pont de Galveston, est intact depuis quinze années.

Dr L. CAZE.

II. — LETTRES ET ARTS

France :

Si la dernière quinzaine n'a pas été très fertile en nouvelles pièces, on a cependant beaucoup parlé de théâtre, puisqu'on a célébré par des représentations de ses œuvres, par l'érection d'une statue, par des discours, le troisième centenaire du vieux Corneille.

C'est une autre grande figure qu'Edouard Rod a évoquée sur la scène, celle de Jean-Jacques Rousseau. L'auteur y porte cette question passionnante de l'importance qu'a pour une doctrine la vie de son auteur et sa conformité à ses principes. Jean-Jacques apparaît d'abord entouré de l'admiration générale. Au second acte, Thérèse, seule avec lui, l'accable de poignants reproches pour avoir mis leurs cinq enfants aux Enfants-Trouvés et les avoir ainsi à jamais perdus. Quelques minutes après, la conduite privée de l'auteur de l'*Emile* est dévoilée à la foule et à ses admirateurs par les *sentiments d'un citoyen de Genève;* les uns l'abandonnent, les autres le soutiennent encore, assurant que l'existence de l'écrivain n'a rien à faire avec ses idées lorsqu'elles sont bonnes et utiles. Cette comédie historique n'est pas à la hauteur de la réputation de M. Rod. Toutefois, un problème de morale se pose à ce propos : peut-on calomnier un illustre mort sous prétexte qu'il a rendu de grands services à la civilisation et aux lettres universelles? Si ce droit était reconnu, peu d'hommes consentiraient à devenir célèbres.

×

On vient de jouer en plein air, à Champigny, une tragédie en trois actes de Paul Souchon, *le Dieu nouveau*, qui représente le conflit entre le paganisme à son déclin, incarné par les muses, et le christianisme à son aurore, personnifié par Lazare et Marie-Magdeleine.

×

On a pu entendre cet hiver, à Pau, le drame lyrique de Le Borne, *Hedda*, qui n'avait jusqu'à présent été joué qu'à Milan. On y retrouve la même technique sonore que dans *les Girondins* et la même émotion. Le théâtre municipal d'Alger a monté aussi un nouveau drame : *Menuet triste*, de Schillmans, et un opéra-comique, *les Valentins*, de Bardon.

×

La commission des archives et bibliothèques discute actuellement la question de savoir si l'on enlèvera ou non à l'Ecole des Chartes le droit de délivrer le diplôme d'archiviste, ce qui équivaudrait presque à sa suppression. C'est à cause des privilèges qu'elle confère qu'on veut la détruire. La mesure serait tout au moins étrange, à l'heure où des Universités anglaises cherchent à organiser un *Institut historique* sur le modèle de notre Ecole des Chartes et lorsqu'en dix ans 636 étrangers en sont venus suivre les cours.

×

Les théâtres de Paris n'atteignent presque jamais plus que le quart de leurs places à plein tarif; les autres sont occupées par des personnes ayant des billets donnés ou payant demi-tarif. On parle de directeurs de théâtre qui prennent, pendant les premières soirées où une pièce est représentée, pour mille ou deux mille francs de billets pour faire croire à son succès. Il y a enfin les auteurs sans talent, mais riches, qui arrivent à faire représenter leurs pièces en

versant au directeur mille francs par soirée. On voit que toutes les combinaisons sont possibles, sauf peut-être celles qui assurent aux bonnes pièces le succès.

×

Le monde possède un certain nombre de compositrices de musique; les trois plus célèbres ont été et sont Augusta Holmès, Chaminade et Mme Pauline de Thys. Ajoutons-y la Norvégienne, Mme Bachu-Grœndel, Louisa Puget, Mme Grandval, Mlle Coclet, Mlle Folleville et Mlle Dell' Acqua, très appréciée aujourd'hui et à qui l'on doit deux opérettes, *Tambour Battant* et *Bachelette*.

×

Etranger :

L'Opéra populaire de Bruxelles a donné ces jours-ci la première du *Cadet de Navarre*, opéra-comique en trois actes de Marius Lambert sur les paroles d'Auguste Germain et de Rabbe; l'intrigue se passe du temps du roi Henri IV; elle est adroitement menée, et le compositeur a écrit une partition d'une inspiration très franche et très heureuse.

×

Nietzsche se vantait toujours d'être Slave; on avait cru jusqu'ici que c'était une simple bizarrerie de sa part; M. Bernard Scharlitt vient de prouver que cette idée était absolument exacte. Le généalogiste polonais Niesiecki fait l'historique d'une famille noble, du nom de Nicki établie au XVIIe siècle dans la province de Plock, et dont un des membres émigra en Prusse; un cachet pieusement conservé par les Nietzsche portait les mêmes armes que celles des Nicki. Il semble donc qu'il n'y ait pas de solution de continuité dans cette lignée.

×

Il est arrivé souvent chez nous ce qui advient actuellement à l'écrivain Mörike. Très peu connu pendant sa vie, qui se termina en 1875, sa gloire s'élève peu à peu et on commence à la mettre au nombre des quatre ou cinq grands poètes allemands du XIXe siècle. Tourgueneff avait bien dit, sans qu'on l'écoutât alors, qu'il était le premier lyrique après Gœthe. *Une idylle au bord du lac de Constance*, son roman autobiographique, *le peintre Nolten*, ses nouvelles, *le Trésor*, *le Voyage de Mozart à Prague* sont aussi originaux que profonds dans l'expression des sentiments. Le renouveau d'admiration dont il est l'objet a été provoqué évidemment par les deux biographies de lui que viennent de publier Karl Fischer en 1901 et Harry Mayne en 1904.

×

Tandis que le Parlement danois discutait la réforme de l'enseignement au Groënland, le pasteur Bjerre a demandé que l'instruction religieuse fût confiée exclusivement à des pasteurs indigènes; les prêtres danois ne savent pas se mettre à la portée des Groënlandais. L'orateur a cité une expression de la Bible : « Agneau de Dieu », absolument incompréhensible pour les septentrionaux qui n'ont jamais vu cet animal.

×

Le premier diplôme de docteur conféré par l'Université allemande de Marburg a été conquis tout récemment par une Japonaise, Mlle Yada-Mata, de Kummoto. La thèse de la lauréate lui a valu les éloges de la Faculté.

×

La première représentation du nouvel opéra de Franchetti, *La Figlia di Jorio*, qui vient d'avoir lieu à la Scala de Milan, a provoqué une vive déception. Le musicien ita-

lien, qui avait fui jusqu'ici les formules banales, y est revenu avec on ne sait quelle prédilection. Il y a pourtant quelques scènes, entre autres le duo du premier acte entre Mita di Codra et le pâtre Aligi et l'entrée de Lazaro da Roio, qui dénotent beaucoup d'art et de goût.

×

Un pacifiste a fait le calcul suivant : si l'on apprécie dans les livres d'histoire qu'employaient les écoles américaines entre 1843 et 1885 la part consacrée aux récits de guerre, on peut constater qu'elle y était de 40 p. 100; dans ceux dont on s'est servi de 1885 à 1897, elle était de 28.5 p. 100. Dans les nouveaux volumes, le nombre de pages remplies d'histoires de guerre n'est plus que de 24.7 p. 100.

×

Une nouvelle forme qu'a prise la presse est celle du journal qui s'imprime à bord des grands paquebots et où sont consignées les dépêches apportées par le télégraphe sans fil. Quand on commença à employer ce genre de communication, on affichait les nouvelles reçues dans les salons; à présent la *Hamburg American Line* publie tous les jours sur ses bâtiments les informations qui les atteignent dans un journal rédigé en anglais et en allemand et qui contient, en outre, des annonces et des dessins faits et imprimés sur terre avant le départ. Le *Bulletin de la Cunard Line* a réalisé les derniers progrès en ce genre; il a seize pages; on y trouve des illustrations, un feuilleton et le programme des concerts et représentations qui sont donnés à bord; c'est le seul de ces journaux qui ne soit pas distribué gratuitement; son prix est de 2 pence 1/2.

×

Les efforts qu'on a faits en Amérique pour civiliser les Peaux-rouges ont eu déjà d'excellents résultats : John-M. Oskison, un Cherokee, est un des rédacteurs de l'*Evening Post* de New-York; J.-N.-B. Hewitt, dont les travaux sur la linguistique, la mythologie et la sociologie des Indiens sont très célèbres, est un Tuscarora; un descendant des chefs Kiowa, Lone Wolf, est capable de remplir avec succès une chaire de grec dans une université; Charels Curtis, un Pottawatomie, sénateur, est l'auteur de la loi Curtis ainsi que d'autres lois concernant les tribus indiennes, qui transforment leurs propriétés communales en propriétés individuelles, abolissent leur gouvernement familial pour en faire des citoyens américains.

×

L'enseignement secondaire en Hongrie va prochainement sans doute subir une réforme radicale. Jusqu'en 1848, il n'y avait qu'un seul type d'enseignement secondaire, celui du gymnase où l'on employait presque uniquement le latin. Après 1848, on fonda les écoles réales, sur le modèle des *realschule* allemandes, où l'on donne ce que nous appelons l'enseignement spécial; les élèves, à leur sortie, ne peuvent suivre les cours des universités, par conséquent ne peuvent devenir ni médecins, ni avocats, ni professeurs, sans subir un examen complémentaire de latin. On voudrait aujourd'hui, pour créer l'égalité et l'union dans les classes dirigeantes, aussi bien que pour diminuer les différences qui séparent les diverses nationalités composant la population, n'avoir que des lycées. C'est l'idée fondamentale qui a inspiré le projet de loi élaboré par M. Finaczy, membre de l'Université de Budapest.

S. VEYRAC.

III

Vers l'Entente universelle

Faits internationaux

Le gouvernement néerlandais émet une déclaration importante qu'il faut faire remarquer. Il requiert que tout Etat non représenté à la première Conférence de la Paix à la Haye, sur sa simple demande, soit considéré comme adhérant à la convention relative à la solution pacifique des litiges internationaux. Cette addition au protocole de la prochaine réunion des Etats civilisés donnerait à toutes les Républiques de l'Amérique du Sud voix délibérative. Déjà l'Equateur a envoyé son adhésion et désigné ses délégués.

Or, comme au prochain congrès pan-américain de Rio de Janeiro, un projet d'arbitrage permanent et obligatoire soutenu par la République Argentine sera probablement adopté, tous les pays du Nouveau Monde, désormais soumis à la paix perpétuelle, viendront au Conseil Amphyctionique de la Haye donner à l'Europe une leçon de sagesse et s'efforceront de faire prévaloir les mêmes principes de justice dans l'ancien continent.

×

Au Parlement anglais, le député ouvrier Vivian, appuyé par le Ministre des affaires étrangères, Sir Edward Grey, fit adopter à la presque unanimité une résolution tendant à ce que le gouvernement prenne d'énergiques mesures aux fins de réduire les dépenses consacrées aux armements et insiste pour qu'à la prochaine Conférence de la Haye des accords internationaux interviennent à cet effet.

Un publiciste anglais, G. H. Perris, propose que les dépenses pour les armements soient elles-mêmes limitées par une entente commune ; c'est-à-dire que les gouvernements s'engagent à ne pas augmenter leurs budgets de guerre.

M. d'Estournelles de Constant interpellera à ce sujet le Ministre de la marine pour qu'une limitation aux prodigalités ruineuses des constructions navales soit décidée ; il le priera d'obtenir de la Conférence de la Haye qu'un maximum d'épaisseur dans les blindages et de calibre pour les canons soit universellement fixé d'une manière uniforme. Cette législation constituerait un premier cran d'arrêt volontaire dans les armements.

×

A Galatz, les fêtes du cinquantenaire de la création de la Commission européenne du Danube, instituée par le traité de Paris de 1856, sont la preuve évidente de la possibilité de la continuité d'une action commune de grands peuples coalisés pour un plan de civilisation.

Grâce aux efforts intelligents et persévérants de cette commission, à l'embouchure du Danube, autrefois ensablée, un chenal dangereux de 9 pieds de fond fut converti en une passe de 20 pieds de profondeur. Sulina est devenu un port important, le tonnage des navires a doublé, le trafic s'est décuplé !

×

Des voyages officiels en tous points déterminent une toujours plus grande intimité internationale.

Les autorités municipales allemandes de Berlin, Dresde, Cologne, Aix-la-Chapelle, sous la conduite de leurs bourgmestres, furent chaleureusement accueillies à Londres et reçues par le roi à Windsor, de même que nos professeurs d'université invités par la *Modern Language Association*. La délégation de notre haut enseignement comprenait MM. Liard, Croiset, Léger, Longnon, S. Lévi, Chavannes, Lefranc, Combarieu, et Janet ; un exemplaire de luxe de l'Histoire du Collège de France fut remis à l'Université de Londres à titre de souvenir. — Les conseillers municipaux de Lyon furent les bienvenus à Manchester et à Liverpool. — Trente-sept journaux allemands, sur l'invitation d'un comité londonien, envoient des représentants qui, huit jours durant, sont devenus les hôtes de leurs confrères anglais. — Des étudiants portugais vinrent à Paris et lord Grey, gouverneur du Canada, fut fêté aux Etats-Unis. — La mission chinoise d'études continue ici à se documenter sur la « chinoiserie » des administrations françaises.

×

Manifestation de rapprochement franco-allemand. — Du 5 au 15 juillet, la Westphalie donnera de grandes fêtes en l'honneur de l'idéalisme français. L'initiative part surtout de la région minière. La manifestation aura un caractère international. Déjà, parmi les invités, figurent l'Université Populaire du Faubourg Saint-Antoine, l'Ecole supérieure des mines, celle de Saint-Etienne, l'Alliance française, des Sociétés de Sauvetage, des gens de lettres, des professeurs, médecins, savants, des ingénieurs civils, la Ligue de l'Enseignement, etc. La fête comprendra une promenade le long du Rhin jusqu'à Heidelberg. Les Allemands viendront à leur tour visiter collectivement la France en octobre.

×

Manifestations d'entente. — Dans le programme servant de plateforme électorale au parti radical-socialiste français, triomphateur, se lit : « Nous voulons la patrie grande par la Paix, par le développement de l'arbitrage international ».

Des sociétés pacifistes s'organisent sur tous les points du globe : à New-York, sous la présidence de O. S. Strauss ; à Yokohama, sous la direction de MM. Huka et Hirazava. — Les femmes danoises créent un groupe dirigé par Mme S. Alberti et M. Bayer. — Une section de la Ligue Franco-Italienne se fonde à Nice par les soins du comte de Orestis. — Sur l'initiative de M. le Président Gilman, de la John Hopkins University, est créé un comité de propagande pacifique dans les établissements d'éducation ; 70 collèges d'Amérique ont répondu dans un sens favorable ; MM. Trueblood, Mead, Richard, Byers, conférencient, sous le patronage de MM. Seth Lowe et Andrew White. — Fondation à Kiddermunster d'une association appelée les « Désarmistes » (ceux qui s'engagent à ne jamais prendre les armes). — Un comité de salut public universel se constitue à Berlin sous les auspices du Dr Ed. Lowenthal ; il représentera une section de la « Cogitanten Allianz », ayant pour but une confédération globale des Etats régie par des règles de justice internationale.

×

A Londres est promulgué le traité d'arbitrage avec le Danemark soumettant au tribunal de la Haye tous conflits entre les deux

pays qui pourraient surgir pendant une durée de cinq ans ; les fâcheuses restrictions habituelles concernant l'honneur et les intérêts vitaux sont encore inscrites en cette convocation. — L'accord relatif à la délimitation des possessions françaises et anglaises entre le Niger et le lac Tchad est également signé à Londres. — Le traité anglo-cubain est ratifié par le Sénat de la République de Cuba.

×

Gestes de concorde. — Le Bureau international des Instituteurs, récemment créé, se réunira à Munich ce mois-ci, en même temps que le Congrès des Instituteurs allemands, lequel comprend plus de cent mille adhérents. Le bureau a pour fonction de travailler au perfectionnement des procédés d'éducation et à la propagande en faveur de la paix universelle. — Au Congrès des ouvriers mineurs fut adoptée l'institution d'une carte d'identité internationale et uniforme, permettant à tout ouvrier quittant un district minier de se faire reconnaître s'il cherche du travail par ailleurs. — Un architecte français, M. L. Cordonnier, a été couronné au concours de projets pour l'érection du Palais de la Paix à la Haye. — Lord Cromer propose la création d'un Conseil législatif égyptien supprimant les capitulations et privilèges judiciaires. En ce Conseil, accessible aux étrangers, l'anglais, le français et l'italien seraient les langues officielles ; le Tribunal de la Haye deviendrait la Cour d'appel destinée à trancher toutes divergences d'opinion relativement à l'interprétation des traités.

×

Exceptionnellement notice bibliographique pour servir de réfutation à ce qui d'habitude est qualifié rêverie : voir des hommes *pratiques* concevant la possibilité d'une ère pacifique !

A League of Peace. — Rectorial address delivered to the students of the University of St-Andrews. Publication des discours de M. Andrew Carnegie aux étudiants écossais sur la création d'une « Ligue de la Paix ». Résumé : Cinq grandes puissances s'unissant — trois suffiraient même, — pour déclarer que la guerre est abolie et que le recours au Tribunal de la Haye est obligatoire. Elles inviteraient les autres nations à se joindre à elles ; tout pays se refusant à s'associer à cette œuvre sainte serait mis à l'index ; s'il commençait la guerre, — hypothèse presque invraisemblable, — la « Ligue » maintiendrait la paix au moyen d'une armée commune à laquelle chaque nation alliée contribuerait selon ses moyens.

Rappelons que de similaires idées furent le plan du grand « Nobel » et que cette dénomination est la même que celle dernièrement énoncée devant le Parlement d'Angleterre par le premier Ministre.

De tous côtés, les mêmes notions de justice surgissent : on annonce même que l'Allemagne, dont le gouvernement est encore le plus réfractaire à toute entente pacifique, consentira enfin à discuter l'an prochain, à la Haye, non la diminution des armements, mais bien leur limitation et l'établissement d'une convention d'arbitrage régissant tous les peuples.

En attendant, il est du devoir de la France, jointe aux deux grands pays anglo-saxons, l'Angleterre et l'Amérique, de constituer la « Ligue de la Paix » ; d'attirer à cette Ligue l'Italie, l'Espagne, les Etats Scandinaves et les pacifiques petits pays belge, suisse et hollandais, et d'inaugurer la période nouvelle de civilisation : l' « Ere sans violence », où les hommes travailleront en pleine sécurité à l'amélioration de leurs destinées.

LÉON BOLLACK.

TRIBUNE DE “LA REVUE”

Le Parti du Travail, nouvelle association formée à Paris pour combattre les agissements de la *Confédération générale du travail*, nous prie de rectifier l'erreur commise par notre distingué collaborateur, M. Albert Livet, dans son récent article : *Sommes-nous à la veille d'une Révolution ?* Nous empruntons à la longue lettre que nous venons de recevoir à ce sujet et que nous regrettons vivement de ne pouvoir publier en entier, faute de place, ces quelques passages intéressants :

Le titre de *parti du travail* s'applique officiellement à des comités formés ou en formation, ayant leurs statuts personnels et constituant un réel parti économique qui, nous l'espérons, tiendra un rôle bienfaisant dans l'état de lutte et de gâchis où se meut la société actuelle.

Nous ajouterons encore qu'au *Comité général* du « Parti du travail » sont affiliés plusieurs syndicats ouvriers indépendants, ayant le même esprit de patience et de conciliation que celui de l'ensemble de nos adhérents.

Notre syndicat ouvrier, tout en s'inspirant de sentiments de déférence et de conciliation, n'en a pas moins soutenu énergiquement ses droits vis à vis des chambres patronales qui ont reconnu le bien-fondé de nos réclamations et ont, depuis, pris l'engagement d'apporter de *successives améliorations* du sort des ouvriers.



Nous venons de recevoir une longue lettre de M. Louis Arnould, professeur de littérature française à l'Université de Poitiers en congé, et professeur de littérature française à l'Université Laval de Montréal, au sujet de l'article de R. de Marmande sur Québec, paru dans *La Revue* du 15 mars dernier. M. Arnould rectifie ce qui concerne ses conférences à l'Université. Le journal cité par l'auteur de l'article, en cette occasion, aurait été induit en erreur.

Je n'ai pas eu, nous écrit M. Arnould, « l'intention de faire connaître le Théâtre chrétien en France depuis les Mystères jusqu'aux représentations de la Passion à Oberammergau », mais le sommaire de mes conférences porte comme dernier paragraphe :

« Les représentations d'Oberammergau et leur influence en France : Maurice Bouchor, Georges Fragerolle, Edmond Haraucourt, Edmond Rostand. « Grisélidis », LA PASSION de Nancy en 1905. »

REVUES FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES (1)

A. — Revues françaises

I

Correspondant, 25 mai.

Henri de NOUSSANNE mesure les progrès du *péril révolutionnaire*, et souhaite le succès des idées de fraternité et d'union. — Francis MURY parle de ce *réveil du Céleste Empire* que nous avons déjà signalé aux lecteurs de *La Revue*. La Chine n'aura, comme le Japon, qu'à se ressouvenir du passé pour redevenir un peuple guerrier. En dehors de l'organisation communale, il n'y a vraiment de fort dans le Céleste Empire que les corporations de métiers. Ce sont de véritables syndicats puissamment organisés qui tiennent souvent en échec les vice-rois eux-mêmes et règlent toute la vie économique. A ces corporations est dû le boycottage des marchandises américaines qui a eu lieu récemment. Le Fils du Ciel s'est appuyé sur ces associations pour établir les bases de sa nouvelle constitution politique. Le capitaine d'Ollonne, depuis peu arrivé de Chine, a assisté aux derniers examens et a vu interroger les futurs mandarins sur des sujets de brûlante actualité. L'éducation des femmes, si négligée jusqu'à présent, préoccupe beaucoup le gouvernement impérial. En février 1902, l'impératrice a lancé un édit pour conseiller la suppression du bandage des pieds. — Mgr de TEIL nous met au courant du procès de *béatification des seize Carmélites de Compiègne* et du rôle qu'y joue le postulateur qui suit le procès devant la congrégation des Rites et apporte les preuves de sainteté, puis le Promoteur de la Foi qui contrôle les documents et les dépositions.

Nouvelle Revue, 1er juin.

Léo CLARETIE donne quelques renseignements sur *la crise hongroise*. La Hongrie a des instincts républicains qui se heurtent aux principes despotiques des Habsbourg ; et de son côté l'empereur ne peut consentir à être en Hongrie un roi constitutionnel de parade. — Le bois est favorable à *l'acoustique* dans la construction des théâtres, de l'avis d'Alfred LACOUR. La salle de la rue Lepelletier était construite du haut en bas en matériaux légers et lorsque la nouvelle salle de l'Opéra de Paris a été inaugurée et qu'il fut constaté que l'acoustique était moins satisfaisante, on attribua ce défaut à l'emploi qu'on y avait fait de matériaux solides. — Gilbert STENGER poursuit l'histoire des *Bourbons en 1815*.

Grande Revue, 16 mai.

Frédéric PASSY appelle Joseph Fabre *un bénédictin*. Il est, en effet, l'historien et le glorificateur de Jeanne d'Arc, le philosophe qui a scruté successivement *La pensée antique*, *La pensée chrétienne*, *La pensée moderne*. — Léon CHARPENTIER rapporte l'histoire du *Don Juan de la littérature japo-*

(1) Voir l'analyse des *Revues françaises*, *anglaises*, *américaines et russes* dans notre numéro du 1er juin 1906.

naise, le Prince Genji, dont le roman fut écrit au Xe siècle, par une princesse de la famille Fujiware, demoiselle d'honneur de l'impératrice ; elle s'enferma dans un monastère bouddhiste pour composer ces frivoles annales. La longue série des aventures amoureuses de Genji continua jusqu'au jour où il fut saisi de l'ambition de gouverner les hommes ; il est, comme Don Juan, volage et inassouvi dans la recherche de l'amour, insouciant de la destinée des femmes qu'il avait séduites ; mais Genji n'offense pas ses dieux qui ne lui interdisent pas la multiplicité des amours. Genji est un croyant. Et pourtant la princesse Murasaki, rien que pour avoir écrit l'histoire amoureuse de ce héros, tomba en enfer, selon ce qu'en décidèrent les romanciers postérieurs. Mais elle était une femme et nul homme n'égala sa renommée ; l'envie fut peut-être cause de leur sentence. — *L'influence des écrivains du Nord sur la pensée française* fut réelle. Sainte-Beuve était du Pas-de-Calais et sa caractéristique a été le sens du réel, du concret, du vivant. Marceline Desbordes-Valmore est aussi venue de la Flandre wallonne ; et c'est elle qui donnera le ton aux plus beaux vers catholiques de Paul Verlaine, et aux cantilènes de Maeterlinck.

Quinzaine, 1er juin.

Fernand AUBURTIN détermine la *méthode de Frédéric Le Play ;* il avait d'abord un but scientifique, connaître l'organisation des sociétés, examiner à quelles causes se rattachent la santé et la vigueur des unes, la décadence des autres, dégager enfin le petit nombre des lois essentielles qui les régissent ; c'est la méthode d'observation ; la méthode de réforme ou méthode d'imitation et de restauration consiste pour les sociétés malades à emprunter soit aux institutions étrangères, soit aux traditions nationales ce qui, pour d'autres, ou pour elle jadis, a été principe de santé et de vie. — *Eugénie de Guérin* était une âme harmonieuse, affirme A. PRAT. Jamais inspiration n'a été plus sincère, plus spontanée que la sienne. — Gilbert STENGER trace le tableau de l'existence des *Bourbons errants avant 1815*. La femme de Louis XVIII avait un caractère hautain et froid, une raideur qui glaçait les conversations. Sa sœur, qui était mariée au comte d'Artois, paraissait charmante. Si le prince ne la rendit pas malheureuse, il ne l'aima pas longtemps. Il était fort léger et fort empressé auprès de toutes les femmes.

Revue des Deux Mondes, 1er juin.

Charles BENOIST déclare que le *machiavélisme*, par ce qu'il renferme d'éternellement et d'universellement humain, d'éternellement et d'universellement réel et, par conséquent, de politique, n'a pas cessé de vivre et d'agir. Non seulement nous avons entendu deux fois, par-dessus les Alpes et par delà le Rhin, jeter le cri qui ressuscite les peuples, mais deux fois à ce cri nous avons vu se lever l'homme qui devait venir, Bismarck et Cavour ; deux fois cet homme a été le Prince tel que Machiavel l'avait annoncé, grand dissimulateur, grand connaisseur de l'occasion, collaborateur avisé de la Providence, lion et renard, tantôt plus lion que renard, tantôt plus renard que lion. — *Une géographie nouvelle*, d'après Jean BRUNHES, c'est la géographie humaine dont l'Allemand Ratzel, en 1882, a été l'initiateur ; dans la géographie physique seule éclate et règne le dynamisme rigoureux des agents naturels. La géographie humaine est le domaine du compromis, car il y a double causalité dans tous les faits qu'elle enregistre, une causa-

lité humaine et une physique. — Emile OLLIVIER remet en mémoire de nombreux détails sur *les élections de 1869 ;* leur résultat signifia à Paris : plus d'Empire, la République radicale avec des hommes jeunes, non avec le résidu des politiques de 1848 ; en province, il voulait dire clairement : pas de République, l'Empire, mais transformé par la liberté et régi par des hommes nouveaux, également. — Le vicomte d'AVENEL, examinant la situation des *riches depuis sept cents ans*, constate qu'à mesure qu'un petit nombre s'enrichissait, le taux des salaires de la masse s'est élevé; plus la fortune des privilégiés s'accroissait depuis 1870, plus le prix du travail montait. Les salaires, les fortunes, les traitements ont augmenté plus que le coût de l'existence, mais ils se sont élevés bien plus pour l'élite de chaque profession que pour la masse de ceux qui l'exercent. Les charges publiques étaient, après les charges militaires, les plus lucratives dans l'ancien régime ; le traitement le plus élevé est celui du chambellan de Charles-Quint, le comte d'Egmont, qui touchait 257 000 francs par an. Le Sire de Joinville, sénéchal de Champagne, touchait 6 000 francs par an en 1285. Les baillis d'épée et de justice à la même époque avaient 34 000 francs. Les médecins de princes, les intendants de gabelles, les juges clercs, le cardinal Granvelle, conseiller du roi d'Espagne en Flandre, ont des émoluments de 10 à 15 000 francs. Les gens de guerre sont bien plus payés ; les bannerets avaient une solde de colonel ; après l'invention de la poudre, les gages des simples artilleurs allèrent de 4 200 à 3 200 francs. — Robert de la SIZERANNE donne une impression d'ensemble du *sentiment décoratif aux Salon de 1906*. Nous n'avons que des miettes d'art décoratif, que des détails ; nous pouvons nous procurer des tapisseries de Morris, des verres de Gallé, des porcelaines de Chaplet, des émaux de Thesmar ou de Dammouse. Tout est prêt de ce qui peut embellir la maison moderne ; il ne reste qu'à la bâtir.

Revue de Paris, 1er juin.

Guglielmo FERRERO montre l'Italie, à l'époque de l'avènement de Néron, en proie à la lutte entre le vieux militarisme romain et la civilisation intellectuelle de l'Orient. Agrippine était, comme toutes les femmes de sa famille, d'une intelligence supérieure, d'une haute culture ; le public ne tarda pas à être choqué par le soin qu'elle prenait des affaires de l'Etat ; ce féminisme scandalisait ; elle n'était pourtant pas féministe, mais au contraire traditionaliste et attachée aux vieilles idées romaines. Agrippine est un bon exemple de ce fait bien connu que les femmes en général gardent dans l'administration publique l'esprit d'économie qu'elles ont dans la maison. Elle s'appliqua donc, avec toute son énergie, à faire rentrer son fils dans la tradition de sa famille, à le déranger dans ses plaisirs. Néron résista. La lutte passionna le public, qui se rangea presque entièrement du côté de Néron. — Pourquoi et comment les salaires des *ouvriers des mines* ont haussé, comment leur condition a progressé, comment les bénéfices des actionnaires des mines ont augmenté, voilà ce qu'explique François SIMIAND. La somme des capitaux effectivement engagés à l'origine par les actionnaires pour l'ensemble de toutes les compagnies du Pas-de-Calais ne dépasse pas 70 à 75 millions de francs. En 1870-1880, ce capital total valait 320 millions, aujourd'hui il a monté à 1 milliard de francs et rapporte plus de 40 millions de dividendes. — Ernest TONNELAT décrit l'organisation du *Bund*, ou union qui lie entre eux les Allemands des Etats-

Unis, et s'est proposé la tâche de défendre la langue allemande qui n'arrive d'ailleurs pas à s'y maintenir malgré leurs efforts.

Revue philosophique, juin.

G. COMPAYRÉ, à propos du livre de Stanley Hall, *la Psychologie de l'adolescence*, compare l'éducation américaine avec la nôtre. On s'y occupe trop des langues étrangères, et pas assez de l'anglais qu'on y parle très mal ; puis on y subordonne trop l'étude de la littérature à celle de la langue, on y fait trop de grammaire. — A. BINET discute *les premiers mots de la thèse idéaliste*. La question si débattue des relations de l'âme et du corps est un problème de métaphysique. Il n'est pas exact d'affirmer que nous sommes seulement capables de connaître des états mentaux, que la connaissance des corps matériels ne peut se faire que d'une façon indirecte. — Th. RIBOT nous dit *comment les passions finissent*. Le plus souvent, la passion est déjà virtuellement formée avant de se révéler à la conscience ; elle se termine soit par épuisement, soit par transformation ; c'est le cas d'Ignace de Loyola, chevalier fougueux et batailleur, qui devient paladin d'un autre ordre au service de Jésus-Christ ; la folie et la mort sont parfois la conclusion de la passion.

Revue générale des Sciences, 15 mai.

La locomotive américaine, assure Ed. SAUVAGE, est un engin très remarquable par sa puissance, par le prix peu élevé auquel ses constructeurs le livrent ; les ingénieurs français peuvent y trouver beaucoup de détails à imiter. On y consomme plus de charbon, et les chauffeurs américains n'apportent pas à la conduite du feu le même soin que les français ; en France, l'économie de combustible se traduit par des primes qui augmentent les salaires. — Ad. CUREAU formule *la psychologie de l'Européen aux pays chauds*. Les grands peuples colonisateurs se sont réciproquement jeté à la tête les plus véhémentes accusations de barbarie dans leurs procédés à l'égard des indigènes. Chaque peuple, hélas ! y a apporté ses défauts. — E. NOELTING nous initie à *la formation de dérivés indazoliques au moyen d'amines aromatiques orthométhylées*.

II. — REVUES DIVERSES

Ermitage, 15 mai. — Contient des vers de Léo LARGUIER et de François PORCHÉ. — Raymond LAURENT publie une *introduction à l'étude du préraphaélisme anglais*. Rien ne manque à cette école : son grand-prêtre est Ruskin qui la rattache au ciel en revendiquant son autorité divine, en attachant des vertus sociales à ses moindres formules artistiques ; elle a ses critiques : Stephen, Swinburne, Pater, Symons ; ses historiens : W. R. Rossetti, Bell Scott, Holman Hunt et, enfin, ses peintres, poètes ornemanistes : Burne Jones, Dante G. Rossetti, Morris, Watts, Shields, W. Crane. Quelques-uns qui ont marché dans d'autres voies ont gardé le souvenir de leurs paroles ; tels sont : O. Wilde, Meredith, Hardy. Le premier caractère du préraphaélisme est le désir de retourner vers le moyen âge.

Mercure de France, 1er juin. — J. ANGLADE définit *la conception de l'amour chez les troubadours*. L'établissement du tribunal de l'Inquisition après la guerre des Albigeois eut pour effet de développer le culte de la Vierge qui devint la « dame » par excellence. L'amour, pour ces poètes proven-

çaux, n'était d'ailleurs pas un péché. — Musset descendait des Salviati et des du Bellay, nous apprend Léon SÉCHÉ. Son père était surtout Salviati au point de vue des mœurs. Musset mourut à quarante-sept ans affligé de surdité comme Joachim du Bellay, et cette infirmité n'était que la suite de leurs débauches. — Dans ses *lettres inédites*, STENDHAL se plaint que la haine des détails perde notre littérature ; tout le monde voulait croquer comme M. Scribe...

Du reste, ajoute-t-il, M. Scribe n'aime que l'argent : il a 150 000 francs gagnés par le théâtre.

B. — Revues allemandes

Deutsche Revue (Stuttgart). Juin.

Heinrich ANARCZALI donne *l'histoire de l'Alliance austro-hongroise allemande*, d'après les papiers inédits du comte Andrassy. On sait assez que l'alliance autrichienne avait été faite par l'Allemagne pour empêcher une alliance de l'Autriche avec la Russie, mais on ignore toutes les difficultés que Bismarck eut à vaincre pour la conclure. — Le baron de CRAMM-BURGDORF publie quelques extraits des *lettres sur le duc de Cumberland par un prince régnant allemand*. Il déplore que le duc n'ait pas trouvé moyen de faire sa paix avec la Prusse lorsqu'en 1885 il en eut l'occasion ; il eût peut-être ainsi pu regagner le trône de Hanovre pour sa famille. — Arthur SEWETT apprécie *les sentiments de Gœthe à l'égard de la religion*... Il a évolué ; ne disait-il pas au chancelier von Müller : « Dois-je à quatre-vingts ans penser ce que j'ai toujours pensé ? Je m'efforce de penser différemment pour ne pas devenir ennuyeux. Il faut toujours changer, se renouveler, se rajeunir. » Spinosa lui inspira son panthéisme ; après lui Shakespeare et Linné ont eu la plus grande influence sur lui. Son Dieu ne pouvait pas avoir de personnalité. En 1788, Gœthe traversa une nouvelle phase de son développement ; allant en Italie, il s'arrêta à Iéna qui était rempli de l'enseignement de Kant. Il s'y plongea. Il n'a jamais adhéré à une religion déterminée, quoiqu'il fût religieux ; ce qui était systématique lui était odieux.

Deustche Rundschau (Berlin). Juin.

Lady BLENNERHASSET apporte quelques détails sur *la jeunesse de Marie Stuart*, qui s'écoula en France de 1548 à 1561. A son arrivée en France, tout le monde fut émerveillé de sa grâce ; elle était très douée intellectuellement, parlait latin, français, espagnol, anglais, italien ; très bonne musicienne, elle chantait, jouait de la harpe et dansait à ravir. On lui avait appris la géographie et l'histoire. Catherine de Médicis, à l'époque où vivait encore son mari, ne jouait aucun rôle politique. Un portrait authentique de Marie Stuart est celui de Clouet, qui est aujourd'hui à Chantilly. — Albert KOSTER détermine les raisons qui ont assuré au *drame lyrique* un nouveau succès à la fin du XIXe siècle. L'effort des compositeurs a toujours tendu vers la concentration, l'unité. Cette qualité a été admirablement atteinte par Liszt. — Paul ROHRBACH parle *du facteur économique dans l'invasion arabe à Byzance*. La transformation du monde occidental a correspondu au mouvement de population qui eut lieu en Arabie. — Ludwig GEIGER donne quelques détails sur les rapports de

l'Autriche avec la jeune Allemagne entre 1830 et 1842. On ne lisait pas les œuvres de ses écrivains en Autriche, sauf celles de Heine; aussi M. de Metternich put-il faire disparaître leurs livres avec une ou deux exécutions.

Nord und Süd (Breslau). Juin.

La force de la France s'accroît par la rupture de *la triple alliance après Algésiras.* L'Allemagne, selon Kurd von STRANTZ, ne doit plus compter aujourd'hui que sur l'alliance de l'Autriche. La séparation des peuples slaves magyares ne fera point de tort à cette union compacte de l'Allemagne centrale qui compte 120 millions d'âmes. Là est véritablement le but de la politique allemande, le but que lui a assigné Bismarck. La politique mondiale est pour elle un mot vide de sens, ainsi que l'a montré l'affaire du Maroc. — Paul RIESENFELD esquisse la physionomie de *Félix Weingartner.* Il appartenait à une famille noble, et naquit à Zara en Dalmatie. Son père était directeur du télégraphe et après sa mort sa veuve vint s'établir à Graz. Dès 1880 furent publiés des morceaux de piano signés de lui. Ses lieder montrent quelles sont ses facultés lyriques; il dépasse en ce sens Lenau, Hamerling, J. Sturm, même Gottfried Keller qui, de même que deux autres Suisses, Böcklin et Spitteler, ont révélé leur influence dans sa musique. — Wilhelm STEKEL résume les traits essentiels de *la philosophie de la nature de l'époque actuelle.* Deux grandes hypothèses restent aujourd'hui en présence, le dualisme et le monisme. L'énergétique peut donner naissance à un troisième système. Les lois de l'évolution ne sauraient être niées aujourd'hui par aucun savant. Le néovitalisme paraît devoir être la méthode que présenteront prochainement toutes les sciences de la nature.

Sozialistische Monats-Hefte (Berlin). Juin.

Wilhelm Hubert VLIEGEN nous initie aux *principes et à la pratique du parti socialiste hollandais.* S'il y a division entre les membres pour certaines questions, tous s'unissent sur celle du suffrage universel ; jusqu'ici le droit de vote ne s'étend qu'aux personnes qui paient un impôt direct. La social-démocratie allemande exerce une grande influence sur les socialistes hollandais ; tout intellectuel ou demi-intellectuel lit des ouvrages allemands ; la littérature socialiste en Hollande est très pauvre. Les chefs du parti sont aujourd'hui van der Goes, Gorter et Mme Holst. — Les socialistes ont voulu boycotter *la Douma,* d'après Roman STRELTZOW, et se sont attendus à ce que la Douma soit absolument réactionnaire ; mais le peuple a nommé des hommes indépendants dévoués à ses intérêts. Le socialisme, poussé par la masse du prolétariat, n'y jouera pas un rôle peu important. La *Newskaja Gaseta,* leur organe, a prononcé ces mots dignes d'être écoutés : « Peu de phrases, mais beaucoup de propagande, et un véritable effort pour l'amélioration de la condition des ouvriers. » — Otto HUE se demande si *une catastrophe comme celle de Courrières serait possible en Allemagne.* Sa réponse est affirmative. Le futur Congrès international des mineurs doit demander que les inspecteurs du travail n'aient pas seulement une autorité qui se traduise par des conseils, mais aussi une autorité exécutive.

Das Literarische Echo (Berlin VIII, 15), Heinrich BISCHOFF énumère *les poètesses populaires* de l'Allemagne. Au milieu du siècle

ont vécu deux poètesses paysannes: Henriette von Schorn et Katharina Diez. Maria von Ebner-Eschenbach a été aussi à ses heures un peintre de la vie de village. Hélène Voigt-Diederichs a dépeint les paysans du Schleswig-Holstein, Charlotte Niese, les habitants de l'île de Felsmann ; elle est un maître dans la peinture des caractères. — C. W. FISCHER poursuit sa revue des papiers laissés par *Flaubert* après sa mort. — Ilse FRAPAN-AKUNIAN analyse les deux ouvrages du critique russe, Wolynski : *l'Idéalisme moderne et la Russie* et *le livre de la grande colère*. — **Stimmen aus Maria Laach** (Fribourg i B. LXX, 1), donne une critique très détaillée du roman de Fogazzaro, *il Santo*. Une génération a passé depuis que l'auteur est devenu célèbre avec son roman *Miranda* (1874). Son talent s'est élargi ; mais sa dernière œuvre est destinée à troubler les esprits. — **Zeitschrift für den deutschen Unterricht** (Leipzig XX 4), H. BRAUNE cherche à savoir où Schiller a pris le sujet de ses *Brigands*. Il l'aurait découvert dans un périodique du XVII° siècle qui se trouvait à la bibliothèque de l'Université d'Iéna.

C. — Revues anglaises et américaines

Contemporary Review (Londres). Juin.

Le lieutenant-colonel POLLOCK expose un projet de réorganisation de *l'armée anglaise*. Il indique comment celle-ci devrait être rendue assez forte pour répondre, en cas de guerre avec un adversaire redoutable, à tous les besoins de la défense et de l'offensive. Sans perdre de vue que l'élément essentiel de la sécurité de l'empire britannique doit être sa puissance navale, il examine le rôle à confier aux troupes régulières, à la milice, aux volontaires, à la yeomanry, et même à la population civile, celle-ci devant, au besoin, seconder l'autorité militaire dans la sauvegarde de l'ordre à l'intérieur. Les forces régulières devraient être meilleures que celles dont on dispose actuellement, et capables de s'embarquer dans la quinzaine qui suivrait l'ordre de mobilisation. La réserve, dont l'effectif serait d'au moins 500 000 hommes, serait exercée constamment en temps de paix, de manière à être toujours prête à entrer en campagne très rapidement et à relever les garnisons. L'auteur attend beaucoup des *forces auxiliaires* et croit que l'on aurait un très grand appui dans les volontaires, qu'il évalue au bas mot à 300 000 et qui rendraient des services efficaces si on les y préparait par l'instruction militaire dans les écoles et par les « rifle clubs » (sociétés de tir), auxquels l'Etat n'accorderait désormais de subsides que s'ils appartenaient à la milice. — John BUTLER BURKE commente un récent ouvrage de Saleby sur *Herbert Spencer*, et discute à ce propos la théorie de l'évolution, en faisant remarquer que celle-ci ne donne point, contrairement à l'opinion accréditée, la clef des problèmes étudiés par la philosophie actuelle. — D.-C. PEDDER, au sujet de la loi scolaire, émet l'avis que le clergé, au lieu de voir dans le *maître d'école* un rival à craindre, devrait travailler avec lui en ami et en collègue, pour relever de commun accord le niveau intellectuel de la population. L'auteur considère toute l'agitation présente provoquée par la loi Birrell comme purement artificielle. Le clergé se plaint passionnément d'être menacé de se trouver dépouillé de ses privilèges et du contrôle sur l'éducation des populations rurales. Il a eu sur celles-ci une influence sans partage et l'on

sait comment il en a usé et abusé. Si le clergé des villages avait mis au profit de la cause du paupérisme des campagnes le dixième de l'énergie qu'il déploie aujourd'hui à ressaisir son autorité, personne n'aurait songé à la lui enlever. Il n'a donc qu'à s'en prendre à lui-même. — Mary HIGGS, dans l'*Humanité en formation*, présente quelques considérations sur l'avenir social et constate que l'altruisme est en progrès marquant et que la coopération gagne de plus en plus de terrain. La société comprend de mieux en mieux ses devoirs collectifs, mais ce développement est encore très lent, parce que l'évolution intérieure de l'individu rencontre encore fréquemment l'obstacle créé par l'égoïsme; à mesure que l'on reconnaîtra la nécessité et l'avantage de sacrifier l'intérêt personnel au bien-être commun, les masses entreront plus résolument en marche, et la société se constituera sur de nouvelles bases plus équitables, mais on ne peut se dissimuler qu'il y faudra du temps. — H.-W. MASSINGHAM, tout en enregistrant le *succès du gouvernement libéral*, énumère les difficultés qu'il doit résoudre et signale dans le nombre la question de l'Irlande et celle du travail. Au vrai, la lutte à soutenir se résume dans l'antagonisme entre les deux Chambres; les Communes fraient la voie aux idées modernes; les Lords s'obstinent à s'ancrer dans le passé. Le conflit est donc inévitable, et c'est de son issue que dépend en réalité toute la tâche du parti libéral maintenant au pouvoir et celle de la démocratie.

Fortnightly Review (Londres). Juin.

L'évêque de RIPON se mêle au débat sur la réforme scolaire et l'*Education bill*. Il se place, tout naturellement, au point de vue religieux et défend son opinion en reproduisant les arguments déjà connus du clergé. Il soutient que l'instruction, l'éducation religieuse ne concerne pas l'intérêt local, forcément étroit, mais l'intérêt national, beaucoup plus large. Or à ses yeux, la prospérité nationale, le caractère national dépendent de l'éducation religieuse du peuple et se trouvent compromis sans elle. Aussi l'auteur s'en fait-il le champion en faisant appel à tous les corps chrétiens pour opposer au projet une résistance concertée. — Paul VINOGRADOFF montre la *Russie à l'entrée de deux routes* qui bifurquent. Il compare la situation à la marche d'un train chargé des destinées de la nation, et qui n'a pas encore été aiguillé sur la bonne voie, mais descend une pente où il doit se heurter à une barricade formée de l'entassement de toutes sortes de débris historiques. Il convient que toutes les institutions du gouvernement local, de même que tout le mécanisme du gouvernement central doivent être refondus dans un moule démocratique, mais il préjuge que l'aiguillage ne se fera point sans collision, et que la voie ne se désencombrera qu'après un désastre que la lutte entre la tradition et la révolution rend fatal. — A.-S. RAPPOPORT ajoute ses pronostics à ceux de Vinogradoff et annonce que le *premier Parlement russe* sera dissous; les conservateurs et les panslavistes se rallieront autour du gouvernement, et un Nicolas-César, comme Bonaparte, chassera les bavards. Un régime d'oppression reparaîtra comme sous Alexandre III, et la nouvelle ère de liberté se trouvera ajournée indéfiniment. Les plans des libéraux se briseront contre la stupidité des masses ignorantes comme un beau vase de Sèvres contre un mur. Il est curieux de trouver ces lignes dans le périodique anglais. — Ar-

chibald COLQUHOUN résume l'attitude de la *Chine vis-à-vis de la propagande chrétienne*, et se demande si celle-ci a quelque chance de contribuer efficacement et pratiquement à la renaissance du peuple chinois. Il ne peut nier le réveil du panbouddhisme stimulé par le Japon, et il admet que les rivalités des puissances chrétiennes d'Europe n'offrent pas à la Chine un encouragement à la conversion et à l'abandon de la foi ancestrale. Il y a cependant un courant philosophique et moral qui pourrait rapprocher les esprits éclairés d'une religion plus humanitaire que celles de Confucius et de Bouddha, et ce courant aura peut-être plus d'effet sur l'orientation des âmes que la propagande des missionnaires. — Edward TATHAM s'applique à reconstituer la *bibliothèque de Pétrarque* et rappelle les travaux récents à cet égard, de M. Pierre de Nolhac. — Mentionnons une étude de critique artistique sur le peintre français *Jacques-Emile Blanche*, par Fred. LAWTON, que l'auteur nous représente comme un « self made » artiste, s'éloignant de la méthode de « ceux qui ont une manière stéréotypée si limitée que deux ou trois de leurs œuvres les disent tout entiers ». — Jules CLARETIE, dans une étude pleine de faits et d'aperçus ingénieux, rappelle ce que la *Comédie française* a fait « pour le peuple français », « pour l'honneur de la France ». L'éminent administrateur de la maison de Molière nous apprend que de tout temps elle fut attaquée, tantôt parce qu'elle faisait trop d'argent, tantôt parce qu'elle en faisait trop peu, mais ces attaques ne l'ont point empêchée de poursuivre glorieusement sa carrière. Le fait est que « cette immense ruche qu'on appelle un théâtre » devrait avoir une situation prospère, si ses dépenses ne s'étaient accrues. Elles ne s'élevaient, il y a cinquante ans, qu'à 600 000 francs ; elles dépassent aujourd'hui 1 600 000 francs. Les pensions de retraites et le budget des secours se sont considérablement augmentés et représentent actuellement un total de 157 247 francs, c'est-à-dire plus du double de l'allocation de l'Etat qui, par suite des conversions successives, est descendue à 73 000 francs. La Comédie ne se borne pas à maintenir les traditions du beau et du grand dans l'art. Elle les répand, en distribuant chaque année des entrées gratuites équivalant à 800 000 fr. M. Claretie répond aux reproches qui lui ont été souvent adressés de sacrifier le répertoire classique au répertoire moderne, et soutient que jamais la tragédie n'a figuré aussi fréquemment sur l'affiche qu'aujourd'hui ; il réfute aussi ceux qui prétendent que la Comédie n'ouvre pas ses portes aux jeunes auteurs, et cite parmi ceux qu'elle a accueillis Rostand, Rodenbach, Hervieu, Georges Lefèvre avec le *Faune*, Marsolleau avec le *Bandeau de Psyché*, etc. Il cite les blâmes encourus jadis par le baron Taylor pour avoir ouvert la scène de la rue de Richelieu aux drames de Victor-Hugo, et les batailles livrées à cette occasion par la critique, quand l'école classique, hostile aux jeunes, avait pour champions MM. Charlemagne et Fulcherion, tandis que l'école nouvelle était défendue par Alexandre Dumas et par Félix Pyat. L'auteur regrette que certains comédiens, cédant à l'exemple de Sarah Bernhardt et de Coquelin, se laissent entraîner par les tentations dangereuses des impresarii qui spéculent sur leur talent et leur remémore que la Comédie est le théâtre idéal « où les jeunes artistes se font et les vieux se refont ». En terminant cette remarquable défense de la Comédie, l'administrateur écrit :

La Comédie subit la critique générale et paraît vieille parce qu'elle dure; mais elle dure parce qu'elle est durable. Molière ne nous a pas seulement laissé des chefs-d'œuvre, il a laissé un indestructible acte d'association qui a fait la fortune de ceux pour qui, quoique mourant, il s'est levé pour jouer. Il a donné ainsi l'exemple du dévouement que chaque sociétaire doit à une institution toujours jeune, en dépit de son existence de plus de deux cents ans de gloire littéraire, se rattachant à l'histoire de notre pays.

National Review (Londres). Juin.

Un OFFICIER FRANÇAIS insiste sur les *avantages militaires d'une alliance franco-anglaise.* Il prévoit le duel de géants entre l'Angleterre et l'Allemagne à une date peu éloignée, et rappelle qu'au dire des organes autorisés de l'opinion allemande, le conflit s'engagera, peut-être même sans déclaration préalable, sur le sol français. La France serait aux yeux de l'Allemagne éventuellement un otage. Paris se trouverait frappé par l'envahisseur d'une contribution compensant les pertes que pourrait avoir infligées l'Angleterre à l'armée germanique. La neutralité française serait impossible. Or la France, malgré l'accroissement de ses forces militaires et navales, ne pourrait, selon l'auteur, repousser l'ennemi allemand qu'avec l'aide d'une alliée surtout forte sur mer. Il s'agit de savoir si cette alliée peut et doit être l'Angleterre. L'écrivain militaire anonyme le croit fermement et en donne de nombreuses raisons stratégiques. L'alliance avec l'Angleterre permettrait, d'après lui, à la France dès le début de la guerre, de s'assurer l'avantage maritime et de renforcer ses corps d'armée de terre en mobilisant toutes ses forces, y compris celles de l'Algérie. L'Allemagne se verrait en présence de la flotte anglaise réunie à celle de la France dans les eaux de la mer du Nord; la France pourrait recevoir par la Manche des renforts de troupes alliées, et elle aurait des aides dans le Portugal, le Japon et les Etats-Unis. Ces auxiliaires arriveraient un peu tardivement sur le théâtre de la guerre, mais y joueraient un rôle important. Au résumé, l'officier français estime que l'alliance avec l'Angleterre nous mettrait en mesure de repousser victorieusement l'agression allemande, si celle-ci avait lieu. — E.-A. MANCHESTER est opposé à l'*Education Bill*, et y découvre en fin de compte le parti pris d'abolir toute instruction religieuse, l'Etat ne pouvant tolérer de rival dans l'école. L'Etat réclame le contrôle absolu sur toutes les écoles primaires, il ne reconnaît d'autre autorité que la sienne sur le personnel enseignant. C'est toute la loi, et c'est contre cet absolutisme que protestent les adversaires du *Bill*; or la lutte n'est pas près finir. — Emile VANDERVELDE se préoccupe de l'*avenir de la Belgique*. Conservera-t-elle son indépendance? Celle-ci est-elle menacée par les convoitises de l'une ou l'autre voisine méditant de la détruire? La nation belge est-elle assise sur des fondement vraiment solides, ou ne doit-elle être considérée que comme une expression géographique créée en 1830 par un groupe de diplomates, mais pouvant être facilement supprimée par un autre groupe de diplomates, l'un ou l'autre jour? L'auteur croit ne pas se tromper en prédisant que dans les dix années à venir, la Belgique sera un Etat démocratique en pleine floraison, ayant un parti socialiste très puissant et capable de se mesurer avec les conservateurs, sans avoir

à craindre d'être écrasé comme il l'est à présent par le vote plural; mais pour que ce développement dans le sens socialiste se réalise, il faut le maintien de l'indépendance belge. Or les Belges veulent rester Belges, par la simple raison qu'ils ne veulent devenir ni Français, ni Hollandais, ni Allemands. La Belgique peut envisager l'opportunité d'un rapprochement économique avec la Hollande au moyen d'une union douanière, elle ne songe aucunement à l'abrogation du divorce qui fut consommé il y a soixante-quinze ans. Quant à l'annexion à l'Allemagne, tous les Belges la redoutent comme la pire des calamités, quoique les socialistes belges aient des rapports étroits avec les socialistes allemands, et bien qu'il y ait entre les Belges-Flamands, qui forment la majorité de la population, des affinités, voir des parentés de langue et de coutumes; mais la crainte de devenir les sujets d'un Kaiser, de porter le casque à pointe, de vivre sous la surveillance d'une police que Herzen disait pire que la police russe, suffirait pour engendrer le patriotisme belge si celui-ci n'existait pas. Vis-à-vis de la France, les sentiments sont plus complexes et moins unanimes; dans les départements français et les provinces belges limitrophes, il n'y a souvent que la barrière douanière qui sépare les deux populations et les deux nationalités; pourtant les sympathies franco-belges n'ont pas la signification qu'on pourrait leur attribuer. Le Wallon aime la France, mais il préfère la Belgique; le Flamand est en général peu favorable à l'idéal parisien. La bourgeoisie belge, dans l'ensemble, reste fortement attachée à ses privilèges, à ses libertés, et les catholiques, c'est-à-dire la moitié de cette bourgeoisie, ne verraient dans une annexion à la France qu'un danger pour la situation religieuse. Enfin tous les Belges savent par l'histoire que le maintien de la Belgique est une condition essentielle de la paix internationale. Il ne peut donc pas être question de l'abandon volontaire de l'indépendance belge. La seule question à examiner par conséquent est celle des menaces étrangères qui pourraient mettre cette indépendance en péril. Vandervelde n'y ajoute pas foi et ne s'occupe que de la possibilité de la violation du territoire belge dans le cas d'un conflit international, mais la Belgique se trouve garantie contre cette éventualité, d'abord par ses propres ressources de défense, et ensuite par l'intérêt manifeste qu'ont les grandes puissances à ne pas laisser l'une d'elles faire la conquête ou le partage des Pays-Bas. Cette garantie repose d'ailleurs sur la sauvegarde de l'entente cordiale anglo-belge, à laquelle l'entente cordiale franco-anglaise donne son concours.

D. — Revues japonaises

Jidai Shicho.

A signaler dans cet organe de la presse progressiste un important travail sur *l'indépendance de l'idée* au Japon. L'auteur la revendique comme le principal levier du progrès et rappelle qu'à toutes les époques anciennes et modernes, dans tous les pays où la civilisation fraya sa voie, celle-ci fut créée principalement par les penseurs affranchis de l'assujétissement aux idées reçues. Ils rencontrèrent parmi leurs adversaires à peu près tous leurs contemporains, mais ils n'en demeurèrent pas moins fermement attachés à leurs convictions et ce furent elles qui éclairèrent le monde. L'exemple de Socrate, de Des-

cartes, de Bacon, de Kant, de bien d'autres en fait foi. Or ce que l'on trouve beaucoup moins aujourd'hui en politique, en littérature, et ailleurs, ce sont précisément ces novateurs hardis qui travaillent pour le lendemain et qui opposent leur foi individuelle au servilisme du temps. **Jidai Shicho,** en faisant appel aux hommes énergiques, n'hésitant pas à s'affirmer, offre un singulier contraste avec la plupart de ses confrères, et à ce titre l'article sur *les indépendants* présente une signification toute spéciale.

Seiko.

Le Dr Inoue TETSUJIRO fait ressortir *l'influence du milieu et de l'éducation* sur la direction de la vie humaine ; il y joint les dispositions naturelles de la mentalité personnelle et montre comment ces divers facteurs produisirent l'optimisme de Leibnitz et le pessimisme de Schopenhauer. Mais de même qu'ils subirent cette triple action, ils y soumirent ceux qui dans leurs écrits la retrouvèrent, car si nous sommes tels que le monde nous fait, il est, lui aussi, tel que nous nous le faisons, les uns spiritualistes, les autres matérialistes, les uns cherchant la vérité dans les écrits des philosophes, les autres la demandant à la religion, les uns consultant leur cerveau, les autres leur cœur. Il est facile de reconnaitre dans cette thèse un pyrrhorisme dont le caractère japonais, surtout à l'époque actuelle, est assez empreint.

Taiyo.

Le Dr ANESAKI s'occupe longuement de la *nouvelle ère de civilisation* où entrent conjointement le Japon et le monde occidental. Il montre dans les domaines de la religion et de la pensée l'effondrement des vieux édifices bâtis sur elles. On répudie le passé. En Angleterre, aux Etats-Unis, dans l'Europe catholique ou protestante, la critique moderne a sapé toutes les bases des dogmes. L'influence de l'Eglise est battue en brèche presque partout. L'art et la littérature sont témoins de mouvements semblables. Le Japon ne se montre pas indifférent à ces manifestations. Il voit s'opérer chez lui les mêmes grands changements. En politique, il a répudié les idées féodales, les classes privilégiées n'existent plus ; la liberté individuelle est maintenant universelle. La morale publique a modifié son axe ; elle est aujourd'hui tout utilitaire. Les lettres substituent à la poésie et à la prose d'avant l'ère Meiji un style qui s'inspire des écrivains de l'Occident. L'art commence à faire de même en abdiquant son caractère original. Or il y a un danger dans tout cet entraînement : il faut craindre que les Nippons n'obéissent trop à ces tendances occidentales qui tournent tous les efforts vers la satisfaction des ambitions, vers le désir avide de s'enrichir. Anesaki conseille à la société japonaise de rester fidèle à ses anciens principes d'honneur, de réserve, de modestie, d'obéissance à l'autorité, de sacrifice, de respect des aïeux. Il vaut mieux revenir à cet idéal que d'emboîter le pas derrière l'Amérique et l'Europe dans la voie suivie par le progrès trop exclusivement matérialiste.

K. K. KAWAKAMI termine une étude magistrale sur l'*Influence du Japon en Chine*. Elle fut déterminée principalement par le vice-roi du Chi-li, Yuan-Shi-Kai, qui se montra d'abord l'adversaire acharné du Japon et l'instigateur de la guerre sino-japonaise. Lorsqu'il fut convaincu que le Japon avait pour politique sincère et habile de protéger la Chine contre les empiètements de l'Occident,

il changea d'attitude envers le gouvernement du Mikado et devint, au contraire, l'un des champions les plus résolus de la civilisation moderne, en réclamant les réformes de l'instruction publique et de l'organisation militaire. Grâce à ces projets, s'ils se réalisent, comme il y a lieu de le croire, la Chine pourra dans cinq ans faire entrer en campagne, s'il le faut, une armée de 500 000 hommes bien exercée et pourvue de tous ses cadres. Yuan-Shih-Kai, l'homme d'Etat le plus capable de la Chine depuis la mort de Li-Hong-Chang, jouit de toute la confiance de l'empereur et de l'impératrice régnante. Avec lui, le plus actif promoteur du mouvement moderne de la Chine est Chang-Chi-Tung qui, bien avant Yuan-Shih-Kai et déjà sous l'empereur Kuang-Hsu, se déclara partisan des réformes dans son livre *Chuen-Hioh-Pien* (le seul espoir de la Chine) qui eut un si grand retentissement. Il a pour le Japon encore plus de sympathie que le vice-roi du Chi-li, et c'est lui qui a fait donner dans les écoles et collèges des provinces de Hunan et de Hu-peh les chaires principales à des professeurs japonais. Dans le gouvernement provincial qu'il administre, il a confié les postes les plus importants à des Japonais. L'entente entre la Chine et le Japon pendant la guerre russo-japonaise est due presque uniquement à ses efforts. Kawakami fait ressortir également le rôle pris par les chemins de fer dans l'évolution moderne de la Chine. L'auteur affirme que la Chine d'aujourd'hui ne ressemble plus en rien à celle d'il y a cinq ans. Sans doute sa transformation ne s'effectue point et ne s'effectuera pas avant longtemps aussi rapidement que le voudraient les impatients, mais on peut dès maintenant se convaincre que lorsque la Chine éclairée, renforcée moralement et matériellement, pourra mettre en exploitation ses vastes ressources naturelles, lorsque son énorme population s'arrachera définitivement à la torpeur, lorsque l'entente avec le Japon sera non seulement cordiale, mais politique et économique, les sujets du Mikado n'auront pas à regretter les yens que leur a refusés la conférence de Portsmouth.

Le Dr NAKAMURA parle sympathiquement de la Conférence de la Haye, et fait remarquer que si elle n'a pas atteint jusqu'ici complètement son but, elle a du moins contribué à faire adhérer de nombreux esprits d'élite à la cause de l'arbitrage, en même temps qu'elle a inspiré à l'humanité l'horreur de la guerre. Si elle a pour résultat de soulever jusqu'à un certain point la réprobation contre les massacres humains provoqués par la diplomatie ou par la politique, si elle travaille à amoindrir les maux de la guerre, elle peut être fière de sa tâche accomplie et s'enorgueillir de l'avenir.

Annonçons l'apparition de deux nouveaux périodiques japonais consacrés plus spécialement à la littérature. l'un, et le plus important, est **Waseda Bungaku** qui avait interrompu sa publication il y a plusieurs années. Il reparaît sous une direction nouvelle et sous les auspices du comte Okuma avec des collaborateurs d'élite, et l'on peut prévoir qu'il contribuera beaucoup à l'évolution intellectuelle du Japon. — L'autre est **Bunsho Sekai**, plutôt consacré à l'art d'écrire et à la traduction des œuvres étrangères. Son rôle sera moins grand, mais il rendra sans doute également des services. Tous deux prouvent que le Japon marche.

CARICATURES DE LA QUINZAINE

Les caricatures, n'étant données qu'à titre purement *documentaire*, ne sauraient engager la responsabilité de La Revue. **Nos lecteurs ne doivent pas, par conséquent, s'étonner s'ils y trouvent de temps en temps des attaques dirigées contre les idées que nous défendons ici même.**

En France : Après les élections







Rire (Paris). — Petit cours de Mécanique politique, (Dessin de Radiguet).

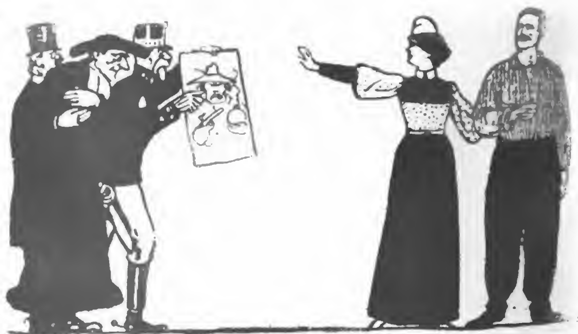
I. Pour avoir voulu tirer chacun de leur côté, royalistes, bonapartistes, cléricaux, progressistes, libéraux et autres ennemis du Bloc...

II !!. — III... Comprendront-ils pour l'avenir qu'il fallait s'y prendre autrement?

En France : Après les élections *(Suite)*



Figaro (Dessin de Forain). — L'élu à l'électeur :
— Vous n'avez pas l'air de vous douter que vous me coûtez déjà plus de 115.000 francs!



Asino **(Rome). — La France après les élections : Rien ne trouble son union avec la démocratie...**



Kladderadatsch (Berlin). Le Turc courageux..



Fischietto (Turin). — La seule solution possible dans les conflits avec Abdul-Hamid...

En Russie



Cri de Paris (Dessin de Roubille). — *Après l'Emprunt.*
Le Tsar : Frappez ferme, mes cosaques chéris, c'est la France qui paye les fouets...



Brieciol (Varsovie). — Les membres de la Douma font venir leurs pelisses en prévision des hivers durs en... Sibérie.

Le Gérant : JEAN FINOT


Princeton University Library
32101 077278453